334

I

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

# BULLETIN ITALIEN

BORDEAUX. — IMPR. G. GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXIV<sup>e</sup> ANNÉE



# BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME XII

1912





**Bordeaux :**
FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

**Grenoble :** A. GRATIER & C^ie, 23, GRANDE-RUE
**Lyon :** HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
**Marseille :** PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE
**Toulouse :** ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS
**Lausanne** F. ROUGE & C^ie, 4, RUE HALDIMAND
**Rome :** LOESCHER & C^ie (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I

**Paris :**
ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

Vol. XII. Janvier-Mars 1912. N° 1.

# 'ANUBIS' OR 'A NUBIBUS' IN DANTE'S LETTER TO HENRY VII

(*Epist.* VII, l. 86)?

In the passage in question Dante quotes to the Emperor Henry VII (who was delaying before Cremona, instead of hastening, as Dante wished, to crush 'the viper', Florence) the message delivered by Mercury, at Jupiter's bidding, to Aeneas, while the latter was busied about the buildings of Carthage, unmindful of his high destiny as the fated founder of Rome. The incident referred to is related by Virgil in the fourth book of the *Aeneid,* ll. 221 ff. In the standard text of Dante's letters, as represented by the *Oxford Dante,* the words of Dante are given as follows: —

' Intonet illa vox increpitantis a nubibus iterum in Aeneam :

> Si te nulla movet tantarum gloria rerum
> Nec super ipse tua moliris laude laborem;
> Ascanium surgentem et spes heredis Iuli
> Respice; cui regnum Italiæ Romanaque tellus
> Debentur '.

*A nubibus* here is the reading of all the printed editions except those of Torri and Giuliani, who read *Anubis.* The question is, which of these readings, each of them presumably based on ms. authority, is correct? The Latin text of this letter has been preserved in three mss. only, so far as is known. Of these, two belong to the fourteenth century, namely one in the Vatican Library (*Cod. Vaticano-Palatino Latino* 1729), and one in the Biblioteca Vittorio Emanuele at Rome (*Cod. S. Pantaleo* 8); while the third, formerly in the Biblioteca Muranese, now in the Biblioteca Marciana at Venice (*Cod. Marc. Lat.* XIV. 115), probably belongs to the first half of the fifteenth century. The text of this last ms., the Venetian ms., was first printed by Witte in 1827 in his volume, privately

printed at Padua, entitled *Dantis Allighieri Epistolae quae exstant*. The text of the Vatican ms. was first printed by Torri at Livorno in 1842 in his *Epistole di Dante Allighieri edite e inedite*. The text of the S. Pantaleo ms. has not yet been printed. Now in the passage under discussion Torri, as we have seen, read *Anubis;* while Witte read *a nubibus,* which, as he gave no indication to the contrary in his *apparatus criticus,* was naturally assumed to be the reading of his ms. This fact no doubt determined the adoption in the standard text of the reading *a nubibus,* for which could be claimed, as was supposed, the authority of the Venetian ms.

With a view to a new edition of the *Oxford Dante,* the editor of that work, Dr Moore, and I recently obtained photographic reproductions of the text of Dante's letters contained in the three mss. above mentioned. On examination of these reproductions I find that the reading of the Venetian ms. is not *a nubibus*, as printed by Witte, but *Annubis;* the reading of the Vatican ms. is *a nubis* (printed *Anubis* by Torri); while the reading (hitherto unrecorded) of the S. Pantaleo ms. is *a nubibus*. I may observe that the author of the early Italian translation of this letter, which has been attributed to Marsilio Ficino, and which has been preserved in a number of mss., apparently had before him a ms. which read *a nubibus,* for he translates, 'quella voce discesa da cielo'. The ms. evidence, therefore, may be regarded as pretty equally balanced. I think, however, on consideration, that there can be little doubt that *Anubis,* not *a nubibus*, is the correct reading.

To begin with, if *a nubibus* was the original reading it would be difficult to account for the substitution of *Anubis* in two out of the three known mss. *A nubibus* is decidedly a case of 'facilior lectio'. It is easily intelligible that a copyist might alter the unfamiliar *Anubis* into the very plausible *a nubibus,* — the converse is hardly conceivable. But even if it be admitted that through ignorance or carelessness *a nubis* may have been written for *a nubibus* in a particular ms., is it not in the highest degree improbable that out of this ridiculous blunder the reading *Anubis* (or *Annubis,* as it is written by the

scribe of the Venetian ms.) should have been evolved by a subsequent copyist?

In the next place, the reading *a nubibus* — in itself a curiously pointless phrase for Dante to use in the circumstances — would not represent the facts of the case. Mercury did not deliver his message to Aeneas 'from the clouds'. He was expressly despatched by Jupiter down to earth. Virgil represents him as descending first upon Mt. Atlas, and as then swooping down, like a bird, towards Carthage, among the huts (' magalia ') of which he alights, and thence addresses his message to Aeneas : —

> ' Jamque volans apicem et latera ardua cernit
> Atlantis duri, caelum qui vertice fulcit...
> Hic primum paribus nitens Cyllenius alis
> Constitit; hinc toto praeceps se corpore ad undas
> Misit, avi similis, quae circum litora, circum
> Piscosos scopulos humilis volat aequora juxta.
> Haud aliter terras inter caelumque volabat,
> Litus arenosum Libyae ventosque secabat
> Materno veniens ab avo Cyllenia proles.
> Ut primum alatis tetigit magalia plantis,
> Aeneam fundantem arces ac tecta novantem
> Conspicit...
> Continuo invadit : Tu nunc Karthaginis altae
> Fundamenta locas, pulchramque uxorius urbem
> Exstruis? heu regni rerumque oblite tuarum!
> Ipse deum tibi me claro demittit Olympo
> Regnator, caelum et terras qui numine torquet;
> Ipse haec ferre jubet celeres mandata per auras :
> Quid struis? aut qua spe Libycis teris otia terris?
> Si te nulla movet etc'.
>
> (ll. 246 ff.)

In his speech to Dido later on, when he has to explain his reasons for leaving Carthage, Aeneas refers to the message received from Jupiter by the mouth of Mercury, and lays stress on the fact that the latter came within the walls of the city, and thus addressed him : —

> 'Nunc etiam interpres divom Jove missus ab ipso —
> Testor utrumque caput — celeres mandata per auras
> Detulit; ipse deum manifesto in lumine vidi
> Intrantem muros, vocemque his auribus hausi'.
>
> (ll. 356 ff.)

Dante's acquaintance with the *Aeneid*, of which he makes Virgil himself say to him, « tu la sai tutta quanta » (*Inf.* XX, 114), was far too intimate to allow of his being guilty, with this episode[1] in his memory, of the inaccuracy involved in the reading *a nubibus*.

As regards the employment of Anubis as a synonym for Mercury, it is of course well known to us that the Egyptian god was identified with Hermes, and hence with Mercury; but was this identification currently known and accepted in the Middle Ages, and, if so, have we any evidence that the information was accessible to Dante? The answer is in the affirmative. I find Anubis identified with Mercury in no less than four authorities, all easily accessible to Dante, of which one at least was certainly, and another almost certainly, known to him. These are the commentary of Servius on *Aeneid* VIII, 698; the *Elementarium Doctrinae Rudimentum* (c. 1060) of Papias; the *Magnae Derivationes* (c. 1200) of Uguccione da Pisa, and the *Catholicon* (completed in 1286) of Giovanni da Genova.

Servius says: —

'*Latrator Anubis*, quia capite canino pingitur : hunc volunt esse *Mercurium*, ideo quia nihil est cane sagacius'.

Papias : —

'*Anubis* lingua aegyptiaca *mercurius* dicitur : qui colitur ab aegyptiis et pingitur canino capite'.

And Uguccione da Pisa (whose words are copied *verbatim* by Giovanni da Genova in the *Catholicon*): —

'*Anubis*. Nubes componitur cum *a*, quod est *sine;* et dicitur *hic anubis,* id est *mercurius*, quasi *sine nube :* est enim deus sermonis quia omnia revelat; et idem dicitur *cinocephalus,* a *cinos* quod est *canis*, et *cephas caput,* quia cum canino capite depingitur apud egypticos propter sagacitatem; est enim canis animal valde sagax; et producit *nu*, sicut nubes; unde Virgilius : Omnigenumque deum monstra et latrator anubis'.

The extensive use made by Dante of this last authority, the

1. Dante's familiarity with this episode is proved by the fact that he quotes Jupiter's speech to Mercury in the *De Monarchia* (II, 7, 79 ff.), and makes a pointed reference to Mercury's speech to Aeneas in the *Convivio* (IV, 27, 64-70).

*Magnae Derivationes* of Uguccione da Pisa, which was the standard Latin dictionary of Dante's day, I have pointed out elsewhere (see my *Dante Studies and Researches*, pp. 97 ff.). Of his probable acquaintance with the commentary of Servius on Virgil instances are given in Dr Moore's *Studies in Dante* (I, 189-91), and in my *Dante Dictionary* (see, for example, the articles on *Achille*, *Antenora, Fialte*, *Flegetonte*, *Manto*, and *Stige*). There is no reason to doubt, therefore, that Dante was familiar with the current identification of Anubis with Mercury; and this being the case, and regard being had to the considerations already mentioned, there seems to be no justification for rejecting the reading *Anubis* in favour of *a nubibus,* as the most recent editors have done, in this passage of Dante's letter to the Emperor Henry VII.

PAGET TOYNBEE.

---

# LA DIALECTIQUE D'OXFORD

ET LA

# SCOLASTIQUE ITALIENNE

## AVANT-PROPOS.

Au XIVe siècle, un maître illustre de l'Université de Paris, Jean Buridan, développait, au sujet du mouvement des projectiles, de la rotation des sphères célestes, de la chute des graves, des idées fécondes qui portaient en germe toute la Dynamique moderne. Ces idées se sont, à la fin du Moyen-Age et au cours de la Renaissance, répandues en Italie où elles devaient enfin trouver, en Galilée, un adepte génial qui leur ferait produire leurs fruits les plus beaux. Mais nous avons vu [1] avec quelle lenteur ces doctrines nouvelles avaient triomphé de la résistance obstinée que leur opposait la routine péripatéticienne.

Peu après le temps où Buridan formulait sa théorie de l'*impetus*, un de ses disciples, Nicole Oresme, s'aidant de la représentation par coordonnées qu'il avait imaginée, donnait à la notion de vitesse une clarté et une précision inconnues jusqu'alors; en particulier, il montrait quelle relation, en un mouvement uniformément varié, unit l'espace parcouru au temps employé à le parcourir; et la démonstration qu'il

1. Voir nos précédentes études : *Jean Buridan (de Béthune) et Léonard de Vinci* et *La tradition de Buridan et la Science italienne au XVIe siècle*. (*Bulletin italien*, années 1906 et 1910.)

donnait de cette loi fondamentale est précisément celle que devait reprendre Galilée[1].

Comme les doctrines de Buridan, les doctrines de Nicole Oresme devaient, peu à peu, se répandre en Italie; mais, le plus souvent, elles n'étaient pas destinées à s'y présenter sous la forme même qu'elles avaient revêtue à Paris; les maîtres de Bologne et de Padoue allaient surtout les connaître sous l'aspect que leur avait donné l'École d'Oxford. Conter, donc, quelle fut, en Italie, la fortune de ces doctrines, c'est, à l'aide d'un exemple singulièrement important et caractéristique, retracer le rôle qu'au temps de la Renaissance, la Dialectique anglaise joua en la Scolastique italienne.

## I

### L'École d'Oxford au milieu du XIVe siècle. — Guillaume Heytesbury. — Jean de Dumbleton. — Swineshead. — Le Calculateur. — Le traité *De sex inconvenientibus*. — Guillaume de Collighām.

Au préambule de son traité *De figuratione potentiarum et difformitate qualitatum,* Oresme ne s'attribue pas le rôle d'inventeur, mais le rôle plus modeste de celui qui apporte, en un sujet déjà traité, de l'ordre et de la clarté; cet ordre et cette clarté découlent de l'emploi des représentations géométriques dont il semble bien qu'il ait, le premier, imaginé d'user en semblable matière; mais les considérations sur la mesure des intensités, sur leur uniformité ou leur difformité étaient assurément familières avant lui à ceux qu'il nomme les *veteres*.

Ces *veteres*, où devons-nous les chercher? Nous ne les avons pas rencontrés à l'Université de Paris parmi ceux, tel Jean Buridan, qui précédèrent immédiatement Oresme; il semble qu'il faille plutôt espérer de les trouver à l'Université d'Oxford.

1. Pour l'histoire des idées de Nicole Oresme, voir notre article : *Dominique Soto et la Scolastique parisienne* (*Bulletin hispanique*, années 1910, 1911 et 1912).

A l'Université d'Oxford, vers le milieu du xiv^e siècle, nous voyons paraître une foule d'écrits où l'on dispute de l'intensité des formes, de leur longitude et de leur latitude, de leur uniformité et de leur difformité. Que certains de ces écrits soient antérieurs au traité d'Oresme et que le grand maître du Collège de Navarre en ait pu avoir connaissance, cela est extrêmement probable, encore qu'il soit fort difficile de préciser plus exactement cette trop vague affirmation. Le traité d'Oresme n'est pas daté et les écrits, émanés de l'École d'Oxford, que nous aurons à lui comparer ne le sont pas davantage; lorsque ces écrits ne sont pas anonymes, ce qui arrive fort souvent, leurs auteurs sont, la plupart du temps, des hommes dont nous ne savons rien ou presque rien; il est bien difficile de décider si tel de ces écrits a pu inspirer l'auteur de tel autre et, en particulier, Nicole Oresme.

Après donc que nous avons décrit le progrès accompli par certaines idées, en l'École de Paris, vers le milieu du xiv^e siècle, nous allons suivre la marche que ces mêmes idées ont faite, vers le même temps, en l'École d'Oxford, sans qu'il nous soit possible de dire quelles furent les réactions mutuelles de ces deux mouvements.

L'École des logiciens d'Oxford, au milieu du xiv^e siècle, est dominée et comme personnifiée par William Heytesbury; ce dialecticien semble jouir, auprès des fellows du Merton College ou du Queen's College, d'un prestige semblable à celui qui entourait, un demi-siècle avant lui, la personne de Thomas Bradwardine.

De ce personnage, la renommée passa, au xv^e siècle, de l'Université d'Oxford aux Universités du continent; son nom devint des plus célèbres dans les écoles; mais en se répandant, il allait se déformant toujours davantage. Les documents anglais, contemporains de la vie de notre logicien, le nomment[1] Hethelbury, Hegterbury, Hegtelbury; les Scolastiques du continent, latinisant ce nom, en ont fait Hentisberus et, fréquemment, Tisberus; c'est sous cette forme que les Aver-

1. R. L Poole, art. : *Heytesbury (William)* in *Dictionary of National Biography*, edited by Sidney Lee; vol. XXVI, pp. 327-328.

roïstes et les Humanistes italiens le prenaient le plus souvent, en leurs diatribes contre la Logique d'Oxford.

Les faits authentiquement connus de la vie de William Heytesbury se réduisent à fort peu de chose.

En 1330, il est mentionné comme fellow du Merton College; en 1338, il en est boursier[1]; en 1338 et 1339, on retrouve son nom dans les listes d'examens de ce collège[2].

En 1340, parmi les premiers fellows du Queen's College, on trouve un William Heightilbury[3] qui n'est autre, probablement, que Heytesbury.

De 1340 à 1371, aucun document ne nous présente plus son nom; mais en 1371, nous retrouvons[4] William Heighterbury ou Hetisbury docteur en Théologie et chancelier de l'Université d'Oxford.

De ce chancelier d'Oxford, nous n'avons que des ouvrages de Logique; ces ouvrages sont au nombre de cinq :

1° Le premier, très court, porte ce titre : *De sensu composito et diviso.*

2° Le second est intitulé : *Regulæ solvendi sophismata;* très célèbre dans les écoles, il y était simplement désigné par le nom de *Regulæ.* Il se compose, en réalité, de six petits traités qui sont ainsi désignés : *De insolubilibus. De scire et dubitare. De relativis. De incipit et desinit. De maximo et minimo. De tribus prædicamentis.* Le dernier de ces traités se subdivise lui-même en trois parties : *De motu locali. De motu augmentationis. De motu alterationis.*

3° En ses *Regulæ,* Heytesbury avance un certain nombre de propositions dont il ne donne pas la démonstration; aussi a-t-il complété son premier ouvrage par un second écrit où sont données les preuves des assertions formulées aux *Regulæ;* ce second écrit est intitulé : *Probationes profundissimæ conclusionum regulis positarum.*

1. G. C. Broderick, *Memorial of Merton College,* Oxford, 1885; p. 207. Cf. R. L. Poole, *art. cit.*
2. J. E. Therold Rogers, *History of Agriculture and Prices,* vol. II, pp. 670-674; Oxford, 1866. Cf. R. L. Poole, *art. cit.*
3. Wood, *History and Antiquities of Oxford; College and Halls;* éd. Gutch, p. 139. Cf. R. L. Poole, *art. cit.*
4. Wood, *Fasti Oxonienses,* éd. Gutch, p. 28. Cf. R. L. Poole, *art. cit.*

4° Un opuscule très concis traite *De veritate et falsitate propositionis*.

5° Enfin, l'ouvrage le plus étendu du chancelier d'Oxford a pour objet les *Sophismata*. Il est consacré à la discussion d'une suite de trente-deux sophismes. L'étude d'un texte manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale[1] nous fait croire qu'une première rédaction contenait seulement trente sophismes; l'auteur aurait ajouté plus tard les deux derniers : *Necesse est aliquid condensari si aliquid rarefiat. — Impossibile est aliquid calefieri nisi aliquid frigefiat.*

L'imprimerie a reproduit, à plusieurs reprises, divers traités d'Hentisberus; mais une seule édition les réunit tous; en même temps, elle donne certains commentaires importants qu'ils ont provoqués, au XV[e] siècle, en Italie; cette édition, à laquelle nous aurons constamment à nous référer, fut imprimée à Venise en 1494[2].

Au début du traité *De insolubilibus*, qui ouvre les *Regulæ*, Heytesbury énumère[3] trois opinions relatives à la nature des sophismes; ces opinions, il n'en nomme pas les auteurs, car aucun nom ne se trouve jamais sous sa plume; mais Gaëtan de Tiène, commentant les *Regulæ*, nous fait connaître ces noms[4] : « La première de ces positions, dit-il, est celle de Suisset; la seconde est admise par Dulmenton, la troisième est de Richard Clienton en ses *Sophismata*. »

Suisset, Dulmenton, Richard Clienton, voilà donc trois noms de logiciens qui furent, à n'en pas douter, parmi les

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16134; fol. 81, col. a, à fol. 146, col. a.

2. *Tractatus* gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso. — Regule eiusdem cum sophismatibus. — Declaratio* gaetani *supra easdem. — Expositio litteralis supra tractatum de tribus. — Questio* messini *de motu locali cum expletione* gaetani. — *Scriptum supra eodem* angeli de fosambruno. — Bernardi torni *annotata supra eodem.* — Simon de lendenaria *supra sex sophismata.* — Tractatus hentisberi *de veritate et falsitate propositionis. — Conclusiones eiusdem.* — Colophon : Expliciunt probationes conclusionum acutissimi doctoris Gulielmi hentisberi una cum ceteris opusculis. ut in prima facie huius voluminis habetur. Que quidem omnia emendata ac in unum redacta fuere per preclarum virum dominum Joannem Mariam Mapellum vincentinum philosophum egregium accuratissimumque medicum. Impressa venetiis per Bonetum locatellum bergomensem : sumptibus Nobilis viri Octaviani scoti Modoetiensis. Millesimo quadringentesimo nonagesimo quarto sexto Kalendas iunias.

3. Hentisberi *De insolubilibus;* éd. cit., fol. 4, col. c.

4. Gaetani de Thienis Vicentini *In regulas Gulielmi Hesburi recollecte;* éd. cit., fol. 7, col. c.

prédécesseurs d'Heytesbury. Que savons-nous de ces hommes experts en subtile dialectique?

« Ce Clienton nous est totalement inconnu, » écrit Prantl[1]. Prantl était mal renseigné; nous possédons le texte manuscrit des *Sophismata* auxquels Heytesbury et Gaëtan de Tiène faisaient allusion; à la vérité, l'auteur se nommait Clymeton et non Clienton. Le scribe qui, après avoir copié les *Sophismata* d'Albert de Saxe, et avant de reproduire les derniers *Sophismata* d'Heytesbury, a transcrit les *Sophismata* de Clymeton, en un cahier aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale[2], se nommait Jean; il a pris soin de dater sa copie, non sans ambiguïté, d'ailleurs; il la termine, en effet, en ces termes :

*Et sic est finis horum sophismatum scriptorum per manum cujusdam Johannis C. Et fuerunt completa die lune post dominicam septuagesime anno domini* M° CCC° LXXXIXI° (sic).

*Explicit hoc totum; pro pena da mihi potum.*

*Expliciunt sophismata Clymetonis, Deo gratias, per manum cujusdam Johannis.*

Ce Clymeton Langley (c'était, paraît-il, son véritable nom) fut célèbre en la Scolastique du xv^e^ siècle et du commencement du xvi^e^ siècle; l'Écossais Jean Majoris, régent du Collège de Montaigu au début du xvi^e^ siècle, le place[3] au nombre des illustrations de l'Université d'Oxford. « Cette Université, dit-il, a donné autrefois des philosophes et des théologiens très célèbres, tels que Alexandre de Halès, Middilton[4]; Jean Duns, le Docteur Subtil; Ockam, Adam Hibernicus, Ro. Holkot, Bokinkam, Eliphat, Climiton Langley, Jean Roditon, le moine anglais; Suisset, le calculateur très pénétrant; Hentisber, le dialecticien très exercé; Strodus, Bravardin et une foule d'autres. »

1. Carl Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande*, IV^ter^ Bd., p. 90.

2. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16134; fol. 56, col. b, inc. : Ad utrumque dubitare potentes facile speculabuntur verum et falsum...; fol. 73, col. a, des. : Per hoc satis faciliter potest ad alia insolubilia, in quocunque fuerint genere, respondere.

3. *Historia maioris britanniæ, tam Angliæ quam Scotiæ, per* Ioannem Maiorem, *nomine quidem Scotum, professione autem Theologum, e veterum monumentis concinnata.* Vænundatur Iodoco Badio Ascensio. In fine : Ex officina Ascensiana ad Idus Aprilis MDXXI. Lib. I, cap. V, fol. VIII, recto.

4. C'est-à-dire Richard de Middleton.

De Climiton Langley, comme ils le nomment après Jean Majoris, Conrad Gesner[1] et Pitse[2] font une courte mention. Ils le font vivre vers 1350 et lui attribuent, outre ses *Sophismata*, des *Replicationes scholasticæ* et un traité *De orbibus astrologicis*.

L'auteur qu'en France et en Italie on nommait Dulmenton se nommait en réalité Jean de Dumbleton.

Au Collège de Merton[3], à Oxford, se trouve, dès 1324, un Thomas de Dumbleton; mais le nom de Jean de Dumbleton n'apparaît pas avant 1331 sur les registres de ce Collège. Le 27 septembre 1332, Jean de Dumbleton est présenté pour la cure de Rotherfield Peppard, près Henley, en l'archidiaconé d'Oxford; en 1334, il résigne cette charge. En 1338 et en 1339, nous le voyons prendre part à des assemblées du Merton College[4]. En février 1340 (1341 style actuel), il est nommé parmi les premiers fellows de Queen's College, aux statuts originaux de ce collège. Nous le retrouvons de nouveau, en 1344 et 1349, au Collège de Merton.

De Jean de Dumbleton on cite et possède deux traités qui n'ont jamais été imprimés.

L'un de ces traités, intitulé *De logica intellectuali*, est conservé en manuscrit au Merton College d'Oxford.

L'autre, qui fut le plus célèbre, a pour titre *Summa logicæ et naturalis philosophiæ* ou bien encore *Summa de logicis et naturalibus;* partagé tantôt en neuf livres, tantôt en huit livres, il est conservé en manuscrit en diverses bibliothèques d'Oxford, notamment au Merton College et au Magdalen College; un manuscrit de Magdalen College lui donne le titre, peu conforme au contenu, de *Summa de theologia major*.

Le nombre des manuscrits de la *Summa* de Dumbleton que l'on trouve dans les bibliothèques anglaises témoigne de la vogue dont cet ouvrage a joui au XIVe siècle.

1. *Bibliotheca universalis,...* authore Conrado Gesnero Tigurino doctore medico. Tiguri, apud Christophorum Froschoverum, Mense Septembri, anno MDXLV.

2. Ioannis Pitsei Angli, S. Theologiae doctoris, Liverduni in Lotharingia, decani, *Relationum Historicarum de Rebus Anglicis Tomus primus*. Parisiis, apud Rollinum Thierry, et Sebastianum Cramoisy, via Iacobæa. MDCXIX, nº 560, p. 469.

3. R. L. Poole, art. *Dumbleton (John of)* in *Dictionary of National Biography*, edited by Sidney Lee; vol. XVI, p. 146.

4. Thorold Rogers, *History of Agriculture and Prices*, vol. II, pp. 670-674; Oxford, 1866. — Cf. R. L. Poole, *art. cit.*

Cette vogue s'étendit jusqu'au résumé de cette *Somme* qui fut fait, plus tard, par John Chilmark.

John Chilmark[1] fut membre du Collège de Merton et maître ès arts; un compte, conservé dans les archives de l'Exeter College, à Oxford, nous apprend[2] qu'en 1386, on lui paya dix shillings « *in parte solutionis scolarum bassarum iuxta scholas ubi Scammum situatur in medio* ». Entre Merton College et Exeter College, il se faisait un continuel échange de professeurs; en 1386, John Chilmark, membre de Merton, avait donné des leçons en des écoles qui dépendaient d'Exeter.

Les diverses bibliothèques d'Oxford possèdent, de John Chilmark, les textes manuscrits de divers ouvrages; l'un d'eux est intitulé : *Compendium de actione elementorum;* d'autres traitent *De motu*, *De augmentatione*, *De alteratione*. Or, le premier de ces écrits n'est qu'un résumé d'une partie de la *Somme* de Dumbleton; en un manuscrit de la Bodleian Library (cod. Digby 77), en effet, il porte ce titre : *Compendium de actione elementorum abstractum de quarta parte J. Dumbletoni.* Il serait intéressant de vérifier si les traités *De motu*, *De augmentatione*, *De alteratione,* ne sont pas, eux aussi, des extraits de la *Summa* de Dumbleton, car cette *Summa* contenait des chapitres ainsi intitulés.

Le manuscrit n° 16621 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale est un recueil de cahiers où, vers la fin du XIV$^e$ siècle, un élève de l'Université de Paris a consigné une foule de notes; le désordre de ces notes est grand et l'écriture en est tracée avec peu de soin; elles fournissent, cependant, de précieuses indications à qui prend patience de les déchiffrer; celui qui les a rédigées, en effet, y a réuni tous les renseignements qu'il avait pu recueillir sur les doctrines en vogue à l'École d'Oxford. Parmi ces renseignements se trouvent, en particulier, des extraits fort étendus de la *Summa* de Dulmenton ; c'est à ces extraits que nous avons dû, tout

1. R. L. Poole, art. *Chilmark either Chylmark (John)* in *Dictionary of National Biography* edited by Sidney Lee; vol. X, p. 257.

2. Wood, *History and Antiquities of the University of Oxford*, éd. Gutch, vol. II, pt. II, p. 742. — Cf. R. L. Poole, *art. cit.*

d'abord, la connaissance de certaines théories développées en cette *Somme*.

Cette connaissance, nous les avons pu compléter ensuite par la lecture du texte même de la *Somme*.

Ce texte, fort étendu, remplit cent quarante feuillets d'un manuscrit[1] de grand format, à deux colonnes, écrit sur parchemin, d'une écriture dont la forme indique la nationalité anglaise du copiste.

Au début du prologue, l'auteur présente son ouvrage aux lecteurs en quelques phrases où il trouve occasion d'amener le nom d'Oxford ; voici, en effet, quel est ce début[2] :

« *Plurimorum scribentium grati laboris dignique memoria particeps, ad mensuram mee facultatis doni, ex logicali materia communi et philosophica quandam summam, veluti spicarum dispersarum manipulum quoquomodo materiatum et incompositum recolatum, recolegi, nequaquam, tanto beneficio libato, ut remuneratione eadem munificum me arbitratus, verum moderatam discretionem non alta tenentibus et lectione potius privata contentis ut degestam utilemque sensui offeram*[3]. *Itineranti via recta Oxoniam tendens a pluribus edocetur, precisus pedum spacii numerus nequaquam ostenditur.* »

En ce même préambule, Jean de Dumbleton nous apprend que sa *Somme* est divisée en dix parties[4] : « *Hujus summule divisio decimembris.* » Mais le manuscrit que nous avons consulté en contient seulement neuf, soit parce qu'il est incomplet, soit parce que l'auteur n'a point terminé son ouvrage. A la fin de la neuvième partie et avant la table des chapitres, on lit[5] : *Explicit nona pars Magistri Johannis Dombilton.*

En énumérant les logiciens de l'École d'Oxford dont Guillaume Heytesbury discutait les opinions, avant de nommer Dulmenton et Richard Clienton, Gaëtan de Tiène avait cité Suisset. Ce nom était, dès l'époque de Gaëtan et, surtout, au

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16146.
2. Ms. cit., fol. 2, col. a.
3. Le manuscrit dit : *offendam*.
4. Ms. cit., fol. 2, col. a.
5. Ms. cit., fol. 141, col. a.

xv^e siècle et au xvi^e siècle, des plus connus en France et en Italie; autant et plus encore que celui d'Hentisberus, il évoquait la pensée de la subtile dialectique d'Oxford, si fort admirée des uns, si âprement dénigrée des autres. Cependant, du personnage qui portait ce nom, nous allons voir combien il est difficile de rien connaître de précis.

Le nom (ou le surnom) qu'il convient de lui attribuer n'est pas Suisset, mais Swineshead. Ce nom, que les manuscrits anglais orthographient souvent Swynshed, est devenu, sur le continent, d'abord Suincet, puis Suicet, Suisset, Suiseth, etc.

Le premier renseignement authentique que nous trouvions au sujet d'un personnage portant ce nom est le suivant[1]: En 1348, un Swineshead, membre du Merton College, est l'un des meneurs d'une émeute provoquée par l'élection du chancelier.

Un second renseignement nous est fourni par les textes manuscrits d'ouvrages composés par Swineshead[2]. On cite des *Quæstiones super Sententias* conservées à l'Oriel College; un traité, intitulé *Descriptiones motuum* ou *De motu cæli et similibus*, dont le Caius College garde un exemplaire; enfin, un livre *De insolubilibus* qui est celui auquel Gaëtan de Tiène faisait allusion.

Ce livre *De insolubilibus* n'est pas, sans doute, le seul écrit de Logique que l'auteur ait composé. En un manuscrit[3] dont le dernier feuillet est daté du 1^er mars 1378, la Bibliothèque Nationale possède, outre la *Logique* d'Albert de Saxe, outre le *De sensu composito et diviso* de Richard de Belingham et le *De prædestinatione* de Guillaume d'Ockam, un traité *De obligationibus*[4] à la fin duquel nous lisons[5]: *Et in hoc termi-*

1. Wood, *History and Antiquities of Oxford*, I, p. 448. — Cf. C. L. Kingsford, art. *Swineshead (Richard)* in *Dictionary of National Biography*, edited by Sidney Lee, vol. LV, p. 231.
2. C. L. Kingsford, *art. cit.*
3. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 14715 (ancien S. Victor 717).
4. Fol. 86, col. *c*, inc.: Cum in singulis secundum materiam subjectam sit certitudo querenda, primo Ethycorum... Fol. 90, col. *d*, expl.: Igitur male respondet, igitur non est *a*.
5. Ms. cit., fol. 90, col. *d*.

*nantur obligationes Reverendi Magistri Jo. Swiinsed de Anglia doctoris in sacra theologia.*

Si nous en croyons ce colophon, Maître Swineshead, auquel nous devons divers traités de Logique, aurait reçu le prénom de John.

Les cahiers de Philosophie[1] où un étudiant parisien a, vers la fin du XIVe siècle, copié des fragments de la *Summa* de Dulmenton, contiennent également des extraits nombreux et étendus d'un ouvrage que notre étudiant attribue à Suincet; à cet ouvrage, il donne constamment[2] ce titre: *De primo motore*. Il nous paraît probable que cet ouvrage ne diffère pas de celui auquel les manuscrits d'Oxford donnent comme titre *Descriptiones motuum* ou encore *De motu cæli et similibus*. Ce traité de Swineshead, qui se compose de huit *differentiæ*, porte, comme notre étudiant en a fait la remarque[3], sur un grand nombre de sujets qu'étudiait égalcment la *Summa* de Dumbleton.

Or, le dernier extrait de l'*Opus de primo motore* est suivi de cette mention[4]: *Explicit tractatus M. Rogero Suincet datus eximio.*

Le prénom de Swineshead ne serait donc plus Jean, mais Roger.

La solution la plus simple de cette contradiction consisterait, semble-t-il, à admettre qu'il y a eu deux Swineshead, un Jean Swineshead qui serait l'auteur des traités de Logique *De insolubilibus* et *De obligationibus*, et un Roger Swineshead qui aurait composé le *De primo motore*. On peut aussi admettre que ces divers ouvrages sont du même auteur et laisser au compte des copistes ces variations de prénom.

Ces variations, d'ailleurs, nous ne les avons pas encore toutes constatées.

Au commencement de son *Tractatus de reactione*[5], Gaëtan

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16621.
2. Ms. cit., fol. 13, v°; fol. 35, v°; fol. 64, v°.
3. Ms. cit., fol. 195, r°.
4. Ms. cit., fol. 84, v°.
5. *Habes solertissime lector in hoc codice libros Metheororum* Aristotelis Stagirite *peripatheticorum principis cum commentariis fidelissimi expositoris* Gaietani de Thienis *noviter impressos: ac mendis erroribusque purgatos. Tractatum de reactione. Et tractatum*

de Tiène dit: « *Nuper tractatus quidam in eadem materia recenter compilatus ad manus meas pervenit.* » De ce traité récemment compilé, il ne nomme pas l'auteur.

En ses commentaires à la Physique d'Aristote, Gaëtan discutant une opinion qui se trouve émise au même ouvrage en appelle[1] l'auteur *Calculator*, le Calculateur, sans mentionner le nom auquel il accorde ce surnom.

En ses commentaires aux *Regulæ* de Guillaume Heytesbury, Gaëtan de Tiène, qui a cité Suisset sans lui attribuer le surnom de Calculateur, cite, en un autre endroit[2], le Calculateur sans lui donner aucun autre nom.

Le nom que l'on accolait constamment, au xv<sup>e</sup> siècle et au xvi<sup>e</sup> siècle, à l'épithète de Calculateur, pour désigner l'auteur de l'ouvrage que Gaëtan avait été des premiers à discuter, c'est le nom de Suisset. Ainsi, en son opuscule *De distributionibus ac de proportione motuum,* qui fut imprimé pour la première fois en 1494, Alexandre Achillini cite[3]: « Thomas Braduardin et, à sa suite, Suiset le Calculateur et Nicole Orem. »

En effet, vers 1480[4], paraissait un ouvrage dénué de tout titre, mais qui portait ce colophon : « *Subtilissimi Doctoris Anglici Suiset Calculationum liber. Per Egregium Artium et Medicine Doctorem Magistrum Iohanem de Cipro diligentissime emendatus. foeliciter Explicit.* DEO GRATIAS. PADUE. »

Arsenal des subtilités auxquelles se complaisait alors la dialectique des Écoles, ce *Calculationum liber* répandait partout

*de intensione et remissione eiusdem* Gaietani. *Questiones perspicacissimi philosophi* Thimonis *super quattuor libros metheororum* (s. l. n. d.— ca. 1505).— Une seconde édition, donnée sous le même titre, porte le colophon suivant: Opuscula impressa fuerunt Venetiis nutu ac impendio heredum quondam nobilis viri domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis: ac sociorum. Anno salutis 1522. Die 20 Novembris.

1. *Recollecte* Gaietani *super octo libros physicorum cum annotationibus textuum.* Colophon : Impressum est hoc opus Venetiis per Bonetum Locatellum iussu et expensis nobilis viri domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis. Anno salutis 1496. Nonis sextilibus. Augustino Barbadico Serenissimo Venetiarum Duce. Fol. 41, col. d.

2. *Tractatus* gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...* Venetiis, 1494, fol. 29, col. b.

3. Alexandri Achillini Bononiensis *Opera omnia.* Venetiis, apud Hieronymum Scotum, MDXLV, fol. 185, col. c.

4. L'exemplaire que je possède porte, en marge de l'une de ses pages, des annotations et des dessins d'un étudiant que l'analyse du mouvement local ennuyait. Parmi ces annotations, se lit celle-ci : *Anno domini* MCCCCLXXXI° *die* XVI° *Decembris;* c'est la date du jour où elles furent tracées.

la renommée de Suisset le Calculateur. Il fut réimprimé en 1488[1], en 1498[2], en 1520[3].

Or, les titres des éditions de 1488 et de 1520 donnent à Suisset le Calculateur le prénom de Richard; le colophon de l'édition de 1520 transforme ce prénom en celui de Raymond. Jean, Roger, Richard, Raymond, entre ces quatre prénoms, les biographes de Swineshead n'auront que l'embarras du choix, mais cet embarras sera grand.

C'est l'ouvrage de Raymond Suiseth que le dominicain Isidoro Isolani cite à la fin du *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe dont il vient de donner une nouvelle rédaction[4]. Louis Vivès accuse[5] l'Anglais Roger Suicet d'avoir donné de grands développements aux calculs dont il a horreur. Au xvi[e] livre *De Subtilitate*, Cardan classe les génies dont s'honore

1. Subtilissimi Anglici Doctoris Ricardi Suiseth. *Opus aureum calculationum.* Papie, 1488. En son *Repertorium bibliographicum* (vol. II, pars II, p. 368, col. a, n° 15137), Hain cite cet incunable sans l'avoir vu. Au *Guide du Libraire et de l'Amateur de livres* (5e édition, t. V, 1864; col. 587), Brunet cite l'édition de 1498 comme la première édition datée; il regarde donc celle de 1488 comme n'existant pas.

2. *Calculationes* Suiseth Anglici. Colophon : Subtilissimi doctoris anglici Suiseth Calculationum liber. Per egregium artium et medicine doctorem magistrum Ioannem tollentinum veronensem diligentissime emendatum foeliciter explicit. Papie per Franciscum gyrardengum. MCCCCLXXXXVIII. die IIII. Ianuarii.

3. *Calculator.* Subtilissimi Ricardi Suiseth Anglici *calculationes noviter emendate atque revise. Questio insuper de reactione juxta Aristotelis sententiam et commentarios.* Colophon : ... Magistri Raymundi Suiseth noviter impressus. Venetiis aere ac sollerti cura hæredum Octaviani Scoti et sociorum 1520. (D'après Brücker in : Jacobi Bruckeri *Historia critica Philosophiae*, tomus III, Lipsiae, MDCCXLIII, p. 852).

Brunet *(loc. cit.)* cite un extrait du colophon de cette édition : Explicit questio de reactione edita ab ... domino Victore Trincavello ... noviter impresse Venetiis ere ac sollerti cura heredum Octaviani Scoti ... ac sociorum anno ... millesimo quingentesimo vigesimo decimo Kal. Aprilis.

4. *De velocitate motuum. Preclara dogmata de omnium motuum velocitate; ingenuo Epitomate digesta a fratre* Isidoro de Isolanis Mediolanense : *ordinis predicatorum.* Colophon : Expliciunt proportiones fratris Alberti de Saxonia ordinis predicatorum breviate. Qui a Thoma berduardi excipiens a nobis est breviatus : nihil minus : sed aliquid amplius dicentes. Scito quod hunc Thomam vocat Raymundus Suiseth calculator in tractatu primo de intensione et remissione : Venerabilem magistrum Thomam de Berduerdino : cujus dicta veneratur et recipit. — Cet ouvrage, avec divers autres opuscules d'Isidoro Isolani, est adjoint à l'ouvrage qui a pour titre : *Clarissimi sacre Theologie doctoris Fratris* Pauli Soncinatis *vite regularie ordinis predicatorum : Divinum Epitoma Questionum in quatuor libros Sententiarum a principe Thomistarum Joanne Capreolo Tholosano disputatarum. His additis : que idem morte preventus perficere nequivit; per fratrem* Isidorum de Isolanis Mediolanensem *ejusdem predicatorie professionis.* — Colophon : ... Lugdunique exactissima cura impressum per solertem virum Joannem Crespinum Anno domini Mcccccxxviij.

5. Joannis Ludovici Vivis *De causis corruptarum artium liber V : De philosophiæ naturæ, medicinæ et artium corruptione;* Brugis, MDXXXI (Jo. Ludovici Vivis *Opera*, Basilæ, MDLV; tomus I, pp. 412-413).

l'humanité; le troisième rang est occupé par Euclide, par Duns Scot et par l'Écossais « Jean Suisset que le vulgaire nomme le Calculateur ».

Conrad Gesner[1] et John Leland[2], qui n'ont, sur notre auteur, d'autre document que les diatribes de Louis Vivès, le nomment Roger Suicet; Leland parle de Swineshead[3], membre du Merton College et commentateur de Pierre Lombard; mais il n'identifie pas ce *Suineshevedus* à *Rogerus Suicetus;* seul, l'éditeur qui a dressé la table de son ouvrage a indiqué[4] cette assimilation comme probable.

L'identité de Roger Suiset, Suicet ou Suinset avec Swinsete ou Suinshed est admise par Gabriel Naudé[5], par Visch[6], par Pitse[7], par Bale[8], par Fabricius[9]. De ce Roger Swineshead ils font, on ne sait trop par quel renseignement, un moine cistercien.

Le prénom de Jean, que Cardan donnait au Calculateur, trouve quelques autres partisans[10]; mais c'est du « très subtil anglais Richard Suisset » que Casaubon se félicite[11] d'avoir pu lire, à Oxford, les *Calculationes;* Brücker, qui a consacré au Calculateur un article extrêmement documenté[12], se flatte d'avoir établi que le prénom de cet auteur était bien Richard; les auteurs du *Dictionary of National Biography* ont adopté cette opinion[13].

1. *Bibliotheca universalis...* authore Conrado Gesnero; Tiguri, MDXLV; p. 588, recto.
2. *Commentarii de Scriptoribus Britannicis,* auctore Joanne Lelando Londinate. Tomus secundus, Oxonii, MDCCIX; p. 382, cap. CDXXXI. De Rogero Suiceto.
3. Leland, *Op. laud.,* tom. II, p. 373, cap. CDXVI. De Suineshevedo.
4. Leland, *Op. laud.,* index, art. Rogerus Suicetus.
5. Naudæus, Additiones ad *Historiam Ludovici XI,* p. 214.
6. Car. de Visch., *De Scriptoribus Ordinis Cisterciensis,* p. 292.
7. Ioannis Pitsei Angli *Relationum Historicarum de Rebus Anglicis Tomus primus,* Parisiis, MDCXIX; n° 575, p. 477.
8. *Scriptorum illustrium Maioris Brytaniæ* (sic), *quam nunc Angliam et Scotiam vocant: Catalogus...* Authore Ioanne Baleo. Basileæ, MDLIX. Pars I, Centuria sexta, cap. II: Rogerus Swinsete, p. 456.
9. Jo. Alberti Fabricii Lipsiensis *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis.* Tomus V; Florentiæ, MDCCCLVIII; p. 418: Rogerius Suiset.
10. Vossius, *De Scientiis mathematicis,* cap. XVIII, p. 78.
Gaddius, *De Scriptoribus non-ecclesiasticis,* t. II, p. 326.
11. Wolfius, *Casauboniana,* p. 24.
12. Jacobi Bruckeri *Historia critica Philosophiae,* Tomus III, Lipsiæ, MDCCXLIII; p. 849.
13. C. L. Kingsford, art. *Swineshead (Richard)* in *Dictionary of National Biography* edited by Sidney Lee; t. LV, p. 231.

Jean, Roger, Raymond ou Richard Swineshead fut, grâce à l'ouvrage intitulé *Calculationes,* l'un des hommes les plus célèbres, les plus admirés, les plus décriés au xv[e] et au xvi[e] siècle; sa subtilité était portée aux nues par les adeptes de la Dialectique d'Oxford et de Paris; ses méticuleuses chicanes, les *quisquiliæ Suiceticæ*, excitaient jusqu'à la fureur l'aversion que les Humanistes professaient pour les querelles stériles des Écoles. Et longue fut la vogue des *Calculationes*, puisque Leibniz leur fit encore l'honneur d'en écrire à Wallis[1] et de souhaiter qu'on les réimprimât[2].

Or ce *Calculationum liber*, cet *Opus aureum calculationum*, ces *Calculationes* qui valurent une renommée si grande à Swineshead surnommé le Calculateur, ne portaient pas le titre de *Calculationes* et n'avaient pas Swineshead pour auteur.

Aucun des livres que nous avons lus ne signale l'existence du texte manuscrit du traité qui fut imprimé sous ce titre; de ce texte, cependant, il existe un exemplaire, à notre connaissance; cet exemplaire est conservé, sous le n° 6558, au fonds latin de la Bibliothèque Nationale; écrit à la fin du xiv[e] siècle ou au commencement du xv[e] siècle, ce texte ne diffère que par d'insignifiantes variantes de celui qui fut imprimé vers 1480.

Or, à la fin de ce traité[3], le scribe qui l'a copié a écrit ceci : « *Explicit tractatus datus a Magistro Riccardo de Ghlymi Eshedi.* » Plus tard, une autre main a ajouté : « *De intensione et remissione formarum, de actione et reactione, et de velocitate et tarditate motus.* »

Les lettres *hly* qui figurent dans le mot *Ghlymi* sont surmontées d'un trait horizontal, indice assuré d'une abréviation. Quel est le nom complet qu'il conviendrait de substituer au mot abrégé Ghlymi? Nous n'avons pu le deviner, et bien d'autres avant nous n'ont pas été plus heureux. Au verso du premier folio (non numéroté), trois lecteurs ont, successivement, reproduit le titre du traité qui allait suivre. Le premier a simplement écrit :

*Tractatus de intensione et remissione per Riccardum.*

1. Lettre de Leibniz à Wallis (Jo. Wallisii *Opera,* t. III, p. 673).
2. *Leibniziana,* p. 42. — Cf. Brücker, *Op. laud., loc. cit.*
3. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6558, fol. 70, col. c.

Le second a mis :

*De intensione et remissione etc. Riccardi de Ghlymi Eshedi.*

Le troisième, plus prolixe, a composé ce titre :

*Tractatus de intensione et remissione formarum, de actione et reactione, de velocitate et tarditate motus per Magistrum Ghlymum Eshedum editus.*

Les deux derniers ont, d'ailleurs, reproduit le trait horizontal tracé au-dessus des lettres *hly*.

L'abréviation que ce trait signale, les auteurs du Catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque Royale ne sont pas parvenus, non plus, à l'expliciter, car le manuscrit dont nous parlons est décrit par eux en ces termes : *Codex membranaceus, quo continetur Richardi de Ghlymi Eshedi tractatus de intensione et remissione formarum, de actione et reactione, de velocitate et tarditate motus. Is codex decimo quarto sæculo videtur exaratus.*

A ce traité, donc, il semble que l'auteur n'ait donné aucun titre, et que les premiers lecteurs n'aient pas songé à celui de *Calculationes;* de plus, si le prénom de l'auteur était Richard, comme l'ont admis certains imprimeurs, son nom n'était point Swineshead.

D'ailleurs, la comparaison de cet ouvrage au traité *De primo motore* qui, lui, est incontestablement de Swineshead, montre, au premier coup d'œil, que ces deux ouvrages ne sauraient être du même auteur. Le traité de Riccardus de Ghlymi Eshedi porte sur des questions qui, toutes, sont également examinées dans le traité de Swineshead; un même auteur n'écrit pas deux livres qui portent si visiblement sur les mêmes objets et qui diffèrent si complètement dans tout le détail de la rédaction. L'œuvre composée par Riccardus de Ghlymi Eshedi appartient à la famille dont le *De primo motore* de Swineshead, dont la *Summa* de Dumbleton sont les types; mais elle semble bien avoir été écrite après les ouvrages de Swineshead et de Dumbleton; on y peut, en particulier, noter de manifestes emprunts au traité *De difformitate qualitatum* de Nicole Oresme; la lecture du *De primo motore* et de la *Summa* ne nous révèle aucun emprunt de ce genre.

D'ailleurs, un juge particulièrement compétent en la matière, Pierre Pomponat, et qui, au début du XVI[e] siècle, écrivit, comme nous le verrons, plusieurs traités sur les doctrines de Guillaume Heytesbury et du Calculateur, a fort bien discerné que celui-ci avait dû venir après celui-là : « La seconde raison, et la plus puissante de toutes, dit-il quelque part[1], était celle qui a été apportée par le Calculateur, bien qu'avant lui (comme je le crois), Hentisberus ait donné cette même raison ; il [le Calculateur] semblait suivre, en effet, un parti qui avait déjà été tenu, tout en étant mû en même temps par des motifs contraires, comme on le pouvait déduire assez manifestement. »

Nous avons tenté de découvrir quelques renseignements au sujet de ce Riccardus de Ghlymi Eshedi dont l'ouvrage, sous le faux nom de Suiseth le Calculateur, était appelé à une si grande vogue; tous nos efforts ont été vains. A peine osons-nous signaler un rapprochement qui nous semble fort douteux ; la bibliothèque de Charles VI contenait un traité d'Astrologie[2] intitulé : *Summa Eshilde Anglici de judiciis;* faut-il identifier *Eshilde* et *Eshedi?*

Clymeton, Dumbleton, Swineshead représenteront, pour nous, l'opinion de l'École d'Oxford un peu avant le temps où Guillaume Heytesbury y développa la subtile agilité de sa Dialectique; un écrit anonyme nous fera connaître la pensée d'un disciple de ce logicien.

Sous le titre de *Tractatus de sex inconvenientibus,* dont l'adaptation au sujet de l'ouvrage nous échappe, cet écrit anonyme a été imprimé; il l'a été à Venise, en 1505, en un recueil où se rencontre le *Tractatus de latitudinibus formarum* inspiré de

1. Petri Pomponatii Mantuani *Tractatus de reactione*, sect. I, cap. XIV (Petri Pomponatii Mantuani. *Tractatus acutissimi, utilissimi, et mere peripatetici. De intensione et remissione formarum ac de parvitate et magnitudine. De reactione. De modo agendi primarum qualitatum. De immortalitate anime. Apologie libri tres. Contradictoris tractatus doctissimus. Defensorium autoris. Approbationes rationum defensorii, per* Fratrem Chrysostomum *Theologum ordinis predicatorii divinum. De nutritione et augmentatione.* Colophon : Venetiis impressum arte et sumptibus hæredum quondam domini Octaviani Scoti, civis ac patritii Modeotiensis : et sociorum. Anno ab incarnatione dominica MDXXV calendis Martii. Fol. 26, col. d.).

2. *Inventaire de la bibliothèque du Roi Charles VI fait au Louvre en 1523 par ordre du Régent, Duc de Bedford.* Paris, 1867; p. 187, n° 721.

Nicole Oresme; au § XIX, nous avons donné la description de cette édition.

Ce n'est pas cette édition, mais deux textes manuscrits, que nous avons consultés.

De ces deux textes manuscrits, il en est un qui nous renseigne plus complètement que l'autre sur l'ouvrage qu'il reproduit.

Ce premier texte se trouve en un recueil de pièces [1] qui ont toutes été composées par des maîtres de l'Université d'Oxford; vraisemblablement, si l'on en juge par l'orthographe des noms propres, le copiste ou les copistes étaient Anglais.

En ce recueil, le traité qui nous occupe n'a pas de titre; il débute d'emblée [2] par cette question : *Utrum in generatione formarum sit certa ponenda velocitas*. En son état actuel, d'ailleurs, il est incomplet; il s'arrête brusquement au milieu d'une question [3] et l'appel qui suit les derniers mots [4] permet de constater l'absence du cahier qui devait suivre. Mais au moment où le recueil a été constitué, le traité était complet, et le copiste avait composé une table des matières [5] qui nous en fait connaître le contenu. L'ouvrage entier comprenait onze questions; en chacune des quatre premières s'inséraient, en outre, sous le titre d'articles, des questions subsidiaires qui y formaient comme des parenthèses. Ce que nous possédons aujourd'hui renferme les quatre premières questions et une partie de la cinquième; ce n'est guère que la moitié de l'ouvrage, puisque ce fragment prend fin avec le fol. 48 et que la dernière question, la table nous l'apprend, commençait au folio 82.

L'autre exemplaire manuscrit possédé par la Bibliothèque Nationale [6] est bien loin de combler cette vaste lacune; il a été copié sur un texte où elle existait déjà; le copiste, désireux de ne reproduire que des questions complètes, a supprimé le

1. Bibliothèque Nationale, fonds latin, ms. n° 6559 (*olim* Colbert. 2094, Regius $3811_2$).

2. Ms. cit., fol. 1, col. a.

3. Ms. cit., fol. 48, col. d.

4. Cet appel est : *in movendo orbes;* le fol. 49, qui portait dans le recueil complet la pagination 109, commence par ces mots : *et per consequens*.

5. Ms. cit., fol. 194, verso.

6. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6527.

début de la cinquième question et n'a gardé que les quatre premières. Il a disposé ses titres de telle sorte que les articles subordonnés aux questions paraissent avoir la même importance que les questions mêmes. Aussi, sous le titre: *Incipit tabula questionum 6 inconvenientium*, un copiste, donnant le même rang aux articles et aux questions, a-t-il énuméré seize questions groupées quatre par quatre sous ces titres: *De generatione. De alteratione. De quantitate. De motu locali.* Poussant plus loin l'erreur, le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque Royale a nommé l'ouvrage en question : *Tractatus de sexdecim inconvenientibus*. Plus exactement, le scribe qui l'avait copié avait donné le titre véritable en cet étrange *explicit:*

*Explicit tractatus de sex inconvenientibus.*
*Finito libro sit laus et gloria Cristo.*
*Dabitur pro pena scriptori pulchra puella.*

Ce copiste n'était point Anglais comme celui auquel nous devons le premier texte; il a estropié plusieurs des noms propres anglais qu'il rencontrait sous sa plume; parfois même, il les a supprimés.

Le texte imprimé du *Tractatus de sex inconvenientibus* est-il plus complet que les textes manuscrits que nous avons lus? C'est ce dont nous n'avons pu nous assurer.

Que le traité *De sex inconvenientibus* émane de l'École d'Oxford, cela se voit clairement par ce fait que cette École et les maîtres qui y étaient en honneur se trouvent seuls cités par l'auteur.

« S'il faut, dans le mouvement d'altération, définir une certaine vitesse, dit-il[1], cette vitesse doit être prise en raison des latitudes des intensités, comme l'admettent l'École d'Oxford et Aristote au VIIe livre des Physiques, comm. 41. C'est cette supposition... qu'il faut, je crois, regarder comme préférable aux autres, et la vérité même la préfère. » L'autorité de l'École d'Oxford est ici traitée sur le même pied que celle du Philosophe.

1. *Tractatus de sex inconvenientibus.* Quæst. II : Utrum in motu alterationis velocitas sit signanda vel tarditas. Bibl. Nat., fonds latin, ms. nº 6559, fol. 14, col. b.

Plusieurs fois sont invoquées[1] les opinions embrassées par Maître Thomas Bradwardine en son *Traité des proportions*. Nous apprenons, d'ailleurs, que les théories de Mécanique ébauchées en ce traité avaient été développées par d'autres maîtres ès arts, notamment par un certain maître Adam Pipewell ou de Pippewell[2].

Non seulement, l'auteur du traité *De sex inconvenientibus* a écrit à l'École d'Oxford, mais il y a écrit après Magister Willelmus Hethysbyry dont il cite le traité *De motu*[3]; qu'il ait été disciple de ce subtil logicien, on le peut supposer lorsqu'on lit les épithètes admiratives dont il entoure[4] le nom de ce Maître: « *Unus solemnis Magister, potissimus et famosus Hethysbyry.* »

L'un des manuscrits de la Bibliothèque Nationale où se trouve le *Tractatus de sex inconvenientibus*, renferme, en outre, le *Tractatus de proportionibus* de Thomas Bradwardine, puis une série[5], d'ailleurs incomplète[6], de onze questions dont les sujets ressortissent au *De generatione et corruptione;* les dix premières questions ne portent aucun nom d'auteur, mais la onzième se termine par ce colophon[7]: *Et sic finitur questio prima Magistri Willelmi de Colymgam Oxoniensis.* A la suite de cette question, on lit une exposition du texte d'Aristote qui ouvre le premier livre des *Physiques* et auquel Averroès a consacré son premier commentaire sur cet ouvrage; ce nouveau fragment porte, à son tour, le colophon suivant[8]: *Et sic finis est questionum Colligham cum expositione commentarii primi primi Phisicorum.* La rédaction de ce dernier colophon, non moins que la lecture des onze questions relatives au *De generatione et corruptione* d'Aristote, nous a convaincu qu'elles étaient toutes du même auteur, de ce Guillaume Colligham ou

1. Ms. cit., fol. 28, col. c, et fol. 34, col. b.
2. Ms. cit., fol. 28, col. c, et fol. 33, col. b. — Le ms. n° 6527 du fonds latin de la Bibl Nat. écrit, la première fois (fol. 158, col. c): *Magister Adam Palpavie,* et la seconde fois (fol. 161, col. c.): *Magister Adam.*
3. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6559, fol. 36, col. a.
4. Ms. cit., fol. 22, col. c.
5. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6559, fol. 61. col. a à fol. 153, col. b.
6. L'appel qui se trouve au bas du fol. 132 (verso) ne correspond pas aux mots qui commencent le fol. 133; il manque là un ou plusieurs cahiers.
7. Ms. cit., fol. 153, col. b.
8. Ms. cit., fol. 190, col. c.

de Colymgam, maître ès arts de l'Université d'Oxford; seulement, le désordre des copistes a fini par mettre la première au dernier rang. Ces questions ne sont pas sans analogie avec diverses parties du *De primo motore* de Swineshead ou de la *Summa* de Dumbleton; elles pourraient être contemporaines de ces deux ouvrages; en leur contenu, nous n'avons rien trouvé qui nous pût fournir, à cet égard, une indication; hors les noms d'Aristote et d'Averroès, le seul nom propre que ces fragments nous aient présenté est celui de *Lynconiensis*, c'est-à-dire de Robert Grosse-Teste, évêque de Lincoln; l'écrit de cet auteur sur les *Seconds analytiques* est mentionné deux fois[1] dans le commentaire relatif au début de la *Physique* d'Aristote.

P. DUHEM.

*(A suivre.)*

1. Ms. cit., fol. 162, col. c, et fol. 183, col. b.

# CADUTA
# DEL CONTE D'OLIVARES
### L'ANNO M.DC.XXXXIII

PAR LE P. IPPOLITO CAMILLO GUIDI
Ministre de Modène en Espagne.

---

Au cours de recherches récemment entreprises sur la littérature politique italienne et espagnole du XVII^e siècle, j'ai été très frappé de l'incurie avec laquelle ont procédé les historiens modernes des vingt-deux années du ministère d'Olivares et de la chute retentissante de ce favori en 1643 : événements considérables qui touchent presque au même degré les Espagnols et beaucoup d'Italiens. En réalité on ne connaît guère mieux aujourd'hui en Espagne la littérature qui concerne ces événements, et à laquelle ont collaboré des hommes politiques et des diplomates des deux pays, qu'on ne la connaissait il y a cent ans ou plus. Tout dernièrement encore, un érudit aragonais a publié dans le *Boletín* de l'Académie de l'Histoire de Madrid[1] une relation espagnole de la chute d'Olivares, et il ne s'est trouvé personne dans la docte compagnie pour l'avertir que de ce récit, considéré par lui comme unique en son genre, existent de très nombreux exemplaires manuscrits, et qu'en outre, loin d'avoir la valeur d'un ouvrage original, ce récit ne nous représente que la traduction d'un rapport diplomatique italien plusieurs fois imprimé au XVII^e siècle. L'éditeur, quoiqu'il ait eu connaissance d'un opuscule espagnol, du même titre que le sien, inséré dans le tome III du *Semanario erudito* de Valladares de Sotomayor, n'a pas vu ou n'a pas voulu voir

1. *La caida del Conde-Duque de Olivares. Un manuscrito inédito*, par D. Ricardo del Arco (*Boletín de la Real Academia de la Historia*, t. LVII (décembre 1910), p. 443 à 482.

que ces deux ouvrages n'en font qu'un, sauf que celui du *Semanario* fut volontairement altéré, afin de donner à croire que Quevedo l'avait écrit et, en outre, grossi de plusieurs pièces très suspectes. D. Ricardo del Arco s'est imaginé tout à fait à tort que la narration manuscrite, découverte par lui dans les archives d'une bourgade d'Aragon, devait avoir pour auteur un érudit bien connu du XVII^e siècle, D. Juan Francisco Andrés de Uztarroz, qui aurait « arrangé en forme de relation » des lettres reçues de Madrid relatives à la disgrâce du premier ministre. Or, le manuscrit de Sieso, près Huesca, ne nous fournit, je le répète, autre chose qu'un nouvel exemplaire, et un fort médiocre exemplaire, d'un texte très répandu sous sa forme première italienne et dans les diverses traductions qui en ont été faites soit en espagnol, soit en français. Mais avant de traiter en détail de cette *Caduta del conte d'Olivares*, j'estime utile de passer rapidement en revue quelques autres écrits qui ont trait à la politique suivie par le Comte-Duc pendant une partie de sa carrière, ou bien aux conséquences immédiates de sa chute.

Le premier a pour auteur D. Juan Antonio de Vera y Figueroa, comte de la Roca, diplomate, écrivain, généalogiste assez peu scrupuleux[1], mais que ses relations étroites avec Olivares renseignèrent sur les faits et gestes du ministre, qui lui communiqua certainement des documents importants dont quelques-uns prirent place dans son ouvrage intitulé *Fragmentos históricos de la vida de D. Gaspar Felipe de Guzman*, etc. Une très mauvaise édition de ces *Fragmentos* a été insérée dans le tome II du *Semanario erudito* et n'a pas peu contribué à les discréditer[2]. Si de nos jours un éditeur soigneux avait eu la

1. Voir *Memorial histórico español*, t. XVIII, p. VII et suiv. Au dire même d'un de ses parents, la probité du comte de la Roca laissait quelque peu à désirer : « Pero los regalos que hubieredes de hacer á cualquiera persona, procurareis no corran por su mano, porque se quedará con el dinero, que esta es la cuartana de este leon, y si mi conde no tuviera esto, hombre tan perfeto por lo valiente, por lo discreto y por lo cortesano, no le tiene toda Europa » (*Ibid.*, p. XV). Roca s'entendait particulièrement bien à cuisiner *(sazonar)* les preuves exigées pour l'admission dans un ordre militaire.

2. Cette édition, d'une extrême incorrection et tronquée en plusieurs endroits, ne nous livre même pas la date de la dédicace à Philippe IV qui se trouve dans les exemplaires manuscrits : Madrid, 1^er juillet 1628. L'ouvrage répond à cette date, sauf qu'on y peut noter quelques retouches postérieures ; par exemple, lorsque le comte de la Roca, parlant du fameux factotum d'Olivares, le valet de chambre Simón

pensée de nous donner un texte correct, muni d'une bonne annotation, de cet exposé des sept premières années du ministère d'Olivares, on se serait rendu compte de la valeur de ces *Fragmentos* où l'on pouvait trouver bien des choses qu'on a pris la peine de chercher ailleurs et, par exemple, dans une relation italienne dont l'auteur s'est certainement inspiré du comte de la Roca. On sait que Cánovas del Castillo, dans sa tentative de réhabilitation d'Olivares à laquelle est consacrée une partie de ses *Estudios del reinado de Felipe IV*[1], a beaucoup tiré parti d'une *Relation politique des actes du comte-duc d'Olivares,* etc., dont existent deux rédactions manuscrites, l'une italienne, l'autre espagnole, sans qu'il soit d'ailleurs parvenu à démêler le rapport qui les lie. Il a, entre autres, emprunté à cette relation un passage d'un rapport financier d'Olivares à son souverain qu'il estimait inédit et inconnu (*Estudios*, t. I, p. 325, et t. II, p. 499). Or, ce rapport s'étale tout au long dans les *Fragmentos* (t. II, p. 175 et suiv., du *Semanario erudito*)[2]. On sait aussi combien Cánovas, pour mettre en relief les grands projets de centralisation et d'unification de tous les États de la monarchie conçus par Olivares, s'est servi d'un mémoire de celui-ci qu'il croyait inédit et qui cependant avait été jadis aussi publié (en 1788) dans le tome XI, p. 162-224, du *Semanario erudito*[3], mais très à tort sous le nom de Galcerán Albanell,

Rodríguez, dit : « *En los años de privanza de su amo, en que debe de haber dado tres millones de audiencias*, ha crecido tan poco en nada que á su nombre siquiera no ha aumentado dos sílabas como el otro Simón del dialogo de Luciano, que, en mejorando fortuna, se llamó Simonides ». En 1628, Olivares n'était pas au bout de sa faveur et n'avait pas donné trois millions d'audiences.

1. Madrid, 1888, 2 vol. in-12, de la *Colección de escritores castellanos*.

2. Il a été republié depuis, d'après une copie de Simancas, par D. Manuel Danvila y Collado, *El Poder civil en España,* t. VI (Madrid, 1886), p. 151. — On sera moins surpris de voir le publiciste touche à tout D. Juan Pérez de Guzmán tomber dans les mêmes fautes d'ignorance bibliographique que Cánovas. Voir l'article superficiel et inexact, intitulé *La labor político literaria del Conde-Duque de Olivares*, dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos* d'août et septembre 1904, où divers mémoires d'Olivares sont cités d'après un ouvrage inédit, l'*Epitome de las historias de la gran casa de Guzman* de D. Juan Alonso Martínez Calderón, alors que cet auteur les a simplement empruntés aux *Fragmentos.* Pour le noter en passant, il est fâcheux que la direction de l'estimable *Revista* n'ait pas appris à M. Pérez de Guzmán qu'il faut éviter de dire l'*Archive National* de Paris et que le Catalogue des manuscrits espagnols du British Museum ne se nomme ni *Kalendar* ni *Kalendas.*

3. « Instruccion que se dio al señor Felipe Quarto, sobre materias del gobierno de estos reynos y sus agregados. » L'attribution de cet écrit à Albanell fut déjà combattue en 1789 par un D. José de Vega, dans une lettre adressée à l'éditeur du

précepteur de Philippe IV. Le mémoire en question a une incontestable importance; mais pour ce qui touche la question sur laquelle Cánovas insiste en premier lieu, on peut constater que tout l'essentiel du mémoire se lit déjà chez le comte de la Roca, qui a plusieurs pages très explicites et nourries sur la « grande pensée » *(gran pensamiento)* du Comte-Duc (*Semanario*, t. II, p. 228 et suiv.). Eh bien! jamais Cánovas dans son livre n'a fait seulement allusion aux *Fragmentos*. N'insistons pas. Il est fréquent en Espagne que des hommes politiques se découvrent sur le tard une vocation historique très prononcée. Animés d'une ardeur fébrile, on les voit alors réunir et compulser à la hâte des documents que leur procurent des bibliothécaires, des archivistes ou des copistes à gages, et cet amas de papier noirci devient bientôt le faisceau de preuves d'un mémoire, non moins hâtivement composé et écrit, qui ouvre à l'auteur improvisé les portes de quelque académie : d'enquête méthodique et de travail critique, pas l'ombre. Cánovas, certes, n'appartenait pas à cette catégorie d'historiens d'occasion. Il eut, lui, de tout temps, dès sa jeunesse, le goût de l'histoire; il écrivit de bonne heure, et des livres assez ambitieux, qu'il employa son âge mûr à corriger et à refaire. Les hautes fonctions qu'il occupa lui donnèrent les moyens de se former une fort belle bibliothèque historique, et il n'avait qu'un mot à dire pour faire surgir du fond des boutiques de libraires le livre rare, ou des archives les mieux closes le document inédit qu'il aimait être le premier à utiliser. Mais précisément parce qu'il disposait de tant de richesses difficilement accessibles, il en abusa un peu et se donna, vers la fin de sa vie, le plaisir assez puéril de se servir surtout de ce qui échappait à d'autres moins favorisés. De là vient que dans ses *Estudios* il lui arrive parfois de donner la préférence à des ouvrages de valeur très secondaire, parce que rares, et d'en négliger d'autres de plus grande importance, parce que connus et cités avant lui. Le pauvre comte de la Roca a payé sa trop grande notoriété; il a été sacrifié à des auteurs dont

*Semanario* (voir Torres Amat, *Memorias para ayudar á formar un diccionario crítico de los escritores catalanes*, Barcelone, 1836, p. 9).

le mérite consistait aux yeux de Cánovas à ne point avoir encore attiré l'attention de ses émules. En ce qui concerne toutefois la *Relation politique*, le mérite n'était qu'apparent, car un écrit dont toute la substance a passé dans le *Mercurio* de Vittorio Siri se classe parmi ceux qu'on consulte assez aisément, surtout quand, après le *Mercurio*, il a encore subi deux autres avatars dans une traduction portugaise de 1711 et une traduction française fort lue au XVIII[e] siècle, où Lesage s'est abondamment fourni d'histoire d'Espagne à sa façon : les *Anecdotes du ministère du comte-duc d'Olivarès, tirées et traduites de l'Italien du Mercurio Siry par M. de Valdory*[1].

L'original de cette *Relation politique* mise à profit par Cánovas est un mémoire italien intitulé *Vita* ou *Vita e politica del Conte Duca d'Olivares*, qui fut rédigé par un agent diplomatique italien vers la fin de sa mission en Espagne, laquelle, d'après ce qu'il dit, avait duré quatre ans: « Ritorno, lodato Dio, da Madrid alla patria, à presentarmi alli piedi di Vostra Serenità, doppo esser stato in quella corte cattolica per lo spatio di quattro anni coll' essercitio di quella carica che Vostra Serenità si compiacque d'honorarmi » (ms. de la Bibl. Nat. de Paris, Italien, 1358, fol. 2). D'un autre passage de ce récit relatif à la guerre de la succession de Mantoue, on peut déduire que cet agent doit être le même que celui auquel nous devons la *Caduta* et dont il sera parlé tout à l'heure. L'hypothèse, admise par le traducteur portugais et discutée par Cánovas, que la *Vita* représenterait une relation vénitienne, celle de Nicolò Sagredo, qui manque dans les archives de la Seigneurie[2], tombe par le fait que l'auteur s'adresse à un prince, ce que Siri avait déjà noté[3].

Au surplus je ne me propose pas d'insister ici sur cette *Vita* dont la composition offre certaines particularités qui

1. Paris, 1722, 1 vol. in-12.

2. *Relazioni degli stati europei lette al senato dagli ambasciatori veneti, serie I, Spagna*, vol. II, p. 125.

3. « Non sarà fuor di proposito, con l'occasione del trabocco d'un huomo sì autorevole .. di discrivere la nascita, la professione sua e l'arti con le quali fondasse da principio e poscia mantenesse per sì lungo corso d'anni questa sua smisurata potenza, trascrivendo noi più tosto che scrivendo, questi particolari *da una relazione della Corte di Spagna, che un valent' huomo presentò al suo ritorno sotto gli occhi del suo Prencipe* » (*Mercurio*, t. III, [Lyon, 1652,] p. 180).

demanderaient à être étudiées de près. Je me contenterai de dire : 1° que son auteur a certainement beaucoup puisé dans les *Fragmentos* du comte de la Roca, et 2° que la version espagnole que nous en possédons réclame un examen attentif à l'effet de déterminer en quoi et pourquoi elle diffère de l'original.

Ce qui vient d'être exposé de la façon assez peu critique dont Cánovas s'est comporté quant au choix des documents qui lui servirent à réhabiliter la politique d'Olivares ne tend pas à déprécier ses *Estudios*, fort intéressants malgré tout, malgré leur composition assez négligée, leur style lourd et pâteux. La lecture en demeure attachante, surtout parce qu'on y discerne l'homme d'État qui eut parfois à lutter avec des difficultés assez analogues à celles qu'Olivares rencontra sur sa route et qui mit à les résoudre quelque chose de l'entêtement autoritaire qu'on reprocha au favori de Philippe IV : l'auteur y traite de choses qu'il apprit à connaître par la pratique du gouvernement; ses jugements sentent le premier ministre responsable et non l'érudit enfoui dans ses paperasses. Un autre mérite des *Estudios* a été de nous délivrer de l'Olivares et du Philippe IV de roman-feuilleton ou d'opéra comique qui eurent si longtemps cours au XIX^e^ siècle, et de remplacer ces types convenus et usés par quelque chose de plus véridique et de plus sérieux : j'entends par un ministre assurément plein de défauts personnels et de préjugés, présomptueux et violent, mais doué de vues assez hautes, d'une puissance de travail fort rare en Espagne et d'une instruction non méprisable; puis par un roi faible assurément et sans grande portée d'esprit, mais très capable d'application et conscient de son rôle de souverain, beaucoup moins futile et dissipé qu'on ne l'a prétendu.

Pour se rendre un compte exact de ce que valent les *Estudios* de Cánovas et du progrès qu'ils ont fait faire à notre connaissance de la politique espagnole sous le règne de Philippe IV, il suffit de les comparer au piètre petit livre d'Adolfo de Castro, *El Conde-Duque de Olivares y el rey Felipe IV* (Cadix, 1846), recueil d'anecdotes découpées un peu partout

au hasard des lectures de l'auteur, qui, avec le cynisme dont il était coutumier, donne souvent pour sien ce qu'il emprunte littéralement à de mauvaises copies de documents non contrôlés. Voici, par exemple, en quels termes commence l'élucubration du publiciste gaditan :

Mi propósito es escribir la historia de un valido, que con su estraña ambicion fué causa de que España perdiese en Oriente los reinos de Ormuz, Hoa y Fernambuco y todos los que están en aquella amplísima costa : ademas del Brasil, las Islas Terceras, el reino de Portugal, el Principado de Rosellon, todo el ducado de Borgoña, fuera de Dola, Wiranzan y Esthin, Arras de Flandes, muchas plazas en el ducado de Lucemburg y Brusvik y en la Alsacia, y doscientos ochenta navios en las mares atlántico y mediterráneo.

Or, ce préambule est la reproduction textuelle d'un passage de la *Caduta* mise en espagnol tel qu'on le lit dans le *Semanario erudito* (t. III, p. 8) et dont Castro a respecté religieusement les plus monstrueuses balourdises : *Hoa* pour *Goa; principado de Rosellon* pour *condado de Rosellon; ducado de Borgoña* pour *condado de Borgoña; Wiranzan* pour *Besançon ; y Esthin, Arras de Flandes* pour *Hesdin y Arras en Flandes ; y Brusvik y en la Alsacia* pour *y Brissac en la Alsacia*. Le bon est que Castro ne cite qu'à la page 150 l'écrit contemporain qu'il avait découpé par tranches pour en parer sa narration et lui donner sans doute plus de couleur locale ! On n'oserait tout de même plus aujourd'hui en imposer au public à ce point.

Toutefois les procédés d' « amateurs » fleurissent ou fleurissaient naguères encore, même chez des historiens sérieux et intelligents, mais qui ne se rendent pas compte qu'avant d'écrire il importe de contrôler ses moyens d'information et d'opérer un classement rigoureux des témoignages dont on dispose. A cet égard, bien révélatrice est l'introduction que D. Francisco Silvela a mise à la correspondance entre Philippe IV et Marie d'Agreda[1], publication exécutée d'ailleurs avec soin et assez convenablement annotée. On y apprend,

1. *Cartas de la venerable madre Sor María de Agreda y del Señor Rey Don Felipe IV, precedidas de un bosquejo histórico por D. Francisco Silvela.* Madrid, 1885-86, 2 vol. gr. in-8°.

par exemple (p. 13, note 2) que les *Fragmentos* du comte de la Roca « *confirment* un fait déjà rapporté par Siri », alors que la relation reproduite par le compilateur italien *copie* les *Fragmentos*. Mieux encore : dans cette même note sont invoqués d'« autres papiers », c'est-à-dire une *Histoire du ministère du Comte-Duc*, publiée à Cologne en 1673; or, cette *Histoire* n'est qu'une traduction française des *Fragmentos !* Enfin, pour ce qui concerne la *Caduta*, cette relation italienne est indifféremment citée par Silvela d'après une traduction française de 1650 et d'après la version espagnole d'un manuscrit de Paris, etc., etc.

Après la *Vita*, et après la *Caduta* dont il va être parlé, il y a lieu de signaler encore cinq lettres en italien des 12, 18 et 25 mars, du 29 avril et du 9 mai 1643, qu'on trouve fréquemment dans les manuscrits de l'époque[1], et qui, vérification faite, ont été écrites par l'agent diplomatique modénais auquel nous devons la *Caduta*. Ces lettres substantielles rendent compte de ce qui se passa à la cour d'Espagne pendant les mois qui suivirent la chute d'Olivares. On voit par là que la part de l'Italie dans la littérature politique qui a trait au ministre de Philippe IV ne laisse pas d'être considérable.

En matière de littérature indigène, il y aurait premièrement à rééditer le pamphlet d'un D. Andrés de Mena contre Olivares, intitulé *Cargos contra el Conde-Duque, privado que fué de la Majestad Católica de Felipe el grande, escritos por un ministro residente en su corte*. On ne connaît guère ce factum que par l'édition in-4° de Madrid, *en la Imprenta Real*, 1643, où il est suivi de la réponse, due en réalité à Olivares lui-même, mais endossée par un homme de paille, l'ex-jésuite Juan de Ahumada, réponse qui porte le titre de *Nicandro o antidoto contra las calumnias que la ignorancia y embidia ha esparcido por desluzir y manchar las heroicas é inmortales acciones del Conde Duque de Olivares despues de su retiro*[2]. Très à tort,

1. Par exemple dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris, Italien 1358 et 1319, et fonds Dupuy, vol. 721.

2. L'histoire de ces deux factums a été assez mal et incomplètement exposée par Cánovas, Silvela et Perez de Guzmán. Les informations contemporaines à consulter,

on comprend assez généralement sous ce nom de *Nicandro* les deux morceaux, l'attaque et la riposte, mais ce nom, qui est celui du médecin grec Nicander, auteur d'un traité des contrepoisons, ne s'applique bien entendu qu'à la riposte. Il est à remarquer aussi que les *Cargos,* dans cette édition *en la Imprenta Real,* ont subi des coupures, comme l'attestent certaines répliques du *Nicandro* qui visent des accusations dont on ne trouve pas trace dans le premier écrit, notamment celle qui impute à Olivares des opinions hérétiques. Il y a donc eu probablement une édition isolée des *Cargos* antérieure à celle qui porte l'adresse *en la Imprenta Real*, 1643, comme il existe du *Nicandro* une édition primitive isolée en 15 feuillets in-folio. Les deux morceaux dans l'édition où ils sont réunis contiennent des phrases inintelligibles et des fautes typographiques qui semblent le fait d'un imprimeur non espagnol[1]. *Cargos* et *Nicandro* ayant une importance capitale pour l'intelligence de toute la gestion d'Olivares pendant ses vingt-deux ans de règne, on s'étonne que personne jusqu'ici n'ait eu l'idée d'en donner une bonne édition avec commentaire historique.

Resterait aussi à réimprimer en les expliquant plusieurs autres factums, satires, pasquinades dirigés contre le Comte-Duc, tels que *La Cueva de Meliso*, où, à côté de beaucoup de verbiage insipide, se glissent quelques données curieuses[2], la Complainte à Philippe IV, *Católica, sacra y real magestad*,

outre deux lettres de l'ambassadeur vénitien Nicolò Sagredo (*Relazioni*, t. II, p. 129), sont les lettres des Jésuites (*Memorial histórico*, t. XVII, p. 99, 104, 105, 110 et 157), et les *Avisos* de Pellicer (*Semanario erudito*, t. XXXIII, p. 29 et 39). N. Sagredo a écrit par inadvertance *Umena* pour *Ahumada* le nom de l'auteur avoué du second pamphlet. On trouve dans le *Semanario* deux éditions des *Cargos;* celle du tome XIX reproduit en l'abrégeant le texte de l'édition *en la Imprenta Real;* la version du tome XV, mise très à tort sous le nom de Quevedo, nous offre un texte également abrégé, mais où ont été introduits de longs passages traduits de la *Caduta*. Cf. *Obras completas de Don Francisco de Quevedo*, t. I (Sevilla, 1897), p. 395, où n'ont pas été notées les différences entre les deux versions. Diverses bibliothèques possèdent des copies isolées des *Cargos* et du *Nicandro*, qu'il conviendrait d'examiner.

1. M. Pérez de Guzmán dit que cette édition, dont l'adresse est fausse, semble avoir été faite à Lisbonne d'après l'original que saisit à Madrid le tribunal du Saint Office. Je ne sais sur quoi il fonde cette assertion.

2. Notamment une protestation assez vive contre l'emploi d'historiographe concédé par Olivares à l'Italien Virgilio Malvezzi : « Cuidando de tu fama Y su posteridad, de fuera llama Comprados coronistas A quien con rentas y favor asistas, Cuyas plumas serviles Te harán otro Alejandro, otro Aquiles », etc. (*Obras poéticas de Quevedo*, éd. Janer, p. 550).

en distiques d'*arte mayor*, et le *Pater Noster* attribués à Quevedo, puis une foule de chansons, romances, couplets satiriques, etc., dont une critique informée tirerait des renseignement précis. Il y aurait là de quoi occuper des hispanisants de tous pays qui contribueraient ainsi utilement par des travaux de détails bien conduits à la réfection au moins de cette période de l'histoire générale d'Espagne, dont la première assise doit être l'étude méthodique des sources. Cela vaudrait autant et même mieux que de se livrer à l'étude de dramaturges ou de poètes lyriques de quinzième ordre qui s'accommodent si bien de l'oubli auquel leur médiocrité les a justement condamnés !

Revenons maintenant à la *Caduta del conte d'Olivares*. Lorsque parut pour la première fois à Ivrée en 1644 l'écrit ainsi intitulé, on devait très bien connaître dans le monde des initiés en Italie l'auteur de cette brochure anonyme. Pour qui pénétrait un peu les secrets de la politique d'alors et les « intérêts des princes », l'attribution de la *Caduta* à l'envoyé de Modène en Espagne ne pouvait guère soulever de doutes. Or, cet envoyé, à l'époque dont il s'agit, était un religieux dominicain du nom d'Ippolito Camillo Guidi. Bientôt, comme il était à prévoir, on ne pensa plus aux polémiques suscitées par l'intervention d'Olivares dans les affaires de la Péninsule : le ministre tombé, les haines apaisées, il ne fut plus question de ce qui avait été publié sous le coup des événements pour ou contre le célèbre favori, et le nom de Guidi tomba dans un oubli profond parmi ses compatriotes : d'où vient que ce nom demeura si complètement ignoré des Espagnols. Mais au XVIII[e] siècle, la qualité de dominicain du P. Guidi éveilla l'attention des deux grands bibliographes de l'ordre de saint Dominique, les PP. Quétif et Echard, qui consacrèrent à ce religieux la notice suivante :

F. Camillus Guidi Italus patria et professione Mutinensis, vir rerum agendarum peritus, et in secretis aularum indagandis versutus et solers, a suo propterea Mutinæ principe ad aulam Hispanam legatus, ubi sub rege catholico Philippo IV eo titulo pluribus annis egit, scripsit stylo eleganti, sed nomine typothetæ suppresso

Caduta del Conte d'Olivares l'anno MDCXLIII per il P. F. Camillo Guidi Domenicano residente nella corte di Spagna per il Duca di Modena. Eporediæ 1644 in 4 pp. 56. Extat Paris. in Reg. O 388[1].

Plus tard, le savant Girolamo Tiraboschi, auteur de la *Biblioteca Modenese*, rédigea sur ce compatriote un article substantiel, où a été résumé tout ce qu'il nous importe de savoir sur le personnage et où la *Caduta* lui est non moins formellement attribuée que dans Quétif et Echard.

Guidi P. Ippolito Cammillo Modenese dell' Ordine de' Predicatori fu uno de' più celebri Predicatori, che avesse lo scorso secolo XVII. e predicò con istraordinario applauso nelle più illustri Città d'Italia. Giambatista Spaccini nella sua Cronaca Ms ne fa sovente menzione, e ne parla come d'uomo riputato il più eloquente oratore, che allor vivesse. Egli fu Teologo del Principe Alfonso figlio del Duca Cesare, e Confessore per qualche tempo del Duca Francesco I. Dal detto Duca Cesare fu mandato nel 1620. per gravi affari alla Corte di Spagna, ove pure fu molto onorato, e ne tornò poscia a' 25. di Gennajo del 1621. Indi venne di nuovo nel 1639. spedito a quella Corte col titolo di Residente, come si raccoglie da una lettera su ciò scritta dal Conte Tiburzio Masdoni a' 26 di Novembre del detto anno al Duca Francesco I., di cui era allora ministro in Roma, la quale con più altre lettere da esso scritte, e delle quali faremo uso altre volte, conservasi ora presso el Sig. March. Giambatista Cortese. Egli era ancora alla Corte di Madrid nel 1644., quando pubblicò l'opera, che in secondo luogo indicheremo, e passò poi Residente del Duca presso la Repubblica di Venezia, presso la quale godeva egli tanta stima, che per decreto di quel Senato, come notò lo Spaccini nella detta sua Cronaca sotto i 27 di Gennajo del 1635. avea avuto l'onorevol titolo di *Figlio di S. Marco*. Di lui si ha alle stampe.

I. *I Trionfi dello Spirito, Epitafio nell' Esequie di D. Eleonora d'Este Principessa di Venosa celebrate da' PP. Domenicani in Modena agli 8 Gennajo 1638. in 4.*

II. *La Caduta del Conte d'Olivarez. In Ivrea 1644, in 4.* Di lui parla con molta lode Vittorio Siri, dicendo [t. III, p. 49], ch' ei nella Corte di Spagna *si era reso celebre non meno per opinione di fiorita eloquenza, che per fama di destrezza ed attitudine ben grande nel maneggio de' più ardui affari di Stato.*

V. Quetif ed Echard Script. Ord. Praed. Vol. II, p. 536[2].

1. Quétif et Echard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, t. II (1721), p. 536*.
2. G. Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*, t. III (Modena, 1783), p. 45.

A dire vrai, la meilleure preuve que la *Caduta* appartient bien au P. Guidi nous est fournie par l'existence dans l'Archivio di Stato de Modène (Cancellaria Ducale. Carteggio degli ambasciatori ed agenti Estensi in Spagna, busta 53) de la dépêche originale adressée par Guidi à son prince, François I[er] d'Este, duc de Modène, le 27 janvier 1643. Grâce à l'aimable empressement de M. Amilcare Ramazzini, directeur intérimaire de ces archives, j'ai pu obtenir de la dépêche une exacte collation. Les différences principales qu'on note entre l'original manuscrit et l'édition princeps de la *Caduta* d'Ivrée 1644, indépendamment d'un nombre assez considérable de variantes de mots, portent sur quatre passages. La dépêche d'abord, au lieu de commencer par les mots *Illustrissimo Signore, La strana metamorfosi*, etc., a l'adresse habituelle des lettres de l'agent diplomatique à son souverain : *Serenissimo Principe*. Après quoi, Guidi se réfère à des lettres antérieures qui narraient l'événement de la chute d'Olivares, mais sans en donner l'explication : il va, dit-il, la donner maintenant qu'il s'est plus amplement renseigné. En publiant sa relation, car on n'a pas de raisons de croire qu'il ne soit pas intervenu dans cette publication, Guidi, pour obéir aux convenances les plus élémentaires, ne pouvait pas laisser en vedette le nom du prince; il eut donc recours à un petit subterfuge et, pour se couvrir, présenta sa lettre comme adressée à un ami, tout en laissant assez explicitement entendre que les informations qu'elle contient avaient été puisées à bonne source par un agent chargé des intérêts de son maître et en situation de savoir les choses de première main. Deux autres différences entre nos textes consistent en ceci que l'édition d'Ivrée 1644 a deux passages qui manquent dans la dépêche originale : l'un est relatif à la disgrâce du comte de la Roca et à l'hostilité du comte et de la comtesse d'Olivares à l'égard du prince Thomas de Carignan et de sa femme; l'autre concerne le poulailler du Comte-Duc au Buen Retiro. A quoi attribuer ces changements? La dernière addition n'a guère d'importance; elle s'explique par le désir qu'aura eu Guidi, en imprimant son récit, de finir par un trait plaisant et de nature à mettre le grand ministre, qu'il n'aimait

pas, dans une posture un peu ridicule. Au contraire, le motif de la première addition n'apparaît pas aussi clairement. Le comte de la Roca devait être connu du P. Guidi, qui put le voir en Espagne pendant le premier séjour qu'il y fit, mais non pas au cours de sa seconde mission, attendu que Roca, envoyé à la cour de Savoie en 1630, puis à Venise où il résida comme ambassadeur jusqu'en 1642, puis à Florence, ne rentra en Espagne qu'après 1644[1]. Quelle intention eut Guidi en parlant de Roca dans la rédaction de sa dépêche destinée au public? Une bonne ou une mauvaise? Voulut-il désigner ce diplomate comme une victime du Comte-Duc pour lui ménager peut-être une rentrée en faveur auprès du nouveau gouvernement, ou voulut-il le desservir en le compromettant? Un diplomate espagnol près la Sérénissime ne devait pas être en ce temps-là *persona grata* pour beaucoup d'Italiens, et l'on serait porté à croire que Guidi a plutôt cherché à causer quelque ennui à ce collègue. En tout cas, Roca prit la chose comme venant de mauvaise part et protesta assez vivement contre ce passage qui le visait dans la *Caduta* publiée à Ivrée. Sa protestation, datée de Milan, 16 avril 1644, nous a été conservée et on la trouvera parmi les notes jointes à la présente édition de la *Caduta*. Quoique les termes en soient çà et là un peu entortillés et obscurs, il ressort du contexte que Roca évitait de se mêler aux cabales. Peut-être à distance jugeait-il que la disgrâce du Comte-Duc n'était pas définitive et que le favori, qui avait tenu son souverain en laisse pendant vingt-deux ans, reviendrait au pouvoir plus puissant que jamais. Peut-être aussi jugeait-il qu'en sa qualité d'ancienne créature d'Olivares, il ne devait pas être des premiers à lui donner le coup de pied de l'âne. Quel qu'ait été le mobile de sa protestation, ce document, qui nous découvre certains dessous des relations entre politiciens du temps, ne manque pas d'intérêt. Pour ce qui

1. Des données biographiques sur Roca jusqu'en 1632 se lisent dans le *Tratado breve de la antiguedad del linaje de Vera* par Don Francisco de la Puente, Lima, 1635. L'ambassade de Venise dura de 1632 à 1642 (renseignement communiqué par D. Julián Paz, directeur des archives de Simancas). La mission à Florence est mentionnée dans les *Avisos* de Pellicer du 12 janvier 1644 : « A Venecia ha ido el Señor Marques de la Fuente desde Alemania; y desde Venecia á Florencia el Señor Conde de la Roca con el mismo cargo » (*Semanario erudito*, t. XXXIII, p. 127).

touche les Carignan, le prince Thomas et sa femme Marie de Bourbon, le P. Guidi a sans doute tenu à justifier publiquement la volte-face de ce prince, qui abandonna l'Espagne pour entrer au service de la France, en montrant que la responsabilité de cette rupture incombait avant tout au comte et à la comtesse d'Olivares. Enfin, une quatrième différence notable entre les deux versions : il s'agit d'une allusion au scandale du couvent de San Plácido à Madrid, que le P. Guidi crut convenable de supprimer dans le texte imprimé, soit par esprit de corps et pour ménager un ordre religieux, soit parce que la chose lui parut de médiocre intérêt en Italie.

*Copies manuscrites et éditions de la* Caduta. — Des copies manuscrites de la *Caduta*, très nombreuses et très dispersées dans les principales bibliothèques de l'Europe, je ne saurais rendre un compte exact, n'ayant examiné d'un peu près que celles de nos bibliothèques de Paris. Autant que je puis le voir, ces copies se divisent en deux familles. La première reproduit le texte enrichi des additions signalées ci dessus, soit que les copies de ce groupe aient été faites sur l'édition d'Ivrée 1644, soit qu'elles dérivent de l'original qui a servi à l'imprimeur de cette édition, dont voici le signalement d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale en maroquin plein, aux armes du Roi, qu'ont eu sous les yeux les PP. Quétif et Echard, exemplaire coté jadis O 388 et maintenant Oc 340 :

Cadvta || del || conte d'Olivares || l'anno M. DC. XXXXIII. || *con privilegio.* || In Ivrea M. DC. XXXXIV. || Con licenza de' Superiori. 56 pp. in-4°. Au verso du titre : « Imprimatur Fr. Ioannes Baptista Valpergia Ord. Praedicatorum Vicarius S. Offitii Ippored. Pro Illustriss. D. Episcopo Ippored. Alexander Ponzonus Archidiaconus. » Sur le titre a été mise au xviii[e] siècle cette annotation manuscrite : « Per il Padre Camillo Guidi Dominicano residente nella corte di Spagna per il Duca di Modena. »

De cette édition d'Ivrée 1644 dérive directement celle qui porte l'adresse Lyon 1644, et dont un exemplaire existe à la Mazarine sous le numéro 33,332 :

Cadvta || del || conte d'Olivares || l'anno M. DC. XXXXIII. ||

Con privilegio. || (Marque : une urne fumante avec la légende revelandum) In Lion Per Sebast : Turle. 1644. || Con licenza de' Superiori. (Même *imprimatur* que dans l'édition d'Ivrée.) 55 pp. in-8°.

La seconde famille des manuscrits italiens, reconnaissable à ce signe qu'elle n'a pas les additions caractéristiques de la première famille et de l'édition d'Ivrée, est redevable de sa propagation aux œuvres de Ferrante Pallavicino, où un éditeur de cet aventurier de lettres jugea à propos d'introduire la relation de Guidi, sous le titre de *La Disgratia del conte d'Olivarez.* A quel mobile obéit cet éditeur peu scrupuleux en grossissant ainsi le bagage de Pallavicino d'un écrit appartenant à un autre? Je l'ignore, mais la *Disgratia* garde quelque importance bibliographique, car on la réimprima souvent avec les œuvres du supplicié d'Avignon, et c'est la version qui servit aux traducteurs français[1]. A noter que le texte de cette *Disgratia*, quoique plus près de la dépêche originale que celui de la première famille, est fort mauvais; il procède de la dépêche par l'intermédiaire d'une copie où certains mots avaient été mal écrits : de là des omissions signalées par des points suspensifs.

*Versions espagnoles de la* Caduta. — Ici encore l'on se trouve en présence d'un très grand nombre d'exemplaires manuscrits, qu'il faudrait avoir tous examinés pour en établir le classement rigoureux. Ce qui paraît dès maintenant hors de doute, c'est qu'il y eut, non pas une, mais plusieurs traductions espagnoles du texte italien de la *Caduta.* La comparaison que j'ai pu instituer entre la version du *Semanario erudito*, celle que D. Ricardo del Arco a publiée dans le *Boletín* de l'Académie de l'Histoire, et une troisième qui se lit dans le manuscrit

1. La bibliographie des œuvres de Ferrante Pallavicino n'ayant pas été faite encore, à ma connaissance, avec précision, je ne saurais indiquer l'édition originale de la *Disgratia.* On en connaît une traduction française de *Villefranche* (Hollande), 1644. Or, comme l'édition italienne de la *Disgratia* ne peut guère être antérieure à celle de la *Caduta*, il en résulte qu'elle appartient aussi à l'année 1644. Je me suis servi pour la *Disgratia* de l'édition *In Villafranca.* M. DC. LXXI. — Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici qu'au dire d'un de ses biographes, Pallavicino entretint certaines relations littéraires avec le comte de la Roca pendant son ambassade à Venise (voir la *Vita di Ferrante Pallavicino scritta da Girolamo Brussoni,* Venise, 1654, brochure de 24 pages in-12).

de la Bibliothèque Nationale, Espagnol 302, m'a convaincu que plusieurs traducteurs se sont employés à mettre en espagnol le mémoire du P. Guidi. Alors qu'entre les manuscrits du texte italien de chacune des deux familles on ne relève que des variantes de mots en général de peu d'importance, pour la *Caida* espagnole, au contraire, les différences de style sont considérables et ne s'expliquent que par le fait de plusieurs traducteurs travaillant indépendamment l'un de l'autre : tel, plus littéral, calque la phrase italienne au point de la rendre inintelligible en espagnol; tel, au contraire, s'écarte du texte original, se permet des libertés et paraphrase. Il me paraît vraiment inutile de rendre ces différences sensibles en mettant en regard quelques pages des trois versions que j'ai comparées; mais il importe beaucoup d'examiner : 1° certaines altérations et additions intentionnelles qui incombent à l'un des traducteurs; 2° certains commentaires qu'un autre a joints au texte avec le dessein de préciser quelques points ou d'apporter des éclaircissements qu'il se jugeait seul capable de fournir.

La version de notre écrit, publiée en 1787 dans le tome III du *Semanario erudito* de D. Antonio Valladares de Sotomayor, porte le titre suivant :

CAIDA DE SU PRIVANZA

*Y MUERTE DEL CONDE-DUQUE DE OLIVARES*

*gran privado del señor Rey Don FELIPE IV* el grande, con los motivos, y no imaginada disposicion de dicha caída,

SUCEDIDA

á 17 de Enero de 1643, para exemplo de muchos, y admiracion de todos.

NOTA DEL MANUSCRITO

*Supone D. Francisco de Quevedo en esta caída del Conde-Duque, que escribió, ser otro el Autor de ella, pues la acomoda como carta escrita de un gran personage á otro; lo qual sería ocultacion juiciosa por las cosas de aquellos tiempos.*

Après quoi suit une *Nota del editor* dont je transcris les

passages essentiels, car ils sont bien représentatifs de la critique patriotique espagnole.

NOTA DEL EDITOR

Sin embargo de que la nota antecedente que se halla en el MS. de la obra que publicamos, supone que el verdadero autor de ella es Don Francisco de Quevedo y Villegas, no es documento que deba apreciarse para creerlo así; mayormente quando hay literatos que la atribuyen, unos al Marques de la *(sic)* Grana Carreto, Embaxador que fue de Viena en nuestra Corte, y otros al que tambien lo era en ella de la de Venecia, y por el qual abogan incomparablemente los Italianos.

Estamos persuadidos á que esta obra se halla impresa, é ilustrada con notas críticas en el idióma Italiano [1], donde se asienta por su verdadero padre al citado Embaxador; pero es el caso, que en otros exemplares MS. se ve declarado por tal al expresado Marques de Carreto. Y como uno de los principales objetos de nuestro Semanario es hacer ver en lo posible las obras que los extrangeros nos han usurpado, é impreso baxo de sus nombres, debemos justificar que la presente es una de ellas.

Para esto no hay necesidad de valernos de otros documentos, que de los que hallamos en varias clausulas de la misma obra; v. g. en el fol. 1° dice [2]...

Pero volviendo á la caída del Conde Duque, lo que creemos es, que los dos Embaxadores referidos se hicieron con esta obra, y que tal vez sería por la mano de Quevedo su autor; la traduxo cada uno á su idióma, separando de ella las clausulas expresadas, la remitieron á sus respectivas Cortes, y cada una la dió por autor al suyo.

Los que se empeñaron en defender lo contrario, podrán decir: *Que la copia por la que imprimimos esta obra, está viciada, por ser supuestas las clausulas que la hacen de Quevedo.* Pero ¿porqué no podremos nosotros con la propria razon replicar: *Que si faltan estas mismas clausulas en los exemplares M.S. Alemanes, é impresos Italianos, es porque se han suprimido maliciosamente?*

Mientras que no nos presenten otros testimonios que derriben la posesion en que estamos, por las razones citadas que expresa la misma obra, no desistiremos de creer, que es Quevedo su autor...

1. Une édition italienne de la *Caduta* avec notes critiques à l'effet de démontrer qu'elle est l'œuvre d'un ambassadeur vénitien ? Où Valladares a-t-il vu cela ? Il parle au hasard et pour faire l'entendu.

2. J'épargne au lecteur ces citations tendant à le convaincre que l'écrit est de Quevedo.

Valladares de Sotomayor, on le voit, a donné en plein dans cette grossière supercherie[1]. Je ne m'attarderai pas à discuter les phrases qui feraient de la *Caida* une œuvre de Quevedo ni à signaler certains délayages ou enjolivements du texte original, que l'on doit sans doute au même mystificateur : tout cela aujourd'hui manque tout à fait d'intérêt. La seule particularité de la version du *Semanario,* d'ailleurs émaillée de fautes énormes et de quiproquos[2], qui mérite de retenir l'attention consiste en plusieurs documents intercalés dans le récit et sur l'authenticité desquels il importe de dire quelques mots. A propos de la courageuse conduite d'Isabelle de Bourbon, nommée gouvernante du royaume pendant le voyage du roi en Aragon vers la fin de 1642, nous trouvons (p. 15) une lettre du 13 novembre de cette souveraine à Olivares, lui annonçant l'envoi de ses joyaux pour payer la solde des troupes, puis (p. 16) les réponses du Roi et du Comte-Duc à la dite lettre. Ces trois billets, aussi bien pour le fond que pour la forme, sentent le faux ou tout au moins le *rifacimento.* Autant il semble avéré que la reine voulut engager ses joyaux pour obtenir d'un banquier une somme importante qu'elle destinait à l'armée d'Aragon, autant on estimera invraisemblable qu'elle ait envoyé ses joyaux mêmes au roi à Saragosse. Plus loin (p. 32), voici une autre lettre à Philippe IV d'un Don Garcerán *Alvarez*, archevêque de Grenade, datée de Grenade, 24 mai 1643 (faute d'impression évidente pour 1642). Aucun archevêque de Grenade n'ayant porté le nom de Garcerán *Alvarez*, le personnage ici visé ne saurait être que D. Garcerán ou Galcerán *Albanell,* dont il a été question plus haut, ce précepteur de Philippe IV qui occupa l'archevêché de Grenade de 1621 à 1626; mais, malheureusement pour le faussaire, Albanell mourut le 10 mai 1626 : il n'a donc pu adresser

1. A moins qu'il n'en soit lui-même l'auteur, ce qui serait à vérifier.

2. Parmi les erreurs de traduction, il faut au moins citer la plus plaisante. Guidi, à propos des richesses scandaleuses amassées par le comte de Monterey et le marquis de Leganés, avait écrit (§ 58 de mon édition) : « ricchezze tanto cospicue al mondo che si sono ingegnati di rapire dalle concavità delle viscere italiane, ancorche quasi totalmente *emonte* ». Ce participe du verbe *emongere* ne devait pas être très connu du traducteur, qui a rendu la phrase italienne ainsi : « riquezas conocidas en el mundo, que han sabido sacar violentemente de los *montes* » !

aucune remontrance au roi en 1642 [1]. La lettre, au surplus, est d'un style pathétique et ampoulé [2] qui trahit son origine; nous n'avons là qu'un faux ridicule. Plus loin encore deux nouvelles lettres, l'une du duc d'Albe à Olivares, datée du 3 août 1642 (p. 37), l'autre de l'Almirante de Castille au Roi, datée de Madrid, 19 novembre 1642 (p. 41). La première de ces lettres semble avoir été recomposée sur un fond authentique[3]. De la seconde, je ne saurais rien dire de probant, mais sa teneur m'inspire peu de confiance[4].

Il découle de ces constatations que le texte du *Semanario* a subi une série de remaniements et d'altérations qui lui ôtent toute valeur documentaire, sans compter que la fin a été

1. Dans l'avant-propos d'une édition et traduction d'un petit traité politique de Fr. Juan de Santo Tomas, confesseur de Philippe IV (*Faculté de Clermont-Ferrand. Mélanges littéraires publiés à l'occasion de sa création* (1810-1910), Clermont-Ferrand, 1910, p. 37-54), M. G. Desdevises du Dezert prononce, avec une assurance digne d'un meilleur sort, que « Fr. Juan doit avoir été placé près du roi après la chute du comte-duc par la faction victorieuse, à la tête de laquelle se trouvait l'archevêque de Grenade, D. Galcerán Alvarez ». On vient de voir de quoi a été capable D. Galcerán *Alvarez*, qui n'a jamais existé. Quant à *Albanell*, mort dix-sept ans avant la chute d'Olivares, il ne s'est en aucune circonstance mis à la tête d'une faction quelconque. Ce prélat catalan n'était nullement un réformateur utopiste *(arbitrista)*, comme le prétend dans son article M. Pérez de Guzmán, mais un homme de bon conseil et de grande valeur morale.

2. « La tropa es trompa que publica al orbe la desgracia y miseria de España », etc. L'expression *la tropa*, pour désigner l'armée de terre, semble bien moderne. C'est à se demander si la lettre n'a pas été forgée au XVIII[e] siècle. Le pauvre D. Antonio Elías de Molins, qui s'est au moins aperçu de l'équivalence *Alvarez-Albanell*, mais que la date de la lettre n'a nullement choqué, cite précisément ce passage dont l'éloquence lui paraît admirable (*Felipe IV y Galcerán Albanell*, dans la *Revista crítica de historia y literatura españolas, portuguesas é hispano-americanas*, d'avril-mai 1900). De plus beau en plus beau : la lettre entière, sous le nom de Galcerán *Alvarez* et avec sa date doublement absurde du 29 mai 1643, figure dans la récente et pitoyable *Historia general de España* (t. IV, p. 821) de D. Miguel Morayta, qui s'intitule professeur d'histoire universelle à l'Université de Madrid; s'il y enseigne encore, plaignons ses élèves. Quant à Cánovas, il hésite entre « *fray* Galcerán *Albanell* » (dans l'*Historia de la decadencia de España*, 2[e] éd. de Madrid 1910, p. 395) et « *fray* Galceran Alvarez » (article *Casa de Austria* du *Diccionario general de política y administracion*, Madrid, 1868, t. I, p. 920). Le premier, il a fait d'Albanell un *fraile*. Même l'exact et consciencieux La Barrera nous a régalé d'un Garceran *Alvarez* (voy. les *Poesias de D. Francisco de Rioja*, Madrid, 1867, p. 79). Il y en a pour tous les goûts.

3. Voir dans la correspondance des Jésuites la « Copia de carta que el duque de Alba escribió al Conde-Duque en 30 de Agosto de 1642 » (*Memorial histórico*, t. XVI, p. 447).

4. De cette lettre, ici datée de Madrid, 19 novembre 1642, existent des copies dans les manuscrits Egerton 315 et Additional 25,688 du British Museum, avec les dates différentes du 13 novembre et 21 avril 1642 (Catalogue Gayangos, t. I, p. 591 et 277). Les mêmes manuscrits contiennent aussi des copies de la correspondance entre la reine et Olivares au sujet des joyaux. Cela ne m'émeut guère, d'autant plus que je doute beaucoup que le manuscrit Add. 25,688 appartienne au XVII[e] siècle, comme le dit Gayangos.

écourtée de tout ce qui dans l'italien se rapporte à l'histoire de D. Enrique de Guzman, fils naturel supposé du Comte-Duc, et que, par contre, on l'a allongé de quelques paragraphes concernant les dernières années et la mort du favori en exil, paragraphes qui naturellement manquent dans l'original italien daté du 27 janvier 1643.

La deuxième de nos traductions espagnoles de la *Caduta* est celle qu'a publiée D. Ricardo del Arco dans le *Boletín* de l'Académie de l'Histoire. C'est une traduction très littérale et très peu intelligente du texte italien le plus court, sans autres additions que quelques notes insignifiantes. Les bourdes les plus fortes et les non-sens y abondent, ce qui ne semble pas avoir beaucoup troublé l'éditeur qui imprime sans sourciller des phrases tout à fait incompréhensibles. Quelque incorrecte qu'elle soit, cette version a toutefois sur la précédente l'avantage de n'avoir pas été altérée à dessein.

La troisième traduction nous est fournie, comme il a été dit, par le manuscrit Espagnol 302 de la Bibliothèque Nationale de Paris, dont l'écriture appartient au XVIII^e siècle[1]. Cette traduction, d'une exactitude suffisante, nous rend le texte italien avec les passages sur le comte de la Roca, les Carignan et le poulailler du Retiro. En voici le titre : « Caida del Conde Duque de Olibares, pribado del Señor D^n Phelipe quarto, sus motivos y la no imaginada disposicion de ella, sucedida el dia 17 de enero del año de 1643, escrita para exemplo de muchos y admiracion de otros por un curioso Ytaliano, que la remite á un su amigo para que todos salgan de las dudas que han nacido de tan admirable y raro suceso. Nota. Tienese por cierto que este papel lo escribio el embajador de Alemania D^n Eugenio Carreto, marques de Grana, gran ministro y mui [amigo?] de la reyna D^a Ysabel de Borbon y de los de su confianza. » Retenons l'aveu que cette *Caida* traduit la relation d'un « curieux italien » qui, au dire de certains, pourrait être le marquis de Grana[2] : ici au moins

1. Et non au XVII^e siècle, comme le dit à tort mon Catalogue.
2. Inutile maintenant de discuter cette attribution qui trouvait encore faveur auprès des érudits espagnols *bien renseignés* du XIX^e siècle, tels que Silvela et Gayangos.

nulle revendication en faveur d'un auteur espagnol. Ce qui seul recommande la nouvelle traduction, ce sont des notes rédigées par quelqu'un d'assez versé dans l'histoire de l'époque et qui a voulu compléter au point de vue espagnol la relation italienne. Ces notes m'ayant semblé instructives, j'ai résolu de les reproduire pour la plupart au bas des pages de ma nouvelle édition de la *Caduta*.

Si j'ai pris le parti de réimprimer ce récit, c'est qu'il m'a paru de quelque utilité de réagir contre l'incurie dont je me plaignais tout à l'heure, et aussi pour inciter d'autres à me suivre, mais d'un pas plus assuré que le mien, dans la forêt vierge de l'historiographie espagnole. Désireux de débrouiller un peu les questions que soulève ce seul épisode de l'histoire d'Espagne au XVII^e siècle, j'ai voulu montrer par un spécimen comment il conviendrait d'étudier et de publier les témoignages contemporains sur lesquels se fonde notre connaissance de l'époque. Tout ou à peu près tout reste à faire dans ce domaine si inculte, et il serait grand temps de se mettre à l'œuvre[1].

La question qui se pose à propos d'une nouvelle édition de la *Caduta* est celle-ci : dans quelle mesure doit-on, pour l'établissement du texte, suivre la dépêche originale et dans quelle mesure l'édition princeps? La dépêche offre à première vue plus de garanties, attendu qu'elle nous livre le document tel qu'il fut rédigé ou dicté par Guidi à l'adresse de son prince; mais, d'autre part, l'édition de 1644, à laquelle rien n'interdit de croire que l'envoyé de Modène a lui-même mis la main, nous présente un nouvel état de l'écrit remanié sur plusieurs points. De rapport diplomatique et réservé, la *Caduta* est devenue un livre d'histoire destiné au public. Il faut donc tenir compte également de l'un et de l'autre état, en distinguant soigneusement la première de la seconde rédaction.

1. Quand aurons-nous pour l'Espagne, je ne dis pas un manuel critique des sources, mais un simple Dahlmann-Waitz même médiocre, même mauvais? Malgré ses limites fort restreintes, la *Guia bibliográfica*, qui termine l'*Historia de España* de D. Rafael Altamira, peut rendre des services, mais pourquoi en avoir abandonné la rédaction à un sous-ordre auquel sont imputables sans doute tant d'inexactitudes et d'oublis?

Pour ce qui concerne, non plus le fond, mais la forme, le style et le choix de mots, on peut se contenter en général de suivre le texte de l'édition, sauf dans les cas où il est manifestement fautif.

Quelle valeur convient-il de reconnaître à la relation du P. Guidi? Une assez grande, à mon sens. Au surplus, le lecteur jugera et il jugera en connaissance de cause, étant maintenant définitivement fixé sur la personne de l'auteur du morceau. Rapport d'un diplomate italien dont la situation vis-à-vis de la cour d'Espagne nous est connue, il appartient à ceux qui s'en serviront de tenir compte des circonstances politiques et privées capables d'avoir influencé ses opinions, excité ses passions, porté préjudice à la sérénité de son jugement. De toutes façons, au point de vue de l'exactitude des faits, cette dépêche diplomatique d'un agent, que sa charge obligeait à contrôler ses renseignements, inspire plus de confiance que le témoignage des nouvellistes indigènes qui accueillent assez légèrement et sans les soumettre souvent à aucune vérification des propos saisis au vol dans les conversations, des bruits malveillants semés à dessein, des perfidies ou des commérages; sans compter que ces nouvellistes ont aussi des partis pris, des raisons de ménager ou de charger les gouvernants et, en somme, de ne pas dire la vérité. En tant que tableau d'un moment critique de l'histoire d'Espagne au XVIIe siècle, tracé par un homme intelligent et bien renseigné [1], la relation du P. Guidi ne manque certes pas de mérite. Bien composée, sobrement écrite, semée de traits pittoresques qui en rehaussent l'intérêt, cette *Caduta* justifie l'accueil qu'on lui fit en Italie, en Espagne et en France. Nous avons là un de ces ouvrages qui valent mieux que le succès éphémère auquel on les destinait; il semble donc juste de le sauver de l'oubli en le réintégrant dans la littérature historique d'une époque dont il décrit un des aspects les plus dramatiques.

Les notes qui accompagnent cette nouvelle édition de la

1. La valeur des informations fournies par le P. Guidi a été reconnue par M. Carl Justi, qui a fait dans son grand ouvrage sur Velazquez et son temps (1888) plusieurs emprunts au *carteggio* de l'envoyé de Modène.

*Cadula* n'ont pas la prétention de tout éclaircir. On a voulu simplement mettre la relation en état de servir à l'histoire et pour cela il était superflu de vérifier toutes les assertions de l'auteur et de discuter ses appréciations. Recourir à des documents inédits eût été interminable, on s'est donc borné à la consultation des documents contemporains imprimés, tels que les lettres des Pères de la Compagnie de Jésus publiées dans le *Memorial histórico español*, t. XIII à XIX, les *Avisos* de Pellicer, l'Histoire de Philippe IV insérée dans la *Colección de documentos inéditos para la Historia de España,* t. LXIX, LXXVII, LXXX et LXXXVI, etc. Ces matériaux, par malheur, ne sont pas aussi utilisables qu'il faudrait, vu l'extrême défectuosité des éditions qu'on en a données. La table des noms de personnes de la correspondance des Jésuites a été rédigée par Gayangos ou par un de ses acolytes avec une négligence et un manque de conscience inouïs : on y relève quantité d'omissions et des erreurs à foison. Des gazettes de Pellicer, il suffit de dire qu'elles remplissent les tomes XXXI à XXXIII du *Semanario erudito*, pour donner une idée de leur effroyable incorrection. L'Histoire de Philippe IV des *Documentos*, non seulement n'a été munie d'aucun index, mais elle est par endroits tout à fait inintelligible, par la faute surtout des copistes et de l'éditeur, puis sans doute aussi de l'auteur, qui donne l'impression d'un homme assez illettré et d'un esprit fumeux.

A. MOREL-FATIO.

*(A suivre.)*

---

# L'"ORLANDO FURIOSO" ET LA "PUCELLE" DE VOLTAIRE

(*Suite* [1])

## IV

Nous avons rencontré, dans certains prologues de la *Pucelle*, de ces formules familières à l'Arioste, dont le type se trouve au début de son XXXII^e chant : « Je vais maintenant vous parler de tel héros... » ou : « Vous vous attendiez à ce que je vous parle de telle aventure? vous vous êtes trompés... », etc. On en trouve de semblables à profusion dans la *Pucelle*, presque toutes les fois que change le tableau; et, dans les vers qui terminent chaque chant, c'est encore à des procédés ariostesques qu'a souvent recours Voltaire, pour arrêter agréablement son récit. Comme exemple de procédés de transition ainsi employés, on peut citer les vers 234–238 du chant II, les vers 117-118 du chant VI, les vers 233-236 du chant XV. A bien d'autres reprises, sans qu'il y ait à proprement parler de transition, le poète intervient personnellement pour rappeler au lecteur tel ou tel détail ancien du conte, pour faire des réflexions sur le sort de ses personnages ou la conduite de son poème, pour invoquer, comme nous l'avons déjà vu, l'autorité du chroniqueur dont il se réclame : par exemple aux vers 42-44 du chant VI, aux vers 327-332 du chant VII, aux vers 377-379 du chant XII. De même, les vers 5 et suivants du chant XVIII, où le poète s'apitoie sur le sort de Charles VII, pourraient se rapprocher de plusieurs passages semblables de l'Arioste. — Dans les derniers chants se multiplient les apparitions personnelles de l'auteur, qui renoue ainsi le lien de ses contes (chant XVIII, vers 62, 63; chant XX, vers 73-74),

1. Voir *Bull. ital.*, t. XI, p. 287.

Le chant XX contient en outre deux allusions (vers 109 et 132) au véridique chroniqueur Trithême. Les procédés ariostesques reprennent de plus belle au chant XXI (vers 122, 154, 186). Et dans le dernier chant (qui portait alors le numéro XV) de quelques manuscrits primitifs, nous retrouvons encore une formule de ce genre.

Quant aux brefs épilogues — réflexions morales ou satiriques, excuses du conteur forcé de s'interrompre, promesses de belles aventures qu'il va rapporter — terminant plusieurs des chants de la *Pucelle*, c'est toujours dans le *Roland* qu'il faut chercher leur modèle (Épilogues des chants I, III, IV, VII et XV de la *Pucelle*. Voir aussi les deux variantes[1] de ce dernier chant indiquées par Moland, tome IX, pages 253 et 254). — L'épilogue général de 1756 ne peut être ajouté aux éditions postérieures : il est en contradiction avec le dénouement nouveau du poème. En tout cas, actuellement, la *Pucelle* se présente à nous sans cet appendice, qui n'existe pas non plus dans le *Roland furieux*.

Les critiques, même les plus favorables[2], ont reproché à Voltaire, avec plus ou moins d'aigreur, d'avoir introduit dans son poème des séries de tableaux qui n'ont pas le moindre lien avec l'action. Nous avons déjà rencontré, dans divers prologues, des énumérations de faits, soit antérieurs, soit postérieurs à cette action. Il est arrivé à Voltaire de donner plus de développement à ces hors-d'œuvre, jusqu'à leur faire remplir la plus grande partie d'un chant. Les digressions de ce genre sont au nombre de cinq dans la *Pucelle :* au chant III, la description du palais de la Sottise (v. 1-234); celle de l'enfer au chant V (en particulier v. 64-184); celle du temple de la Renommée au chant VI (v. 314-355); la vision de Bonifoux au chant XIII (v. 295-394, plus de très copieuses adjonctions données en variantes); l'énumération de galériens au chant XVIII (v. 105-203). — On peut évidemment blâmer Voltaire d'avoir consacré tant de place à railler ou à insulter aussi bien

1. L'une de l'édition encadrée de 1775, l'autre de l'édition de 1762.

2. Salverte, par exemple (*Essai sur « la Pucelle » de Voltaire*, etc.). A l'autre bout de l'échelle, voir Laharpe, *passim*.

ses ennemis littéraires que les défenseurs des idées qu'il combattait; on peut trouver mortellement ennuyeuse telle série de tableaux licencieux que la vérité historique ne justifie même pas. Mais faut-il dire avec Laharpe : « S'il eût vraiment songé à rivaliser avec l'Arioste,... aurait-il oublié tous les principes de l'art, au point d'insérer dans son poème un chant tout entier qui n'a pas le plus léger rapport au sujet, celui où il compose une chaîne de galériens, où figurent Fréron, La Beaumelle...? Mais lui-même regardait-il sa *Pucelle* autrement que comme un cadre où il pouvait faire entrer tout ce qui lui passait par la tête[1]?... » Faut-il dire avec Blaze de Bury « Temple de la Renommée où se prélassent les rois et leurs maîtresses[2],... palais de la Sottise où sont logés tous les ennemis des poètes; le vieux jeu mythologique avec des saints et des saintes de la légende, remplaçant les dieux et les déesses, un tissu d'allusions, d'injures, de flagorneries, de personnalités obséquieuses ou grossières, des morceaux venus au hasard, tantôt allongés et tantôt raccourcis, un recommencement sans fin, tel est le style. Je cherche en France et à l'étranger un type à ce genre de littérature, et je n'en trouve aucun... »[3]? Un type, non; mais le germe de ce « genre de littérature » est tout entier dans l'Arioste. Nous savons que Voltaire est resté loin de son modèle, et que son esprit de polémiste enragé corrompt le charme qu'ont dans le poème italien de pareilles évocations. Mais de ce que l'on est mauvais copiste, il ne s'ensuit pas qu'on ne cherche point à copier, et, encore une fois, ces critiques ne prouvent pas du tout, comme elles croient le faire, que Voltaire n'a pas vraiment songé à rivaliser avec l'Arioste.

Quant à leur vraisemblance, les procédés de l'un et de l'autre paraissent bien être équivalents. Qu'y a-t-il de plus « forcé », suivant l'expression de Laharpe, à voir l'avenir découvert par la vision d'un moine, qu'à le montrer révélé par les prophéties d'une magicienne[4]? — La description d'une

1. *Lycée*, III, 1, 2, 1.
2. Il y a confusion entre l'épisode du chant VI et celui du chant XIII.
3. *Jeanne d'Arc dans la littérature*.
4. *Orlando furioso*, c. XIII, str. 55 e seg.

bande de soi-disant galériens du XVIIIe siècle, rencontrant Charles VII et Jeanne d'Arc, est-elle beaucoup plus extraordinaire que celle d'événements du XVIe siècle évoqués — sous la forme d'une galerie de tableaux — devant des héros du Moyen-Age? Ces galeries de tableaux sont légion dans le *Furioso :* l'une d'elles occupe toute la première partie du chant XXXIII; à la fin du XLIIe (str. 79 et suiv.), c'est une galerie de statues dont les originaux sont tout aussi modernes; le XLVIe comporte la description d'un pavillon brodé de dessins également prophétiques (str. 84-98).

D'ailleurs le *Furioso* comprend encore deux hors-d'œuvre de pareille espèce qui ne sont même pas rattachés au sujet par le lien le plus mince : ce sont la liste des femmes célèbres qui fait suite au prologue du chant XXXVII, et l'interminable série de portraits contemporains (marque de reconnaissance de l'Arioste à ses protecteurs) qui commence le dernier chant du poème.

Une mention toute spéciale doit être faite du « Palais de la Sottise ». C'est dans la lune qu'il est situé, et l'on pense immédiatement au voyage d'Astolphe[1], auquel renvoient fréquemment les notes ou même le texte de Voltaire. Le long spectacle qui se déroule, commenté par l'Évangéliste, aux yeux du paladin, n'est pas uniquement un assemblage d'allégories morales et sociales : il contient des allusions politiques précises, que voile seulement l'appréhension du conteur. Voltaire était plus rassuré sur les conséquences de ses audaces; aussi multiplie-t-il les personnalités au détriment des allégories générales. Mais les deux genres de développement coexistent, le second remplissant les vers 50-80 du IIIe chant, le premier les pages suivantes, jusqu'au vers 234. — La manière dont l'épisode s'encadre dans le récit est calquée sur le procédé de l'Arioste. Comme Astolphe va chercher dans la lune le bon sens de Roland, frère Lourdis y va prendre des

....... .......... balourderies,
Œuvres de moine, et belles âneries,

qu'il secouera sur le camp anglais, — sans que d'ailleurs le

1. *Orlando furioso*, canto XXXIV.

résultat, par une inadvertance de Voltaire, en apparaisse clairement. — C'est l'ironique contre-partie du récit ariostesque.

Si Voltaire considérait la *Pucelle* « comme un cadre où il pouvait faire entrer tout ce qui lui passait par la tête », il ne faisait qu'exagérer un des procédés de son modèle. S'il n'a que des sarcasmes à décocher, au lieu de grâces à rendre, c'est peut-être la faute de son caractère, peut-être une des conséquences du rôle qu'il a joué, — ce n'est pas incapacité de suivre les traces de l'Arioste.

## V

Comme toute épopée qui se respecte, la *Pucelle* fait une large place aux descriptions de combats.

Lorsque, au chant II, saint Denis conduit Jeanne à travers le camp endormi des Anglais, il lui rappelle les exploits nocturnes ainsi accomplis par Nisus et Euryale dans l'*Enéide*[1], par Ulysse et Diomède dans l'*Iliade*[2]. — Voltaire ne peut-il avoir pensé aussi à une aventure semblable de Renaud racontée dans le *Furioso*[3]? Encore une fois, du moment qu'il cherchait à créer dans notre littérature ce qu'il considérait comme l'équivalent du poème ariostesque, il est clair que si d'autres poèmes peuvent, pour tel ou tel épisode, lui avoir servi de source, c'est sans aucun doute dans le *Roland* qu'il a cherché son inspiration; une aventure comme celle du chant II, qui lui était indiquée par ailleurs, ne lui a paru de mise dans un poème héroï-comique que lorsqu'il l'a trouvée dans le canon du poème héroï-comique qu'était pour lui le *Roland furieux*. D'ailleurs l'erreur que Voltaire a longtemps commise sur le sérieux de l'Arioste l'a conduit ici, une fois de plus, à transformer en comique pur, — et, à nos yeux de critiques modernes, en grotesque caricature, — ce qui

1. IX, 176-449.
2. X, 483-496.
3. XXXI, str. 50 e seg.

était, dans le poème italien, du tragique à peine éclairé de quelques sourires.

Toutefois, si, dans la plus grande partie des épisodes, les descriptions de combats de *la Pucelle* ressemblent à celles du *Roland*, elles ressemblent tout aussi bien à celles des autres poèmes épiques. Le choc de deux cavaliers fonçant l'un sur l'autre ne peut guère être décrit de deux façons très différentes. Ce qui marque le plus une inspiration purement ariostesque dans certaines descriptions de ce genre du poème français, — en mettant à part telle ou telle comparaison qui n'est pas inhérente au tableau, — c'est l'élément ironique qui s'attache dans le *Furioso* à certaines défaites répétées, par exemple celles que cause la lance d'or de Bradamante ; les chevaliers qu'elle renverse sont honteux et humiliés, surtout aux paroles moqueuses de leur adversaire : ainsi, dans la *Pucelle*, Chandos raille ceux qu'il abat, Jeanne [1] ou La Trimouille [2].

Du côté du sexe fort, Dunois et Chandos tiennent les deux principaux rôles. « Leurs caractères, dit E. Salverte [3], appartiennent aux temps chevaleresques. Ce sont deux guerriers de roman, tous deux intrépides et redoutés, l'un félon, l'autre courtois, au degré suprême : tels qu'Argant et Renaud, Sacripant et Tancrède. » C'est encore davantage à Rodomont que ressemble le terrible Chandos; ils sont aussi impies l'un que l'autre, et ont pareille fin. M. Toldo [4] compare le duel entre Chandos et Dunois (chant XIV, vers 210 et suiv.) au combat de Roger contre Rodomont (*Orlando furioso*, XLVI, 101-140) : le premier, dit-il, « vient mettre un terme à la guerre entre l'Angleterre et la France ». Le combat final du poème italien arrête bien une guerre; mais il n'en est pas du tout de même pour le duel de la *Pucelle;* la guerre n'est pas du tout terminée par la mort de Chandos : ce n'est pas là qu'est la ressemblance. Il faut plutôt la chercher dans le caractère des deux vaincus. M. Toldo remarque que Chandos « s'exprime encore plus en hérétique que le fier Rodomont »,

1. XIII, 249 et suivants.
2. XIV, 181 et suivants.
3. *Essai sur la « Pucelle » de Voltaire*, etc.
4. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*

et cite les vers 305-315 du chant XIV, dont les deux derniers en effet :

Son âme impie, inflexible, implacable,
Dans les Enfers alla trouver le Diable,

font penser aux mots qui terminent le poème ariostesque :

Alle squallide ripe d'Acheronte
Sciolto dal corpo più freddo che giaccio,
Bestemmiando fuggì l'alma sdegnosa,
Che fu sì altiera al mondo e sì orgogliosa;

passage que Voltaire a d'ailleurs cité et traduit dans son article *Épopée* du *Dictionnaire philosophique.*

Toujours dans le même épisode, d'autres détails prouvent encore une imitation certaine de l'Arioste par l'auteur de la *Pucelle.* Les deux combattants de Voltaire, après avoir rompu une lance, se saisissent à bras-le-corps et vident tous deux les arçons. Ainsi, dans l'Arioste, Rodomont jette à terre Roger étourdi d'un coup d'épée, et bientôt Roger, l'attirant, le fait tomber de cheval à son tour. — Après un furieux combat d'escrime, désespérant de venir ainsi à bout l'un de l'autre, Chandos et Dunois se décident à employer la lutte; on pourrait croire que Voltaire se livre à une parodie des épopées chevaleresques : mais nous voyons dans le *Furioso* que le chevalier païen

Si stringe con Ruggier sì, che l'abbraccia:
L'uno e l'altro s'aggira, e scuote e preme,
*Arte aggiungendo alle sue forze estreme.*

(oct. 131.)

Les termes employés par Voltaire sont identiques :

..... Enfin, l'heureux bâtard,
Se ranimant, *joignant la force à l'art,*
Saisit le bras de l'Anglais qui s'égare,
Fait d'un revers voler son fer barbare,
Puis, d'une jambe avancée à propos,
Sur l'herbe rouge étend le grand Chandos....

La description de ce classique « croc-en-jambe » se retrouve, du reste, exactement dans le texte italien :

Calcògli il petto sul sinistro fianco,
E con tutta sua forza ivi lo strinse.

La gamba destra a un tempo inanzi al manco
Ginocchio e all' altro attraversògli e spinse;
E de la terra in alto sollevollo,
E con la testa in giù steso tornollo.

(oct. 133.)

Enfin le combat se termine de la même façon dans les deux poèmes; le vaincu profite du répit que lui accorde son vainqueur, en le sommant de se rendre, pour essayer de l'atteindre traîtreusement d'un coup de poignard; Rodomont vise aux reins, Chandos au cou : c'est la seule différence, et leur tentative suprême est également punie d'une prompte mort.

Si Voltaire n'a pas exactement, en contant cette lutte, le même ton que l'Arioste, ce n'est pas qu'il fasse subir aux événements qu'il rapporte l'habituelle transposition que nous avons indiquée. L'espèce d'ironie avec laquelle il décrit un corps-à-corps dont il avait trouvé le modèle dans le *Roland* peut nous faire supposer qu'il juge de tels procédés bien brutaux, bien primitifs, bien peu chevaleresques. C'est là sans doute pousser un peu loin l'interprétation des textes; mais, si l'on songe au vers 302 du même passage, où Dunois est dépeint tuant son ennemi renversé (peu résigné, il est vrai, à cette défaite), et le tuant

..... avec peu de scrupule,

— ce qui n'est peut-être pas simplement une rime à *clavicule,* — si l'on se rappelle les paroles d'Agnès au chant III (vers 269 et suivants) :

Ciel! que je hais ces créatures fières,
Soldats en jupe, hommasses chevalières. .

— et la note de Voltaire qui les accompagne, — on sera bien amené à se demander si l'on ne se trouve pas en présence d'une nuance nouvelle dans la conception que Voltaire se faisait de l'Arioste, et si telle ou telle exagération grossière de son poème n'est pas au fond une critique voilée de ce qu'il considérait — qui l'eût cru? — comme trop peu raffiné pour le goût de son siècle.

## VI

Voltaire ne se privait pourtant pas de présenter à ses lecteurs de ces « créatures fières » dont il savait tout au moins reconnaître la vraisemblance et la vérité historique[1]. Jeanne d'Arc forme avec l'Anglaise Rosamore un couple semblable à celui de Bradamante et de Marphise.

Saint Denis joue auprès de Jeanne le rôle que jouent auprès d'Astolphe et de Roger, dans l'*Orlando furioso,* la magicienne Mélisse et le sage Maugis. Et, de même que Mélisse, au chant XIII (str. 55 et suiv.) du poème italien, prophétise à Bradamante ses grandes destinées, de même saint Denis révèle à Jeanne (chant II, vers 72 et suiv.) qu'elle fera le salut de la France. Mais Voltaire, — malheureuse conséquence d'une idée préconçue, — ne voit en Jeanne qu'un personnage ridicule. Sa figure, son costume, sa monture, ses exploits ne veulent provoquer que le rire. L'une de ses plus désobligeantes aventures est contée au chant XIII (vers 179 et suivants). On n'y trouve que de faibles et bien lointaines ressemblances avec les combats des héroïnes ariostesques.

Bonneau propose à Charles, Dunois, La Trimouille et Jeanne, qui tous veulent relever le défi de Chandos, de s'en remettre au sort,

> Car c'est ainsi que les guerriers antiques
> En ont usé dans les temps héroïques...

et c'est ainsi en effet qu'en usent les héros de l'*Orlando furioso* au chant XIX (str. 73-74.). — Jeanne est désignée par les dés, comme Marphise, dans ce passage de l'Arioste, est choisie par le destin parmi les guerriers ses compagnons. Avant de combattre (vers 199-206), elle échange ses vêtements de femme contre une armure : Marphise fait de même au chant XXVI du

1. Témoin son article sur les Amazones dans le *Dictionnaire philosophique,* où il invite le lecteur à conclure que, « loin de faire des reproches à l'Arioste et au Tasse d'avoir introduit tant d'amantes guerrières dans leurs poèmes, on doit les louer d'avoir peint des mœurs vraies et intéressantes ».

*Roland* (str. 80). — Le combat s'engage : les deux coursiers se précipitent avec violence l'un contre l'autre,

.......... et de leur tête dure
Front contre front fracassent leur armure ..
Du choc affreux les échos retentissent;
Des deux coursiers les huit pieds rejaillissent,
Et les guerriers, du coup désarçonnés,
Tombent chacun sur la croupe étonnés....
(vers 216-221.)

Description qui fait penser à celle du chant I du *Roland*, où les chevaux de Bradamante et de Sacripant

Anzi cozzaro a guisa di montoni...
(str. 63.)

et à celle du chant XIX (octave 94), où Marphise rompt une lance avec « il guerrier bruno ».

Jeanne a cependant quelquefois des succès dans les armes. Témoin les prodiges de valeur qu'elle accomplit au chant IV (v. 39 et suiv.) :

A son exemple on ne voit chevalier,
Il n'est gendarme, il n'est bon écuyer,
Qui dix Anglais n'enfile de sa lance...

L'Arioste ne va pas si loin, et considère comme un exploit remarquable, même pour un héros tel que Roland, celui qu'il conte au chant IX :

...................... Abassò l'asta;
Et uno in quella e poscia un altro messe
E un altro e un altro, che sembrâr di pasta :
E fin a sei ve n' infilzò, ecc.

Pareil succès attend Jeanne au chant XI, lorsqu'elle massacre les Anglais qui avaient envahi et mis à sac le couvent; pareil, au chant XV, dans le combat sous les murs d'Orléans ; pareil, au chant XXI, lors de l'assaut définitif qui donne aux Français la ville. Mais ce n'est pas seulement dans les combats qu'elle montre son courage. Les prodiges des magiciens ne sauraient non plus l'ébranler. Ainsi au chant VI :

Hermaphrodix veut l'arrêter en vain,
Ses farfadets, son peuple aérien,
En cent façons volent sur son passage :
Jeanne s'en moque, et passe avec courage...

Ce petit croquis rappelle, dans le *Furioso*, les vers du chant VI (str. 61-68), où Roger se voit entouré par des monstres et des lutins de toutes sortes, aux ordres de la géante Eriphile, et le début du chant VIII (str. 4-12), où l'Arioste nous montre le même paladin poursuivi par un chasseur, un roussin, un chien, un faucon, tous serviteurs de la magicienne Alcine.

Il arrive cependant à Jeanne quelques mésaventures rappelant plutôt les malheurs de la faible Angélique que ceux des guerrières de l'Arioste. Comme l'a remarqué M. Toldo[1], c'est surtout dans les premiers chants que se montrent ces ressemblances. « Le cordelier Grisbourdon tend des pièges à Jeanne d'Arc et l'attaque pendant son sommeil, à peu près comme la galante princesse du Cathay tombe entre les bras du pieux ermite

> Ch' avea lunga la barba a mezzo il petto,
> Devoto e venerabile d'aspetto[2]...

Trait malin de l'encyclopédiste français, qui met ainsi dans un même paquet la païenne et la catholique, la mondaine et la pieuse martyre! » M. Roth, qui s'est beaucoup servi de l'ouvrage de M. Toldo, — un peu trop facilement même, s'il faut en croire l'éminent critique italien[3], — a repris cette indication[4], mais en renvoyant assez malheureusement au chant V de la *Pucelle*. Ce chant contient bien, il est vrai, une aventure de ce genre, dont les héros sont la Pucelle et Grisbourdon[5]. Mais la ressemblance s'arrête là. Jeanne d'Arc n'est pas endormie, et les causes empêchant l'attentat du cordelier n'ont rien de commun avec celles qui sauvent la vertu d'Angélique. Ce n'est donc pas à cet épisode que pense M. Toldo, mais bien à celui du chant II (v. 131 et suiv.), où c'est par la magie, comme dans l'épisode du *Roland*, qu'est provoqué le sommeil de la belle. Quant à la raison qui empêche l'ermite d'en arriver

1. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*
2. VIII, str. 30-49.
3. *Giornale storico della letteratura italiana,* 1906, XLVIII, p. 416 et suiv.
4. *Einfluss von Ariost's « Orlando furioso »,* u. s. w., p. 99 (III).
5. Vers 197 et suivants.

à ses fins, nous la retrouvons, développée avec une scandaleuse complaisance, dans le récit d'une troisième attaque, à laquelle Jeanne est exposée, après avoir été désarçonnée par Chandos (chant XIII, v. 408 et suiv.). Le rapprochement a du reste été signalé par L. du Bois[1]. Au chant IV (v. 447 et suiv.), Jeanne reçoit encore un affront qui fait penser à Angélique plutôt qu'à Bradamante : dépouillée de tout voile, elle est près d'être empalée en même temps que Dunois. Ainsi Angélique, dans un développement imité d'Ovide[2], était exposée à l'orque marine... et aux regards de Roger[3]. La confusion et la rougeur de Jeanne égalent celles d'Angélique[4]. Le trouble de Dunois est tout pareil à celui qui s'empare de Roger[5].

Malgré ces ressemblances accidentelles, le caractère de Jeanne d'Arc, dans le poème de Voltaire, n'a au fond rien de commun avec celui d'Angélique. C'est surtout aux héroïnes belliqueuses de l'Arioste que pense Voltaire, lorsqu'il conte l'histoire de la Pucelle : témoin ces vers, à propos d'une autre actrice de son poème :

On croirait voir la superbe Pallas
Quittant l'aiguille et marchant aux combats,
Ou Bradamante, ou bien Jeanne elle-même.
(Ch. XVI, v. 284-286.)

C'est de Rosamore qu'il est ici question. Rosamore elle aussi est une guerrière, mais par amour et non par vocation. La mort de cette héroïne est narrée en quelques vers charmants et vraiment dignes de l'Arioste, dont ils rappellent d'ailleurs quelques passages :

Son casque d'or, que sa chute détache,
Découvre un sein de roses et de lis;
Son front charmant n'a plus rien qui le cache;
Ses longs cheveux tombant sur ses habits,
Ses grands yeux bleus dans la mort endormis,
Tout laisse voir une femme adorable,
Et montre un corps formé pour les plaisirs...
(XVI, 320-326.)

1. *Notes sur la « Pucelle »* (édit. Delangle, t. XIV).
2. Andromède délivrée par Persée (*Mét.*, IV).
3. *Orlando furioso*, chant X.
4. *Furioso :* X, 98-99; *Pucelle :* IV, 518-528.
5. *Furioso :* X, 114-115; *Pucelle :* IV, 460-468.

Ainsi Marphise, en se désarmant, révèle son sexe (chant XIX, str. 108). Ainsi Bradamante

..... cominciando a disarmarsi
S'avea lo scudo e di poi l'elmo tratto;
Quando una cuffia d'oro, in che celarsi
Soleano i capei lunghi e star di piatto,
Usci con l'elmo; onde caderon sparsi
Giù per le spalle, e la scopriro a un tratto,
E la feron conoscer per donzella,
Non men che fiera in arme, in viso bella.

(XXXII, str. 79.)

Malheureusement le récit du poème français se termine par des plaisanteries un peu forcées; Voltaire ne peut se résoudre, semble-t-il, à laisser l'émotion durer plus de quelques vers : il exagère la fidélité dans l'imitation des procédés ariostesques.

A côté des héroïnes guerrières, prennent rang dans la *Pucelle* les amoureuses, les Angélique, les Doralice, les Fleur-de-Lis, les Isabelle. — Agnès et Dorothée sont les deux vedettes de cet emploi. Nous aurons l'occasion de rencontrer plusieurs fois Agnès dans des situations critiques, inspirées à Voltaire par des souvenirs de l'*Orlando furioso*. Agnès, âme faible, incapable de se défendre contre les autres et contre elle-même, infidèle presque par nature, et sans qu'on ait le courage de le lui reprocher, est — avec son caractère propre de faiblesse larmoyante, que n'a pas la malicieuse princesse du Cathay — une sorte de reflet d'Angélique. En la peignant ainsi, Voltaire, comme le fait très bien remarquer Salverte[1], s'écartait de la vérité historique. « Dans la nymphe tendre et fragile qu'il décore de ce nom, s'écrie le critique avec le style de l'époque, l'on chercherait en vain la fière beauté... qui réveillait son amant efféminé en le menaçant de passer vers le roi d'Angleterre... » Mais en s'éloignant de la réalité, Voltaire se rapprochait un peu de son modèle. — Comme Angélique échappe à Renaud et à Ferragus en galopant à travers une forêt[2], de

1. *Essai sur « la Pucelle » de Voltaire*, etc.
2. I, 34 et suiv. Ces poursuites, ces fuites par les forêts sont d'ailleurs fréquentes dans le *Roland*. Cf. l'épisode de Doralice à la fin du chant XXVI et au début du chant XXVII.

même Agnès (chant VI, 167 et suiv.) fuit à travers un bois le page Monrose qui croit suivre son maître. Cette course éperdue est arrêtée par une chute malencontreuse. Monrose arrive à point pour panser les meurtrissures de la belle, ce qu'il fait sans déplaisir. C'est l'exacte transposition de ce que conte l'Arioste au début du chant XIX (str. 20-26) : Angélique trouve Médor blessé, et l'intérêt soudain que lui inspire ce beau jeune homme n'est pas sans avoir part au soin qu'elle met à verser du baume sur ses plaies. Non seulement les détails, mais le ton du récit, souriant et railleur, sont fidèlement reproduits par Voltaire ; du reste, Monrose est une copie de Médor : l'un protestant, l'autre musulman, tous deux sont des Chérubins hérétiques.

Aussi passionnée qu'Agnès, Dorothée est plus fidèle. Nous la retrouverons dans diverses aventures ; bornons-nous pour l'instant à la dernière, à l'épisode de sa mort, où Voltaire semble avoir mis tout ce qu'il possédait de sentiment. — Tandis qu'elle s'entretenait avec son amant dans une prairie dont la description rappelle celle de la clairière où se réfugie Angélique[1], l'arrivée du farouche Tirconnel les interrompt[2], comme celle de Bradamante arrête la conversation d'Angélique et de Sacripant[3]. L'Anglais, pour venger Chandos, provoque La Trimouille : Dorothée, en se jetant entre les combattants, est frappée par La Trimouille, qui se tuera d'ailleurs sur son corps. Tirconnel, cause de tous ces malheurs, reconnaît alors Dorothée pour sa fille. Il n'y a pas le plus petit mot pour rire dans ces deux cents vers (109-315) — ou plutôt les quelques plaisanteries qui y sont éparses passent complètement inaperçues dans le ton général ému et même attendri de l'épisode. Qui l'eût cru de Voltaire, et de la *Pucelle ?* D'ailleurs il y a peut-être dans la mort de Dorothée un souvenir de celle de d'Ailly, tué par son père, dans la *Henriade* (VIII, v. 102 et suiv.), passage où A. Cocchi croit voir une imitation du

1. *La Pucelle*, XIX, v. 37-49. *Orlando furioso*, I, 35-38.
2. Il est curieux de remarquer l'emploi que fait Voltaire, pour caractériser Tirconnel et Chandos, de l'invariable épithète « *dur* », qui n'a pas pour nous un sens très précis, mais qui répond au « *brutto* » employé aussi abondamment par l'Arioste.
3. I, str. 59.

Tasse[1]. L'épisode de la *Pucelle* rappelle aussi, dans le *Furioso*, les reconnaissances, après des luttes fratricides, de Guidon et de Renaud (XXXI, str. 28-30), ou de Marphise et de Roger (XXXVI, str. 59 et suiv.).

La fin du chant marque bien, et en de jolis vers (294-315), le contraste entre Jeanne et Agnès, contraste qui cherche à reproduire, dans un poème imité de l'*Orlando furioso,* celui que forment Bradamante et Isabelle, Marphise et Angélique.

Il est bon de remarquer que le chant XIX, — primitivement le XVIII^e^, — qui contient cet épisode sentimental et mélodramatique, comme le chant XVI, où est racontée la mort de Rosamore, autre épisode touchant, quoique plus brièvement conduit, n'ont été publiés qu'en 1762. Si cette indication ne suffit pas pour donner la date de leur composition, elle semble cependant prouver que ces chants appartiennent à ce qu'on peut appeler la deuxième époque des opinions de Voltaire sur l'Arioste; rappelons-nous cette phrase de M. Bouvy, détaillant les différentes étapes de la critique voltairienne : « C'est vers 1760 que la critique de Voltaire a pris l'aspect définitif sous lequel elle se présente au jugement de la postérité[2]. » Les deux passages sont une preuve de plus que la fréquentation assidue de l'Arioste avait, comme le dit encore M. Bouvy, « élargi les idées » de Voltaire sur le poète de Ferrare : il a fini par comprendre qu'un poème « ariostesque » pouvait renfermer des éléments sérieux.

## VII

A côté des héros qui agissent, nous trouvons dans la *Pucelle* des esprits supra-terrestres qui les conseillent, et en première ligne saint Denis, patron des Français, qui dirige les pas de Jeanne comme Mélisse et Maugis dirigent ceux des héros ariostesques. Mais en face de ces puissances bienveillantes se dressent des magiciens redoutables, qui, comme Atlant dans le *Furioso*, entravent les hauts faits des héros : ce sont le cordelier

1. *Lettre sur « la Henriade ».* *Œuvres de Voltaire*, éd. Hachette, tome V, page 16.
2. *Voltaire et l'Italie*, III, 3.

Grisbourdon, versé dans la magie, et le démon Hermaphrodix. Les exploits de celui-ci nous ramènent encore une fois à l'Arioste.

Le premier séjour que font chez ce déplaisant personnage les héros du poème[1] rebute l'attention par ses ignobles détails ; aucun critique n'a daigné s'y arrêter. Et pourtant cette histoire n'est-elle pas une grossière variante de celle d'Alcine? Nous avons déjà vu que le départ de Jeanne ressemblait à celui de Roger fuyant la magicienne. L'arrivée, au palais du démon, de Jeanne et de Dunois rappelle aussi l'entrée de Roger dans le domaine enchanté d'Alcine[2]. La cité de l'Arioste et le palais de Voltaire sont aussi brillants l'un que l'autre :

L'adornamento che s'aggira sopra
La bella porta, e'sparge un poco avante,
Parte non a che tutta non si copra
Da le più rare gemme di Levante.
Da quattro parti si ripose sopra
Grosse colonne d'integro diamante.
(VI, octave 71.)

La demeure d'Hermaphrodix présente elle aussi un balcon porté par une colonnade, et le tout est bâti de matières également précieuses :

De marbre blanc était bâti le mur;
Une dorique et longue colonnade
Porte un balcon formé de jaspe pur;
De porcelaine était la balustrade...
(IV, v. 235-238.)

Dans les deux poèmes, les héros sont reçus par d'aimables troupes de jeunes gens et de jeunes filles qui leur prodiguent les soins et les honneurs. — Hermaphrodix, il est vrai, est moins séduisant qu'Alcine, mais si sa laideur est repoussante[3], il faut se souvenir que la beauté de la magicienne n'est qu'une apparence, résultat de son art : sa figure véritable, que l'anneau donné par Mélisse révèle à Roger, est tout simplement hideuse[4], et n'a rien à envier à celle d'Hermaphrodix.

1. Chant IV, v. 189 et suivants.
2. *Orlando furioso*, chant VI, str. 68 à la fin.
3. IV, 303 et suivants.
4. *Orlando furioso*, VII, str. 72-73.

Le chant XIV de 1756 est constitué par l'épisode de *Corisandre;* supprimé en 1762, il est donné en note par les éditions modernes. C'est pour cette raison peut-être que les critiques, tant français qu'italiens, ont négligé la comparaison qu'on peut faire entre la scène de folie qui s'y passe et celle qui est décrite au chant XII du *Roland.* Seul, M. Bouvy [1], sans d'ailleurs renvoyer à un passage précis du poème italien, constate qu'il y a probablement dans *Corisandre* une inspiration ariostesque. D'ailleurs la folie des malheureux qui ont aperçu la belle jeune fille n'a rien de commun avec celle des victimes d'Atlant. Le seul point de ressemblance est la perte soudaine du bon sens qui afflige en même temps des individus très différents rassemblés dans un même lieu.

Mais le chant par lequel Voltaire remplaça en 1762 celui de *Corisandre*, le chant XVII actuel, contient un nouvel épisode de folie collective, beaucoup plus voisin de celui du *Furioso.* Là encore M. Bouvy devine une inspiration ariostesque. Tout les héros français du poème se trouvent retenus dans un château que, pour se venger d'eux,

Hermaphrodix a bâti tout exprès...

(Chant XVII, v. 16.)

Dans le château d'Atlant, chacun croit entendre la voix de celui qu'il cherche, et parcourt vainement les salles, à la poursuite de ce fantôme invisible. De même, dans celui d'Hermaphrodix, chaque personnage prend son voisin pour celui ou celle qu'il aime ou qu'il hait, et il en résulte une extraordinaire confusion. C'est la déesse Imagination qui préside à ces hallucinations prolongées. Ce détail a conduit M. Toldo [2] à désigner le château magique sous le nom un peu inexact de « Palais de l'Imagination ». Et M. Roth, qui décidément joue de malheur dans ses citations, confondant ce palais avec celui de la Sottise, renvoie au troisième chant de la *Pucelle* [3], qui n'offre pas le plus petit rapport avec l'épisode

1. *Voltaire et l'Italie*, III, 6.
2. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*
3. *Einfluss von Ariost's « Orlando furioso »*, *u. s. w.*

dont nous nous occupons. Il indique également, au lieu du XII^e, le IV^e chant du *Roland furieux*, où il est simplement question de prisonniers retenus dans un autre château du même magicien, sans qu'ils soient atteints de folie.

De même que l'anneau d'Angélique dessille les yeux de Sacripant, de Roland et de Ferragus, de même l'eau bénite du P. Bonifoux rend aux pauvres têtes le bon sens qu'elles avaient perdu. Enfin le braiment de l'âne divin [1] fait crouler subitement les murs du château magique [2], — comme les trompettes des Juifs ceux de Jéricho, dit Voltaire en note, — mais aussi comme Astolphe, en soulevant le seuil du château d'Atlant, le fait disparaître en fumée [3]. L. du Bois, dans ses notes sur la *Pucelle* [4], a noté cette ressemblance.

Dans ces différents épisodes de folie collective, Voltaire reproduit assez fidèlement le ton de l'Arioste. Ses personnages étant en général plus comiques et plus bas, leurs faits et gestes sont naturellement plus grotesques que dans le poème italien. Mais déjà l'ironie continue employée par Voltaire caractérisait les contes de ce genre que l'on trouve dans le *Roland furieux*.

## VIII

Les chevaux des guerriers jouent leur rôle dans le combat ; aussi les poètes épiques ne les oublient jamais : l'Arioste décrit avec assez de précision Rabican, Bride-d'Or et les autres destriers de ses principaux personnages. Voltaire suit son exemple, quoique en termes plus brefs, et donne de temps en temps quelques détails sur tel « cheval venu de Barbarie » [5], tel cheval normand [6], telle « jument bai-brune » [7]. En particulier, il est dans la *Pucelle* un coursier étrange, dont certaines aventures diaboliques, — reproduites d'ailleurs avec empressement par

1. Et non l'eau bénite de Bonifoux, comme le dit M. Toldo.
2. XVII, vers 352 et suivants.
3. *Orlando furioso*, XXII, str. 23.
4. *Œuvres de Voltaire*, édition Delangle.
5. Chant XXI, v. 339.
6. Chant III, v. 319.
7. Chant VI, v. 145.

la plupart des imitateurs de Voltaire [1], — auraient suffi à déshonorer le poème, mais dont les exploits guerriers, infiniment plus recommandables, semblent d'un grand poids, pour Voltaire, dans la fortune militaire de Jeanne d'Arc : c'est l'âne trop fameux qui lui sert de monture ailée, — « frère inférieur » de l'hippogriffe du *Furioso*.

Voltaire prend soin de rappeler lui-même au souvenir du lecteur le coursier enchanté d'Atlant :

> Ainsi Pégase, au haut des deux collines,
> Portait jadis neuf pucelles divines,
> Et l'hippogriffe, à la lune volant,
> Portait Astolphe au pays de saint Jean.
>
> (Chant II, v. 253-256.)

Mais sa mémoire est un peu infidèle. Au chant XXXIV de l'*Orlando furioso*, ce n'est pas l'hippogriffe qui transporte Astolphe dans la lune, c'est un char traîné par quatre chevaux. L'hippogriffe ne l'a conduit que jusqu'au Paradis Terrestre, « au pays de saint Jean » [2]. Malgré ces légères confusions, nous verrons que Voltaire a souvent présents à l'esprit les différents détails du portrait ou des aventures du coursier fabuleux d'Astolphe.

La parenté du beau grison avec cet animal ne pouvait manquer d'être remarquée : mais, en général, elle n'est pas explicitement indiquée par les critiques, à qui cependant il paraît

1. Voyez par exemple l'*Organt* de Saint-Just, et la *Suite de la Pucelle*, soi-disant trouvée à la Bastille le 14 juillet 1789.

2. On pourrait croire que c'est bien, avec quelque embarras dans l'expression, ce que veut dire Voltaire; « à la lune volant » indiquerait la direction donnée à l'élan du cheval ailé, et rappellerait peut-être ces vers de l'octave 18 :

> . . . . . . . . . in aria s'alza
> Per giunger di quel monte in su la cima,
> Che non lontan con la superna balza
> Dal cerchio de la Luna esser si stima...

Mais l'erreur se reproduira dans le *Dictionnaire philosophique*, article *Amérique*. « Autant vaudrait prétendre que, s'il y a des hommes dans la Lune, ils ne peuvent y avoir été menés que par Astolphe, qui les y porta sur son hippogriffe, lorsqu'il alla chercher le bon sens de Roland... » (Ed. Moland, tome I du *Dictionnaire*, p. 170). Il faut en conclure que la mémoire de Voltaire se brouille quelquefois, que l'enchaînement du poème italien est moins présent à son esprit que ses différents épisodes, et que, malgré des lectures réitérées, c'était à peu près toujours aux mêmes passages que son attention s'attachait, puisqu'il ne s'est jamais aperçu de cette erreur.

impossible qu'elle ait échappé. Peut-être l'imitation leur a-t-elle paru trop évidente pour être signalée : — M. Toldo, le premier, écrit[1] : « Celui qui aurait encore quelques doutes sur l'inspiration ariostesque (de la *Pucelle*) n'a qu'à tourner ses regards vers le ciel, et il verra apparaître l'âne merveilleux que saint Denis octroie à Jeanne et à ses défenseurs... L'auteur ne sait pas l'endroit d'où il l'a tiré... » Et M. Toldo cite les vers du chant II que nous avons reproduits. Il indique ensuite au cours de son étude des ressemblances de détail que nous retrouverons. — La plupart de ces remarques étaient reprises dans l'analyse de l'ouvrage de M. Toldo parue en 1904 dans le *Bulletin italien* sous la signature de M. Gédéon. Cependant M. Roth[2] se contente de cette courte phrase : « La description de l'âne (II, 245 et seq.)... rappelle vivement l'hippogriffe de l'*Orlando furioso.* »

La ressemblance est vive, en effet : la seule différence importante entre ces animaux magiques, — différence qui résulte, comme toujours, de la conception particulière que Voltaire se faisait du genre ariostesque, et de la transposition qu'il faisait invariablement subir à ses éléments, — c'est une différence de race : l'animal « ignoble » et « bas » que Buffon n'a pas encore réhabilité, remplace le noble compagnon des héros épiques.

Mais si les ailes de l'hippogriffe étaient « di color diverso[3] », celles de l'âne sont dorées[4]. Pareille est leur rapidité[5]. Quand l'hippogriffe prend son élan pour s'envoler :

Corre alquanto, et indi i piedi ponte,
E sale inverso al ciel, via più leggiero
Che'l girifalco...
(Chant IV, str. 46)[6].

1. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*

2. *Der Einfluss von Ariost's « Orlando furioso » auf das französiche Theater.* — *Ariost in Frankreich*; III : *Ariost im frz. Epos.*, page 100.

3. Chant IV, str. 5.

4. *La Pucelle*, variantes du chant XX (Moland, IX, page 320).

5. *Orlando furioso*, VI, 18; *Pucelle*, VI, 64 et 400; variante du ch. XVII (p. 283).

6. Cf. *Orlando furioso*, X, str. 112 :

Il destrier punto, ponta i piè all' arena
E sbalza in aria, e per lo ciel galoppa...

L'âne essaie de faire de même :

> ........... cependant le grison
> Frappe du pied, s'élève sur son aile,
> Plane dans l'air...
> (Chant VIII, vers 168.)

Voltaire n'a pas su rendre le « et indi i piedi ponta » de l'Arioste, qui indique non pas un simple piaffement, mais l'effort que fait, sur son arrière-train lui servant de point d'appui, le cheval qui va sauter en hauteur. — Il n'a même pas essayé de reproduire, lorsque l'âne descend vers la terre pour un combat (par exemple chant IV, vers 235), les belles descriptions du *Furioso*[1].

Par contre, l'âne de Voltaire est plus belliqueux que son noble modèle; tandis que l'hippogriffe se contente d'obéir souplement à son cavalier dans le combat, le coursier de Dunois et de Jeanne prend part à la mêlée :

> Il vole, il rue, il mord, il foule aux pieds...
> (VII, 291.)

Comme ces chevaux de Michel-Ange, dont le mufle, armé d'invraisemblables canines, saisit au poitrail les destriers de l'ennemi[2].

Tous deux sont dirigés par une volonté supérieure, celle d'Atlant ou de saint Denis; elle choisit et leur cavalier, qui change souvent, et leur itinéraire. L'hippogriffe, au chant IV, ne se laisse monter que par Roger (str. 44), à qui il s'est présenté avec

> ..... lo scudo, ma coperto, al fianco.
> (str. 42.)

Ainsi s'offre à Dunois l' « âne divin », comme le raconte Grisbourdon :

> ........... Il portait une selle
> D'un beau velours, et sur l'arçon d'icelle

1. Par exemple, *Orlando furioso*, ch. IV, str. 24; chant VI, str. 19.
2. Ou comme Marchegai, le bon cheval d'Aïol, — que Voltaire ne connaissait d'ailleurs probablement pas.

Était un sabre à deux larges tranchants...
L'âne à l'instant ses quatre genoux plie,
Lève sa queue et sa tête polie,
Comme disant à Dunois : « Monte-moi. »
Dunois le monte, et l'animal s'envole...

(vers 215 et suivants.)

Mais les voyages de ces extraordinaires animaux sont hasardeux et entraînent parfois étrangement loin leurs écuyers, lorsque telle est la volonté de leur mystérieux maître. De même que l'hippogriffe, dit M. Toldo[1], « éloigne, par la suggestion du magicien, le chevalier de l'Arioste de la belle guerrière qui soupire pour lui, de même le baudet merveilleux fait parcourir à Dunois des milles et des milles pour l'empêcher de céder à sa passion pour Jeanne :

Le bon Denis en secret conseilla
Cette escapade à sa monture ailée...[2]. »

L'âne, pas plus que l'hippogriffe[3], n'est un pur fantôme, le produit d'un simple enchantement. Voltaire marque son existence réelle et sa nature animale en lui donnant l'instinct :

Il s'arrêta vers la place fatale,
D'un cou rétif, et rebelle au bridon,
Se démenant d'une ardeur sans égale,
Ruant, tournant, et fuyant ce gazon.
Tout animal reçut de la nature
Certain instinct dont la conduite est sûre...[4].

Enfin, pour compléter le portrait de ce merveilleux quadrupède, il faut mentionner (nouvel exemple de cette transposition en *plus comique* que fait subir Voltaire aux conceptions ariostesques) le pouvoir accordé à son braiment, — pouvoir qui fait songer à la vertu magique du cor d'Astolphe, don de

1. *Sulla fortuna dell'Ariosto in Francia.*
2. Ces vers se trouvent, non au ch. V, comme l'indique M. Toldo, mais au ch. VI (47-48).
3. Cf. *Orlando furioso*, IV, str. 18.
4. Variantes du ch. XVII (Moland, tome IX, p. 283).

Logistille; tous deux mettent en fuite les ennemis[1]; le terrible baudet renverse même, de

. . . . . . . . . . . l'octave discordante
De son gosier de cornet à bouquin,

— nous l'avons vu plus haut — les murs du château magique d'Hermaphrodix[2]. Peut-être aussi Voltaire, en donnant au cri de l'âne ailé ce pouvoir surnaturel, se souvient-il des vers du *Roland*[3] où sont dépeints les terribles effets de ce cri de la Discorde, — vers imités d'ailleurs probablement de l'*Énéide*, qui nous montre[4] Alecton soulevant les populations latines au son lugubre de son cor.

Quand les services de l'hippogriffe ne sont plus utiles à Astolphe, celui-ci, dont le cor est depuis longtemps muet, rend la liberté à sa monture[5]. Ainsi Jeanne, ayant accompli sa mission, renvoie au ciel, d'où il est venu, le merveilleux compagnon de son aventure héroï-comique[6].

L'âne ailé n'est d'ailleurs point le seul animal fantastique de la *Pucelle*. Pour suivre Jeanne emportée par le baudet, le cordonnier Grisbourdon fait appel à son pouvoir magique, et

Change en mulet le pauvre muletier,

(II, v. 271.)

qui ne reprendra sa forme humaine qu'au chant IV (vers 556-560). Ce prodige ne rappelle-t-il pas les chevaux possédés du *Furioso*, aux flancs desquels, sur l'ordre des magiciens, s'insinuent des démons[7]? Ne rappelle-t-il pas mieux encore le

1. *Orlando furioso*, ch. XV, oct. 53-54; ch. XX, oct. 88-89; — *la Pucelle* : ch. XXI, vers 399 et 453.

2. *Pucelle*; XVII, v. 347 et suiv. — Dans les variantes de ce chant XVII actuel, qui formaient primitivement le chant XV, Voltaire explique ironiquement que ce merveilleux résultat est dû au pouvoir divin insufflé par saint Denis aux braiments de l'âne. La vertu du cor d'Astolphe avait une semblable origine.

3. Chant XXVII, str. 100-101.

4. Chant VII, v. 514 et suivants.

5. Ch. XLIV, str. 24-25.

6. Ch. 21, vers 458.

7. Cf. chant VIII, str. 35 et suiv.; ch. XXVI, str. 128 et suivantes.

cheval que fait apparaître Mélisse au chant VII[1], et dont l'Arioste nous dit :

> Credo fusse un Alchino o un Farfarello
> Che da l'inferno in quella forma trasse...,

ou la transformation semblable que la même magicienne fait subir « in forma di cavallo » à un des esprits soumis à ses ordres[2]?

Débarrassé de son cuir de mulet, le malheureux muletier n'est du reste pas au bout de ses peines : doit-on encore le ranger parmi les coursiers, lorsque Jeanne, en l'absence d'autre monture, le fait courber et s'élance sur son dos? C'est ainsi qu'Astolphe se servait de Caligorant vaincu pour porter ses armes. Mais La Harpe trouvait, non sans raison, qu'ici la conception de Voltaire manquait de « cette sorte de vraisemblance qui doit se trouver dans toute fiction »[3].

JEAN DUBLED.

*(A suivre.)*

1. Ch. VII, str. 49-50.
2. Ch. XXXIV, str. 5.
3. *Lycée*, III, I, 2, 1.

# QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

## L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES MÉRIDIONALES EN FRANCE

D'un article de notre collaborateur M. H. Hauvette, qui a paru dans le journal *l'Action* du 2 novembre 1911, nous détachons les lignes suivantes qui gardent plus que jamais leur actualité :

« Jusqu'ici cet enseignement est surtout régional : l'espagnol a pour domaine la frontière des Pyrénées, la vallée de la Garonne et le Languedoc, jusqu'au Limousin et à l'Auvergne; l'italien est chez lui entre le Rhône et les Alpes, d'Annecy et Lyon jusqu'à Nice et Arles, avec une pointe à l'ouest vers Nîmes et Montpellier, et sans oublier la Corse ni la Tunisie. Quelques-uns voudraient que, dans ces régions, l'italien et l'espagnol jouissent de privilèges spéciaux. Ce serait, je le crois, une erreur; car on ne peut admettre qu'à Bordeaux, Toulouse, Marseille ou Grenoble les jeunes gens soient détournés d'autres langues dont il faut bien reconnaître qu'elles sont plus difficiles, et, pour certaines catégories d'élèves, plus nécessaires; d'autre part, il n'est pas tout à fait exact que l'intérêt pour l'italien et l'espagnol soit, dans ces villes, beaucoup plus vif qu'ailleurs. A Monaco, par exemple, s'est ouvert, il y a un an un lycée français : un professeur d'italien y a été installé à côté des professeurs d'allemand et d'anglais; mais à la présente rentrée il réunit à peine vingt élèves, soit un peu plus du dixième de l'effectif total. C'est que la population monégasque croit savoir assez d'italien pour ses besoins; l'essentiel est naturellement de lui apprendre le français, et elle est fort séduite pour l'allemand et l'anglais dont elle attend de plus gros bénéfices.

» A Nice, avec des effectifs très supérieurs, la proportion des élèves d'italien est plutôt moins forte, et l'on en arrive ainsi à se convaincre que dans la « zone italienne », où il reste encore quelques créations de postes à obtenir, le total des heures consacrées à l'enseignement de cette langue ne pourra pas dépasser une certaine limite; on atteindra en somme assez vite le point de saturation. Ceux qui ont cru que les langues méridionales, en ces régions, mettaient en péril l'ensei-

gnement des langues du Nord se sont laissé épouvanter par des chimères.

» Plus loin de la frontière, les conditions changent : mais alors y a-t-il vraiment des motifs sérieux pour qu'un Dauphinois ou un Lyonnais s'intéresse plus à l'italien qu'un Auvergnat, un Bourguignon ou un Parisien?

» En réalité, des renseignements précis me permettent d'affirmer qu'un peu partout, des rives de l'océan à la frontière belge, il y a des jeunes gens qui désireraient étudier les langues du Midi, et qui, ne trouvant pour cela aucun secours au lycée, les apprennent comme ils peuvent, plutôt mal. Ce n'est pas pour ces isolés, timides, presque honteux, que les proviseurs vont instituer des cours. Mais que leur nombre s'accroisse et surtout qu'ils deviennent pressants : il faudra bien leur donner satisfaction. Il n'y a pas une seule bonne raison à leur opposer.

» L'espagnol a pour lui d'être une des langues commerciales les plus importantes du globe; la clientèle ne saurait lui manquer. L'italien, au contraire, a surtout une valeur historique et poétique; cette langue fut l'interprète d'une merveilleuse civilisation, elle reste l'intermédiaire le plus direct entre l'antiquité et nous; c'est donc une étude désintéressée, un admirable instrument de culture intellectuelle. En outre, le splendide essor de la jeune Italie, renouvelée par son unité nationale, lui assure, dans un avenir prochain, un rôle capital dans la vie de l'Europe. Un peuple profondément latin comme nous, bien que l'on ait voulu parfois dénoncer sa dangereuse manie de germanisme, peut-il affecter plus longtemps de croire que l'étude de l'Italie n'est pas une matière propre à l'instruction de la jeunesse?

» Je dis bien « l'étude de l'Italie », au moyen de la langue italienne. En effet, la facilité incontestable de cette langue, au moins dans les débuts — car les difficultés ne surgissent qu'à mesure qu'on avance — permet de l'aborder de plain-pied et de faire des progrès rapides et encourageants. Très vite le professeur se fait assez bien comprendre pour pouvoir parler d'autre chose que des pronoms, des verbes irréguliers ou des règles de syntaxe; dès la seconde année, dès la fin de la première peut-être, il entretiendra ses élèves des poètes et des artistes italiens, de l'éblouissante Renaissance et de l'héroïque *Risorgimento;* il leur montrera des photographies et leur fera lire des morceaux habilement choisis de Leopardi et de Carducci, d'Alfieri et de Foscolo, de Machiavel et de l'Arioste, de Pétrarque et de Dante... Cela ne fournira-t-il pas à la conversation une matière plus instructive, plus « éducative » que les insipides dialogues sur « la maison » ou sur « le voyage », à moins que ce ne soit sur « les travaux de la campagne » ou « dans un magasin »?

» Si les débuts des langues méridionales sont plus encourageants et

plus rapides, le professeur peut aussi mener ses élèves plus loin, en moins de temps. Ils ne parleront certes pas avec une aisance et une correction parfaites en deux ni même en trois ans, mais ils réussiront très convenablement à se faire comprendre, et ils ne perdront rien de ce que dira leur maître; celui-ci pourra donc cultiver, outre leur mémoire, leur imagination, leur jugement, leur goût pour l'art et la poésie: voudra-t-on nier que cette discipline n'en vaille beaucoup d'autres? Voilà pourquoi les jeunes gens qui sont appelés à étudier deux langues vivantes auraient tout avantage, dans le plus grand nombre de cas, au Nord et au Centre aussi bien qu'au Midi, à joindre à une langue germanique une langue méridionale — comme langue complémentaire ou comme langue principale, — et ceux qui n'en apprennent qu'une devraient pouvoir choisir en toute liberté, suivant leurs goûts personnels et leurs besoins particuliers. »

---

# BIBLIOGRAPHIE

Le *Bulletin italien* s'est fait une règle constante, depuis sa fondation, de laisser à ses collaborateurs l'entière liberté de leurs opinions et de leurs jugements. Chacun d'eux écrit sous sa responsabilité. Une limite cependant s'impose : c'est que la discussion reste scientifique, et que les divergences d'idées ne dégénèrent point en questions de personnes. Cette limite n'a pas été observée dans le compte rendu d'un opuscule de M. Guido Manacorda, inséré dans le numéro d'octobre-décembre 1911. Ni cet opuscule ni ce compte rendu n'intéressent d'ailleurs l'Italie autrement que par les personnes en cause.

La rédaction du *Bulletin* ne fait donc aucune difficulté de déclarer que le compte rendu en question n'aurait pas dû être inséré ; et si elle tient à en exprimer publiquement ses regrets, c'est pour donner un gage de sa ferme résolution d'écarter à l'avenir tout article se rapportant à des polémiques personnelles.

---

*Statuti della provincia romana* (Vicovaro, Cave, Roccanticas Ripi, Genazzano, Tivoli, Castelfiorentino), *a cura di* **F. Tomassetti, V. Federici e P. Egidi**; un vol. in-8°, XIII-445 pages. [Istituto Storico Italiano. Fonti per la Storia d'Italia, n° 48.] Roma, palazzo dei Lincei, 1910.

Ce recueil est une utile contribution à l'histoire juridique et sociale du territoire pontifical, à une époque quelque peu troublée. Il contient neuf statuts inédits, fournissant des échantillons du droit dans les diverses régions du domaine de l'Église. Roccantica est dans le comté de Sabine, Castelfiorentino dans le patrimoine *in Tuscia;* Ripi (Veroli) appartient à la Campagna e Marittima; les autres localités sont toutes quatre du district de Rome. Les dates de ces statuts s'échelonnent de 1273 (Vicovaro) à Genazzano (1379); le plus important, celui de Tivoli, est de 1305, avec additions de 1307 et 1308. Ils représentent les diverses organisations politiques de qui dépendaient ces places : Tivoli et Castelfiorentino sont soumis à Rome et à Viterbe qui y nommaient aux premières fonctions; Roccantica n'a qu'une concession temporaire, obtenue du recteur du patrimoine; la concession de statut à Ripi est faite pour un an, peut-être à titre d'expérience; ceux de Vicovaro, Cave, Genazzano sont des contrats passés

entre les hommes de ces divers pays et les feudataires, non sans analogie avec les chartes de communes françaises; ainsi Schupfer n'hésite pas à appeler le statut de Vicovaro, une *charta libertatis.* — Cette diversité d'origine rend précieuse et intéressante l'étude de ces statuts, quoique ces localités (sauf Tivoli peut-être) n'aient jamais eu qu'une médiocre importance historique. Les collaborateurs du recueil ont donné de bonnes notices sur la provenance, la composition, les circonstances historiques de chacun des statuts. Une préface générale de M. Federici résume leurs travaux et en met en valeur les conclusions générales. Un bel album de fac-similés accompagne cet ouvrage.

L.-G. PÉLISSIER.

*Bullettino dell' Istituto Storico Italiano*, fasc. 31, 1 vol. in-8°, 108 pages. Roma, palazzo dei Lincei, 1910.

Ce bulletin qui, à l'origine, devait être le compte rendu des séances de l'Institut, donner le programme et l'état de ses travaux, a peu à peu dévié. La dernière *adunanza plenaria* dont y ait été publié le procès-verbal est celle de la dixième session, du 28 juin 1903. A moins de croire à un long sommeil de l'Institut, — hypothèse invraisemblable, — on doit supposer une modification dans le plan du bulletin. On peut regretter de ne pas être mieux informé des recherches qu'il conseille ou qu'il provoque, des éditions qu'il suscite ou qu'il accepte, de la façon dont ses travaux se combinent avec ceux, par exemple, de la *Ristampa Muratoriana* pour éviter les doubles emplois et activer mieux, dans l'intérêt de tous, l'œuvre commune. Mais ceci n'est que l'expression d'un regret, ou plutôt d'un désir bibliographique, et il faut convenir que, sous sa forme actuelle de recueil de mémoires scientifiques, le bulletin contient d'excellentes choses. Le présent fascicule 31 se compose de quatre mémoires, d'étendue inégale, mais tous importants. P. Fedele (p. 7-26) a retrouvé, dans ses recherches préparatoires à l'édition des obituaires du mont Cassin, un manuscrit lombard du XI<sup></sup>e siècle jadis signalé par Stefano Borgia dans son commentaire de *De Cruce veliterna* (1780), perdu depuis, ignoré même de E. Stevenson, et il l'étudie minutieusement dans *un codice autografo di Leone ostiense con due documenti veliterni del sec. XII;* de fort bonnes raisons, rigoureusement déduites, lui permettent de l'attribuer avec une quasi-certitude à Leone Ostiense, qui l'a rédigé dans la petite église de Santa-Maria in Pallara au Palatin. — Le mémoire de L. Schiaparelli (p. 27-71) est consacré à l'étude difficile de la *Tachigrafia sillabica nelle corte italiane.* Après un juste hommage aux recherches de MM. Tangl, Chatelain, Jusselin, Havet, Cipolla, Cacurri, Gabotto, il indique l'importance de la matière, qu'il étudie dans les souscriptions et dans les *notitiae.* Un examen approfondi et minu-

tieux lui permet de donner quelques règles générales sur l'emploi de ces abréviations dans les noms, titres, désignations additionnelles, mot *testis*, etc., et d'arriver à quelques précisions sur l'origine et la date du premier emploi de ces notes. Il publie un catalogue de 109 noms de *notarii* ou *judices* ainsi écrits en abrégé. Pour les *notitiae*, le travail est moins avancé et plus difficile. M. Schiaparelli se borne à décrire sept chartes de Volterra, de Pavie, de Tortone, de Plaisance contenant d'assez longs passages tachygraphiques, qu'il traduit en clair. D'indispensables fac-similés accompagnent cette précieuse monographie. — Pages 73-96, M. C.-A. Garufi étudie *I Capitoli della S. Maria di Naupactos (1048, 1060-68) conservati nella R. Capella Palatina di Palermo*, et il débrouille savamment les jugements multiples et disparates, les innombrables erreurs et légendes accumulées, à propos de ce premier parchemin grec de Sicile, au sujet du port ancien de Palerme, des corporations maritimes, de l'école de miniature en Sicile. Il fait l'histoire externe du document, puis son examen paléographique et diplomatique, et il en publie le texte et la traduction. C'est la première fois que ce texte capital est mis d'une façon correcte à la disposition des historiens. — Cipolla, en trois pages lumineuses et charmantes (p. 99-101) sur *Ferreto de' Ferreti e l'episodio di Guido da Montefeltro (il mal Consiglio)*, démontre quelle est la source de cette légende, d'après un texte emprunté au *Chronicon fratris Eleemosyne* (Par. lat. 5006), et qui lui fournit une comparaison piquante et inattendue avec l'*Innominato* de Manzoni. — M. Cipolla (p. 103-107) a aussi écrit une notice nécrologique sur *Domenico Carutti di Cantogno*, mort à quatre-vingt-huit ans, le 4 août 1907, après une carrière bien remplie de diplomate et d'historien.

L.-G. PÉLISSIER.

**Luigi Schiaparelli**. *I diplomi italiani di Lodovico III e di Rodolfo II*. Un vol. in-8°, de XIII-188 pages. [Istituto Storico Italiano. Fonti par la Storia d'Italia, n° 37.] Roma, palazzo dei Lincei, 1910.

Après avoir réuni et savamment édité en deux volumes les diplômes du roi Bérenger I<sup>er</sup> et ceux de ses compétiteurs Guido et Lamberto, M. Schiaparelli en consacre un troisième et dernier à ceux de ses deux derniers rivaux, Louis III de Provence dit l'Aveugle, et Rodolphe II de Bourgogne. Ainsi s'achève cette belle publication, diplomatique et critique, des actes de ces souverains ennemis dont les gestes terriblement enchevêtrés ont fait des siècles IX et X une des époques les plus anarchiques de l'histoire d'Italie : ces trois recueils, parties inséparables d'un même ouvrage, seront indispensables à tout historien de ces temps obscurs. L'auteur a réuni ici vingt-sept documents de

Louis III, quatorze de Rodolphe, dont la moitié environ nous sont parvenus en originaux. S'il n'a pas ajouté de pièces nouvelles à celles qu'a déjà enregistrées Dümmler, il a plus nettement distingué les faux et les authentiques, et soigneusement revu tous les textes. M. Schiaparelli distingue avec raison les deux chancelleries — provençale et italienne — de Louis III, dirigées, la première par les archevêques successifs de Vienne : Bernuin (892-898), Raginfred (900-904), Alexandre (907-944), la seconde par l'évêque de Come; et il ne publie que les diplômes donnés par Louis III comme roi d'Italie. Il n'a pas eu ce triage à faire pour les dipômes de Rodolphe, puisque on ne connaît de lui que des diplômes donnés en Italie. L'étude des deux chancelleries, de leurs usages, des caractères des documents émanés d'elles, remplit la préface, sobre, pleine d'observations neuves, élégante. Suit l'édition des diplômes des deux rois, qui doivent être étudiés un à un. Outre leur importance pour l'histoire des guerres et de la politique de Louis III, de Rodolphe et de Bérenger, ils sont essentiels pour la connaissance du droit féodal en Italie, des origines des familles seigneuriales, des débuts des juridictions et des domaines ecclésiastiques, pour la solution de nombreux problèmes topographiques. L'édition est faite d'après les meilleures et plus récentes règles critiques (l'auteur avoue, avec une modestie charmante, qu'il a profité des leçons de sa propre expérience). Il l'a enrichie d'un commentaire discret et d'une abondante bibliographie. Sa publication est probablement bien près d'être définitive; ce sera un très utile instrument de travail.

L.-G. PÉLISSIER.

*Statuti di Ascoli Piceno dell anno MCCCLXXVIII, a cura di* **L. Zdekauer e P. Sella**. Un vol. in-8°, XXI-509 pages. [Istituto Storico Italiano. Fonti per la Storia d'Italia, n° 47.] Rome, palazzo dei Lincei, 1910.

Réimpression des statuts d'Ascoli sur le rarissime imprimé en *volgare* de 1496, aujourd'hui conservé dans la Bibliothèque du Sénat; le texte a été corrigé au moyen d'une copie incomplète de la Casanatense de Rome (cod 1787, du XVIII<sup></sup>e siècle), copie de la rédaction originale latine, traduite ultérieurement pour être imprimée et servir à l'usage quotidien. Cette copie est incomplète, ne contenant que les trois premiers livres du Statuto del Comune. L'original latin semble perdu; du moins MM. Zdekauer et Sella ne s'expliquent pas à cet égard. Il aurait pu être intéressant de le rechercher.

Ascoli doit à sa situation aux frontières des Marches et des Abruzzes, à ses communications faciles avec le Latium et l'Ombrie, une importance commerciale; c'est une des villes remarquables dans l'histoire du droit statutaire communal. Ascoli est la dernière grande

ville des Marches qui ait eu son statut; dans l'Abruzze voisine, les formes communales apparaissent tard et sont vites remplacées par la constitution du *Reame* et ses formes féodales : ce voisinage explique l'origine retardée et difficile du statut d'Ascoli et ses différences avec les statuts lombards et toscans.

MM. Zdekauer et Sella résument en quelques pages les principales évolutions de l'histoire d'Ascoli, la formation du municipe et celle du statut. Ils remarquent l'importance d'Ascoli, placée avec Sienne, Florence, Pérouse, sur la grande voie du commerce terrestre en Italie : « Les statuts de Sienne, 1310, Florence, 1325, Pérouse, 1342; Ascoli, 1377, forment un ensemble où la législation du commerce terrestre est développée dans toute sa complexité et son ampleur. La ligne géographique sur laquelle ces villes sont situées ne pourrait être plus expressive et plus instructive, parce qu'elle indique le chemin qui de Toscane mène à l'Abruzze (Teramo, Aquila, Sulmona). »

Le reste de la préface indique sommairement les caractéristiques et les divisions principales des deux statuts *Comune* et *Popolo*, d'Ascoli, qui correspondent aux statuts florentins du *Podestat* et du *Capitaine du Peuple*. Les auteurs appellent l'attention sur certaines additions et corrections apportées au droit antérieur par la rédaction de 1371. Ils résument ensuite le peu qu'on sait des statuts antérieurs; d'après une *lettera di cittadinanza* de 1253, contenue dans le Quinternone, le plus ancien statut serait antérieur à cette date.

Quoique décrite et commentée trop brièvement, cette édition n'en sera pas moins utile aux juristes et aux historiens locaux. Elle pourra servir de base à de nouvelles recherches dont les auteurs n'ont fait qu'indiquer l'intérêt, et qui seraient nécessaires pour connaître exactement les origines et l'importance de ce statut.

L.-G. PÉLISSIER.

**Merlin Cocai (Teofilo Folengo)**, *Le Maccheronee, a cura di* **Alessandro Luzio**. Bari, G. Laterza e figli, 1911; 2 vol. in-8°.

L'intéressante collection de textes que publie depuis plusieurs années la maison Laterza, à Bari, sous le titre de *Scrittori d'Italia*, s'est enrichie, en 1911, d'une édition de l'œuvre principale de Teofilo Folengo, *alias* Merlin Cocai : *Le Maccheronee*. Cette édition est due à M. Alessandro Luzio, bien connu pour ses travaux antérieurs sur la poésie macaronique, et sur le célèbre représentant italien de ce genre de poésie.

Une note de quelques pages, qu'on s'attendrait à voir figurer en tête du premier volume, et qui se trouve, nous ne savons pour quel motif, placée tout à la fin du second, expose de façon très nette l'histoire du texte du *Baldus*, de ses retouches successives par son auteur, et des

quatre versions également authentiques, mais très dissemblables, du poème : 1° édition princeps (Venise, 1517), un peu plus qu'une ébauche de jeunesse ; 2° *Toscolana* (1521), où se manifeste déjà tout « le génie de poète réaliste et satirique » de Folengo : celle que Rabelais aurait possédée et mise à profit dans les emprunts qu'il fait à son confrère italien ; celle que reproduisit Attilio Portioli dans l'édition de Mantoue, 1882; celle enfin dont le succès, très légitime d'ailleurs, a fait un peu trop négliger les deux éditions et versions postérieures, qui, selon M. Luzio, renferment pourtant l'expression la plus complète et la plus mûre de l'art de Folengo ; 3° *Cipadense*, de date incertaine, mais dont plusieurs détails, se référant à des événements connus, donnent à croire qu'elle fut imprimée vers 1539-1540 : le nombre des exemplaires connus en est des plus réduits ; 4° édition dite de Vigaso Cocaio, publiée pour la première fois à Venise par Zoan Varisco en 1552, huit ans après la mort du poète, et d'après laquelle fut faite la traduction française publiée chez Toussainct du Bray en 1606.

C'est cette quatrième et dernière version, où le poète s'élève « de la simple bouffonnerie obtenue par des artifices plus ou moins grossiers » à « une forme d'art plus consciente et plus réfléchie », où « le comique jaillit de l'observation du réel, de l'étude des caractères, du développement des épisodes », que M. Luzio a reproduite. Mais il y joint en forme d'appendice toutes les variantes de la *Cipadense* et un « essai » des variantes de la *Toscolana*. Il y joint aussi — comme l'avait déjà fait Portioli — un lexique des principaux termes macaroniques du *Baldus*. Pour la rareté et la valeur littéraire de la version reproduite, comme pour l'apparat critique qui l'accompagne, cette édition, d'un format commode et d'une impression soignée, est, entre les diverses éditions modernes, la plus pratique et la plus recommandable.

Eugène BOUVY.

**Charles Joret,** *D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du* XVIII*e siècle* [Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. 182]. Paris, Champion, 1910; 1 vol. in-8°, XII-540 pages.

Villoison est, grâce surtout à ses travaux sur Homère, un grand nom de la France érudite du XVIIIe siècle. Il faut savoir gré à M. Joret d'avoir consacré plusieurs années de sa vie à établir une biographie à peu près définitive de ce docte et courtisanesque personnage, et d'avoir triomphé, pour achever cette longue et pénible entreprise, des difficultés que lui créait une vue de jour en jour plus précaire. C'est avec une sympathie respectueuse qu'il convient de parler de ce beau livre.

Et on peut le faire sans scrupule, car cette biographie mérite tous les

éloges. — C'est, je crois, à la cour de Weimar, que M. Joret a rencontré son héros, dans une attitude qui fait plus d'honneur à son désir de plaire et de parvenir qu'à sa dignité; mais, pour l'amour du grec, il a oublié les petitesses de caractère du savant pour ne voir que ses mérites réels, et il l'a suivi dans toutes ses pérégrinations en Europe, dans toutes ses correspondances avec tant de savants étrangers. Et Villoison a été un si grand épistolier et un si grand voyageur que faire sa biographie, c'est nécessairement parler aussi de Björnståhl, de Brunck, de Grimm, d'Oberlin, de Kuebel, de Guys, de Sainte-Croix, de Wyttenbach, en un mot de tous les érudits célèbres de ce temps, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne. Sur plusieurs d'entre eux, M. Joret s'abandonne à de longs excursus fort intéressants : personne n'a mieux que lui raconté les voyages d'Oberlin. On sait assez avec quelle exactitude y est décrit l'état archéologique et historique de la Provence et de Languedoc vers 1775-1776. (Cf. aussi Joret, *L'helléniste d'Ansse de Villoison et la Provence.*)

Villoison connut aussi les lettrés italiens, l'érudition italienne, et c'est par là qu'il appartient à cette *Revue.* Une mission qu'il se fit donner après l'abandon d'un projet de voyage en Orient, mission que le roi subventionna de deux mille écus, — largesse inconnue de nos jours, — le conduisit à Venise. Muni de recommandations par Oberlin et lord Stormont, il s'y installa chez les frères Coletti, savants imprimeurs dont il devint l'ami, et commença l'exécution de son programme : voir tous les manuscrits grecs de la Marciana. Elle lui fut facilitée par le savant bibliothécaire Morelli, successeur de Zanetti, dont il parle avec une reconnaissante admiration. Comme bibliophile et comme helléniste, il fit de belles acquisitions et de belles découvertes : traités philosophiques et grammaticaux, nouvelle version grecque de l'ancien testament, inédits recueillis sous le titre d'*anecdota graeca*, et surtout ce manuscrit « le plus précieux et le plus important de l'Europe », le Marcianus 454, « l'Homerus *variorum* de toute l'antiquité et surtout de la fameuse école d'Alexandrie ». La collation de ce manuscrit, la polémique épistolaire qu'il dut soutenir pour faire reconnaître sa supériorité sur l'Eustathius de Leyde et sur certains autres codd., la préparation de l'édition nouvelle qui souleva tant d'enthousiasme et qu'on appela la « Maçore grecque » (cf. la préface d'Alexis Pierron à son édition d'Homère), le retinrent quatre années à Venise, de 1778 à 1782.

Du grec, Villoison étendit bientôt ses curiosités sur la littérature italienne, dont il s'éprit, et sur les amateurs, dont il se piqua d'être l'admirateur et l'ami. Les livres des antiquaires italiens lui parurent de « première force ». Il s'étonnait que Ruhnken ne les lui eût jamais recommandés : « Quels hommes que Noris, Maffei, Corsini, Mazzocchi, Gori ! » et il adressa à Van Souten, vers la fin de 1781, une vraie

« géographie littéraire de la péninsule ». Sa curiosité n'allait pas sans erreurs, comme il advient toujours à un étranger, mais elle atteste le goût très vif de Villoison pour l'art et la littérature de sa nouvelle résidence.

C'est Venise qu'il aimait par-dessus tout. Il y trouvait « toujours de nouveaux plaisirs et de nouvelles richesses, au milieu de cette nation charmante, spirituelle et ouverte ». « Je suis comblé, écrit-il à Ruhnken, des bontés, des honnêtetés, des attentions des nobles et des principaux membres de la République. Je passe dans leurs casines la soirée et une grande partie de la nuit, et je ne crois pas qu'il y ait dans le monde une classe d'hommes aussi généralement instruite, éloquente et obligeante que celle des nobles vénitiens. » Le commensal des grands se laisse parfois apercevoir : « Je vais à tous les bals et à toutes les fêtes, » chez les résidents d'Hollande et d'Angleterre, chez le ministre français de Vergennes, aux fêtes offertes au grand-duc de Russie. Cette vie mondaine, toute nocturne, ne l'empêchait pas de travailler sept heures de suite à la Marcienne avec une inlassable ardeur. Il ne se résignait pas à quitter la Sérénissime : « On me ferait roi de France, pape, sultan, que, pardieu ! je n'en sortirais pas ! On aurait beau m'offrir tous les manuscrits grecs et toutes les femmes du serail *(sic)*, que je refuserais les femmes, les manuscrits, oui, Ménandre lui-même, la triple tiare, pour rester paisiblement dans une ville que j'adore. » — Ah ! Villoison, comme je te comprends !

Après cette escale trop courte à son gré, dans le pays du rêve, la vie reprit Villoison. M. Joret le suit pas à pas, avec une patience merveilleusement renseignée, à Weimar, en Grèce, puis dans ses retraites de la rue de Bièvre et d'Orléans, enfin dans sa glorieuse chaire du Collège de France. Son activité scientifique ne se ralentit pas ; le nombre de ses amis et de ses correspondants augmente encore. M. Joret l'accompagne jusqu'à la fin avec la même abondance de renseignements et de références. Après les spécimens de correspondance qu'il a publiés ici ou à part, on ne peut que lui demander une édition des lettres de Villoison, qui compléterait admirablement cette excellente biographie.

L.-G. PÉLISSIER.

**Paul Gruyer**, *Napoléon roi de l'île d'Elbe.* Paris, Hachette, 1906 ; 1 vol. grand in-8°, 288 pages.

L'auteur, ayant eu l'idée d'aller visiter l'île d'Elbe, s'est au préalable consciencieusement documenté sur le séjour qui y a fait Napoléon. Au retour, il a eu la toute naturelle envie de raconter son voyage. Déjà Alexandre Dumas avait découvert la Méditerranée. A son tour, l'île d'Elbe, la seule des îles impériales « dont on ne parle pas », qui « n'évoque aucune idée, aucune image précises » (p. 8), (« sait-on

seulement d'une façon exacte où cette île est située? » p. 9), vient d'être découverte par M. Gruyer, qui n'en avait qu'une *vague idée*. Le voyageur n'est du reste pas insensible au charme et au pittoresque de la nature et des mœurs locales, malgré son irritation mal contenue contre les aubergistes et la cuisine italienne. Il a d'ailleurs rapporté de son voyage d'intéressantes photographies, qui ajoutent beaucoup à l'agrément de son livre, paru en décembre 1905 et qui fut un très joli volume d'étrennes.

On ne peut évidemment parler de l'île d'Elbe sans être entraîné à parler aussi de son hôte le plus illustre. A ses souvenirs, M. Gruyer a donc rattaché un long mémoire sur l'Empereur. Il y a abondamment compilé tous les auteurs qui ont écrit avant lui sur l'île d'Elbe. L'essentiel était déjà dans le *1814* d'Henri Houssaye ; Campbell (traduit par Pichot), Fleuri de Chabaulon, Pellet, Livi ont raconté les anecdotes les plus pittoresques, que M. Gruyer n'a eu qu'à transcrire. Il ne s'est pas moins largement servi de mes publications des papiers inédits de *Pons de l'Hérault*. On ne voit pas trop ce qu'il a lui-même apporté d'original.

Une chose cependant lui appartient tout entière : c'est l'idée, pour le moins singulière, de donner à Napoléon le titre de *roi de l'île d'Elbe*. Il cite lui-même (p. 1) le texte de l'article III du traité de Paris : « l'île formerait une *principauté* séparée, qu'il posséderait en toute souveraineté » et Napoléon n'a jamais pris d'autre titre que celui de *souverain*. Du reste, certaines nuances de la langue semblent échapper à l'auteur. Ainsi il s'obstine à supprimer toujours *Madame* devant le nom de *Walewska* qui cependant n'est pas un prénom ; il confond les deux termes d'*éditeur* et *compilateur* (p. 64). Découvrir, mettre en ordre et publier des textes historiques inédits, c'est faire œuvre d'*éditeur ;* découper dans les livres originaux la matière d'un livre de vulgarisation, c'est faire métier de *compilateur*.

Le livre de M. Gruyer est divisé en cinq chapitres ; le I, descriptif, est rempli par les souvenirs de son voyage ; le II est un tableau à peu près exact de la vie quotidienne de Napoléon ; le III est consacré à *la dernière idylle* de Napoléon ; le IV, sous le titre romantique : *la peau du renard et la peau du lion*, et une partie du V racontent le retour en France ; et le livre se termine par quelques pages sur l'histoire de l'île depuis 1815, qui en sont la partie la plus neuve. L.-G. PÉLISSIER.

**Giorgio del Vecchio.** — *Il Fenomeno della Guerra e l'Idea della Pace*. 2e éd. augmentée. Bocca, édit., Turin, 1911 ; 1 vol. gr. in-8° de 99 pages.

Incontestablement, le pacifisme n'est pas un fait, mais un idéal : non une question de *réalité*, mais de *devoir*. Au contraire, la guerre

est un fait, et même prédominant dans l'histoire. Mais elle correspond aussi, malgré l'apparence, à un certain idéal : cette productrice d'énergie n'est pas mauvaise en tout, la raison ne la condamne pas sans appel.

Del Vecchio examine donc tour à tour les arguments des « irénistes » et des « polémistes ». Il divise la première conception en quatre nuances principales : ascétique, — impérialiste ou absolutiste, — empirico-politique, — juridique. D'autre part, il examine les conséquences de la guerre, et spécialement celles qui sont bienfaisantes. Dans l'histoire, remarque-t-il, la guerre perd de plus en plus le caractère de la pure violence et du vol armé, pour prendre l'aspect de l'accomplissement d'un droit, de la réparation d'un tort illégitime : actes justes qui ne pouvaient par malheur se produire sous une forme plus heureuse. La guerre se présente donc de plus en plus elle-même comme un moyen juridique, malgré l'antinomie de ces termes : la force et le droit.

L'organisation de l'humanité selon la justice est, en définitive, à la fois une tendance du développement historique et une exigence de la raison. Or, dans ce processus la guerre même a sa fonction. Pouvant être au service du droit, elle n'est pas entièrement condamnable. Comme la peine juridique, elle ne disparaîtra que lorsque tous les hommes seront bons, c'est-à-dire dans un idéal de perfection utopique, indéfiniment reculé. La guerre n'est pas un mal par elle-même, ni la paix un bien par elle-même : la paix idéale n'est pas seulement la cessation de la guerre, mais le règne de la justice; sans celle-ci, elle n'aurait point de valeur morale. Or, le règne de la justice non seulement tolère, mais parfois commande la lutte.

Une forme vigoureuse et claire achève de rendre séduisante la conception élevée et généreuse de l'auteur. Peut-être est-il par trop optimiste au sujet de la valeur morale et éducative de la guerre, même quand elle se prétend juste. Toutefois il n'est point de pacifiste raisonnable qui ne convienne que l'idéal prochain et humainement réalisable, ce n'est point la suppression totale de la guerre; c'est seulement l'organisation de la force militaire au service de la justice; exactement comme la peine juridique n'est pas la suppression, mais au contraire l'organisation de la force sociale.

Charles LALO.

---

# CHRONIQUE

~~ Se conformant au désir de l'auteur, le *Bulletin italien* se contentera d'annoncer sommairement en chronique le récent volume de son collaborateur, M. H. Hauvette : *Dante, introduction à l'étude de la Divine Comédie* (Paris, Hachette, 1911 ; in-12 de XII-396 pages).

De prétentions modestes, ce livre donne beaucoup plus qu'il ne promet. Initier le public cultivé à un milieu, à une vie, à une œuvre attirante au premier chef, mais difficile, très difficile d'accès, tel est son but. L'auteur en a pris la matière d'abord dans sa pratique personnelle de Dante, avec qui il a vécu en longue familiarité, ensuite dans l'ensemble des travaux critiques qui, dans les vingt dernières années, ont ajouté beaucoup à notre connaissance des textes de Dante, et en ont presque entièrement renouvelé l'interprétation. Connaître à fond ces travaux, en extraire la substance et la présenter de « façon à mettre entre les mains du lecteur un guide à la fois clair et bien informé » est une tâche moins brillante peut-être, mais certainement plus difficile que d' « ajouter un nouveau portrait de Dante à la longue série de ceux qui existent déjà ».

Quant à la forme du livre, quant à l'organisation en un tout harmonieux d'une matière très vaste et très variée, l'auteur y déploie une sûreté de méthode et une dextérité de main qu'apprécieront mieux que personne ceux qui tenteront de travailler après lui avec le désir de faire autrement sans faire moins bien que lui. Dans sa répartition de la matière dantesque en ces trois divisions classiques : le milieu, l'homme, l'œuvre, il demande le plus possible à Dante ou au commentaire de Dante la réponse aux problèmes qui se posent à son sujet. Une bonne part de l'œuvre décrite se trouve ainsi prendre place dans ce livre, à la fois très dense et très lumineux, dont l'apparat scientifique est réduit au minimum, et qui, s'il n'est point d'une lecture facile (un livre sérieusement fait sur Dante ne peut se lire sans effort), est intéressant et profitable au premier chef. E. B.

~~ La première édition de la *Divine Comédie* accompagnée du commentaire *minor* de G. A. Scartazzini est de 1893; deux autres parurent du vivant de l'auteur. Après la mort de celui-ci, survenue en 1901, c'est à M. G. Vandelli que fut confié le soin de préparer les éditions qui ne pouvaient manquer de suivre et qui se

sont succédé en effet à d'assez courts intervalles: la quatrième est de 1903; la cinquième de 1907; la sixième a paru cette année même. Toutes ont été l'objet d'une revision plus ou moins approfondie; cependant, si les différences sont moins marquées entre la cinquième et la quatrième qu'entre celle-ci, première de M. Vandelli, et la troisième, dernière de Scartazzini, celle qui a vu le jour en dernier lieu (Milan, Hoepli, 1911, XXXII-1047 et 124 pages) constitue sur la précédente un progrès particulièrement sensible.

M. Vandelli n'a que très peu touché au texte du poème; — nous voyons toutefois que, dans les vers 64, 65 et 67 du chant V de *l'Enfer,* il abandonne la leçon *vidi,* pour laquelle tenait Witte, et adopte, avec MM. Moore, Paget Toynbee, Torraca, la leçon préférable *vedi;* ailleurs il a heureusement changé la ponctuation de Scartazzini. — En revanche, il a apporté au commentaire d'importantes et très nombreuses modifications, et il n'est peut-être pas une page où un ou plusieurs remaniements ne puissent être signalés. Tout d'abord, M. Vandelli s'est appliqué à retrancher du travail de son prédécesseur tout ce qui était pure érudition et à resserrer en termes plus concis la phrase parfois un peu lâche de Scartazzini. Il a allégé son annotation de toutes les citations empruntées soit au vieux commentaire de Talice da Ricaldone, que l'on s'accorde aujourd'hui à considérer comme une compilation sans originalité, soit au commentaire de Cornoldi (1887), qui ne fait pas autorité. Mais, s'il a beaucoup supprimé, le nouveau reviseur a aussi beaucoup ajouté; notamment, il a mis à profit les *Studii sulla D. C.* et les deux volumes de *Nuovi Studii danteschi* de M. D'Ovidio, par exemple dans les deux longues notes dont il a fait suivre les chants V et XI de l'*Enfer*, ou encore dans la note sur *I due Guidi* (*Purg.*, XI 97-99); il a utilisé également les récents travaux de M. E. G. Parodi, et, pour le chant XX du *Purgatoire* tout ou moins, de M. Zingarelli. Plus d'une fois, à l'interprétation proposée par Scartazzini, M. Vandelli en substitue une autre, toute différente, ou même diamétralement opposée, comme pour le vers 129 du chant V de l'*Enfer*. Tel article a été complètement remanié; c'est le cas, par exemple, pour l'article Sigieri, qui d'ailleurs en avait grand besoin; dans quelques autres (articles Sordello, Boèce, Michel Scott), nous trouvons des détails biographiques nouveaux. Un certain nombre de dates ont été précisées (par ex., *Inf.* V, 97 et 102) ou rectifiées; je citerai, parmi ces dernières, la date de la bataille de Bénévent, dans la note sur Brunetto Latini. Par contre, il est arrivé à M. Vandelli de faire des réserves en plus d'un endroit où son devancier avait été imprudemment affirmatif (voyez, notamment, p. 44, où *come risulta chiaramente* devient *par lecito argumentare,* avec, un peu plus loin, un *forse).*

Ainsi, grâce à des retouches successives, à la fois discrètes et judi-

cieuses, le commentaire de Scartazzini, rajeuni et mis au point, va se transformant et s'améliorant d'édition en édition. Nul doute que M. Vandelli ne cherche encore à le perfectionner à l'avenir. En vue précisément d'une réimpression future, je me permettrai de lui signaler, comme pouvant être utilement revisées, la note sur saint Dominique (*Par.*, chant XII), et surtout la note sur saint François (*Par.*, chant XI); dans cette dernière, il y aurait tout avantage à supprimer les mentions d'ouvrages aussi médiocres ou vieillis que ceux de Chavin de Malan ou de Morin, et de substituer à ces noms ceux de MM. Sabatier et Joergensen.

J'ajouterai que la qualité du papier et la netteté des caractères employés témoignent du soin apporté à l'exécution matérielle de cette nouvelle édition. L. A.

~~~ On sait qu'un des principaux obstacles à la connaissance du droit grec médiéval est l'insuffisance, la dispersion et l'incertitude des sources. Après les travaux de von Lingenthal, Kulakowski, Lampros, Sathas, Brandileone, il reste à puiser encore au trésor des documents du notariat, témoignages de la vie et de la pratique quotidiennes. M. Giannino Ferrati apporte *Due formule notarili cipriote inedite*, tirée du cod. vatican-pal. gr. 367, deux formules de testaments, dont il donne le texte et la traduction latine, avec un excellent commentaire. Son petit mémoire, très serré et très érudit, est une précieuse étude de diplomatique et de droit grec. Il faudrait beaucoup de petites découvertes analogues pour rendre possible le *corpus* de documents grecs médiévaux et modernes, que rêvait le savant professeur feu Krumbacher. Le mémoire de Ferrati (publié à Palerme, Gaida, 1910) est tiré des *Studi in onore di Bragio Brugi.* L.-G. P.

~~~ M. Giovanni Biasiotti vient de dédier à S. E. le cardinal Cassetta, évêque suburbicaire de Sabine et commendataire de la diaconie des SS. Vit, Modeste et Crescenza, une étude sur les *Diaconie cardinalizie e la diaconia « S. Viti in Macello »* [in-8°, 48 pp. Roma, Tip. italiana di pubblicità, 1911] qui, outre quelques aperçus généraux sur l'institution des diaconies cardinalices, donne un historique savant et bien documenté de celle de S. Vit, avec de bonnes reproductions de plans et de vues, des notes abondantes et une sérieuse bibliographie. L.-G. P.

~~~ Il faut signaler la contribution à l'histoire des relations italo-françaises qu'apporte le professeur astésan Maranzana avec son étude sur *La fortuna di una famiglia di stampatori astigiani in Francia nel cinquecento e nel seicento* (extrait du *Bollettino storico subalpino,* XVI, Pavie, Tip. Artigianelli, 1911). Il s'agit des Gabiano d'Asti, libraires et imprimeurs à Lyon, depuis Baldassare (neveu et élève de Bartolomeo G., libraire vénitien) en 1488 et son frère Lussemburgo jusqu'à Enrico et Bartolomeo, et à Ugo della Porta, leur parent
~~~

d'alliance, qui hérite de la firme et la fait durer jusqu'à la fin du XVI^e siècle. M. Maranzana a bien groupé les divers renseignements que lui fournissait le dernier volume de la *Bibliographie lyonnaise* de M. Baudrier. Les documents qu'il cite ou résume montre que l'hospitalité lyonnaise fut profitable à ces braves libraires, lointains émules des Alde et moins glorieux. L.-G. P.

〰 Le jeune et actif surintendant des Archives de Naples, M. Eugène Casanova, vient de manifester une fois de plus son inlassable zèle : il a organisé dans les magnifiques cloîtres de l'*Archivio,* à l'ombre du légendaire platane de saint Benoît, une exposition du *Risorgimento italiano* dans les provinces méridionales, — ayant composé jadis le royaume de Naples. Autographes, documents historiques, portraits, reliques des martyrs de l'indépendance, journaux et affiches, ont figuré en grand nombre et en bel ordre dans les vitrines de cette galerie temporaire, excellente leçon d'histoire pour la jeunesse patriote, tragique musée de souvenirs pour les survivants de ces temps héroïques. M. Casanova n'a pas voulu que cet effort disparût sans laisser de traces : il a pris la peine de publier le catalogue de la *Mostra del Risorgimento italiano nelle provincie meridionali*[1] ; il a détaillé avec un soin minutieux les 304 numéros (dont plusieurs comprenant plusieurs pièces) qui composaient l'exposition, les a identifiés, analysés, publiés par extraits ou intégralement. La plupart des noms fameux des révolutions de Naples de 1792 à 1864 se trouvent dans ce catalogue depuis Acton, Di Gallo, Mack, Méjan, W. Hamilton, le cardinal Ruffo, Nelson, Ferdinand IV, jusqu'à Garibaldi, Crispi, Rattazzi, Lanza, Agesilao Milano, Ferdinand II, François II. De nombreux fac-similés de pièces intéressantes enrichissent ce catalogue, travail vraiment scientifique qui ravivera les souvenirs des visiteurs, et y suppléera, en augmentant leurs regrets, pour ceux que leur mauvaise fortune a retenus loin de Naples.

L.-G. P.

〰 La bourse de vacances de 400 francs pour Florence mise cette année au concours par M. Ch. Dejob a été gagnée par M^lle Marianne Stephanopoli, répétitrice au lycée de Nice. Un deuxième concours aura lieu en juillet 1912 à Paris. Nulle condition d'âge, de sexe ni de grade n'est requise. Il suffit de s'engager à passer, en cas de succès, deux mois consécutifs à Florence entre le 1^er août et le 1^er novembre. Épreuves écrites : un thème italien et le commentaire en italien d'une page donnée d'un classique italien (quatre heures en tout pour ces deux épreuves). — Oral : traduction improvisée, et suivie d'un bref commentaire, d'une page d'italien et d'une page de français. Le

1. R. Archivio di Stato di Napoli. Mostra del Risorgimento italiano nelle provincie meridionali. Catalogo Compilato dal sopraintendente Eug. Casanova, con 29 fotoincisioni. Un vol. in-12, XVI-197 pp. Naples, Morano, 1911.

candidat qui obtiendra la bourse recevra 200 francs séance tenante, 100 francs à la nouvelle de son arrivée à Florence, 100 francs dans les cinq jours qui précéderont son retour en France. (Adresser les candidatures à M. Ch. Dejob, rue Ménilmontant, 80, à Paris.)

Comme l'année dernière, M. Dejob offrira au candidat classé premier à l'agrégation d'italien 50 francs d'ouvrages à choisir dans une liste donnée.

---

## PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

L.-F. Benedetto, *A propos d'un roman de George Sand*, 13 pages. [Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1911 (à propos de l'aventure de G. Sand et d'A. de Musset à Venise).]

Giovanni Berchet, *Opere, a cura di* Egidio Bellorini, vol. I : *Poesie*. Bari, Laterza, 1911 ; in-8° de 436 pages.

Lide Bertoli, *Disegno storico della letteratura francese*, con indice analitico, ad uso delle scuole italiane. Florence, Sansoni, 1912 ; in-16, xii-254 pages.

Alfredo Castaldi, *Della pubblica istruzione in San Gimignano*, noterelle ed appunti. Poggibonsi, 1911 ; in-8°, 25 pages.

Roberto Cessi, *L'invasione degli Ungari e lo Studio di Padova* (1411-1413). Padoue, 1911 (Extrait des *Atti e Memorie della R. Accad. di scienze, lettere ed arti in Padova*, t. XXVII).

Roberto Cessi, *Un falso eroe della rivolta di Famagosta* (1473). Venise, 1911 ; in-8° (Extrait des *Atti del R. Istituto Veneto di scienze*, t. LXX).

Merlin Cocai (Teofilo Folengo, *Le Maccheronee, a cura di* Alessandro Luzio. Bari, Laterza, 1911 ; 2 vol. in-8°.

A. D'Ancona e O. Bacci, *Prospetto storico della letteratura italiana*. Florence, Barbèra, 1912 ; in-16, viii-195 pages.

C. Frati e A. Segarizzi, *Catalogo dei Codici Marciani italiani*, volume II (classe IV e V). Modène, Ferraguti, 1911 ; in 4°, xxi-423 pages.

Adolfo Gandiglio, *Studio sur la canzone di Legnano di G. Carducci*. Bologna, Beltrami, 1910 ; in-16, 86 pages.

G. Gentile, *Bernardino Telesio*, con appendice bibliografica. Bari, Laterza, 1911 ; in-8° de 151 pages.

Giuseppe Gigli, *Visioni e Paesi* ; versi. Ancona, G. Puccini, 1911 ; in-8°, 210 pages.

Eugenio Landry e Sofia Ravasi, *Un Milanese a Roma*, Lettere di Alfonso Longo agli amici del Caffè (1765-1766). Milan, Cogliati, 1911 ; in-8°, 65 pages (Extrait de l'*Arch. storico lombardo*, a, XXXVIII, fasc. 31). Texte de 23 lettres en français, précédées d'une introduction.

Ernest Lémonon, *Naples*, notes historiques et sociales. Paris, Plon, 1911.

Ferdinand Lot, *Diplômes d'études et Dissertations inaugurales;* étude de statistique comparée. Paris, Champion, 1910; in-8°, 31 pages.

Giambattista Marino, *Epistolario..., a cura di* Angelo Borzelli e Fausto Nicolini, vol. I. Bari, Laterza, 1911; in-8° de 331 pages.

G. Molteni, *Pagine rivoluzionarie e romantiche.* Libreria edit, Milanese, 1911; in-16, IX-318 pages (36 courts articles sur l'époque révolutionnaire et sur le romantisme).

L.-G. Pélissier, *Sur Machiavel.* Toulouse, Privat, 1911; 26 pages (Extrait de la *Revue des Pyrénées*, 2e trimestre, 1911).

Achille Pellizzari, *Su la vetta;* pagine d'arte e di vita; 3e éd, Naples, 1912; in-16, 1085 pages (3 fr. 25).

Achille Pellizzari, *Dai Secoli;* pagine d'arte e di vita; 2e éd., Naples, 1912; in-16, 1016 pages (3 fr. 75)

(Ces deux anthologies composées avec le plus grand soin pour les classes secondaires d'Italie — la première destinée à des élèves plus jeunes — et accompagnées d'illustrations très réussies, pourraient être utilement adoptées par nos professeurs d'italien, la seconde en particulier.)

Silvio Pons, *Bernard Palissy et la nature.* Paris, 1911; 11 pages (extrait de la *Revue Chrétienne*).

Marcel Reymond, *Le Bernin* (collection « Les Maîtres de l'art »). Paris, Plon, 1911; in-8°, 204 pages.

V. Rossi, *I Codici francesi di due biblioteche veneziane del Settecento.* Cividale del Friuli' 1910; 16 pages (extrait de la *Miscellanea di studi critici in onore di V. Crescini*).

V. Rossi, *Fra i Compagni Sempiterni;* briccica storica. Padova, 1910; 14 pages.

Werner Söderhjelm, *Francesco Maria Molza,* en Renässanspoets lefverne och diktning. Helsingfors, 1911; in-8°, 284 pages.

Paget Toynbee, *Dante Alighieri, his life and works*, 4e éd. revue et considérablement augmentée. Londres, Methuen, 1910; in-8°, 254 p.

Maurice Vaussard, *Saint François d'Assise.* Éditions du *Petit Démocrate;* Limoges et Paris (Lecoffre), 1912; in-8°, 46 pages.

---

*15 février 1912.*

*Le Secrétaire de la Rédaction,* Eugène BOUVY.
*Le Directeur-Gérant,* Georges RADET.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

# LA DIALECTIQUE D'OXFORD

ET LA

# SCOLASTIQUE ITALIENNE

(*Suite*[1].)

## II

### L'esprit de l'École d'Oxford au milieu du xiv[e] siècle.
### 1. La Physique.

Avant de rechercher, dans les divers traités dont nous venons de parler, ce qu'ils enseignent touchant les questions qui nous occupent en cette étude, il ne sera pas inutile de leur demander quelques renseignements d'une nature plus générale; par eux, nous nous efforcerons de démêler les tendances qui sollicitaient le plus fortement, vers le milieu du xiv[e] siècle, les logiciens de l'École d'Oxford; nous essaierons aussi de voir en quoi les doctrines qui avaient cours en cette Université ressemblaient ou différaient de celles qui, vers le même temps, étaient en vogue à Paris.

Parmi les particularités qui distinguent les enseignements des deux écoles émules, on peut signaler, en premier lieu, l'usage, beaucoup plus fréquent à Oxford qu'à Paris, des divers traités de Mécanique composés par Jordanus de Nemore et par ses disciples.

Sans doute, au xiv[e] siècle, les maîtres parisiens tels qu'Albert de Saxe n'ignorent pas l'œuvre des *Auctores de ponderibus*, et ils y font parfois allusion dans leurs propres écrits; mais ils ne l'invoquent qu'en de rares circonstances, tandis que certains maîtres d'Oxford paraissent en avoir fait un continuel usage.

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 6.

Cette vogue devait être fort ancienne en Angleterre; comment expliquer autrement ce fait que Roger Bacon connaissait déjà et citait volontiers plusieurs des traités *De ponderibus* que ses contemporains du continent semblaient ignorer? Car Roger Bacon, en l'*Opus majus*, cite[1] Jordanus et son Commentateur; aux *Communia naturalium*, il mentionne[2] le traité *De ponderibus* attribué à Euclide et celui qu'a rédigé Thâbit ibn Kourrah.

Déjà Bradwardine cite[3] la première conclusion du traité *De ponderibus*, attribué à Jordanus de Nemore, sans mentionner, d'ailleurs, le nom de cet auteur. Il cite aussi[4], mais sans en nommer davantage l'auteur, le traité *De proportionalitate motuum et magnitudinum* que l'on trouve parfois associé aux écrits de l'École de Jordanus, et qui nous a occupés ailleurs[5].

Le *Tractatus de sex inconvenientibus* cite à plusieurs reprises[6] le traité *De ponderibus* ou *De pensis ponderibus;* il orthographie *Jordanis* le nom de l'auteur de ce traité. Il attribue également, nous l'avons vu, à un certain Ricardus de Versellis ou de Usellis un écrit qui était identique au *De proportionalitate motuum et magnitudinum* ou qui, du moins, soutenait les mêmes conclusions que ce dernier écrit.

Mais s'il est, à l'Université d'Oxford, un maître qui semble avoir lu avec une particulière attention la plupart des opuscules attribués aux *Auctores de ponderibus*, c'est assurément Jean de Dumbleton.

En sa *Somme*, il consacre un chapitre[7] à discuter cette question : « Puisque la proportion du mouvement se fait suivant la proportion de la plus grande inégalité, on se

1. Fr. Rogeri Bacon *Opus majus*, Pars IV, Dist. IV, cap. XV. De motu libræ (Éd. Jebb, pp. 105-108; éd. Bridges, vol. I, pp. 169-174).

2. *Liber primus communium naturalium* Fratris Rogeri Bacon; Prima pars principalis; Prima distinctio; cap. II (Bibliothèque Mazarine, ms n° 3576, fol 2, col. b. — *Liber primus communium naturalium* Fratris Rogeri. Partes prima et secunda. Edidit Robert Steele, p. 6).

3. *Tractatus de proportionibus a* Magistro Thoma de Bradwardin *editus;* capituli II[i] pars III[a].

4. Bradwardine, *Op. laud.*, capituli II[i] pars IV[a].

5. Voir : *Dominique Soto et la Scolastique parisienne*, § VIII.

6. *Tractatus de sex inconvenientibus*, Quæst. I, Quæst. IV, Art. I quæstionis IV.

7. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars tertia, Cap. XII[m]. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16146, fol. 30, col. b, — ms. n° 16621, fol. 120, v°.

demande *(dubitatur)* si le fini peut agir sur l'infini. » Les considérations, fort embrouillées d'ailleurs, auxquelles se livre Dumbleton concernent surtout la théorie du levier, où l'on voit un très faible poids soulever un poids très lourd. A cette occasion, l'auteur cite[1] les *Auctores de ponderibus*.

Mais ce n'est pas en sa *Somme* que Dumbleton nous montre le mieux la connaissance qu'il avait des écrits produits par les mécaniciens de l'École de Jordanus. Cette connaissance s'affirme surtout en un autre ouvrage qui n'a pas été signalé par les biographes de l'auteur de la *Summa*.

En ce cahier de notes de Philosophie[2] où un étudiant parisien a recueilli une foule de documents relatifs aux doctrines d'Oxford, les extraits de la *Summa* de Dumbleton sont accompagnés d'un fragment qui ne provient pas de cette *Somme*, mais que le copiste donne[3] également comme œuvre de Jean de Dumbleton. Ce fragment se compose de trois parties. La première partie[4], que précède ce titre : *De motu locali demonstrata per Dulmenton*, discute suivant quelle règle la vitesse d'un mobile dépend de la grandeur de la puissance et de la grandeur de la résistance. La seconde partie[5], que termine ce colophon : *Explicit sophisma. Deo gratias*, examine ce « sophisme » : *Uniformiter continue variabitur alteratio uniformis*. La troisième partie[6], annoncée par ces mots : *Incipit alia questio*, traite de ce problème : « La vitesse d'un mouvement local quelconque doit-elle être évaluée par l'espace linéaire maximum qu'un point du mobile décrit en son mouvement? »

1. Jean de Dumbleton, *loc. cit.*; ms. n° 16146, fol. 30, col. c.; ms. n° 16621, fol. 121, r°. L'auteur des extraits que contient ce dernier recueil a mis cette note au bas de la page : *Et vocatur gravius secundum situm*.

2. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16621.

3. En une première table des matières qui se trouve au fol. 13 v°, le copiste décrit ainsi ce fragment : *Item de Dulmenton de uniformiter difformi varia cum quodam sophismate forti de uniformiter difformi in sequenti cisterno* [pour *sexterno*]. *Item de maximo spacio lineari per transito questio, una cum articulis notabilibus. Hec in duobus cisternis.* — En une autre table des matières qui se trouve au fol. 64 v°, ce même fragment est défini de la sorte : *Dulmenton de proportionibus motuum, gradu medio et similibus; unum sophisma de alteratione uniformiter difformi; questio una de maximo spacio lineari cum quibusdam similis materie.*

4. Ms. cit., fol. 114, v°, à fol. 116, v°.

5. Ms. cit., fol. 124, r°, à fol. 130, r°.

6. Ms. cit., fol. 130, v°, à fol. 139, r°; en bas de ce dernier feuillet, on lit : *Explicit questio.*

Le problème ainsi formulé n'est autre, on le voit, que le sujet même du traité *De proportionalitate motuum et magnitudinum.* Longue et confuse est la discussion de Dumbleton, à laquelle nous ne nous arrêterions pas si elle ne présentait une intéressante particularité. En faveur des opinions qu'il veut soutenir, à l'encontre de celles qu'il veut combattre, l'auteur invoque une foule d'arguments qu'il tire des lois de la Statique, de la méthode des déplacements virtuels, de la notion de *gravitas secundum situm.* Ces arguments, il prend soin de désigner les livres auxquels il les emprunte. De ces livres, le plus souvent cité est le traité de Jordanus de Nemore, auquel Dumbleton donne parfois[1] le titre complet que l'on trouve dans les anciens manuscrits : *Elementa Jordanis super demonstrationem ponderis;* parfois[2], également, il le nomme plus brièvement : *Jordanis de ponderibus*, *Jordanis super demonstrationem ponderis, Elementa Jordanis* ou bien encore *Elementa Euclidis et Jordanis;* un grand nombre d'axiomes et de propositions de ce traité sont ainsi explicitement énoncés. Mais Dumbleton n'invoque pas seulement l'autorité de Jordanus de Nemore; il emprunte[3] deux théorèmes à l'*Auctor* ou au *Liber de canonio*[4]. Enfin, il invoque[5] l'autorité d'un certain *Magister de ponderibus* qui démontre, au commencement de son traité, cette proposition : Une plus grande portion d'un plus grand cercle est moins courbe; nous reconnaissons aussitôt l'auteur que nous avons nommé[6] le Commentateur péripatéticien de Jordanus.

Dumbleton, on le voit, connaissait le *Liber de canonio* qui, vraisemblablement, donna occasion à Jordanus d'écrire son traité; il connaissait ce traité ainsi que le Commentaire, ultérieurement composé, auquel Bacon a fait également allusion; des divers ouvrages qui témoignent, en Statique, de l'activité de l'École de Jordanus, un seul n'est pas mentionné par lui;

1. Ms. cit., fol. 133, v°, et fol. 134, r°.
2. Ms. cit., fol. 131, v°; fol. 132, r°; fol. 132, v°; fol. 133, r°.
3. Ms. cit., fol. 134, v°.
4. Sur cet ouvrage, voir P. Duhem, *Les Origines de la Statique*, ch. V, § 3; tome I, pp. 93-97.
5. Ms. cit., fol. 131, v°.
6. *Les Origines de la Statique*, ch. VII, § 2; tome I, pp. 128-134.

c'est, à la vérité, le plus beau, celui dont l'auteur, inconnu jusqu'ici, a été nommé par nous le Précurseur de Léonard de Vinci[1].

La Statique n'était pas la seule partie de la Mécanique qui préoccupât les maîtres d'Oxford; volontiers, ils disputaient aussi de Dynamique et cherchaient par quelle relation sont unies la puissance, la résistance et la vitesse du mobile. A cet égard, la doctrine péripatéticienne, que Bradwardine avait faite sienne en son *Tractatus de proportionibus*, était généralement acceptée; on s'attachait seulement à en perfectionner l'exposition et à en déduire divers corollaires.

Si nous en croyons l'auteur du traité *De sex inconvenientibus*[2], Maître Adam Pippewell avait appuyé de subtiles démonstrations la théorie de Thomas Bradwardine.

Au *De primo motore,* Swineshead[3] présente, sans y rien ajouter d'essentiel, cette même théorie.

En sa *Summa*, Jean de Dumbleton examine[4], lui aussi, quelles sont les diverses opinions qui ont été émises touchant la loi qui lie la vitesse du mobile à la grandeur de la puissance et à celle de la résistance. « Nous toucherons, » dit-il, « quelques opinions afin que la connaissance du faux nous mène, comme par un dilemme *(per viam divisionis),* à la vérité. » Et cette vérité, la voici : « La troisième opinion est celle d'Aristote et du Commentateur; c'est celle qu'il faut tenir; elle est la suivante : Le mouvement devient plus intense ou s'affaiblit selon une proportion géométrique... » Cet avis est bien celui que soutenait Bradwardine.

Pour faciliter l'intelligence de cette loi, Jean de Dumbleton consacre un chapitre de sa *Somme*[5] à exposer les règles des rapports et des proportions « à ceux qui ne sont pas exercés

1. *Les Origines de la Statique,* ch. VII, § 3; tome I, pp. 134-147.

2. *Tractatus de sex inconvenientibus,* quæst. IV : Utrum in motu locali sit certa formanda velocitas. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6559, fol. 28, col. c; ms. n° 6527, fol. 158, col. c.

3. Suincet *De primo motore,* Differentia VII<sup>a</sup>, cap. I. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16621, fol. 76, r°.

4. Joannis de Dumbleton *Summa,* Pars tertia, capp IV<sup>m</sup> et V<sup>m</sup>. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16146, fol. 27, col. a, à fol. 28, col. a.

5. Joannis de Dumbleton *Summa,* Pars tertia, cap. VI<sup>m</sup>; ms. n° 16146, fol. 28, col. a; ms. n° 16621, fol. 114, v°.

en Géométrie, afin que, par des procédés grossiers et sensibles, ils pénètrent la vérité et en voient la cause. »

Notre auteur applique la loi dynamique formulée par Aristote, Averroès et Bradwardine, à la solution de certains problèmes, celui-ci par exemple[1] : « Un mobile se meut en un milieu uniforme et invariable sous l'action d'une puissance qui croît avec une vitesse uniforme; quelle est la loi selon laquelle varie la vitesse de ce mobile? » Aux problèmes de cette sorte, les maîtres de l'École d'Oxford vont s'appliquer avec passion.

Le mystérieux Calculateur, Riccardus de Ghlymi Eshedi, prend pour certain le principe posé par « le Vénérable Maître Thomas Bradwardine »[2]. Hors Aristote et Averroès, c'est le seul auteur dont il prononce le nom. De ce principe, il déduit une longue suite de règles[3] sur la variation de la vitesse d'un mobile lorsque l'on fait croître ou décroître la puissance sans modifier la résistance, ou lorsqu'on fait varier la résistance sans modifier la puissance; l'influence exercée sur la grandeur de cette variation par les valeurs initiales de la puissance et de la résistance est, de sa part, l'objet d'une attention particulière.

Ces règles, formulées par le Calculateur, nous les trouvons, presque textuellement reproduites, et suivies de curieuses applications à des problèmes théologiques, en un fragment[4] dont notre étudiant parisien avait gonflé son cahier de notes de Philosophie.

Ce fragment ne porte aucun nom d'auteur; mais peut-être pouvons-nous deviner comment celui qui nous l'a conservé en avait eu l'original.

Notre étudiant, en effet, transcrit[5] « quelques indications qui sont nécessaires pour comprendre les dires des Anglais », et il nous apprend[6] que « ces renseignements, nécessaires pour

1. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars tertia, Cap. XI[m]; ms. n° 16146, fol. 30, col. b; ms. n° 16621, fol. 119, v°.
2. Subtilissimi Doctoris Anglici Suiset *Calculationum Liber;* éd. Paduæ, ca. 1480; col. c du troisième folio (les folios ne portent ni pagination ni signature).
3. Suiset *Op. laud.*, Cap. XIV : De motu locali ; éd. cit., fol. 53, v° seqq.
4. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16621, fol. 52, r° et v°, et fol. 65, r° et v°.
5. Ms. cit., fol. 212, v°.
6. Voir la table du cahier, au ms. cit., fol. 195, r°.

comprendre ce que les Anglais disent de l'accroissement des puissances par rapport aux résistances ont été donnés par Maître Clay, *Magister Claius.* »

Ce Maître Clay, qui, sans doute, enseignait à Paris vers la fin du XIVe siècle, après avoir étudié à Oxford, apprenait aux Parisiens quelles doctrines étaient en faveur en la grande Université anglaise. Après avoir parlé à notre étudiant de questions de Dynamique, il discourait devant lui du mouvement de l'aimant[1]. Or, ce que Maître Clay enseigne touchant l'accroissement de la puissance ou de la résistance, ce sont quelques-unes des règles que l'on peut lire au *Liber calculationum* ou bien encore au fragment copié par notre étudiant; et celui-ci en fait la remarque: « Ces deux règles sont énoncées autrement ci-dessus, » écrit-il[2] en marge des notes où il résume la conversation de Maître Clay; c'est peut-être de Maître Clay qu'il tenait l'original des pages où elles sont énoncées.

En tout cas, notre étudiant, en une des tables des matières dont il parsème son cahier[3], décrit ainsi ce fragment: « *Aliqua dubia theologica per extraneum audita et cogitata ab aliis.* » Nous savons donc qu'un étranger le lui avait fourni.

Les renseignements donnés par Maître Clay nous ont appris que, vers la fin du XIVe siècle, l'Université d'Oxford était généralement acquise à la Dynamique péripatéticienne telle que l'enseignait le *Tractatus de proportionibus* de Thomas Bradwardine, telle que la développaient les règles formulées au livre du Calculateur. Clay, cependant, admettait, au moins à titre d'hypothèse, une doctrine toute différente; les notes de notre étudiant relatent[4] l'exposé de cette doctrine, les doutes qui faisaient hésiter le maître anglais, les raisons pour ou contre sa théorie que lui présentaient ses auditeurs; elles nous donnent de cette controverse un compte rendu succinct, quelque chose comme le procès-verbal d'une séance que la Société de Physique aurait tenue vers la fin du XIVe siècle.

L'opinion de Maître Clay est la suivante: Appliquée à un

1. Ms. cit., fol. 213, v°.
2. Ms. cit., fol. 212, v°.
3. Ms. cit., fol. 64, v°.
4. Ms. cit., fol. 213, r°.

mobile donné, une puissance donnée lui communiquerait, en l'absence de tout milieu résistant, une vitesse déterminée. En un milieu résistant, la vitesse du mobile serait moindre que cette vitesse-là; elle serait moindre d'une quantité proportionnelle à la résistance du milieu. Si l'on raréfiait de plus en plus le milieu, la puissance demeurant constante, la vitesse du mobile ne croîtrait pas au delà de toute limite comme le prétendait Aristote ; elle tendrait vers cette valeur déterminée dont il a été question tout d'abord. Selon cette hypothèse, donc, un mobile se mouvrait successivement dans le vide, et un des auditeurs de Maître Clay lui objecte la contradiction qui existe entre ce corollaire et la Physique péripatéticienne.

Le Maître anglais, lui, est soucieux d'une autre difficulté, et ce souci fait grand honneur à sa perspicacité. En l'absence de toute résistance, la puissance donnerait instantanément au mobile cette vitesse déterminée dont nous avons parlé ; « le mobile passerait infiniment vite du degré zéro de mouvement au mouvement total; » Maître Clay jugeait cette proposition difficile à admettre.

L'opinion de Maître Clay dut, sans doute, trouver faveur à Paris. Nous voyons en effet qu'elle était reçue, au XVI^e siècle, par Dominique Soto, dont la Physique a si grandement subi l'influence de l'enseignement parisien.

Soto admet[1] que, dans le vide, un mobile ne se meut pas instantanément; il se heurte alors à cette objection formulée par Grégoire de Rimini et par d'autres auteurs : La suppression du milieu ayant supprimé ce qui retarde plus ou moins le mouvement des divers corps, tous les graves tomberaient, dans le vide, avec la même vitesse; « un morceau de fer très lourd descendrait exactement dans le même temps qu'une éponge très légère. »

Cette proposition est, pour nous, l'énoncé d'une loi fondamentale de la chute des corps. Pour Soto et nombre de ses contemporains, elle apparaît comme une inadmissible affir-

1. Reverendi Patris Domini Soto Segobiensis... *Super octo libros Physicorum Aristotelis Quæstiones.* Salmanticæ. In ædibus Dominici à Portonariis. MDLXXII. Lib. IV, quæst. III, fol. 67, coll. b et c.

mation, capable de ruiner toute théorie dont elle résulterait nécessairement. Pour montrer qu'elle ne découle pas forcément de la sienne, Soto invoque le principe de Dynamique qui séduisait Maître Clay : « Il faut, » dit-il, « admettre cette règle qu'à chaque puissance motrice naturelle correspond une certaine vitesse ou une certaine lenteur; cette lenteur peut croître par suite de la résistance du milieu; cette résistance supprimée, le mobile sera mû dans le vide avec cette vitesse même qui correspond à la puissance. C'est pourquoi un corps plus lourd descendra plus vite qu'un corps plus léger. »

Maître Clay, d'ailleurs, ne devait pas être, vers la fin du XIVe siècle, le seul Anglais qui reconnût l'insuffisance de la Dynamique d'Aristote; à cette Dynamique, l'auteur du *Traité des six inconvénients* adresse des critiques[1] analogues à celles que lui avait adressées Jean Buridan; il semble, toutefois, qu'aux principes de cette Dynamique, Oxford se soit fié plus longtemps et plus fermement que Paris.

Il est une question en laquelle Oxford paraît être demeuré fort en arrière de Paris; nous voulons parler de l'accélération en la chute des graves. L'explication de cette accélération à l'aide d'un *impetus* graduellement croissant paraît avoir trouvé peu de faveur en l'Université anglaise, si nous en jugeons, du moins, par les dires du *Traité des six inconvénients*.

Un important article[2] de ce traité est consacré à l'examen de cette question : L'accélération du mouvement d'un grave provient-elle d'une cause certaine?

L'auteur énumère les diverses causes qui peuvent être invoquées, qui ont été effectivement invoquées pour rendre compte de cette accélération : La diminution de la résistance du milieu, la continuation du mouvement, la proximité croissante du mobile à son lieu naturel, l'impulsion du milieu ébranlé, la gravité accidentelle que le poids acquiert en descendant, enfin l'appétit par lequel il désire son lieu.

1. *Tractatus de sex inconvenientibus*, Quæst. IV : Utrum in motu locali sit certa assignanda velocitas; Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6559, fol. 28, coll. c seqq.; ms. n° 6527, fol. 158, coll. c seqq.

2. *Op. cit.*, quæst. cit., Articulus I : Utrum velocitatio motus gravis sit ab aliqua causa certa. Ms. n° 6559, fol. 31, col. d, à fol. 33, col. d.

A l'encontre de chacune de ces hypothèses, se dressent des objections que le *Traité des six inconvénients* examine et discute.

Cette discussion n'est pas exempte de paralogismes; en particulier, les principes de la Statique formulés par Jordanus de Nemore y jouent un rôle que des confusions verbales autorisent seules. Ainsi, pour démontrer que la pesanteur d'un grave ne saurait croître lorsque ce grave, en descendant, se rapproche de son lieu naturel, notre auteur emprunte à Jordanus cette proposition : La *gravitas secundum situm* d'un poids pendu à l'extrémité d'un fléau de balance diminue lorsque l'on relève ce fléau. Ailleurs il identifie formellement la *gravitas secundum situm* de Jordanus avec la gravité accidentelle que les Parisiens nommaient aussi *impetus;* la même proposition lui sert alors à prouver que la gravité accidentelle ne peut croître tandis que le grave descend, comme le prétendent ceux qui invoquent cet accroissement de la gravité accidentelle pour expliquer l'accélération.

Cette discussion, confuse et peu logique, conduit à la conclusion suivante :

« Comme conclusion de cet article, voici ce que je réponds à cette question : L'accélération du mouvement d'un grave dépend-elle d'une cause certaine? Si ce terme *certaine* est entendu avec une telle précision qu'il signifie : il y a une seule cause précise de l'accélération du grave, alors, à la question posée, je réponds : non. En effet, l'accélération que le grave éprouve en sa descente dépend de plusieurs causes. Mais il est une cause qui l'emporte sur les autres; aussi dis-je, avec Maître Adam de Pippewell, que la cause principale est la diminution de la résistance; quant à la continuation du mouvement, à l'approche du milieu, à la gravité accidentelle, à cette inclination naturelle qu'est l'appétit, ce sont des causes partielles; chacune d'elles est une cause partielle et auxiliaire; mais aucune d'entre elles n'est une cause nécessairement requise pour l'accélération du mouvement du grave. »

L'auteur du *Liber sex inconvenientium* s'est défendu de donner une conclusion précise; il est permis de penser qu'il

s'en est trop bien gardé, et qu'il eût agi plus sagement en concluant nettement dans le sens que lui prescrivaient les Buridan et les Albert de Saxe.

En revanche, il est un point où il eût été bien inspiré d'imiter la sage réserve de ces deux auteurs; il n'hésite pas à croire, en effet, qu'une flèche accélère son mouvement après qu'elle a quitté l'arc; voici comment il termine l'article que nous analysons :

« J'accorde qu'une flèche frappe plus fort un objet placé à une distance plus grande qu'un objet placé à une distance moindre; dans ce cas, la continuation du mouvement contribuerait beaucoup à cet effet; la puissance qui meut la flèche serait plus grande à plus grande distance, et croîtrait par la continuation du mouvement. »

Adam de Pippewell et le *Traité des six inconvénients* ne font pas de l'*impetus* graduellement acquis la cause essentielle de l'accélération d'un grave qui tombe; ils méconnaissent les idées par lesquelles Buridan, Albert de Saxe, Nicole Oresme préparaient la Dynamique moderne; ces idées paraissent avoir été entièrement ignorées ou méconnues à l'époque, contemporaine peut-être d'Adam de Pippewell, mais antérieure assurément à la rédaction du *Traité des six inconvénients*, où Jean de Dumbleton enseignait à Oxford.

En sa *Summa*, Dumbleton consacre un long chapitre à l'explication du mouvement des projectiles [1]. Il aborde cette explication par cette demande, qui semble étrange : « On se demande si l'eau ou l'air ambiant se meuvent naturellement en la projection des pierres et autres projectiles. » Il commence, d'ailleurs, par des considérations semblables à celles auxquelles Nicolas de Cues et Léonard de Vinci accorderont, plus tard, une longue attention [2]. « A ce sujet, dit-il, il faut savoir, tout d'abord, que tout mouvement violent se ramène au mouvement naturel. Cela se voit ainsi : Que A soit mû de

1. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars sexta, cap. IV$^{m}$. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16146, fol. 61, col. b, à fol. 62, col. a. — Aucun extrait de ce chapitre ne se trouve au manuscrit n° 16621.

2. P. Duhem, *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, XI *Nicolas de Cues et Léonard de Vinci*, XII; seconde série, pp. 222 seqq.

mouvement violent; comme en tout mouvement, le moteur accompagne le mobile, A a un certain moteur; soit B ce moteur. Ce moteur est mû de mouvement naturel ou non; si non, B a un certain moteur; soit C ce moteur. Comme une suite de mouvements distincts ne peut procéder à l'infini, il est clair qu'il existe un moteur [mû naturellement] par lequel tous les moteurs intermédiaires sont mus violemment. On voit donc qu'en tout mouvement violent, il faut arriver, en définitive, à un moteur naturel; et non pas seulement à un moteur naturel comme le serait la forme d'un élément [pesanteur ou légèreté], mais à un moteur qui soit naturel et volontaire. »

L'air ou l'eau qui entourent le projectile se meuvent-ils donc naturellement? Dumbleton n'a pas de peine à prouver qu'il n'en est rien. Meuvent-ils le projectile par transport? Il faut alors admettre qu'une certaine forme a été induite en ce fluide par ce qui a, tout d'abord, lancé la pierre. Il semble bien, remarque fort justement Dumbleton, que ce soit l'opinion du Commentateur. Il indique incidemment aussi qu'une telle forme pourrait être induite au projectile et non pas au milieu ambiant; mais à cette théorie que va développer l'École de Paris et sur laquelle elle va asseoir les bases de la Dynamique moderne, il ne prête aucune attention. Il se contente de réfuter l'opinion d'Averroès, et de montrer que le moteur du projectile n'est pas une forme infusée, au début du mouvement, dans le milieu ambiant. Où donc va-t-il découvrir la cause qui maintient le projectile en mouvement après qu'il a quitté la main ou la machine balistique? En celle-là même qui empêche la production du vide dans la nature :

« Un corps naturel, avait-il dit en traitant du vide[1], peut avoir des mouvements de deux sortes.

» Un de ces mouvements lui advient parce qu'il est de telle espèce; ainsi au feu, en tant qu'il est feu, il advient d'être mû par sa forme vers la concavité de l'orbe lunaire.

» Le second mouvement lui appartient en tant qu'il est un

1. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars sexta, cap. III^m. Ms. cit., fol. 60, col. c.

corps naturel ; et, sous ce rapport, tous les corps se comportent de même....

» Pour comprendre la seconde proposition, il faut supposer ce principe tiré de l'expérience. Tout corps, lors même qu'il serait en son lieu naturel, désire être conjoint à un autre corps. Et cela se prouve de la manière suivante : Il répugne que le vide soit, tandis qu'il ne répugne pas qu'un corps se trouve hors de son lieu propre ; en fait, il arrive souvent qu'un corps naturel se trouve hors de son lieu propre. Il est donc plus naturel qu'un corps se meuve pour demeurer au contact immédiat d'un autre corps plutôt que pour gagner son lieu propre ; la nature d'un corps est d'être conjoint à un autre corps avant d'être en son lieu propre. Ce mouvement, par lequel un corps demeure au contact immédiat d'un autre corps, n'advient pas à un élément en tant qu'il est élément, mais en tant qu'il est simplement corps naturel. De cette manière, tout corps naturel est mobile vers tout lieu, que ce lieu soit en haut ou en bas ; tout élément est indifféremment mobile vers tout lieu afin de demeurer conjoint à un corps naturel. De même que l'aimant induit dans le fer une forme grâce à laquelle le fer suit le mouvement de l'aimant et s'arrête là où s'arrête l'aimant, de même le corps qui en suit un autre par ce mouvement, s'arrête lorsque cet autre corps demeure en repos. »

Cette doctrine avait-elle Dumbleton pour auteur? Nous ne saurions le dire. Mais elle eut, après ce maître, une très grande et très durable fortune. Nous en trouverions un témoin, entre beaucoup d'autres, en Dominique Soto, qui nous parlerait [1] « de cet appétit universel à remplir le vide, de crainte que l'harmonie de l'Univers ne se trouve dissoute ». Nous retrouverions cette même doctrine amplement développée, un peu plus tard, par Jules-César Scaliger [2]. Elle fut cette hypothèse

1. Dominici Soto Segobiensis *Super octo libros Physicorum Aristotelis quæstiones*. Lib. IV, quæst. 3ª : Utrum si quid moveretur per vacuum moveretur in instanti. Éd. cit., fol. 65, col. d.

2. Julii Caesaris Scaligeri *Exotericarum exercitationum liber XV. De Subtilitate ad Hieronymum Cardanum*. Lutetiæ, apud Vascosanum, 1557. Exercitatio V : De materia. De vacuo.

de l'*horreur du vide* que, seules, les mémorables expériences de Torricelli et de Pascal purent ruiner, et que l'on mit, après qu'elle eut été abandonnée, sous une forme ridicule qui n'était point sienne.

Or, c'est à cette horreur du vide que Jean de Dumbleton va demander l'explication du mouvement des projectiles.

« Les projectiles suivent l'air [1], grâce à la forme qui leur est donnée en propre, afin qu'en un tel mouvement, il ne se produise pas de vide ; en effet, suivant ce qui a été démontré, tout corps est naturellement mobile afin qu'il demeure au contact d'un autre corps naturel... De même que l'eau suit l'eau, que la fumée, qui est un corps igné, suit la fumée, et que la flamme suit la flamme, de même les projectiles suivent l'air ou tout autre corps qui est mû devant eux, comme le fer suit l'aimant...

» Tout corps naturel a un double mouvement : Un premier mouvement qui appartient à ce corps en tant qu'il est de telle espèce, et un second mouvement par lequel ce corps suit un autre corps. C'est par ce second mouvement que les projectiles se meuvent en suivant l'eau ou l'air lancé devant eux ; ensuite, l'eau ou l'air suit le projectile par derrière et, par là, contribue à le pousser. Cette pierre présente une surface qui est immédiatement contiguë à l'air ; lorsque l'air qui se trouve en avant de la pierre a été ébranlé par la main, et que la main est retirée, cet air continue à se mouvoir ; si la pierre demeurait immobile, l'air ne pourrait, en un instant, se précipiter en toute l'étendue de la face antérieure de la pierre ; donc, pour que la pierre ne cesse pas d'être immédiatement contiguë à un autre corps, il faut qu'elle se meuve. »

A la fin de son exposé, Jean de Dumbleton énumère quelques observations, fort contestables d'ailleurs, qui sembleraient réclamer, du mouvement des projectiles, une explication différente de celle qu'il a donnée. « Mais, ajoute-t-il [2], pour expliquer comment le milieu se meut lorsque l'impulsion

1. Johannis de Dumbleton *Summa,* Pars sexta, Cap. IV^m ; ms. cit., fol. 61, coll. c et d.

2. Jean de Dumbleton, *loc. cit.;* ms. cit., fol. 62, col. a.

a cessé, il faut donner une autre réponse, à savoir la dernière, qui est la plus commune. » Il était donc courant, en l'École d'Oxford, d'attribuer le mouvement des projectiles à l'horreur du vide.

Ces pensées d'un contemporain de Jean Buridan nous aident à mesurer la hauteur intellectuelle du Maître parisien.

Les doctrines de la Dynamique parisienne, inconnues de Dumbleton, semblent avoir été méconnues par le Calculateur.

Jean Buridan, Albert de Saxe, Nicole Oresme ont su fort habilement user de la notion d'*impetus* pour expliquer comment un grave oscille de part et d'autre de sa position d'équilibre lorsqu'il en a été une fois écarté ; ce qu'ils enseignaient à ce sujet, Soto ne manquera pas de le recueillir. Albert de Saxe et Oresme ont décrit, en particulier, comment un grave, écarté du centre du Monde, exécuterait des oscillations de part et d'autre de ce centre.

La Terre serait immobile si son centre coïncidait avec le centre du Monde ; écartée de cette position, elle se mettrait en mouvement afin que le centre de gravité regagnât le centre du Monde ; ces deux points arriveraient-ils jamais à coïncider ? C'est la question que le Calculateur formule en ces termes[1] : *Utrum omni elemento locus naturalis aliquis conveniat, omnibusque elementis ejusdem speciei.* Il arrive à cette conclusion que le centre de la masse terrestre se rapprocherait indéfiniment du centre du Monde sans jamais l'atteindre ; au lieu d'être périodique, comme l'ont admis Albert de Saxe et Nicole Oresme, le mouvement de la Terre serait apériodique. Si Magister Riccardus de Ghlymi Eshedi obtient ainsi un résultat qui contredit à l'enseignement des Parisiens, c'est qu'il ne tient aucun compte de l'*impetus*.

En la partie du *Tractatus de sex inconvenientibus* que nos textes manuscrits ne contiennent plus, une question, la septième, avait pour titre[2] : *Utrum omne corpus naturale habeat locum naturalem.* A cette question, l'auteur répondait-il comme

1. *Subtilissimi Doctoris Anglici* Suiset *Calculationum Liber.* Éd. Paduæ, ca. 1480 ; 43ᵉ fol.
2. Voir la table au fol. 194, v°, du ms. n° 6559 du fonds latin de la Bibl. Nat.

le Calculateur répond à la question qu'il formule presque dans les mêmes termes? Il est permis de le croire.

Ces renseignements divers et tous concordants autorisent, pensons-nous, cette affirmation : La Dynamique que l'on enseignait à Oxford, en la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, différait grandement de celle que l'on professait à Paris vers le même temps ; la notion d'*impetus*, qui dominait celle-ci, ne jouait presque aucun rôle en celle-là.

D'autres théories de Physique, au contraire, trouvaient auprès des deux Universités un accueil également favorable. Ainsi semble-t-il que les docteurs d'Oxford aient couramment admis ces mouvements de la Terre, très lents, mais incessants, auxquels Albert de Saxe attribuait une si grande importance.

Guillaume Heytesbury regarde[1] la supposition suivante : « Toute partie d'un élément tel que la terre ou le feu peut être corrompue, car il n'en est aucune qui ne puisse être amenée au contact d'un élément contraire, et peut-être y sera-t-elle un jour amenée ; supposons, en effet, comme cela est assez probable, que la terre soit en continuel mouvement ou, tout au moins, qu'elle se meuve fréquemment, en sorte que cette portion de terre qui est maintenant près du centre puisse peut-être, au cours du temps éternel, s'en trouver distante d'un grand nombre de milles ; alors, en fait, un corps qui lui est contraire pourra s'en approcher assez pour la pouvoir corrompre. »

Lorsqu'il veut prouver que la continuation du mouvement ne suffit pas à accélérer ce mouvement, le *Tractatus de sex inconvenientibus* s'exprime ainsi[2] :

« Si la continuation du mouvement était la cause qui accélère la chute du grave, comme la Terre, depuis qu'elle a commencé d'exister et que le Soleil a, lui aussi, commencé d'exister, est en mouvement continuel à cause de la chaleur du Soleil, elle aurait, dès le commencement, accéléré son mouvement ; maintenant, elle se mouvrait donc très vite, et son mouvement

1. *Sophismata* Hentisberi ; Sophismatum sextum. Ed. Venetiis, 1494, fol. 89, col. b.
2. *Tractatus de sex inconvenientibus ;* Quæst. IV : Utrum in motu locali sit certa assignanda velocitas ; art. I : Utrum velocitatio motus gravis sit ab aliqua causa certa.

serait sensible; la Terre aurait donc un mouvement continuel et sensible qui renverserait les grands monuments, les maisons et les châteaux. »

Parmi les renseignements que Maître Clay donnait aux étudiants de Paris sur les doctrines de l'École d'Oxford, se trouvent diverses considérations relatives aux actions de l'aimant[1]. Ces considérations débutent par une phrase qui vaut la peine d'être notée. « Si le centre du Monde était un point, comme certains le pensent, et qu'il fût en mouvement, il est certain que tout grave, si grand soit-il, suivrait ce point avec une vitesse égale à celle de son déplacement, car ce point est le lieu universel des graves. » La place même qu'occupe cette réflexion nous montre que les tenants de cette opinion assimilaient cette marche du grave vers le centre en mouvement à la marche du fer vers un aimant qui se déplace.

Bien connue sans doute à l'École d'Oxford, cette opinion n'y était pas universellement admise. Jean de Dumbleton prend soin de la rejeter[2]. Il marque une profonde distinction entre le mouvement des graves vers le centre du Monde et le mouvement du fer vers l'aimant. « Ces corps-là, » dit-il en parlant des graves, « ne suivent pas ce vers quoi ils se meuvent, comme le fer suit l'aimant lorsque l'on meut ce dernier. Lors même que ce point qui est le centre du monde se mouvrait, la terre ne le suivrait pas. »

Lorsqu'il émettait ou rapportait cette opinion, Maître Clay ne pouvait sans doute entrevoir la fortune à laquelle elle était appelée. Obligé de renoncer à la théorie aristotélicienne de la gravité, Copernic devait un jour concevoir, en chaque astre, un point qui se mût avec cet astre; il devait admettre que toutes les parties de cet astre tendaient constamment à ce point; plus tard, alors que cette vue de Copernic était adoptée par un grand nombre de physiciens, Guillaume Gilbert devait assimiler cette tendance qui porte les parties d'un astre vers un point de cet astre à la tendance qui porte le fer vers

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16621, fol. 213, v°.
2. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars VI, cap. X. Bibl. Nat., ms. n° 16146, fol. 65, col. c.

l'aimant, il devait construire ainsi sa *Philosophie aimantique*, destinée à ravir les suffrages de François Bacon et d'Otto de Guericke; or toute cette Philosophie aimantique était en germe dans la réflexion de Maître Clay.

## III

### L'esprit de l'École d'Oxford au milieu du XIV[e] siècle. 2. La Logique.

Il est facile, là du moins où les documents ne nous font pas défaut, de dire quelles théories physiques étaient simultanément admises à Oxford et à Paris, quelles doctrines, reçues en l'une des Universités, étaient repoussées en l'autre. Il est plus malaisé de décrire les nuances par lesquelles les deux Universités se distinguaient l'une de l'autre lorsqu'elles dissertaient de Logique; ces nuances, cependant, semblent avoir offert entre elles un très vif contraste.

Le caractère essentiel de la Logique d'Oxford nous semble pouvoir être marqué en ces termes: Elle accordait une place presque exclusive et, partant, une importance exagérée à la solution des sophismes.

En l'étude de toute science, l'enseignement des principes généraux serait, à lui seul, insuffisant; il faut que des exercices habilement choisis habituent l'élève au maniement de ces principes, l'accoutument à invoquer la règle qu'il faut à l'endroit qu'il faut. Pour s'exercer, donc, le moraliste discutera des cas de conscience, le juriste plaidera des espèces, le mathématicien résoudra des problèmes. Et peu importe que les exercices soient purement artificiels, que les questions pour lesquelles ils réclament une réponse ne se soient jamais présentées et ne se doivent présenter jamais; s'ils ont accru la sûreté avec laquelle l'esprit sait user à propos du principe qu'il convient d'employer, ils ont atteint leur but; ils sont semblables à une gymnastique qui oblige le corps à faire des

mouvements inusités, mais propres à donner aux membres plus de force et plus de souplesse.

Ce que la gymnastique est pour le corps, ce que la discussion des cas de conscience est pour le moraliste, ce que la résolution des problèmes est pour le mathématicien, la solution des sophismes l'est pour le logicien ; mis en présence d'une proposition fausse que semble justifier un raisonnement captieux, il s'accoutume à discerner la règle que ce raisonnement viole et dont l'emploi fera évanouir le fallacieux paralogisme.

La solution des sophismes se présente donc comme un légitime exercice de Logique, tant qu'elle demeure un exercice. Mais la gymnastique qui ne se propose plus simplement de fortifier et d'assouplir le corps, la gymnastique qui cesse d'être un moyen et se prend pour une fin, devient acrobatie ; de même, en toute étude, l'exercice artificiel qui perd de vue l'objet réel pour lequel il a été combiné devient une acrobatie ; ainsi la casuistique morale ou juridique peut dégénérer en acrobatie, ainsi la solution des problèmes peut prêter à l'acrobatie mathématique et la solution des sophismes à l'acrobatie logique.

Au temps de Guillaume Heytesbury, cette acrobatie logique était le *sport* en vogue à l'École d'Oxford.

L'idée de collectionner des *sophismata*, des *insolubilia* propres à exercer les jeunes dialecticiens, comme on collectionne des problèmes pour exercer les jeunes géomètres, est trop naturelle pour ne pas être très ancienne. Dès la seconde moitié du XIII$^e$ siècle, on fit des recueils de ce genre. C'en est un, en effet, que ces *Impossibilia* de Siger de Brabant que le P. Mandonnet a publiés [1], et que M. Clemens Bauemker a publiés de son côté [2], mais en se méprenant d'une façon si étrange, à la suite de Barthélemy Hauréau, sur leur véritable nature [3]. C'est également un *Sophisma* que cette question de Siger de Brabant [4] : *Utrum hæc sit vera : Homo est animal, nullo homine existente.*

1. Pierre Mandonnet O. P., *Siger de Brabant*, II$^e$ Partie *(Textes inédits)*; pp. 71-94. (*Les Philosophes Belges. Textes et études*, t. VII. Louvain, 1908).

2. Clemens Bauemker, *Die Impossibilia der Siger von Brabant, eine philosophische Streitschrift aus dem XIII Jahrhundert*. Münster, 1898.

3. Pierre Mandonnet O. P., *Siger de Brabant*, I$^{re}$ Partie *(Étude critique)*; pp. 127-128, en note (*Les Philosophes Belges*, t. VI. Louvain, 1911).

4. Pierre Mandonnet O. P., *Siger de Brabant*, II$^e$ Partie *(Textes inédits)*; pp. 63-70.

Au temps de Siger de Brabant, d'ailleurs, en l'Université de Paris, la mode donnait fort en la discussion des affirmations paralogiques[1]; des manuscrits divers conservent une collection de sophismes analysés par Pierre d'Auvergne et des questions sophistiques détachées dues à Pierre de Saint-Amour, à Boèce de Dacie, à Bonus Dacus, à Nicolas de Normandie[2]. En 1270, Albert le Grand se plaignait[3] que « beaucoup de Parisiens abandonnassent la Philosophie pour s'adonner aux sophismes ».

Devenue, dès 1252, en la Nation Anglaise de l'Université de Paris, l'un des exercices scolaires obligatoires[4], la discussion des sophismes sollicita grandement, au XIVe siècle, l'activité des maîtres parisiens. En la première moitié de ce siècle, un maître qui, après avoir enseigné à Oxford, enseignait à Paris, Walter Burley, réunissait une ample collection de *Sophismata insolubilia*[5]. Il n'était sans doute pas le seul, à cette époque, qui maintînt, à l'Université de Paris, la mode des collections de sophismes; nous pouvons, en tout cas, assurer qu'elle y prit, par la suite, un grand développement; nous en avons pour témoin l'ouvrage qu'Albert de Saxe a intitulé *Sophismata*. En la copie manuscrite que nous avons eue sous les yeux, cet ouvrage se termine par cette phrase[6] qui semble être de l'auteur même :

« *Et sic est finis hujus tractatus in quo continentur 259a sophismata principalia preter minus principalia que interposita sunt, quorum numerum nescio invenire.* »

Cette prodigieuse réunion de sophismes n'est cependant, au gré d'Albert de Saxe, qu'un ouvrage élémentaire; le dialecticien exercé, désireux de résoudre des sophismes plus spécieux, les doit chercher aux traités des *Insolubilia* ou des

1. Pierre Mandonnet O. P., *Siger de Brabant*, Ire Partie (*Étude critique)*; p. 123.
2. Pierre Mandonnet O. P., *loc. cit.*, pp. 123-124 en note.
3. Pierre Mandonnet O. P., *Op. laud.*, IIe partie, p. 35.
4. H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 228.
5. Bibl. Nat., fonds latin, ms. 16621; fol. 243, r° : Circa insolubilia queritur primo circa insolubile... fol. 247, v° : Explicit *(sic)* sophismata insolubilia magistri Gualterii de burlay anglici magistri theologie. Prantl (*Geschichte der Logik in Abendlande*, IIIter Band, pp. 297 seqq.) ne connaît pas cet écrit de Burley.
6. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16134 (*olim* fonds Sorbonne, n° 848); fol. 56, col. b.

*Obligationes* contenus en la Logique d'Albertutius, car celui-ci poursuit en ces termes :

« *Si autem aliquis voluerit videre sophismata alterius materie, perlegat tractatus de insolubilibus et de obligationibus quos alias scripsi, et in eis inveniet sophismata difficiliora et subtiliora sophismatibus predictis. Et hic finis. Deo gratias.* »

Les traités d'Albert de Saxe marquent en quel honneur les exercices de Logique étaient tenus à l'Université de Paris vers le milieu du XIV[e] siècle; il ne semble pas, cependant, que ces exercices y eussent pris le pas sur toutes les autres études. Un logicien tel qu'Albertutius ne se consacre pas exclusivement aux habiletés de la Dialectique; ses *Questions* sur la *Physique*, sur le *De Cælo*, sur le *De generatione et corruptione* nous montrent en lui un homme grandement soucieux des problèmes de la Physique; il n'apporte aucunement, en l'examen de ces problèmes, l'esprit de subtile chicane que développe aisément la continuelle analyse des sophismes. A côté de lui, un Nicole Oresme consacre la puissance de son génie à la Théologie, à la Morale, à la Science économique, à la Physique, aux Mathématiques; il ne paraît pas qu'il ait composé aucun traité de pure Logique.

A Oxford, au contraire, on croirait volontiers qu'aucun maître de quelque renom n'a omis d'écrire sur les *Sophismata*, sur les *Insolubilia*, sur les *Consequentiæ*, sur les *Obligationes*. Avant Guillaume Heytesbury, nous avons rencontré Swineshead, Dumbleton, Clymeton, Langley; presque aussitôt après Heytesbury, nous trouverions Radulph Strodus et Richard Ferabrich. Non seulement tous ceux qui étudient consacrent une bonne part de leur activité aux exercices les plus subtils de la Logique, mais le personnage le plus en vue de l'Université, celui qu'elle choisit pour chancelier, celui que l'on nomme : « *Solemnis Magister, potissimus et famosissimus Hethysbery* », n'a rien écrit qui ne soit consacré à la solution de sophismes; ses *Regulæ* même, en effet, sous des titres qui semblent de Physique, ne sont que des règles propres à délier les sophismes que l'on peut tresser à propos de certaines questions de Physique.

Et, en effet, le désir de découvrir partout des occasions de se montrer habile dialecticien en dénouant des sophismes compliqués ne tarde pas à envahir toutes les études. La méthode scolastique n'était que trop favorable à cette disposition d'esprit. Née du *Sic et non* d'Abélard, elle n'aborde jamais la démonstration d'une proposition qu'elle n'ait soigneusement exposé toutes les opinions qui vont à l'encontre de cette proposition aussi bien que toutes les opinions qui penchent vers elle; il lui faut alors réfuter une à une toutes les objections des adversaires, et dresser à son tour des objections contre chacune des opinions qui devront être rejetées; la démonstration directe d'une vérité se trouve ainsi comme encadrée d'une foule de petites querelles accessoires. Assurément, une telle méthode, lorsqu'elle est convenablement pratiquée, se montre frappée au coin d'une très nette loyauté; elle ne laisse rien ignorer de ce qui peut être opposé au parti que l'on tient; elle ne permet pas de l'embrasser avant qu'on ne l'ait lavé de toute accusation. Mais cette méthode présente des dangers; en cette multitude de combats singuliers que comporte toute démonstration, le champion de la vérité est grandement tenté de prouver qu'il est bretteur habile; lorsque les adversaires viennent à lui manquer, il lui arrivera d'en susciter pour le plaisir de les battre; contre l'opinion dont il est le tenant, il inventera de toutes pièces des objections sophistiques pour montrer qu'il sait les résoudre.

A ce travers, les plus grands des scolastiques n'ont pas échappé. On devine sans peine à quels excès ce vice intellectuel a dû se porter en une École dont la dextérité dialectique semble avoir été tout le souci. Tout problème de Théologie, de Morale, de Physique est devenu un prétexte à imaginer des difficultés captieuses et à en triompher par de subtiles roueries. Bientôt, la démonstration directe, destinée à donner de la vérité une aperception immédiate et face à face, a complètement disparu; on s'est imaginé que l'on avait établi une opinion lorsqu'on avait réfuté, en les acculant à quelques *inconvenientia*, les opinions, réelles ou fictives, que l'on avait énumérées à l'encontre de celle-là; on n'a plus employé que cette sorte de

démonstration par l'absurde, nullement convaincante d'ailleurs, car, bien entendu, l'énumération des opinions possibles n'y était jamais complète; tout raisonnement n'a plus été que chicane.

L'idée, si féconde, que les intensités des diverses formes et qualités se peuvent mesurer ou, tout au moins, représenter par des nombres, est venue accroître encore l'épineuse subtilité de la Dialectique scolastique; en y introduisant les *gradus,* les *formæ uniformes,* les *formæ uniformiter difformes*, elle a donné à cette Dialectique une sorte d'accoutrement mathématique, et lui a fourni de nouveaux procédés pour forger des sophismes aussi bien que pour les briser; à ces arguties revêtues d'une parure arithmétique, on a donné le nom de *calculationes.* Les *calculationes* sont déjà nombreuses dans les *Questions* de Guillaume de Colligham, au *De primo motore* de Swineshead, en la *Summa* de Dumbleton; elles envahissent tout, elles portent partout leur fausse précision et leur apparente rigueur, au *Liber sex inconvenientium* et au traité de Riccardus de Ghlymi Eshedi, le Calculateur par excellence.

Les *calculationes* pénètrent alors partout, disons-nous; elles pénètrent même et surtout en des domaines qui semblent, par nature, échapper aux prises du calcul; telle la Théologie. D'ailleurs, n'est-ce pas en discutant sur l'accroissement de la grâce en l'âme du chrétien que les commentateurs de Pierre Lombard ont conçu la pensée de représenter par des nombres les divers degrés d'intensité d'une forme ou d'une qualité? Tout naturellement, donc, les maîtres d'Oxford, fidèles à la tradition de Richard de Middleton, ont été conduits à construire une Morale et une Théologie mathématiques où la ferveur de la grâce, où la gravité du péché s'évaluent en nombres comme nous évaluons le degré de la température ou le poids d'un corps.

Prenons, par exemple, certaines questions sur les *Livres des Sentences*[1] que termine la formule suivante :

*Expliciunt questiones magistri Richardi Kyluxuton super librum sententiarum.*

1. Bibliothèque Nationale, fonds latin, ms. n° 14576, fol. 117, col. a, à fol. 199, col. d.

*Vinum scriptori debetur de meliori.*

L'auteur, que le copiste appelle Richardus Kyluxuton, est appelé Ricardus Cliqueton par un autre scribe qui a dressé une table des matières[1] du recueil manuscrit; peut-être n'est-il autre que ce Richard Clienton ou Clymeton Langley que nous avons rencontré parmi les logiciens.

Ouvrons cet ouvrage au hasard. Nous y trouvons[2] que « le mérite s'évalue par la latitude que la grâce a acquise, et non pas seulement par le degré plus ou moins grand de la grâce ». Nous y voyons[3] un amour de Dieu et un amour du prochain qui, tous deux, décroissent en progression géométrique de raison 1/2.

S'agit-il de prouver qu'en un certain cas, Platon ne pèche pas plus gravement que *Sortes?* Voici comment débute[4] l'argumentation : « Supposons que Platon, dans le cas donné, pèche plus gravement que *Sortes;* supposons que *Sortes* pèche au degré A et Platon au degré B, plus grave que le degré A. L'excès de B sur A est divisible ou indivisible. Mais il n'est pas indivisible, car un certain excès, en matière de péché mortel, serait alors indivisible, et l'on prouvera plus loin que cela ne peut être. L'excès de B sur A est donc divisible. Je prends alors un degré de péché qui soit le degré moyen entre A et B; soit C ce degré moyen. Quelqu'un pourrait, dès lors, pécher précisément au degré C... »

Entre le degré de mérite ou de démérite d'un acte et la vitesse d'un mouvement local, les comparaisons sont continuelles[5]; aussi rencontre-t-on fréquemment des phrases telles que celles-ci[6] : « Si deux actes vicieux sont continués uniformément pendant la durée d'un jour naturel, ils croîtront également pendant ce jour... »

Ne croyons pas que Maître Kyluxuton fût, à Oxford, le seul

1. Ms. cit., verso du fol. de garde, non numéroté.
2. Magistri Richardi Kyluxuton *Quæstiones;* quæst. I, 3° ad principale; ms. cit., fol. 123, col. d.
3. Magistri Richardi Kyluxuton *Quæstiones;* quæst. I, 5° ad principale; ms. cit., fol. 126, col. d.
4. Magistri Richardi Kyluxuton *Quæstiones;* quæst. II; ms. cit., fol. 140, col. b.
5. Magistri Richardi Kyluxuton *Quæstiones;* quæst. V; ms. cit., fol. 169, col. d.
6. Magistri Richardi Kyluxuton *Quæstiones,* quæst. V; ms. cit., fol. 188, col. d.

théologien qui se livrât à cette casuistique mathématique; d'autres sont venus après lui, qui ne l'ont rendue que plus savante et plus compliquée.

Feuilletons encore ces cahiers désordonnés où un étudiant parisien nous a conservé, sur l'École d'Oxford, tant de renseignements précieux. Nous y trouvons un court fragment[1] dont l'origine ne nous est pas indiquée. Ce fragment expose d'abord une suite de règles, tirées de la Dynamique péripatéticienne, touchant la relation entre la puissance, la résistance et la vitesse du mobile; ces règles sont formulées en des termes presque identiques à ceux qu'elles revêtent au traité du Calculateur; aussitôt après, la latitude uniformément difforme est définie; on rappelle qu'en ce qui concerne l'espace parcouru, le mouvement uniformément difforme correspond à son degré moyen; on ajoute que « ces dires sont généraux, car ils peuvent s'appliquer d'une manière générale aux accroissements et aux décroissements qui se produisent en tout mouvement ». Or, ces préambules de Mécanique ont pour objet de discuter cette conclusion : Tout péché est volontaire; donc plus il est volontaire, plus il est péché. Au cours de cette discussion, nous entendons poser des questions telles que celle-ci : L'intensité du péché peut-elle s'acquérir d'une manière uniformément difforme? Nous avons sous les yeux un remarquable exemple de ce que donnait la *calculatio* appliquée à la casuistique.

Un artifice eût pu rendre ces *calculationes* moins embrouillées, moins pénibles à suivre; il eût consisté à employer la représentation géométrique par coordonnées dont Nicole Oresme a si heureusement marqué les avantages. De cette représentation, nous ne voyons pas que l'on ait jamais fait usage à l'École d'Oxford; les *calculationes* ont toujours gardé une forme purement arithmétique; en aucun cas, elles n'ont été remplacées par des constructions géométriques.

Non seulement nous ne trouvons aucune allusion à la représentation par coordonnées dans les écrits de ceux qui ont

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16621; fol. 52, r° et v° et fol. 65, r° et v°. Nous avons dit, au § précédent, que ce fragment avait sans doute été apporté d'Oxford à Paris par Maître Clay ou par quelque autre Anglais.

pu être les aînés de Nicole Oresme ou ses contemporains, comme Swineshead, Dumbleton ou Heytesbury, mais nous ne trouvons pas trace de cette représentation dans le *Tractatus de sex inconvenientibus* dont l'auteur, venu après Heytesbury, est assurément postérieur à Oresme; bien plus, nous ne la rencontrons ni dans le traité de Riccardus de Ghlymi Eshedi, ni dans un opuscule anonyme, intitulé : *A est unum calidum*, dont nous parlerons plus loin ; or, nous acquerrons la certitude que les auteurs de ces deux derniers écrits avaient lu le *De difformitate qualitatum* de maître Nicole Oresme.

L'usage de ces représentations géométriques eût, cependant, grandement aidé à suivre les *calculationes* des maîtres anglais; aussi, bien souvent, les copistes français ont-ils dessiné en marge des manuscrits des figures propres à éclairer le texte; ainsi en est-il pour le manuscrit, conservé à la Bibliothèque Nationale, du traité de Riccardus de Ghlymi Eshedi; mais il suffit de lire le texte avec attention pour reconnaître que ces figures n'ont été ni voulues ni prévues par l'auteur, et que celui-ci n'a jamais fait appel qu'aux procédés de l'Arithmétique.

Cette Scolastique d'Oxford, qui trouvait en tout sujet occasion d'inventer d'étranges sophismes pour le plaisir de les résoudre, de développer des *calculationes* aussi nombreuses qu'inutiles, dut singulièrement offusquer, tout d'abord, les maîtres parisiens; ils ne retrouvaient pas là ces discussions, menées, à la vérité, suivant la méthode du *sic et non*, mais sobres, claires, ordonnées, exemptes d'inutiles chicanes et de subtiles roueries, auxquelles les avaient habitués les Jean Buridan, les Nicole Oresme, les Albert de Saxe, les Marsile d'Inghen; entre la Scolastique de Paris et la Scolastique d'Oxford, il leur était malaisé de ne pas donner la préférence à la première.

De ce sentiment, il nous est arrivé de rencontrer le témoignage. L'étudiant parisien, dont les cahiers nous ont si souvent servi en cette étude sur la Scolastique d'Oxford, copie[1] ce que la *Summa* de Dumbleton dit de cette question : Peut-on et

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 16621, fol. 181, r°.

doit-on comparer, au point de vue de la perfection, une chose d'une espèce avec une chose d'une autre espèce? En bas de la page, il écrit : « Vous qui possédez ce qu'a dit Maître Nicole Oresme, comparez : *Vos habentes dicta M. N. Orem, comparate.* »

Après avoir surpris et, peut-être, scandalisé les Parisiens, la Scolastique d'Oxford finit par être en grande vogue à la Sorbonne et rue du Fouarre. Quelle fut la cause de ce triomphe? Qui rendra jamais raison des caprices de la mode? Il est permis, en tout cas, de remarquer que les discussions quodlibétiques, épreuves essentielles de maint examen, durent singulièrement favoriser cette invasion de la Dialectique anglaise; il avait beau jeu en ces tournois de syllogismes, celui qui était habile à lier et à délier les arguments sophistiques; aussi maint témoignage nous apprend-il que les chicanes et les *calculationes* à la Suiseth étaient de continuel usage en ces joutes logiques.

Il advint ainsi que la méthode d'Oxford fut, au xv<sup>e</sup> siècle, comme la caractéristique de l'École de Paris. Lorsque Averroïstes ou Humanistes, au temps de la Renaissance, s'en prenaient à la Scolastique parisienne, ce sont les habitudes empruntées à l'École d'Oxford qu'ils tournaient en dérision; Jean Pic de la Mirandole a horreur des *quisquiliæ Suiceticæ;* pour forger un sobriquet qui ridiculise les Parisiens, Nifo transforme le titre de *calculatōres* en l'épithète de *captiunculatores;* c'est à Suiseth que s'en prend le plus volontiers la verve sarcastique de Louis Vivès. Ce que l'on reproche le plus vivement aux Parisiens, c'est de s'être mis à la mode d'Oxford; leurs vieux docteurs, ceux qui s'habillaient à la française, échappent presque toujours à la dérision.

Les adversaires de la Scolastique parisienne, d'ailleurs, ne s'y trompaient pas tous; plusieurs n'hésitaient pas à montrer du doigt les véritables inventeurs de la forme nouvelle prise par la Logique. Écoutons[1] Leonardo Bruni d'Arezzo († 1444) :

« Que dirons-nous de la Dialectique, cet art si nécessaire

1. Leonardi Arretini *De disputationum usu*, Nürnberg, Feuerlin, 1734, p. 26; cité par Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande*, IV[ter] Bd, Leipzig, 1870; note 39, p. 160.

en la discussion? Son règne est-il florissant? A-t-elle échappé entièrement à la calamité de la guerre que mène l'ignorance? Point du tout, car cette barbare qui habite au delà de l'Océan s'est ruée sur elle. Mais quelles gens, grand Dieu ! Leurs noms mêmes me remplissent d'horreur : Ferabrich, Tysber[1], Ockam, Suisset, et autres de même sorte; ils me semblent tous avoir emprunté leurs surnoms à la troupe de Radamanthe... Qu'y a-t-il, dis-je, en la Dialectique qui n'ait été brouillé de fond en comble par les sophismes des Anglais? »

Pomponace, qui nomme Guillaume Heytesbury « le plus grand des sophistes », qui, sans cesse, combat les opinions du Calculateur, sait également vers quel pays il lui faut diriger ses attaques : « En la proposition dont il s'agit, » écrit-il[2] en 1515, au préambule de son traité *De reactione,* « aucun des Grecs n'a émis de doute, non plus qu'aucun des anciens parmi nos compatriotes. Mais ceux qui sont venus ensuite, et en particulier les Anglais, ont formulé des doutes subtils; à l'encontre de la proposition communément admise, ils ont imaginé des arguments si difficiles qu'une foule d'hommes célèbres ont peiné pour les résoudre; et cependant, à mon avis, ils n'ont pas satisfait en perfection à cette tâche. »

Dès la Renaissance, donc, les esprits clairvoyants eussent souscrit à ce jugement : La décadence de la Scolastique parisienne commença du jour où elle oublia ses propres traditions pour adopter la Dialectique de l'Université d'Oxford.

1. Le texte dit : *Busser;* nous l'avons corrigé selon l'indication de Prantl. Il est peu problable que Léonardo d'Arezzo entende parler de Guillaume Bucer, qui se trouvait à Paris au temps d'Albert de Saxe.

2. Petri Pomponatii Mantuani *Tractatus acutissimi, utilissimi, et mere peripatetici...* Venetiis, MDXXV; fol. 21, col. a.

P. DUHEM.

*(A suivre.)*

# UN ÉDUCATEUR CHRÉTIEN DU QUATTROCENTO

## Victorin de Feltre et la Cour de Mantoue.

---

### I

On reconnaît aujourd'hui le rôle important de l'Italie du Nord dans l'œuvre de la Renaissance ; dès la fin du XIV[e] siècle, les Universités de Padoue et de Pavie, les petites Cours de Vérone, de Milan, bientôt après celles de Mantoue et de Ferrare ont attiré ou même produit des humanistes de marque. Si l'éclat des grands noms, le prestige de Florence ou de Rome, la munificence des Médicis ou des souverains de Naples ont relégué au second plan ces ouvriers modestes de la première heure, il est juste de les mettre en relief, d'autant plus que le sérieux de la vie, l'élévation du caractère les rendent plus sympathiques et plus estimables qu'un Pogge, un Philelphe ou un Laurent Valla.

Celui que nous voulons étudier n'a guère écrit, et c'est seulement dans ces dernières années qu'on a mis au jour quelques lettres de lui, mais je n'hésite pas à lui appliquer ce que Victor Cousin disait de l'abbé Noirot, alors professeur de philosophie au lycée de Lyon : « Les autres m'envoient des livres, l'abbé Noirot m'envoie des hommes. »

C'est le Socrate de cette génération qui devait s'épanouir après le grand schisme et la crise conciliaire ; ascète et lettré, zélateur d'une méthode nouvelle et gardien jaloux d'une tradition morale qui avait fait ses preuves, Victorin prouva par son exemple que la culture classique n'excluait pas les vertus chrétiennes et qu'une école pouvait fleurir dans l'enceinte d'un palais.

La compilation volumineuse de Carlo Rosmini, publiée du

commencement du XIX[e] siècle sous le titre « *Idea dell' Ottimo Precettore*, etc. » ne nous est plus nécessaire depuis que M. Woodward, de l'Université de Cambridge[1], a réuni sous un format élégant et commode, avec la biographie de Victorin, les principaux textes pédagogiques de l'époque.

Victorin de' Rambaldoni était né en 1378 à Feltre, sur les confins de ce pays des Dolomites que devait illustrer, un siècle plus tard, le pinceau de Titien[2]; sa famille était noble, mais pauvre, et son père exerçait les fonctions de notaire; en 1396, nous le trouvons à l'Université de Padoue, élève d'un certain Jean de Ravenne, qui avait aidé jadis Pétrarque à éditer ses épîtres familières. Ce personnage, type de l'écolier errant que l'amour du savoir entraînait aux pérégrinations lointaines, avait quitté le poète pour aller d'abord à Pise; il était revenu à son service (en 1366), puis, malgré les plaintes et les instances affectueuses dont les lettres de Pétrarque nous apportent l'écho, il avait pris le chemin de l'Orient. Au lieu de gagner Constantinople, il s'était arrêté en Calabre, où l'hellénisme s'était mieux conservé, grâce aux colonies de rite grec; professeur à Florence en 1368, à Bellune, à Udine, à Padoue en 1382, il venait de se fixer en qualité de secrétaire chez les Carrara, ces autres Mécènes de Pétrarque; il expliquait Cicéron et les poètes. On a confondu ce Jean de Ravenne, qui s'appelait Conversino, avec un homonyme (Malpaghini de son nom de famille), mort en 1417, qui fut le maître du Pogge et des célèbres secrétaires de la République florentine, Bruni et Marsuppini[3]; le nôtre, qui mourut en 1406, servit peut-être de trait d'union entre Vittorino et Guarino de Vérone, plus âgé que celui-ci de deux ans, également disciple de Conversino.

La dialectique et le droit canon, alors matières obligatoires du programme universitaire, ne suffisaient pas à l'ardeur de Victorin; il voulut aborder les mathématiques avec Biagio

1. *Vittorino da Feltre*, 1897. Je me sers de l'édition de 1905; elle renferme une copieuse bibliographie; cf. la recension de M. Renier dans le *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, t. XXX.

2. Voir une description illustrée des environs de Cadore, dans un article de Leader Scott : *Magazine of Art*, Londres (novembre 1892).

3. État de la question, d'après les plus récents travaux, dans Sandys, *History of Classical Scholarship*, Londres, 1908, t. II, p. 22.

Pelacani de Parme, que l'on avait appelé à Padoue en 1387, pour avoir l'année précédente annoncé, moyennant certains calculs d'astrologie, la défaite des Véronais dans une des menues guerres civiles d'alors. L'avarice de Pelacani était telle que six mois des plus humbles services domestiques ne réussirent pas à la vaincre; faute d'argent pour payer les leçons, Victorin se contenta d'un Euclide, et parvint à surmonter seul les premières aridités de la géométrie.

Pelacani n'eut pas lieu de se féliciter du résultat, car l'autodidacte éclipsa bientôt le maître, et couvert de ridicule, abandonné de la jeunesse, le vieil avare rentra dans son pays, où il mourut en 1416[1].

Avant 1411, Victorin possédait le grade de maître ès arts; aux rudiments assez maigres du *trivium* et du *quadrivium* il avait ajouté les leçons de rhétorique de Gasparino de Barzizza, jeune Bergamasque venu de Pavie vers 1407, et qui enseignait les préceptes de Cicéron avec un si brillant succès que son traitement fut élevé en 1412 à la somme considérable de 160 ducats. Chargé de deux familles, la sienne et huit neveux orphelins, Gasparino accepta ensuite les offres plus avantageuses de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan; c'est là qu'il eut l'honneur de haranguer le pape Martin V à son retour de Constance, et les deux Universités de Plaisance et de Pavie l'investirent de la même mission.

Dès le mois de juin 1418, Pogge lui communiquait une copie du Quintilien qu'il avait découvert à l'abbaye de Saint-Gall, et Guarino pouvait écrire en 1422 que sous les auspices de Gasparino, l'orateur latin volait avec gloire à travers les gymnases d'Italie; des éditions soignées de la *Correspondance,* du *De Senectute*, du *De Amicitia*, du *De Oratore* (c'est le dialogue intitulé *Brutus*, que l'évêque de Lodi, Landriano, venait de découvrir en 1421) se succédaient rapidement. Ce n'est pas à dire que Gasparino tombât dans la superstition étrange qu'Érasme tournera en ridicule; il savait enrichir de néologismes le vocabulaire classique lorsque la matière l'exigeait;

1. Sur ce personnage, nombreux détails dans le *Paradiso degli Alberti,* éd. Wesselofsky (*Scelta di Curiosità lett.,* n$^{os}$ 86-88, Bologne, 1869).

après le style un peu ampoulé d'un Coluccio Salutati ou même d'un Pétrarque vieillissant, les contemporains goûtaient avec surprise une aisance plus fine que forte, effet d'une longue étude habile à se cacher. Sans doute, les explétifs et les redondances n'avaient pas entièrement disparu, mais on passait de la déclamation au style académique, et l'éloge de saint François, arrondi en périodes, était propre à diminuer les préjugés des Frères mendiants contre la culture classique. Un Georges de Trébizonde, un Philelphe ne craignirent point de se mêler aux auditeurs de Gasparino, et sa réputation lui survécut, puisque le premier livre issu de la presse parisienne des Gaguin et des Fichet (en 1470) est justement son recueil de modèles pour le genre épistolaire[1].

Victorin eût peut-être négligé la solidité du fond pour se complaire aux agréments de la forme retrouvée, s'il n'avait rencontré à Padoue même un maître de philosophie chrétienne en la personne de Pierre-Paul Vergerio. Originaire de Capo d'Istria en Dalmatie, à la fois jurisconsulte et dialecticien, il renouvelait, disait-on, les méthodes du raisonnement; son traité de morale, dédié à Ubertino da Carrara, le fils de l'ami de Pétrarque, n'eut pas moins de vingt éditions entre 1470 et 1500; on le réimprima jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, et Brucker, le vieil historien des systèmes, s'associe aux louanges que lui décernaient jadis un Paul Jove et un Bembo; le texte figure dans les manuscrits du temps, à côté du Plutarque de Guarino et de l'écrit de saint Basile sur l'usage des auteurs profanes, traduit par Léonard Bruni. Vergerio lui-même, accompagnant l'empereur Sigismond en Hongrie, avait donné une version d'Arrien et une introduction à Quintilien; il ne craint pas de citer à l'occasion des préceptes d'Horace, et il avait protesté contre la destruction d'une statue de Virgile que le condottiere Carlo Malatesta avait renversée pour empêcher le culte superstitieux que lui rendaient certains habitants de Mantoue.

1. Cf. Sandys, *op. cit.*, pp. 23 et 168 (fac-similé de l'édition princeps), et Sabbadini : *la Scoperta dei Codici...* dans la *Biblioteca storica del Rinascimento*, Florence, 1905, p. 36 (liste des ouvrages de rhétorique).

Sa latinité ne manquait pas d'élégance; on lui attribue l'épitaphe du Grec Manuel Chrysoloras, mort au Concile de Constance[1].

Victorien devait surtout apprendre de lui à greffer la tige nouvelle de l'humanisme sur l'arbre de la tradition catholique, car Vergerio ne séparait point l'une de l'autre.

Une connaissance étendue de la langue grecque était encore chose rare en Italie; vers 1415, Victorin l'alla chercher à Venise, où Guarino venait de transférer sa chaire, établie d'abord à Florence; c'était à la source même que le grammairien de Vérone avait voulu puiser, puisqu'il avait passé cinq ans à Constantinople chez Chrysoloras (1403-1408). La peste abrégea le séjour de Victorin dans la ville des lagunes, et à l'automne de 1416 on le retrouve à Padoue; il y ouvre une sorte de pension, où les riches payaient de manière à permettre l'entretien de quelques condisciples pauvres; une stricte discipline était de rigueur; Victorin excluait sans pitié ceux dont la conduite laissait à désirer.

On lui offrit la succession de Barzizza, et il fut préféré à Aurispa, un Sicilien qui avait rapporté de Constantinople bon nombre de manuscrits, lorsqu'il faisait partie du cortège de l'empereur Jean Manuel Paléologue, mais qui n'avait pas réussi à gagner la sympathie lorsqu'il enseignait à Bologne.

Notre Victorin, au contraire, méritait à la fois l'estime et l'affection de tous; sa vertu dominait une tendance naturelle à la colère, et sa douce gravité imposait sans contraindre; de santé frêle, il n'était pourtant jamais malade, grâce à un régime austère et régulier; point de feu dans sa chambre, et au fort de l'hiver, une simple pelisse sur son modeste vêtement.

Padoue, qui prétendait remonter au fabuleux Anténor, compagnon d'Énée, se glorifiait surtout d'avoir engendré Tite-Live; ce fut un grand émoi dans la cité, émoi qui se répandit

1. Le couvent des Dominicains où se tenait le Concile est maintenant l'Insel Hotel, et l'inscription se trouve dans une salle à manger. Bibliographie de Vergerio *apud* Sandys, *op. cit.*, p. 48. Cf. un article de la *Rassegna nazionale* de Florence (1894, t. IV).

à travers l'Italie lettrée, lorsqu'en 1413 on crut découvrir les ossements de l'historien de la République. Sauf au XII^e siècle, à Chartres (nous le savons par Jean de Salisbury), où il était fort en honneur, Tite-Live n'avait guère été lu au Moyen-Age. On peut croire que ces fortes impressions d'une grandeur romaine deux fois idéalisée, par l'éloignement des faits et l'ampleur majestueuse du style, contribuèrent à inspirer au maître et aux élèves ce culte patriotique, dont il serait aisé de multiplier les exemples; toutefois, le premier essai de la pédagogie nouvelle ne donna pas entière satisfaction, et Victorin, lassé de la turbulence d'une ville universitaire, fuyant peut-être aussi quelque épidémie, se transporta vers 1423 à Venise, que le souvenir de Guarino lui rendait chère, et tâcha d'initier quelques fils de riches marchands aux études classiques; le choix qu'il s'imposait lui eût difficilement permis de développer son système, si le seigneur de Mantoue n'était venu presque aussitôt (1425) lui ouvrir un champ d'action inespéré, où la méthode allait porter tous ses fruits.

## II

La Maison de Gonzague s'était élevée, comme tant d'autres, sur les ruines des communes libres, à mesure que diminuait le pouvoir effectif du Saint-Empire; dès 1328, après la chute de la famille rivale des Buonaccolsi, Louis I^er est capitaine général, vicaire de Louis le Bavarois; il sut fonder une dynastie de princes qui furent d'ordinaire sages et libéraux, à la fois condottieri et politiques habiles, comme les seigneurs d'Urbin. A l'exemple des ducs de Savoie, placés entre des États puissants, ils maintinrent l'équilibre en se portant au secours des faibles, tantôt du côté de Venise, tantôt du côté de Milan, quelquefois au service de Naples ou de Florence; c'est ainsi qu'ils gardèrent jusqu'en 1630 une indépendance honorée.

Ces soldats un peu rudes comprirent de bonne heure l'utilité des lettres; Louis et Guido reçurent Pétrarque avec magnificence; Jean-François I^er, qui était allé à Paris en 1389,

possédait en 1407 une *librairie* de 400 volumes, dont 32 en langue vulgaire, 67 en français.

Son fils Jean-François II, qui sera créé marquis en 1433 par l'empereur Sigismond, tout en s'attachant à Venise, restait en bons termes avec les Visconti, les d'Este et le Saint-Siège; il avait épousé la fille du seigneur de Pesaro, Paola Malatesta, belle-sœur de cette Battista da Montefeltro à qui Léonard Bruni adressa un traité sur l'éducation des femmes.

Guarino ayant refusé de se rendre à Mantoue, Jean-François fit appel à notre Victorin, que ses amis de Venise lui avaient signalé. La pensée de servir au bien de tout un peuple en lui préparant des princes dignes de leur vocation, décida l'humble précepteur à quitter sa retraite, mais il sut garantir d'abord sa dignité en réclamant une entière liberté d'agir dans le domaine qui lui serait confié; pour son traitement il s'en remit à la générosité de Jean-François, qui prescrivit au trésorier de lui accorder ce qu'il demanderait; nous savons que la somme était de 20 écus par mois. Le premier soin de Victorin fut de s'installer hors du palais, dans une demeure de plaisance qui se nommait autrefois la *Gioiosa* et qu'un simple changement d'une lettre fit baptiser la *Giocosa*[1].

« On y voyait, écrit le bon Corniani dans les *Secoli della Letteratura Italiana*, des galeries ornées, d'agréables promenades, des eaux jaillissantes et de gracieuses peintures représentant des jeux enfantins. » Rien de commun avec ces collèges parisiens dont Érasme avait gardé si mauvais souvenir, ni avec ces geôles de jeunesse captive que Montaigne stigmatisera, un siècle et demi plus tard.

Cet aimable asile ne devait s'ouvrir qu'à des enfants choisis; l'œil clairvoyant du maître souffrait avec peine le luxe de serviteurs, l'abondance de viandes que suppose le train ordinaire d'une Cour.

Il ne tarda pas à congédier la plupart des jeunes gentilshommes qui s'y exerçaient au métier de flatteurs et de parasites; le nombre des domestiques fut réduit, leurs attri-

1. Est-ce en souvenir de Victorin qu'un universitaire poète, M. Chantavoine, vient d'intituler un de ses ouvrages *l'Éducation joyeuse*?

butions déterminées; le régime devint frugal: point de vin pur; au lieu de chauffage artificiel, des exercices physiques, alternant avec la lecture à haute voix.

Un portier eut ordre de ne laisser entrer ni sortir personne sans permission.

La réforme provoqua bien quelque émoi dans les familles nobles, mais Jean-François fit la sourde oreille aux plaintes des intéressés. Il comprenait que ses fils avaient besoin de discipline : Louis, l'aîné, atteint d'un embonpoint précoce, marchait déjà péniblement; Charles, au contraire, ayant grandi trop vite, paraissait gauche et malingre; Victorin diminua la ration du premier, augmenta celle du second; il aimait à dire qu'un corps épais empêchait l'esprit de voir et de se mouvoir; pour faciliter la transition, il tâchait de retenir, même à table, l'attention de Louis par un entretien agréable, mêlé de chant et de musique; à un signal donné, on retirait brusquement l'assiette du petit glouton.

A Charles il était permis de manger à sa faim, mais entre les repas on ne lui servait que du pain sec.

Le plus intelligent semble avoir été le troisième frère, Gianlucido, qui savait Virgile par cœur, collectionnait des médailles; Ambroise Traversari, dans une lettre que nous analyserons tout à l'heure, le félicite d'avoir ajouté deux théorèmes à la géométrie d'Euclide; il mourut au sortir de l'adolescence, en 1448.

La famille comptait encore quatre sœurs : Lucie et Lionella, qui entrèrent en religion; Marguerite qui épousa en 1435 Lionel d'Este, et mourut en 1439[1]; elle ne paraît pas avoir été l'élève de Victorin.

Cécile, la dernière, mérite une mention exceptionnelle, qui sera mieux à sa place à la fin de cette étude.

Afin d'obtenir l'émulation, Victorin admettait, après examen, un certain nombre de jeunes gens à la Casa Giocosa. Les enfants de bonne maison étaient préférés, « car les chevaux de race sont plus faciles à dresser, » mais les pauvres n'étaient

1. On croit reconnaître cette princesse dans un portrait du Louvre; cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1893 (t. X).

pas exclus s'ils manifestaient d'heureuses dispositions, et Victorin allait jusqu'à fournir des subsides à leurs parents. De tous il exigeait un religieux respect de l'école *(tanquàm sacellum ingressuros)* et ne tolérait un langage trop libre chez aucun visiteur, pas même chez le marquis ; celui-ci du reste se levait en sa présence, et le faisait asseoir.

L'instabilité de la condition princière du temps de la Renaissance, non moins que l'idéal à la fois attique et évangélique de Victorin, commandaient pour les uns et les autres une formation complète, harmonieuse, propre à rendre les plus humbles capables de hautes destinées et à mettre les privilégiés au-dessus des revers de fortune. Le κάλος κἀγάθος ἄνηρ de Xénophon, qui s'appellera demain le *Cortegiano* de Castiglione, semble être son modèle.

A la base, des exercices athlétiques : équitation, escrime, le jeu de l'arc et de la balle, les courses à pied et à la nage ; en été, parties de chasse ou de pêche aux environs de Mantoue, à Goito, le pays de ce Sordello immortalisé par Dante et Browning, à Borgoforte ; quelquefois on allait jusqu'au lac de Garde, et l'on consacrait plusieurs jours à ces excursions alpestres que Pétrarque, le premier, avait remises à la mode (voir sa célèbre description du Ventoux), et que Pie II ne dédaignera pas d'inscrire dans ses *Commentaires*.

Traversari, qui rencontra la bande joyeuse, en septembre 1435, nous en a laissé un aperçu charmant.

De petits combats, image de la guerre, se livraient entre les deux camps, l'un ayant le maître à sa tête « tout heureux d'entendre les cris retentir et de voir tourbillonner la poussière ».

Ce contact incessant avec la jeunesse permettait de corriger discrètement les défauts de tenue, la négligence ou le soin excessif du corps ; l'usage des parfums, les stations prolongées devant le miroir, attiraient la censure ; Victorin présidait les repas, et si l'on blâmait sa grande sobriété, il disait en riant : « Vous craignez que je manque de quelque chose, et moi je veille à ce que vous n'ayez rien de superflu. » S'il voyait deux petits garçons s'isoler pour causer, il les ramenait doucement au milieu de leurs camarades ; si au contraire un bambin tur-

bulent ne pouvait tenir en place, il traçait sur le sol un cercle où l'enfant devait rester quelques minutes immobile.

Le programme des études, sans être neuf, était animé d'un esprit plus libre. L'alphabet s'apprenait au moyen de tablettes coloriées où les lettres mobiles prenaient un air de jouets; à table, on lisait à haute voix, selon la méthode de Chrysoloras et de Guarino, et le ton, la prononciation devaient être irréprochables.

La grammaire, puis la rhétorique, amenaient des explications détaillées sur les auteurs et en général sur le monde gréco-romain; on ne séparait pas la prosodie de l'histoire et de la morale; Plutarque et Quintilien servaient de guides; les comédies de Térence et de Plaute étaient réservées aux esprits déjà sérieux et mûrs; Ovide, Horace et Juvénal ne se présentaient qu'expurgés; les *Odes* classiques n'offraient pas les mêmes inconvénients, Lucain non plus, mais à côté de Cicéron, Sénèque, dont Victorin louait la gravité, Tite-Live et Salluste fournissaient des modèles de prose. On ne s'étonnera pas que Virgile occupe à Mantoue une place d'honneur, qu'au reste le Moyen-Age ne lui avait jamais contestée; Victorin le mettait même au-dessus d'Homère pour la diligence et la perfection du style; on en récitait, on en déclamait chaque jour des passages, et grâce à cette pratique assidue, des enfants bien doués savaient à dix ans s'exprimer eux-mêmes en latin. Un Padouan devait à Tite-Live un culte spécial, et la préface de l'édition princeps, due à Bossi, nous atteste que Victorin l'avait préparée de loin; le manuscrit du *De Oratore* qui se trouvait à la bibliothèque de Saint-Marc (à Florence) portait aussi des notes de lui; Pline était plus rare, quoique Guarino parle de la *correspondance* dans une lettre écrite de Venise en 1419; on ne le possédait pas à Florence en 1378, ni à Milan avant 1426, mais Pétrarque l'avait à Mantoue dès 1350, et il figure parmi les livres de Louis de Gonzague en 1376.

Valère Maxime fournissait sa contribution d'exemples moraux, mais les Pères de l'Église devaient offrir un aliment plus substantiel; nous savons par Traversari que le *De Musicà* et les *Catégories* de saint Augustin, étaient aux mains de son

ami. Comme Léonard Bruni, il estimait Lactance; on se plaît à croire qu'il eût moins aisément que certains Florentins sacrifié la gloire de Dante à un seul chant de Virgile, à une seule page de Cicéron! (Voir les réflexions de Niccoló Niccoli, dans le Dialogue de Bruni[1].)

Si sa philosophie tendait plutôt à s'inspirer des *Tusculanes* et des *Académiques*, il ne craignait pas d'aborder Platon et Aristote, avec quelques disciples choisis. Une base solide à ces recherches ardues se trouvait dans la philologie, trop négligée des scolastiques. « Quelle erreur, s'écrie Sassuolo da Prato, le premier biographe de Victorin, que de s'appliquer à la philosophie sans connaître à fond les textes originaux! Ignorez-vous que Platon, c'est Jupiter parlant grec, et que le style d'Aristote est une rivière qui charrie de l'or! Ces chercheurs inexpérimentés croient épouser Minerve, et c'est la folle Calypso qu'ils embrassent! »

Pour Victorin, comme pour Vergerio, la logique, apprentissage de la raison, valait surtout en vue de la morale, et s'il ne dispensait pas les siens des disputes publiques, il ne s'attardait pas à l'escrime subtile qui devait, aux yeux des humanistes, discréditer l'argumentation traditionnelle.

Les sciences n'occupaient qu'une place assez modeste dans cette encyclopédie : l'arithmétique était enseignée au moyen d'un jeu renouvelé des Égyptiens; la géométrie s'accompagnait du dessin et de l'arpentage; l'astronomie et l'histoire naturelle y figuraient à peine; quant à la musique, si chère aux esprits spéculatifs, le sage précepteur en redoutait les abus; il permettait cependant les chœurs et les danses, sous certaines conditions.

Ce n'était pas qu'il fût insensible à l'harmonie, car on nous dit que sa voix mélodieuse donnait un grand charme à ses leçons.

J. MARTIN.

*(A suivre.)*

1. Ce dialogue célèbre, où figure le chancelier Coluccio Salutati, était adressé à Vergerio. M. Klette l'a réédité dans ses *Beiträge zur Geschichte und Litteratur der ital. gelehrten Renaissance,* Greifswald, 1888-90.

# UNE NOUVELLE COPIE AUTHENTIQUE

## DE LA LETTRE D'EMMANUEL PHILIBERT, DUC DE SAVOIE

### A SES SUJETS

ÉCRITE DU CAMP DE SAINT-QUENTIN, LE 15 AOUT 1557, POUR LEUR ANNONCER SA VICTOIRE

---

Emmanuel-Philibert, duc de Savoie [1], qui, le 10 août 1557, remporta à la tête des troupes espagnoles de Philippe II la victoire dite de Saint-Quentin ou de Saint-Laurent, adressa, le 15, à ses sujets, une longue lettre dont l'original n'a pas été encore publié [2]. Jusqu'ici on ne connaît cet important document que par une des « *copies authentiques* » qui furent rédigées sur l'ordre du duc. Cette pièce, conservée à la Bibliothèque Nationale, a été publiée par M. Couderc, le savant conservateur adjoint du département des Manuscrits, dans le

1. Il gouverna la Savoie de 1553 à 1590. Ce prince, neveu de Charles-Quint, trouva la plus grande partie de ses États occupés par les Français ou d'autres et les reconquit presque entièrement. On l'avait surnommé le prince aux Cent yeux et Tête de fer. C'est lui qui créa le Sénat de Savoie, l'ordre de Saint-Maurice, etc. Il épousa la célèbre Marguerite de Savoie. Sa devise était *Spoliatis arma supersunt.* Sur lui, voir, par exemple, A. Perrin, *Histoire de Savoie, des origines à 1860*, Chambéry (A. Perrin), 1900, in-8°, VIII-299 p., pages 120-125. Voir aussi un article de Alf. de Lacaze dans la *Nouvelle Biographie générale,* t. XV (1856), in-8°, col. 952-955; un article de la *Biographie Universelle* (Michaud), t. XXXVIII, p. 139-140.

2. Sur cette bataille et le siège, voir le récit de M. Lemaire, p. XXXIII-LII, de l'ouvrage cité plus bas. Voir aussi divers articles de Georges Lecocq, *Les habitants de Saint-Quentin en 1557* (*Bull. de la Soc. Académique de Saint-Quentin*, 3ᵉ série, t. XII, 1873-1874); et d'Henri Stein, *La bataille de Saint-Quentin et les prisonniers français* (*ibid.*, 4ᵉ série, 1886-1887). Voir également la *Grande Encyclopédie*, t. XXIX (p. 267-268). Un récit a été donné récemment par M. Henry Lemonnier, *Histoire de France* publiée sous la direction d'Ernest Lavisse, tome cinquième, II (Paris, Hachette, 1904, petit in-4°, 379 pages), p. 169-171.

Saint-Quentin, construit en amphithéâtre sur la rive droite de la Somme, était héroïquement défendu par Coligny. Le connétable Anne de Montmorency, avec 25,000 hommes, essaya de débloquer la ville, mais le duc de Savoie, à la tête de 55,000 Espagnols environ, le défit dans les plaines d'Essigny-le-Grand, au sud de Saint-Quentin. C'est en l'honneur de cette victoire remportée le jour de la Saint-Laurent, que Philippe II bâtit le palais de l'Escurial, si fameux comme on sait. Emmanuel-Philibert aurait ensuite marché sur Paris s'il n'avait pas reçu l'ordre de prendre Saint-Quentin et diverses autres places.

magnifique ouvrage consacré en 1896 par M. Lemaire et ses collaborateurs à la campagne de Picardie de 1557[1].

En faisant à la Bibliothèque de Lyon le catalogue de la collection de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, nous avons trouvé une autre de ces copies authentiques dont nous venons de parler.

En la comparant à celle de la Bibliothèque Nationale, nous avons noté un certain nombre de différences et de variantes assez importantes (surtout au début et à la fin), qui, à vrai dire, concernent la forme, non le fond. Nous croyons de notre devoir de la signaler et de la publier. Nous aurions pu nous borner à donner une liste de variantes, mais elle serait aussi longue que le texte lui-même. Nous remarquerons que, dans cette nouvelle copie, le scribe a employé le mot *cerché* qui est une forme picarde, tandis que dans la copie déjà publiée il y a *cherché*. Ce fait semble montrer que l'auteur de la copie doit être un picard.

1557, 15 août. Au camp devant Saint-Quentin. — *Copie authentique d'une lettre adressée par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, à ses sujets pour leur annoncer la victoire remportée par lui et les troupes espagnoles sur les troupes du Connétable de France, qui cherchaient à débloquer Saint-Quentin, et leur demander de prendre les armes afin de chasser les Français de ses États.*

(Bibl. mun. de Lyon, collection de Chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, en cours de classement et d'inventaire.) *Sur papier.*

Emanuel Philibert, par la grace de Dieu, duc de Savoye, || prince de Piedmont, conte d'Ast, etc. ||

A noz amez et feaulx subgectz, salut. Comme il soit que, ayant tant inhumainement le feu roy François de France, contre tout droict et raison, dechassé de || ses pays feu le duc Charles, mon seigneur et pere, en son vivant vostre prince et naturel seigneur, sans aultre plus

1. Voir le livre publié par la Société Académique de Saint-Quentin : *La guerre de 1557 en Picardie. Bataille de Saint-Laurent. Siège de Saint-Quentin. Prises du Catelet, de Ham, de Chauny et de Noyon*, par Emmanuel Lemaire, H. Courteault, Élie Fleury, lieutenant-colonel B. Theillier, Ed. Loir, Léon Dejardin, Henri Tausin, Abel Pratoux, avec le concours de Claude Perez y Gredilh, A. Verkooren, A. Dietems, A. Goovaerts et C. Couderc, [illustré par] Jules Pelloy. — Saint-Quentin, 1896, in-4°, n° LXXX, p. 268-270, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Fonds français 3,915 v°, fol. 36). M. Charavay a aussi publié ce texte dans sa *Revue des Documents historiques*, p. 449.

grand fondement que pour s'en vouloir accoumoder en ses || affaires, et, pour avoir commodité par iceulx pays pour ses emprinses, fais et desseings, et que, nonobstant toutes les diligences faictes par nostre dit feu seigneur || et pere a tous coustelz et par tous moyens convenables l'on ne soit jamais peu parvenu a ce qu'il en voulsit faire la restitution, quoy que l'on luy aye faict || ouffre de, moyennant icelle que se debvoit preallablement faire, puisque de faict il estoit spolyé, luy respondre du droict devant tous juges competans sur ce || que, pour colorer ce faict, il disoit y pretendre, ce que jamais l'on n'a peu obtenir de luy, seullement entendons nous que, au temps qu'il estoit en son extreme et || se recongnoissant et son tort en cecy, entre aultres admonitions qu'il fit au roy moderne de France, son filz, il luy en chargea bien expressement de faire la || restitution des dis pays que tant injustement il occupoit, ce que le dit roy, a present regnant, ha refusé de faire, tant du vivant du dit feu Monseigneur et pere, que || despuis a nous, ny y a proffité instance, quelle qu'elle soit que l'on luy en aye faict, demeurant en ce obstiné et se soucyant peu de descharger la conscience de || son dit feu pere et la sienne, ayant d'advantage faict ce qu'il a peu pour nous despcuiller du surplus, comme en partie il a faict, vous tenant tous en miserable oppression ||, soubz sa dure tyrannie. Quoy voyantz, nous avons tousjours cerché tous moyens pour vous en delivrer, estans bien certains que, quoy que, par la force, vous soyez esté || empeschez de rendre avec l'effect le debvoir en nostre endroict que vous eussiez bien desiré, la volenté vous est demeurée entiere pour y satisfaire a vostre pouvoir, si || une fois vous pouvez escourre l'insupportable joux de telle servitude, et, puisqu'il a pleu a Dieu le createur nous donner le moyen de vous y ayder par la victoire || qu'il luy a pleu par sa divine bonté nous donner en la charge que nous avons du roy d'Espaigne, Monseigneur, de son armée, ayantz gaigné la bataille contre le || connestable de France, qui pensoit pouvoir secourir Sainct Quentin avec toutes les forces principales de France qu'il admenoit avec soy et que nous les || avons deffaict a plat, et luy prins, et si grand nombre de seigneurs de la noblesse de France qu'il aura bien a faire de s'en resouldre, mesmes que avec || si puissante armée nous sumes dedans la dite France ou il y a la peur et estonnement que vous pouvez penser, et mesmes que Dieu qui est juste juge chastie || maintenant leur injustice, malheureuses practiques contre la chrestienté, bien et repoz d'icelle, et les confederations qu'ilz ont avec le Turcq, ennemy de nostre saincte || foy et religion, par le moyen duquel il a faict tant de maulx et perdu tant d'ames et leur donne maintenant et en Italie et aillieurs si contraires succez a leurs || desseingz, avec tant grandes pertes, a tous coustelz, oultre ce que vous verrez, les forces que vous approchent et que, au temps de l'arrivée de cestes, entreront || dedans

France et, comme nous espererons, y prospereront et mesmes qu'a tant de coustelz l'on donne et donnera affaire aux dis François qu'ilz seront assez empeschez || a deffendre leur ancien patrimoine, sans se souvenir de vous, et il nous a semblé[1] vous debvoir representer par ceste nostre la presente occasion et vous sommer de vostre || debvoir, afin que vous prenez les armes, que vous dechassez de vous ceulx qui vous oppressent et que vous vous retournez a nous qui, de droict et par naturelle || succession, vous sumes seigneur et souverain prince et vous attendons avec bras ouvertz pour vous recepvoir comme vostre bon prince, oublyant tout ce que par || contraincte vous pourriez avoir en si long temps commis a l'encontre de nous, confiantz que ce n'a esté nullement de vostre volenté et le vous pardonnons très volentiers, || pourveu que a ce coup que Dieu vous en donne le moyen et que nous faisons ce que nous pouvons pour vous assister, vous vous aydez de vostre coustel, n'estant le || nombre que vous avez de François si grand que, si vous voulez, vous n'en puissiez ayseement estre les nostres et vous resentir contre ceulx qui vous ont si cruellement || traicté et considererez la juste cause du resentement que nous aurions contre vous, si, a ce coup, il y avoit faulte que nous ne pouvons aulcunement || penser, mais que vous vous monstrerez affectionnez subgectz envers celluy qui vous est et veult a jamais demeurer bon et tres affectionné prince et, || afin que ceste nostre intention puisse venir a la congnoissance de tous, nous voulons que a la copie auctentique de cestes, collationnée aux originaulx, soit || adjoustée entiere foy et creance, comme aux dis originaulx. Donné au Camp devant Sainct Quentin, le xv$^{e}$ d'aoust 1557. ||

E. Philibert. ||

Louis CAILLET.

1. *le* effacé.

# CADUTA
# DEL CONTE D'OLIVARES

L'ANNO M.DC.XXXXIII

PAR LE P. IPPOLITO CAMILLO GUIDI

Ministre de Modène en Espagne.

(*Suite*[1].)

---

## CADUTA
## DEL CONTE D'OLIVARES

L'ANNO M.DC.XXXXIII[2]

Illustrissimo Signore,

1. La strana metamorfosi, che di repente s'è veduta in questa Corte Catolica nell' espulsione del Conte Duca da i negocij publici, e da Madrid, riesce così ammirabile e piena di tanti misterij che quando non ne dassi col mezzo di questa mia a V. S. distinta notitia, con quella confidenza que tra' più cari amici si costuma, tanto più se ne protrebbe ragionevolmente dolere, quanto che a me ha participato più accidenti di costà, che a me hanno servito d'accertato dettame nelle più importanti occasioni, che quì mi si sono offerte o ne' discorsi, o ne' maneggi.

2. Io mi vanto di poterle riferire con tutta puntualità, non solo la sostanza, ma tutte le circostanze ancora di sì grande deliberatione, forsi sopra ogni altro ministro, perche, come troppo importante agl' interessi della M. S. non ho trascurato niuno di quei camini, i quali, ancorche per la maggior parte malagevoli e quasi impenetrabili, mi potessero condurre alla più perfetta cognitione di sì prodigioso avvenimento. E perche le riesca più chiara la relatione, si contenterà che le dica prima i motivi antecedenti al fatto, dipoi il fatto istesso

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 27.
2. Ce titre, bien entendu, ne figure que dans l'édition.

et in ultimo le conseguenze che di giorno in giorno se ne deducono[1].

3. La privanza del Conte Duca, continuata 22 anni, haveva fondate[2] sì profonde radici nel cuore di S. M. che da tutti si credeva una di quelle quercie nodose et antiche, al cui dibattimento non havessero mai a prevalere ne i venti dell' invidia, ne i turbini delle persecutioni, ne le tempeste delle macchinationi degli emuli e pretendenti. Fomentava questo concetto il genio naturale[3] che fino da' suoi teneri anni hebbe il Re alla persona et agli isquisitissimi talenti[4] del Conte; non sapendosi discernere se il condimento di sì fatto genio fosse amore ò riverenza : perche la tenerezza, che mostrava in tutti gli accidenti, indicava un' amore singolare; et un certo timore di non far cosa che non fosse totalmente aggiustata al suo gusto manifestava con maraviglia di tutti[5] una occulta riverenza, non senza alcuno discapito della reale grandezza, verso il Conte.

4. Questo medesimo genio s' era di maniera avanzato di forze nell' arbitrio del Re che, dando negli eccessi, pareva discomponere le leggi della natura, sforzando la volontà del signore a soggettarsi[6] al beneplacito del vassallo. Il che diede ampia materia anco a' migliori, supposto il perfettissimo giudicio di S. M., di credere e divolgare che, non potendo ciò essere effeto mero[7] della natura, vi si fosse mescolata qualche manifattura, malia ed incantesimo[8], e questo con

1. Au lieu des deux premiers paragraphes de l'édition, voici ce que contient la dépêche (*D.*) :

Serenissimo Principe,

Colle passate mie diedi ragguaglio a V. A. Ser^ma della ritirata del Conte Duca dal governo e dalla corte con quelle notizie che nel principio di sì strana metamorfosi puotei raccappezzare. Hora havendo più profondamente penetrati i più importanti particolari di sì grave negozio, ho giudicato bene fare questo dupplicato, nel quale saranno aggiunte nuove cose che mi hanno parute degne della notizia di V. A. E perche le riesca più chiara la relazione, si compiacerà che le dica prima i motivi antecedenti al fatto, di poi il fatto istesso et in ultimo le conseguenze che se ne deducono.

2. fermate (*D.*).

3. il genio naturale del Re alla persona, etc. (*D.*).

4. *D. omet* isquisitissimi.

5. *D. omet* con maraviglia di tutti.

6. soggiacere (*D.*).

7. vero (*Ed.*).

8. manifattura di malia e d'incantesimo (*D.*). — A propos de ces maléfices dont Philippe IV aurait été la victime, voici ce qu'on lit dans la traduction espagnole du manuscrit Espagnol 302 : « Consta de papel que sobre esto embió al Presidente de Castilla D. Miguel de Cárdenas, alcalde de corte, año de 1635. » Ce rapport a été imprimé par Castro (*El Conde-Duque de Olivares. Ilustraciones*, p. 25 et suiv.) sous le titre suivant : *Informe que hizo don Miguel de Cárdenas, alcalde de casa y corte, al cardena Trejo, presidente de Castilla, sobre los hechizos que se decia daba el conde de Olivares al rey don Felipe IV. Madrid año de 1625.* A la fin, ce rapport est ainsi daté : « De mi posada, Madrid 7 de julio de 1627 ».

ingiustissimo pregiudicio della bontà christiana, che sempre s' è osservata nel Conte.

5. Il primo e general motivo di questa caduta sono stati gl' infelicissimi successi della monarchia sotto il suo governo, de' quali se non si attribuiva la cagione al suo intendimento, che pareva destinato[1] alla direttione dell' imperio di tutto il mondo[2], almeno si riduceva, come in prima origine, nel fatale oroscopo della sua mala fortuna, i cui estremi sforzi, prevalendo agli eccessi del suo valore, gli davano efficacia di perdere[3], non uno, ma mille mondi, se alla sua sventurata autorità fossero stati soggetti.

6. L'haver perduti al re di Spagna in oriente i regni d'Ormuz, di Goa e di Fernanbucco, e tutti gli adiacenti di quella vastissima costa; di più tutto il Brasil e l'isole Terzere, il regno di Portugallo, il principato di Catalogna, il contado di Rossiglione, tutta la contea di Borgogna da Dola e Bisanzone in fuori[4], Esdin et Arras in Fiandra, molte piazze in Lucemburgh, Brisach nell' Alsatia, et in avantaggio poco meno che distrutti i regni di Napoli e di Sicilia et il ducato di Milano. L'haver perduti più di 200 legni nel Mar' Oceano e nel nostro[5] Mediterraneo, l'haver cavato dalle viscere de' vassalli solo con l'imposte da lui inventate di mezze annate, tanto nel temporale como spirituale, di papeli, sigillache, e altri datij innumerabili 116 millioni d'oro[6], parte de' quali si sono inutilmente spesi in eserciti disfatti et in armate disperse, e parte iniquamente colati nelle borse de' vicerè, de' governatori, de' generali et altri ministri, creature di lui o per sangue, o per servile dipendenza[7].

7. Tutte queste cose insieme hanno fatto disiderare a tutti di vedere una volta riedificarsi sopra le sue ruine il risarcimento di tanti danni: nella sua caduta il sollevamento della monarchia, nel suo discredito l'estimatione del Re, e nell' ultimo sospiro della sua autorità lo spirito d'una isquisita riforma di sì gran reggimento. Pareva che la natura fosse gravida di tanti sinistri accidenti, e non potesse dimeno di non dare finalmente in un sì fatto aborto.

8. Iddio, c' ha sempre mirato con occhio di singolar pietà i monarchi di Spagna come veri mantenitori e difensori de' privileggi

1. essere destinato (*D.*).
2. dell' imperio del mondo (*D.*).
3. predare *(Ed.)*.
4. in poi *(D.)*.
5. *Manque dans D.*
6. dalle viscere de' vassalli colle imposte da lui inventate 216 millioni, parte, etc. *(D.)*. — Ici, à propos de ces impôts, une note dans le manuscrit Esp. 302 : « Diole este infernal advitrio el escribano Gil Canencia ».
7. Le manuscrit Esp. 302 désigne ces créatures d'Olivares : « Monterrey y Leganés ».

della catolica fede[1], ha voluto che ne' tempi di maggiori bisogni si faccia un groppo di cause[2] seconde, così bene tra di loro rannodate al discoprimento delle imperfettioni del Conte nell' uso del suo dominio, che, raccoppiate con la prima causa, che reca loro l'infallibilità degl' influssi, hanno sortita la forza inevitabile di quel fato, che in tanto si chiama nume in quanto trahe la necessità de' suoi effetti dalla dispositione delle cause seconde congionte all' efficacia della prima.

9. La prima tra le cause seconde è stata la Regina, la quale sino da principio fu tenuta dal Conte in sì poca stima e dalla Contessa, sua cameriera maggiore[3], in tanta soggettione, che, solo nell' apparenza regina, esperimentava, nella sostanza, tutte l'infelicità di miserabile schiava. Instillò il Conte nella mente del Re questa propositione *che s'hanno da stimare le monache solo per orare, e le mogli solo per partorire.*

10. Erano insoffribili, e pure li soffriva, i tormenti della Regina, non tanto per vedere[4] vilmente oppressi e tiranneggiati i suoi talenti, quanto per commiserare le perdite infelicissime di tanti regni senza rimedio, isfogandosi molte volte con la contessa di Paredes, sua secreta valida[5], quando per accidente le concedeva la Contessa di ritirarsi[6] sola con lei. Diceva : « La mia retta intentione e l'innocenza del Principe mio figlio hanno da servire una volta di due occhi al Re, mio marito, migliori di quelli che tiene, perche con questi mira solo quello che stà bene al Conte et alla Contessa, e con questi altri mirerà quello che stà male al Principe, all' indennità del quale se non si provede, ha da restare un povero re di Castiglia o un cavaliere privato. »

11. Pensò la Regina che l'unico mezzo d'illuminare la mente del Re ne' propri interessi era la giornata del medesimo Re all' esercito di Catalogna. Il Conte meglio di tutti argomentava da quella la sua perditione, e però la ripugnò quante seppe e quanto puote. In questa occasione meditava la Regina due cose. La prima che, andando il Re tra un' esercito, havrebbe necessariamente da trattare con altri che con il Conte, e per lo meno con i capi di guerra, e che non potrebbe in campagna tenere con tanta ansietà chiusi gli occhi[7] al Re, come indiscretamente faceva in Madrid ; che, odiando tutti il Conte, non

1. mantenitori de' fori e privileggi *(D.)*.
2. di quelle *(D.)*.
3. « No hay exemplo haya avido otra camarera mayor casada » (Ms. Esp. 302). En effet, cet emploi était réservé aux veuves.
4. vedersi *(Ed.)*.
5. « Era señora de honor la mas antigua » (Ms. Esp. 302).
6. trovarsi *(D.)*.
7. orecchi *(D.)*.

era credibile che qualcuno non gli ponesse avanti gli occhi quei sinistri[1], che pur troppo erano evidenti nel dispotico governo del Conte.

12. La seconda che, restando Ella in Madrid, almeno con titolo di governatrice, come successe, le resterebbe campo d'esercitare e di far riconoscere quelle doti che Iddio s'è servito di concederle, come appunto accadè; con che, acquistandosi credito col Re, havrebbe maggior adito d'aprire i suoi giustissimi sentimenti.

13. Il Conte, sempre guardigno e straordinariamente attento et accorto ne' propri interessi, dissipò il primo concetto della Regina col disporre la giornata del Re più per diporto che per travaglio, conducendo S. M. alle delitie di Aranjuez[2], ai trattenimenti di Cuenca, ai diporti delle caccie di Molina d'Aragon, et in fine alle carcere di due miserabili stanze in Saragozza, senza mai vedere il suo esercito, che, composto di trenta mila huomini, era il più fiorito c'havesse mai veduto la Spagna.

14. Il povero Re stava rinchiuso ne ardiva di uscir' in campagna, ne anco per ricrearsi, perche l'atterriva il Conte, facendoli credere che correva pericolo d'esser sorpreso da' Francesi, che già erano padroni di Monzone e di tutte le campagne aragonesi da quella parte. Ma, mentre stava serrato il Re, non con altro gusto che di affacciarsi ad una finestra a veder giuocare alla pilotta, il Conte due volte il giorno usciva al passeggio per la città e per il campo, accompagnato da dodici carrozze e da cento huomini armati, parte a piedi e parte a cavallo, de' quali era capo Enrico[3] suo figlio.

15. Così niuno hebbe l'orecchio del Re, se non nelle publiche udienze, nelle quali il Conte non ammetteva senon persone conosciute e per negotij a lui manifesti. I Grandi di Spagna, che con estremo loro dispendio e discommodo si condussero a Saragozza, non solo non hebbero udienza particolare da S. M., ma come signori ordinarij a gran fatica furono ascoltati nelle loro occorrenze dal Conte. I medesimi Grandi parimente si lamentavano[4] che a niuno di loro il Conte, alla solita usanza[5] spagnuola, havesse data la *bien venida*. Così riuscì vano il primo pensier della Regina.

16. Ma s'è ben veduta tanto accertata la seconda consideratione che, deponendo S. M. l'austerissima gravità spagnuola, e mescolan-

1. ponesse avanti quei disastri che, etc. *(D.)*.
2. alle delitie di Arano, quasi à i trattenimenti, etc. *(Ed.)*.
3. Don Enrico *(D.)*.
4. fieramente si lamentarono *(D.)*.
5. colla solita creanza *(D.)*.

dola con la nativa affabilità francese, usciva a i[1] corpi di guardia de' soldati nelle contrade di Madrid, interrogava i capitani, dimandava conto delle paghe, gli animava al buon servitio del Re, faceva amministrare con ogn' integrità la giustitia, dava frequenti udienze a tutti con soavissime maniere, cavava denari in abbondanza e li mandava al Re, et in ogni maneggio si portò di maniera che tutti acclamavano Sua Maestà per la maggior regina c'havesse veduta la Spagna[2].

17. La fama del suo valore, già tanti anni sepolto, giunse nuova alla notitia del Re, ma però con tanto suo godimento che più volte la lodò in presenza del Conte, il quale, dissimulando la mortificatione che ne riceveva, concorreva egli ancora freddamente negli applausi communi della Regina. Tornato il Re in Madrid, hebbe luogo, occasione e materia[3] d'introdursi e discorrere apertamente con S. M. de gl' interessi publici della monarchia. Hebbe luogo, per l'opinione già acquistata d'haver singolarissima habilità al governo. Hebbe occasione, nel dar conto del suo maneggio di nove mesi per l'absenza del Re. Non le mancò materia[4] da proporre nella perdita de' regni, nella ruina degli eserciti, nella scarsezza del denaro e ne' continui lamenti de' vassalli afflitti.

18. E perche non paressero a S. M. questi ricordi et uffici effetti di quel sentimento contrario, che a tutti era già noto havere contro la privanza del Conte, gli autorizò con la testimonianza de' principali ministri della corte, con i quali s'era già concertata che, doppo haver fatta la prima mossa col Re, aiutassero con opportune incidenze e con sincerissima verità questa prattica tanto rilevante.

19. Il principale tra questi fu il conte di Castriglio, il quale, per essere di natura socratica e severa, è[5] riputato verdadiere, e di più, per esser restata a suo carico la somma delle cose appresso la Regina nella lontananza del Re, era così bene informato que per questi due capi trovò[6] tutto quel credito ch'era necessario per accertare il

1. visitava ne' *(D.)*.

2. Ici le manuscrit Esp. 302 insère cette note sur le sacrifice que la Reine aurait voulu faire de ces joyaux : « Fué en persona á casa de Manuel Cortizos de Villasante acompañada del conde de Castrillo, su único valido, y se llebó todas sus joyas para que sobre ellas le diese 800,000 escudos para embiar al Rey á Zaragoza. Manuel Cortizos quedó corrido de la humanidad de la Reyna y no quiso recivir las joyas y la dijo : « Senora, baya V. M. á palacio, que en seguimiento suyo voy yo al punto. » Hizolo assí, la llevó en doblones los 800,000 escudos que le pidió, de que no quiso recivir interes ni mas premio que la honrra de haver visto él y toda la corte ir á su casa una Magestad tan grande. Imbió la Reina á S. M. el dinero con la suplica de que honrrase á Cortizos, como lo merecia tan gran servicio. »

3. maniera *(Ed.)*.

4. Non le mancò maniera *(Ed.)*.

5. *Les mots* di natura socratica e severa è *manquent dans l'Ed.*

6. ritrovò *(D.)*.

colpo. Non hebbe difficoltà questo conte d' unire i suoi pensieri con quelli della Regina, sì perche come zelante del ben publico, come anco per esser fratello del marchese del Carpio, cognato del Conte, alla lega del quale s'è mostrato tanto nemico che ha dishereditato Don Luigi de Aro, suo unico nipote di sorella, figliuolo del marchese del Carpio, per aggrandire un suo figlio bastardo putativo.

20. Così con opportune et iterate parlate restò a poco a poco[1] il Re altamente impresso che, se più durasse[2] il governo del Conte, era evidentissimo il pericolo della perdita totale. In virtù di sì fatta dispositione, il Re non mostrava più quella tenerezza d'affetto che soleva per avanti al Conte, anzi di quando in quando lo rinfacciava hora di poco avvertito, hora di molto sfortunato.

21. Dal che prevedendo[3] quello gli poteva occorrere, per maggiormente assicurarsene dimandò due volte licenza di ritirarsi, in forma più tosto di tentare il guado che di passare il fiume, dicendo che l'applicatione e la fatica che impiegava nel servitio di S. M. non poteva ricevere accrescimento; ma con tutto ciò, se i mali successi s'havevano d'attribuire al suo infortunio preciso, si sarebbe con buona gratia di Sua M^tà ritirato. A questa hippotetica istanza rispondeva insipidamente il Re: « Conte, habbiamo amendue da ritrovar rimedio a' nostri mali. »

22. Intanto si divulgava per la corte che la gratia del Conte appresso del Re era così vacillante che con qualche altra scossa maggiore caderebbe affatto, e non era personna che non benedicesse la Regina et esaggerasse con publici encomij che le regine Isabelle havevano portata la salute a Spagna[4]: Isabella di Portugallo, moglie di Don Giovanni il Secondo, disfacendo l'insolentissima privanza d'Alvaro de Luna, purificò il reggimento del marito dalla tirannide del valido; Isabella di Castiglia protestò a Ferdinando il Cattolico suo marito che in palazzo non havevano ad essere altri privati che il Re privato della Regina e la Regina privato del Re, soggiungendo che i vassalli erano nati solamente per ubbidire et il Re solo per commandare. E perche si stimava che il più segnalato beneficio che potesse ricevere in questi tempi la Spagna fosse la caduta del Conte, dall' altra mano[5] non s'attendeva che dalla terza regina Isabella di Borbone.

23. Doppo sì grande scossa data alla privanza del Conte da sì gran regina, dispose la providenza di Dio che, per conseguire il mede-

1. *Ces quatre mots manquent dans l'Ed.*
2. durava (*D.*).
3. prevalendo (*D.*).
4. publici encomij che la regina Isabella di Portugallo, etc. *(Ed.)*.
5. meno *(Ed.)*.

simo effetto, s'accopiasse[1] all' autorità d'una regina la simplicità d'una donniciuola, Donna Anna di Guevara; è quella[2] balia che diede il latte al Re. Fu introdotta nella casa reale con questo privileggio di balia dal duca di Lerma e si mantenne in palazzo con favori proportionati alla sua conditione sino alla privanza del Conte, nella quale tutte le donne della corte dipendevano, non da' comandi della Regina, ma da' cenni della Contessa.

24. La quale, insospettita di queste donne ch'erano del partito di Lerma, come che potessero come contrarie portarle qualche pregiuditio appresso del Re per la tenerezza che si conserva con la madre di latte, oprò di maniera che fu licentiata con honorati pretesti di palazzo. Questa signora si mantenne aperta l'entrata nel quarto della Regina, nel quale la vedeva il Re, e le faceva mercedi e con molta familiarità parlava seco.

25. Alli 14 del corrente, guidata parte dalla gelosia del maggior bene del Re e parte dal desiderio, che sempre le rimase in cuore di vendicarsi dell' ingiuria ricevuta dalla Contessa per haverla cacciata di corte, alle tre della tarde, quando il Re passa ogni giorno dalle sue alle stanze della Regina, si pose nel passadizzo[3] per parlare da sola a sola al Re, ma in maniera che dalla camera della Regina si potesse udire ciò che si diceva. Quivi gittossi a' piedi di S. M. e protestò che questa volta non veniva a dimandar mercedi ma a prestare il maggior servitio che potesse ricevere la corona di Spagna.

26. Disse che il suo materno affetto la spingeva a rivelare a Sua Maestà quello che forse niun' altra persona per humani rispetti ardiva di scoprirle, et, impetrata licenza di parlare, con libertà vivamente rappresentò l'afflittione de' popoli, le miserie de' regni, i disordini delle monete, le perdite delle piazze e tutte le sciagure della monarchia, protestando che questi erano gastighi di Dio che cadevano sopra il suo capo, perche lasciava nelle mani altrui il governo de' suoi stati, al quale egli solo era stato da Nostro Signore e dalla natura destinato.

27. Che era hormai tempo ch' uscisse di pupillo e non provocasse più l'ira della divina providenza con il lasciare così mal trattare i suoi sudditi, e che commiserasse le sventure del principe suo figlio, il quale senza sua colpa, quando efficacemente non si provedesse, correva il rischio di restarsi con la fortuna di privato signore. Protestò in fine che, quando di questa sua libertà di parlare s'offendesse S. M., era pronta a pagar la pena, perche se già haveva sacrificato il suo latte

1. che conseguisse il medesimo effetto, e s'accoppiasse (*Ed.*).
2. à quello (*Ed.*).
3. passo d'esse (*Ed.*).

al mantenimento della vita del suo Re, riputarebbe[1] a sua ventura il sagrificare anco il suo sangue al mantenimento degli stati del suo monarca.

28. Ascoltolla il Re con patienza et attentione, e le disse : *Ana, ablais verdades*. E, tutto sospeso, entrò con lei nel quarto della Regina. Udirono alcune dame della camera il ragionamento, e trovandosi ivi a caso Donna Giovanna di Velasco, moglie del bastardo del Conte, hebbe sentore di quanto era passato, e fu creduto che lo riferisse al marito et al suocero, perche fu osservato nell' uno e nell' altro profonda malenconia nel giorno seguente. L'applauso ch' ebbe questa donna per sì fatta attione fu istraordinario, e la riputarono tutti un' altra Tecuite, che commosse l'animo di David a quella deliberatione, alla quale non l'havevano potuto indurre i più savi e potenti della sua corte.

29. Il terzo personaggio, comparso in questa scena ad occasionare la catastrofe della tragedia del Conte, è stata l'infanta Margherita di Savoia, duchessa di Mantova, la quale tuttavia restando in Occagna sequestrata dal Conte, perche non havesse commercio col Re e restassero occulti i negotiati di Portugallo, spinta meramente dalla fame, per non esserle somministrato per sette mesi ne pur un soldo degli assegnamenti fattigli da S. M., venne d'improviso già un mese a Madrid, con tanto dispiacere del Conte che, non lo potendo dissimulare, disse parole di molto strapazzo.

30. E perche giunse di notte, maltrattata dal freddo, dalle pioggie e da i disagi, essendo nel suo cocchio sei altre dame, poiche nè di cocchio nè di altra commodità mediocre mai fu provedutta, la fece aspettare per lo spatio[2] di ben quattr' hore prima che si trovasse ricapito per alloggiarla. Et in fine la fece condurre ad alloggiare nel corridore, che da Palazzo conduce all' Incarnatione, in tre miserabili stanze con le muraglie ignude e con si poca e povera supellettile che sarebbe albergo indegno d'una moglie d'un zappattero[3].

31. Partì l'Infanta da Occagna come fuggitiva, non come libera, perche partì tre hore avanti giorno, havendo segretamente disposte quelle poche cose che puote per il suo viaggio, acciò che il governatore di quel luogo, havendo odore della sua partenza, non l'havesse violentemente impedita, come poi chiaramente si è saputo che ne haveva l'ordine dal Conte; perche avvisato cinque hore doppo che S. A. era partita per Madrid, diffidando di poterla raggiungere di persona, spedì in gran diligenza un corriere al Conte, il quale arri-

1. riportarebbe *(Ed.)*.
2. aspettare nel pattio ben quattr' hore *(D.)*.
3. zappatore *(Ed.)*.

vando un' hora sola prima dell' Infanta, non lasciò campo d'impedirle il camino.

32. Le cagioni dell' avversione dell' animo del Conte da questa principessa sono molte, e la maggior parte recondite e note a pochi, ma io ho havuta sorte di penetrarle tutte. La prima è l'odio innato del Conte verso tutti i principi della casa di Savoia, ch' è quanto di male hereditò nella successione della sua privanza alle privanze de i due duchi di Lerma e di Uzeda[1], apertissimi nimici della casa medesima di Savoia. L'origine della nimistà[2] de' privati co' principi di Savoia sono la superbia naturale de' Grandi di Spagna e l'insolenza insoffribile della privanza che rendono loro troppo duro et acerbo l'humil' ossequio che, per la preeminenza del sangue reale quando non per altro, hanno loro forzatamente da rendere.

33. Restringendo l'acutezza d'odio cotale del Conte verso l'infanta Margherita, la seconda cagione n' è stata l'haverla tenuta sett' anni vice regina di Portugallo, più come statua rappresentante che come governatrice operante. Haveva la povera signora in Lisbona per pedagogo il marchese della Püebla, fratello del Leganés, senza il cui arbitrio non era lecito non solo di parlare ma ne pure di volgere[3] lo sguardo. Il segretario Vasconcellos, che con atrocissima morte pagò di poi il fio nel furore della ribellione delle sue esorbitantissime petulanze, era il fiscale delle attioni della sua padrona.

34. Tutti gli altri della corte erano per lo più occultissime spie infino de' pensieri di S. A. In Madrid era data la carica de' maneggi di Portugallo a Diego Suarez, suocero e cognato del Vasconcellos, e tutti gli affari di quel regno erano in potere della libidine di sì fatti personaggi. L'Infanta, prevedendo con la sua più che feminile prudenza e pratticando con l'isperienza i disordini che correvano e i precipitij che s'avvicinavano, diede prima distinti ragguagli al Conte della mala piega di quei negotij, modestamente dolendosi di restare in quel governo priva affatto d'autorità.

35. Da principio ne riportò bellisime parole ma bruttissimi effetti, perche insolentivano sempre più i correspondenti del Suarez, e discapitava in modo il credito di S. A. che i Portughesi istessi con temeraria insolenza la dispreggiavano. Cambiò S. A. proposito et in vece di scrivere al Conte, ricorse immediatamente al Re con lettere moltiplicate, alle quali mai vide risposta, ancorche il contenuto di quelle fosse la profetia della intrusione[4] del duca di Braganza in quel reame.

1. nella successione della privanza de' Duchi di Lerma e di Vveda *(sic) (Ed.)*.
2. *Les mots* della nimistà *manquent dans l'Ed.*
3. non solo parlare, ma ne pure divagare la sguardo (*Ed.*).
4. institutione *(Ed.)*.

36. Queste offese fatte dal Conte a S. A. contro ogni ragione obligarono il Conte istesso ad havere in perpetuo l'Infanta per capital nimico, per osservare quell' empia legge, che tra' grandi si costuma, che *chi più offende manco perdona.* Però non è meraviglia se il Conte, doppo il ritorno dell' Infanta da Portugallo a Castiglia, ha posto ogni studio di tenerla lontana dagli abbocamenti privati col Re e l' ha sequestrata in Merida et in Occagna. Ma, perche più profondamente si conoscano dall' una parte i mancamenti del Conte et i meriti dell' Infanta nella rivolta di Portugallo, mi fa lecito di fare una digressione, nella quale gli uni e gli altri apertamente si discuoprano.

37. Hebbero i Portughesi sin dalla morte di Sebastiano loro ultimo Re, che ancor nelle loro superstitiose credenze è più che mai vivo, una si fiera ripugnanza al governo de' Re, da loro stimati stranieri, che infino i parochi ed i predicatori doppo le messe et i sermoni intimavano publicamente a i popoli che dicessero due *Ave Marie* acciò che N. S. e la Vergine santissima li liberassero, com' essi dicevano, dalla tirannide de' Castigliani. Aspettavano qualche opportuna occasione di sollevamento et ogni minima, che loro s'offeriva, tanto più la stimavano grande, quanto era da loro maggiormente desiderata.

38. Nell' anno 36 si publicò in Portugallo quella nuova esattione, che si chiamò della *quinta*, perche si dimandava il cinque per cento di tutte le rendite e mercantie. Stimandosi non solo rigoroso ma ingiusto questo tributo, diede materia agli habitatori de los Algarbes, che è quel tratto di paese che da Siviglia per la parte del mare si distende sino a' confini di Lisbona, di quel gran sollevamento, il cui incendio, se dall' accurata diligenza dell' Infanta non s'estingueva ne' suoi principij, havrebbe senza dubbio divorato tutto il regno.

39. Presentitasi quì e maturamente considerata la pernitiosa inclinatione de' Portughesi a sottrahersi dal dominio di S. M., si determinò col beneficio di quelle congiunture che si potevano offerire d'assicurarsi in ogni miglior maniera di tutte le novità et accidenti. La ribellione di Catalogna diede ragionevol motivo al dissegno nell' anno 39, perche, col pretesto della guerra che contro quel principato si preparava, diede il Conte con politica fintione ad intender' al mondo che il Re doveva nel principio dell' anno 40 uscire in persona a domare i Catalani ribelli : che però in virtù dell' intimatione che si fece, dovevano tutti i nobili di prerogativa e tutti i titolati di Spagna ritrovarsi nel termine di quattro mesi in Madrid per accompagnare, con quel decoro che à ciascuno di loro si conveniva, la giornata del Re.

40. Il fine di questa intimatione era il cavare dal regno di Portugallo tutta quella nobiltà, e col medesimo pretesto la persona del duca di Braganza, il qual si sospettava che fusse l'incentivo[1] efficace delle speranze de' Portughesi a riconoscerlo et ad adorarlo per legitimo re di Portugallo, per quelle antiche giuridiche pretensioni che sono a tutti molto ben note per l'historie di Portugallo e di Castiglia. Il duca di Braganza, conoscendo da una parte l'inclinatione de' Portughesi e dall' altra le suspicioni de' Castigliani, per ostare a quelle e dar sicurezza a queste, s'elesse di vivere in Villaviciosa, metropoli del suo ducato, ne' confini di Estremadura, lontano dal commercio della nobiltà portughese, applicato agli esercitij faticosi della caccia et in tutto distratto dalle politiche trattationi.

41. Vennero in tanto a Madrid i nobili principali di Portugallo, ma non già il duca di Braganza, ancorche sollecitato con particolari inviti e privileggiate esibitioni dal Conte. La renitenza c' haveva il duca di venire alla corte haveva due fondamenti. Il primo la contrarietà che mostrava tutto il regno di vederlo darsi in potere della fede sempre sospetta del Conte. Il secondo il dubio che gli restava di non havere a godere di quegli honori appresso S. M. con quali erano stati avantaggiati i suoi antenati a tutti gl' altri Grandi di Spagna, e particolarmente di sedere in publico sotto il baldacchino reale, che stimano quelli di Braganza essere il pregio maggiore della loro familia.

42. Il Duca, senza far mentione dell' una e dell' altra di queste ragioni, si scusò di non poter venire, perche la sua azenda era di modo consumata che, non potendo comparire all' accompagnamento di S. M. con quella dignità che alla sua persona si conveniva, giudicava meglio di restare in Portugallo a servire agl' interessi di S. M., in absenza di tutti i nobili portughesi, che venire a far numero tra' Grandi senza decoro. Questa riposta accrebbe i sospetti del Conte, il quale si determinò di valersi delle solite sue arti, che tutte hanno havuta la sua forza ne' fallaci allettamenti e nelle vane[2] promesse.

43. Deliberò insieme di caminare in questo caso con la più isquisita dissimulatione che mai havesse usata in sua vita; e, perche il negotio era delicato, haveva bisogno di ripari sottili, ma qual più sottile di questo? Il Conte, con sue lettere, non solo finse[3] di restar appagato della scusa e della buona volontà del Duca, ma passando all' effetto[4] della compassione, non solo gli significò che il Re

1. incendio *(Ed.)*.
2. vane *manque dans l'Ed.*
3. finte *(Ed.)*.
4. affetto *(Ed.)*.

si contentava che restasse, ma, per dargli segni di total confidenza, gli diede il governo generale dell' armi di Portugallo. Gli ordinò ch' andasse a vivere vicino a Lisbona, in quel luogo che a lui piacesse, e, per sovventione delle sue necessità, gli fece rimettere ventimila doppie.

44. Parve anco a quelli, che miravano la superficie del negotio, così pregiudiciale agl' interessi del Re questa deliberatione del Conte, che publicamente mormoravano esser questa l'esca unica di Braganza per abboccare l'hamo della tirannide, perche dicevano che nel medesimo tempo si cavava il Duca dalle solitudini di Villaviciosa, e si poneva in vista de' cittadini di Lisbona, nelle cui viscere resta sempre scolpita la casa di Braganza come successora al regno; che con la presenza del Duca s'irritavano le speranze e s'impatientavano i desiderij portughesi all' acquisto d'un re naturale, e che finalmente si ponevano l'armi di Portugallo in quella istessa mano che aspirava allo scettro.

45. Ma era questa la traccia usata degli artificij del Conte, il quale si vantava d'haver guadagnato sempre più con finti allettamenti che con minaccie vere. Non fu pensiero del Conte di fidarsi del Duca, ma fu sua intentione che il Duca si fidasse di lui. E qual' argomento maggiore di confidenza che mandarlo nella vicinanza di Lisbona, contentarsi che resti, dargli il comando dell' armi e provederlo di denari? Havrebbero tutte queste finezze addormentato in una trascurata confidenza l'animo del Duca, quando lo svegliatoio del conoscimento dell' arti del Conte non gli havesse tenuti gli occhi aperti.

46. In tanto l'infanta Margherita, al cui carico, come di vice regina, correvano tutti gli accidenti o buoni o rei del regno di Portugallo, ammiratasi dell' occasione evidente che si dava alla ribellione del duca di Braganza, scrisse lettere piene di querele et avvertimenti al re di Spagna sopra questa materia. Hebbe risposte secchissime che contenevano oracoli et enimmi, le difficoltà delle quali molto più s'accrebbero quando, senza saputa dell' Infanta, si cavarono dal castello di Sant Jan, che domina Lisbona, tutte le genti del presidio castigliano, in tempo che la sicurezza di tutto il regno consisteva nella fortezza del castello e nella fedeltà de' soldati castigliani.

47. Questo era l'ultimo sforzo del Conte per assicurar il Duca. E perche non apparisse l'artificio, anzi restasse sopito col beneficio del tempo, tardò sino a mezzo l'anno 40[1] a chiamar di nuovo in Castiglia il Duca con sue lettere affettuosissime, lodando la fedeltà del Duca, la diligenza del comando dell' armi e gli effetti opportuni della sua

1. à mezz' anno 41 *(Ed.)*.

autorità con Portughesi. Dimostrò il pericolo grande che sovrastava alla monarchia per i disastri di Fiandra, per gl' accidenti d'Italia, per i preparamenti del Turco, ma più per haver già dentro alla Spagna sì fieri nimici come sono i Francesi e Catalani; che nell' espulsione di questi consisteva la salute della Spagna; che se i signori[1] Grandi non facevano l'ultimo sforzo nel servitio del Re in questa occasione, il tutto era perduto; che esso duca, come il maggiore fra Grandi poteva colla presenza[2] della sua persona e con grosso numero de' suoi vassalli dar esempio agli altri d'apportare, doppo tante sventure, la buona ventura e la vittoria al Re; che però S. M. l'aspettava di momento per honorarlo et aggradirlo con privileggi e posti maggiori.

48. Il Duca, ancor che riputato di rozzo intendimento, sostenne la sua causa con tanto giudicio, che mandando a riempire l'esercito di Tarragona con quantità considerabile de' suoi sudditi et adherenti, schivò la venuta della sua persona, e, deludendo l'arte con l'arte, si ritirò a Villaviciosa per levar l'opinione di macchine pregiudiciali alla ragione di stato. Mostrò il Conte d'haver gusto di quello, contro di cui non vedeva per all' hora d'haver a prevalere la forza; e con le medesime reciproche dissimulationi si procedeva dall' una e dall' altra parte con demostratione di singolar' affetto e confidenza.

49. L'Infanta, ch' invigilava a tutte le contingenze, in virtù de gli indicij, che di giorno in giorno haveva di quello che poteva seguire, replicò lettere di fuoco al Re et al Conte, protestando che, se non si rimediava, da tante male premesse di dannose direttioni ne doveva necessariamente seguire la conclusione della perdita del regno. A queste lettere non rispose il Re, ma il Conte Duca, trattandola più da donna atta al governo di una casa che di un regno ed[3] insinuando che, se non intendeva i misterij, tacesse le parole. Rimase l'Infanta spettatrice della tragedia pur troppo nota di Portugallo, senza una minima colpa di dissimulatione o di cooperatione.

50. Il Conte, che vide esaltato il duca di Braganza al regno di Portugallo con quegli istessi mezzi co' quali haveva tentato assicurarlo al suo Re, rimase con estrema confusione di se medesimo. Procurò di addossare tutto il mancamento all' infanta Margherita; ma perche internamente era consapevole che il diffetto era suo e che gli avvertimenti dell' Infanta s' havrebbero dovuti accettare[4], ha procurato con ogni suo potere di precludere la strada a S. A. e di dare le sue

1. soli *(Ed.)*.
2. potenza *(Ed.)*.
3. *Toute cette phrase jusqu'à* ed *compris manque dans l'Ed.*
4. accertare *(Ed.)*.

discolpe al Re, nella mente del quale restava per questo caso, se non dubia la sua fede, al meno intaccatta la sua riputatione.

51. L'Infanta nell' uscita di Portugallo, che si stima miracolosa, spedì un corriere a S. M., supplicandola a darle licenza di poterla venir' a reverire. Il Conte, non solo s'oppose alla venuta. ma con ordine regio la fece trattenere ne' giorni canicolari in Merida, ove i caldi sono i più eccessivi di Spagna, da' quali abbattuta, hebbe un' infermità lunga e mortale; e quello che più si stima, la lasciò abbandonata di cavallerizza, di cocchi, di lettiche e di tutte quelle comodità, che non solo ad una cugina, ma ad una minima serva del Re, sono dovute, e pur sapeva che da' Portughesi era stata di tutto il suo havere spogliata.

52. Supplicò di poi tanta volte il Re che la liberasse dall' intemperie di quell' aria d'Estremadura che finalmente, per gratia particolare, ottenne di venir' a vivere in Occagna con tutte le incomodità[1] che possa havere una miserabile schiava, senza cocchio, senza mule, e senza veder[2] mai la paga di 4000 scudi che dalla benignità del Re le furono assegnati per ciascun mese, eccetuatine i due primi. Onde la povera signora era ridotta in miseria tale che andava il suo maggiordomo mendicando il vitto di S. A. dalle case e dai conventi di Occagna, i quali quando vide stancati, condotta dall' estrema necessità, prese il partito di venire improvisamente a Madrid.

53. A quest' attione si vede[3] che con particolare influsso ha cooperato Iddio, poiche, si come volendo opprimere Braganza, l'ha esaltato, così, volendo distruggere l'Infanta, ha ruinato se stesso. L'Infanta giunse alla corte in quei medesimi giorni che il Re cominciava ad illuminarsi ne gl' interessi del Conte. La Regina hebbe per molto cara la venuta di S. A., e benche[4] il Conte procurasse impedirle l'audienza del Re e discreditarla nel Conseglio di Stato, senza mai andar a visitarla, con meraviglia di tutta la corte, nondimeno la Regina l'invitò nel suo quarto e tenne mano perche parlasse per lo spatio di due hore in sua prezenza al Re, ma non senza travaglio di escludere da quel colloquio la Contessa, che, presaga di quello che doveva seguire, importunamente pretendeva di trovarsi presente.

54 Diede l'Infanta gratie a Dio che l'havesse liberata dalle mani del tiranno di Portugallo, acciòche doppo tanti stenti potesse una volta vedersi alla presenza di S. M. e farle nota l'innocenza propria e la colpa altrui.

1. comodità *(Ed.)*.
2. senz' haver *(Ed.)*.
3. succede *(Ed.)*.
4. abenche *(Ed.)*.

Compendiò li trattati di Portugallo, mostrò tutte le minute delle sue lettere e quelle poche risposte c' haveva havute, e si discolpò in maniera che tutta la cagione della perdita di Portugallo si riversò[1], se non sopra l'intentione, al meno sopra l'innavertenza e la testardaggine del Conte. Non mancò la Regina di parafrasare i detti dell' Infanta, i quale perciò[2] fecero alta impressione nella mente del Re, e si può dire con verità che questo sia stato tra gli altri il colpo più mortale contro la privanza del Conte.

55. I Grandi di Spagna hanno dati tutti insieme alla caduta del Conte forsi l'impulso[3] maggiore, con la ritirata e con il silentio, che altri non hanno fatto con le dimostrationi e col parlare. Arrogossi il Conte nel principio della sua privanza il sommo imperio della monarchia, istimando tanto poco la dignità del suo Re quanto l'ostentava soggetta totalmente alle sue direttioni et il più delle volte a' suoi capricci. Con questo altissimo concetto di se medesimo non gli pareva di tener sicuri i piedi nelle staffe della padronanza e del comando, se, ad usanza de' Tarquinij, in vece di tagliare, almeno non abbassava affatto le teste de' papaveri de' Grandi.

56. Non durò fatica a ruinare la casa di Lerma, perche, precipitata dall' altezza di due privanze, hoggi si vede ridotta in polvere, senonche il duca dell' Infantado et il duca d'Ossuna con due matrimonij, quasi con due innesti, hanno sollevata, ma con altri nomi, quella felicissima pianta. Prevaleva la casa di Toledo per la propria grandezza e per tanti servitij benemerita[4] della corona. Contro a questa, senza sapersi il perche, inviperì la persecutione del Conte. Fece bandire dalla corte D. Fadrique[5], che' era il maiorazgo, e l'indusse, senz'altra colpa che d'essere nelle sue attioni e nel suo parlare tanto libero quanto nobile, a morire di sdegno e d'afflittione.

57. Il duca d'Alva, negli ultimi anni della sua tanto venerata vecchiezza maggiordomo maggiore della Casa Reale, per non soggia-

1. rouersciò *(Ed.)*.
2. poi *(Ed.)*.
3. forze, e l'impulso *(Ed.)*.
4. benemeriti *(Ed.)*.
5. D. Fadrique de Toledo, premier marquis de Villanueva de Valdueza, mort le 10 décembre 1634. Voici la note que lui consacre le ms. Esp. 302 : « Para tenerle en mas estrecha prision y que no pudiese salir de casa ni al campo, le hizo venir á Madrid y le tuvo en una casa cerca de la suya preso, en donde murió á 18 *(sic)* de diciembre de 1631 *(sic)*, y estandole haciendo las exequias para enterarle en el Colegio Imperial, hizo ir á Dⁿ Francisco Fariñas, alcalde de corte, de orden del Rey para quitar de sobre su cuerpo el baston de general, como se esecutó con admiracion y lástima general, porque este grande hombre fué una de las ilustríssimas casas de esta familia, y lo redujo á morir desdeñado y de aflicion y sin mas culpa que la de ser en sus acciones y palabras tan libre como noble. »

cere alle giornali ingiurie del Conte, si ritirò in Alva a cambiare il travaglio d' una vita perseguitata nella quiete d'una morte disiderata. Il duca di Ferrandina, rimasto capo della medesima casa, relegato in Chinchon, ha saputo viver tanto che con l'isquisitezza de' vini di quel paese fa ogni giorno molti brindisi alle disgratie del Conte. Il duca Hijar[1], al quale per le generose parti del suo sangue e del suo valore il Re porta singolare affetto, è tenuto lontano da palazzo, perche l'affetto non faccia con la presenza le sue operationi.

58. Il duca di Maqueda è predicato per sbardellato, Lemos per loco, Fuensalida per ignorante, Altamira per freddo, e tutti gli altri per inutili. Nel cospetto del Conte non s'è rappresentato soggetto degno di Grandato e della sua affettione se non Monterey e Leganès[2], i quali[3] dalla bassa fortuna de' loro natali e dalla tenuità delle loro sostanze gli ha prodigiosamente sollevati all' altezza de' governi maggiori di Napoli e di Milano, et all' ampiezza di quelle ricchezze tanto cospicue al mondo che si sono ingegnati di rapire dalle concavità delle viscere italiane, ancorche quasi totalmente emonte. Questi due erano i favoriti et i due Marti di Spagna, destinati a scialacquare i tesori del Re, l'uno in Portugallo in lussi et in comedie, l'altro a dissipare gli eserciti in Catalogna con la poltroneria e con la fame per riempire l'insatiabile sua cupidigia. Onde è celebre la pasquinata di questi due Grandi *de los dos ladrones*.

59. Da queste indegnità commossi i veri Grandi, vedendo che di loro il Conte non faceva niuna stima, e molto più verificandolo in Saragoza, s'eran di maniera retirati dall'assistenza del Re, che loro è tanto propria, che niuno interveniva a vederlo mangiare, niuno lo serviva nelle caccie, e così pochi l'accompagnavano alla capella che fu notata per mostruosa cosa il vedere nel giorno di Natale trovarsi nel banco de' Grandi della capella seder solo il conte di Santa Coloma[4]. Nel tempo della cadenza del Conte avvertì il Re al poco rispetto che mostravano i Grandi alla Maestà Sua, non corteggiandolo più, come prima solevano, e ne dimandò la cagione al marchese del Carpio[5], il quale, vedendosi la spada in mano, ferì senza reato il suo nemico, dicendo che, per esser così mal veduti e poco favoriti dal Conte, giudicavano meglio il privarsi del gusto d'assistere a S. M. che di porsi in sospicione del Conte e dargli occasione di far loro provare gli effetti delle sue gelosie.

1. Il duca d'Har *(Ed.)*. — Isar *(D)*.

2. « Era il primero su cuñado y fueron los dos primeros Grandes que hizo el Rey despues del Conde » (Ms. Esp. 302).

3. che quasi *(Ed.)*

4. Conte di S. *Ces mots sont suivis dans l'Ed. d'un espace blanc rempli à la plume par le nom* Colomba.

5. « Cuñado del Conde y padre de Dn Luis de Haro. » (Ms. Esp. 302.)

60. Questo pur diede un crollo più che ordinario all'arbore che già cominciava a cadere. Ne' medesimi giorni dimandando il Re alla giunta di guerra, col mezzo d'un suo biglietto, lo stato presente dell' esercito di Catalogna, e la maniera di fare provisioni del denaro per la futura campagna e di trovar gente per le reclute[1], fu risposto che l'esercito di Catalogna di trenta mila huomini s'era ridotto a meno di cinque milla, che era necessario ingrossarlo, perche i Francesi minacciavano gran cose per la primavera, e che per conto di denaro lasciavano la cura alla giunta particolare, c'haveva sopra di ciò instituita il Conte e fattone capo Monterey. Fece l'istanza Sua Maestà a questa giunta per sapere quello si poteva sperare et havendo la relatione delle molte difficoltà, anzi impossibilità, che si trovavano negli assentisti per le rimesse di sei millioni che si dimandano, non essendo altra sicurezza che d'un milione[2] che promettono i consigli, il Re, turbato anco di questo, disse : « *Yo y no el otro acudiré á lo que tanto importa.* »

61. Per ultima cagione sovragiunse il memorabile accidente di Segovia. Alli quindici pur del corrente entrarono di notte con violenza sei huomini mascherati nella casa publica del governatore di quella città, alla vista de' quali, credendo che fossero ladroni, smarrito, offerì loro denari e quanto haveva perche lasciassero intatto l'honor della moglie e delle figlie. Rispose uno di loro che non erano entrati in quella casa per robbare al governatore ma per servire al Re. Gli presentò una scrittura nelle mani e gli disse che, per quanto haveva cara la vita, si partisse in quel medesimo punto per Madrid e presentasse non al Conte ma al Re quella scrittura, nella quale si contenevano segreti importantissimi al ben publico et al servitio del Re, ne si partirono da lui finche non lo videro a cavallo et incaminato verso la corte, minacciandogli la morte se non compliva a quanto doveva come vassallo e ministro del suo Re.

62. Arrivò alli 15 del detto il governatore et hebbe audienza particolare da S. M. e subito fu rimesso al suo governo, ne fin quì è penetrato il contenuto della scrittura; ma ben s' è argomentato che fusse pregiudiciale agl' interessi del Conte, perche prohibirono i mascherati che il governatore, sotto pena della vita, non dasse la scrittura al Conte, come era costume, ma immediatamente la portasse in mano del Re.

63. Alle sudette cause[3] se n'aggroppò un' altra, e forse la più efficace, che maggiormente dispose l'animo del Re a disfarsi totalmente del Conte. Il marchese di Grana, ambasciator cesareo in questa corte,

1. *Les mots* per le reclute *manquent dans l'Ed.*
2. *Les mots* si dimandano *jusqu'à* milione *manquent dans l'Ed.*
3. cosa *(Ed.)*.

portò seco l'anno passato, quando colà giunse, quel valore hereditario del sangue de' Caretti, che è noto al mondo, ma non lo disgiunse dalla libertà e sincerità alemanna. Il valore, la prudenza e l'habilità che mostrò per tanti anni nell' arte militare in Italia, in Fiandra et in Germania erano quì molto ben note; alle quali, aggiungendo il condimento delle cinque lingue che come naturali eccellentemente parla, si fece più amabile et ammirabile a tutti. Ma la libertà del parlare nelle materie di Stato, benchè nata dalla propria ingenuità e dal zelo che come ministro dell' Imperatore haveva di tutti gli affari della casa d'Austria, lo rendeva odiosissimo al Conte, le cui orecchie erano troppo avezze a sentire adulationi piene d'idolatrie, e non verità svelate appoggiate a convenienze.

64. Quest' odio restò alquanto nascosto, ma infine scoppiò nel conseglio che si fece in Molina d'Aragon, nel quale per espresso comandamento del Re fu chiamato l'ambasciatore. Nel Conseglio si trattò questo punto: se era bene che il Re si trattenesse in Castiglia o che passasse in Aragon. Il Conte fu il primo a parlare che non era conveniente che il Re partisse da Castiglia. Nel suo voto concorse tutto il Conseglio, essagerando Gioseppe Gonzalez[1], come sempre, la sodezza delle ragioni del Conte. Parlò l'ultimo di tutti l'ambasciatore et egli fu solo di parer contrario agli altri, e provò con fortissimi argomenti che il Re doveva uscire di Castiglia, passare in Aragon e farsi vedere all' esercito ne' confini di Catalogna.

65. Parve così male al Conte et al Conseglio che un solo cavaliere italiano contradicesse agli oracoli del Conte, canonizati da tanti ministri spagnuoli, che, contro i buoni riti de' consegli ne' quali i voti sono liberi e senza repliche, Gioseppe Gonzalez, archimandrita del Conte, ardì di replicare alle ragioni dell' Ambasciatore, trattandolo da poco intendente di simil materia. Il che obligò l'Ambasciatore a discomporsi e dire al Gonzalez che, per quello che toccava a Bartolo e Baldo gli cedeva come a buon licentiado, ma che nel dar arbitrio a gran principi in quello che tocca alla guerra era proprio de' generali e de' cavalieri, com' era egli e non de' dottori moffi com' era il Gonzalez, perche le dottrine della guerra non si studiano in altro libro che nelle campagne.

1. « Fué su favorecido desde que en Valladolid, siendo su abogado, le venció un pleito del estado de S[a] Lucar la Maior, y le traxo á Madrid mentiendole en el Consejo, sin mas merito que haver sido su abogado, con lo que se hizo digno de este empleo, escalon para los muchos que obtuvo despues, siendo presidente de hacienda, de Indias, comendador de la orden de Santiago, comisario general de la Santa Cruzada, en cuyos puestos adquirió tanto como lo publican sus mostruosas alhajas, la compra de Bobadilla, fábrica de casas, alhajas y jardines de ella, patronato y fundacion de un convento de monjas que alli hizo, casamiento de la su hija y puesto que obtuvo en los consejos. » (Ms. Esp. 302.)

66. Il Conte sentì molto questo risentimento dell' Ambasciatore e con il Conte tutta la turba spagnuola lo proverbiò con nome di *Socrates borracho*. Con tutto ciò il Re, lasciato il parere del Conseglio e del Conte, s'appigliò all' unico dell' Ambasciatore e volle tutte le sue ragioni in scritto, le quali, non senza mortificatione del Conte, publicamente lodò. Per questa cagione[1] l'odio del Conte contro l'Ambasciatore si convertì in implacabile rancore, per lo quale in Saragoza diede all Ambasciatore tanti disgusti per dritto e per roverscio che ne contrasse una stravagante e pericolosa infirmità, non senza sospetto di veleno, come con lettere orbe ne fu avvisato il medesimo Ambasciatore, il quale ne' crepusculi d'una stentata convalescenza con buona gratia del Re se ne tornò a Madrid.

67. Iddio, che protegge gl' innocenti e verdadieri, diede già venti giorni l'armi in mano dell' Ambasciatore per ferire senza colpa l'alterigia del Conte. Scrisse l'Imperatore al Re una lettera molto lunga, nella quale si scusava con S. M. di non poterle più dare Gil d'Has con i reggimenti promessi per la necessità in che si trovava doppo la battaglia di Lipsich, nella quale l'Arciduca haveva havuto il peggio. Dipoi metteva in consideratione di S. M. che le cose della casa d'Austria peggioravano in maniera che, se non si rimediava, ruinerebbero affatto. Considerasse S. M. le qualità della personna che le haveva perduti Portugallo e Catalogna e tanti altri regni e piazze, e poi facesse quella deliberatione ch' è propria del bisogno e conforme all' esempio de' suoi antenati et antecessori.

68. Questa lettera hebbe l'Ambasciatore aperta con istruttione a parte di quello di più che doveva soggiungere. Comunicò prima con la Regina l'Ambasciatore la lettera e le commissioni; di poi hebbe un' audienza particolare da Sua Maestà, nella quale si trattenne più d'un' hora. Quello che dicesse et operasse, ciascuno se lo può immaginare, perche uno che sia ingiustamente perseguitato e che si possa giustamente vendicare ha tutta l'energia nelle parole et una certa divinità nelle ragioni.

69. A tutte queste mosse che vennero continuamente l'una doppo l'altra in pochi giorni a scuoter l'animo del Re, s'aggiunse per ultimo questa, ch' è la più terribile. Il Principe di Spagna, che già tocca l'anno decimo quinto[2], con meraviglia del mondo, rimane ancora a nodrirsi tra le donne, senza famiglia. Sono molti anni che il Re desiderava mettergli casa e farlo servire come ad un tanto principe conviene; ma il Conte con varie tergiversationi e pretesti ne ha sempre

1. ragione (*Ed.*).
2. decimo quarto (*D.*). Le prince Balthasar naquit le 17 octobre 1629; il avait quatorze ans en 1643, date de la dépêche et quinze ans en 1644, date de l'édition.

allungata l'esecutione, e questo per due fini. Il primo, perche essendo il Principe di spirito vivacissimo non miri per di fuori quello che al Re non lascia vedere per di dentro e s'imbeva de' spiriti della Contessa, che come aia di S. A. lo maneggia et inclina come a lei piace. Il secondo per dar tempo a D. Enrique, suo bastardo, di sollevarsi da' suoi bastardissimi costumi e col mezzo del matrimonio con la figlia del Contestabile[1], d' un habito et d' una comenda di Calatrava e del presidentato del Conseglio dell' Indie, alla consecutione del quale era già vicino, si qualificasse di modo che l'officio tanto riguardevole d'aio del Principe non se gli addossasse come la sella all' asino.

70. Ma in questi medesimi giorni di Natale, ne' quali già tremavano i gangheri della privanza, sollecitandolo la Regina, il Re medesimo fece una lista de' servitori del Principe, intimando al Conte che si provedesse di tutto quello era mestieri per la nuova casa del Principe. Il Conte censurò per la maggior parte la lista de' servitori del Principe[2], riprovandone molti et approvandone pochi, con molto dispiacere e nausea del Re, come già per tanti altri capi stomacato. Discorse parimenti S. M. sopra il quarto da darsi al Principe, volendo in ciò anco sentire il parere del Conte, il quale disse che starebbe bene S. A. nel quarto del già Infante Cardinale. Replicò il Re : « E perche, Conte? non starà meglio in quello dove hora state voi, che è il proprio quarto de' figli de' Re, perche in quello habitò mio padre et io, quando eravamo Principi? »

A. MOREL-FATIO.

*(A suivre.)*

1. « Esta señora fué teniente de camarera mayor por la Condesa, y como [su] suegra mas propiamente espia de las palabras y acciones de la Reyna. Despues de viuda casó con el conde de la Puebla de Montalbán y tercera vez con el marqués de Alcañizas. » (Ms. Esp. 302.)

2. *La phrase* Il Conte *jusqu'à* Principe *manque dans l'Ed.*

# TROIS ITALIENS

## PROFESSEURS EN FRANCE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

### Pellegrino ROSSI, Guglielmo LIBRI, Giuseppe FERRARI

---

Les Italiens admettent en général que le Gouvernement de Juillet dans ses dernières années, moitié par politique conservatrice, moitié pour ménager l'Autriche dont l'amitié lui devenait précieuse depuis sa deuxième brouille avec l'Angleterre, contrecarrait chez eux les efforts des libéraux. C'est tout à fait inexact et on l'a prouvé par les instructions données à nos agents. Certes, Guizot ne voulait pas d'une guerre qui de la péninsule eût pu s'étendre à toute l'Europe; en outre, il ne croyait pas la formation d'un grand État italien avantageuse pour la France, et il est tout simple que les Italiens aient préféré l'alliance de la France à sa neutralité. Mais, précisément pour maintenir telle qu'elle était alors la distribution politique de l'Italie, il conseillait à l'Autriche de n'y pas étendre son influence, et aux princes italiens de concéder des réformes modérées. Le gros des Français n'en réclamait pas alors davantage, mais n'aurait pas non plus souffert qu'il scellât l'esclavage de l'Italie; ils portaient pour cela une sympathie trop vive aux nations malheureuses; ils ne se bornaient pas à secourir les réfugiés, les émigrés. Je voudrais montrer par l'exemple de Pellegrino Rossi et de Guglielmo Libri quelle place les Italiens pouvaient tenir chez nous et par celui de Giuseppe Ferrari quel attachement notre patrie savait inspirer, même lorsqu'elle ne pouvait leur donner le bonheur, à ceux d'entre eux qui, par une exception rare malheureusement, avaient compris son génie.

# Pellegrino ROSSI

## I

On sait qu'il suffit à Pellegrino Rossi de sortir de sa patrie pour devenir un grand personnage, et cela non pas dans un pays, mais successivement dans trois, et qu'à chaque occasion il monta plus haut. Je me propose seulement de l'étudier en France, et non d'y retracer sa carrière[1], mais de montrer comment il y fut accueilli par l'opinion.

Quoiqu'une véritable émeute l'ait assailli lors de son entrée à notre Faculté de droit et qu'au cours des bagarres on lui ait reproché quelquefois sa qualité d'étranger, ce qu'en réalité on lui imputait, ce n'était pas, comme l'ont cru Mignet et autres, de prendre la place d'un Français[2]. Il est surprenant qu'on s'y soit trompé; car Libri lui-même, sous la flétrissure de notre tribunal, accuse uniquement, sauf lorsqu'il écrit à des hommes d'État italiens[3], une coalition d'ennemis personnels. Les chaires françaises comptaient alors de nombreux professeurs étrangers; Nic. Tommaséo allait professer à Nantes; à la Faculté des sciences de Bordeaux, Giacinto da Collegno, moins d'un an après sa nomination comme professeur de minéralogie, géologie et botanique, allait remplacer comme doyen Isid.

1. Inutile de répéter qu'en douze ans il devint professeur au Collège de France, à l'École de droit, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, pair de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ambassadeur. Il peut être moins superflu de noter, à son honneur et au nôtre, qu'en France il réussit enfin à réunir une petite fortune; en Suisse, il avait occupé des postes élevés, mais, dit Jos. Garnier, avec des appointements maigres (*Notice sur la vie et les travaux de Rossi*, Paris, 1849, in-8); et, après sa mort, sa veuve, qui avait pourtant des enfants, fut en mesure de fonder des prix à la Faculté de droit.

2. Voir la notice très soignée et très intéressante lue par Mignet à l'Institut le 24 déc. 1849, celle de H. Baudrillart (*Publicistes modernes*, Paris, Didier, 1863), M. Raf. Giovagnoli dans son docte ouvrage sur *P. Rossi e la rivoluzione romana*, Rome, Forzani, 3 vol., 1898-1911, A.-E. Cherbuliez, au XXX[e] vol. de la *Biblioth. universelle* et *Revue Suisse*, 1867.

3. Le 8 mai 1861 il écrivait à Bett. Ricasoli qu'on l'avait chassé de l'Institut aux cris de : « Ce n'est qu'un Italien de moins ! » (*Lettere e documenti del Bar. B. Ricasoli*, Florence, Le Monnier, t. 2, 1887, p. 429-431 du V[e] volume). Voir aussi sa lettre du 25 mars 1833 à G. Capponi.

Geoffroy Saint-Hilaire et obtenir tous les congés qu'il désirait pour ses voyages scientifiques[1].

On n'en voulait pas non plus à Rossi d'avoir obtenu une deuxième chaire un an après en avoir reçu une première[2]; l'exiguïté des appointements d'alors amenait souvent à conférer à un même professeur plusieurs enseignements importants. Mais la deuxième nomination avait éclaté comme un coup de foudre. La chaire de l'École de droit avait été manifestement créée pour lui, puisqu'on l'avait fondée juste la veille du jour où on l'y avait appelé. Plusieurs des professeurs de la Faculté jugèrent donc la nomination irrégulière. Deux jours après qu'elle fut connue, la Faculté en délibéra dans une séance extraordinaire: en droit, le ministre avait-il jamais qualité pour nommer à une Faculté sans concours préalable? En fait, Rossi avait-il un diplôme de docteur pris dans une Université de France? On proposa de nommer une commission qui examinerait ces deux articles. Mais la pluralité s'y refusa; elle refusa également de voter le principe que toute personne qui se présenterait pour une chaire serait tenue de décliner à la Faculté ses titres. Alors on discuta s'il ne faudrait pas au moins demander à Rossi de produire le diplôme en question. Mais le doyen, Hyacinthe Blondeau, refusa de mettre la proposition aux voix. Trois jours après, le 28 août 1834, nouvelle séance[3]. Après débat, la pluralité se prononça contre l'envoi à Rossi d'une députation d'enquête. Alors cinq professeurs, forte minorité il est vrai, sur douze membres présents, se levèrent et sortirent après avoir déposé une protestation contre ce qu'ils appelaient une violation de la loi; c'étaient

1. Voir son dossier aux Archives nationales Il fut nommé professeur le 28 décembre 1838, doyen le 9 décembre 1839. C'était d'ailleurs un maître très consciencieux qui employait ses vacances à des explorations dans les Pyrénées, les Alpes, les Apennins, qui s'appliquait à rendre aux étudiants les leçons qu'il avait dû manquer, et qui donna sa démission le 6 sept. 1845, quand il vit que décidément ses excursions devaient le retenir trop longtemps loin de sa chaire.

2. Sa nomination à l'École de droit est du 23 août 1834; il était professeur au Collège de France depuis le 14 août 1833. J. Garnier *(op. cit.)* dit que, entre Ch. Comte (gendre de J.-B. Say qu'il s'agissait de remplacer) que proposait l'Institut et Rossi que proposait le Collège de France, Guizot s'était décidé par une raison d'amitié, mais que les mérites des deux candidats étaient sensiblement égaux.

3. Étaient présents Blondeau, Morand, Berryat-Saint-Prix, De Portets, Duranton, Demante, Ducaurroy, Bugnet, Poncelet, Royer-Collard, Pellat, Bravard.

Demante, Ducaurroy, Bugnet, Duranton, de Portets. Néanmoins la pluralité vota qu'on interrogerait uniquement Rossi sur sa naturalisation. On le fit entrer; il fit connaître qu'il était naturalisé depuis le 13 du présent mois[1]; sur quoi, le doyen assis et couvert lui déféra le serment qu'il prêta debout et découvert, et on l'invita à prendre place parmi ses collègues. Toutefois Bravard fit encore remarquer qu'on n'avait pas voté sur la question générale et essentielle des nominations faites sans concours.

La vérité était que Guizot n'avait en rien outrepassé ses droits. Il répondit sans se presser qu'un décret du 17 mars 1808 conférait au gouvernement la nomination à toute chaire nouvelle; il fit observer que quatre au moins des professeurs actuels de la Faculté, dont, chose piquante, trois des protestataires, avaient été nommés de cette façon; que Rossi était désormais citoyen français, et que, pour le doctorat, on lui avait accordé l'équivalence le 22 août par la raison fort légitime qu'il avait obtenu le diplôme de docteur et enseigné le droit dans la Faculté de Bologne sous Beauharnais, à une époque par conséquent où nos lois y faisaient la base du Code. Cette réponse est du 16 septembre; il fallut une lettre de rappel du 22 novembre pour que le doyen la communiquât aux protestataires; le ministre, disait-il dans une lettre à Guizot du 29 novembre, ne lui avait pas spécifié d'abord de leur en donner connaissance, et il ne s'était pas cru tenu à le faire, vu que cette protestation, émanant d'une minorité, n'était pas un acte de Faculté; il transmettait en même temps au ministre une réponse des protestataires qui demandaient une notification officielle de la décision prise sur leur réclamation et qui établissaient entre la nomination et l'installation ou réception une différence que le doyen avouait ne pas comprendre[2].

En somme, il y avait eu, de la part du gouvernement, « pré-

1. On n'avait pas eu besoin de le naturaliser pour le Collège de France qui échappe aux règles ordinaires.

2. Voir sur tous ces débats le Dossier de Rossi aux Archives nationales et à celles de la Faculté que M. le doyen Cauwès a bien voulu me montrer et l'intéressante notice de M. G. Colmet-Dâage, *Rossi à l'École de droit*, Paris, Picard, 1886.

méditation »; il avait accordé, après vote conforme des Chambres, la grande naturalisation à Rossi dix jours avant de le nommer; il lui avait accordé l'équivalence la veille du jour de sa nomination; mais l'acte était absolument régulier. En tout cas, c'est d'irrégularité seulement que les protestataires accusaient le décret; à un Italien plus notoirement naturalisé, notoirement pourvu de l'équivalence, ils n'auraient rien objecté : et, qui plus est, la majorité des professeurs de la Faculté leur avait donné tort.

D'autres mécontents allaient entrer en scène : les étudiants, préparés à cet effet par la presse d'opposition. Mais ici encore, ce n'était pas à la nationalité première de Rossi qu'on en voulait. Le 2 septembre, la feuille la plus dévouée à Guizot, les *Débats,* avait dit que la nouvelle chaire disputerait les jeunes gens aux fausses doctrines de l'opposition. Le mot ne fut pas perdu. Guizot lui-même, dans son Rapport au roi, avait dit plus prudemment que le cours de droit constitutionnel, *substituerait aux erreurs de l'ignorance et à la témérité des notions superficielles des connaissances fortes et précises.* Toute l'opposition lui prêta l'intention d'endoctriner les étudiants. « La chaire de M. Rossi, » dit le *National* du 3 septembre, « ne s'élèvera pas sans de vives contestations; la presse s'en est fortement occupée. » Il mentionnait les protestations des professeurs de l'École de droit sans dire qu'elles émanaient de la minorité et en faisant même fort bon marché de leurs motifs; car il rappelait à son tour que plusieurs d'entre eux n'avaient pas été nommés plus régulièrement, et ajoutait qu'on les avait accusés de n'avoir réclamé que dans l'intérêt de *leur casuel*, la nomination d'un professeur de plus diminuant les honoraires d'examens. Il attaquait aussi la personne de Rossi, ne lui attribuait qu'un mérite ordinaire et disait que son cours du Collège de France promettait peu pour ce nouvel enseignement qu'il allait donner avec *des idées singulièrement cosmopolites et un accent d'une si pénible étrangeté.* Incidemment il l'appelait *l'intrus italien*, mais son réel grief et celui de toute l'opposition, c'était l'intention prêtée à Guizot de vouloir, par ce cours *obligatoire* et non *facultatif*, refuser la licence à quiconque ne professerait pas l'ortho-

doxie politique; ce cours, d'après *le National*, était « la corruption et l'inquisition portées au sein de nos Écoles ».

Donc, les étudiants ou au moins ceux d'entre eux qui se chargent volontiers de représenter la corporation, se soulevèrent dès la rentrée de la Faculté. Si l'on prenait au pied de la lettre un passage de la notice de Mignet sur Rossi, on croirait que dès le premier jour la ferme attitude de Rossi imposa aux mutins. « Maître de son esprit ainsi que de son visage, dont les traits étaient réguliers et fins comme ceux d'un marbre antique, il promenait un regard pénétrant et assuré sur son auditoire tumultueux qui finit par l'applaudir aussitôt qu'il consentit à l'entendre. » En vérité, la victoire de Rossi fut complète, définitive, mais non point du tout immédiate. Le jour marqué pour la première leçon, l'affluence des étudiants hostiles avait été telle que Rossi ne crut pas devoir monter en chaire; le doyen vint annoncer que la leçon d'ouverture était remise à la séance suivante, et sa voix fut couverte par des cris d'improbation qui s'adressaient, dit galamment le *Réformateur* de Raspail et Kersausie, à la *couardise du professeur*. Ce journal estimait sans doute que, quand des centaines d'étudiants insultent un professeur, le courage est du côté des premiers; le lendemain, il les félicitait de leur triomphe; puis, Rossi ayant voulu le 2 décembre faire tête à l'orage, le *Réformateur* constatait joyeusement que « cette fois il avait recueilli plus que des sifflets ». Le jour suivant, il blâmait les journaux qui conseillaient aux jeunes gens la sagesse, résumait tous les griefs articulés contre Rossi, mais surtout appuyait sur le droit qu'aurait Rossi d'interroger les étudiants au jour de l'examen, *peut être de les surveiller*. « Sa présence élèvera de 20 francs les droits d'examen, et sa boule noire est acquise d'avance aux trois quarts des élèves de l'École, qui sont loin de partager ses opinions, même les moins irritantes. » Le surlendemain, il racontait une nouvelle tentative de Rossi pour se faire écouter, fulminait contre la police qui était inutilement intervenue, réclamait pour les élèves le droit de juger, de siffler leurs maîtres. « Le sifflet est le suffrage du prolétaire; donnez-lui-en un autre, il vous fera grâce de celui-là. » O can-

deur! Ce bon journal croyait que le suffrage universel clorait l'ère du sifflet! Il fut ravi quand, le 5 décembre, il fallut suspendre le cours, où toutes les précautions d'usage n'avaient pu ramener l'ordre[1].

Le *National*, malgré la réputation de courtoisie qu'on a faite à Carrel, abondait encore plus dans l'invective. Non seulement il disait *n'avoir pas le courage* de blâmer les étudiants, expression beaucoup plus juste qu'il ne pensait, mais il s'indignait que Thiers, alors président du Conseil, eût prêté ses agents à Guizot « pour aller porter au sein de l'École leur odeur de corps de garde et de mauvais lieu et soutenir de leur honnête suffrage le pédantisme provocateur de M. Rossi ». *Cet homme que nous avons connu honnête,* disait-il de celui-ci, doit comprendre la leçon des sifflets et des pommes cuites : « S'il n'est pas tout à fait descendu aux sentiments d'un domestique de la Doctrine obligé de se souiller pour laver la turpitude de ses maîtres, son devoir est de s'en aller. » Les plaintes mêmes que Rossi avait émises touchant l'appel à la police ne le touchaient pas[2]. Les légitimistes faisaient chorus. La *Quotidienne* n'envoyait pas de *reporter* au cours, mais elle approuvait implicitement d'autres journaux qui affirmaient que l'ordre n'y était nullement troublé quand la force armée prétendit le rétablir, qui se félicitaient de l'*heureux hasard* qui avait amené à la porte de l'École un marchand de brioches; dès qu'on laissait la jeunesse à elle-même, elle se bornait à des rondes exécutées au chant de la Marseillaise et de la Carmagnole; mais la vue de la police l'exaspérait et *déjà elle se précipitait vers la chaire* quand Rossi battit en retraite; quant au doyen, on le disait fort aimé des élèves quand il protestait contre l'entrée des agents, mais on ajoutait qu'il avait été renversé pour avoir pris au collet un des étudiants qui allaient donner l'assaut à la chaire de Rossi[3]. *La Mode*, autre feuille légitimiste, décochait à Rossi quelques plaisanteries d'une amusante méchanceté : « Madame Rossi, l'excellente duègne du Théâtre Italien, nous

1. Voir ses nos des 30 novembre, 1er, 3, 5, 6 décembre.
2. N° du 5 décembre.
3. *Quotidienne* des 1er et 3 décembre.

prie d'annoncer qu'elle n'est ni parente ni alliée de M. Rossi le professeur. — M. Rossi, afin d'ôter à son nom la terminaison italienne, a demandé à s'appeler M. Rossé; les élèves en Droit ont apostillé sa demande. — M. Blondeau, en défendant M. Rossé *(sic)* à l'École de droit, a perdu ses lunettes : il est probable que cet accident changera sa manière de voir[1]. »

Par contre, quand le cours fut réouvert en 1835, Rossi réussit en effet à s'imposer à son public sans doute moins échauffé et prudemment diminué, car un arrêté du 29 septembre 1835 avait limité l'obligation de le suivre aux élèves de quatrième année; donc les plus nombreux, les plus bruyants, les candidats à la simple licence en étaient dispensés. Rossi, d'ailleurs, n'essaya d'endoctriner personne; on peut s'en convaincre par la rédaction de ses leçons publiée par M. A. Porée, notamment par les leçons 73 et 74 sur la loi électorale; car il n'y en fait ni l'éloge ni l'apologie; il en explique simplement avec détail le mécanisme Peut-être cette façon élémentaire de concevoir le cours contribua-t-elle à son succès, attendu que, lorsqu'il donnait toute la mesure de sa science, il était, dit Mignet, *profond et fatigant.* « Ce qu'il a de trop solide le rend quelquefois un peu lourd[2]. » Mais il avait, comme professeur, d'autres défauts. M. G. Colmet-Dâage dit qu'il fallait aux étudiants toute sa première leçon pour s'habituer à son accent[3]. Cavour n'était pas moins choqué de sa mauvaise prononciation du français; il lui trouvait un débit long et traînant, mais en somme remarquait qu'il était respectueusement écouté[4]. C'est peut-être le cas de rapporter ce mot inédit d'un inspecteur général qui disait un jour spirituellement: « Le bon professeur, c'est quelquefois le mauvais, » boutade qu'il expliquait par l'exemple d'un éminent mathématicien de la Sorbonne affligé d'un nasonnement redoutable et de l'habitude d'employer sans cesse un mot pour un autre, *sinus* pour *cosinus,* etc.; de sorte que l'étudiant, rentré dans sa

1. Sur les épigrammes d'Alph. Karr, voir M. Giovagnoli, *op. cit.*, 2e chapitre du 1er volume.
2. *Op. cit.*
3. *Op. cit.*
4. A la date du 1er décembre 1842, dans son *Diario* publié par Domenico Berti. Rome, 1888.

chambre, désespérait de jamais rien comprendre à ses notes, puis, par un patient effort, se débrouillait dans ce chaos qui recouvrait un ordre admirable et n'oubliait plus jamais ce qu'il avait péniblement déchiffré; au contraire, tel physicien distingué s'exprimait avec une lucidité telle que les étudiants, qui avaient immédiatement compris, négligeaient d'étudier et bientôt ne se rappelaient rien.

Il est vrai que, d'autre part, d'après Cavour, le geste de Rossi était noble et expressif; au repos, sa tête par sa structure, surtout sa physionomie fixaient déjà l'attention; nous avons entendu Mignet à cet égard; quelques mots de M. Thureau-Dangin sur son pâle visage, son regard de lynx, son profil d'aigle, expriment en termes plus réalistes une impression analogue[1]. Sa réputation grandissait, accroissait son autorité : Jules Simon, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1843, émet l'espoir que ses *admirables travaux* et ceux de M. Troplong amèneront peut-être un changement favorable dans l'esprit de nos Écoles de droit, encore enfoncées comme celles de médecine dans *l'ornière du sensualisme*. Rossi profitait même de sa renommée croissante pour en prendre un peu à son aise avec son cours; les personnes qui l'avaient entendu à Genève devant un nombreux et brillant auditoire, estimaient qu'il ne préparait pas suffisamment la forme des leçons élémentaires destinées à un petit nombre d'étudiants[2]. D'autres disent *de visu* que, peu gracieux avec les élèves dans le tête-à-tête, il témoignait dans les examens d'une insuffisance d'assiduité que compensait mal un excès d'indulgence[3]. Seul des doyens de son temps, il n'habita pas l'École et se faisait porter chez lui, rue de l'Université, 38, les papiers à signer; on l'y trouvait travaillant dans son lit. La rareté de sa signature dans les procès-verbaux de la Faculté prouve qu'il était peu assidu aux séances. Il n'était pas non plus, au Conseil royal, défenseur

1. Page 395 de *L'Église et l'État sous la monarchie de Juillet*. Paris, Plon, 1879, in-12. Les lithographies qui le représentent à notre Galerie des Estampes lui donnent une tête plus large du haut que du bas, une figure imberbe, des yeux pénétrants, le buste droit, l'aspect froid; pourtant, sur un de ces portraits il sourit avec grâce et beaucoup de finesse.

2. A.-E. Cherbuliez, *op. cit.*, pp. 165-167.

3. M. Colmet-Dâage, *op. cit.*

très fidèle des vœux de ses collègues. Sa courtoisie, même avec eux, était inégale et se ressentait un peu de la morgue que Mignet lui reconnaît[1] ; jusque dans les discussions scientifiques de l'Institut, il attendait patiemment que l'opposant prêtât le flanc, puis le réfutait avec *un imperceptible sourire de satisfaction* qui ne devait pas être agréable pour l'intéressé[2].

Définitivement installé à l'École de droit, il n'eut plus à essuyer de bourrasque. L'opposition le surveillait pourtant. M. Colmet-Dâage dit qu'après la condamnation de Barbès en 1839 par la Chambre des pairs, Gérando et Rossi durent, pendant trois mois, ne pas reparaître en chaire : si le fait est exact, il est piquant de constater que le nom de Rossi ne figure le jour du jugement (12 juillet) parmi les membres présents à la séance, ni dans le *Moniteur*, ni dans le *National*. Lorsqu'à la rentrée de 1843 Blondeau donna sa démission de doyen, le *National* affirma que le motif n'en était pas, comme plusieurs journaux l'avaient cru, le désir de consacrer plus de temps à ses travaux personnels, mais la nomination de Rossi à la présidence du concours qui allait s'ouvrir à la Faculté le 4 du mois suivant; c'était la première fois, disait ce journal, que cette présidence n'était pas donnée au doyen et pourtant, *Français par ordonnance*, *professeur par ordonnance*, Rossi était le dernier ou l'avant-dernier venu à l'École: « Quelle dérision! Peut-on se moquer plus ouvertement de la Faculté de droit? » Le *National* ajoutait que, comblé des grâces du pouvoir, Rossi « était toujours à l'affût de nouvelles faveurs, dont il était insatiable ». Poussant jusqu'à l'absurde, il affirmait que Rossi ignorait notre Code et concluait que ce favori n'offrait aucune garantie d'indépendance[3]. Peut-être bien le mauvais procédé du Gouvernement à l'égard de Blondeau avait été calculé pour l'amener à se démettre; car ce fut Rossi par lequel Guizot le remplaça immédiatement (18 novembre; c'était, alors, le ministre qui nommait les doyens). Le 1er janvier 1847, Rossi fut nommé doyen honoraire; il était alors ambassadeur à

1. *Op. cit.*
2. Jos. Garnier, *op. cit.*
3. Numéro du 14 novembre 1843.

Rome. Le 10 mars 1845, il avait obtenu un congé illimité comme membre du Conseil royal, professeur et doyen de la Faculté de droit, avec jouissance de son traitement de conseiller et de la partie du traitement de professeur qu'il n'abandonnait pas à son suppléant, lequel fut d'abord Colmet-Dâage[1].

## II

Toutefois, est-il juste de dire, comme le *National*, qu'il fut l'homme lige de Guizot? Je ne le crois pas. Il a pu lui faire des concessions. M. Giovagnoli tient qu'à la Chambre des pairs il a sacrifié à Guizot quelques-unes de ses opinions libérales en matière d'économie politique. Je l'admettrais, parce que M. Giovagnoli paraît avoir étudié de très près les doctrines de Rossi et tout ce qu'en ont dit ses contemporains et ses successeurs. Mais, d'une manière générale, Rossi me paraît avoir gardé une assez large independance. Il y fut sans doute aidé par l'âpreté de son caractère. Henri Baudrillart, qui fait grand cas de lui, dit qu'il manquait d'affabilité, qu'il imposait et n'attirait pas, qu'il avait le don d'*ulcérer ses adversaires*. Toutefois, Rossi savait être gracieux quand il le voulait et il le voulait toujours à l'égard des hommes distingués. Il n'y a, journalistes à part, qu'une personne qui ait parlé de lui avec antipathie; c'est Anatole de La Forge qui, tout en louant fort la politique à laquelle Rossi s'était associé et les talents avec lesquels il l'avait servi, le traite de caméléon, d'homme sans conscience[2]. Mais, en s'assouplissant avec les ministres, Rossi devait garder juste assez de raideur pour ne pas laisser annihiler ses opinions.

D'abord, à la Chambre des pairs, il s'est à peu près renfermé dans les questions techniques, ce qui n'est pas le fait d'un séide; il n'y a touché qu'une fois à la politique générale et avec une extrême réserve; c'est comme rapporteur d'une commission qui proposait d'accorder sans discussion

1. Dossier de Rossi aux Archives Nationales.
2. *Vicissitudes de l'Italie dans ses rapports avec la France.* Paris, Amyot, 2 vol., 1850. I, pp. 263-277.

un supplément d'un million que le ministre demandait pour les fonds secrets; Rossi fit brièvement observer que cette demande était conforme à l'usage, que jamais elle n'avait porté sur un chiffre inférieur et que la haute assemblée venait, en votant l'Adresse, de donner sa confiance au Gouvernement[1]. La seule question passionnante où il soit véritablement entré est la querelle entre l'Université et les catholiques. Il y prit nettement parti pour l'Université; il combattit la mesure de défiance qui consistait à introduire dans les jurys d'examen des personnes étrangères à l'enseignement public; d'ailleurs il alléguait une raison excellente : pour faire un bon examinateur, il faut être du métier; un homme fort instruit mais qui n'a pas pratiqué les élèves ne sait ni tirer d'eux des réponses ni les apprécier[2]. Il s'est fortement prononcé contre les Jésuites. Il exigeait que les professeurs ecclésiastiques fussent tenus de fournir les mêmes preuves publiques de savoir et de moralité que les laïques; il ne voulait même pas qu'à ce prix le clergé séculier pût ouvrir ses séminaires à tous et en faire des collèges épiscopaux. Ce serait là une preuve décisive de son indépendance si, comme le pense M. Thureau-Dangin, Guizot eût été au fond désireux d'aller très loin dans la voie de la liberté d'enseignement; mais, par deux fois, au cours de la discussion, Guizot approuva le passage relatif à l'élargissement des petits séminaires[3]. Seulement je ne sais pas si, parmi les amis du ministère, beaucoup auraient voulu comme Rossi que pour l'ouverture d'écoles libres on n'exigeât des personnes pourvues des diplômes nécessaires aucune autorisation préalable. Dans la discussion, Rossi se montra fort habile, faisant par exemple observer aux partisans de la liberté illimitée d'enseignement, qu'ils desservaient leur thèse lorsqu'ils s'acharnaient à découvrir des paroles téméraires dans les écrits de philosophes très savants, très circonspects; il poussa même quelquefois l'adresse jusqu'à la subtilité : il ne voulait pas, en effet, qu'on soumît les programmes d'examens au Conseil

1. *Moniteur* du 17 mars 1843; la Chambre discuta longuement, mais accorda le million à 98 voix de majorité.
2. Chambre des Pairs, séance du 17 mai 1844, dans le *Moniteur* du 18.
3. *Moniteur* du 24-25 mai 1844.

d'État parce que ce corps doit se tenir hors de la politique et que c'est une pensée politique qui lui ferait confier ce contrôle. Il lui arriva même de se faire rappeler à l'ordre par Montalembert; pour dénier à l'Église l'immutabilité de conduite que Montalembert lui attribuait, il avait montré les variations de sa politique, la louant d'ailleurs avec bonhomie d'avoir su s'accorder avec les circonstances et réclamant l'indulgence pour son inexpérience du régime constitutionnel, ce qui l'amenait à cette malicieuse allusion à la résipiscence des anciens frères d'armes de Lacordaire : « Imitons Rome, qui est patiente non seulement avec ses adversaires, mais aussi avec ses enfants et ses amis : elle tolère longtemps leurs erreurs; puis le jour arrive où elle les ramène à la vérité, à l'ordre et à la paix. » Mais Montalembert répliqua sur-le-champ n'avoir nullement dit que l'Église se conduisait toujours de la même manière avec les princes; il avait dit qu'elle ne leur abandonnait jamais la direction des âmes. Rossi, en effet, avait donné ou pris le change[1].

Au surplus, si dans ce débat il parla quelquefois en avocat, il tint aussi le langage d'un homme d'État qui ménage l'intérêt de l'Église et celui de la société. Il y a une grande part de vérité dans le passage où il soutient que le clergé aujourd'hui ne peut enseigner qu'à la condition de compter des maîtres très instruits. De nos jours, dit-il, il faut pour être savant avoir donné sa vie entière à la science et un maître insuffisant n'est plus couvert par le prestige de sa corporation; en outre le public se défie des corps qui s'érigent en face de l'État; il les suspecte de vouloir empiéter sur la puissance de l'État, c'est-à-dire sur la sienne; les sociétés particulières ne peuvent plus agir que par *infiltrations* individuelles[2]. Sans doute on peut répondre que dans une école, dans un collège même, la vertu, le dévouement d'un maître compensent souvent, pour l'instruction aussi bien que pour l'éducation des élèves, l'infériorité de ses connaissances; il n'en reste pas moins que l'Église comprend aujourd'hui combien il lui importe que le plus grand

1. *Moniteur* du 18 mai 1844.
2. *Moniteur* du 24 avril 1844.

nombre possible de ses membres conquière les plus hauts grades de l'Université[1].

Mais je voudrais montrer l'indépendance de Rossi en étudiant une partie de ses écrits qu'on néglige d'ordinaire, les chroniques politiques, anonymes ou signées, qu'il a données à la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1839 au 1er avril 1843 et du 15 mai 1843 au 1er janvier 1844.

Assurément, il acceptait sans réserve le principe de la monarchie de Juillet qui lui paraissait avoir clos l'ère de la Révolution; il estimait d'une part que la France n'a jamais été républicaine et, au fort de l'enthousiasme pour Napoléon Ier, il rappelait que ses admirateurs « ont toujours eu besoin de lui pardonner quelque chose »[2]. Il voit d'un mauvais œil les candidatures antiphilippistes à l'Institut : quand Berryer et Cormenin se présentent, il s'écrie naïvement : « C'est donc une gageure des opinions extrêmes? Elles veulent faire irruption à l'Institut[3]. » Il ne tient même pas à ce qu'on retouche la loi électorale; il lui paraîtrait à peu près aussi dangereux d'accroître les cas d'incompatibilité entre le mandat électoral et les fonctions rétribuées; les deux réformes diminueraient, selon lui, la quantité d'hommes capables, habitués aux affaires, que doit comprendre un Corps législatif[4]. Il serait amusant de montrer comment il essaie de se persuader que tout l'essentiel de la démocratie tient dans la liberté de la presse et dans l'égalité des droits civils[5]. Il croit que, hors de la Chambre, personne ne se soucie de la réforme électorale[6]; il voudrait avant tout une Chambre composée d'hommes pratiques; dans une nation où, depuis cinquante ans, l'émeute forme un des rouages de la Constitution, il croit l'apprentissage des lois plus urgent que la revision de la Charte. Toutefois il

1. Sachons gré, incidemment, à Rossi d'avoir appuyé un vœu d'instituteurs publics qui demandaient que leurs appointements ne fussent plus uniquement réglés par les Conseils municipaux qui les rognaient (*Moniteur* du 23 juin 1840), parcimonie qu'on retrouve, hélas, encore aujourd'hui au sud des Alpes.

2. Article du 1er février 1840 sur l'*Histoire de Louis XVI* par Droz. L'échauffourée de Strasbourg la même année ne lui inspira que répulsion et mépris.

3. Chronique politique de la *Revue des Deux Mondes* du 31 décembre 1840.

4. *Ibid.*, 1er et 15 mai 1840.

5. Article sur la *Démocratie en Amérique* de Tocqueville, *ibid.*, 15 septembre 1840.

6. Chronique politique, *ibid.*, 15 janvier 1843.

ne souhaite pas pour cela des ministères d'affaires, c'est-à-dire composés de bons, mais de purs praticiens. Au contraire, il appelle de tous ses vœux un ministère qui comprendrait tous les chefs des partis susceptibles de s'entendre, Thiers, Guizot, Odilon Barrot en tête. Il ne s'effraie pas de l'intervention du roi dans le gouvernement; seulement, plus le roi est intelligent, respecté, plus il faut de talent chez les ministres pour qu'ils soient indépendants[1]. Toute son amitié, toute sa gratitude pour Guizot ne l'empêchent pas de sentir que, *en se séparant*, Thiers et lui, *ont enlevé au pouvoir la moitié de sa force*, et ailleurs : « En se séparant, ils brisaient leur œuvre, ils s'affaiblissaient, se rapetissaient à plaisir et affaiblissaient le gouvernement[2]; » et ceci n'est pas écrit sous un ministère Thiers, mais sous un ministère Guizot; ce n'est pas un mot jeté en passant, car Rossi insiste : depuis quatre jours, dit-il dans le numéro du 1er décembre 1840, ces deux hommes se livrent à une *lutte de géants;* jamais ils n'ont déployé plus de talent; mais l'intérêt et la dignité de la France souffrent de débats où tous les secrets de la politique étrangère, toutes les confidences de nos agents diplomatiques sont dévoilés. Certes, en toute occasion, Rossi exprimait son admiration pour Guizot, chez qui l'on ne savait si l'on devait plus admirer la profondeur de la pensée ou la mâle beauté de la forme[3]. Il voyait très bien ce que ses contemporains distinguaient moins que nous, savoir que cet homme d'État était plutôt encore un orateur dont la vraie force était la tribune : « C'est sous le feu de l'ennemi qu'il grandit et qu'il peut vaincre ; un Corps législatif à la façon impériale, une assemblée muette serait le tombeau politique de M. Guizot[4]. » Mais, puisqu'il ne pouvait voir à la fois au ministère Thiers et Guizot, il soutenait énergiquement le premier quand il arrivait au pouvoir. Loin de s'effrayer de ce que la gauche dynastique appuie Thiers, il s'en réjouit. Que les modérés de la droite les imitent, que chacun

1. Chronique politique, *ibid.*, 15 avril 1840.
2. *Ibid.*, 15 juillet 1842.
3. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1840, à propos de l'étude de Guizot sur Washington.
4. Chronique, *ibid.*, 15 juillet 1842.

fasse un petit sacrifice d'amour-propre et le ministère idéal deviendra possible. La question d'Orient montre Rossi aussi chatouilleux que pas un Français sur l'honneur de la France; il félicite Thiers et le pays d'*avoir noblement répondu au défi du Parlement anglais*, loue la conduite souple et ferme du pacha d'Égypte, réclame pour le Cabinet le droit de ne pas publier d'avance ce qu'il va faire en face des bravades de l'étranger, approuve le projet de fortifier Paris [1]. Le retour de Guizot au pouvoir ne le console pas de la chute de Thiers. Assurément, il apprécie la loyauté avec laquelle Guizot a géré son ambassade de Londres, il a confiance en lui, mais il se défie de son parti; il accepte qu'on cherche à renouer avec les puissances étrangères, mais à condition que l'on ne désarme pas; il voudrait qu'on répétât, après Thiers, que la France ne souffrira pas qu'on ôte l'Égypte à Méhémet-Ali; il voudrait qu'on fît reparaître notre flotte en Orient. Il demande qu'on se rappelle que la France vient de subir *un rude échec*. Il ne souffre pas qu'on dise que le ministère Thiers a obéré la France. Entre Guizot et ses adversaires, même quand il ne semble pas regretter Thiers, il a un peu l'air d'un spectateur qui marque et juge les coups; il enseignerait presque à l'opposition à faire son métier : harceler le ministère sur vingt points, dit-il, c'est lui fournir le moyen de compenser les échecs par les succès. Il raille la prudence d'un discours du trône, la politique *dilatoire et expectante* du gouvernement, donne clairement à entendre que Guizot s'est un peu trop pressé d'essayer de faire rentrer la France dans le concert européen, souhaite que les prochaines élections ne grossissent pas trop la majorité du ministère [2].

Au fond, il avait plus de sympathie pour Thiers. Dans un moment où l'on parlait de la possibilité du retour de Thiers au pouvoir, il écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* : « Ce n'est pas nous qui nous en plaindrions » et il ajoutait *n'être pas dans le camp ministériel* [3]. Dans le numéro du 15 mars 1843, il énumère toutes les chances qu'un instant on a eues de voir un nouveau cabinet avec Molé, Salvandy, Dupin et quelques

1. Chronique politique des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre 1840.
2. *Ibid.*, 1er janvier, 1er février, 15 mars, 1er mai, 15 juin 1842.
3. *Ibid.*, 1er février 1841.

amis de Thiers et Dufaure inaugurer une politique plus conciliante à l'intérieur, *plus française au dehors.* C'est que derrière Guizot il voit les conservateurs-bornes, terme qu'il laisse à l'opposition, mais qui rend bien sa pensée, et le parti de la paix à tout prix; sans eux, dit-il, le cabinet *s'efforcerait d'avoir du courage* [1], mot un peu bien vif, on en conviendra, pour un ami de Guizot. Lorsque la Chambre repousse l'union douanière avec la Belgique, il s'écrie : « Ainsi, point de politique, pas même de politique commerciale, qui est certes de toutes les politiques la plus humble, la plus modeste! Non. La France, grâce aux puissants du jour, est devenue un pays de l'Orient; sa devise doit être l'immobilité; la France, entendez-vous? elle qui était le type vivant du génie européen, la France si mobile, si progressive, si variée, la France, par décret de MM. tels et tels, deviendra la Chine de l'Europe. » Il s'indigne qu'un des motifs de rejeter l'union douanière avec la Belgique ait été la crainte de déplaire à certaines puissances; il montre que tout ce qui est vraiment utile à la France blesse quelqu'un de nos voisins; il rappelle que la France n'a pas hésité à déplaire par la révolution de Juillet, par l'affranchissement de la Belgique, par les fortifications de Paris, qu'elle doit être juste, modérée, mais non craintive [2]. Seulement il n'ignore pas que si Guizot est obligé, pour se maintenir, de faire des concessions aux subalternes de sorte que souvent *la queue mène la tête,* la faute en est à son rival autant qu'à lui : « Aujourd'hui nos hommes d'État sont des oiseaux de proie : il faut que chacun se perche seul sur les rochers escarpés du pouvoir [3]. »

Tout satisfait qu'il est de la Charte de 1830, il aperçoit la maladie du régime : « La Chambre est plus ennuyée qu'impatiente. L'impuissance paraît incurable et on vit au jour le jour... L'obéissance nous déplaît, le commandement nous effraye, les voies régulières nous fatiguent, le travail nous dégoûte [4]. »

1. Chronique politique, *ibid.*, 15 octobre 1842.
2. *Ibid.*, même date.
3. *Ibid.*, 14 décembre 1841, 15 mars 1843.
4. *Ibid.*, 15 janvier 1840, 1er juillet 1842, et aussi 15 novembre 1839, 1er janvier 1841. Le 15 juillet 1843, il dit que chez tous l'*apathie* va jusqu'à *un peu de dégoût.* Quelquefois il fait le procès de la nation entière, l'accuse de ne songer qu'à s'enrichir, mais c'est très rare; d'ordinaire il nous marque une vive estime.

Parfois même il signale les procédés de corruption comme une faiblesse où il arrive au ministère (cela, notons-le, sous Guizot) de donner; car, à l'approche des élections de 1842, il dit que le gouvernement a le tort d'encourager, de provoquer des palinodies, de sorte que les fonctionnaires qui ne sont pas députés *feront bien de se faire assurer;* aussi s'agitent-ils pour être élus, vu que sans cela il n'y a pour eux ni garantie de durée ni chance d'avancement; il craint qu'on ne finisse par être acculé à cette multiplication d'incompatibilités qu'il désapprouve; autrement on verra tel proviseur passer son année au Palais-Bourbon; et, en attendant, les débats électoraux s'abaissent aux proportions d'une rivalité de solliciteurs[1]. A la vérité, s'il a vu les orages qui s'amassaient contre la monarchie de Juillet, il n'a pas cru qu'il dût finir par y succomber; la seule prophétie saillante qu'il ait laissée est celle du sort qui attendait Lamartine : « Nous verrions avec douleur M. de Lamartine... parcourir rapidement cette voie qui aboutit, après de nombreuses et vaines tentatives, après une alternative fébrile de revers et de succès, aux plus cruelles déceptions et à une ruine irréparable[2]. » Mais, s'il n'a pas tout prévu, il a presque tout aperçu et on ne l'accusera pas d'avoir tout regardé par les lunettes de Guizot.

Évidemment un homme qui prenait si fort à cœur les intérêts de la France n'avait pas beaucoup de temps pour s'occuper de ceux de l'Italie. Henri Baudrillart dit que sa mort prouve qu'au fond celle-ci avait toujours été sa seule patrie; M. Giovagnoli est plus près de la vérité en disant simplement qu'il l'a toujours aimée. Il faudrait seulement ajouter que chez nous il parle bien rarement d'elle. C'était un peu une nécessité de sa situation. Il n'a jamais renié l'Italie; il cite quelquefois des proverbes, des vers italiens, il rappelle plus ou moins directement qu'il est né au delà des Alpes[3], mais il essaie très rarement d'appeler l'attention du public français

1. Chronique politique, *ibid.*, 1er juillet 1842.

2. *Ibid.*, 1er septembre 1842.

3. A la Chambre des pairs, il fait allusion à sa prise de doctorat à Bologne (*Monit.* du 18 mai 1844). Il félicite les étudiants français d'être nés dans un pays de liberté où la pensée n'est pas soumise au supplice de l'inquisition et du silence (*Monit.* du 12 août 1844).

sur ses premiers compatriotes. En effet, un pair de France fraîchement naturalisé ne pouvait pas en devancer les occasions; or, dans ses revues rapides de la *Revue des Deux Mondes,* il ne lui était guère loisible aux alentours de 1840 de s'arrêter sur l'Italie qui, à la différence de l'Espagne, faisait alors très peu parler d'elle. Il félicitera donc le roi de Naples d'avoir abaissé de moitié les droits d'entrée sur l'importation des livres, exprimant l'espoir que la censure ne réduirait pas cette faveur à néant, accordant que les Bourbons de Naples laissaient, de fait du moins, une grande liberté à la pensée[1]; il se réjouira pour le Piémont, comme d'un symptôme d'indépendance, du traité de commerce qu'il vient de signer avec la France; heureux de voir l'esprit de réforme pénétrer dans plusieurs États de la péninsule, il condamnera la politique *tracassière et violente* du défunt empereur François II *au cœur dur, à l'âme sans élévation, à l'esprit étroit;* il s'applaudira de la promptitude avec laquelle Naples sait faire honneur à des créances plus ou moins justifiées de l'Angleterre[2]; en 1843, à propos des troubles de Romagne, il recommandera aux Italiens de ne pas retarder par des imprudences le travail lent mais progressif qui leur préparait un meilleur sort[3]. C'est tout. Ferrari et Libri tâchèrent bien plus souvent d'intéresser la France à leur pays; mais, quand les occasions se présentèrent, Rossi n'y fit pas défaut. Touchant le désir d'indépendance qu'on accusait les Italiens de cacher sous la demande de réformes modérées, il a, une fois ambassadeur, écrit franchement à Guizot: « A moins qu'on ne prétende exterminer l'Italie et en faire une terre d'ilotes, il faut bien se résigner à ce qu'un avenir plus ou moins lointain révèle ce qui est dans son sein. » Il l'a aidée, d'abord comme représentant de la France, à faire quelques pas dans cette voie; puis, lorsqu'il y est entré de sa personne, rendu à sa première patrie, il a donné sa vie en gage de sa sincérité.

CHARLES DEJOB.

*(A suivre.)*

1. Chronique de la *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1842.
2. *Ibid.*, 15 octobre 1843.
3. *Ibid.*, 1er septembre 1843.

# QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

## LES JURYS D'ITALIEN EN 1912

Le jury unique, chargé en 1912 d'examiner les candidats tant à l'agrégation d'italien qu'au certificat d'aptitude (secondaire), est ainsi composé (arrêté ministériel du 17 janvier 1912):

MM. H. Hauvette, professeur adjoint à la Sorbonne, *président;*
E. Bouvy, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux;
G. Maugain, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.

Ce jury est appelé, en 1912, à présenter à la nomination ministérielle *un* candidat à l'agrégation, *trois* candidats au certificat d'aptitude.

---

## L'ITALIEN DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FRANÇAIS EN 1912

Le journal *l'Action* du 21 mars 1912 (supplément universitaire n° 172) publie, sous la signature de M. Henri Hauvette, un aperçu très significatif des progrès réalisés depuis environ quinze ans par l'italien dans notre enseignement secondaire. D'autres progrès sont sans doute à envisager pour l'avenir. L'auteur ne se contente pas de les indiquer : il indique aussi aux intéressés le moyen de les obtenir. Les lecteurs du *Bulletin italien* nous sauront gré de donner ici la reproduction intégrale de cet article.

### « POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN

» Sous ce titre, le *Paris-Journal* du 5 mars a publié un entrefilet dont je lui sais d'autant plus de gré que c'est, à ma connaissance, la première fois qu'un grand quotidien témoigne quelque intérêt à l'enseignement de l'italien, depuis l'article que j'ai consacré ici, le 2 novembre dernier, à ce sujet. Mais notre confrère s'abandonne à un pessimisme qui me paraît exagéré : à l'en croire, seul entre toutes les langues vivantes, l'italien serait entré « dans une période

de défaveur marquée » ; la mauvaise volonté du ministère de l'instruction publique à l'égard de cette langue serait manifeste; bref, la crise est telle qu'il ne reste plus qu'à demander « à M. Guist'hau de vouloir bien donner, au moins dans le Midi de la France, à l'étude de l'italien, la même importance qu'a depuis longtemps l'étude de l'allemand et de l'anglais, et que commence à prendre l'étude de l'espagnol ». Puisse le ministre exaucer ce vœu ! En attendant, remettons les choses au point; car à quoi bon jeter le découragement parmi les amis de la civilisation italienne?

» Jamais l'italien n'a été très recherché par notre clientèle secondaire; cependant il n'a jamais cessé d'y faire, depuis une quinzaine d'années, des conquêtes, lentes mais continues. Vers 1895, cette langue n'était guère enseignée que dans les lycées de Chambéry, Montpellier, Marseille, Nice, Bastia; c'étaient des cours souvent assez vagues, que l'on pouvait, sans impertinence, ranger à côté du chant et de l'escrime. En 1900, les agrégations des langues méridionales furent instituées, et aujourd'hui, 15 agrégés, 7 chargés de cours et 4 professeurs adjoints enseignent l'italien dans nos lycées de garçons, une maîtresse agrégée et 8 chargées de cours dans nos lycées de jeunes filles. L'introduction de l'italien dans les rhétoriques supérieures de Lyon et de Paris, en assurant le succès de plusieurs italianisants à l'École normale supérieure et aux bourses de licence, nous prépare un personnel enseignant de premier ordre.

» Pas une année ne s'est écoulée sans marquer un pas en avant: d'octobre à janvier derniers, deux postes d'agrégés d'italien ont été institués, l'un (par création) à Valence, l'autre (par dédoublement) à Marseille; un poste de maîtresse d'italien a été créé au lycée de jeunes filles d'Aix-en-Provence, et deux collèges de garçons (Cette et Thonon) ont reçu des professeurs de lettres licenciés d'italien, pour y organiser des cours de cette langue. Dans aucune de ces affaires, les bureaux du ministère n'ont manifesté la mauvaise volonté dont on les accuse : les propositions sont venues des chefs d'établissements et des recteurs; il y a été aussitôt fait droit. Il n'appartient pas à l'administration centrale de devancer sur ce point les vœux des autorités locales; c'est pourquoi je disais en novembre aux amis de l'italien, et je leur répète aujourd'hui : « Tournez-vous vers le public, vers les familles; travaillez à faire comprendre l'utilité de cette langue; quand, dans une ville, dix ou vingt pères de famille réclameront pour leurs enfants un cours d'italien, proviseurs et directrices le leur accorderont ! »

*
* *

» Mais, fait-on observer, le ministère a réduit de deux à un le nombre des agrégés d'italien à recevoir, en attendant de supprimer

l'agrégation! — Tout d'abord, je ne sais rien de ces bruits alarmistes, que je tiens pour de pures inventions; en outre, la réduction du nombre des places mises au concours atteint également les deux langues méridionales, et elle est compensée, jusqu'à un certain point, par l'augmentation des places au certificat d'aptitude. Enfin, un concours n'est pas un examen, où le nombre des candidats à recevoir se mesure à leur valeur: il s'agit ici de postes à pourvoir de titulaires; comment n'établirait-on pas une proportion entre les nominations d'agrégés et les besoins de l'enseignement? Après les créations obtenues cette année et une vacance de poste par suite de décès, il reste encore un agrégé sans emploi; un autre sera nommé au mois d'août. Voilà donc deux agrégés disponibles pour les créations de la prochaine rentrée. En faudra-t-il davantage?

» Il paraît que des journaux italiens, comme le *Corriere della Sera*, nous font un grief de l'indifférence où nous tenons la langue de Dante. — Hélas! Ce ne sont pas les seules plaintes que, depuis deux mois, la presse d'outre-monts fasse entendre à notre adresse, et nous devons souhaiter qu'il n'y en ait jamais de plus graves que celle-ci! Sur ce point, comme sur tous les autres, les vrais amis de l'Italie ne doivent pas se lasser d'affirmer notre loyauté et notre bonne volonté, qui sont inattaquables. Il est d'ailleurs exact que le français est beaucoup plus étudié en Italie que l'italien en France; mais qui peut avoir l'illusion de croire que ce soit uniquement pour nous faire plaisir? Quelle diplomatie obtiendra jamais sur ce point l'égalité, ou plutôt la réciprocité de traitement? Il est fatal que certaines langues soient plus recherchées que d'autres: n'ayons pas l'air surpris que le français compte encore parmi celles-là!

» Le gros obstacle à la diffusion de l'italien dans l'enseignement vient de ce que l'importance commerciale n'en frappe pas le public; la langue espagnole ouvre des marchés beaucoup plus étendus en des pays moins industrieux, et cela explique ses progrès dans nos écoles. L'italien est surtout un admirable instrument de culture philologique, intellectuelle et artistique — par le fait qu'il est la langue romane « type », par ses poètes, de Dante à Leopardi et à Carducci, par le rôle capital que l'Italie a joué dans la civilisation européenne comme initiatrice de l'humanisme et des arts. Le grand public, les collégiens des classes supérieures (après le baccalauréat) et les étudiants commencent à s'en rendre compte: la librairie peut témoigner que les ouvrages en italien ou sur l'Italie sont de plus en plus recherchés, et cela est profondément encourageant pour tous ceux dont l'activité se dépense au service de cette cause. Cependant l'attrait de cette étude désintéressée ne saurait l'emporter sur les préoccupations utilitaires de la grande majorité.

» Il y a pourtant au moins une région française où l'utilité commer-

ciale de l'italien est indiscutable: sur les côtes de la Méditerranée, de Menton à Cette, cinq de nos départements contiennent une population italienne considérable; le commerce local a ces Italiens pour clients, et ils fournissent une part importante de la main-d'œuvre aux industries de la région. Mais surtout les jeunes Provençaux devraient constituer une phalange de voyageurs qui iraient, au delà de la frontière, non seulement dans les grands centres, où les commerçants en gros savent en général assez de français, mais dans les villes secondaires et jusque dans les villages, faire apprécier nos produits. Les Allemands se sont mis à l'œuvre depuis longtemps, au prix d'efforts plus grands qu'il ne nous en coûterait, et nous leur laissons niaisement le champ libre!

*
* *

» Cependant que voyons-nous? Nulle part peut-être les préjugés, ou pour mieux dire l'hostilité, contre l'italien ne sont plus accentués qu'en Provence. Une véritable croisade y est entreprise pour faire substituer l'étude de l'anglais à celle de l'italien dans les écoles normales; primaires supérieures et techniques de la région! L'an passé, cette campagne s'est manifestée jusque dans les Hautes-Alpes! Sur la côte, la lutte est fort âpre: les adversaires de l'italien ont déjà remporté quelques avantages marqués; ils ne désespèrent pas d'obtenir des succès plus décisifs encore. Les bureaux de la rue de Grenelle sont beaucoup trop éloignés pour contrôler toutes les propositions qui leur sont transmises, et pour discerner où est l'intérêt véritable des populations. Que les militants de l'italianisme nous viennent donc en aide sur ce point; ce n'est pas à Paris, c'est dans cette région toute pénétrée d'éléments italiens et si intéressée au commerce avec l'Italie que la langue italienne se trouve dans une situation de « défaveur marquée » : c'est là qu'il y a des positions à défendre, des progrès à faire, des préjugés à combattre par la presse, par la conférence, par tous les moyens de propagande qui, de Paris, sont hors de notre portée. N'existe-t-il pas une « Association des italianisants du Sud-Est » ? Tout le monde se félicitera de la voir à l'œuvre dans la région dont elle se réclame.

» HENRI HAUVETTE. »

# BIBLIOGRAPHIE

**H. Grandgent,** *La Divina Commedia*, t. II, *Purgatorio*. Boston, 1911; in-16, 297 pages.

Le *Bulletin italien* a déjà annoncé en son temps la publication du premier volume consacré par M. Grandgent à l'*Enfer*. Le second, paru au cours de l'année dernière, mérite d'être loué pour les mêmes qualités d érudition et de sentiment littéraire. Cet ouvrage, comme le précédent, est destiné aux écoles de langue anglaise. Des schémas, clairement ordonnés, permettent de comprendre facilement la conception dantesque du *Purgatoire* et de suivre les deux poètes dans leur ascension le long de la montagne sacrée. L'Introduction, que l'auteur désigne sous le titre de *Notice préliminaire*, est plus et mieux qu'un résumé du poème lui-même : le critique cherche en effet à nous faire pénétrer la pensée qui anime cette seconde partie de la *Divine Comédie;* il s'attache surtout à l'explication des symboles, et met en relief l'originalité de Dante en le comparant aux théologiens et aux Pères de l'Église. Chaque chant est précédé d'un exposé conçu de la même manière que l'Introduction : il consiste en une étude du texte, accompagnée de références et de comparaisons qui nous font voir avec quel art souverain le génie de Dante sait utiliser et transformer la matière empruntée à autrui. Ces différents exposés réunis formeraient un agréable et solide manuel. La science et le goût déployés dans les notes explicatives ne sont pas moindres. M. Grandgent se plaît particulièrement à commenter Dante en invoquant Dante lui-même. En suivant un guide si renseigné et si aimable on fait le plus charmant et le plus profitable des voyages à travers l'œuvre du divin poète.

C. CAMBILLARD.

*Epistolario di* **Coluccio Salutati** *a cura di* **Francesco Novati,** volume IV, partie II, pp. 273 à 702. (Un vol in-8°, 430 pages.) [Istituto Storico italiano. Fonti per la Storia d'Italia, n° 18.] Roma, palazzo dei Lincei., 1911.

Par ce volume s'achève une des plus belles œuvres d'érudition auxquelles l'éminent médiéviste Novati ait consacré une part de son inlassable activité : l'édition des lettres de Coluccio Salutati, l'illustre

chancelier de la république Florentine, dont le rôle a été si important dans l'histoire politique et littéraire de son temps. Cette dernière portion du travail complète dignement les précédentes ; ce demi-volume comprend des appendices : une série de vingt-deux lettres de divers correspondants à Salutati, parmi lesquels Pétrarque, Pellegrino Zambeccari, Jean de Montreuil, Chrysoloras, Zabarelli, P.-P. Vergerio, Leonardo Bruni, Innocent VII; neuf tableaux généalogiques des diverses branches de la famille Salutati et de ses différents rameaux de Stignano (Pièri), Pescia (Lupori et Riccomi), Buggiano (Puccini), qui apportent les précieux résultats de recherches approfondies dans les archives publiques et notariales, et à l'appui desquelles Novati ne publie pas moins de trente documents, — actes, lettres, éloges funèbres, extraits inédits de divers contemporains, épitaphes et épigrammes, inventaires, — tous importants pour la biographie du chancelier ; une iconographie de Coluccio ; l'inventaire de ses biens ; son blason ; la table alphabétique des incipit de ses lettres ; des additions et corrections aux quatre volumes. Le volume se termine par cinq index dont plusieurs ont une importance générale pour l'étude du latin médiéval. C'est là un appoint essentiel à l'histoire florentine et à l'histoire italienne du *trecento* et du *quattrocento* tout entière ; un admirable tableau d'une vie de politicien humaniste ; un ensemble de matériaux tout préparés pour être mis en œuvre. J'espère quelque jour revenir sur cette belle publication et indiquer plus en détail tout ce qu'il y a à en tirer. Aujourd'hui, je veux seulement féliciter M. Novati d'y avoir mis le point final.

L.-G. PÉLISSIER.

**Cesare Beccaria,** *Scritti e lettere inediti, raccolti ed illustrati da* **Eugenio Landry,** *professore di lingua e letteratura francese nella R. Accademia scientifico-letteraria di Milano.* Milano, U. Hoepli, 1910; 319 pages in-8°, L. 5,50.

Ce livre, dédié *a Gabriele ed Olga Monod*, utilise à peu près exclusivement la *Raccolta Beccaria*, devenue, pendant qu'il s'imprimait, du domaine public, par la cession de la richissime bibliothèque Villa Pernice, à Milan, à la Bibliothèque Ambrosienne et à l'*Archivio Storico civico* de la même ville. L'auteur indique, d'ailleurs, dans sa *Préface* le contenu sommaire de ce fonds important, dont il a cru, par suite de la cession sus-mentionnée, devoir fournir un inventaire plus complet à la fin de son volume, mais qui ne se rapporte qu'aux documents épistolaires (pp. 289-302)[1]. Le choix qu'il a réalisé dans ce *mare*

1. On connaissait déjà les *Norme per l'ordinamento delle biblioteche e Catalogo della libreria Villa Pernice*, compilés par les soins de feu le Comm. Villa Pernice et publiés à Milan en 1890, in 8°. Villa Pernice tenait tout ce fonds de la bru de Cesare Beccaria et veuve du marquis Giulio Beccaria.

*magnum* de paperasses de valeur fort inégale et dont C. Cantù s'était déjà servi pour son fameux ouvrage sur Beccaria et le droit pénal, est, dans son étroitesse sans doute forcée, en général fort heureux et son travail, inspiré par un critère d'ordre spécialement autobiographique avec, en outre, l'intention bien arrêtée de mettre en lumière les rapports de Beccaria avec la philosophie française, sera lu avec le plus grand profit non seulement des italianisants, mais de tous les historiens et amis de notre littérature au XVIIIe siècle en général.

L'on ne connaît guère Beccaria que comme l'auteur d'un seul livre, œuvre de jeunesse, au surplus, et de dimensions modiques, le fameux traité *Dei delitti e delle pene,* car ses deux œuvres maîtresses, d'ailleurs inachevées : les *Ricerche intorno alla natura dello stile* et les *Elementi di economia pubblica,* sont aujourd'hui parfaitement oubliées. Or, grâce à la *Première partie* du recueil de M. Landry, Beccaria se révèle à nous comme sociologue, psychologue et métaphysicien, dont on pouvait, sans doute, soupçonner les dons à travers les pages déjà connues de sa production, mais dont ces *Scritti e frammenti filosofici,* qui remplissent les pages 37-102, nous permettent d'apprécier pour la première fois la pleine valeur. Il est bien entendu, hâtons-nous de le marquer, que c'est de France, — la fameuse lettre à Morellet, assez souvent citée par les biographes, en faisait depuis longtemps foi, — spécialement des *Lettres Persanes* et des Encyclopédistes, que viennent, en droite ligne, ainsi que de J.-J. Rousseau, ces débris de théories auxquelles il ne manqua, pour former un système cohérent et trouver leur expression dans une œuvre décisive, qu'un peu plus de ténacité de caractère à qui les avait, sans grande fidélité à ses sources, élaborées. Mais Beccaria n'est pas tout entier en France et l'on sait comment le petit cercle milanais groupé autour du *Caffè* (1764-1766), s'il communiait en Crébillon, Gresset, Montaigne, Fontenelle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau et d'Alembert, méditait avec une égale ferveur sur la pensée de Bacon, Shakespeare, Swift, Addison, Dryden, Pope et D. Hume, — alors que, des Italiens, c'est à peine si, dans ce cénacle, l'on s'inquiétait de Machiavelli, Sarpi, Galilei, Bettinelli et Algarotti. Que Beccaria ait, en outre, puisé dans Locke et Hutcheson, c'est ce que les fragments publiés par M. Landry établissent de façon aussi nouvelle qu'indubitable. Ce qui ne veut nullement dire qu'il ne possède cette originalité, d'essence si précieuse, qui consiste à élaborer en substance individuelle une doctrine empruntée — encore que, si l'on veut bien y regarder de près, son originalité primordiale, qui consiste à avoir plutôt foi à la science qu'à la « raison », ne soit peut-être, en fin de compte, qu'une dette de plus à l'endroit de nos « économistes ». Laissons-lui, toutefois, la gloire de rappeler de temps en temps Pascal par la profondeur de ses vues psychologiques et d'évoquer Montesquieu par de géniales intuitions sociologiques, voire

— c'est M. Landry qui l'affirme — d'annoncer « les raisonnements des plus modernes écoles sociologiques ». Tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et qu'ici encore, comme eût écrit Heine :

*Es ist eine alte Geschichte,*
*Doch bleibt sie immer neu...*

Mais si l'importance de la *première partie* du recueil de M. Landry est certaine, la *seconde* (pp. 105-187) et la *troisième* (pp. 191-254), qui nous offrent vingt-sept lettres de philosophes français et trente trois missives et autres documents intimes émanant de Beccaria lui-même, intéresseront plus particulièrement l'historien et le fervent de littératures comparées, et ce à l'époque — 1765-1770 — de la plus grande activité intellectuelle de notre Italien. Il appert, en particulier, de cette lecture que si les frères Verri — dans leurs trop célèbres lettres, publiées par Casati à Milan (1879-1881) en 4 vol. in-12 — ont souvent dit vrai, ils n'en ont pas moins comme à plaisir exagéré le mal et poussé la médisance à l'endroit de Beccaria jusqu'à la calomnie la plus noire. D'autre part, la réconciliation avec Pietro Verri, que Venturi voulait avoir été postérieure à 1777[1], eut lieu — malgré l'opinion contraire de Cantù et du biographe de Beccaria, Amati, — dès avant 1774 et si ce détail, qu'établissent deux lettres jusqu'alors inédites de Pietro Verri, devait sembler minime pour être consigné ici, nous renverrions purement et simplement le lecteur aux missives des correspondants parisiens de l'économiste milanais, auxquels ne manquent, malheureusement, ici que les fortes têtes — nous voulons dire Rousseau et Diderot — comme il y manque également les vrais savants : Buffon, Quesnay et Turgot. Quel dommage que M. Landry n'ait pas eu la bonne idée de rechercher — mais, cette fois, la besogne était étrangement ardue, car le fonds Beccaria de Milan n'en possède pas les minutes, qui, probablement, n'existèrent jamais et l'on sait, au surplus, combien Beccaria était paresseux pour écrire ! — les réponses de Beccaria à ces communications d'un d'Alembert, d'un Condillac, d'un Morellet, d'un d'Holbach, d'un La Rochefoucauld, d'un Voltaire et *tutti quanti!*

Tel qu'il est, son livre, où sont expliquées, en note de la *Correspondance*, les moindres obscurités, parfois avec un luxe de renseignements qui suppose le lecteur non spécialiste, rendra, répétons-le, de très utiles services à l'historien des relations franco-italiennes au XVIIIe siècle et à l'historien de notre littérature tout court. Ce consciencieux travail

1. Dans son opuscule : *Cesare Beccaria e le Lettere di P. e Al. Verri*, d'abord paru dans *Preludio* VI, Ancona, 1882, fasc. 3, 4, 6, 7. Rappelons que M. E. Bouvy est l'auteur d'un excellent travail sur *Le comte Pietro Verri, ses idées et son temps* (Paris, 1889, in-8°), dont M. Landry précise, particulièrement à l'*Appendice*, certaines données.

est muni d'une suffisante *Bibliographie* beccarienne (p. 21-33) et d'un volumineux *Appendice* (p. 257-302), dont nous avons déjà signalé l'une des pièces et dont la valeur, quelque peu inégale, culmine, à notre avis, dans la longue contribution originale relative aux deux manuscrits *Dei delitti e delle pene* et écrite à la suite de la publication, par MM. Fr. Novati et Em. Greppi, du tome II de l'important *Carteggio di P. e di Al. Verri* (Milano, 1910), continuation de l'œuvre sus-mentionnée de Casati (pp. 277-288). Un long *Addenda-Corrigenda* rectifie, — sans les épuiser, mais ce n'est pas ici le lieu de nous arrêter à en relever quelques autres – de nombreuses erreurs d'impression et complète — il semble que cette impression ait été fort lente, puisque la *Préface* est datée de *Paris, 2 novembre 1908*[1] — par quelques éclaircissements nouveaux, dont il a été heureusement tenu compte à l'*Index*, la déjà si riche matière éparse à travers le volume.

Camille PITOLLET.

*Chi l'ha detto? Tesoro di citazioni italiane e straniere di origine letteraria e storica, indicate, ordinate e annotate da* **Giuseppe Fumagalli**, *Bibliotecario a Milano. Quinta edizione riveduta ed arricchita.* Milano, U. Hoepli, 1909; xxi-672 pages in-8. L. 6.

*L'Ape Latina. Dizionarietto di 2588 frasi, sentenze, proverbi, motti, divise, locuzioni latine, ecc., vive nell' uso moderno, spiegate e annotate da* **Giuseppe Fumagalli**, *Bibliotecario a Modena.* Milano, U. Hoepli, 1911; xiv-353 pages, in-8°. L. 3,50. (Manuali Hoépli.)

Ce *Chi l'ha detto?* dont notre modeste annonce n'a pour but que de constater ici le succès au delà des Alpes[2], est un répertoire critique de la plupart des citations en usage dans le langage écrit ou parlé des Italiens cultivés et implique, par suite, une copieuse anthologie de phrases devenues, pour des raisons diverses, et souvent futiles, *geflügelte Worte*, pour nous servir du titre de l'ouvrage classique de Georg

1. Nous avons vu, dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique*, puis dans *Les Langues modernes* (n° 7, juillet 1911), et, enfin, la *Revue de l'Enseignement des Langues vivantes* (n°s 9-10, septembre-octobre 1911, p. 541) que M. E. Landry avait été, le samedi 19 juin 1911, déclaré digne du grade de docteur ès lettres par la Faculté des lettres de la Sorbonne pour une thèse complémentaire sur *Cesare Beccaria, scritti e lettere inediti* et une thèse principale sur *La théorie du rythme et le rythme du français déclamé.* Mais l'ouvrage que nous a envoyé M. U. Hœpli ne porte aucune mention de cette nature et nous ne savons si c'est d'une thèse qu'il s'agit, détail qui, d'ailleurs, n'enlèverait ni n'ajouterait rien à ce volume.

2. La première édition est de septembre 1894, la deuxième de 1896, la troisième de 1899, la quatrième de 1904. Cette *cinquième* édition comprend 1,994 numéros pour 1,575 dans la première; mais comme, dans les éditions intermédiaires, l'auteur avait supprimé 116 phrases — la plupart tirées de mélodrames, — il en résulte que c'est bien 535 numéros qui ont été ajoutés à l'édition originale, soit plus d'un tiers du volume.

Büchmann, dont deux douzaines d'éditions consécutives attestent éloquemment le succès, outre-Rhin, depuis sa publication en 1864.

L'auteur, aujourd'hui bibliothécaire à Modène[1], s'est proposé d'établir, pour chacune des phrases admises dans son recueil, *Qui l'a dite*, en en indiquant avec scrupule, toutes les fois qu'il lui a été possible[2], les sources historiques ou littéraires et en rompant, de temps

1. Il était antérieurement à la *Biblioteca Nazionale di Brera*, à Milan.

2. Ce n'est point, on le sait assez, toujours chose facile et si — pour ne citer qu'un exemple et récent — M. Ch. Péguy peut hésiter sur P. Daumelas (*13e série* des *Cahiers de la quinzaine, 2e cahier*, p. 158), ce serait souvent, en pareilles besognes, le cas de répéter, avec M. P. Bellezza, en guise de consolation, ces rimes allemandes :

*Es erben sich Gesetze und Citate*
*Wie eine ew'ge Krankheit fort;*
*Citate werden Plagiate*
*Und rücken sacht von Ort zu Ort;*
*Und will der Enkel nach den Quellen fragen,*
*Dann muss er sich durch ganze Bibliotheken schlagen*
*Und meint er endlich die Quelle sei gefunden,*
*Ist plötzlich jede Spur davon verschwunden,*

p. 31 de *Gli « Sportsmen » della Critica* (Bari, G. Laterza e Figli, 1911 ; tirage à part de *La Cultura*, nos 21, 23 et 24, 1910). Toutefois, s'il est parfaitement exact — comme on veut bien l'admettre même au *Giornale* de MM. F. Novati et R. Renier, t. LVIII [1911], p. 277, où l'on rejette sur... les « vieux littérateurs » un abus dont se rendent coupables surtout les jeunes — qu'une extrême prudence s'impose dans ces études de *folk-lore* et de littératures comparées, il ne faudrait pas, pour autant, lâcher la proie pour l'ombre et négliger, sous le prétexte qu'elle est trop souvent décevante, l'étude systématique des sources. Voici, pour illustrer notre thèse, un cas dont on ne niera pas la force probante. Aux fascicules 1-2 pour 1911 des *Studi di filo mod.*, M. Marco A. Garrone publie une étude sur le poème héroï-comique de Meli *Don Chisciotti e Sanciu Panza nella Scizia* (*Il « Don Chisciotte » siciliano e il « Don Chisciotte » spagnuolo*, pp. 79-96), qui semble si excellente à M. J. Lázaro, qu'il la fait traduire en espagnol — sans indiquer par une note sa provenance - par le Dr L. M[áinez?] pour la publier dans sa Revue, *La España moderna*, du 1er septembre 1911 (t. CCLXXIII), pp. 132-158 *(El « Don Quijote » siciliano y el « Don Quijote » español.)* Or ni l'auteur de l'article, ni son érudit traducteur ne se sont doutés que l'œuvre dont ils vantaient les mérites avait : 1° été traduite en italien dès 1818 (*Don Chisciotte e Sancio Panza nella Scizia. Poema originale in dialetto Siciliano del celebre Don Giovanni Meli, tradotto in lingua italiana dal Cavaliere Matteo di Bevilacqua* [Vienna, presso Stöckholzer di Hirschfeld, 1818, 2 tomes in-4°; dès 1815 le traducteur avait publié *eod. loc.* un recueil de *Poesie diverse* de 264 pages in-8°, *Bibl. Nat.* Y D, 6586]); 2° été analysée et jugée avec infiniment de bon sens par un anonyme au tome V (janvier-mars 1819) des *Jahrbücher der Literatur* viennois, pp. 130-140, où l'on concluait en ces termes : « *Hinter dem Werke des Cervantes in mancher Hinsicht zurückgeblieben, wird auch keiner diesen erneuerten Don Quixote, als ein Kind desselben Geistes, mit jenem des Cervantes vergleichen können. Beide bewegen sich in eigenthümlichen Richtungen, etc.* » Mais combien peu consentent à une loyale et fatigante recherche, alors qu'il est si facile de récolter, avec un tant soit peu de doigté, les lauriers du parfait érudit de la complaisance des faiseurs de gloire? N'avons-nous pas vu, hier encore, une thèse parisienne louée à tour de bras jusqu'en Allemagne, — cf. le *Lit. Zentralblatt* du 24 juillet 1911, *col.* 834-835 — pour, soudainement, baisser, grâce à la recherche imprévue d'un sceptique (le Dr K. Preisendanz : cf. le n° 7 de *Literatur und Wissenschaft*, supplément mensuel de la *Heidelberger Zeitung* et le *Lit. Zentralblatt* du 5 août 1911, *col.* 1040), presque au-dessous de l'étiage de l'honorabilité doctorale? Il nous serait aisé d'écrire, sur cette intéressante matière, des pages et des pages. La science, cependant, reste à l'abri de toute atteinte, car ce n'est point elle qui pèche, mais ses faux grands-prêtres et quand M. B. Croce s'amuse — dans ses *Saggi sulla letteratura*

à autre, la monotonie d'une aride succession de citations bibliographiques par d'intéressants renseignements, voire de piquantes anecdotes. Il a eu, au surplus, le soin, d'ailleurs louable, de traduire toujours en note les phrases en langue étrangère, à l'exception cependant de celles en langue française : « *di cui*, écrit-il page x, *la conoscenza si presuppone in ogni individuo mediocremente colto.* »

Son originalité, ce faisant, restait grande. Certes, il ne songerait pas à dissimuler ce qu'il doit à Büchmann, revu par Ippel. Mais sa dette à l'endroit de précurseurs moins connus ne l'abuse pas : un E. Fournier, dans l'*Esprit des autres* et l'*Esprit dans l'histoire*, un Alexandre aussi, et surtout, dans le *Musée de la conversation*, enrichi en 1901 du supplément : *Les mots qui restent.*

On sait, d'autre part, — et un récent article de M. le professeur P. Bellezza : *La citazione e gli Anglosassoni*, au tome I (1908) des *Studi di Filologia moderna*, p. 247-277, s'est chargé de nous le rappeler — combien, en Angleterre, les *reference books* sont en faveur, bien que le beau et colossal *Dictionary of Quotations* de Dalliac et Harbottle suffise, à lui seul, pour satisfaire au besoin pédantesque de citations érudites dont la forte culture classique anglaise se sent, aujourd'hui comme à l'âge de Johnson[1], travaillée. D'autres répertoires, comme le *De bouche en bouche (Száirul szájra)* de M. Bela Tòth (1895), ou les *Mots courants et saisis au vol (Chodjascja i metkija Slova)* de M. J. Michelson (2me éd., 1896), ont été également utilisés. Répétons que, néanmoins, M. Fumagalli a composé un ouvrage très persònnel et qui se range très dignement aux côtés de ses devanciers, dont pas un, cela va sans dire, n'avait accueilli tant de matière italienne dans ses pages.

Le sien étant avant tout d'ordre historico-littéraire, n'avait pas à se soucier des expressions parémiologiques, exclues du livre de Büchmann, modèle le plus direct de notre auteur. C'est ainsi que l'on chercherait vainement dans *Chi l'ha detto?* des phrases comme la fameuse facétie scolastique *De gustibus non est disputandum* et autres locutions similaires en *latinus grossus* frappées au coin des *Gratatio capitis facit recordare cosellas; Non est de sacco ista farina tuo, etc., etc.* Aussi bien, qui prétendrait savoir jamais quel *goliardo* les inventa, de même que les brocards juridiques du genre de *Neganti incubit probatio; Potior tempore, potior jure; Testis unus, testis nullus; De minimis non curat praetor,* et *tutti quanti?* S'adonner à de telles recherches serait travail de Sisyphe et équivaudrait à vouloir identifier l'auteur de ces adages proverbiaux sur les lèvres de tous et de source parfai-

*italiana del Seicento* (Bari, 1911) — à réfuter les hypothèses de Dieterich et H. Reich sur l'origine du *Pulcinella*, l'observateur méthodique de ces joutes érudites, se gardant de confondre *science* et *ingéniosité*, réserve son jugement.

1. Cf. à ce propos ce que dit James Boswell dans sa *Life of Johnson*, LIV.

tement inconnue: *Moglie e buoi dei paesi tuoi; Meglio un fringuello oggi che un tordo domani....*, etc., etc.

Nous avons dit, dans une note qui précède, que M. Fumagalli avait abondamment tranché dans l'exubérante végétation mélodramatique, depuis la première édition. Il nous semblera, à nous autres Français, que la part faite par lui aux *libretti* de ce genre si éminemment populaire est encore trop copieuse. A quoi il aura beau jeu de nous répondre que, sur dix personnes non complètement illettrées, sept ou huit ignorent, dans son pays, la *Divina Commedia* — bien qu'elles n'osent l'avouer, — mais ont, en revanche, entendu — et retenu — la *Norma* et la *Traviata*. Et, pour ces gens-là, si un vers comme celui-ci, qui est du chant XXXIII de l'*Inferno* :

*Poscia più che il dolor potè il digiuno,*

qui clôt le terrible et pitoyable récit d'Ugolino et dont l'interprétation a fait l'objet d'une si longue polémique[1], reste à peu près incompréhensible, le

*Mira, Norma, ai tuoi ginocchi...,*

ou bien la célèbre romance de Violetta mourante, à l'acte III, scène 4, de la *Traviata* :

*Addio, del passato — bei sogni ridenti;*
*Le rose del volto — già sono pallenti...*

seront aussi familiers qu'au lettré les invocations et les imprécations du Grand Florentin. Il y a, d'ailleurs, sur ce domaine du mélodrame, matière à bien des investigations et à maintes trouvailles. Combien, parmi les représentants de la jeune génération italienne, qui redisent le banal *Anche questa è da contar,* savent-ils, par exemple, que c'est là un passage de l'*Elixir d'Amore*, opéra-comique de Donizetti, acte II, scène 3, et que la phrase figurait déjà dans *L'Italiana in Algeri*, d'Angelo Anelli, mise en musique par Rossini, acte II, scène 10? Combien, encore, qui prononcent, à la suite des deux héroïques frères Bandiera (1844), les vers d'un chœur, naguère si populaire, de la *Donna Caritea, Regina di Spagna* :

*Chi per la patria muor*
*Vissuto è assai...,*

se doutent-ils que cette variante de notre « *mourir pour la patrie est le sort*, etc. », qui figure à l'acte I, scène 9, de la pièce de Pola, mise en

1. Narrée, comme on sait, en détail par Giovanni Sforza, au chapitre II de *Dante e i Pisani*, dans le *Propugnatore* de Bologne, I (1868), p. 673-687. Une autre interprétation, non moins digne d'attention, est celle consignée dans le *Fanfulla della Domenica* du 30 octobre 1892.

musique par Mercadante et représentée originairement au Carnaval de 1825, à Venise, a, dans le texte authentique, la teneur :

*Chi per la* GLORIA *muor*
*Vissuto è assai;*
*La fronda dell' allor*
*Non langue mai, etc.?*[1]

Nous devons nous arrêter sur ces quelques aperçus. De la disposition matérielle du volume, ordonné par paragraphes et chefs d'idées, nous n'avons rien à dire, car si une telle disposition — imitée de Giusti dans sa *Raccolta di proverbi toscani*, lequel suivait Orlando Pescetti dans ses *Proverbi italiani* de 1603, et qu'imitèrent, à leur tour, Capponi, éditeur de Giusti, Pasqualigo, Pitrè et autres parémiographes — peut sembler fastidieuse, les amples et excellents *Indices* de la fin facilitent la recherche rapide et permettent au travailleur pressé de tirer pleinement parti de cette laborieuse anthologie. Il est certain que l'on y chercherait vainement des phrases courantes, qui ne sont que dérivées, tel le *Date a Cesare quel ch' è di Cesare*, qui procède de l'évangélique *Red lite ergo*, etc. Mais l'auteur devait se borner et il ne songeait pas, au surplus, à faire œuvre de pure érudition, s'adressant avant tout et surtout au gros public qui, en Italie comme ailleurs, n'a cure des travaux critiques et, en assurant au recueil de M. Fumagalli un si franc succès, a montré combien le cadre de ce recueil était adapté à ses besoins et à ses exigences.

Il serait intéressant de clore ces notes sur des réflexions philosophiques touchant l'étrange et adverse « fortune des phrases ». Nous y exposerions comment — chose si naturelle — les citations en vers l'emportent sur celles en prose; comment, parmi ces dernières qui sont devenues en usage en Italie, il y en a fort peu d'origine italienne; comment, entre les citations étrangères, ce sont celles en latin qui dominent, soit qu'elles viennent des classiques romains, soit qu'elles soient prises dans la Bible ou que les ait fournies le torrent boueux de la basse latinité. Nous montrerions la souveraine influence de notre idiome au delà des Alpes — mais serait-ce utile? —, si évidente en face de l'extrême rareté des citations en anglais, en allemand — et, là, Büchmann a été plus actif, peut-être, que le peuple italien! — et en espagnol, idiome qui n'apparaît presque jamais[2]. Et s'il était permis

1. Cf. à ce propos, ainsi que sur une autre *Donna Caritea*, représentée à Genève en 1816, les *Mémoires* de Federico Comandini et autres patriotes de l'époque, publiés par Alfredo Comandini, fils du héros, à Bologne en 1899 : *Cospirazioni di Romagna e Bologna, etc.*, p. 380 383.

2. Signalons, à ce propos, à M. Fumagalli, qu'il n'a pas connu nos deux contributions, relatives à *Toujours Perdrix* (dans le *Bulletin hispanique*, t. VIII [1906], p. 191-192) et à l'adage : *Tonto sin saber latín nunca es gran tonto* (dans nos *Contri-*

de déduire de la fréquence des citations la popularité des auteurs, nous constaterions qu'à l'heure présente, c'est Dante qui vient, au delà des Alpes, immédiatement après la Bible, ce qui ne veut nullement dire qu'on les lise, au contraire! D'autre part, que n'y aurait-il pas à écrire au sujet de la sémantique des mots « historiques »! L'on peut résolument affirmer que les trois quarts sont apocryphes et que l'autre quart est presque toujours dénaturé gravement, du moins quant à sa forme. C'est ainsi que le public entend, en l'espèce, la sélection naturelle, qu'il pratique, en toute évidence, à son insu, lorsqu'il adapte à son intellectualité et à son milieu un aphorisme représentatif. Les citations littéraires, en faveur chez les gens de plus de culture, ne sont pas non plus exemptes de ces inconscientes déformations, et nous ne songeons pas ici à ces modifications du sens primitif, si frappantes dans maints cas, tels ceux du *Beati pauperes spiritu* évangélique, du *Sunt lacrimae rerum* virgilien[1], du *Lecta potenter ...res* de l'*Art Poétique* d'Horace, des *Provando e riprovando* (*Paradiso,* III, 3), *Descriver fondo a tutto l'universo* (*Inferno,* XXXII, 8), *Aver perduto il ben dell' intelletto* (*Inferno*, III, 18) dantesques, ni aux inventions pures et simples, comme celle de l'*Omne vivum ex ovo,* faussement attribué à Harvey qui s'est borné à écrire, dans ses *Exercitationes de generatione animalium,* I : « Nos autem asserimus omnia omnino animalia, etiam vivipara, atque hominem adeo ipsum ex ovo progigni, primosque eorum conceptus, e quibus fœtus fiant, ova quaedam esse; ut et semina plantarum omnium; ideoque non inepte ab Empedocle dicitur : *Oviparum genus arboreum.* »

Sous le titre poétique de *L'Ape Latina*, M. Fumagalli vient, enfin, de réunir, en un charmant volume des *Manuali Hoepli*, la plupart des phrases latines, y compris celles d'origine scolastique ou parémiologique, que l'on trouve, plus peut-être qu'en aucun autre pays, sur des lèvres italiennes cultivées. Nous possédions, en France, les *Fleurs latines des dames et des gens du monde* de Pierre Larousse, illustrées, en guise de préface, d'un alerte bavardage de Jules Janin, et nous croyons que M. Fumagalli y a trouvé quelque secours[2].

*butions à l'étude de l'hispanisme de G.-E. Lessing* [Paris, 1908], p. 279-280, [puis dans *Vragen en Mededeelingen op het Gebied der Geschiedenis, Taal-en Letterkunde* du 20 mai 1910, p. 233-234]).

1. Cf. à ce propos la note *Sunt lacrimae rerum*, par le professeur Attilio de Marchi dans les *Rendiconti del R. Istituto Lombardo di Scienze e Lettere*, ser. II, vol. XXXI, fasc. XIX (1898), p. 1436. Certain *Criton*, dans le journal *L'Action Française*, affecte, d'autre part, de citer exactement — il l'a fait, du moins, à plusieurs reprises — l'interprétation latine : *primum vivere*, etc., du πρώτιστα πλοῦτον, εἶτα δ' εὐσεβήσομεν soi-disant de Phocylide (dans les *Sententiae Graecae* de M.-A. Muret), attribuée à Hobbes : nous le renverrons à l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* du 10 février 1907, col. 200, puisque c'est dans *L'Action Française* que l'on s'est naguère — et hier encore — réclamé de l'*always control your references*, et ce en anglais.

2. Pour les proverbes latins, il n'avait qu'à puiser dans l'ouvrage, plus récent et plus scientifique que celui de Vanucci, de A. Otto : *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer* (Leipzig, 1890).

Mais, sous sa forme actuelle, son *Manuel,* dénué de toutes références critiques et se bornant généralement à donner la traduction des originaux cités, est beaucoup plus complet que celui du polygraphe auteur du *Dictionnaire* et puise, particulièrement dans le riche fonds des *regulae juris*, ou brocards juridiques, dont Gothofredus a recueilli un florilège bien connu et sur lesquels l'étude de R. Corso dans l'*Archivio* de Pitrè, XXIII (1907), contient, p. 494, une bibliographie, à des sources négligées par Larousse. Nous eussions désiré simplement qu'à la suite de l'indication de l'auteur eût été ajoutée celle du passage exact de son œuvre et c'est bien là aussi, si nous avons bonne souvenance, le vœu du critique du *Lit. Zentralblatt* qui a signalé l'ouvrage à l'Allemagne (n° du 25 février 1911, col. 319 : *Bei einer bald zu erwartenden 2. Auflage wäre zu der allgemeinen Nennung des Schriftstellers noch die spezielle der Schriftstelle als Quellenangabe erwünscht*). Nous recommanderons donc chaleureusement, en ces temps d'« amis » et d'« ennemis » du latin, le petit recueil de M. Fumagalli à tous ceux qui, soucieux de vraie culture, considèrent encore la citation classique comme le verbe universel dans la communauté spirituelle de la *Weltliteratur*.

Camille PITOLLET.

---

# CHRONIQUE

~~~ M. Maurizio Mastrorilli vient de publier, à Naples, chez Giannini, quelques considérations critiques *Sul restauro degli antichi manoscritti* (in-8°, 10 pp.) à propos des discussions sur ce sujet à la Conférence internationale des bibliothécaires à Saint-Gall (octobre 1898) et au Congrès de Bruxelles (1910). Plusieurs produits de restauration, à base de gélatine, de nitroglycérine, de pâte arséniquée, le kitt, le zapon, la cellite, le new-zapon, la crépeline furent préconisés ou vilipendés par la Suédoise M[lle] Samuelson, le Hollandais Schoengen, l'Américain Gaillard Hunt. Aucune de ces matières ne paraît irréprochable. En Italie, il y a deux écoles : celle du P. Ehrle et de M. Maré (Vatican et Turin) qui emploie la crépeline pour le papier et une pâte de gélatine au formol pour le parchemin, et celle du Napolitain Cristoforo Marino, employée par les Archives de Naples, que l'auteur décrit en détail tout en indiquant qu'elle comporte des tours de main secrets. Cette méthode napolitaine a l'avantage d'être exempte de tout emploi d'acides et produits chimiques ; elle paraît plus compliquée ; elle a peut-être le tort d'être trop personnelle à son inventeur. Cependant elle a fait ses preuves : témoins les registres angevins 305 et 355, le registre angevin sauvé de l'incendie de 1701, le parchemin de l'abbé Aligerno, du Mont-Cassin (972), le *liber rubeus*, etc. ; le docte archiviste Casanova paraît l'approuver pleinement : tout cela compte. La brochure de Mastrorilli se termine par une chaude recommandation de Marino aux pouvoirs publics, et une ironie assez peu claire et peut-être déplacée contre les savants au *cognome ostrogoto*.

L.-G. P.

~~~ Le professeur Enrico Proto a tiré à part de la *Rassegna critica della letteratura italiana*, XVI, pp. 97 (in-8°, 20 pp.) une petite étude critique *Per un madrigale del Petrarca :* « Per ch' al uso d'Amor portava insegna ...E tornai indietro quasi a mezzo il giorno. » Il en fait un commentaire très serré, minutieux, peut-être un peu prolixe. Il étudie ce que la pièce doit à l'imitation des Écritures, de saint Augustin, Dino Frescobaldi, Barberino, de la *selva dantesca* (elle-même imitée de Jérémie et de Raban Maur!), etc. En somme, Pétrarque

n'est plus pour rien dans son madrigal, qui appartient à tout le monde plus qu'à lui. D'après cette méthode excessive, rien n'appartiendrait plus à personne. C'est, du reste, un travail fort bien fait dans son genre.

L.

---

## PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

Pierre de Bouchaud, *Les Poésies de Michel-Ange Buonarroti et de Vittoria Colonna.* Essai sur la lyrique italienne du XVIe siècle. Paris, B. Grasset, 1912 ; in-16, 268 pages.

Barry Cerf, *The Franco-Italian « Chevalerie Ogier »* (Texte et notes). Extrait de *Modern Philology*, vol. VIII (1910-1911); in-8°, 73 pages.

Ugo Chiurlo, *Un ufficiale autriaco ammiratore e traduttore d'Alessandro Poerio* (Frédéric Marx, 1830-1905). — Extrait de la *Rivista di Letteratura Tedesca*, t. V, 1911 ; in-8°, 82 pages.

Albert Counson, *La Pensée romane.* Essai sur l'esprit des littératures dans les nations latines. Livre I. Lorrain, Paris, 1911 ; in-16, 371 pages.

E. Levi-Malvano, *Montesquieu e Machiavelli.* Paris, H. Champion, 1912; in-8°, 144 pages. (Bibl. de l'Institut français de Florence; 1re série, tome II.)

P. D. Pasolini, *Une héroïne de la Renaissance italienne : Catherine Sforza* (1463-1509). Texte français et introduction de Marc Hélys. Paris, Perrin, 1912 ; in-12, XII-418 pages.

Pio Rajna, *Strade, pellegrinaggi ed ospizi nell' Italia del medioevo.* Rome, 1912. (Extrait des *Atti della Società ital. per il Progresso delle Scienze*, Rome), 1911 ; gr. in-8°, 22 pages.

Giorgio Rossi, *I sonetti attribuiti ad Angelo Poliziano.* Bologne, N. Zanichelli, 1912 ; in-16, 45 pages.

Luigi Sorrento, *Il libro delle lodi e commendazione delle donne di Vespasiano da Bisticci* (Cod. Riccardiano 2293). — Milan, Soc. Ed. Dante Alighieri, 1911 ; in-4°, 50 pages, un fac-similé.

P. Van Tieghem, *Le Mouvement romantique.* Paris, Hachette, 1912 ; in-16, VIII-118 pages. (Collection *L'Histoire par les contemporains.*)

---

*22 avril 1912.*

---

*Le Secrétaire de la Rédaction,* Eugène BOUVY.
*Le Directeur-Gérant,* Georges RADET.

---

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XII. Juillet-Septembre 1912. N° 3.

# UN ÉDUCATEUR CHRÉTIEN DU QUATTROCENTO

## Victorin de Feltre et la Cour de Mantoue.

(*Suite et fin*[1].)

---

### III

Le grec ne fut porté au programme de l'Université de Padoue qu'en 1446; Victorin, émule de Guarino et de Chrysoloras, fit venir d'Orient quatre Hellènes pour le seconder, et nous savons qu'à peine « sevrés » du rudiment, ses élèves abordaient Xénophon, Arrien, Hérodote, peut-être Thucydide. On entreprit de traduire Polybe et quelques fragments de Plutarque; Aurispa en avait procuré un manuscrit, et les biographies comparées faisaient les délices du marquis Jean-François. Victorin appréciait également l'énergie de Démosthène et la *perspicuité* d'Isocrate; dès 1425, il acquérait d'Aurispa un recueil des Dialogues de Platon, où manquaient, à vrai dire, les *Lois* et la *République;* on sera curieux de l'entendre juger la scène athénienne : Euripide lui paraissait agréable *(iucundus)* et plein de sentiment, Aristophane capable de former à la vertu, parce qu'il montrait toute la laideur du vice; c'est à Eschyle qu'il décernait la palme. On peut croire que ses notions sur le second et le troisième n'étaient pas de première main, car l'édition princeps d'Eschyle ne sortira des presses d'Alde Manuce qu'en 1518.

Les conseils pratiques d'Hésiode, les épithètes opulentes de Pindare avaient aussi leur utilité à ses yeux, mais il voulait que ses élèves eussent d'abord une connaissance approfondie du latin; c'est ce que son biographe François Prendilacqua

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 121.

nous dit à propos d'Alexandre, le plus jeune des Gonzagues, enfant maladif qui se consacra exclusivement à l'étude.

Victorin sentait son infériorité comme helléniste, et Aurispa écrit en effet à Traversari que leur ami ne dépassait pas en ce genre la médiocrité; aussi fut-il heureux d'attirer à Mantoue, par l'entremise de Philelphe, Georges de Trébizonde, qui se rendra célèbre par ses controverses philosophiques avec le cardinal Bessarion, et qui, reconnaissant de ses leçons de latin, lui dédiera ses premiers ouvrages. Ceci se passait vers 1430, et en 1432 Traversari parle des deux ou trois Grecs qui entourent Victorin, et de neuf jeunes gens déjà capables de composer en cette langue.

En 1440, c'est encore Philelphe qui lui envoie Théodore de Gaza, copiste habile, qui entrera bientôt à la solde de Côme de Médicis; son Diodore de Sicile et son *Iliade* (dédiée à Philelphe), avec des notes précieuses, appartiennent à la Bibliothèque Laurentienne. La grammaire grecque de Gaza fera autorité jusqu'au temps d'Érasme, qui l'introduira à l'Université de Cambridge, et recevra les éloges de Budé.

Quant à Georges, l'affection de Victorin, qu'il traite de père, lui fit oublier Guarino, son premier maître, et l'initia aux secrets de la rhétorique.

L'occasion est bonne pour dire un mot des livres de Victorin, et de l'usage libéral qu'il sut en faire : dès 1432, il possédait, au témoignage de Traversari, 70 *codices,* parmi lesquels une Vie d'Homère attribuée à Hérodote et un commentaire d'Acrius sur les Odes d'Horace. A Niccoli qui avait visité Mantoue l'année précédente, Traversari raconte que Victorin lui a envoyé au couvent des Camaldules (c'était le général de l'Ordre) des manuscrits de Platon, de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin. On croit en retrouver à la Laurentienne, car ce bibliophile peu ordinaire prêtait trop volontiers ses trésors; Philelphe et le jeune patricien de Venise, François Barbaro, auteur d'un traité du Mariage *(De Re Uxorià)* destiné à Laurent frère de Côme de Médicis, comptent parmi ses obligés.

Tous n'étaient pas empressés à les rendre, et en octobre 1434

on criait dans les rues de Mantoue un avertissement à l'adresse des retardataires ; ce fut la même chose à la mort de Victorin, et malgré la menace d'être punis comme voleurs, il est probable que quelques emprunteurs firent la sourde oreille ; nous ne pouvons mesurer exactement les pertes, car le catalogue de cette bibliothèque a péri dans le sac de Mantoue (1630).

Il est vrai que le crieur saisissait l'occasion pour offrir d'acheter de nouveaux ouvrages, par exemple le *De Genealogià Deorum* de Boccace, compilation mythologique alors très recherchée.

Traversari nous apprend que l'on désirait Hérodote, Quintilien, un Bacchus (?), le traité du mathématicien Julius Firmicus, quatre discours attribués à Julien l'Apostat.

En 1444, le marquis invite Guarino à lui faire venir de Constantinople les *Antiquités judaïques* de Josèphe, et il recommande de préférer un exemplaire bien correct à celui qui serait mieux enluminé.

Victorin distribuait assez souvent des livres en souvenir à ses anciens élèves, et il légua le reste à son successeur, Jacques Cassio de Crémone, mais il mourut si pauvre que ses créanciers réclamèrent les uns et les autres.

La générosité du précepteur trouvait un stimulant et un secours dans celle de la marquise : Paola Malatesta, née en 1389, avait déjà, lorsque Victorin vint à Mantoue, subi l'atteinte d'infirmités douloureuses ; presque difforme, elle avait la tête si recourbée sur la poitrine qu'elle ne pouvait guère porter la main à ses lèvres ; un chanoine régulier de Vérone, Paul Maffei, l'exhortait à chercher sa consolation dans les bonnes œuvres ; agrégée par saint Bernardin de Sienne au Tiers-Ordre franciscain, elle soignait assidûment les misérables et les infirmes ; Victorin l'aidait discrètement.

D'accord avec elle, on avait réglé la Casa Giocosa presque à l'égal d'une communauté religieuse : chaque jour on assistait à la messe à la cathédrale [1], et l'on fréquentait régulièrement

1. La Casa Giocosa était au nord-est de la ville, probablement sur l'espace qu'occupent aujourd'hui les places Sordello et della Fiera ; sur les vertus de la marquise, cf. le *De Claris Mulieribus* de l'augustinien Jacques de Bergame. Voir à ce sujet *Gazette des Beaux-Arts*, 1894 (t. XII), article de Ch. Yriarte.

les sacrements. Victorin était impitoyable pour l'inconduite; il déclarait très haut qu'un sujet vicieux ne pouvait devenir ni un savant ni un orateur; il tonnait contre la dépravation des poètes païens, et n'hésitait pas à signaler les défaillances de la morale antique, pour lui opposer l'intégrité de l'Évangile.

Une preuve manifeste de sa mansuétude, c'est qu'on ne le surprend jamais à prodiguer ces invectives amères trop communes chez ceux que Ch. Nisard appelait les gladiateurs de la République des lettres; Niccoli, dont la jalousie avait forcé Guarino à quitter Florence (en 1414), le remarque avec admiration.

« Allez, disait le pape Eugène IV à un moine qui voulait séjourner à Mantoue, à l'école du plus pieux, du plus saint des maîtres. »

On s'y rendait de loin; un chartreux hollandais s'en fut lui demander des leçons de musique!

L'école reçut de soixante à soixante-dix élèves, les uns tout petits, à partir de six ans, quelques-uns à vingt et un ans, comme ce jeune homme dont parle Sassuolo, qui vécut de 1437 à 1443 auprès de Victorin, et se vit gratifié d'un exemplaire de Xénophon, que Guarino offrit plus tard à la Laurentienne.

Guarino lui-même envoya sur ces bancs son fils Grégoire (né en 1432) et Philelphe le sien (il en parle dans une lettre de 1431 à Georges de Trébizonde); Platina affirme que le célèbre Laurent Valla y resta jusqu'en 1430, peut-être comme auxiliaire, mais le plus récent de ses biographes, M. Mancini, en doute.

Nommons encore Louis de Feltre, Barthélemy Poggio, Antoine Beccaria de Vérone, François de Castiglione, Taddeo de' Manfredi, seigneur d'Imola, Jean-Baptiste Pallavicini, qui fut évêque de Reggio. Il y en avait de fort pauvres, tel ce petit Ognibene, auquel nous voyons Victorin acheter un manteau (en 1423), et ils partageaient les jeux des Gonzagues et de l'héritier d'Urbin, Frédéric de Montefeltro, qui enverra plus tard son portrait à Victorin « parce qu'il a connu par ses exemples et ses leçons la dignité de l'homme ».

On sait que ce prince accompli, le patron de Vespasien de Bisticci, l'honnête libraire florentin, et de ce Giovanni Sanzio,

père de Raphaël, fut à la fois général heureux, gouverneur habile, Mécène éclairé, chevalier courtois et populaire.

Édouard IV d'Angleterre lui fit porter l'Ordre de la Jarretière, distinction rare pour un souverain d'aussi modeste envergure.

On comprend que ce cercle choisi ait absorbé toutes les affections d'un maître chrétien, et qu'invité à se marier il ait répondu en montrant du doigt le groupe aimable de la Casa Giocosa : « Voilà mes enfants. »

Ce n'est pas lui qui aurait professé le dédain égoïste d'un Pétrarque pour ce métier de pédagogue, « bon à des esprits lents, gelés, avides de lucre, indifférents à la gloire ».

On le voit plutôt dans l'attitude de Cino da Pistoia, le jurisconsulte poète, qu'un monument funèbre figure assis dans une chaire de marbre, au-dessus de disciples empressés à écrire sous sa dictée [1].

On aime à les accompagner du regard sur les bords du Mincio, par exemple à cette humble villa que Victorin croyait voisine du berceau de Virgile, ou bien à Rivalta, près de Borgoforte, qui lui fut donné en 1437; ses rares lettres à la marquise ont trait à ces absences et aux menus détails du ménage : il y est question d'une gouvernante acariâtre, qui abusait de la patience du vénérable précepteur.

Traversari raconte que le maître et les élèves l'escortèrent à cheval jusqu'à trois milles hors des portes de Mantoue; durant cette excursion matinale, l'entretien roula sur les lettres, sur d'illustres contemporains; la probité, la modestie, la religion brillaient dans ces discours, et le pieux Camaldule écrit à Niccoli, alors à Venise, qu'il ne croit jamais avoir rencontré d'homme plus digne d'estime. Il eût souhaité que Victorin donnât quelques éditions des Pères grecs; modestement l'autre s'excusait en rappelant le passage où Cicéron met l'excellence de la vertu dans les exercices de la vie active. Nous avons une courte épître par laquelle il promet ses bons offices au sujet

1. Cf. une peinture sur parchemin, des premières années du xv° siècle, attribuée à Laurent de Voltolina, et qui représente le frère Henri d'Allemagne, O. S. A., qui dicte en plein air sa leçon de morale. Plusieurs des auditeurs portent barbe au menton. Reproduction dans l'ouvrage de Geiger sur la Renaissance et l'humanisme (*Histoire universelle* d'Oncken).

d'une fondation monastique destinée d'abord aux religieux de S. Brigitte, et que revendiquaient les Camaldules.

Le crédit et le savoir-faire de Victorin apparurent dans une circonstance délicate. Louis de Gonzague, à la suite de certains démêlés avec son père, s'était enfui à Milan (1436), et le marquis furieux obtint de l'Empereur l'autorisation de le déshériter; la querelle eut tant d'éclat que Pogge se permit d'adresser, par l'intermédiaire de Victorin, une lettre de reproches à Jean-François. Avec l'arrogance qui caractérise les *milites gloriosi* de l'humanisme, l'auteur des *Facéties* s'érigeait en arbitre entre le père et le fils, et saisissait l'occasion d'insérer quelques lieux communs sur la clémence et sur les flatteurs, fléau des princes. Victorin, mieux avisé, garda deux mois ce message en portefeuille, et lorsqu'il se hasarda à le présenter, le marquis prescrivit de retourner le pli à l'expéditeur.

Colère de Pogge! Il s'en prit au pauvre Victorin, déclara que Jean-François n'était point un César, ni même un esprit cultivé, que du reste le Pape ayant eu connaissance de la lettre, l'avait approuvée. Il en rédigea une seconde adressée directement au marquis, et à peine plus respectueuse : après une allusion ironique aux goûts littéraires et à la réputation dont jouissait son correspondant, il exprimait ses regrets, ajoutant que son style et ses arguments valaient par eux-mêmes, indépendamment de l'accueil qui leur était réservé.

Sylla ne dédaignait pas de rendre justice aux satires dirigées contre lui.

Guarino, de son côté, faisait appel au marquis à grand renfort de citations latines.

Ces pédants échouèrent, Victorin réussit, et l'une de ses lettres à la marquise prouve que la réconciliation fut complète; en 1444, Louis succéda paisiblement à son père; on sait qu'il deviendra le Mécène de Donatello et de Mantegna[1].

Pogge lui-même s'adoucit, et il parlera plus tard de Jean-François en termes assez favorables.

1. Une fresque de Mantegna, au château ducal, représente Louis et sa famille allant à la rencontre du cardinal François de Gonzague, près de Rome. Reproduit *apud* Geiger, *op. cit.* Barbe et ses enfants se trouvent aussi groupés dans une fresque de la Camera de' Sposi, exécutée entre 1493 et 1496.

L'empereur Sigismond désirait le mariage de l'héritier de Mantoue avec une princesse allemande, et Barbara de Brandebourg fut envoyée tout enfant recevoir les leçons de Victorin. C'était en l'honneur d'une visite impériale que Gianlucido, alors âgé de quatorze ans, avait composé deux cents vers latins qu'il débita devant Traversari « d'un ton si doux que la noblesse et l'élégance du style en étaient rehaussées ».

Tant que vécut Victorin, l'harmonie demeura parfaite entre les frères ; même adultes, ils s'inclinaient sous ses réprimandes : un jour que Charles, jouant à la balle, laissa échapper un jurement sous l'impression d'un coup malheureux, Victorin le saisit par les cheveux, lui frotta les oreilles, et le jeune homme, tombant à genoux, implora le pardon du vieux maître, qui ne put retenir ses larmes.

Un des chefs-d'œuvre de l'art exquis de Pisanello, c'est la médaille célèbre où se détache le profil aristocratique d'une jeune princesse, avec le groupe, au revers, de la Vierge à la licorne, dont le symbolisme était familier à la pieuse imagination du Moyen-Age : l'animal imprenable, c'est la Divinité, qui s'incarne dans le sein de Marie.

Or la princesse est justement Cécile de Gonzague, élève de notre Victorin; née en 1425, elle lisait l'Evangile, et commençait le grec à l'âge de sept ans ; à dix, elle l'écrivait d'une manière si élégante, que Traversari ne voyait à Florence aucun jeune helléniste capable de l'égaler ; on lui dédiait des traductions de Clément Romain et de saint Jean Chrysostome.

Elle refusa d'épouser le comte d'Urbin, Oddantonio de Montefeltro, et, malgré l'opposition de son père, manifesta de bonne heure le dessein de prendre le voile. C'est alors que Paola conduisit sa fille au pape Eugène IV, que le Concile avait amené à Florence ; interrogé sur la vocation de Cécile, le souverain pontife conseilla d'attendre ; Victorin, qui assistait à l'audience, versait des larmes de joie. Il retrouvait à la cour pontificale un autre disciple, le protonotaire Grégoire Correr[1],

1. Cette illustre famille vénitienne a donné deux papes, Grégoire XII et son neveu Gabriel Condulmer, qui fut Eugène IV. Le cardinal Ange Correr occupe aussi une place honorable dans l'histoire ecclésiastique. Cf. Pastor, *Geschichte der Päpste*, t. I (édition de 1901). *L'Epistola ad Cæciliam Virginem* se trouve *in extenso* dans l'*Am-*

et peut-être Cosimo Migliorati, l'arrière-neveu d'Innocent VII, qui avait aussi fréquenté la Casa Giocosa.

Correr s'était signalé tout jeune par la composition d'une tragédie imitée de l'antique, *Procne*, mais l'avènement de son oncle l'avait orienté vers des pensées plus graves, et la visite des Gonzagues lui suggéra d'adresser à Cécile, en forme d'épître, un véritable traité d'ascétisme, intitulé « *De Fugà Sœculi* ».

Il lui rappelle l'excellente éducation reçue jadis sous les yeux de Correr, la vie sérieuse, presque austère, qui la préparait de loin aux renoncements du cloître; il l'exhorte à prendre en patience les délais qui s'imposent et à se sanctifier dans le palais même, où elle verra de près les peines qui se cachent sous l'éclat des plaisirs mondains.

Le marquis mourut en effet (1444) après s'être recommandé, dans une de ses dernières lettres, aux prières de Victorin.

Cécile n'entra pas de suite au couvent, et la médaille de Pisanello, datée de 1447, renferme peut-être une allusion délicate à sa vocation contrariée; cependant, sa persévérance eut gain de cause, et elle mourut (1451) revêtue de la bure des Clarisses, dans le monastère fondé par sa mère et dédiée à sainte Paule, la noble matrone romaine qui fut l'auxiliaire infatigable des doctes travaux de saint Jérôme, en Italie et en Palestine.

On l'honore dans l'ordre des Frères mineurs sous le nom de la bienheureuse Claire de Gonzague.

Mantoue avait de bonne heure attiré les artistes : dès 1380, Jean-Galéas Visconti priait Louis I<sup>er</sup> de lui envoyer à Pavie quatre ou six *peintres de figure;* en 1432 et 1436, Jean-François invite Brunelleschi à divers travaux de fortification sur le Pô; Léon-Baptiste Alberti lui dédie son Traité de la Peinture; Pisanello semble être venu dès 1439 [1]; malheureusement, les

*plissima Collectio* de Martène et Durand, t. III, p. 829. Sur Correr et sa tragédie, cf. W. Cloetta, *Beiträge zur Litteraturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, t. II, p. 147 et suiv., Halle, 1892.

1. La chronologie (et toute la biographie) de Pisanello se renouvelle, grâce aux découvertes de M. Biadego dans les archives de Vérone; M. Jean de Foville, du cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, en a rendu compte (*Revue de l'Art ancien*

fresques de cette époque disparurent en 1480 pour faire place à celles de Mantegna. Les médailles qui nous restent en prennent un surcroît de valeur; celle du marquis Jean-François, probablement postérieure à sa mort, a inspiré Rembrandt pour le cavalier qui est à gauche, dans son *Calvaire;* celle du marquis Louis, où le cheval excite l'admiration des connaisseurs, a influé sur le portrait qu'on voit au palais Bentivoglio, mais rien n'égale en charme et en noblesse la médaille de Cécile de Gonzague; on lui a comparé la Ginevra d'Este, du Louvre, et le dessin original du revers, qui fait partie de la collection du duc de Devonshire, à Chatsworth, montre à quel point le véritable artiste sait idéaliser, d'un seul trait, les objets les plus vulgaires.

Dans cette esquisse, la licorne est tout simplement un bouc! « Pisanello, comme Léonard, écrit un fin et pénétrant critique, M. Arthur Strong, se contente, en suivant la nature, de la devancer quelquefois d'un pas. »

Il prouve la souplesse de son burin en traduisant avec le même bonheur les traits ascétiques, le regard perçant, où la mansuétude acquise corrige la sévérité naturelle de Victorin : « *Summus mathematicus et omnis humanitatis pater* ».

Au revers, le pélican, dont le symbolisme est facile à saisir. Ce pélican reparaît dans la médaille de Pie II (Œneas Sylvius) par Guazzalotti, et le portrait de Victorin dans une toile anonyme du Louvre [1] (salle des Sept-Mètres, n° 1628).

La sobriété et la régularité dont il faisait profession conservèrent ses facultés intactes jusqu'à un âge assez avancé; en 1445, il fut atteint d'une fièvre, et mourut le 2 février 1446. Sa grande charité l'avait dépouillé d'avance, et les héritiers refusèrent de payer ses funérailles; le marquis les prit à sa charge, et le cortège modeste que prescrivait le testament du maître fut rehaussé par la présence de la Cour et d'une assistance nombreuse; on l'enterra dans l'église San Spirito, près

*et moderne*, t. XXIV), et prépare une monographie de l'artiste; en attendant, on peut consulter celle de M. Hill (Londres, Duckworth, 1905). On y verra reproduites les médailles que nous décrivons.

1. Cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, t. XXIV. M. de Tauzia attribuait cette toile à Melozzo da Forli.

de sa mère, qui avait passé les dernières années de sa vie à Mantoue.

Platina, le futur historien des papes, plus connu pour ses invectives que pour ses panégyriques, écrivit que Victorin, l'appui et l'ornement du siècle, méritait d'être également pleuré par les Muses de la Grèce et du Latium.

Ce n'est qu'en 1868 que Feltre, sa ville natale, érigea un monument « au prince des éducateurs », mais le véritable mémorial de sa gloire, c'était cette Académie nouvelle que les contemporains, s'inspirant d'une métaphore cicéronienne (*De Oratore*, lib. II, § 94) primitivement appliquée à l'école d'Isocrate, appelèrent un autre cheval de Troie, tant fut grand le nombre des princes, des dignitaires civils et ecclésiastiques, ou des simples lettrés, sortis de la Casa Giocosa.

J. MARTIN.

# LA DIALECTIQUE D'OXFORD

ET LA

# SCOLASTIQUE ITALIENNE

(*Suite*[1].)

## IV

### LA LOI DU MOUVEMENT UNIFORMÉMENT VARIÉ A L'ÉCOLE D'OXFORD.

#### A. *Le* **De primo motore** *de Swineshead et les* **Dubia parisiensia**.

Après avoir tenté de retracer, en une esquisse rapide, la physionomie de l'École d'Oxford au milieu du XIVe siècle, essayons de résumer ce que cette École enseignait au sujet de la latitude des formes et, particulièrement, de la latitude uniformément difforme. Dans ce but, passons successivement en revue les divers écrits dont nous avons signalé l'existence.

Commençons par le *De primo motore* de Swineshead; il nous présentera, en quelque sorte, le type de la famille de traités que nous allons lire.

C'est encore notre étudiant parisien, ce sont ses précieux brouillons qui nous dispenseront d'aller chercher à Oxford les renseignements dont nous aurons besoin.

Cet étudiant a eu la très heureuse idée de nous donner[2] une table des matières assez détaillée du traité de Swineshead.

Le *De primo motore* comprend huit parties ou « différences ».

La *première différence* est formée par le préambule.

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 6, 95.
2. Bibliothèque Nationale, fonds latin, ms. no 16621, fol. 35, vo.

La *seconde différence* « expose certaines vérités peu répandues, mais point nouvelles cependant, sur la génération ». Ni l'une ni l'autre de ces deux premières différences ne comporte de subdivisions.

La *troisième différence* est partagée en trois chapitres. Le Chapitre I traite de la génération des éléments simples, le Chapitre II de la génération des mixtes ; le Chapitre III expose de quelle manière la génération a lieu pour les substances simples.

La *quatrième différence* est consacrée à la solution des objections. Parmi les questions qui y sont traitées, il en est deux principales qui sont celles-ci :

1° Les qualités premières sont-elles des effets produits par le Ciel éthéré ?

2° Les quatre éléments sont-ils des corps corruptibles ?

La *cinquième différence* est composée de trois parties. « La première partie expose les opinions erronées touchant l'intensité et la rémission de la forme. La seconde partie manifeste quelle est la véritable sentence à ce sujet. La troisième partie montre en fonction de quoi s'évalue la vitesse en un mouvement d'altération. » Incidemment, en cette différence, on prouve que le mouvement est une cause de chaleur, ce qui amène à parler de la lumière, et on traite du mouvement d'augmentation.

Le mouvement d'augmentation et de diminution est l'objet propre de la *sixième différence* qui se divise en deux parties.

La première partie étudie en détail de quelle manière se fait l'augmentation et la diminution. La principale question qui s'y trouve traitée est celle-ci : En un objet qui croît, chaque partie est-elle accrue ? A cette occasion le mouvement de l'aliment vers chaque membre du corps est examiné.

Deux chapitres se suivent en la *septième différence*.

Le premier chapitre traite des puissances qui produisent le mouvement local et de leurs relations avec les corps qu'elles meuvent ; une première partie étudie la puissance qui engendre un mouvement naturel, une seconde partie la puissance qui engendre un mouvement violent.

Le second chapitre traite de la vitesse et de la lenteur du mouvement local.

On trouve également deux chapitres en la *huitième différence*. Le premier chapitre distingue les diverses sortes de maxima et de minima qu'il convient de considérer en l'étude des puissances actives et passives. Le second chapitre examine comment et dans quelles limites ces distinctions se peuvent étendre à d'autres cas.

Notre Parisien n'a rien reproduit du *Proœmium* de Swineshead, mais il a recopié [1] l'invocation par laquelle cet auteur terminait son livre : « *Sola enim potentia potentiarum, accidentia non quoquomodo passiva, infinita, totarumque potentiarum principium est et finis ; solum igitur ejus Principium optimum et unum impassibile consistit, cui per infinita sæcula sæculorum sit honor et gloria. Amen.* »

Il n'a, d'ailleurs, fait des trois premières différences que des extraits insignifiants [2] ; à la quatrième seulement commencent [3] ses emprunts intéressants.

La cinquième, la sixième et la septième différence, entièrement ou presque entièrement recopiées par notre étudiant de Paris, sont celles qui doivent surtout retenir notre attention. Là sont étudiées les trois espèces de mouvements que reconnaissait la Physique péripatéticienne : le mouvement d'altération, le mouvement d'augmentation et le mouvement local. L'examen de ces *trois prédicaments* en lesquels le mouvement est possible était déjà l'objet principal du *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe, avec lequel les trois différences dont nous venons de parler offrent, parfois, quelque analogie. La huitième et dernière différence traite également d'une question qui a grandement occupé Albert, celle des maxima et minima *in quod sic* et *in quod non* [4] ; mais en cette question, elle n'apporte pas le souci d'extrême rigueur et d'extrême précision dont se piquait le Maître parisien.

1. Ms. cit., fol. 84, v°.
2. Ms. cit., fol. 39, r° et v°, fol. 40, r°.
3. Ms. cit., fol. 40, v°.
4. *Léonard de Vinci et les deux infinis*, II : L'infiniment petit dans la Scolastique *Études sur Léonard de Vinci*, IX ; seconde série, pp. 26 seqq.).

C'est en la *cinquième différence*, consacrée à l'intensité des formes et au mouvement d'altération, que Swineshead examine les propriétés de la latitude uniformément difforme[1]. Une telle latitude doit-elle être évaluée à l'aide de son degré moyen ou de son degré extrême? Il ne peut y avoir d'hésitation, lui semble-t-il, qu'entre ces deux suppositions : « *Igitur conclusio sequitur : Ista intensio vel remissio latitudinis penes gradum medium vel extremum intensionis opportet attendi.* » Mais, poursuit-il, elle ne peut être évaluée par son degré moyen, car alors toutes les latitudes uniformément difformes qui ont même degré moyen seraient égales entre elles. C'est donc par son degré extrême qu'elle sera mesurée.

Cette solution s'autorise évidemment, en l'esprit de Swineshead, de l'opinion, émise par Bradwardine et adoptée par Albert de Saxe, selon laquelle la vitesse d'un corps animé d'un mouvement de rotation, c'est la vitesse du point qui se meut le plus vite. Cette opinion, Swineshead la fait sienne[2]; il déclare que la vérité en apparaît suffisamment à qui lit un certain chapitre du traité intitulé *De proportionibus*.

En sa discussion sur le maximum et le minimum, il considère[3] un mouvement uniformément difforme par rapport au sujet, et il affirme que « ce mouvement a même vitesse que le degré qui le termine ». Pour justifier cette affirmation, il prend exemple d'une droite qui tourne autour de l'un de ses points; selon la proposition précédente, la vitesse de cette droite est la vitesse de son extrémité mue plus rapidement.

Qu'il y a loin de tout cela aux considérations que nous avons admirées dans le traité de Nicole Oresme!

Les passages que nous venons d'analyser ne paraissent pas exprimer ce qui a été la pensée définitive de Swineshead.

L'étudiant ou le maître parisien qui nous renseigne au sujet de l'œuvre de cet auteur a griffonné sur une page de son cahier[4] une liste des écrits qui y sont reproduits ou résumés. En cette liste, immédiatement avant de nous annoncer le *De*

1. Ms. cit., fol. 62, r°.
2. Ms. cit., fol. 78, v° : Penes quid attendatur velocitas in motu locali.
3. Ms. cit., fol. 81 v°.
4. Ms. cit., fol. 64, v°.

*primo motore*, il mentionne un « quaterne »[1] consacré à Suincet, *unus quaternus de Suincet,* où se trouvent « une question sur le degré moyen et deux déterminations sur le maximum et le minimum ».

Les trois questions ainsi annoncées se lisent, en effet, copiées à la suite l'une de l'autre, au manuscrit que nous feuilletons.

De ces questions, la seconde est formulée en ces termes[2]: « *Utrum sit dare maximum pondus quod Sortes potest portare.* »

C'était là un des problèmes que traitaient tous les Scolastiques parisiens; c'était, au fond, la notion de limite qu'ils approfondissaient sous cette forme; de leurs considérations à ce sujet, nous avons ailleurs[3] marqué l'importance; nous avons vu aussi qu'elles avaient retenu l'attention de Léonard de Vinci.

Ce problème est intimement lié aux notions de *maximum in quod non* et de *minimum in quod sic*, dont Swineshead a déjà parlé en la dernière « différence » du traité *De primo motore;* il y revient au dernier des trois « doutes »[4] qui nous occupent.

Le premier de ces doutes est formulé en ces termes[5]: « *Utrum omnis motus uniformiter difformis correspondeat suo gradui medio.* »

Tout aussitôt, l'auteur présente une raison en faveur de l'affirmative, une autre raison pour la négative.

Qu'il faille répondre oui, cela résulte de cette proposition: Un mouvement uniforme, correspondant au degré moyen, acquiert autant d'espace que le mouvement considéré.

Qu'il faille répondre non, cela est suggéré par cette remarque: Le mouvement du rayon du cercle est un mouvement uniformément difforme pour les divers points de ce rayon; cependant, il ne correspond pas à son degré moyen. Bradwardine, en effet, et Albert de Saxe après lui, voulaient que l'on prît pour vitesse de ce mouvement de rotation la vitesse du

1. Groupe de quatre folios.
2. Ms. cit., fol. 87, r°.
3. *Léonard de Vinci et les deux infinis,* II: L'infiniment petit dans la Scolastique (*Études sur Léonard de Vinci,* IX; seconde série, pp. 28-29 et pp. 52-53).
4. Ms. cit., fol. 88, v°, à fol. 92, v°.
5. Ms. cit., fol. 85, r°.

point le plus rapidement mû ; notre auteur ne cite ni Bradwardine ni, bien entendu, Albert de Saxe, mais il prend leur opinion pour assurée.

Après une assez longue discussion, l'auteur conclut pour l'affirmative[1]. Toute sa démonstration repose, en dernière analyse, sur la première des raisons qu'il a invoquées et qu'il regarde comme une vérité établie; il la reprend, en effet, et lui donne le sixième rang[2] parmi les suppositions qu'il admet pour construire sa déduction.

Au *De primo motore*, Swineshead rejetait formellement cette proposition : Une latitude uniformément difforme est mesurée par son degré moyen. Il semble que, plus tard, rédigeant les trois questions dont nous venons de parler, il ait changé d'opinion; et ce changement d'opinion lui aurait été dicté par cette proposition, qu'il regardait comme certaine: Deux mouvements de même durée, l'un uniformément difforme et l'autre uniforme, dont le second a constamment pour degré le degré moyen du premier, font parcourir des espaces égaux aux mobiles qu'ils déplacent.

Ces trois questions que notre étudiant semble, nous l'avons vu, attribuer à Swineshead, il les nomme ailleurs[3] les trois *Doutes de Paris;* il nous annonce, en effet, que l'on trouvera en son cahier : « Le *De primo motore* de Suincet en quatre quaternes, avec trois doutes de Paris (*cum tribus dubiis parisiensibus*), un sur l'uniformément difforme et deux sur le maximum et le minimum. »

Nous devons donc supposer que Swineshead ou, peut-être, quelqu'un de ses disciples après lui, avait fait suivre le *De primo motore* des trois questions que nous venons d'analyser, mais qu'il les tenait pour problèmes importés de Paris à Oxford. Par là, nous sommes, semble-t-il, autorisés à penser que la loi des espaces parcourus en un mouvement uniformément varié avait été enseignée à l'Université d'Oxford par l'Université de Paris. Le nom de *Règle de Nicole Oresme*, que nous lui avons

1. Ms. cit., fol 86, v°.
2. Ms. cit., fol. 85, r°.
3. Ms. cit., fol. 13, v°.

précédemment donné, serait loin d'être condamné par une semblable conclusion. Cependant, il paraît difficile de placer, dans le temps, Swineshead après Oresme ; il nous faut admettre, sans doute, qu'avant l'époque où ce dernier composait le *De difformitate qualitatum*, la réduction à l'uniformité des latitudes uniformément difformes était déjà discutée à Paris.

Or de cette supposition, la lecture des *Questions sur la Physique,* composées par maître Jean Buridan, nous a donné confirmation. Voici, en effet, le remarquable passage que nous avons rencontré en ces *Questions*[1] :

« Je suppose qu'une colonne soit aussi longue d'un côté que de l'autre, de telle sorte qu'elle soit, des deux côtés, longue de dix pieds; je suppose qu'une autre colonne soit de longueur difforme, c'est-à-dire qu'elle ait dix pieds d'un côté et neuf pieds de l'autre; la première colonne sera d'un demi pied plus longue que l'autre, car la longueur d'un corps ne réside pas exclusivement en son côté droit ou en son côté gauche ou en son milieu, mais elle réside, à la fois, en son côté droit, en son milieu et en son côté gauche; on ne doit donc pas dire que tel corps est long ou a telle longueur en considérant purement et simplement son côté droit ou son côté gauche, mais en considérant conjointement son côté droit, son côté gauche et son milieu; et s'il n'y a pas uniformité de longueur, il faut comparer le côté le plus long au côté le moins long, enlever quelque chose au côté le plus long et l'ajouter au côté le moins long, afin de trouver la moyenne *(et si non sit uniformitas longitudinis, oportet inferre longius ad minus longum, auferendo de longiori latere et apponendo minus longo ut inveniatur medium)* ».

Buridan cite alors d'autres exemples que lui fournissent

1. *Acutissimi philosophi reverendi Magistri* Johannis Buridani *subtilissime questiones super octo phisicorum libros Aristotelis diligenter recognite et revise A magistro Johanne dullaert de gandavo antea nusquam impresse. Venum exponuntur in edibus dionisii roce parisius in vico divi Jacobi sub divi martini intersignio.* — Colophon : Hic finem accipiunt questiones reverendi magistri Johannis buridani super octo phisicorum libros impresse parhisiis opera ac industria Magistri Petri ledru Impensis vero honesti bibliopole Dionisii roce sub divo martino in via ad divum Jacobum Anno millesimo quingentesimo nono octavo calendas novembres. Lib. I, quæst. XII : Utrum omnia entia naturalia sint determinata ad maximum, fol XV, col. c.

l'intensité lumineuse et la couleur, puis il poursuit en ces termes :

« Donc pour dénommer simplement [une grandeur difforme] il faut faire une compensation entre les parties afin que la dénomination simple résulte de la moyenne; aussi est-il manifeste que ceux qui font des mesures pour connaître la grandeur d'une surface ou d'un corps, réduisent les difformités à l'uniformité. *(Ergo ad simpliciter denominandum oportet recompensare inter partes ut a medio fiat simpliciter denominatio, et ideo manifestum est quod mensurantes superficiem quanta sit, vel corpus quantum sit, reducunt difformitates ad uniformitatem.)*

» C'est pourquoi il me paraît bon de conclure ceci, à titre de corollaire : Ce n'est pas par la vitesse du point situé sur la circonférence et mû le plus rapidement que doit être simplement dénommée la vitesse d'une sphère totale [animée d'un mouvement de rotation]; beaucoup de gens, cependant, s'expriment communément ainsi, laissant de côté, en cette dénomination, tout le reste de la sphère, alors que ce reste surpasse infiniment en grandeur [ce dont ils tiennent compte]. »

Nous avons ici, ce n'est pas douteux, la première esquisse des considérations que Nicole Oresme devait, un peu plus tard, développer avec tant d'art. Nous avons aussi la preuve qu'avant Nicole Oresme, on disputait, à Paris, de la réduction des grandeurs difformes à l'uniformité. Mais il y a plus. Tout aussitôt après le passage que nous venons de citer, *en la même question*, Buridan examine de quelle manière il convient de définir la limite supérieure des effets dont une puissance active est capable. Cet examen l'amène à résoudre cette question : Peut-on assigner un poids maximum parmi ceux qu'un homme est capable de porter? Nous trouvons ainsi, à la suite l'un de l'autre, en une même question de la *Physique* de Buridan, les sujets des trois *Doutes de Paris*, et, de part et d'autre, ces sujets sont rangés dans le même ordre. Si l'on observe que le sujet des trois premiers *Dubia parisiensia* n'a, par lui-même, aucun rapport avec les sujets des deux derniers *Dubia*, on ne pourra manquer d'être frappé d'une telle

coïncidence; malaisément on se défendra de formuler la conclusion suivante : Les trois *Doutes de Paris* que Swineshead prenait la peine de discuter à Oxford étaient issus de l'enseignement de Jean Buridan.

Laissons de côté les trois *Doutes de Paris* pour revenir au *De primo motore.*

Au commencement de la septième différence, qui est consacrée à l'étude du mouvement local, Swineshead écrit ce qui suit[1] :

« Pour étudier les vitesses et les lenteurs dans les mouvements locaux, j'introduirai cinq latitudes que la raison seule y distingue :

» La première est la latitude du mouvement local; la seconde est la vitesse de cette première latitude; la troisième est la lenteur de cette même première latitude; la quatrième est la latitude de l'acquisition de latitude du mouvement local *(latitudo acquisitionis latitudinis motus localis)*; la cinquième est la latitude de déperdition de la même latitude *(latitudo deperditionis ejusdem latitudinis).* »

Que sont ces deux nouvelles latitudes adjointes par Swineshead à la vitesse et à la lenteur du mouvement local? Les dénominations mêmes qui servent à les désigner nous font deviner qu'elles correspondent à ce que nous appelons l'accélération positive et l'accélération négative. Dès le temps donc où se composait le *De primo motore,* l'importance de la notion d'accélération s'était manifestée aux logiciens d'Oxford. Cette importance s'affirmera mieux encore dans les écrits de William Heytesbury.

### B. *La* Summa *de Jean de Dumbleton.*

Les cahiers de Philosophie d'où sont extraits les renseignements précédents nous ont donné la table des matières du *De primo motore;* de la *Summa* de Dumbleton, ils ne reproduisent pas la table; la reconstituer d'après les extraits que renferment ces cahiers serait tâche malaisée; heureusement, il

1. Ms. cit., fol. 74 v°.

nous a été donné, outre ces extraits, de consulter l'ouvrage lui-même.

Pour présenter un aperçu des matières qui y sont traitées, nous ne pouvons mieux faire, croyons-nous, que de reproduire l'analyse donnée par l'auteur au préambule de sa *Somme.*

Cette *Somme,* nous dit-il [1], est divisée en dix parties.

« La *Première partie* [2] traite quatre articles.

» Au premier article, elle montre s'il existe quelque cause naturelle de la signification du terme et de son imposition au sujet; elle traite de diverses questions incidentes.

» Au second article, elle examine ce que c'est, pour une vérité, d'en précéder une autre, d'être plus aisément connaissable par nature ou pour nous; comment on peut connaître d'une manière plus confuse ou plus distincte; comment les vérités universelles sont mieux connues que les vérités particulières; elle compare la connaissance de la définition à celle du défini et de ses parties.

» Au troisième article, elle énonce quelques conclusions relatives aux principes de notre science, et à l'intensité de la connaissance et de la croyance.

» La *Seconde partie* [3] démontre rapidement quelques propositions au sujet des premiers principes, qui sont la matière et la forme; au sujet des nombreuses opinions qui ont été émises touchant les formes substantielles et les intensités des qualités premières et secondes; au sujet de l'intensité ou de la rémission d'une qualité qui est dite uniforme soit en réalité, soit seulement de nom; au sujet, enfin, de la description de l'intensité des mixtes.

» La *Troisième partie* [4] pose des conclusions qui concernent

1. Johannis de Dumbleton *Summa,* Procemium. Bibliothèque Nationale, fonds latin, Ms. n° 16146, fol. 2, coll. a et b.

2. Cette première partie compte trente-neuf chapitres. Le premier chapitre commence, au fol. 2, col. b, du ms. cité, par les mots : Incipiendum est a primis. Minimus error in principio, in fine est maxima et maxime causa. Le dernier chapitre finit au bas de la col. b du fol. 14.

3. La seconde partie de la *Summa* contient quarante et un chapitres. Le premier chapitre commence, en la col. c du fol. 14, par ces mots: Post logicalia, naturalia aggredientes dubia... Le dernier chapitre prend fin en la col. b du fol. 26.

4. Cette troisième partie se divise en trente-huit chapitres ; au fol. 26, col. b, du ms. cit., le premier chapitre commence en ces termes: Quia singulorum noticia

le mouvement relatif aux trois prédicaments; elle montre quelle proportion de mouvement résulte de la configuration et de la distance; elle décide de quelle manière doit être vraiment évaluée la vitesse du mouvement local, du mouvement d'altération, du mouvement d'augmentation et du mouvement relatif à la latitude de densité ou de rareté.

» En dernier lieu, elle recherche par diverses raisons ce que sont le mouvement et le temps, quelles en sont les propriétés; elle démontre, en cette même partie, que le mouvement uniformément acquis équivaut à son degré moyen, et quelques autres conclusions.

» La *Quatrième partie*[1], examinant, en un premier article, la nature des éléments, s'efforce de montrer si les éléments extrêmes possèdent au plus haut degré chacune des qualités, et comment agissent les qualités premières.

» En un second article, elle traite de la réaction entre ces mêmes qualités; elle définit de quelle manière les qualités premières résultent naturellement des formes premières, de la densité ou de la rareté extrêmement intense ou extrêmement affaiblie des corps; elle examine enfin si ces qualités premières sont réellement distinctes des autres qualités.

» En un troisième article, cette quatrième partie montre comment les puissances des corps dépendent de leur grandeur; elle examine si les mixtes s'altèrent entre eux et s'ils sont plus pesants que les éléments purs.

» La *Cinquième partie*[2] a pour objet l'action spirituelle; elle expose si la lumière appartient en propre à un élément, si elle est une qualité simple ou une qualité résultante.

motu, tanquam signo naturali, nobis primum inesse [constat], superest aliquid de eodem dicere et de ejusdem principiis pertractare. Cette partie s'achève à la col. d du fol. 39.

1. La quatrième partie de la *Summa* de Dumbleton compte dix-sept chapitres. Au fol. 39, col. d, le premier chapitre commence ainsi : Peracta determinacione materie communis, ad particularia descendamus, et de primis corporibus, scilicet elementis, pertractemus. Cette partie prend fin en haut de la col. b du fol. 51.

2. Cette cinquième partie compte, au ms. cité, six chapitres numérotés, auxquels il faut peut-être joindre, à titre de chapitre non numéroté, le développement qui commence au fol. 56, col. a, par : Quedam conclusiones in diversis materiis, admisso contrario principio, restant probande. Le premier chapitre commence au fol. 51, col. b, de la manière suivante : Completa determinacione de actione reali inter formas et qualitates sensibiles communiter, de actione spirituali inquiramus duobus requisitis. Cette partie prend fin en haut de la col. a du fol. 57.

» En outre, cette même partie examine les doutes que l'on peut concevoir touchant la différence entre les formes supérieures et les formes inférieures capables de produire de la lumière, et touchant leur action uniforme ou difforme, soit à l'égard de l'agent, soit à l'égard du patient.

» La *Sixième partie*[1], qui traite des termes assignés aux puissances, enseigne d'abord à déterminer d'une manière définie une puissance active.

» En second lieu, parmi les autres parties, cette sixième s'exprime particulièrement au sujet de l'action et du terme, pris d'une manière universelle, de ces formes que sont le repos et le mouvement; elle déduit si une telle forme est proprement mobile, et si la forme et le lieu sont attribués d'une manière égale au corps engendré.

» Ensuite, cette même partie agite des questions relatives à la manière dont procède le Philosophe dans l'étude des mouvements et des moteurs des cieux; elle détermine comment les corps naturels sont limités en leur volume et si l'on doit les soustraire au premier mouvement; elle ajoute quels sont ceux qui se meuvent d'eux-mêmes et quels en sont incapables.

» La *Septième partie*[2] indique quelle est la cause qui assigne un minimum aux individus et aux espèces soumis à la génération et à la corruption, qui détermine l'ordre des puissances de la matière et des agents; on y voit également si l'on peut prouver par raison philosophique qu'il existe un premier Moteur de force infinie, et que le Monde a commencé.

» En la *Huitième partie*[3], on traite, tout d'abord, de la génération d'une substance à partir d'une substance semblable; on

1. Quatorze chapitres forment cette sixième partie. Le premier chapitre débute, au fol. 57, col. a, par cette phrase : Cum omnia finem appetunt, ideo de finibus potentiarum activarum et passivarum est equaliter determinandum ut, cum natura scire desideramus, in istis potentiis activis et passivis, veritatem, que finis est, attingamus. Le dernier chapitre, qui n'est pas numéroté, finit au fol. 70, col. b.

2. La septième partie compte dix-huit chapitres, dont trois seulement, les chapitres I, XV et XVI, sont numérotés. Le premier chapitre commence, au fol. 70, col. b, par ces mots : De primo principio et nobilissimo motore... Le dernier chapitre prend fin au bas de la col. c du fol. 85.

3. La huitième partie, qui commence avec la col. d du fol. 85, comprend dix-huit chapitres non numérotés. Le début du premier chapitre est : De actione et de motu naturali corporum taliter exposito... La fin du dernier chapitre est au fol. 112, col. a,

traite aussi de la génération des animaux parfaits et de ceux qui proviennent de la putréfaction.

» Cette partie achève sa tâche en établissant l'unité numérique de l'âme en un être animé pourvu à la fois du sens et de l'intelligence, et en examinant les opérations de la faculté intellective.

» La *Neuvième partie*[1] poursuit l'ordre selon lequel procède l'ouvrage, tranche les doutes relatifs à l'âme et aux cinq sens; elle examine également bon nombre de questions qui ont trait à la même matière.

» La *Dixième et dernière partie*[2] traite des universaux qui sont appelés idées dans Platon; elle étudie la passivité simple et complexe de l'intelligence humaine, touchant l'extension que peut recevoir sa propre opération; en concluant une sorte de somme de ces sujets, elle met fin à cette *Summa* même. »

Ce résumé que Dulmenton nous donne de sa *Summa* suffit à nous laisser entrevoir qu'une foule de sujets divers se trouveront étudiés en cet ouvrage; il nous fait également pressentir que l'ordre selon lequel ils se succéderont ne sera, bien souvent, ni très rationnel ni très rigoureux; la lecture du traité même ne dément malheureusement pas ce dernier pressentiment.

Ce manque d'ordre se marque tout particulièrement en ce que le logicien d'Oxford enseigne touchant la latitude uniformément difforme et son équivalence au degré moyen; il nous faut chercher en deux endroits différents de la *Somme* l'exposition de sa pensée; encore la lecture de ce double exposé ne nous évite-t-elle pas toute incertitude touchant le sentiment de l'auteur.

La première des deux discussions auxquelles nous venons de faire allusion se trouve en la seconde partie de la *Somme;* elle y est précédée d'une étude générale sur l'intensité des qualités.

1. La neuvième partie comprend quarante chapitres non numérotés. Elle commence en ces termes : De virtute animali cognitiva que post vegetativam ponitur... Le dernier chapitre prend fin au bas de la col. a du fol. 141. Elle est suivie de la table qui occupe les trois autres colonnes du fol. 141.

2. Cette dixième partie fait défaut dans le manuscrit que nous avons consulté.

« Il nous faut examiner, dit l'auteur[1], comment les qualités premières peuvent se tendre ou se relâcher; touchant cette matière, il existe de nombreuses opinions. » Il consacre, en effet, cinq chapitres[2] à exposer trois opinions qu'il rejettera. Puis il poursuit en ces termes[3] : « La quatrième opinion, qui est celle qu'il faut tenir, est la suivante : Aucune qualité ne devient plus intense ni moins intense; c'est le sujet où réside cette qualité qui devient plus intense ou moins intense par une acquisition ou une déperdition réelle de qualités, de même que la quantité augmente ou diminue par apposition ou retranchement de parties. »

Ni Richard de Middleton ni Guillaume d'Ockam n'avaient plus formellement énoncé cette doctrine, que Jean de Dumbleton développe en cinq chapitres[4].

C'est à la suite de ce développement qu'il aborde le problème qui nous intéresse particulièrement: « Ces principes posés, il nous reste à examiner, dit-il[5], de quelle manière les qualités difformes sont intenses ou atténuées; à voir comment la latitude de ces qualités, en sa nature, par elle-même et proprement, est plus ou moins intense; à rechercher si elle correspond à quelque degré qui lui soit intrinsèque.

» Il y a, à ce sujet, trois opinions.

» La première dit que l'intensité d'une latitude ou qualité difforme dépend de la manière dont elle est étendue en son sujet; par suite de cette extension, elle peut être égalée en intensité à chacun des degrés qui se trouvent en elle.

» La seconde prétend que, proprement et par elle même, elle correspond à son degré moyen, c'est-à-dire à sa moitié.

» La troisième dit: Toutes les qualités de la même espèce, qu'elles soient uniformes ou difformes, constituent des lati-

1. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars II, cap. XXI$^{m}$; ms. cit., fol. 21, col. c.
2. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars II, capp. XXI$^{m}$, XXII$^{m}$, XXIII$^{m}$, XXIV$^{m}$ et XXV$^{m}$; ms. cit., fol. 20, col. c, à fol. 21, col. c.
3. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars II, cap. XXVI$^{m}$; ms. cit., fol. 21, col. c.
4. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars II, Capp. XXVI$^{m}$, XXVII$^{m}$, XXVIII$^{m}$, XXIX$^{m}$ et XXX$^{m}$; ms. cit., fol. 21, col. c, à fol. 22, col. d.
5. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars II, Cap. XXXI$^{m}$; ms. n° 16146, fol. 22, col. d. — Cf. ms. n° 16621, fol. 174, r° (En titre: De correspondentia difformis cum uniformi).

tudes, c'est-à-dire des distances qualitatives, et sont, en leur nature, de même intensité. »

Selon la coutume scolastique, les opinions qui sont énumérées tout d'abord sont celles que l'auteur se propose de rejeter.

Rien n'égale la faiblesse de l'argumentation[1] par laquelle Jean de Dumbleton prétend réfuter la seconde opinion; pour en donner une idée, citons un des arguments qui lui paraissent convaincants[2].

« Aucun mouvement de qualité difforme ne peut procurer l'acquisition d'une somme égale à celle qui serait acquise à l'aide du mouvement uniforme auquel ce mouvement difforme aboutit en son extrémité la plus intense, supposé qu'au mouvement considéré, une partie uniforme termine la partie difforme. De tels mouvements ne sont donc pas et ne peuvent pas être équivalents en qualité, si la qualité est nécessairement affaiblie par la quantité ou par l'extension; le premier des deux mouvements est nécessairement plus faible que le second, car la vitesse en un mouvement est évaluée par l'espace acquis. »

Le lecteur, impatienté, ne peut retenir cette exclamation: Mais qu'est-ce que cela prouve? Le maître parisien auquel nous devons des extraits de la *Summa* a évidemment ressenti cette impatience. Après avoir reproduit ce que nous venons de citer, il a hâtivement écrit[3] : « Prouvons, cependant, qu'un mouvement uniformément difforme suffit à parcourir autant d'espace que le mouvement uniforme défini par son degré moyen. » Sa démonstration, fort confuse d'ailleurs, s'achève en ces termes: « Que ce mouvement soit équivalent à son degré moyen, cela est, car [lorsqu'on le remplace par le mouvement uniforme], il est autant augmenté vers son extrémité la plus faible qu'il est diminué vers son extrémité la plus forte. » Cette phrase est une brève mais claire allusion à la démonstration de Nicole Oresme, démonstration que l'annotateur connaissait, comme nous le verrons tout à l'heure.

1. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars II, Cap. XXXII^m; ms. n° 16146, fol. 23, col. a.

2. Jean de Dumbleton, *loc. cit.*, ms. cit., fol. 23, col. b. — Cf. ms. n° 16621, fol. 175, r°.

3. Ms. n° 16621, fol. 175, v°.

Jean de Dumbleton vient maintenant à la démonstration de l'opinion qu'il tient pour vraie et qui, en son énumération, prenait le troisième rang[1]. A ce sujet, il pose quelques précisions qui, poussées plus avant, eussent dissipé bien des malentendus et amené la pensée du maître d'Oxford à concorder avec celle de Nicole Oresme.

« Expliquons maintenant, dit-il, la troisième opinion, qui est la vraie. Au sujet de cette opinion, il nous faut montrer que, conformément à l'usage, nous entendons de deux manières différentes cette proposition : Il existe une latitude en une qualité difforme. L'un de ces sens est le sens propre, et l'autre le sens impropre.

» Nous parlons au sens propre lorsque nous entendons dire qu'elle contient tant, d'une manière intensive, sans la rapporter à quelque extension ou à quelque grandeur prise dans le sujet; lorsque nous voulons simplement dire qu'il existe telle distance qualitative entre les degrés à l'aide desquels on évalue le mouvement d'altération, de même qu'une ligne de deux pieds est une ligne dont les extrémités sont distantes de deux pieds; en ce sens, la latitude considérée, prise en sa totalité, est le degré suprême de son espèce.

» C'est, au contraire, d'une manière impropre que l'on parle de la latitude d'une qualité dont les parties qualitatives sont inégalement intenses au sein du sujet; et c'est de cette manière seulement qu'en parlent ceux qui, considérant une qualité difforme, disent qu'elle a une certaine intensité, qu'elle acquiert une intensité particulière selon la manière variable dont elle est coétendue au sujet, ou encore qu'elle équivaut à quelque degré qui lui est proprement intrinsèque. »

Ce que Jean de Dumbleton appelle ici *latitude proprement dite* d'une qualité, c'est ce à quoi Nicole Oresme réserve également ce nom de *latitude*; ce que le maître d'Oxford appelle *latitude improprement dite*, c'est ce que le maître de Paris nomme *mesure* de la qualité. Si celui-là eût posé ces distinctions avec la même netteté que celui-ci, ses thèses en fussent

1. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars II, Cap. XXXIII^m. Ms. n° 16146, fol. 23, col. b; ms. 16621, fol. 176, r°.

devenues beaucoup plus claires et bien plus aisément acceptables.

On eût admis alors, comme parfaitement évident, ce qu'il énonce au sujet de la latitude proprement dite[1] : « De même qu'une ligne de deux pieds, de quelque manière qu'on la courbe, et pourvu qu'elle n'éprouve ni raréfaction ni condensation, demeure toujours en elle-même également longue, parce qu'elle contient toujours deux pieds mis bout à bout ; de même une chaleur difforme, de quelque manière qu'elle soit étendue au sein du sujet, si elle garde égale latitude, ne devient ni plus ni moins intense. Ainsi que toutes les lignes qui contiennent une égale distance entre leurs extrémités sont égales en longueur à la première d'entre elles, ainsi toutes les qualités de même espèce qui contiennent, en elles, même distance qualitative sont également intenses et existent sous le même degré; car ce degré n'est pas autre chose que cette distance qualitative, de même que la longueur d'une ligne est la distance entre les extrémités de cette ligne. »

La latitude étant ainsi comprise, on ne s'étonne plus d'entendre Jean de Dumbleton déclarer[2] « qu'une qualité uniformément difforme n'est pas égale à son degré moyen ».

Après les explications que nous venons de recueillir en la *Summa*, nous n'accuserons pas l'auteur de se contredire, lui qui a énoncé la proposition que nous venons de citer, lorsque nous le verrons, en la partie de son ouvrage où il traite du mouvement local, consacrer deux chapitres à démontrer que « la latitude d'un mouvement uniformément difforme correspond à son degré moyen »[3]. L'auteur prend ici le mot latitude au sens qu'il a lui-même déclaré impropre; il l'identifie avec l'espace que le mobile parcourt durant le mouvement.

Il développe longuement[4] une première démonstration où il fait marcher l'inévitable *Sortes ;* il n'en est pas satisfait, car

1. Ms. n° 16146, fol. 23, col. c.; ms. n° 16621, fol. 176, r°.
2. Jean de Dumbleton, *ibid.*
3. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars III, Cap. IX$^{m}$; ms. n° 16146, fol. 29, col. c; ms. n° 16621, fol. 117, v°.
4. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars III, Cap. X$^{m}$; ms. n° 16146, fol. 29, col. c; ms. n° 16621, fol. 118, r° et v°.

il en donne une seconde[1]; mais la seconde démonstration suppose qu'en la première moitié de la durée, *Sortes*, par son mouvement uniformément difforme, a parcouru le quart du chemin qu'il parcourt en cette durée tout entière; c'est justement supposer ce qui est en question, comme Dumbleton en fait la remarque[2]. « *Vos habentes dicta Magistri Nicolai Orem, comparate,* » disait notre copiste; cette comparaison, il ne peut s'empêcher de la faire pour son propre compte; en marge des *calculationes* de Dumbleton, il lui arrive de tracer une figure propre à les éclairer; bien plus, en quelques lignes qu'accompagne un tracé géométrique[3], il résume la démonstration, donnée par Oresme, de cette proposition qui semble être une pierre d'achoppement pour toute la Logique d'Oxford.

### C. — *Les* **Regulæ solvendi sophismata** *et les* **Probationes** *de Guillaume Heytesbury.*

Nous avons dit, dans l'article XXI, quels chapitres formaient les *Regulæ solvendi sophismata* de Guillaume Heytesbury. Le chapitre consacré au mouvement local est celui qui doit nous arrêter ici.

Avec Thomas Bradwardine, Hentisberus tient pour certain[4] que la vitesse d'un corps animé d'un mouvement de rotation n'est autre chose que la vitesse du point le plus rapidement mû; son autorité a grandement contribué à répandre et à affermir cette opinion.

Cette opinion, d'ailleurs, ne l'empêche pas d'admettre la proposition suivante : Lorsqu'en un mouvement, la vitesse croît avec le temps de telle manière qu'elle soit uniformément difforme, le mobile mû de ce mouvement parcourt, en un temps donné, le même chemin que s'il se mouvait uniformément avec la vitesse qu'il a acquise au milieu de ce temps.

1. Johannis de Dumbleton *Summa*, Pars III. Cap. X[m]; ms. n° 16146, fol. 29, col. d; ms. n° 16621, fol. 119, r°.
2. Ms. n° 16146, fol. 30, col. a; ms. n° 16621, fol. 119, v°.
3. Ms. n° 16621, fol. 118, v°.
4. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso*. . Venetiis, 1494; fol. 38, col. d.

Cette proposition, il la répète par deux fois[1]; il en use comme d'une incontestable vérité; mais il n'en donne, en ses *Regulæ*, aucune démonstration.

Les plus importantes, parmi les propositions que Guillaume Heytesbury a invoquées au cours de ses *Regulæ*, sont démontrées, nous l'avons dit, dans un opuscule intitulé *Probationes conclusionum in regulis positarum;* ainsi en est-il, en particulier, de la proposition qui nous occupe. La démonstration qu'Heytesbury expose à cette occasion[2] est, à peu près, la première qu'ait donnée Dumbleton, celle qu'il mêlait aux considérations sur l'intensité des formes; elle est, en outre, accompagnée de lemmes et de corollaires dont plusieurs sont presque identiques à ceux qu'on lit au premier *Doute de Paris;* il semblerait donc qu'Heytesbury, pour construire sa déduction, ait combiné des indications empruntées à la *Summa* de Jean de Dumbleton avec d'autres indications, tirées de ces *Dubia parisiensia* que Swineshead avait peut-être adjoints au traité *De primo motore*. Ainsi sommes-nous, de plus en plus fortement, tentés de voir, en cette évaluation du chemin parcouru par un mobile qu'anime un mouvement uniformément difforme, un emprunt que l'Université d'Oxford aurait contracté auprès de l'Université de Paris.

Les écrits de William Heytesbury sont bien dignes de remarque en ce qu'à côté de la notion de vitesse d'un mouvement varié, nous y voyons apparaître, bien qu'encore confuse, la notion d'accélération d'un tel mouvement.

En son traité *De tribus prædicamentis*, Guillaume construit divers sophismes touchant l'accélération (*intensio*) du mouvement; pour les résoudre, il distingue[3] entre la *latitudo motus*, qui est la vitesse, et la *velocitas intensionis vel remissionis motus;* celle-ci s'évalue par l'acquisition ou la déperdition de celle-là; cette *velocitas intensionis vel remissionis motus* n'est autre que l'accélération positive ou négative.

1. Hentisberi *Op. laud.*, éd. cit., fol. 40, col a et col. d.

2. Gulielmi Hentisberi *Probationes conclusionum in regulis positarum*. Conclusiones declarative de motu locali. cap. 1, art. 9 (*Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso*... Venetiis, 1494; fol. 198, col. d, et fol. 199, col. a).

3. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso*..... Venetiis, 1494; fol. 42, col. d.

A ce sujet, il écrit le remarquable passage que voici:[1]

« Un corps peut se mouvoir plus rapidement et un autre plus lentement; un corps peut accélérer *(intendere)* son mouvement et un autre le ralentir; ainsi arrive-t-il qu'un mobile accélère plus vite *(intendit velocius)* son mouvement et un autre plus lentement; la même chose peut arriver pour des corps qui ralentissent leur mouvement. De même, donc, qu'en un mobile qui part du repos, on peut imaginer une latitude de vitesse *(latitudo velocitatis)* qui monte indéfiniment, de même y peut-on imaginer une latitude d'accélération ou de ralentissement *(latitudo intensionis et remissionis)* selon laquelle un moteur peut accélérer ou ralentir son mouvement avec une vitesse ou une lenteur variable à l'infini. Cette latitude-là se comporte à l'égard de la latitude du mouvement comme le mouvement se comporte à l'égard de la grandeur ou quantité qui est susceptible d'être parcourue successivement d'une manière vraiment continue *(Et illa latitudo consimiliter se habet respectu latitudinis motus sicut se habet motus respectu magnitudinis et quantitatis continuæ vere pertransibilis successive.)* »

On définit souvent l'accélération comme la vitesse de la vitesse; par là, on ne fait que reprendre l'idée que nous venons d'entendre exprimer par Guillaume Heytesbury.

D'ailleurs, en ses *Probationes conclusionum,* celui-ci ne parle jamais d'un mouvement uniformément difforme, mais d'un mouvement dont l'intensité croît uniformément (*uniformiter intenditur*), ni d'une latitude uniformément difforme, mais d'une *latitudo uniformiter acquisita vel deperdita;* l'idée d'accélération uniforme semble précéder en son esprit celle de mouvement uniformément varié.

Mais cette différence de langage que l'on peut noter ici entre les *Regulæ solvendi sophismata* et les *Probationes conclusionum* nous peut suggérer un doute : Ces écrits sont-ils bien, tous deux, de William Heytesbury?

Les *Probationes* constituent un commentaire suivi des *Regulæ.* Que le Chancelier d'Oxford se soit ainsi commenté lui-même, c'est déjà un juste sujet d'étonnement. C'en est un

1. William Heytesbury, *loc. cit.*, fol. 44, col. b.

autre, et bien plus puissant, de constater une extrême différence entre les manières de raisonner et d'écrire dont aurait usé le même auteur selon qu'il composait les *Regulæ* ou les *Probationes*. Les *Regulæ* sont un type de cette argumentation désordonnée, enchevêtrée, sophistique qui était de mode à Oxford et dont Heytesbury ne s'est point départi en ses autres écrits; par l'ordre, par la clarté, par la sobriété, par la rigueur, les *Probationes* rappellent les écrits de Buridan et d'Albert de Saxe; à ces maîtres, elles empruntent, la plupart du temps, et leurs raisonnements et leur style. Il nous paraît fort malaisé de ne pas regarder les *Probationes conclusionum* comme un commentaire composé par quelque maître parisien, par quelque disciple d'Albert de Saxe, sur les *Regulæ solvendi sophismata* dues à William Heytesbury.

Quoi qu'il en soit de la supposition que nous venons d'émettre, les commentateurs italiens se chargeront de préciser les indications, relatives à l'idée d'accélération, que le Chancelier d'Oxford a données.

P. DUHEM.

*(A suivre.)*

---

# CADUTA
# DEL CONTE D'OLIVARES

L'ANNO M.DC.XXXXIII

PAR LE P. IPPOLITO CAMILLO GUIDI

Ministre de Modène en Espagne.

(*Suite*[1].)

---

71. Restò attonito il Conte, e ben s'avvide che questo era un principio evidente della sua licenza. Sopra di questo esaggerò con forma straordinaria l'insolenza del Conte, e s'accelerò la deliberatione del Re. Perciò la sera medesima del giovedì, di sua propria mano, scrisse un biglietto al Conte col quale gli comandava che non s'ingerisse più nel governo e che si ritirasse per hora a Loeches finche altrimente fosse disposto. Et perche il fatto è pieno di curiosità, per appagare anco in questo quella di V. S., le dirò minutamente tutto quello che dal giovedì sera, antivigilia di Sant' Antonio, fino a venerdì della settimana passata, che fu il giorno della partenza del Conte dalla corte, è succeduto. Restò immobile il Conte leggendo il biglietto del Re, e non gli parendo a proposito lo sfogarsi con altri che con la moglie in tanta angoscia, che all' hora si trovava in Loeches, le spedì subito un corriero col medesimo biglietto del Re.

72. La Contessa avanti giorno si pose in camino verso Madrid, sempre piangendo, con istupore di tutti i suoi, che non sapevano la cagione. Giunta, si chiuse col marito per due hore, e poi andò a parlare al Re, dal quale fu brevemente dispedita. La sera del medesimo venerdì si gettò lagrimando a' piedi della Regina, supplicandola della sua intercessione in virtù di tanti continuati servigi e della sincerissima fede del Conte. La Regina in tre parole compendiò tutto il negotio, dicendo : « *Condessa, lo que han hecho los dias, los vassallos y los malos sucessos, no lo puede deshazer el Rey ni yo.* »

73. Il tutto stette nascosto a tutti per il venerdì e per il sabbato, eccetto a D. Luis de Haro[2], del quale si servì il Re per mandar

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 27, 136.

2. « Sobrino y heredero no solo de la casa y estados, sino tambien de la pribanza, que, por mirarle con cariño el Rey y entender la sofisteria de la casa real, le llamaban el Discreto de palacio. » (Ms. Esp. 302.)

recadi al Conte intorno a' negotii segreti. Questo Don Luigi de Haro, nipote del Conte, ma tanto odiato da lui che ne meno gl' inviò a dare il pesame i giorni passati per la morte di sua sorella e madre dello stesso D. Luigi, si portò sì generosamente in questo caso e da par suo che, genuflesso avanti S. M., supplicò che questa licenza, già che era irrevocabile, al meno seguisse con quel decoro e soavità maggiore ch' era propria della clemenza di S. M., et impetrò che per tre giorni si potesse fermare in palazzo et intervenire ne' consegli e nelle giunte e dare[1] audienze per suoi interessi particolari.

74. Permise di più la bontà del Re che il Conte in compagnia del Protonotario et di Carnero[2] rivedesse tutti i papeli et abbrugiasse quelli che più piacesse a lui, come seguì d'una macchina infinita, il che fu stimato un eccesso troppo grande di benignità. Il venerdì medesimo andavano le genti per haver audienza dal Conte, ma diede voce che non si sentiva bene, ne ammise alcuno de' soliti signori a vederlo mangiare. Il sabbato matina S. M. gli fece dimandare la chiave del *retrete*[3] con la quale entrava quando a lui piaceva nelle stanze del Re. L'istessa mattina dimandò l'audienza al Re, laquale gli fu conceduta in publico, essendo presenti il Patriarca e molti signori della Camera; parlò un quarto d' hora e più, e benche il Re sia solito di fissar gli occhi nel volto di chiunque gli parla, nondimeno fu osservato che, parlando il Conte, girava in altra parte lo sguardo, in segno di poca attentione e di minore aggrado.

75. Partito da S. M., entrò in una giunta, nella quale dimostrò rigoroso impero e trattò con tanto strapazzo due segretari che gli stessi dissero dipoi: « *Qué diablo tiene el Conde en la cabeza? Nos ha tratado como trapos viejos.* » Alcuni ambasciatori gli dimandarono audienza il sabbato medesimo doppo pranzo, e con titolo di non star bene non l'ottennero. Finalmente la sera stessa di S. Antonio si publicò in palazzo la caduta del Conte, con tanta allegrezza dell' uno e dell' altro sesso[4] che uno di loro fece arrivare la mattina alla porta[5] di palazzo un polizino che conteneva questi quattro versi:

*En el dia de San Antonio*
*Hizieron milagros dos:*
*Empezó á reynar Dios*
*Y del Rey se echó el demonio.*

1. dasse *(Ed.)*.
2. « Eran sus validos y confidentes, especialmente Gerónimo Villanueva, protonotario de Aragon, y camaradas en lo de S$^{n}$ Placido, como consta del proceso fulminado por el santo tribunal de la Inquisición y sentencia que se le dió á el protonotario en Toledo á donde le llebaron preso, y con vela encendida oyó su sentencia. (Ms. Esp. 302.) *Au lieu de* Carnero, *l'Ed. a* Caruo.
3. Retratto *(Ed.)*.
4. stesso *(D.)*.
5. fe trovare la mattina affisso alla porta *(D.)*.

76. La domenica godette Madrid un giubilo sí grande al divulgarsi di questa nuova che, se non fosse stato moderato del timore che s'haveva che di nuovo il Conte si redintegrasse con le sue arti nella gratia del Re, se ne sarebbero celebrate publiche feste, ma per lo meno tutto quel giorno i panettieri e fruttaroli [1] gettarono tutto il pane e tutti i frutti a chi li voleva, senza ricevere un danaro, in segno d'applauso. Il lunedì usci il Re, la Regina, il Principe, l'Infanta e la duchessa di Mantova, tutti in un cocchio, alle Discalze et una gran multitudine di popolo letitiante lo seguì, gridando : « *Viva el Rey por lo que ha hecho! Viva el Rey y muera el mal govierno!* » Sono infiniti i particolari che in materia della goia per la caduta del Conte occorsero in Madrid.

77. Nel medesimo giorno, ch' era l'ultimo prescritto alla partenza del Conte, procurò con l'intercessione di D. Luigi alcuna proroga al suo partire, la quale ottenne in questa forma : che il Re sarebbe il mercore andato all' Escuriale per tornare il giovedì sera, et assistere alla capella il venerdì, festa solenne di S. Ildefonso, arcivescovo di Toledo, con ordine che al ritorno di Sua M^tà si fosse il Conte partito da Madrid. Il martedì si fecero nuovi tentativi [2] con tutte le imaginabili sommissioni dalla Contessa per rappatumare la prattica, ma sempre indarno. Dal che infellonito il Conte contro la Regina, che la pronunciava autore delle sue disgratie [3], ostentò, subito che fu partito Il Re per l'Escuriale, tutte quelle attioni e ne' consegli e nelle audienze che potevano far credere che più non havesse a partire. Il che non solo raffreddò l'allegrezza di tutti, ma ingombrò di maniera la mente della Regina e l'insospettì che il mercore notte ne scrisse sensatissimo biglietto al Re.

78. Il giovedì a sera dieci Grandi di Spagna andarono ad incontrare il Re una legua da Madrid, il quale, vedutigli, dimandò che cosa poteva essere occorsa in Madrid che gli obligasse a venire in tanto numero. Rispose D. Melchior di Borgia ch' era arrivato il tempo che S. M. conoscerebbe la vera devotione de' Grandi di Spagna verso la corona; che, se prima non comparivano ad assisterle conforme all' obligo, ciò era per quei rispetti che potevano esser noti a S. M. Arrivato poi in palazzo e smontato di carozza, interrogò S. M. se il Conte era partito, et intendendo che no, voltatosi sdegnoso a D. Luigi de Haro, disse : « *Qué aguarda el hombre? La horca?* [4] » Il che risaputo dal Conte, aggiunse nuova afflittione al mestissimo suo cuore, et accortosi ch'era disperato il caso, s'accinse alla partita, e spese tutta la notte a rivedere et abbrugiare gran quantità di scritture.

1. i panettieri e fruttaroli *manquent dans l'Ed.*
2. nuove tentationi *(Ed.)*.
3. che da per unica autora della sua disgratia *(D.)*.
4. Que açade el litabre, la fuerza? *(Ed.)*.

79. La mattina seguente del venerdì procurò di parlare al Re, ma resta anco incerto se gli parlasse, o no. Quel ch'è certo è la partita, che fu da Madrid il medesimo giorno un' hora doppo mezzo dì. Li sette giorni, che tardò a partire, parvero sette secoli all' università, fra la quale uno più impatiente degli altri publicò questo distico :

*Phosphore, redde diem, quid gaudia nostra moraris?*
*Ecce Comes cecidit, Phosphore, redde diem.*

La partenza non seguì senza artificio. Consapevole il Conte che il popolo l'odiava si fieramente che correva pericolo d'essere, se si lasciava vedere, maltrattato, per assicurarsi, tre giorni avanti fece preparare tre cocchi e molte mule, come se sempre havesse da partire.

80. Il venerdì seguì il medesimo, ma mentre i cocchi a sei [1] stavano alla Priora, che è la parte derettana del Palazzo, egli per la parte delle cucine segretamente si pose in un cocchio vecchio e malfatto con quattro mule, e non più, e tirate le cortine, in mezzo a due giesuiti [2], quasi che andasse al patibolo, prese il camino per la calle di Atocha, partendo nell' istesso tempo dalla parte della Priora l'altre carozze di veluto con la famiglia. Uno stuolo di ragazzi, credendo che in quelle andasse il Conte, scaricarono contro di loro una tempesta di sassi, e per quietarli fu necessario certificarli che in quelle non era il Conte.

81. Così giunse in salvo a Loeches, luogo d'ottanta case in circa, di sua giurisdittione, nel quale la Contessa ha edificato un convento di monache domenicane, che è uno de' più belli e commodi di Spagna. Non è distante da Madrid più di quattro leghe dalla parte sinistra d'Alcalà. La Contessa resta tuttavia in corte al governo del Principe e della Infantina, ma senza autorità e senza l'adito che teneva alle stanze della Regina. Si crede che presto si ritirerà ad accompagnare le sventure del marito doppo d'esserli stato doppiamente consorte per ventidue anni nella grandezze maggiori.

82. Così è con piacere universale cessato lo sfortunato governo di D. Gaspar de Guzman, figlio del già D. Enrico Conte di Olivares, che lo generò in Roma, mentre era ambasciatore di Filippo Secondo

1. *Les mots* a sei *manquent dans l'Ed.*

2. « El Padre Juan Martinez de Ripalda y su compañero, el qual, solicitado del Conde para que fuese su confesor en tiempo de su privanza y nunca quiso serlo, el dia que cayó se fué á él y le dixo : « Señor, ya ha llegado la hora de ser yo confesor de V. E. » Y se fué con él á Loeches y de alli á Toro, en donde le asistió hasta el dia 22 de julio de 1645 que murió el Conde, y decia el Padre Ripalda que dos años y medio tan largos y penosos no los havia pasado en su vida, tanto devió travajar. » (Ms. Esp. 302.)

appresso il Papa. Si è havuto per male augurio che nascesse nel palazzzo di Nerone, perche con le sue attioni meritò che il più bello fra gl' ingegni spagnuoli lo chiamasse un Nerone hippocrita, perche l'opre furon sempre crudeli, ma senza sangue, le deliberationi violenti, ma senza strepito, le maniere cortesi, ma senz' amore, le parole benignissime, ma senza effetti.

83. Per essere il terzogenito di sua casa, s'applicò a gli studi. Fra gli studianti di Salamanca hebbe il primato et in concorrenza di dottissime persone hebbe un canonicato di Siviglia. Di là venne alla Corte in tempo che l'autorità di D. Baldassar di Zuñiga prevaleva con Filippo terzo nella mancanza di Lerma, e però gli fu facile ad insinuarsi con industriosi tratti nella familiarità di Filippo Quarto, all'hora Prencipe, al genio del quale accommodandosi per tutti i versi, si trovò padrone della sua volontà, quando per la morte del padre hebbe il possesso della monarchia.

84. Per confermarsi totalmente nel grado supremo, tenne lontani da Sua Maestà li principi del sangue et in particolare il principe Filiberto di Savoia. Spaventato dalli spiriti vivaci e retti dell' infante Carlo, che pareva l'idolo di Spagna, vogliono che cooperasse all' immatura sua morte [1]. Allontanò dal Re l'Infante Cardinale con la speciosa necessità d'assistere alle guerre di Germania et al governo di Fiandra. Impiegò in cariche lontane una parte di quei soggetti e di quei Grandi che col loro credito e sapere poteano dargli ombra di pregiuditio, e depresse di maniera la dignità degli altri che, non havendo di chi più temere, era l'arbitrio della monarchia et il signore della volontà del Re.

85. Esiliò fra gli altri dalla corte il conte della Rocca, perche una volta dimandasse al suo capellano, che ogni mattina lo communicava, se quell' hostia fosse consecrata, parendogli che non potesse essere che ad un' huomo che quotidianamente commetteva ingiustitie, il confessore dasse l'assolutione e permettesse la vera communione [2]. Non minore degli altri pregiuditij è hora stimato quello dell' haver egli, mediante l'intelligenze col marchese di Leganés e conte di Siruela, governatori di Milano, sue creature, maltrattati al possibile li principi di Savoia, e particularmente il principe Tomaso, per vindicarsi delle mortificatione che più volte e con ragione a lui et alla contessa sua diede la signora principessa di Carignano; laquale mai per-

1. « Matóle con una sangria al venir con su hermano el Rey de Zaragoza, sin mas culpa que aclamarle los pueblos por donde pasava, como lo dice D[r] Francisco de Quevedo en el *Padre nuestro glosado*, por el qual le desterró á León. » (Ms. Esp. 302.)

2. « Es cierto que lo preguntó, mas no obstante hizo un manifiesto negandole y dandose por amigo del conde de Olivares. » (Ms. Esp. 302.)

donò col risentimento torto alcuno che ricevessero da loro Lei o il prencipe suo; che perciò mirò il Conte per molte vie di farlo perdere, senza riguardo del danno che S. M. era per sentirne : il che per avventura sarebbe a lui riuscito, se il medesimo Principe non si risolveva di prender partito[1].

86. Ma perche non poteva per legge humana ne divina scompagnare la Regina dal Re, ha voluto Iddio che questa, doppo una solertissima[2] dissimulatione di 22 anni, operi contro di lui quello che forse tutti gli altri insieme non haverebbero potuto operare. Non è mai stato lodato invero che nell' haver nettissime le mani da tutti gl' interessi e nel spendere il proprio denaro in beneficio del Re; ma quelli che penetrano più addentro dicono essere la verità che non riceveva presenti, stimando che questo fosse il fondamento di durare nella privanza, ma per l'altra parte, essendo tanto avaro quanto crudele, haveva trovata la vera maniera d'accumular tesori senza parerne quello.

87. Per la prima otenne il privilegio di godere le commende di tutti tre gli Ordini militari, con portare solamente la croce d'Alcantara, e ne gode 40,000 scudi d'entrata. Si fece dichiarare maestro di camera del Re, cavallerizzo maggiore e gran cancelliere dell' Indie; e di questi tre officij ne cavava sopra 200,000 scudi l'anno. Ma quello che più importa, sono stati immensi i denari che ha cavati dall' Indie e in questa forma : quando partivano i galeoni da Siviglia e da Lisbona faceva caricare gran quantità di vino et olio et anco di grani cavati dalla sua contea d'Olivares, et havendo il porto franco, che è quello che più importa, e vendendo nell' Indie queste merci quattro volte più di quello che si sarebbero vendute in Spagna, faceva di nuovo rimettere quel denaro in tante gioie, droghe e colori che nell' Indie si comprano a vilissima derrata et in Europa si vendono carissime.

88. Con questo traffico, senza danno del Re, si stima che habbi guadagnato millioni, quali non credono i savi che gli habbi spesi in servigio di Sua Maestà, tanto più che non ha mai dati i conti della sua amministratione. Che è quanto posso dire circa le ragioni, fatto e persona del Conte nella sua caduta, restando di spiegare le conseguenze che da sì grande accidente si vanno di giorno in giorno deducendo.

89. La prima è che il Re, doppo la partenza del Conte, ha riacquistato il credito e l'estimatione di re, che nel concetto degli huomini erano passati in dispreggio, mentre lo viddero talmente legato all'

1. Tout le paragraphe 85 manque dans *D.*
2. tolerantissima *(D.)*.

arbitrio, ancorche dannosissimo, del Conte, che pareva anzi vassallo che signore. Il sabbato immediato doppo lo sfratto del Conte, il Re chiamò nel suo quarto il Conseglio di Stato, al quale ragionò in maniera che tutti ammirarono i talenti divini di Sua Maestà e diedero segno di divotissima riverenza col testimonio delle lagrime.

90. La sostanza del ragionamento fu il dar parte al Conseglio d' haver rimosso dal suo carico il Conte, non già per alcuna sua colpa, ma per sodisfare a se medesimo nella sodisfattione de' suoi vassalli. Ch' era sua volontà che la memoria del Conte fosse cara a tutti per li buoni servigi che per spatio di tanti anni haveva prestati con vera fede alla corona. Che protestava di non voler ammetter per l'avvenire niuno servitore col titolo di privato[1]. Ch' egli immediatamente assisterebbe a tutti i consegli e per le sue mani passarebbero tutti i dispacci. Che domandava il Conseglio principale in aiuto, col qual confidava d'aver a restaurare il buon governo de' suoi regni, quando pure si trovasse in qualche parte mancato. Che commandava a ciascuno di loro di dire con ogni libertà e senza scrupoli il suo parere Et in fine fece una protesta a Dio di non amar altro che la verità, e che si come amarebbe tutti quelli che senza rispetti humani gli discoprissero per beneficio publico tutto quello che non soggiacesse alla sua cognitione, così castigarebbe coloro che, celando o mascherando i successi, tentavano di farlo stravedere.

91. Non è possibile a credere qual' applauso d'ogni maggior divotione ricevesse il Re da' conseglieri. Il capo de' quali, che è il cardinale Borgia, con sensatissime et affetuosissime parole, promise in nome di tutti d'ubbidire come a legge divina alli santissimi comandamenti di Sua Maestà. La domenica poi ordinò che si convocassero nella sua stanza tutti i gentilhuomini della sua camera, buona parte de' quali sono Grandi di Spagna, e doppo d'averli honorati con chiamarli vassalli, amici e parenti, e commendata la loro diligenza nel real servitio, comandò che niun di loro interponesse uffici e preghiere con conseglieri per procurar mercedi o dignità a chi si sia, perche non era decente che il calore della famigliarità che godevano con S. M. inducesse i ministri a consultare quelle gratie che non erano proportionate al servitio di Dio et alla giustitia distributiva. Che quello che havevano a dimandare a' conseglieri, che non havevano autorità sopra la sfera del conseglio, lo dimandassero a S. M., dalle cui mani havevano a ricevere le gratie.

92. Et che per fine mirassero per le proprie coscienze e per la riputatione regia di non interceder, tanto nel secolare quanto nell'

1. « A los seis meses declaró á Dª Luis de Haro por válido. » (Ms. Esp. 302.)

ecclesiastico, per quelle persone che non fossero capaci di quello che pretendevano, perche altrimente facendo incorrerebbero nella disgratia di Dio e nell' indignatione del Re. Al divolgarsi di questi rettissimi[1] sensi di S. M., si commossero di maniera gli animi di tutti ad una singolare e sacrosanta divotione e riverenza verso S. M. che corse per la bocca di tutti questa voce: « Hora sì che il Re nostro, Filippo Quarto, merita il nome di Grande, il quale gli fu dato dall' adulatione del Conte in quel tempo che perdendo a S. M. i regni e la riputatione, l'attenuava nel credito e l'impiccioliva ne' stati ».

93. La medesima domenica s'apparecchiò splendidissimamente il quarto del già Infante Cardinale e vi s'alloggiò D. Ferrando di Borgia, fratello del duca di Villahermosa e del principe di Squillace[2], al quale, come al primo cameriero del Re, tocca di ragione il fare, l'oficio d'assomigliere di corps, e dare la camiscia a S. M. in absenza del Conte, che tiene questo carico in proprietà, et il duca di Medina de los Torres come sostituto. D. Ferrando de Borgia è cavaliere fornito di tanta prudenza et amabili qualità, e sì ben veduto dal Re, che tutti convengono nel parere che, quando si disponga la nuova maniera di governo, a lui et a D. Luigi de Haro ne debbia toccare[3] la parte di maggior autorità e confidenza.

94. Il lunedì si raddoppiarono gli applausi del popolo[4] verso la pijssima applicatione del Re al sollevamento degli aggravij e delle miserie de' suoi vassalli, perche S. M. comandò che tutti i suoi argenti che stavano nel palazzo del Retiro incontinente si portassero alla zecca per batterne nuove monete in supplimento delle basse del viglione, che per essersi ridotto da quattro quarti ad uno, restavano cosi estinti questi regni di moneta corrente che i commerci non corrono, i censi non si pagano et i cambi non si effettuano. Questi argenti del Re pesano quaranta[5] milla marchi a scudi sei e mezzo per marco, e sebene riesce poca quantità rispetto alla grandezza del bisogno, nondimeno con l'esempio di S. M. hora cominciano i Grandi et i titoli[6], a dar similmente alla zecca i loro argenti co' quali intieramente si sodisfarà alle necessità, e già il conte d'Ognate ha cominciato a mangiare in maiolica[7]. La zecca paga gli argenti lavorati un reale di più per ogni marco, ma col tempo, perche i reali da 4, da 2, da 1, da mezzo e da un quarto si fabricano con lega alquanto inferiore, si caverà l'utile corrispondente alla spesa.

1. gratissimi *(Ed.)*.
2. Iquilerno *(Ed.)*.
3. si vedrebbe toccare *(Ed.)*.
4. del Re verso la pijssima applicatione sua al sollevamento *(Ed.)*.
5. trenta *(D.)*.
6. e piccioli *(Ed.)*.
7. *Les mots* e gia *jusqu'à* maiolica *manquent dans l'Ed.*

95. Seguono nel secondo luogo due altri effetti universalmente disiderati : il primo è il ristoro di quei Grandi ch'erano perseguitati et il secondo la depressione di quei ministri ch'erano favoriti dal Conte. Il duca di Ferrandina, già generale delle galere di Spagna, fu l'anno passato fatto prigione, e trattenuto in Chinchon, incolpato di non haver compito con le sue obligationi contra Bordeos nell' assedio di Tarragona. Fece istanza d'esser sentito da S. M. per dar le sue discolpe, offerendo la vita e gli stati per sicurezza della verità e dell' innocenza, ma il Conte sempre gli chiuse l'adito et il ricorso. Hora viene alla corte e protesta d'havere le giustificationi della sua causa nelle lettere e negli ordini precisi del Conte, i quali puntualmente esegui[1].

96. Il duca d'Alva, che col colore di generale nelle frontiere di Portugal, lo si teneva lontano dal Re per la gelosia della stima che S. M. ne faceva, hora si chiama a Madrid e se gli da il carico di maggiordomo maggiore. Così tutti gli altri Grandi, ch'erano tenuti bassi, hora paiono sollevati, e dove prima non si lasciavano vedere in palazzo, hora in gran numero assistono alla mensa et alla capella reale con singolarissimo gusto della corte. Per il contrario il Protonotario, il segretario Carnero e Gioseppe Gonzalez, ch'erano i torcimani del privato e con somma rusticità[2] trattavano con tutti, e quasi tre deità erano inarrivabili et inacessibili, perche non si potea mai trattare con loro, se non per le strade alla sfuggita e con pessime sodisfattioni, hora vanno con la testa bassa e pieni di mortificationi.

97. Il Re però con la solita sua magnanimità ha voluto sepellire la la sinagoga con honore, perche al Protonotario ha fatta la mercede della sopravivenza del suo protonotariato d'Aragon nella persona d'un suo nipote. Al segretario Carnero ha data la segretaria del Conseglio della camera, ma gli ha levate le due segretarie che haveva in proprietà di Napoli e di Milano; ma fra tanto ne l'uno ne l'altro hanno più luogo ne' dispacci reali e si chiama in luogo loro alla corte D. Diego d'Arce y Reinoso, vescovo di Placentia, che già fu auditore nel Conseglio Reale : per esser di somma integrità e profonda intelligenza non convenne mai ne' pareri del Conte, che però per tenerlo lontano gli diede prima il vescovato di Tuy, e poi nella prima vacanza lo passò il Re in quello di Plasencia. Hora tornando alla carte, si spera dal suo disinteressato zelo del ben publico e dalla contrarietà de' sensi del Conte dover ricevere[3] il Re et i vassalli una santissima direttione.

1. « Dió á el Rey en su mano un memorial en que refiere todos sus servicios y haver navegado con su padre D^n Pedro de Toledo, desde 7 dias de nacido; es muy notable y bien discurrido. » (Ms. Esp. 302.)

2. autorità *(Ed.)*.

3. Conte ne riceva il Re *(Ed.)*.

98. Il terzo e forse il più doloroso effetto per il Conte nella sua inaspettata disavventura si è la miserabil conditione nella quale rimane il suo legitimato bastardo, il quale era giudicato indegnissimo di quella grandezza, alla quale l'haveva sollevato il non creduto padre. E perche questo è un' accidente che porta seco la maggior curiosità che possa prurire [1] ad un' intelletto vago di stravaganti notitie, m' è parso di compendiare in poche righe quello ch'avrebbe bisogno d' un trattato intiero per esatta cognitione di tutte le circostanze.

99. Il Conte dodicianni avanti la sua privanza, trovandosi in Madrid, s'innamorò di Donna Margarita Spinola, nata di padre genovese e di madre spagnuola, la quale più bella di due altre sorelle, che pure erano bellissime, haveva il primo luogo ne' corteggi amorosi [2]. Questa Signora, ancorche segnata dal carattere della nobiltà, non restò esente da quelle persecutioni che senza risparmio patiscono in questa corte le donne d'aclamata bellezza. Per conseguire in Madrid il possesso delle donne, quantunque grandi, è gia divolgata la legge che altra forza non prevale che quella dell' oro.

100. In quel tempo prevaleva nelle ricchezze e nell' autorità del popolo D. Francesco di Valcarzel, alcalde di casa e corte, che è quanto di più si possa desiderare nelle supreme giudicature di questo paese. Con esser casato, mantenne a sue spese la casa e la persona di Donna Margarita [3], e con la profusione di denari, gioie e regali si fe l'unico possessore del suo letto. Il Conte, che in quel tempo non andava esente de' tributi dell' humana fragilità, incapricciatosi di costei, trovò tra le leggi dell' alcalde il privileggio di Conte, col mezzo del quale gli fece i conti addosso più di quattro volte senza l'hoste. Nacque in tanto un figlio, che si reputò figlio dell' alcalde, perche la pianta spuntò dal terreno che tuttavia con le sue facoltà stava comprando. Ma perche haveva sentito che altri senza carità lavoravano la sua possessione, cedette di buona voglia al publico quel frutto che per conscienza non estimava proprio.

101. Nel battesimo fu chiamato il figlio Giuliano, il quale degl' illeciti guadagni della madre fu allevato e malamente accostumato. Giunto all' età di diciotto anni, morta la madre, si trovò anco senza padre. Disperato dell' infelicità della sua nascita, supplicò l'alcalde che lo dichiarasse per figlio, acciò non restasse nel mondo senza padre e senza cognome, protestando che non pretendeva heredità, ma che col solo nome di Giuliano di Valcarzel si guadagnerebbe il pane con la spada. Non acconsentì mai l'alcalde a cotal dichiaratione, se non nel punto

1. pervenire *(Ed.)*.
2. s'innamorò di Donna, c' haveva il primo luogo ne' corteggi amorosi *(Ed.)*.
3. *Le nom de* Margarita *manque dans l'Ed.*

della sua morte, più per sodisfare all' opinione del mondo che alla certezza della conscienza, sapendo che non solo al Conte, ma a molti altri ancora si poteva attribuire simil generatione.

102. Con questo titolo di Giuliano di Valcarzel passò nell' Indie, ove per varij misfatti fu nel Messico condennato alla forca. Ma perche quel Vice Re era amicissimo dell' alcalde, dichiarato suo padre, ne ottenne dalla prodiga sua clemenza il perdono. Tornò a Madrid, e non havendo con che vivere, andò a servire di soldato in Fiandra et in Italia, di dove ritornò l'anno venticinque della sua età. L'ingegno era vivo, ma i costumi erano sì vili che, frequentando l'hosterie, non mai si scordò del bordello ove era nato.

103. In tanto era perduta nel Conte la sperenza d'haver figli dalla Contessa[1], ancorche tutti gli artificij de' clienti misteriosissimi di San Placido vi si fossero adoprati[2]. Ricordossi che nel tempo della cognitione ch' hebbe di donna Margarita[3] era nato Giuliano, e non si sa come si lasciasse intendere ch' era suo figlio, e se ne sparse la voce per Madrid. Per lo che essendo alle strette Giuliano per maritarsi con D. Isabella d'Anversa[4], le porte della cui casa non erano mai serrate ne anche a' tavernieri, ella protestò che, per esser donna publica, mirasse bene quello che faceva, perche si vociferava non so che della sua figliuolanza del Conte Duca, e che non l'impegnasse in matrimonio disconveniente. Giuliano superò tutte queste difficoltà et in casa della madre di D. Isabella dal paroco ordinario si fece il matrimonio.

104. L'anno 1641, nel mese di novembre, all' improviso e con ammiratione del mondo, il Conte, con l'intervento dell' autorità e beneplacito del Re, dichiarò per suo figlio Giuliano con atto publico et autentico. Nel medesimo atto lo chiamò, non più Giuliano, ma D. Enrico Felipez di Guzman, herede della contea d'Olivares e di più del ducato di S. Lucar, quando a S. M. piacerà in merito de' suoi servigi di farlo coprire (il titolo di duca in Castiglia non si da senza coprire). Di questa dichiaratione diede parte il Conte agli ambasciatori et ai Grandi col mezzo de' segretari Rozas e Carnero.

105. Fatto questo fondamento, non senza nausea e mortificatione di tutti della sua casa, dissegnò di maritarlo con una delle più principali signore di Spagna[5]. Pose gli occhi adosso alla prima dama di palazzo, Donna Gioanna di Velasco, figlia del Contestabile di Castiglia, il quale per nobiltà a niuno è secondo, perchè si vanta d'havere ne' suoi ascendenti cinque quarti reali. Per effettuare questo

1. *Les mots* dalla Contessa *manquent dans l'Ed.*
2. artificij decenti, misteriosissimi, vi si fossero adoprati *(Ed.)*.
3. c' bebbe di Donne *(Ed.)*.
4. di Azueta *(D.)*.
5. delle principalissime di Spagna *(Ed.)*.

matrimonio era necessario disfare il primo, e già se n' erano fatte le diligenze in Roma avanti il papa, il quale diede la plenipotenza di sì grave negotio al vescovo d'Avila.

106. La moglie reclamò e fece per mezzo di protesti e comparitioni tutti quei atti giuridici che potevano confirmare per validissima la sua causa; ma il buon vescovo sententiò in contrario, non per altro rispetto che per non essere il paroco ordinario della moglie, perche si fece il matrimonio nella casa della madre, che era soggetta ad una parocchia differente da quella della figlia, che vivera in altra parte separata dal domicilio della madre. A questa ragione risposero i teologi di retta[1] conscienza che, non essendo la figlia emancipata dalla madre, perche non mai s'intendono le figlie emancipate dalle madri se non quando sono accasate, non si poteva intendere che il domicilio della madre fosse differente da quello della figlia, e che però il paroco legitimo della madre era anche legitimo paroco della figlia, e però legitimo il matrimonio. Con tutto ciò prevalse l'autorità della privanza alla ragione del fatto, e fu solennemente disfatto il matrimonio.

107. Aplicossi dipoi con ogni vehemenza il Conte alla negociatione del matrimonio dello scasato bastardo con la figlia del Contestabile, e finalmente, al dispetto del padre e di tutti i parenti, l'ottenne. Si conobbe in quel caso la viltà de gli animi adulatori, perche tutti i Grandi della corte e tutti i titolati e signori furono a dar il *parabien* a D. Enrique et a trattarlo d'Eccelenza, et a prestargli tutti quei ossequij che sono più proprij de' Re che de' vassalli. Riusciva però cosi ridicoloso il personaggio che, non avvezzo alle grandezze, urtava senza accorgimento nelle bassezze : onde gl' Italiani dicevano che D. Enrique era un matazzino[2] vestito da re spagnuolo.

108. Si vide afflittissimo il Contestabile per haversi fatti nimici tutti i parenti che mai più lo visitarono. Si pose a D. Enrique una casa si superba e ricca che simile non l'hebbe mai un Grande di Spagna[3]. Concorsero sontuosi presenti da tutti i regni e provincie fra' quali il più insigne è riputato quello del duca di Medina de las Torres, che passa il valore di 25$^{m}$ scudi[4]. In Saragoza fu dato l'habito d'Alcantara a D. Enrique con una incommenda di scudi 10,000, e fu dichiarato gentilhuomo della camera del Re, con promessa del presidentato dell' Indie, tolto a questo fine al conte di Castriglio[5], per facilitare mag-

1. netta *(Ed.)*.
2. mezzettino *(D.)*.
3. « Fué del señorio [de] Antonio Losa Rodarte que por su gran vivienda lo ordinario era estar vacía, porque ningun grande señor tenia tapizerias ni alhajas para vestir aquellas paredes, y para el homenaje (*lire* menaje) que le puso el Conde á su nuevo hijo no pareció sobrarle nada. » (Ms. Esp. 302.)
4. di scudi dugento cinquanta mila *(Ed.)*.
5. Castiglia *(Ed.)*.

giormente la convenienza di farlo aio del Prencipe di Spagna. Intanto era si vehemente l'odio di tutti contro D. Enrique, che mai non si scordò de' suoi bassissimi costumi, che publicamente diceva contro di lui il vulgo :

*Enrique de dos nombres y dos mugeres,*
*Hijo de dos padres y de dos madres,*
*Valgate el diablo, hombre, qué mas quieres?*[1]

109. Questa dichiaratione di figliuolanza posticcia[2] e di matrimonio mentito[3] esacerbò la casa del marchese del Carpio e levò l'heredità del Conte al vero herede, già dichiarato, D. Luigi di Haro, cavaliere d'intendimento straordinario e di qualità supreme. Doppo la caduta del Conte, D. Enrique ha perduto il titolo d'Eccellenza, il seguito degli adulatori e, quello che più importa, l'aggrado del Re, et è mirabil cosa il vedere come in un istante si sia cangiato d'un idolo adorato in un *picaro*[5] vilipeso. Tutti credono che il Contestabile sia per levargli la figlia e far dichiarare valido il primo matrimonio. Si dice che discorrendo di questo matrimonio il Contestabile con principali signori, uno di loro gli disse che si guardasse di tentare questa impresa, perche, dichiarandosi valido il primo matrimonio, si veniva in conseguenza a dichiarare adultera sua figlia. Et egli rispose : « Voglio più tosto che D. Gioanna sia conosciuta per mia figlia e per puttana che per moglie di colui e pudica ».

110. Il migliore di tutti gli effetti è la vehemente applicatione di S. M. a tutti gli affari del governo. Si trattiene ogni giorno tre o quattr' hore intiere ne' Consegli, e vuol vedere e sapere tutte le cose, e si fanno più speditioni in un giorno per ordine di S. M. che non si facevano in un' anno in tempo del Conte. Di più si sono levate le giunte che erano l'alteratione de' Consegli, e si ritorna nel suo primo stato la dignità de' Conseglieri, che era affatto depressa.

111. Si dice per certo che al Leganés et al Monterey siano dimandati i conti : al primo di 14 millioni cavati dallo stato di Milano et al secondo di 4 millioni spesi l'anno passato senza frutto in Estremadura, essendo generale di quell' essercito otioso. Al duca di Medina de las Torres sarà levato il governo di Napoli e dato al marchese de los Velez, onde a poco a poco gli eletti del privato saranno i prescritti del Re. E così restarà anco abbandonato il pomposo gallinaro che il detto Conte fra le più domestiche stanze haveva per la più favorita, con

1. A la place de cette ligne, il y a dans l'*Ed.* : « I diablo, que mas. »
2. positiva *(Ed.)*.
3. mentito *manque dans l'Ed.*
4. del conte *manque dans l'Ed.*
5. privato *(Ed.)*.

tanta sua compiacenza ch' egli stesso, cibandovi le galline, checchettava con loro e cogliendone l'uova, ne faceva parte d'un paio hor' all' uno, hor all' altro ambasciatore per particolare favore, sebene già morta Donna Anna, che così egli chiamò una gallina bianca più dell' altre accarezzata, perdita a lui più grave che la nuova della rotta di Casale, cominciò a rallentare l'amore del pollaro[1].

112. Tutte le altre cose che anderanno succedendo si scriveranno con opportunità. Guardi Dio V. A. Ser$^{ma}$ come desidero.

Di V. A. Ser$^{ma}$,

Devot$^{mo}$ et hum$^{mo}$ serv$^{re}$

F. Hippolito Camillo Guidi[2].

Madrid li 27 Genaro 1643.

A. MOREL-FATIO.

1. *Cette phrase depuis* E cosí *manque dans D.*
2. *Le paragraphe 112 manque dans l'Ed.*

# DEUX LETTRES DE RAPHAËL MENGS

Quand le jeune Raphaël Mengs, premier peintre de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, vint s'établir en Italie pour une dizaine d'années, il y excita bientôt une admiration générale par la variété de ses talents. L'expression de ce sentiment se trouve dans les lettres qu'écrivaient de Rome les étrangers qui y faisaient alors (c'est-à-dire vers 1752) un séjour plus ou moins long. Parmi eux, on peut signaler un peintre français : David-Antoine Artur, né à Caen le 8 juillet 1721[1]. De 1744 à 1751, il avait étudié son art à Paris, comme élève d'un autre Normand, de Jean Restout. Mais, dans l'espoir de se perfectionner, il avait jugé opportun de se rendre dans la Ville Éternelle, où Natoire venait justement de prendre la direction de l'Académie des Beaux-Arts fondée par Louis XIV, pour l'instruction des peintres et des sculpteurs nés dans ses États.

Il n'est guère de ses correspondants — parent, ami, connaissance, peu importe — auquel Artur ne fît un éloge emphatique de Mengs dans ses lettres de 1753 à 1756. A Restout, son ancien maître, il écrivait qu'il avait hésité, personnellement, entre le paysage et le portrait; mais qu'il avait fini par se décider pour le portrait, dans lequel excellait le premier peintre du roi de Pologne, venu à Rome depuis peu, et sous les yeux duquel il travaillait. Dans une lettre adressée à son demi-frère, il racontait (en passant) qu'il s'était attiré l'amitié de Mengs et de son père « par quelques paysages dont ils avaient besoin », et qu'il leur avait dessinés. Mais il s'entretint surtout du célèbre artiste saxon avec le marquis de Croismare, seigneur

1. David-Antoine Artur avait ajouté à son nom celui de *Haute-Rue* (ferme qu'il possédait en Normandie), pour se distinguer de ses frères. Né le 8 juillet 1721, il se maria avec Marie-Élisabeth Beuzelin, de Rouen, et mourut à Périers, près Caen, le 14 juillet 1803. C'est aux papiers qu'il a laissés que nous empruntons les renseignements et les documents qu'on trouvera dans cet article sur Raphaël Mengs.

de Lasson (près de Caen) : celui qui s'émut si vivement des malheurs imaginaires de *la Religieuse* de Diderot.

En décembre 1753, il lui faisait la déclaration suivante : « J'ai le bonheur qu'il est venu ici le premier peintre du roi de Pologne, qui est un homme étonnant, possédant à un degré suprême toutes les parties de la peinture, depuis la miniature en émail, jusqu'à l'histoire : grand imitateur de Raphaël pour l'histoire, de Van Dyck pour le portrait ; au-dessus (je crois) de la Rosalba pour le pastel ; égal pour la miniature à son père, qui a été un des plus habiles qu'il y ait jamais eu. J'ai l'avantage d'être son ami, et je compte beaucoup de fruit de ses avis, de voir ses ouvrages et la manière dont il peint. Excepté lui, l'École romaine moderne est très peu de chose aujourd'hui. Il m'arrêtera encore six mois ici. »

Le marquis de Croismare fut d'autant plus touché des éloges que son compatriote lui faisait de Mengs, qu'il avait vu deux tableaux de ce maître chez le baron d'Holbach. Aussi chargea-t-il Artur de savoir si Raphaël Mengs consentirait à lui peindre deux pastels qui se feraient pendants, représentant, l'un, un philosophe, et, l'autre, une coquette. Désireux de faire apprécier ses mérites à Paris, Mengs accepta la proposition, en n'exigeant qu'un prix d'ami : 13 louis, par toile de 15 pouces et demi sur 12 pouces et demi. Le marché fut conclu en juin 1754 et devait être exécuté en deux mois. Mais des travaux plus importants, dont l'artiste fut chargé par des princes, retardèrent l'achèvement des pastels du marquis. De là, un échange de plusieurs lettres entre Croismare et Artur. Nous apprenons par l'une d'elles que la femme de Mengs avait posé pour *la Coquette*. Ce ne fut qu'à la fin de 1755 que *la Coquette* et *le Philosophe* furent terminés, dans des conditions un peu différentes de celles qu'on avait prévues d'abord. Arrivés à Paris, ils attirèrent l'attention du public lettré. La *Correspondance* de Grimm leur consacra, en juin 1756, une notice étendue et très flatteuse.

A cette date, Artur avait quitté Rome et s'acheminait vers la France, en passant par l'Allemagne. Il n'en conserva pas moins des relations avec Raphaël Mengs, qui lui écrivit au

moins deux lettres, dont la première surtout est curieuse pour l'histoire de l'art et de l'archéologie. Elle fut reçue par le destinataire à Stuttgard, où le duc de Wurtemberg avait chargé Artur de divers travaux, qu'il dut abandonner précipitamment pour rentrer en France, afin de sauver son patrimoine. Il était protestant, et la Régie des Biens des Religionnaires fugitifs avait saisi ses biens, sous prétexte qu'il avait quitté clandestinement le Royaume.

Voici la teneur de cette première lettre. On y verra que les cinq premiers sixièmes en ont été écrits par Winckelmann, et que la fin seule est de la main de Mengs. Nous reproduisons fidèlement l'orthographe française du premier et le patois italien du second.

Monsieur, tres cher Ami[1],

Je conviens que vous avés raison à vous plaindre que je vous ai pas ecrit, si vous regardés le ceremoniel; mais, si vous regardez l'intrinsique de l'Amitié, vous avez tort. Je vous ai toujours donné de mes nouvelles dans les lettres de Mr. Guibal et Mr. Harper. Ainsi ne vous plaignez plus, et conservez-moi votre amitié.

Je souhaite que S. A. le Duc de Wurtemberg fasse peindre encore des plafonds en pastel; cela ne seroit pas fort difficile : puisque on a deja fait des plafonds de glace, ainsi on en pourroit faire en pastel. Je souhaite que vous, Mr. Guibal et Mr. Harper puissiez toujours vivre ensemble, en bonne humeur. Je suis si persuadé de l'amitié de vous et de Mr. Guibal, que je dirai comme l'Évangile : où il y a deux ou trois en mon nom, je serai au milieu de vous. Cependant je ne souhaite pas d'y être; mais je souhaiterois que vous fussiez avec autant de fortune que vous pouvez sounaiter vous-même autour de moi.

Je suis vieilli depuis que vous étes parti de Rome : mes amusemens ne vont plus sur autres matières que sur des recherches des vieux marbres. L'Ami qui m'est resté ne fait que grater la moissi; je ne le voi rire que quand il a vu une pierre qu'on n'a pas encore decrite. Vous me direz : « Il reste la bouteille. » Mais, helas! le Roi de Prusse a derangé tellement mes finances que je ne peux plus donner du vin d'Orvieto; et meme, si j'en avois, avec qui le boire? Il ne me restent des Amis qu'un Prussien, qui ne chante pas, qui ne rie pas, et qui parle gueres. Que sert-il à vous le decrire? C'est Winkelmann Nous perdons tous deux par le meme malheur. Comment pourrions-nous nous faire rire?

1. Au haut de la page, Artur a écrit : « Du fameux Raphaël Mengs. »

A propos, vous avez commi une faute assez grossiere de dire à Mr. Guibal que c'étoit le meme Mr. Winkelmann qui, aujourd'hui, faisoit, comme vous autrefois, d'écrire pour moi et de faire pour moi le secretaire. Quel honte ne seroit-ce pas à ûn savant homme comme lui, si cela se divulguoit! Ça seroit un honneur pour moi. Mais nos Allemands diroient de lui: « O mon Dieu! ou va-t-il se perdre avec un peintre! qui sont les gens les plus ignorans. » Dites plutot que Mr. Winkelmann nourrit mon esprit par la letterature; que la Providence rend ce qu'on donne. J'ai enseigné avec mes écrits; mais j'apprends de Mr. Winkelmann: excepté que nous nous entretenons agreablement, en faisant reflexions sur le caractere, naissance, bâteme et patrie des statues: ou il parle et m'enseigne dans l'historique, et je lui enseigne dans le gout de l'Art; et nous trouvons dans ces discours des momens qui, par un plaisir vertueux, nous adoucissent le poids des malheurs qui nous accablent tous les deux[1].

J'ai perdu de deux cotés par les malheurs de Saxe: je ne tire rien de là, et je dû, pour amour et devoir vers mon maitre, refûser les ouvrages qui m'auroient pu etre avantageux. Ainsi je suis assés mal à mon aise; mais j'ai l'esperance que les tems se changeront bientôt. Je pensai aller à Naples cet hiver; mais cela sera seulement après Paques. En attendant, je vai faire le tableau du *Jugement de Paris*, qu'est un ouvrage tres gracieux pour moi.

J'ai entendu, par la derniere lettre de Mr. Guibal, que S. A. le Duc vouloit établir une Academie à Stutgard. *Si sela ette veramente, sarebbe necessario aver le miglior statoue antiche in gesso. Io havevo pensato un modo que si potessero haver facilmente, mentre io stesso li farei formare a mia spese, se solamente fossi sicuro di esitare quatro getti per rifarmi delle spese, e quèsto potrei facilmente fare, se ne trovassi quatro sopra il patto qui incluso.*

*Scusate, mi caro Amico, che finisco la lettera in itagliano; ma' non so scrivere francese. Esto senza segretario francese. Sono tre settimane che incominciei a far scrivere questa dal Sig^or^ Winkelman. Ma il medesimo non ha ancor euto tempo per finir la. Perque sto sono obligato augurar gli il felicissimo capo d'anno in itagliano, e questo facio di core. I Dio gli dia tutto quello che sara per suo avantagio e felicita. Salutate mi caramente Monsieur Guibal e Herr Harper.*

*Tutti di mia casa vi salutano, it io in particolare saro, il tempo di tutta la mia vitta, carissimo Amico, vostro devotissimo Servo e Amico,*

*Antonio Raffael MENGS.*

*Roma, il primo 1757.*

1. Ce passage, sur les rapports de Mengs et de Winckelmann est à rapprocher des pages que C. Justi a consacrées au même sujet dans son *Winckelmann*, t. II, 1^re^ partie, pp. 26-32 (Leipzick, Vogel, 1872).

La seconde lettre de Mengs à Artur est d'un intérêt moindre et ne fait guère que confirmer un détail connu de son existence d'artiste[1].

Monsieur,

La belle chose que de trainer les affaires en longueur, pour avoir par là le plaisir de recevoir des lettres de ses amis sans leur ecrire. Je ne scai si les apprêt pour votre mariage (car l'on dit que vous prenéz femme) soient la cause de ce rettard. Je vous prie de rechef que, la ceremonie Nuptiale finie, vous ajez la bonté de m'expedier ce dont je vous avois prié. Vous conoisséz asséz mon impatiance; vous n'avéz que a vous abboucher avec Messire J.-B. Chevêt. Il scait comme il se doit prendre pour m'envojer les affaires a Rome. Au reste, j'espere que vos affaires aillent bien; les miennes se ressentent un peu de la Guerre. Ma famille se porte bien et vous fait ses complimens.

Je viens de finir un petit plafond dans un Eglise, a Fresque, et, Grace a Dieu, Rome le trouve bon, et mes Ennemis n'en disent point de mal. Je n'osois pas tant esperer.

Adieu, Monsieur, ressouvenéz vous de moi, et portéz vous bien, et crojéz que je suis, avec toute la sincerité et estime, Monsieur, votre tres humble, tres obeissant Serviteur et Ami,

Antoine Raffael MENGS.

De Rome, ce 29 aout 1759.

*P. S.* — Je vous prie de faire bien mes complimens à Monsieur Vill[2], et de lui dire qu'il peut etre persuadé que, sitôt que j'aurai un peu de tems, je le servirai en ce qu'il a souhaité de moi.

A Monsieur, Monsieur Artur de Hauterue, a Paris.

Les deux artistes continuèrent-ils à s'écrire? Dans les papiers d'Artur, nous n'avons rien trouvé qui l'indiquât. C'est, d'ailleurs, peu de temps après l'envoi de sa seconde lettre que Raphaël Mengs se rendit à Madrid, où Charles III, roi d'Espagne, l'avait appelé pour le charger d'importants travaux. Il ne serait pas surprenant que son activité de peintre et de professeur de peinture l'ait absorbé depuis lors au point de lui faire négliger une correspondance française pour laquelle il lui fallait un secrétaire-traducteur.

H. BARCKHAUSEN.

1. *Histoire des Peintres*, par Ch. Blanc : *Raphaël Mengs*, p. 4.
2. Il s'agit sans doute ici de Jean-Georges Wille, graveur de Louis XV, né en 1717 et mort en 1808.

# TROIS ITALIENS

PROFESSEURS EN FRANCE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

PELLEGRINO ROSSI, GUGLIELMO LIBRI, GIUSEPPE FERRARI

(*Suite*[1].)

---

## GUGLIELMO LIBRI

Dans une notice lue au Congrès international d'histoire tenu à Rome en 1903 et insérée au IV<sup>e</sup> volume des Actes de ce Congrès, j'ai montré avec quelle célérité le fameux Libri avait fait son chemin chez nous dans la carrière universitaire, avec quelle hardiesse il s'était jeté dans les controverses du temps et avait provoqué des inimitiés redoutables sans encourir la moindre disgrâce jusqu'au jour où en cet amateur de livres on reconnut un voleur. Cette étude, destinée à des auditeurs devant qui les orateurs se succédaient sans relâche, ne pouvait qu'indiquer les idées. J'en voudrais reprendre aujourd'hui quelques points pour mieux faire ressortir la conclusion générale, c'est-à-dire la hardiesse batailleuse de Libri.

Sur son intervention dans la querelle entre le clergé et l'Université, sur ses attaques contre les casuistes du temps et les Jésuites, je n'ai point de faits nouveaux à produire. M. Thureau-Dangin a eu raison de le mettre à part pour la crédulité qui lui fait attribuer aux Jésuites de formidables moyens d'information, et le compte parmi les autorités dont Eugène Sue se prévalait pour son Juif Errant[2]; le malheureux écrivait à Gino Capponi ne pouvoir changer de cuisinière sans

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 157.
2. *L'Église et l'État sous la monarchie de Juillet*, Paris, 1879, in-12.

que la Compagnie de Jésus se mît en mouvement! Songeons toutefois que Villemain aussi était jésuitophobe et qu'à ce propos le sage Vieusseux s'écriait un jour : « Et Villemain qu'on dit empoisonné par les Jésuites? Pauvre humanité[1] ! ». Mais ce qui distingue surtout Libri dans cette lutte de pamphlets, c'est la violence avec laquelle il s'en prend au clergé entier et au christianisme. Longtemps auparavant, dès 1835, dans son *Histoire des mathématiques en Italie,* il plaçait le christianisme au nombre des causes qui auraient maintenu l'Europe dans l'*abrutissement* sans l'intervention des barbares, opinion peu banale, on l'avouera[2]. Dans ses *Lettres sur le clergé* (1843), il ne menace pas seulement les prêtres d'une ruine totale qui les punira de suivre des guides trop aventureux; il s'exprime sur eux avec le plus profond mépris : « Quand donc *ces gens-là* apprendront-ils à connaître les hommes? » Il assure que la France, sceptique depuis deux siècles, n'a plus besoin de leur ministère quoiqu'elle leur donne quarante-cinq millions par an « pour faire la police dans certaines régions pour le compte de la Révolution de Juillet »[3]. Nous voilà loin du langage de Pellegrino Rossi qui veut que la loi règle les rapports de la religion et de l'État précisément pour que celui-ci ne soit pas amené à persécuter celle-là : « Car le tour du cercle est vite fait et les deux principes qui se seraient mis en route pour ainsi dire en se tournant le dos ne tarderaient pas à se retrouver face à face[4]. »

Je ne pourrais rien ajouter non plus à ce que j'ai dit de son zèle pour sa patrie.

Ce que je me propose d'approfondir, c'est l'âpreté, la ténacité de ses polémiques personnelles. En 1903, je n'ai pu y consacrer que quelques lignes, nommer le principal de ses adversaires; je n'ai pu montrer ni l'acharnement, ni la durée de la lutte, ni les querelles qui s'y entre-croisent.

1. *Lettere e documenti del Bar. B. Ricasoli.* Florence, Le Monnier, 1887, I, 100.

2. P. 68 du 1er vol.

3. Sainte-Beuve a dit alors que ces *Lettres sur le clergé* plurent peu à Paris parce qu'elles étaient trop voltairiennes et il estimait que Libri donnait trop d'importance à quelques feuilles de sacristie. (P. 37 de ses *Cahiers*, Paris, Lemerre, 1876, à la date du 3 mai 1843.)

4. *Revue des Deux Mondes*, chronique politique du 1er décembre 1847.

# I

Ce principal adversaire était François Arago, le savant le plus populaire de France, directeur de l'Observatoire, un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences, un des chefs de l'extrême-gauche à la Chambre des députés. Plus tard, un défenseur obstiné de Libri, Paul Lacroix, dira que les deux hommes avaient d'abord été fraternellement unis : l'expression est impropre, car elle suppose le pied d'égalité. On voit par la correspondance d'Alexandre de Humboldt que, dès avant 1832, c'est par Arago que le savant prussien faisait parvenir à Libri ses compliments et ses requêtes[1]. Mais la vérité est qu'alors Arago patronnait, protégeait Libri qui, à son arrivée à Paris, lui dut de pouvoir gagner son pain. Dans une lettre qu'Arago publia plus tard par deux fois[2], Libri lui demande, en l'appelant *le meilleur de ses amis,* de lui faire obtenir certain emploi très lucratif; avec la chaire de Sorbonne qu'il espère obtenir bientôt il pourrait, dit-il, subvenir à ses besoins; s'il y ajoutait l'emploi en question, il pourrait vivre avec sa mère[3]; il terminait en exprimant pour Arago « une admiration profonde, une affection bien vive », et en déclarant lui devoir « tout ce qu'il était et tout ce qu'il avait ». Libri ne répondit pas à la première publication de cette lettre, ce qui surprend; il répondit à la deuxième dans le numéro des *Débats* qui l'avait insérée; il dit que cette lettre devait se rapporter aux premiers temps de son exil alors qu'il vivait pauvrement de quelques leçons procurées par Arago et de quelques traductions, et qu'il s'agissait pour lui d'une place de calculateur dans une grande compagnie d'assurances. Il ajoute qu'Arago lui avait de son côté adressé autrefois une lettre où, à son tour, il exprimait sa *reconnaissance* et se déclarait *bien*

1. *Corresp. d'A. de Humboldt avec F. Arago,* Paris, Guilmoto, s. d. L'assertion de P. Lacroix est dans la quatrième de ses neuf lettres en faveur de Libri.
2. *National* du 20 juin 1842 et *Débats* du 1-2 juin 1846.
3. Témoignage à joindre à ceux par lesquels plus tard l'enquête sur ses vols réfuta l'assertion que sa mère défrayait pour partie ses goûts de bibliophile.

*coupable envers lui,* termes qui exigeraient une analyse du contexte pour acquérir une portée précise.

D'où venait alors la rupture? Paul Lacroix, dans le passage auquel nous venons de nous référer, dit que *les amis d'Arago et sa famille eurent le tort d'épouser une querelle dont ils ignoraient l'origine.* Libri explique la brouille par les exigences d'Arago supportées par lui, dit-il, avec une *longue patience.* Ne concluons rien contre Libri de l'absence de faits catégoriques. Il s'agit probablement ici de complaisances réclamées par Arago dans des élections académiques; des explications données par Libri eussent blessé des tiers innocents. Mais les exigences d'un homme à qui naguère on confessait devoir tout autorisaient un refus d'obéissance, une rupture même, non un éclat. Car Libri ne devait pas seulement à Arago des services essentiels mais obscurs; c'est évidemment à lui en grande partie qu'il devait son entrée à l'Institut le 19 mars 1833 avec 37 voix contre 18 à Duhamel, c'est-à-dire une majorité de 19 voix contre un géomètre de haut mérite[1]. L'élection d'ailleurs se passa paisiblement; les *Débats,* qui devaient bientôt rompre tant de lances en faveur de Libri, l'annoncèrent par ces simples mots : « Ce géomètre distingué succède à M. Legendre. » Mais on verra à quel chiffre tomberont les électeurs de Libri après sa brouille avec Arago.

Il est vrai que Libri, s'il faut l'en croire, avait aussi beaucoup d'obligations à certains autres savants; et, de fait, la section de mathématiques à l'Institut était si brillamment composée quand il y entra que l'amitié d'Arago n'eût pas suffi à l'y introduire si Arago avait seul agi pour lui ; elle comprenait, en effet, Puissant, S.-Fr. Lacroix, Biot, Poinsot, Ampère. Mais Libri a dit sur la tombe de Lacroix que ce célèbre géomètre était pour lui « un conseiller, un ami tendre et dévoué auquel l'attachaient les sentiments les plus vifs de respect et de gratitude » et, à quelques mois de sa première attaque contre Arago, il a raconté dans la *Revue des Deux Mondes* une histo-

1. D'après les *Débats* du 21, la section de géométrie présentait en outre Sturm et Liouville; cette compétition, bien que Sturm et Liouville ne voulussent peut-être alors que prendre rang, a pu semer les germes de l'inimitié qu'on verra plus loin éclater.

riette dont il paraît bien être le héros : un étranger fut nommé à l'Institut avec l'appui de *plusieurs savants* célèbres, mais surtout de Poisson, qui soutint sa candidature *presque seul et avec une énergie remarquable;* quelques mois après, le nouvel académicien fit paraître un écrit où il blâmait la lenteur avec laquelle l'Institut avait examiné un Mémoire d'un jeune savant à qui il avait fallu ensuite rendre justice; Poisson s'en montra mécontent et laissa échapper un mot qui sonnait comme un reproche d'ingratitude; l'étranger se retira sans rien dire, mais, *n'ayant pas beaucoup de souplesse dans le caractère*, projetait de donner sa démission pour ménager à la fois sa gratitude et son indépendance, quand il vit arriver chez lui Poisson, *qui n'allait chez personne*, et qui lui témoigna ses regrets; dès lors, il chérit Poisson comme un père et trouva en lui constamment la plus vive amitié[1].

Poisson, comme S.-Fr. Lacroix, était mort lorsque Libri proclamait sa dette à son égard, et on pourrait soupçonner qu'il l'exagérait un peu, pour diminuer ses obligations envers Arago. Toutefois, ses lettres à Cousin, conservées à la Bibliothèque Victor Cousin, montrent Poisson l'appuyant et l'autorisant à parler en son nom pour un candidat. Au surplus, la première parole désagréable qui ait été dite entre Libri et Arago ne partit pas des lèvres du premier. Ici, il nous faut nous espacer un peu pour montrer comment les choses s'enchevêtrent et s'entraînent.

Un éminent géomètre qui n'appartenait pas encore à l'Institut, Liouville, avait soumis en 1838 à l'illustre compagnie un mémoire où il attaquait une théorie de la chaleur proposée par Libri; Biot avait refusé de siéger dans la Commission qui devait en juger, soutenant avec raison que cette intervention collective de l'Académie dans le débat se conciliait mal avec la liberté des recherches scientifiques[2]; néanmoins,

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1840, article non signé, mais dont la Table de la *Revue* révèle l'auteur. Outre Arago, Libri oublie ici Lacroix, Thénard, Biot (Voir sa lettre à G. Capponi du 19 mars 1833 dans le *Carteggio* de ce dernier). — S.-Fr. Lacroix a rendu un compte favorable de l'*Hist. des Mathémat. en Italie* de Libri dans le *Journal des Savants* de juin 1838.

2. Voir le compte rendu de la séance de l'Académie des Sciences du 20 mars 1838.

la Commission se forma; seulement, elle ne s'était point prononcée lorsque Libri renouvela la discussion à un moment où Liouville posait sa candidature; alors Sturm déclara qu'il avait paru à la Commission que Liouville était dans le vrai, qu'elle avait gardé le silence par égard pour Libri, mais que la prolongation de son silence pourrait préjudicier au postulant. Libri, qui soutenait que Fourier avait approuvé sa thèse[1], répliqua que Sturm donnait là son opinion personnelle, vu qu'il avait gardé par devers lui pendant quatre mois son mémoire sans le laisser voir au reste de la Commission et ajouta qu'il ignorait que Liouville, candidat jusque-là pour la section de géométrie, se présentât maintenant à la section d'astronomie et qu'il s'était toujours tenu sur la réserve lors des précédentes candidatures de Liouville. Sur ce point, on ne répondit pas à Libri. Celui-ci, dans une autre séance, attaqua une note de Liouville et se retrancha à son tour derrière une Commission de l'Académie. Alors, Arago entra en scène et dit que souvent les membres de l'Académie signaient les rapports sans les lire; Libri reprit qu'il ne donnerait jamais sa signature dans ces conditions-là. Un mot d'Arago dans le compte rendu montre qu'il tenait contre Libri puisqu'il parle d'arguments auxquels Libri *essaie de répondre*[2]. Le mot était déplacé. Un secrétaire perpétuel a le devoir de consigner ce qui s'est dit dans les assemblées de l'Académie, mais n'a pas le droit d'apprécier dédaigneusement les opinions d'un confrère. Arago a donc eu le premier tort public. Ils furent dès lors irrévocablement brouillés. Libri s'employa corps et âme à contrecarrer l'élection de Liouville patronnée par Arago, se faisant le porte-parole de Poisson, suppliant Cousin d'intervenir, lui indiquant la marche à suivre, les électeurs bien disposés, ne nommant pas Arago, mais avertissant que le principal concurrent de Liouville venait d'être attaqué à l'Institut, en comité secret, *de la manière la plus déloyale et la plus injuste*[3]. L'élection du 3 juin 1839, qui devait se décider

1. C'était vrai : Fourier s'était même exprimé en termes très forts. Voir p. 621 du VIII[e] volume des Mém. de l'Acad. des Sciences (1829).
2. *Ibid.*, mai 1839.
3. Lettre du 29 mai 1839, à la Bibliothèque Victor Cousin.

selon lui à quelques voix de majorité, fit passer Liouville au premier tour avec 29 voix contre 18 au plus favorisé de ses adversaires, Gust. de Pontécoulant.

Enfin, il faut reconnaître que la première attaque publique dirigée par Libri contre Arago fut courtoise. L'impatience, la révolte, la dénonciation même y parlent par moments le langage de l'admiration. C'est au cours de lettres censément adressées à un Américain sur l'état des sciences en France et insérées dans la *Revue des Deux Mondes* en 1840. Le long passage relatif au directeur de l'Observatoire ou plutôt la première partie de ce passage, celle que j'ai envisagée dans mon précédent article, aurait en elle-même plutôt de quoi flatter que de quoi blesser; Arago, dont les belles qualités et les brillants talents sont mis en lumière aussi bien que les défauts et les lacunes, y apparaît comme *un magicien qui a transformé l'Institut*. On y voit pourtant déjà que ce magicien cabale comme un mortel ordinaire, qu'il se brouille ou se réconcilie avec les gens selon l'intérêt de son influence; radical à la Chambre, il caresse les légitimistes. Mais la fin de l'article surtout nous édifie sur le détail du manège que l'article lui attribue; dans les séances où il a fait admettre les gens du monde, il sacrifie l'exposition des travaux scientifiques aux morceaux d'apparat, aux curiosités dont la foule s'amuse, étoiles filantes, pluie de grenouilles et (grief singulier) daguerréotype; ses efforts pour peupler l'Institut de ses créatures lui en ont aliéné *les membres les plus considérables*. Il a fait adresser presque des menaces au chroniqueur scientifique des *Débats*, Alfred Donné, qui avait critiqué son Éloge d'Ampère; et, Donné ayant osé y faire allusion dans un article suivant, un membre de l'Institut l'a provoqué en duel. Un des plus spirituels artistes français, qui avait fait une caricature d'Arago, a été contraint, l'épée sur la gorge, de la détruire[1]. Beaucoup moins géomètre qu'il ne siérait à un secrétaire perpétuel pour les mathématiques, condamné par son ignorance de l'allemand

1. A propos de cette provocation, sur laquelle nous ajouterons un mot tout à l'heure, rappelons que Sainte-Beuve faillit être appelé sur le terrain pour son article sur Ballanche (Lettre du 8 octobre 1834, dans *And.-Mar. Ampère et J.-J. Ampère, Correspondance*, Paris, Hetzel, 1875).

à ne savoir des travaux germaniques que ce qu'il en apprend par Alexandre de Humboldt, abandonnant peu à peu les recherches originales, il se repose sur d'heureuses observations, sur des phénomènes rencontrés par hasard; il n'a point fécondé ses découvertes par la méditation, n'a conçu aucune théorie élevée; sa faculté principale est son talent d'exposition. Il n'en attaque pas moins à la Chambre tous les corps savants, toutes les Commissions d'examen. L'article se poursuit et s'achève par l'énumération et l'éloge des savants qui siègent sous la Coupole à côté du capricieux et irascible astronome.

Ces Lettres à un Américain avaient paru sans nom d'auteur. Arago fut d'autant plus vivement irrité que déjà ce même Donné, dont il prenait mal les critiques, avait dans les *Débats* signalé une *pensée d'envahissement, de domination* qui se glissait dans l'Académie des Sciences et qui y provoquait des mesures de défense[1]. Il fit des démarches à la *Revue* pour savoir de quelle main le coup partait. Il lui fut répondu que si c'était pour une rencontre[2], on donnerait sur-le-champ le nom de l'auteur; qu'autrement c'était bien inutile puisque ce nom ne faisait mystère pour personne[3]. Arago n'insista pas, non par peur : huit ans plus tard, à soixante-deux ans, il prouvera que le courage ne vieillissait pas chez lui en marchant contre les barricades de juin; mais il estima sans doute que le refus qu'on lui opposait le dispensait d'aller plus loin. Quant à Donné, Arago se persuada très vite qu'il prêtait simplement son nom.

Toutefois, il eût pu en appeler à l'opinion publique. Sur le premier moment, il n'en parut pas très pressé. Il fallut pour l'y déterminer qu'un troisième assaillant parût dans la lice, Gustave de Pontécoulant, fils du pair de France. Ce nouveau

1. *Débats* du 9 janvier 1840. A la provocation du confrère d'Arago, Donné répondit, le 13, qu'il ne reconnaissait qu'à M. Arago le droit de s'offenser des critiques qui le visaient. — En 1835, Raspail avait attaqué le despotisme naissant d'Arago, mais en le confondant avec l'intolérance de l'Académie des Sciences; puis, il passait un peu pour excentrique. (V. la préf. de la 2e édition de son *Nouveau système de chimie organique*. Paris, 1838.)

2. Précédemment Libri s'était, pour un motif ignoré, battu en duel avec Lorain, professeur de rhétorique à Louis le Grand, et avait été légèrement blessé (*National* du 26 avril 1834).

3. Lettre de Libri à Buloz, *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1840.

venu, membre de la Société Royale de Londres et de l'Académie de Berlin, avait paru, dans un livre offert à l'Institut, auquel tout à l'heure nous le voyions se présenter, critiquer certains calculs d'Arago et avait assuré que les élèves astronomes de l'Observatoire ne travaillaient pas assez. Arago, comme si l'usage eût été de discuter en séance les livres déposés sur le bureau de l'Académie, prit Pontécoulant à partie, et se plaignit de calomnies dont on le poursuivait, faisant une allusion claire à l'article anonyme de la *Revue des Deux Mondes*. Donné, rendant compte de la séance, dit qu'en effet on croyait généralement à Paris que les jeunes gens de l'Observatoire n'étaient pas assez dirigés par leur chef; quant à l'article pseudo-mystérieux, il faisait selon lui beaucoup d'honneur aux connaissances, à l'impartialité, au talent, à la fermeté de l'auteur; à ces compliments pour Libri il en mêlait d'autres pour Arago, mais qui n'étaient pas faits pour compenser les premiers; car il déclarait que cet article avait uniquement fait perdre à Arago *ce qui ne lui appartenait pas,* c'est-à-dire l'ascendant exagéré auquel il prétendait; depuis « M. Arago s'observe davantage, il est moins absolu et moins tranchant dans ses discours »; il dépouille plus exactement la correspondance. Donné ajoutait qu'au prix de son repos et de quelque rancune encourue, il voudrait ramener Arago dans le domaine sévère de la science[1]. L'article de Donné fut encore rendu plus désagréable pour Arago par une lettre où Pontécoulant félicitait le chroniqueur des *Débats* d'avoir *le premier embrassé la cause de l'indépendance de la science en combattant un despotisme qui menaçait de tout envahir;* ensuite Pontécoulant y répondait à Arago et l'accusait de prêter habituellement des énormités à ses adversaires pour les écraser de sa réfutation[2].

Arago ne répondait toujours pas. A la vérité, on répondait pour lui. La principale feuille du parti républicain, le *National,* n'avait pas toujours été portée pour Arago. Le 3 décembre 1834, elle avait très froidement enregistré une protestation

1. *Débats* du 2 février 1840.
2. *Ibid.*, 4 avril 1840.

de lui contre une publication de son cours qui pouvait, disait-il, passer pour une calomnie; en 1835, elle s'était associée contre lui à une campagne de la presse radicale dont j'ignore le motif[1] : je ne sais pas si elle était déjà réconciliée avec lui lorsque, le 26 avril 1836, il annonça dans ses colonnes qu'il ne serait jamais, comme certains l'affirmaient, candidat à l'Académie française; mais, dès 1840, on peut appeler le *National* le journal officiel d'Arago, et certains affectaient de le mettre au nombre de ses rédacteurs[2]. Donc, le 5 avril 1840, lendemain de la lettre de Pontécoulant aux *Débats*, le *National* publia un très long article pour défendre Arago contre une coalition formée par « tout ce qui tient au parti de la cour, depuis les plus sales diatribes des feuilles les plus décriées[3] » jusqu'aux dénonciations en pleine Académie; on en voulait, disait-il, à l'illustre savant d'être de la lignée des Monge, des Carnot, de rendre la science accessible à tous; la même pensée qui lui avait fait ouvrir au public les séances de l'Académie, lui a fait réclamer le droit de vote pour tous les gardes nationaux, combattre les forts détachés qui ne menaceraient que la capitale; chez lui, l'intelligence et le courage vont de pair.

Mais, cinq jours plus tard, la *Presse*, feuille orléaniste, publiait neuf colonnes anonymes contre cet *immense et violent panégyrique* d'un homme qui se posait en *unique représentant*

1. Libri dit, dans l'article précité du 15 mars 1840, que ces journaux eurent alors quelquefois raison dans le fond, mais se donnèrent presque toujours tort dans la forme. — Pour moi, à cette date, je vois bien le *Réformateur* de Raspail attaquer Arago, mais la *Tribune* et le *National* acceptent sans mot dire une mortification infligée par Arago et le *National* lui sacrifie même son rédacteur scientifique Saigey (Raspail, *op. cit.*; *Tribune* du 26 mars 1835; *National* du 25 du même mois). — Quant à la rédaction impertinente du cours d'Arago qui avait paru chez Pelouze et Dumas (ne pas confondre avec les deux savants), Arago en possédait un exemplaire qu'il avait couvert de notes ironiques. — Sur les attaques d'Aimé Martin contre Arago lors du rattachement de l'École Polytechnique au ministère de la Guerre, v. les Débats du 2 et du 14 janvier 1831.

2. Toutefois, il faut noter que le chroniqueur scientifique du *National*, qui à cette époque s'appelait Terrien (il signait D. et T.), a protesté contre un journaliste anglais qui disait ses articles écrits sous la dictée d'Arago, et cela, non à propos de Libri, mais à propos de Le Verrier. De fait, il me semble bien qu'à l'occasion il a nettement donné tort à Arago. Il a donc très bien pu détester Libri pour son propre compte : c'est lui qui, un peu après le 24 février 1848, le décida, par un avis menaçant donné dans l'Institut même, à disparaître.

3. Ce concert, ce tolle général, n'existait que dans l'imagination du rédacteur. La querelle de Libri et d'Arago n'a jamais eu cette proportion.

*de la science* chez nous, qui voulait dominer l'Académie; elle plaisantait sur le courage que pourtant Arago avait déployé réellement lors de sa mission d'Espagne; elle l'accusait de vouloir non populariser la science, mais se populariser par elle; les Comptes Rendus institués par lui coûtaient 50 à 60,000 francs par an et l'Institut trouvait la dépense forte; Arago avait récemment fait élire le catholique Cauchy au Bureau des Longitudes pour être agréable aux légitimistes, et d'autre part il avait fait signer par tous les astronomes qui relevaient de lui sa proposition de réforme électorale ; comme Libri, la *Presse* le qualifiait seulement d'observateur adroit dont les découvertes étaient en partie fortuites ; mais elle contestait l'indifférence d'Arago pour l'argent hautement proclamée par Libri, et concluait qu'il était dangereux de lui laisser des places qui donnent de l'influence sur la jeunesse.

Le 15 du même mois, un entrefilet anonyme de Libri certifiait que la *Revue des Deux Mondes* ne se laisserait pas intimider; il demandait au *National*, qui donnait à entendre que le Château payait les critiques dirigées contre Arago, ce qu'il aurait pensé si on en avait dit autant de lui lorsque, cinq ans plus tôt, d'accord avec les autres feuilles radicales, il le combattait.

Arago répondit enfin et, d'après la *Presse* du 12 mai 1840, ce serait l'article qu'elle avait publié le 10 avril et qu'Arago aurait imputé à Pontécoulant, qui l'y aurait décidé. Mais, quoique la réponse d'Arago taxe d'*inqualifiable* l'article du 10 avril, elle a été en réalité provoquée par une lettre d'Alexandre de Humboldt qui pressait son ami de s'expliquer. Arago rompit donc le silence par une longue lettre qui parut le 9 mai dans le *National* où elle occupe la fin de la quatrième page et plus de sept colonnes du supplément : « Je suis heureux et fier, » y disait-il à Humboldt, « des inquiétudes que tu as ressenties à l'occasion des attaques dirigées depuis quelque temps contre le secrétaire de l'Académie des Sciences. » Il expliquait alors par les motifs rapportés ci-dessus pourquoi il n'avait pas répondu aux articles de la *Revue des Deux Mondes* et des *Débats;* il allait, au contraire, répondre à Pontécoulant qui l'avait attaqué *visière baissée*. Il soutenait, ce qui n'était pas

tout à fait exact, que Pontécoulant avait dû rétracter ses imputations contre les résultats du fameux voyage d'Espagne, contre le mauvais gouvernement de l'Observatoire. Il dépeignait son adversaire médiocre élève à l'École Polytechnique, puis se faisant connaître par des attaques contre Poisson et Poinsot, flattant ce même secrétaire perpétuel jusqu'au jour où Arago vota contre lui pour Liouville, effaçant dès lors dans ses écrits les éloges qu'il lui avait précédemment donnés[1]; à l'entendre, les ouvrages de Pontécoulant contenaient des bévues à faire pouffer de dire : « Qu'on en dise ce qu'on voudra! » s'écriait-il ironiquement, « il y a certainement quelque chose d'antique à se poser ainsi seul, absolument seul, contre l'autorité de tous les géomètres passés, présents, j'allais dire futurs. »

Six jours après, le 15 mai 1840, la *Revue du Progrès,* rédigée par Louis Blanc, Félix Pyat. Arm. Marrast, Étienne Arago, etc., applaudissait à cette lettre qui *foudroyait* Pontécoulant. Toute cette feuille d'ailleurs était pleine du nom d'Arago qu'elle défendait contre les *Zoïles du juste milieu;* elle glorifiait ses Éloges académiques, sa motion en faveur de l'*organisation du travail*, racontait ses ovations populaires. Mais Pontécoulant ne se tint pas pour foudroyé; il répondit immédiatement par une lettre adressée à un célèbre mathématicien berlinois Encke, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin[2] où, avec quelque lourdeur et quelque jactance, il montrait que sa jeunesse avait été bien moins terne et ses procédés beaucoup plus corrects qu'Arago ne se plaisait à le dire[3]; il avait eu, paraît-il, le malheur d'annoncer à l'Institut pour le 16 novembre 1835 le passage au périhélie d'une comète dont Arago venait de dire qu'elle y arriverait au plus tard le 4; la

1. Il est certain que G. de Pontécoulant avait d'abord cultivé Arago (voir aux archives de l'Observatoire une lettre du 7 janvier 1836 où, après l'avoir entretenu de ses démêlés scientifiques avec Benj. Valz, il finit sur ces mots : « Conservez-moi les bontés sur lesquelles votre bienveillance passée m'a donné le droit de compter. » Il prétendait que Valz *n'entendait rien aux calculs des perturbations astronomiques*).

2. Elle parut chez Fain et Thunot, Paris, 1840, précédée d'une lettre du 12 mai au directeur de la *Presse;* elle est annoncée dans le même numéro (6 juin) du *Journal de la librairie* que celle d'Arago à Humboldt. Je ne l'ai trouvée qu'à la Bibliothèque de l'Institut que m'a gracieusement ouverte M. Rebelliau.

3. S'il avait retiré un éloge qu'il avait précédemment donné à Arago, c'est qu'un savant anglais en avait montré le mal fondé; les critiques courtoises qu'il avait adressées à quelques illustres savants n'avaient pas empêché Poisson de le patronner.

comète avait donné tort au directeur de l'Observatoire[1]; de là un ressentiment qui avait couvé cinq années. Arago l'avait appelé avec affectation « M. l'officier ». Singulière idée de rappeler à un homme qu'on bafoue qu'il a servi! Pontécoulant, qui en effet avait fait les dernières campagnes de l'Empire, s'échauffant peu à peu, s'écriait : « Les injures tombent à mes pieds quand je ne vois pas derrière elles un homme de cœur prêt à soutenir de son épée les paroles qu'il a permis à sa plume de tracer. » Et il qualifiait vertement la manière dont Arago avait combattu sa candidature. Nous toucherons plus loin un mot de cette campagne académique : revenons à Libri, d'autant que Pontécoulant clôt ici sa polémique. Quant à sa valeur scientifique, que je suis naturellement incapable d'apprécier, il est du moins difficile d'admettre qu'un homme que deux Sociétés étrangères de premier ordre avaient reçu dans leur sein, qui venait d'avoir 18 voix à l'Institut, provoquât le fou rire par ses ouvrages. Jos. Bertrand a dit qu'il avait abordé sans préparation suffisante des questions difficiles d'astronomie, mais qu'il avait bien mérité des sciences par de longs et pénibles travaux : là est sans doute la vérité. Quoi qu'il en soit, trois jours après, Libri reprenait la direction de la lutte.

En effet, dans une lettre à Buloz signée L'auteur des Lettres à un Américain, il expliquait, comme nous l'avons dit, à quelle condition il se nommerait, quitte à ne rien apprendre par là à M. Arago, et lançait ce trait piquant : Pascal pour combattre les Jésuites, Franklin pour combattre l'esclavage, ont gardé l'anonyme[2]. Il faut convenir qu'Arago eût mieux fait de ne pas demander le nom.

La querelle ne se serait peut-être pas prolongée si Arago et Libri ne se fussent trouvés tous les lundis face à face à l'Institut, ou s'ils y eussent porté seuls une ardeur batailleuse; mais, dans la séance du 2 mars 1840, Liouville avait soulevé entre lui et Libri, à l'occasion d'un Mémoire de celui-ci, un débat dont l'aigreur scandalise Donné[3]. L'année suivante,

1. Séance du 14 septembre 1835.
2. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1840.
3. *Débats* du surlendemain.

les 12 et 19 avril 1841, une très vive discussion à propos de certains astronomes éclata entre Arago lui-même et Libri; le secrétaire perpétuel eut soin de ne pas laisser ignorer aux lecteurs du Compte Rendu ce trait *ad hominem* qu'il avait décoché à son ancien protégé : « J'ai, moi, la reconnaissance au nombre de mes devoirs. » En mars 1842, Libri insinua qu'Arago voulait retarder indéfiniment le remplacement de Savary[1].

Les dissentiments politiques entretenaient aussi la querelle. En 1842, à l'approche des élections générales, Arago présidait le Comité de la rue Le Peletier. La presse conservatrice l'attaquait souvent. Elle mettait en avant la candidature de Chevreul dans l'espérance de l'opposer à la *compétence trop vantée* d'Arago que déjà une fois, disait-on, *M. Pouillet a remis à sa place* et qui a *fait subir des entorses à la langue nationale* dans son travail sur la collection des œuvres de Laplace[2]. Sur ces entrefaites, le 20 juin 1842, le *National* publia une communication d'un soi-disant amateur d'autographes qui n'avait pas, disait-il, les moyens d'acheter des billets de grands hommes, mais qui satisfaisait comme il pouvait son penchant; cet amateur disait avoir entendu assurer, par des personnes au courant d'arrangements proposés à M. Guizot, que M. Libri n'était pas étranger aux préludes de la campagne actuellement menée contre Arago, et, pour leur fermer la bouche, publiait la supplique sus-mentionnée de Libri; désormais, disait-il ironiquement, on ne sera plus tenté de croire que M. Libri s'arme contre le directeur de l'Observatoire. Cette fois, les rôles furent renversés; c'était Arago qui prenait le voile de l'anonyme et Libri qui ne répondait pas.

La querelle n'en reprit que de plus belle à l'Institut. En juillet 1843, Libri, si je peux parler ainsi, essuya une victoire douloureuse. Il rêvait de joindre à sa chaire de Sorbonne celle

1. Il semble que Flourens, l'autre secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, est de cet avis; mais la rédaction du Compte Rendu n'est pas ici très claire.

2. Voir notamment la *Presse* des 20 et 21 mai 1842. Chevreul ne fut pas élu. Nous reviendrons sur Pouillet. Il y avait bien alors à la Chambre un savant très conservateur et très philippiste, Laurent de Jussieu, mais il n'était pas de l'Institut et n'a composé que des ouvrages de vulgarisation. Il n'avait donc pas l'étoffe d'un adversaire d'Arago.

de Lacroix que la mort avait rendue vacante au Collège de France. Le Collège de France et l'Académie des Sciences devaient l'un et l'autre, suivant l'usage, présenter un candidat. Libri avait fait, disaient ses adversaires, les derniers efforts pour gagner les professeurs du Collège. Le président du Conseil des ministres, Guizot, était personnellement intervenu auprès de quelques-uns ; à d'autres, sur qui ce moyen aurait échoué, on avait fait valoir les Lettres sur le clergé *publiées fort à propos pour ce candidat ministériel*, tandis qu'on leur donnait Liouville, autre candidat à la chaire, pour ami des Jésuites ; les *Débats* avaient fait paraître un article exprès pour compromettre Cauchy, autre compétiteur, en rappelant ses attaches avec les légitimistes.

Tous ces efforts aboutirent à donner à Libri le 18 juin une majorité de 2 voix (13 contre 11) faite surtout des professeurs de lettres du Collège. Les démarches auxquelles on attribuait ce maigre succès sont des plus vraisemblables, à condition qu'on ne pousse pas l'à-propos des Lettres sur le clergé jusqu'à l'hypocrisie; car nous avons vu que l'antipathie de Libri pour le catholicisme s'était affichée depuis longtemps. Arago en 1844 fera allusion à la protection que Guizot accordait à Libri [1] ; et il y avait au Collège de France des hommes fort intègres sans doute, mais à qui il devait être bien difficile de ne pas préférer, parmi des mathématiciens qui tous, après tout, appartenaient à l'Académie des Sciences, celui qui se prononçait nettement contre le parti religieux ; on nous dit que la manœuvre de Libri avait particulièrement réussi auprès des professeurs de grec, de sanscrit, d'hébreu, d'histoire, de législation ; j'ignore les opinions d'Eug. Burnouf, qui enseignait le sanscrit, mais je crois bien que Boissonnade conservait celles du XVIII[e] siècle ; Lerminier, le professeur de législation comparée, s'était rapproché du Ministère au point que les étudiants l'avaient obligé à prendre un suppléant, Rapetti,

1. Voir son ouvrage sur l'*Organisation de l'Ecole Polytechnique.* — Le 25 juillet 1846, Libri était en villégiature chez Guizot au Val Richer (Lettre à G. Capponi). — Au Collège de France, Ph. Chasles avait dû voter pour Libri qui dit avoir été en sa faveur une *mouche du coche* des plus zélées. (Lettre de Libri à Chasles du 13 mai 1841, dont je dois la communication à un jeune et distingué professeur, M. R. Sturel.)

d'origine italienne ; Etienne Quatremère, qui enseignait l'hébreu, était, dit Renan dans la Biographie Didot, janséniste et gallican ; et, si l'on songe que la chaire d'histoire était occupée par Michelet, on s'étonnera seulement qu'on ne nomme pas le professeur de littérature méridionale, qui était Quinet, parmi ceux que l'anticléricalisme assurait à Libri. Ce qui confirme que l'élection avait été viciée, c'est la déclaration solennelle que fit Liouville le 28 juin à l'Académie des Sciences ; dans la précédente séance, Cauchy avait annoncé naïvement qu'il ne maintiendrait sa candidature qu'au cas où, par déférence pour son âge, les autres candidats y consentiraient ; le 28, Liouville dit qu'il s'opposait d'autant moins à l'élection de Cauchy, qu'il était désormais résolu à ne jamais faire partie du Collège de France et qu'immédiatement après le vote de ce corps, il s'était démis de la place de suppléant qu'il y occupait depuis sept ans. Un pareil engagement, aussi préjudiciable à celui qui le prenait, à la suite d'un vote où le compétiteur n'avait obtenu que deux voix de majorité, prouve sans réplique que le vainqueur ne devait pas avoir à s'applaudir de sa victoire. Le jour où l'Académie dut voter, le doyen de la section des géomètres (Biot) fit cette déclaration : « La seule personne qui se soit présentée officiellement à nous est M. Libri. En conséquence, nous nous bornons à vous déclarer sa candidature. » Là-dessus, 46 académiciens prirent part au vote ; Libri n'obtint que 13 voix contre 5 aux candidats qui s'étaient retirés et *vingt-huit* bulletins blancs. Il est difficile d'appeler ce vote, comme le firent les amis de Libri, une niche peu décente ; 28 voix données à Liouville, qui d'ailleurs n'en voulait pas, eussent tout au plus embarrassé le ministre ; 28 bulletins blancs formaient une protestation plus originale, plus frappante[1].

Au milieu de 1844, l'Ecole Polytechnique fut licenciée pour insubordination. Le 21 août, un article éditorial et anonyme du *Constitutionnel* assura qu'une conduite paternelle et ferme eût prévenu ce dénouement et que la faute était aux radicaux

1. Voir d'un côté les *Débats* du 4 juillet 1843, de l'autre le *National* des 21, 28 juin, 3 juillet et les Comptes Rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences.

qui, voulant s'impatroniser dans l'Ecole, avaient fait nommer Duhamel directeur d'études contrairement aux vues de l'Académie qui préférait Chevreul. En effet, l'Académie, sur l'invitation du Gouvernement, avait présenté trois candidats, mais au premier tour elle avait donné 30 voix à Chevreul contre 12 à Duhamel, une à Lamé, une à Poncelet; au deuxième tour, elle avait mis sur la liste Duhamel par 29 voix, mais cette fois 17 membres avaient voté par un bulletin blanc; donc 17 membres avaient voté, au pied de la lettre, contre Duhamel. Toutefois Duhamel obtint la place, et même on le laissa exercer sa précédente fonction d'examinateur qu'il aurait normalement dû quitter aussitôt[1]. Mais les élèves n'avaient pas voulu passer leur examen de sortie avec un homme qu'ils auraient pu avoir mécontenté dans le cours de l'année, et s'étaient révoltés; tout cela, d'après le *Constitutionnel*, par la faute des radicaux qui avaient poussé Duhamel; et ces radicaux, les initiés ne s'y méprenaient pas, c'était le directeur de l'Observatoire.

A la même époque, la *Revue de Paris* racontait, tantôt qu'Arago, ayant affaire dans son département, avait essayé en vain de décider l'Académie des Sciences à chômer en son absence, tantôt qu'il avait trempé dans la révolte des polytechniciens.

Quoique le *Constitutionnel* et la *Revue de Paris* ne fussent pas du tout alors des feuilles officieuses, Arago n'hésita pas : il attribua l'*inconcevable* article du *Constitutionnel* à un *écrivain d'au delà des Alpes* que la France avait *comblé de ses faveurs*, que Guizot admettait, disait-on, dans son intimité et qu'il avait toujours *entouré d'une protection si vive;* les mesures incriminées par cet écrivain émanaient précisément, disait Arago, de ses amis, Guizot et Montalivet, et l'article du *Constitutionnel* trahissait le désir de certaines médiocrités de se glisser parmi les professeurs de l'École Polytechnique; un seul des géomètres de l'Institut n'y enseignait pas, « mais existe-t-il dans le

1. On a dit que des protestations de dévouement à la monarchie aidèrent Duhamel dans sa candidature. Mais on verra comment le Gouvernement fut amené à lui laisser remplir une fois encore la fonction d'examinateur.

monde un seul géomètre qui osât mettre en parallèle le petit nombre d'écrits sur les mathématiques sortis de la plume de l'homme auquel je fais allusion avec les belles découvertes des Sturm, des Liouville, des Lamé et des Chasles? » A la *Revue de Paris* Arago répondait que les polytechniciens n'étaient venus le trouver qu'après leur soulèvement; et, saisissant l'occasion de l'article du *Globe* qui, le 1er août, avait demandé des nouvelles des fonds votés pour une édition de Fermat, il mortifia Libri sur une de ses trouvailles de bibliophile.

L'année 1845 me paraît s'être écoulée paisiblement; mais, dès le début de 1846, le *National,* racontant que Le Verrier venait d'être élu à l'Institut par 44 voix contre 9 à Eug. Bouvard et 2 bulletins blancs, railla un géomètre ultramontain élu *un jour que l'Académie sommeillait* et qui aura sans doute mis un de ces bulletins blancs dans l'urne par dépit de n'avoir pu naguère faire passer M. de Pontécoulant, *grand astronome au dire des savants calculateurs de la* Presse *et des* Débats[1]. Le 6 avril, Libri présenta à l'Institut une observation qui revient à dire que le Compte Rendu n'a pas mis en lumière qu'une proposition d'Arago a été repoussée; le 15 du même mois, il profite des chroniques scientifiques que la *Revue des Deux Mondes* venait de lui confier, pour plaisanter le savant astronome qui a voulu, par soif de popularité, faire examiner à l'Institut une *fille électrique* dont les accès avaient cessé juste au moment où on allait les vérifier[2]; il triomphe du vote *fort significatif* par lequel l'Académie a refusé de suivre Arago et ses amis dans la protection des inventeurs de préservatifs contre les accidents de chemins de fer. Le 21 mai, dans un article signé des *Débats,* il lui reproche d'avoir, dans une séance publique, sous prétexte de louer Monge, fatigué l'assistance par des digressions, de futiles anecdotes qui tenaient lieu d'exposés : sur les dix-sept titulaires de mathématiques que l'Institut a perdus depuis qu'il est secrétaire perpétuel, il n'a prononcé que l'éloge d'Ampère; Blainville l'a récemment

1. N° du 21 janvier.
2. Voir, pour quelques détails, mon article de 1903 et le *National* des 19 et 25 février et 4 mars 1846.

rappelé à ses devoirs, et Flourens lui donne le bon exemple; mais Arago n'accepte que les sujets qui l'amènent à glorifier la Révolution. Quatre jours après, Libri porte ses griefs à l'Institut; Arago invoque le témoignage d'Élie de Beaumont, président de la Commission, devant laquelle il a lu d'abord l'Éloge de Monge; il constate qu'un autre de ses adversaires, Donné, en a estimé trop longue la partie scientifique; cette réplique, d'après lui, n'a soulevé aucune protestation, pas même de Libri. « M. Libri, » dira en outre le *National*, « a été pris d'une toux si opiniâtre qu'il a dû renoncer à la parole; l'Académie, suffisamment édifiée, a repris le cours de ses travaux. » En même temps, Arago rééditait la supplique reçue jadis de Libri qui, cette fois, l'expliqua comme nous l'avons dit et annonça avoir déclaré à l'Institut qu'il ne répondrait plus à Arago que sur lecture du Compte Rendu parce qu'Arago revenait toujours sur ses paroles[1].

Le débat avait fait un nouveau pas puisque maintenant les deux ennemis se combattaient, suivant l'expression d'Arago, visière baissée. Ils ne renonçaient pas cependant aux escarmouches sous le masque. Le 15 juin, Libri dans une de ses revues scientifiques anonymes de la *Revue des Deux Mondes*, revendiqua le droit de critiquer Arago tant que de *par la Charte sa personne n'aurait pas été déclarée inviolable*. Le 15 octobre, dans le même recueil, il le raillait sur son essai infructueux pour faire donner le nom de Le Verrier à l'astre prédit par le jeune savant.

En 1847, les deux antagonistes se reposèrent, mais non pas leurs amis; on les mêlait, sans peut-être avoir beaucoup d'effort à faire, aux querelles d'autres savants[2]. Rafraîchi et non calmé par cette paix relative, Libri se préparait, au début de 1848, à reprendre la lutte sur nouveaux frais; le 15 janvier, il revenait à la charge dans la *Revue des Deux Mondes;* mais l'information judiciaire sur ses goûts de bibliophile était déjà

1. L'apologie de l'Éloge de Monge par Arago et la réédition de la supplique de Libri parurent dans les *Débats* du 1-2 juin, suivies de la réplique de Libri; le mot sur la quinte de toux de Libri est dans le *National* du 27 mai.

2. Voir la *Presse* du 28 janvier 1847 et le *National* du 10 juillet, du 22 et du 29 décembre de la même année.

ouverte; la Révolution de février la fit éclater, et Libri, franchissant la Manche, eut d'autres adversaires à combattre.

Nous avons vu qu'Arago ne s'était pas hâté de répondre à Libri. On a pu en outre remarquer qu'il se plaint de l'insolence, de l'ingratitude de ses ennemis, plus qu'il ne discute avec eux. Il n'a même sérieusement débattu qu'un point, l'omission dans ses Éloges académiques des exposés de sciences ; et, en vérité, étant donné qu'il les lisait devant le grand public, il ne pouvait guère s'étendre davantage sur des matières où l'auditoire n'eût généralement rien compris. Il est vrai que, selon Libri, son premier tort était d'avoir introduit les profanes dans l'Académie; mais Libri, qui a tant et si justement accusé la mesquinerie avec laquelle on traitait alors l'Université[1], aurait dû comprendre que lui gagner les gens du monde c'était s'acheminer à lui gagner les pouvoirs publics. Les radicaux n'étaient pas alors plus disposés à la générosité que les conservateurs. Louis Blanc s'écriait le 1er juillet, dans la *Revue du Progrès :* « Le philosophe du spiritualisme, l'apôtre immaculé de l'immortalité de l'âme, M. Jouffroy, comparaissait naguère au tribunal de l'opinion publique, comme atteint et convaincu de s'être fait donner, à titre d'indemnité de logement, il est vrai, la somme de 1,000 francs. Or, M. Jouffroy nage en plein budget. » Il faut dire que Jouffroy était député conservateur et que Louis Blanc opposait à cette munificence le refus de commande dont, selon lui, Redouté venait de mourir; mais, quand on songe qu'un titulaire de Faculté à Paris ne gagnait alors que 5,000 francs et d'autre part était souvent logé, on trouve qu'une indemnité de logement donnée à un Jouffroy n'avait rien d'exorbitant. Un des malheurs d'André-Marie Ampère, disait Arago, fut d'être contraint par les circonstances à se faire professeur et inspecteur, emplois pour lesquels il n'était pas né; Arago aurait voulu qu'à de tels hommes la nation, dans

1. Voir mon article de 1903. A Bordeaux, Giacinto da Collegno fondait une demande de congé sur la pauvreté et presque la nullité des ressources que lui offrait la bibliothèque de la Faculté des sciences (voir, aux Archives Nationales, sa lettre du 15 février 1842).

son propre intérêt, assurât de complets loisirs[1]; ce souhait n'était pas très sage; il est bien rare qu'un savant soit véritablement incapable d'enseigner, et il est excellent pour la jeunesse d'approcher des hommes supérieurs, dût-elle ne les comprendre qu'avec effort. Libri avait raison de vouloir plutôt qu'on augmentât les appointements; il aurait dû toutefois tenir compte de l'intention d'Arago.

Quant aux moyens qu'employait le directeur de l'Observatoire, on peut discuter. Certainement, s'il préféra toujours faire l'éloge des savants de l'époque républicaine, c'était pour y glisser des professions de foi; mais ces discours académiques, un peu longs à entendre[2], un peu décousus par endroits, un peu frivoles, n'étaient point du tout vides. Son cours d'astronomie populaire se justifierait moins aisément; sans doute, il était bon à tous égards que la science fût mise à la portée de chacun par un homme vraiment instruit et disert; mais y fallait-il un Arago? Lui qui savait si bien le prix des loisirs d'un homme supérieur, il se laissait trop envahir par des besognes de toute nature. Le gouvernement de l'Observatoire, sa charge de secrétaire perpétuel, les diverses Commissions scientifiques auxquelles il appartenait, les fonctions de député, de conseiller municipal de Paris, expliquent pourquoi, dans la deuxième partie de sa vie, il a beaucoup moins produit de travaux originaux que dans la première : tout le monde, lui compris, y a perdu.

Reste une imputation qu'Arago n'a jamais relevée, celle de violenter les élections. Celle-ci, il l'a incontestablement méritée. On discute plus à l'Académie des Sciences que dans les autres; les spécialités y sont souvent moins tranchées; un physicien est nécessairement aussi un mathématicien et, dans une

1. On dit cependant que, sous la seconde Restauration, lorsque les députés, Cormenin en tête, avaient voulu faire interdire absolument le cumul qui était indispensable alors pour constituer à des maîtres éminents un traitement sortable, Arago, qui pour son compte s'interdisait le cumul, fit de la propagande contre ce projet.

2. Le défaut était habituel chez Arago; lors de l'inauguration de la statue de Molière, il faisait très froid, et néanmoins il parla près d'une heure et demie, ce qui fit dire, selon Sainte-Beuve, qu'on voyait bien que ce discours venait du Bureau des Longitudes (*Chroniques parisiennes*, Paris, Calmann-Lévy, 1876, p. 179).

certaine mesure, la réciproque est vraie; donc les chances de conflits sont là plus fréquentes qu'ailleurs, vu surtout que les savants y exposent souvent leurs propres théories, tandis que dans les autres Académies ils examinent surtout des travaux venus du dehors. Dans un très intéressant article sur un débat qui s'était élevé entre Pelouze et Dumas, Donné fait observer que les discussions scientifiques du deuxième visent toujours des personnes, parce que Dumas, ayant le goût des généralisations, raisonne non seulement sur les faits qu'il a observés, mais *sur les faits des autres*: aussi l'on se récrie contre cette tentative de domination[1]. Pour ces divers motifs, le ton, à l'Académie des Sciences, est souvent plus âpre que dans les autres, quoiqu'il demeure souvent fort lettré[2]. Voici une impertinence fort galamment tournée de Biot à l'adresse de son confrère Puissant : « M. Puissant ne paraît pas se soucier des ménagements dont j'ai usé à son égard; ces ménagements, je les ai eus par considération pour sa personne et par respect pour l'Académie; les géomètres les remarqueront aisément en lisant nos diverses communications. »

J.-B. Dumas n'aspirait qu'à faire prévaloir ses théories chimiques; lorsqu'elles n'étaient pas en cause, il était plein de ménagements pour les autres[3]. Arago prétendait à bien plus. Il y était poussé par sa réputation d'universelle compétence, par le respect des satiriques mêmes, par son humeur agressive forte de tous ses dons extérieurs: « Sa mâle physionomie, » dit Joseph Bertrand, « sa mine relevée, son air d'autorité, ses yeux altiers, sa tête admirablement belle et brillante d'intelligence, exprimaient avec une égale énergie l'amour du beau et du bien, l'indignation contre le mal... Sa voix était vibrante, son geste spontané et impérieux[4]. » Et M. Thureau-Dangin : « Avec sa haute stature, sa chevelure encore noire et flottante, son large front, ses yeux ardents ombragés de puissants sourcils, il

1. *Débats* du 5 février 1840.

2. Tous les normaliens savent que les notices nécrologiques rédigées pour leur Annuaire par les scientifiques ne sont pas moins bien écrites que celles qui émanent de leurs camarades de lettres.

3. Voir D. Nisard, *Souvenirs et notes biographiques*, Paris, 1888.

4. *Arago et sa vie scientifique*, Paris, Hetzel, 1865.

faisait figure à la tribune[1]. » Sans parler de la véhémence avec laquelle il avait attaqué en 1837 le dernier projet de voyage de Dumont d'Urville, plus d'une fois, dans ses Éloges ou dans les notes qui les accompagnent, il s'exprime avec une âpreté gratuite sur ses contemporains : passe pour Cousin, dont il pouvait savoir qu'il appuyait ses adversaires de l'Académie des Sciences : ce n'était certainement pas pour faire plaisir au chef des éclectiques qu'il approuvait le mot d'A.-M. Ampère suivant lequel entre les vrais métaphysiciens et les adeptes de Reid il y avait la même différence qu'entre les chimistes et les cuisiniers[2]. Mais il décoche des traits désagréables aux historiens de la Révolution, à Thiers, à Lamartine ; par exemple Lamartine ayant accueilli avec la *bienveillance fascinatrice qu'on lui connaît* certaines observations qu'il lui avait présentées sur les *Girondins* et n'en ayant pas tenu compte dans une nouvelle édition, il avoue avoir ressenti un mouvement d'humeur et presque de colère[3].

Voyons donc sa conduite à l'Institut, et d'abord la manière dont il la juge. Dans *Histoire de ma jeunesse*, publication posthume de Bruxelles-Liège, 1854, il avoue s'être occupé passionnément, et dès son entrée à l'Institut, des élections académiques ; mais, dit-il, « sauf dans trois ou quatre circonstances, ma voix et mes démarches furent toujours acquises au candidat le plus méritant et plus d'une fois je réussis à

1. *Histoire de la monarchie de Juillet*, IV, p. 175. — Il est à remarquer que Louis Reybaud, dans ses mordantes attaques contre les professeurs de hautes sciences, ne fait pas d'allusions à Arago. Parmi les nombreux portraits d'Arago du Cabinet des Estampes à la Nationale, il n'y a pas une caricature.

2. Œuvres d'Arago, édit. Barral, II, 38. Barthélemy-St-Hilaire dit pourtant qu'Arago et Cousin étaient liés depuis quinze ans, mais il cite une lettre où Arago décline une invitation à dîner de Cousin et dit qu'Arago craignait, non de le compromettre, mais de se compromettre avec lui (*Cousin, sa vie et ses ouvrages*, II, 362-3). Notons incidemment que dans le Catalogue de la bibliothèque d'Arago (Paris, Dusacq, 1854), où l'on ne voit ni nos classiques, ni nos romantiques, on trouve quelques ouvrages de Ravaisson, de Laromiguière, d'Aug. Comte, mais rien de Cousin, de Jouffroy, et par contre l'opuscule de Saphary contre l'école éclectique. Très peu des livres d'Arago portaient des dédicaces d'auteurs.

3. Œuvres d'Arago, édit. Barral, II, 246. J'ai bien peur, sans oser l'affirmer, qu'il ne vise Lamartine dans l'indication moqueuse de quelques *aberrations regrettables d'un écrivain de génie*, *ibid.*, p. 600-1. Par contre, à une époque où les opinions de Lamartine étaient beaucoup moins voisines des siennes, le 23 mars 1837, il avait prononcé à son adresse quelques mots gracieusement spirituels à la Chambre des députés.

empêcher l'Académie de faire des choix déplorables. » Sans lui, paraît-il, Malus et ensuite Poisson auraient été battus par Girard, qui finit, malgré lui, par l'emporter d'une voix sur Dulong; auparavant, il avait réussi à empêcher Nicollet, dépourvu de talent et de probité, de battre le respectable Damoiseau[1]; Laplace avait marqué son dépit de la défaite de Nicollet en disant qu'on appelait Arago le grand électeur de l'Académie. Mais comment faut-il entendre ces trois ou quatre circonstances où la voix d'Arago n'alla pas au plus méritant? Se reprochait-il des erreurs de jugement ou de la partialité? Je remarque qu'à part l'élection de Liouville, qu'il se félicitait d'avoir préféré à Pontécoulant, toutes les démarches dont il parle remontent à l'époque de la Restauration. Or, c'est sous Louis-Philippe que Libri et Donné, dont il ne fait pas ici mention, accusèrent son excessive ingérence. Un allié politique d'Arago, Louis Blanc, expliquait à cette heure même l'entrée d'Arago dans la mêlée des partis par « je ne sais quelle propension violente au commandement » qui l'empêcha de se contenter longtemps de « l'espèce de dictature que l'Académie des Sciences lui avait volontairement accordée, bien qu'il eût là des obstacles à vaincre, des ennemis à terrasser[2]. » Voilà qui ne promet pas la sérénité, du moins le calme sans lequel l'impartialité n'est guère possible.

Toutefois, à soixante-dix ans de distance, alors que les savants dont il s'agira d'étudier les suffrages n'ont guère laissé de Mémoires ni rencontré de biographes[3], il est fort malaisé de savoir au juste comment les choses se passèrent, vu que non seulement les titres se discutent en comité secret, mais les sections en soumettant leur avis à l'assemblée plénière n'indiquent pas le nombre des suffrages obtenus par chaque candidat : or, quand l'assemblée plénière renverse l'ordre établi par la section compétente, il faudrait savoir quel avait été dans

1. La Biographie Didot reproche simplement à Nicollet des spéculations de Bourse qui le ruinèrent, mais ne l'empêchèrent pas d'être investi de missions par les États-Unis.

2. *Histoire de dix ans*, chap. X.

3. Les notices scientifiques abondent; mais il est curieux que même un Chevreul et un Arago n'aient pas tenté les biographes.

celle-ci l'écart des suffrages pour tirer de justes conséquences. Par bonheur, les disputes des journaux ont fait parvenir à nous des bruits de couloir où l'on peut assez souvent découvrir la vérité. Voici le premier en date.

Lorsque le 6 janvier 1840, après trois tours de scrutin, Serres avait été préféré à Thénard pour la vice-présidence de l'Académie des Sciences, c'était uniquement, selon le *National*, parce que la pluralité voulait assurer à Serres un honneur qu'il n'avait pas encore obtenu et dont Thénard avait déjà joui deux fois; mais la version des *Débats* semble plus vraisemblable: on était allé chercher Thénard, on l'avait opposé à Serres, non pour donner au grand chimiste une marque d'estime dont il n'avait plus que faire, mais pour se défendre sous le chef le plus illustre qu'on eût sous la main contre un parti qui voulait régenter l'Académie, celui-là même dont Libri allait bientôt dénoncer le chef[1].

Charles DEJOB.

*(A suivre.)*

1. *National* des 8 et 13 janvier 1840; *Débats* du 9 janvier de la même année.

# QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

## AGRÉGATION D'ITALIEN

### PROGRAMME DU CONCOURS DE 1913

### I. Histoire de la littérature.

Question I. — La poésie lyrique au xiv$^{e}$ siècle.

Textes d'explication : Dante, Canzoni, *Ei m'incresce di me...*, *Così nel mio parlar...; Amor tu vedi ben...; Io son venuto. .; Tre donne intorno al cor...;* Sonnets, *Guido vorrei...; Io mi credea del tutto...*

Cino da Pistoia, les six pièces contenues au tome I du *Manuale* d'Ancona e Bacci, I, p. 400-405.

Pétrarque, *Rime*, n$^{os}$ 28, 50-53, 126-129, 267-275, 323, 359-366 (d'après les éditions Carducci-Ferrari ou Rigutini-Scherillo).

Boccace, madrigal *Io son del terzo ciel...;* sonnets, *Colui per cui Miseno...; S'io temo di Baia...; Se Dante piange...; Or sei salito...*

Question II. — La nouvelle italienne au xvi$^{e}$ siècle et son rayonnement dans la littérature européenne.

Textes d'explication : Luigi da Porto, *Romeo e Giulietta.*

Machiavel, *Belfagor arcidiavolo.*

A. Firenzuola, *Ragionamenti* (p. 62-108 des *Prose scelte* di A. Firenzuola, Florence, Sansoni).

M. Bandello, *Novelle*, I, 21; III, 65; IV, 18.

G.-B. Giraldi, *Ecatommiti,* III, 7 (il Moro di Venezia).

Question III. — La tragédie et le mélodrame en Italie de 1690 a 1750.

Textes d'explication : S. Maffei, *Merope*, actes I et III.

Métastase, *Didone*, acte II; *Clemenza di Tito*, acte III; *Le unità di luogo e di tempo,* p. 182-189 du tome IV du *Manuale* D'Ancona.

### II. Histoire de l'art et de la civilisation.

Question I. — Tiziano Vecellio.

### Question II. — Les coryphées du nationalisme italien de 1844 a 1849.

Textes d'explication : G. Carducci, *Letture del Risorgimento italiano*, t. II ; extraits de Guerrazzi, Mazzini, Gioberti, Balbo. Settembrini, d'Azeglio, Montanelli, contenus entre les pages 74 et 332.

G.-B. Niccolini, extraits d'*Arnaldo da Brescia* contenus au t. V du *Manuale* d'Ancona, p. 251-257.

G. Giusti, *Il papato di prete Pero; la Rassegnazione; Delenda Carthago; Agli spettri; Congresso dei birri; a Leopoldo II; la Repubblica.*

### III. Auteur latin pour l'explication orale.

Virgile, *Enéide*, l. IV, v. 296-392.

---

## PROGRAMME DU CERTIFICAT D'APTITUDE D'ITALIEN

Dante, *Purgat.*, c. XI.

Pétrarque, *Rime*, nos 28, 53, 126-129, 267-275, 366 (éd. Carducci-Ferrari).

Luigi da Porto, *Romeo e Giulietta.*

A. Firenzuola, *Ragionamenti*, p. 62-108 des *Prose Scelte di A. F.* (Florence, Sansoni).

Métastase, *La Clemenza di Tito.*

G. Giusti, *Sant' Ambrogio, la Rassegnazione, Delenda Carthago; Lettere Scelte*, nos 109-129 (éd. Lemonnier, Florence).

---

### Editions utiles à se procurer, outre celles qui sont indiquées dans le programme même.

Dante, *Canzoniere*, éd. Fraticelli (Florence, Barbèra); en outre, dans le même volume que la *Vita nuova*, éd. Giuliani (Bibl. diamante, Barbèra).

Boccace, Les cinq poésies indiquées seront réimprimées dans le prochain fascicule (novembre) du *Bulletin italien.*

Giraldi, Le conte du *More de Venise* sera réimprimé dans le même fascicule.

Luigi da Porto, La nouvelle de *Romeo e Giulietta* est publiée à la suite des *Quaranta novelle scelte di M. Bandello*, Bibl. class. econom. Sonzogno (n° 121).

Bandello, voir ci-dessus. Les trois nouvelles du programme sont les nos 3, 29 et 40 de ce choix.

Machiavel. La nouvelle de Belfagor se trouve dans toutes les éditions des œuvres complètes de cet auteur.

# BIBLIOGRAPHIE

**Paget Toynbee,** *Dante Alighieri, his life and works;* 4ᵉ éd. Londres, Methuen, 1910; in-8° de XIV-316 pages, avec 16 illustrations.

Bien que le *Bulletin* ait déjà mentionné (1911, p. 375) cette quatrième édition d'un livre devenu classique en Angleterre, et traduit en italien (1908), il n'est pas inutile d'y revenir pour en souligner les caractères propres et l'utilité particulière, entre tous les ouvrages, relatifs à Dante et à son œuvre, qui s'offrent au lettré, curieux d'informations précises sur ce sujet. Les essais publiés depuis quelques années sur la même question ne s'inspirent pas exactement du point de vue auquel s'est placé M. Paget Toynbee; c'est donc ce point de vue que je voudrais définir.

Tous les amateurs de littérature dantesque sont habitués à manier les œuvres inappréciables du savant dantologue anglais, depuis son *Dante Dictionary*, jusqu'à ses recherches sur l'influence de Dante en Angleterre, sans oublier aucune des très nombreuses dissertations et notes sur des points particuliers, réunies pour la plupart dans le volume *Dante studies and researches*, et dont l'auteur a bien voulu publier quelques-unes ici même. Le caractère dominant de ces divers travaux est la sûreté absolue d'une information de première main. Grâce à M. Paget Toynbee, le commentaire de Dante s'est enrichi d'un grand nombre de données et de textes inutilisés ou inconnus jusqu'alors; mais avec une modestie, qui est aussi une élégance, il s'efface derrière les faits et les textes : il paraît se défendre de vouloir rien prouver; il ne soutient aucune thèse. La coquetterie de ce savant consiste à dire au lecteur : « Lisez et jugez vous-même! » Et cette impersonnalité apparente ne trompe que ceux qui ignorent combien il faut de réflexion, de méthode et d'esprit critique pour faire parler ainsi les faits.

Sa *Vie de Dante,* qui remonte à 1900, et dont la quatrième édition est une refonte très développée sur quelques points, s'inspire exactement des mêmes principes. La partie historique et biographique est ce qui a été le moins modifié; elle est aussi précise et abondante qu'il

est possible de la souhaiter, et complétée par un tableau généalogique, des appendices et un excellent index. Pour ne citer qu'un exemple, tout ce qui se rapporte à la mort du poète et aux vicissitudes si curieuses de sa tombe et de ses restes, jusqu'au XIX^e siècle, est raconté avec une grande richesse de détails (p. 103-178); le côté anecdotique même n'est pas négligé, et M. Paget Toynbee met sous les yeux des lecteurs anglais l'essentiel des historiettes rapportées par les conteurs, et recueillies par G. Papanti (p. 144-157). C'est la cinquième partie, sur l'œuvre de Dante, qui a reçu, dans cette édition, le plus de développement. M. Paget Toynbee y donne une analyse assez détaillée et toujours extrêmement précise de tout ce qui nous est parvenu sous le nom du poète, sans omettre les écrits d'authenticité douteuse, sans même passer sous silence les textes évidemment apocryphes. Le chapitre sur la Divine Comédie fournit, outre l'analyse chant par chant, les indications indispensables sur l'histoire extérieure du poème, sur les commentaires, les éditions et les traductions en langue anglaise, etc.

Ce rapide coup d'œil suffit à indiquer comment M. Paget Toynbee a su rester purement objectif dans la rédaction de cet excellent manuel dantesque; il dispose devant nous en bel ordre, non pas certes tout ce qu'il sait, mais tout ce qu'il juge indispensable pour nous de connaître, et lui-même garde, autant qu'il le peut, un silence discret. Me pardonnera-t-il de dire que l'on voudrait parfois le voir se départir de sa rigide impersonnalité? Au milieu de tant de citations et d'analyses, on aurait plaisir à l'entendre élever la voix pour formuler ses conclusions et indiquer quelques vues générales. Le malheur de l'exégèse dantesque est que les faits les mieux contrôlés ne suffisent pas à dissiper tous les doutes: il faut encore les interpréter et les combiner, c'est-à-dire échafauder des hypothèses. En voici un exemple. Avec sa réserve habituelle, parlant de l'époque où fut composée la Divine Comédie, M. Paget Toynbee se borne à dire que l'Enfer doit avoir été achevé après le 20 avril 1314, à cause d'une allusion à la mort de Clément V (XIX, 76-87), mais pas plus tard que 1319, et cette dernière limite s'applique également au Purgatoire; pour le Paradis, il fut achevé après le 7 août 1316 et nécessairement avant le 14 septembre 1321, date de la mort du poète. Mais que peut-il bien sortir de ces rapprochements de dates? La première d'ailleurs est au moins discutable, car pour annoncer la mort d'un pape valétudinaire, il n'était pas nécessaire que celui-ci fût déjà trépassé; c'est un des cas où Dante pouvait se livrer, avec le plus de sécurité, au plaisir de prédire l'avenir[1]! Il est donc à craindre qu'abandonné à lui-même,

1. Dans un récent article de la *Cultura* (anno XXXI, 1912, p. 303-304), M. Ireneo Sanesi revient sur ce passsage, et soutient que Dante a fait plus que prévoir la damnation de Clément V : il a prédit sa mort pour une année déterminée. Ceci n'est pas

le lecteur ne tire pas grand'chose des faits que lui expose M. Paget Toynbee. Celui-ci ne pourrait-il pas l'y aider?

Une autre conséquence de cet effacement systématique est de ne pas nous apprendre suffisamment quelles réserves il convient d'apporter aux nombreux témoignages produits. Ainsi, le contenu du *Trattatello in laude di Dante* par Boccace a passé presque tout entier dans cette biographie du divin poète, et je suis loin de m'en plaindre ; mais n'y aurait-il pas avantage à marquer dans quels cas les données fournies par le conteur ont une valeur historique, dans quels cas au contraire elles n'offrent qu'un intérêt anecdotique et poétique? Cette abstention de M. Paget Toynbee donne à son récit un accent de confiance, et comme un abandon à une certaine crédulité complaisante, qui forme un contraste singulier avec le criticisme à outrance dont avaient sans doute abusé depuis quelque trente ou quarante ans les études dantesques, et cela repose fort agréablement. Il est pourtant douteux que l'auteur accepte et fasse siennes toutes les opinions ou les traditions qu'il rapporte. Voici notamment la question des portraits de Dante et de leur authenticité : M. Paget Toynbee cite longuement l'étude remarquable qu'y a consacrée Ch. E. Norton ; or, en ce qui concerne le masque du poète, jadis possédé par Seymour Kirkup et passé depuis entre les mains M. A. d'Ancona, Norton soutenait, en l'absence de tout témoignage contemporain et contre toute vraisemblance, que cette très belle œuvre d'art a été réellement moulée sur le visage de Dante, à son lit de mort. La légende placée sous l'excellente reproduction de la page 88 donne à croire que M. Paget Toynbee adopte cette manière de voir ; il faut espérer que, parmi ses lecteurs, beaucoup sentiront l'invraisemblance de cette thèse[1].

J'ai tenu à dire ce que contenait cet excellent répertoire historique, biographique et analytique sur Dante et son œuvre, mais en indiquant aussi ce qu'il n'y faut pas chercher : l'auteur s'est visiblement défendu de tout ce qui aurait pu donner à son livre l'apparence d'une « construction » ; il convient d'admirer son désintéressement et de le remercier de la riche documentation qu'il met entre nos mains. Ayant essayé, pour mon compte, de faire sur le même sujet un livre tout différent,

exact : Nicolas III, mort depuis 1280, dit à Dante, à la date de 1300, que Boniface VIII (mort en 1303) ne sera pas aussi longtemps soumis au même supplice, c'est-à-dire que Clément V prendra sa place avant 1323 : or Clément V est mort en 1314. Comme on voit, la prédiction ne brille pas par une rigueur particulière, et Dante n'avait pas risqué grand'chose à la formuler dès 1307 ou 1308 ; car si le pape était relativement jeune (né vers 1264), sa santé était fort ébranlée : en 1306-1307 notamment, elle inspira les plus vives inquiétudes, et se rétablit un peu seulement en 1309, pour retomber plus gravement en 1310 ; voir à ce sujet l'*Histoire de Clément V* du docteur E. Berchon, Bordeaux, 1896, p. 128 et suiv. Tout cela avait été sobrement mais suffisamment indiqué par M. E.-G. Parodi dès 1905.

1. Il faut consulter aujourd'hui sur ce sujet le beau volume de Richard T. Holbrook, *Portraits of Dante from Giotto to Raffael*, in-4. Londres et New-York, 1911.

je puis dire, sans arrière-pensée, tout le bien qu'il faut penser d'un travail aussi méritoire, aussi solide, aussi précieux à consulter.

L'exécution matérielle en est fort soignée, et l'attrait du volume est accru par des illustrations bien choisies[1]. Henri HAUVETTE.

**Francesco Torraca.** *Per la biografia di Giovanni Boccaccio.* Appunti. — Milano-Roma-Napoli, Soc. ed. Dante Alighieri, 1912; in-16, 432 pages.

Pour beaucoup de raisons, ce n'est pas un compte rendu détaillé que je puis consacrer à ce livre — mettons que cela exigerait trop de place; — mais je tiens à signaler et à recommander aux amis de Boccace ces pages curieuses et hardies, pleines d'aperçus neufs et de vues pénétrantes, dont le bienfait doit être de nous obliger à soumettre à un nouveau contrôle toutes les affirmations et les théories que l'on s'est habitué peu à peu à tenir pour définitivement acquises. Ma modestie souffre d'avoir à ajouter que les 223 pages, qui précèdent l'appendice de documents et de textes, sont principalement une revue et une réfutation des diverses études éparses que j'ai consacrées à la vie de Boccace, depuis 1896, au tome XXVIII du *Giornale Storico,* jusqu'à l'an dernier, dans ce *Bulletin;* ces modestes contributions n'aspiraient pas à tant d'honneur! M. Torraca en repousse une à une à peu près toutes les conclusions, et il contredit avec la même verve celles qu'ont exposées MM. Hutton[2], Della Torre, Hecker et Crescini, — le tout d'ailleurs, avec une parfaite courtoisie. Ce terrible homme remet tout en question : il apporte une chronologie nouvelle (Boccace serait arrivé à Naples à la fin de 1325, et son apprentissage commercial aurait duré jusqu'à 1331 ; en 1333, après deux ans de vacances, « innamoramento » et début des études canoniques, qui se prolongent jusqu'à 1339); il soutient que le *Filocolo*, en son entier, a été écrit et achevé à Naples, avant que Boccace eût forcé les dernières résistances de Maria d'Aquino, comme le *Filostrato*, la *Teseide*, et l'*Amorosa visione* (curieuse façon d'étudier le droit canon!); il prétend d'ailleurs que jamais Fiammetta n'a trahi Boccace, etc. Il y a dans tout cela beaucoup de détails heureusement rectifiés et d'observations convaincantes : lorsque M. Torraca refuse de reconnaître Maria dans l'Alleiram du *Filocolo*, par exemple, il fortifie un doute qui s'était assuré-

1. Les portraits de Farinata, Dante, etc., par Andrea del Castagno, donnés comme étant exposés au Bargello, où ils furent jadis en effet, ont été depuis de longues années transportés à S. Apollonia, auprès de la *Cène* du même maître. — La vue de la maison natale du poète mériterait un nouveau cliché, d'après la récente mise en état de ce vieux coin de Florence.

2. M. Torraca reproche, dès la première page, à M. Ed. Hutton, de citer incorrectement les titres d'ouvrages et les noms propres italiens; mais il s'est donné le malin plaisir de l'appeler partout, avec une régularité exemplaire, *Hutten.*

ment présenté à l'esprit de plus d'un[1]. Mais il y a aussi d'incroyables incohérences et d'amusantes distractions dans ces « notes » touffues, dont la rédaction a été visiblement très improvisée[2]; certains procédés de discussion sont d'une ingénuité qui désarme : par exemple, il ne veut pas que l'épisode d'Idalagos ait un sens autobiographique précis, car, dit-il, Idalagos est métamorphosé en pin ; Boccace a-t-il été changé en pin? (p. 53) — ce qui ne l'empêche pas, deux cent vingt pages plus loin, de rapporter tout le récit d'Idalagos parmi les « Ricordi autobiografici » de l'auteur (p. 272 et suiv.). Mais lorsqu'il soutient que Boccace a été le premier et le dernier amant de Maria d'Aquino — tel Panfilo pour Fiammetta (p. 63), — il ne paraît pas prévoir qu'on lui demandera à son tour : « C'est donc Boccace qui a été infidèle à Maria? Est-il vrai qu'il ait précipitamment quitté Naples pour rompre une liaison qui commençait à lui peser? » — ce qui n'est pas plus absurde que de demander si Boccace a été changé en pin.

Il était impossible de mieux mettre en lumière la fragilité de tous les systèmes récemment échafaudés pour reconstituer en détail la biographie de Boccace : en l'absence de documents explicites, on est amené à formuler d'innombrables hypothèses; l'erreur consiste à prendre ces hypothèses pour des réalités. M. Torraca, sans aucun doute, a voulu nous donner une parodie de cette méthode, et il convient de l'en remercier; sa parodie est aussi spirituelle qu'opportune au moment où le sixième centenaire de la naissance du conteur va provoquer sans doute de nombreuses publications. Il est à souhaiter que son avertissement ne demeure pas sans profit : édifions des hypothèses, puisque nous ne pouvons pas nous en dispenser; mais tâchons de ne pas être dupes!

Henri HAUVETTE.

1. Je ne voudrais pas contrister M. F. Torraca, mais il y a encore un point sur lequel il est tout à fait d'accord avec moi; c'est lorsqu'il montre que Boccace n'était pas à Naples lors de l'assassinat d'André de Hongrie et du supplice de Filippa de Catane. J'avais sur ce point rédigé une note, dont la publication est rendue inutile après la démonstration de M. Torraca.

2. Ainsi j'ai fait dire à Boccace, en le paraphrasant (*Bull. it.*, XI, p. 197) : « ...j'y traînai (à Naples) ma jeunesse qui venait d'atteindre l'âge de puberté. » M. Torraca commente (p. 22) : « Se ho bene inteso, il valoroso professore crede fermamente che raggiungere l'età della pubertà significhi uscire di pubertà (per entrare nella *jeunesse*? » — Je n'ai jamais rien cru de semblable; j'ignorais même qu'il pût y avoir des gens capables de « sortir de la puberté » après y être entrés...; n'insistons pas ! — Dans le même ordre d'idées, M. Torraca déclare ne pas comprendre (p. 8, n. 1) pourquoi les mots « quintum jam annum attigerat et dimidium » signifient, pour moi, que Violante « avait quatre ans et demi » et non « cinq et demi »; il soupçonne là quelque curieuse mode de compter les années à la française! — Voici; toute la malice réside dans le sens de *attingere* opposé à *complere*. Supposons un enfant né le 31 décembre 1900; il a eu quatre ans révolus le 31 décembre 1904, et il a été au seuil de sa cinquième année le 1[er] janvier 1905; il a eu quatre ans et demi révolus le 30 juin 1905, et il entrait dans sa cinquième année et demie le 1[er] juillet 1905 — tunc quartum annum et dimidium *complevit;* quintum et dimidium *attigit.* »

**E. Levi-Malvano**, chargé de conférences à l'Institut français de Florence : *Montesquieu e Machiavelli.* Paris, Honoré Champion, 1912 (Bibliothèque de l'Institut français de Florence, 1$^{re}$ série, t. II).

Les études sur Montesquieu jouissent à l'étranger d'une faveur qui n'est point pour déplaire à des Bordelais demeurés fidèles au culte de leur grand homme. Après MM. Edwin-Preston Dargan (*The æsthetic doctrine of Montesquieu, its application in his writings,* thèse, Baltimore, 1907) et Russell Parsons Jameson (*Montesquieu et l'esclavage*, thèse, Paris, Hachette, 1911), pour ne citer que les plus récents, M. E. Levi-Malvano, le jeune et distingué professeur de Florence, a entrepris, lui aussi, l'étude de l'œuvre du Président. Ses recherches ont eu pour objet de déterminer la part d'influence qu'il convient d'attribuer à Machiavel sur la pensée de Montesquieu.

Après Voltaire, Macaulay, Sainte-Beuve, Taine, Nisard, Laboulaye et Janet, MM. Albert Sorel, Durkheim, Barckhausen, etc., avaient déjà aperçu des affinités certaines entre Montesquieu et Machiavel. M. Levi-Malvano le rappelle, mais il montre aussi (chapitre I$^{er}$) que les diverses opinions émises l'ont été sans examen approfondi. Jusqu'ici la question était demeurée posée et non résolue. L'auteur de *Montesquieu e Machiavelli* l'a reprise dans le dessein, sinon de la trancher de manière définitive, tout au moins — déclare-t-il modestement — de réunir de solides arguments destinés à préparer la solution.

Cette entreprise nécessitait une assimilation parfaite de l'œuvre de Montesquieu ; M. Levi-Malvano, par la netteté de ses aperçus, par la précision de ses citations, justifie d'une longue pratique et d'une patiente fréquentation du philosophe de La Brède. Il se révèle pleinement qualifié pour tenter l'épreuve. Les importantes publications de M. Henri Barckhausen, notre affectionné maître, lui sont familières. Parfois même il a utilisé des renseignements inédits fournis par M. Raymond Céleste, prématurément disparu avant d'avoir pu divulguer les précieuses connaissances acquises au cours d'une existence consacrée à la reconstitution d'un Montesquieu que l'on ne connaît pas encore tout entier. M. Levi-Malvano a donc réuni les éléments d'une documentation de premier ordre et il en a tiré tout le parti convenable. Son ouvrage, fruit d'une méditation grave et d'une pensée mûrement réfléchie, s'analyse en une discussion serrée, exempte de fantaisie et de parti pris. Ni Montesquieu ni Machiavel n'auront à se plaindre de leur arbitre !

Tout d'abord l'auteur s'est appliqué à grouper les faits susceptibles d'établir le contact entre Montesquieu et Machiavel. Son chapitre second est consacré à ce que l'on pourrait appeler les vraisemblances externes. Montesquieu, au cours de ses lectures «immenses» prépara-

toires à la composition de l'*Esprit des Lois*, avait-il effectivement jeté les yeux sur l'œuvre de Machiavel? M. Levi-Malvano relève le nom de Machiavel sur la liste des auteurs que le Président s'était imposé de lire « dans l'original ». D'autre part, grâce au *Catalogue de la Bibliothèque de Montesquieu,* dressé par M. Raymond Céleste et demeuré inédit, M. Levi-Malvano a constaté la présence de diverses éditions des œuvres de Machiavel parmi les livres habituellement à portée de la main du philosophe. Ces renseignements inconnus jusqu'ici ou inutilisés et quelques autres de même nature ajoutaient un nouvel intérêt à la recherche de l'influence possible de Machiavel sur l'esprit de Montesquieu.

D'après M. Levi-Malvano, cette influence est incontestable et elle se manifeste en deux sens contraires. Tantôt l'action est « positive », elle s'exerce par attraction, et Montesquieu lui obéit. Tantôt l'action est « négative », son effet est répulsif; Montesquieu résiste ou proteste. On pourra regretter que M. Levi-Malvano n'ait rien dit ici des sources actuellement connues des conceptions de Montesquieu ; peut-être un rappel, à grands traits, de ce que l'on sait à cet égard, aurait-il été le dernier mot de la précision si soigneusement recherchée par le sympathique auteur.

Les chapitres suivants servent à la démonstration de la proposition initiale. L'influence « positive » de Machiavel se retrouve d'abord dans quelques « idées générales » de Montesquieu (chap. III). Cette influence apparaît dans la méthode adoptée par l'auteur de l'*Esprit des Lois* (méthode expérimentale) et dans sa façon de comprendre l'Histoire dont il accepte indifféremment tous les faits, sans discussion, pour en tirer des règles générales applicables à tous les peuples et à tous les temps. Peut-être objectera-t-on sur ce point à M. Levi-Malvano que la tournure d'esprit à l'anglaise et le tempérament de « physicien » de Montesquieu ont pu être pour une bonne part aussi dans cette conception pratique de l'Histoire et de la Politique comme sciences exactes et « objectives » (p. 30-32).

Lorsque Montesquieu déclare « que les hommes sont méchants », de sorte que « la loi est obligée de les supposer meilleurs qu'ils ne sont » (p. 37), il est d'accord avec Machiavel.

De même, sa théorie des climats et de l'équilibre à établir entre les « causes morales » et les « causes physiques » vient de Machiavel (p. 39-40).

La célèbre théorie de la « vertu politique » synonyme d' « amour de la patrie » et d' « amour de l'égalité », ressort essentiel de la « république », Montesquieu l'a trouvée en germe dans les historiens de l'antiquité, en particulier dans Tite-Live, mais il l'a surtout rencontrée dans Machiavel (*Discours sur Tite-Live*).

De nombreux rapprochements de textes (p. 42-51), où l'on retrouve

jusqu'à des similitudes d'expressions saisissantes (p. 54-55), dévoilent une parenté certaine de l'*Esprit des Lois* avec les *Discorsi* et fortifient puissamment, sur tous les points, la démonstration de l'auteur. On ne peut songer à signaler ici ces rapprochements, mais il faut, pour être juste, les reconnaître pleinement démonstratifs.

Les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* et la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, lue en 1716 par Montesquieu à l'Académie de Bordeaux, doivent beaucoup aussi à Machiavel (chap. IV). La question des antériorités des *Considérations* avait été souvent agitée, mais on avait rarement songé à établir une relation entre ce chef-d'œuvre et les *Discorsi* de Machiavel. (Voir cependant H. Barckhausen, *Montesquieu, ses idées et ses œuvres, d'après les papiers de La Brède*. Paris, Hachette, 1907, p. 197.) Personne, dans tous les cas, n'avait encore montré combien cette relation était étroite. L'auteur ne va pas jusqu'à croire « que les *Discours sur Tite-Live* ont fourni la première idée » des *Considérations* (p. 60), mais il démontre comment les *Discorsi* ont « procuré ou suggéré quantité d'idées qui s'y trouvent ».

L'idée fondamentale des *Considérations* (p. 60-63), la conception de la nécessité politique faisant introduire la religion à Rome (p. 65), la politique des Romains à l'égard des peuples conquis, le rôle de la Fortune dans l'établissement de la puissance de Rome, etc., voilà autant de points sur lesquels Montesquieu suit Machiavel. L'auteur procède surtout par rapprochements de textes, éclairés parfois d'un commentaire discret. Souvent la formule même de Machiavel se retrouve à peine retouchée par l'auteur des *Considérations*. On surprend Montesquieu utilisant dans la partie technique de son œuvre les *Discours sur l'art de la guerre*. Cette partie de l'étude de M. Levi-Malvano est des plus instructives; elle a, de plus, le mérite de montrer, avec exemples à l'appui, « le chemin que peut faire une idée en passant d'un grand penseur à un autre. » L'argumentation, constamment appuyée sur les textes, est concluante dans toute la mesure de la démonstration poursuivie. La controverse s'élèvera difficilement sur tous ces points, qui paraissent désormais acquis.

Cependant Montesquieu n'a pas accepté tout Machiavel. Sous le titre : « L'Antimachiavélisme de Montesquieu » (chap. V), M. Levi-Malvano étudie ce qu'il appelle les effets « négatifs » de l'influence de Machiavel. Ici encore la méthode adoptée semble à l'abri de la critique.

La « modération » politique de Montesquieu ne pouvait se concilier, — l'auteur le reconnaît, — avec cet ensemble de maximes despotiques et cruelles nommé le « machiavélisme ». Sur une foule de détails l'antagonisme est flagrant. Montesquieu avait même formé le projet de composer un opuscule intitulé : *Les Princes*, destiné à une réfutation en règle du *Prince* de Machiavel.

M. Levi-Malvano explique en termes heureux ces effets « négatifs ». Montesquieu n'a pas connu Machiavel, mais « deux Machiavel » ; il s'inspire volontiers du Machiavel des *Discorsi*, du Machiavel républicain, mais il a en horreur le Machiavel du *Prince*. Montesquieu est tombé dans l'erreur commune à presque tous les Français. Pour eux le Machiavel du *Prince* n'est pas le Machiavel des *Discorsi*, mais il lui nuit, il l'entraîne dans la réprobation attachée à son nom. « Montesquieu n'a pas pu se dégager complètement de cette tradition française. »

A cet égard l'ouvrage de M. Levi-Malvano contient deux notes dignes d'une mention particulière. L'auteur constate (p 102) qu'en France, dès le début du XVIe siècle, l'expression « antimachiavélisme » est synonyme de « patriotisme ». Nous sommes heureux de nous rencontrer sur ce point avec M. Levi-Malvano. Dans une étude en préparation nous montrerons que l'« antimachiavélisme » a été — en effet — une forme de l'opposition de la bourgeoisie et des humanistes français contre l'« italianisme » Au temps de Montesquieu cette tradition était encore vivace; Voltaire lui-même s'est associé à la publication d'un *Anti-Machiavel.*

M. Levi-Malvano écrit aussi (p. 45) — il est le premier, croyons-nous — que le *Prince* fut un livre « d'occasion ». C'est également notre avis. Cependant, contrairement à la thèse de M. Levi-Malvano, nous ne pensons pas que cette *occasione* ait été un événement politique. Le *Prince* — on peut le soutenir à l'aide de certains passages du *Prince* même — a été une sorte de protestation contre la littérature des *Institutions du prince chrétien*, littérature puérile même quand elle était signée d'Erasme, littérature dont la vogue fut si considérable dès le Moyen-Age et dont le XVIe siècle fit un véritable abus.

En résumé, le livre de M. Levi-Malvano s'ajoute à la liste des ouvrages excellents où nous apprenons à mieux connaître Montesquieu et Machiavel. M. Levi-Malvano était du petit nombre de ceux qui pouvaient être séduits par les difficultés du problème. Il a eu le double mérite d'entreprendre et de réussir.

J. BARRÈRE.

**Giorgio del Vecchio**, *Sull' Idea di una Scienza del Diritto universale comparato*, 1909 (2da ediz., con aggiunte). — *Il Progresso giuridico*, 1911. — *La Comunicabilità del Diritto e le idee del Vico*, 1911.

Dans ces brochures, extraites de diverses revues italiennes, M. G. del Vecchio complète sur quelques points intéressants et importants la théorie rationaliste du droit, que nous avons déjà eu l'occasion d'examiner ici même. Il la rattache aux idées de Vico, et aussi de Feuerbach, un précurseur plus oublié. Il montre combien la légis-

lation d'un peuple se communique facilement à un autre: le droit romain, plus tard le droit civil français et le droit politique anglais se sont répandus dans la plus grande partie de l'Europe, de l'Amérique, et même du monde; le droit de l'Inde a envahi la Birmanie, celui de l'Islam l'Afrique.

Ces faits contribuent à démontrer que la nature mentale de l'homme est *une* dans toutes ses manifestations les plus diverses, et que le droit est partout le produit de la même intelligence humaine. On reconnaît là le rationalisme individualiste de l'auteur.

Ch. LALO.

**Benedetto Croce**, *La filosofia di Giambattista Vico (Saggi filosofici II)*. Bari, Laterza, 1911; in-8° de XIX-316 pages.

I

En écrivant ce livre sur J.-B. Vico, le chef de l'école idéaliste italienne ne s'est pas proposé de faire œuvre d'érudit; il nous avertit sincèrement dans une préface qu'on ne peut le comprendre si l'on n'a déjà la connaissance des œuvres complètes de Vico, notamment du *De antiquissimâ Italorum sapientia*, du *De uno universi juris principio et fine uno* et de la deuxième édition de la *Scienza nuova*. C'est un philosophe qui juge un autre philosophe et cherche quel rapport de filiation peut exister entre ses idées propres et celles du penseur étudié. Il est à l'âge moderne une philosophie cosmopolite, l'idéalisme : au XVIII^e^ siècle elle a trouvé dans l'œuvre de Vico son expression nationale et italienne. Vico est le précurseur d'un triple mouvement de réaction contre le mécanisme du XVII^e^ siècle, de réhabilitation de l'histoire contre la méthode déductive, de restauration de la poésie contre le philosophisme abstrait. C'est cette attitude de précurseur qu'il faut dégager d'une étude critique de l'ensemble de son œuvre.

Vico a été souvent considéré soit comme le créateur de la philosophie de l'histoire, soit comme le précurseur des sociologues du XIX^e^ siècle. Aux yeux de Croce, ce serait là un assez médiocre honneur. Vico occupe une place plus importante dans l'histoire de la pensée moderne. Il est pour Croce ce qu'il était déjà pour M. Eugène Bouvy, l'adversaire du Cartésianisme [1]. Il est aussi l'adversaire du droit naturel auquel le rationalisme cartésien était si favorable. Il y a chez lui une théorie de la connaissance et une cosmologie autant qu'une « nouvelle science » de l'histoire et de la société. Celui qui néglige le

1. E. Bouvy, *De Vico Cartesii adversario* (Hachette, 1889).

philosophe ne peut comprendre l'historien ni surtout l'apprécier à sa juste valeur.

Vico a exposé deux fois sa théorie de la connaissance, une première fois dans le *De antiquissimâ Italorum sapientia*, une seconde fois dans la *Scienza nuova* [1]. La première tentative était liée à un effort malheureux pour renouveler la cosmologie. La seconde, moins ambitieuse, conclut à une théorie de l'esprit qui rend possible l'intelligence de l'histoire. Toutefois il est visible que la *Scienza nuova* ne pouvait être écrite que par l'auteur du *De antiquissimâ*. Descartes a cherché le critère de la vérité dans l'intuition d'une conscience qui saisit son activité individuelle en s'isolant du monde extérieur et de la Société. Il a ensuite reconstruit l'univers déductivement, en mathématicien, en s'appuyant sur des idées présumées claires et distinctes et avant tout sur l'intuition pure de l'étendue. Mais une telle méthode ne peut donner la science. Le philosophe qui spécule sur l'évidence du *Cogito* n'apprend en somme qu'une vérité d'expérience vulgaire. Il n'en sait pas plus que le Sosie de Plaute :

Sed quum Cogito equidem certò sum.

D'ailleurs comment passer de l'intuition de l'esprit à l'affirmation de la chose étendue? La méthode cartésienne se trouve ainsi arrêtée dès le début. Le critère de la vérité ne sera donc pas pour Vico l'idée claire mais le fait (factum) ou pour mieux dire l'action. On ne possède une connaissance adéquate que de ce que l'on a fait. L'univers n'est intelligible qu'à son créateur. Dans l'étude du monde physique une seule méthode est susceptible de donner des résultats, la méthode inductive et expérimentale de Bacon. Le mécanisme universel des cartésiens, leur physique mathématique est une construction destinée à être détruite par les progrès de l'expérience. Mais il n'en est pas de l'histoire et des civilisations humaines comme des phénomènes du monde physique. Ici le critère qui identifie le *verum* et le *factum* retrouve son applicabilité et témoigne de sa fécondité. L'homme peut comprendre l'histoire, la civilisation, la vie en société, parce que tout cela est son œuvre.

On voit donc quel lien unit la première « gnoseologia » de Vico à la seconde. L'esprit cartésien déprécie les études historiques parce qu'il ne voit dans l'histoire qu'une « science de mémoire [2] » et le spécimen même d'une connaissance confuse. L'étude des sociétés est dès lors livrée à ces hypothèses arbitraires dont les constructions juridiques de Grotius et de Puffendorff offrent le spécimen. Le dédain de l'histoire marche de pair avec la confiance en l'intuition des idées claires

1. Nous y joindrions le *De Constantia philologiæ*, dont Croce ne fait pas une seule fois mention et qui nous paraît contenir la méthode de la *Scienza nuova*.

2. Malebranche, *Traité de morale*, IIe partie, ch. X.

et par suite suppose accepté le critère de l'évidence fondé sur le *Cogito;* la réhabilitation de l'histoire présuppose la critique préalable de la théorie cartésienne de la vérité, comme d'ailleurs Huet l'avait entrevu en France.

## II

Mais tandis que le *De antiquissimâ* ne conclut qu'à une cosmologie dynamique empruntée indirectement à celle de Leibnitz et que devait éclipser la monadologie, la *Scienza nuova* contient une théorie de l'activité mentale réellement nouvelle et profonde. « La science nouvelle est la synthèse de trois ordres de recherches ; elle contient tout ensemble une philosophie de l'esprit, une histoire (ou un groupe d'histoires) et une science sociale. A la première appartiennent les idées rassemblées en quelques aphorismes ou dispersées dans le cours de l'ouvrage sur l'imagination, sur l'universalité de ses créations *(universale fantastico)*, sur l'intellect et l'*universel logique*, sur le mythe, la religion, le jugement moral, la force et le droit, le certain et le vrai, sur les passions, sur la providence et toutes les autres déterminations concernant le cours ou le développement nécessaire de l'esprit humain. Au second ordre de recherches correspond l'esquisse d'une histoire des races primitives postérieurement au déluge et des origines des divers types de civilisation, la caractéristique de la société barbare et héroïque en Grèce et à Rome relativement à la religion, aux mœurs, au droit, au langage, à la constitution politique, les investigations sur la nature de la poésie primitive, la genèse et le caractère des poèmes homériques, etc. A la science empirique de la société répond la tentative en vue de définir la marche uniforme *(corso)* de la vie des nations dans la succession des formes politiques ainsi que la correspondance entre les manifestations théoriques de la vie » (pp. 37-38).

L'école idéaliste italienne dont Benedetto Croce est, en dehors de son pays, le représentant le plus connu, fait peu de cas de la sociologie. Le nom de Croce rappelle celui de son compatriote napolitain, le professeur Igino Petrone qui « élide » la sociologie dans la philosophie de l'esprit[1]. Il n'est donc pas étonnant que Croce soit plus volontiers porté à voir dans la *Scienza nuova* l'ébauche de la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel que celle des trois derniers volumes du *Cours de philosophie positive* de Comte. Il cherche donc à nous convaincre de l'indéniable supériorité du génie de Vico philosophe sur la sagacité de Vico historien ou sociologue. Là est le sens de son livre ; là en est aussi l'intérêt.

1. Igino Pétrone, *La sociologia et la sua elisione logica nelle filosofia dello spirito* (Memoria letta alle R. Accademia di Napoli; Napoli, 1905).

Croce nous montre Vico soucieux avant tout de faire la lumière sur la phase obscure du développement de l'esprit humain, celle que caractérisait la prédominance des sens, de l'imagination, des passions, sur la correspondance entre l'aptitude à créer le langage, le mythe, la poésie et la religion et la disposition à rendre un culte à la force et à accepter la discipline sociale qui résulte de ce culte. L'hypothèse de Vico est celle d'une double corrélation entre la prédominance des images sensibles et l'activité créatrice de l'imagination, entre la prédominance de l'imagination sur la réflexion et l'essor irrésistible des passions les plus violentes. D'un type d'esprit il déduit un type de caractère et de ce type moral, un type social dont il retrouve facilement l'image dans les poèmes homériques ainsi que dans la constitution juridique de la cité romaine primitive ou patricienne.

Vico a donc retrouvé l'unité de l'histoire et de la philosophie de l'esprit. Celle-ci fournit l'hypothèse, celle-là la vérification. L'intermédiaire se trouve dans l'intelligence des formes et des conditions primitives du langage, du mythe, de la religion et de la poésie, problème que l'école cartésienne dédaignait ou qu'elle tranchait superficiellement, en demandant la solution exclusivement au dogme du péché[1].

Cette philosophie de l'esprit et cette conception adéquate des institutions primitives mettaient Vico en conflit avec les théoriciens du droit naturel autant qu'avec les cartésiens. Croce ne sépare pas l'examen de la *Scienza nuova* de celui du *De uno universi juris principio*. Le droit naturel, expression des tendances de la classe bourgeoise alors en voie d'ascension, ne prenait pas nécessairement le cartésianisme pour point d'appui, mais il avait le même caractère anti-historique. Il excluait toute idée de développement ; il opposait aux institutions réelles des peuples un *Code éternel* où il cherchait la mesure de leur valeur. Au contraire Vico trouve la mesure de la valeur de chaque système d'institutions dans les besoins de la société et par suite dans l'état correspondant du développement des idées, des passions et des caractères. Si de telles vues sont devenues classiques, il ne faut pas oublier quelle difficulté il y a eu à les faire accepter et quel mérite à les concevoir le premier.

Cependant l'objet des théoriciens du droit naturel était de définir les rapports du droit et de la morale. Ils cherchaient le critère du droit dans une morale absolue. Quelles étaient donc aux yeux de Vico les conséquences du relativisme historique? Était-ce le scepticisme moral d'un Montaigne? Était-ce déjà l'utilitarisme social d'un évolutionniste anglais? Dans une série de chapitres (VI à X) qui sont peut-être les

1. Malebranche, *Entretiens sur la métaphysique*, chap. IX et suiv.

plus attachants du livre, Croce s'efforce de bien définir la position de son auteur à cet égard. Vico ne met pas en doute les enseignements de la révélation biblique. Son investigation historique ne s'applique qu'à l'homme séparé de Dieu par le péché. Deux idées permettent donc de distinguer Vico soit des sceptiques antérieurs, soit des évolutionnistes qui vinrent après lui. L'une est la notion d'une conscience morale sentimentale, indispensable à la conservation de l'espèce et trouvant son expression dans le sentiment de la pudeur, l'autre est la grande idée commune aux penseurs du XVII^e siècle, l'idée d'une providence générale qui continue l'acte créateur et assure la conservation des êtres créés. Le caractère rationnel de l'histoire ne se distingue pas chez Vico de la croyance à une providence immanente au cours de la vie des nations. C'est elle qui dirige les expériences sociales des hommes, les enchaîne et tire sans cesse le bien du mal, la vie sociale de l'aspiration égoïste à la conservation personnelle, la discipline morale de la satisfaction des besoins collectifs issus de la conscience de la violence et de la barbarie. Comme Leibnitz, comme Malebranche, Vico est décidément optimiste.

Au terme de son étude, Croce cherche si Vico tire de la science nouvelle, de la philosophie de l'esprit appliquée à l'histoire quelque conclusion pratique. Il nous le montre hésitant sur ce point, puis renonçant à donner aux politiques une de ces consultations scientifiques auxquelles ils sont si indifférents et se contentant d'espérer que son livre sera compris « dans la sphère des académies ». Une œuvre telle que celle de Vico contient en effet les prémisses d'une éducation de l'esprit humain et c'est assez. Néanmoins si le droit régit et domine la pratique sociale, si, comme l'enseigne B. Croce lui-même, il pénètre toute la vie économique[1], Vico, en rattachant à la science de l'histoire une réforme de la philosophie du droit ne payait-il pas à la philosophie sociale pratique le tribut le plus riche et le mieux défini ?

## III

Tel est ce livre du maître italien. Puissions-nous en avoir montré l'intérêt profond ! Cependant, sans prétendre avoir des œuvres de Vico une connaissance égale à celle de l'auteur, nous sera-t-il permis de faire quelques réserves soit sur la valeur qu'il attribue à la métaphysique de Vico, soit sur la place qu'il lui assigne dans l'histoire de l'idéalisme et de la philosophie sociale ?

Croce ne reconnaît qu'une très faible valeur au dynamisme exposé par Vico dans les derniers chapitres du *De antiquissimâ Italorum*

1. Croce, *La filosofia delle pratica. Economia ed etica*, Parte II (Bari, Laterza, 1909).

*sapientiâ.* Nous avons en vue la théorie du *Conatus* et des points mathématiques. Tout au moins Croce pense-t-il que cette vue cosmologique est tout à fait indépendante de la philosophie de l'esprit exposée dans la *Scienza nuova?* Tout en avouant que la question est pour nous entourée de beaucoup d'obscurités, nous conclurions cependant autrement. Il nous semble que la notion du *Conatus* qui sous l'influence de Maine de Biran devait jouer un si grand rôle dans la philosophie française, est l'intermédiaire indispensable entre une doctrine sur la création et la providence et une théorie de l'activité subjective, individuelle ou collective. L'idéalisme et le dynamisme nous semblent inséparables. La théorie idéaliste de la connaissance doit en effet réduire la matière à la force et trouver dans l'effort volontaire le type intelligible de la force. Le mérite de Vico est sans doute de l'avoir entrevu[1].

A vrai dire, de même que l'idéalisme de B. Croce ramène la philosophie sociale à une philosophie de la pratique subordonnée à la philosophie de l'esprit, il n'admet aucune distinction entre la philosophie de l'esprit et la philosophie de la nature. Il est donc tentant de faire de Vico (du Vico de la *Scienza nuova*), le précurseur de cet idéalisme, ainsi rattaché aux racines mêmes de la pensée italienne. Avouons qu'ici nous ne pouvons cacher l'expression de nos doutes. Descartes passe à bon droit pour avoir été, non pas seulement le précurseur, mais l'initiateur de l'idéalisme moderne. Malebranche développe le cartésianisme en ce sens et entre Malebranche et Berkeley la différence est petite. Par contre rien, à notre avis, ne permet de découvrir chez Vico une véritable formule idéaliste. Le critère de la vérité, qui est commun à sa première œuvre et à la *Scienza nuova* impliquerait plutôt le réalisme agnostique. Un idéaliste tel que Malebranche, tel que Berkeley, refuse de faire la moindre distinction entre la pensée humaine et la pensée divine. Il estime que l'homme voit en Dieu la réalité de l'Univers. L'antithèse *vicienne* entre le monde de l'histoire, intelligible à l'homme, parce qu'il procède de l'esprit humain et le monde physique, inintelligible parce qu'il est l'œuvre de Dieu, ne pourrait être conservée par aucune philosophie idéaliste quelque peu critique.

Verrons-nous en Vico un précurseur du positivisme? Certes l'école d'Auguste Comte a mis largement ses travaux à contribution et a exposé sur les rapports du développement de l'esprit humain et de la succession des civilisations une théorie qui n'ajoute rien d'essentiel à celle de la *Scienza nuova*[2]. L'antécédence de l'imagination sur la

1. C'est ce qu'a montré avec pénétration M. Bouvy dans sa thèse latine : *De Vico Cartesii adversario*, § IV.

2. Une autre analogie à signaler en passant, c'est que Comte pousse plus loin encore que Vico la réaction contre la mathématique cartésienne (*Cours*, leçon 58e).

pensée abstraite, celle du sentiment sur la volonté réfléchie, c'est en somme toute la loi des trois états dans la mesure où on la dégage de ses conclusions négatives et où l'on peut la faire cadrer avec les faits. Mais Vico, héritier de toute la psychologie du XVII[e] siècle, nous paraît avoir vu beaucoup mieux que Comte, égaré par la phrénologie, la corrélation de l'imagination et de la passion et avoir été ainsi capable d'en déduire les lois de la succession des caractères nationaux. D'ailleurs sa doctrine de la providence immanente à l'histoire suffit à le distinguer du positivisme, et il n'est pas permis d'y voir un hors-d'œuvre puisqu'elle seule lui permet de comprendre la formation du monde moral.

Mais Vico ne serait-il pas à bien des égards le précurseur de l'école traditionaliste avec laquelle le positivisme français entretint des rapports si étroits? Comme Vico cette école était catholique, anti-rationaliste, anti-cartésienne, hostile à l'idée des droits naturels. Comme lui, elle s'appuyait sur l'histoire et y cherchait les preuves de la supériorité de la tradition collective sur la raison individuelle. Chez Vico la vue de l'histoire est plus haute, plus sereine, plus indépendante des exigences de la lutte politique que chez les traditionalistes du XIX[e] siècle. Mais n'est-ce pas lui qui, au lendemain de la réforme cartésienne et baconienne, a repris au catholicisme l'idée de la valeur de la tradition pour l'incorporer à la philosophie de l'esprit et à la science de l'histoire? Dès le début du XVIII[e] siècle, quand Voltaire et Montesquieu n'avaient encore rien publié, quand Rousseau et les encyclopédistes n'étaient encore que des enfants, n'a-t-il pas indiqué les deux points sur lesquels, un siècle après lui, devaient se porter, en Allemagne comme en France et en Italie, les efforts de la critique contre-révolutionnaire, savoir, la valeur de la raison individuelle, la supériorité du droit rationnel et contractuel sur le droit historique?

Gaston RICHARD,
Professeur de science sociale
à la Faculté des lettres de Bordeaux.

---

# CHRONIQUE

~~~ Tous nos lecteurs connaissent la célèbre et classique *Biblioteca delle Tradizioni popolari siciliane,* dont le professeur sicilien G. Pitré a entrepris la publication depuis tant d'années et qui constitue un monument unique de folk-lore et d'histoire locale. Vingt-trois volumes en ont paru à divers intervalles : deux manquaient encore pour terminer l'œuvre. On pourrait craindre que l'auteur, frappé par des deuils successifs, immérités et cruels, — la disparition de sa fille dans le tremblement de terre de Messine, la mort de son unique fils, jeune médecin de grand avenir, en août 1911, — ne fût découragé et ne renonçât aux vaines glorioles et aux inutiles passe-temps de l'érudition. (Et peut-être de pareils deuils sont-ils des avertissements d'en-haut qui nous invitent à la méditation, à la prière, à la retraite, et que nous n'avons pas le droit de négliger !) Cependant le vieux sicilien qu'est Pitré, vivante incarnation de son île, comme Mistral l'est de la Provence, a voulu achever son œuvre. Les tomes XXIV et XV, derniers volumes de la *Biblioteca,* vont paraître : le tome XXIV contiendra, sous le titre *Cartelli, Pasquinate, Canzoni e Tradizioni varie del popolo siciliano*, une sorte de supplément général à l'œuvre, une étude sur les *Cartelli* populaires depuis le XVI^e^ siècle, des chansonnettes, des proverbes, des légendes, des présages et pronostics; des descriptions de fêtes et usages de naissance, de mariage et de mort ; enfin des traditions populaires sicilo-albanaises. C'est une série d'appendices, relatifs à des questions traitées précédemment, mais constitués par des matériaux inédits. Le tome XXV est tout à fait original : c'est une sorte de synthèse de la *Biblioteca ;* il traite, non seulement pour les spécialistes, mais pour le grand public, de la famille, de la maison, de la vie du peuple sicilien. Le grand intérêt en est l'introduction où Pitré s'est efforcé à révéler la psychologie de la Sicile, en recueillant les formes, les manifestations, les caractères les plus curieux. L'illustration documentaire de ce volume en fait un vrai musée, indispensable complément du texte. Pitré y a réuni les objets les plus typiques, les plus bizarres, qu'il a rencontrés au cours d'un demi-siècle d'explorations dans son île bien-aimée. Ainsi l'œuvre est finie ; ainsi se couronne, — dignement ! —, la noble et malheureuse carrière de cet illustre savant, un des hommes du XIX^e^ siècle qui
~~~

ont le mieux travaillé à faire apprécier cette Sicile si variée d'aspects, si riche d'histoire et de monuments, et qui chez nous, — malgré les vers de Musset sur ses yeux presque mahométans, — est encore trop peu connue et trop mal étudiée. Puisse ce monument de science folklorique en inspirer le goût et la curiosité !

L.-G. P.

~~ L'évolution économique et sociale de l'Italie contemporaine intéresse trop directement nos études, pour que nous omettions de signaler, lorsqu'il s'en présente, les essais et les vues d'ensemble, qui peuvent fournir aux lecteurs français des informations précises sur cet aspect de l'activité du peuple italien. C'est à ce titre que nous recommandons d'une façon toute particulière les savants articles que M. Georges Bourgin vient de consacrer à « La question agraire en Italie » dans la *Revue d'économie politique* (1912). Son exposé est clair et attachant, extrêmement instructif pour qui n'est pas familier avec ces questions ; il se termine par des réflexions mélancoliques sur le ralentissement, tout au moins, que l'aventure tripolitaine, si réconfortante à d'autres égards comme symptôme de la vitalité du jeune royaume, va nécessairement apporter à la réalisation de tant de promesses. Cependant « la vitalité des institutions et des groupements économiques italiens permet d'espérer que, si le moment trouble par où l'Italie passe ne se prolonge pas trop, l'avenir de l'économie agricole ne sera pas compromis ». — H.

---

## PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

Max Fehr, *Apostolo Zeno und seine Reform des Operntextes*. Zurich, A. Tschopp, 1912 ; in-8°, 142 pages.

Ferdinando Neri, *Dante e il primo Villani*. Florence, Olschki, 1912 ; grand in-4°, 31 pages (Extrait du *Giornale Dantesco*, anno XX, quad. I).

Richard T. Holbrook, *Portraits of Dante from Giotto to Raphael*. Londres-New-York, 1911 ; in-4°, XIX-262 pages, 40 illustrations dont 8 en couleurs.

Santorre Debenedetti, *Nuovi Studi sulla Giuntina di Rime antiche*. Città di Castello, 1912 ; in-16, 92 pages (n$^{os}$ 114-115 de la *Collezione d'Opuscoli danteschi* diretta da G.-L. Passerini).

G. Volpi, *Le Frottole di Luigi Pulci*, rivedute nel testo e annotate. Florence, Tipografia Galileiana, 1912 ; in-8°, 56 pages (Extrait des *Atti della R. Accad. della Crusca*).

Seb. Scandura Finocchiaro, *L'Allegoria e la figura morale di Dante*. Palerme, A. Trimarchi, 1912 ; in-16, 62 pages.

Raff. Elisei, *Le Tre Fiere. Filippo Argenti* (Estratto dagli *Atti dell' Accad. Properziana del Subasio*, III, 9). Assise, in-4°, 21 pages; 1911.

*Carteggio di Alessandro* Manzoni a cura di G. Sforza e G. Gallavresi, con 12 ritratti e 2 fac-simili. Milan, Hœpli, 1912; in-16, xx-610 pages (tome IV, partie 1re, de : *Opere di A. Manzoni*, edizione Hœpli).

Fr. Di Silvestri Falconieri, *Le sei traduzioni italiane della Bibbia*. Rome, 1911; 18 pages.

L. Vischi, *Di Giuseppe Celestino Astori poeta bergamasco del secolo XVIII, notizie*. Milano, 1912; 21 pages.

Luigi Cesare Bollea, *Una Miscellanea quattrocentista di rime e di prose*. Torino, 1912, 12 pages.

Erminio Bonino, *Neuf poésies de Giosuè Carducci, traduites en prose française*. Palerme, Reber, 1911; 49 pages.

H. Hauvette, *Le Sodoma, biographie critique* (Collection: Les grands artistes). Paris, Laurens, in-8° de 128 pages.

*Comune di Milano, archivio storico. Catalogo ragionato della Raccolta cartografica e saggio storico sulla cartografia milanese del Direttore Dott.* Ettore Verga. Milano, 1911; in-8° de 191 pages.

---

*9 juillet 1912.*

---

*Le Secrétaire de la Rédaction,* Eugène BOUVY.
*Le Directeur-Gérant,* Georges RADET.

---

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XII. Octobre-Décembre 1912. N° 4.

# LA DIALECTIQUE D'OXFORD

ET LA

# SCOLASTIQUE ITALIENNE

(*Suite*[1].)

## D. *Le* Tractatus de sex inconvenientibus.

Jamais, à l'Université d'Oxford, l'évaluation du chemin parcouru dans un mouvement uniformément varié n'a revêtu la forme si claire et si précise que Nicole Oresme lui avait donnée par l'emploi des coordonnées.

Prenons, par exemple, ce *Tractatus de sex inconvenientibus* dont l'auteur écrit après Heytesbury et, partant, très certainement après Oresme.

Ce traité appartient à la même famille que le *De primo motore* de Swineshead et que la *Summa* de Dumbleton; pour nous en convaincre, il nous suffira de parcourir la table des matières de l'ouvrage complet, table que conserve un des textes manuscrits de la Bibliothèque Nationale[2].

Voici cette table où plusieurs questions principales sont accompagnées d'articles, consacrés à des sujets connexes, qui y sont intercalés:

*Prima quæstio: Utrum in generatione formæ sit certa ponenda velocitas.*

Articulus I: Utrum generans tantum loci contribuat quantum formæ.

Art. II: Utrum ex coloribus extremis intermedii generentur colores.

Art. III: Utrum cælestia corpora generent qualitates primarias, lumine mediante.

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 6, 95, 203.
2. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6559, fol. 194, v°.

*Secunda quæstio: Utrum in motu alterationis velocitas sit signanda vel tarditas.*

Art. I: Utrum magnes suppositum sibi ferum sufficiat attrahere.
Art. II: Utrum alteratio medii luminosi sit subita in distanti.
Art. III: Utrum quodlibet alterans in agendo repatiatur.

*Tertia quæstio : Utrum augmentatum continuum in augendo velocitet motum suum.*

Art. I: Utrum rarefactio sit possibilis.
Art. II: Utrum rarefactio sit motus ad aliquam quantitatem.
Art. III: Utrum rarefactio sit per rarum et densum.

*Quarta quæstio: Utrum in motu locali sit certa servanda velo citas.*

Art. I.: Utrum velocitatio motus gravis sit ab aliqua causa certa.
Art. II: Utrum velocitas motus sphæræ cujuslibet penes punctum vel spatium aliquod attendatur.
Art. III: Utrum velocitas omnis motus uniformiter difformis incipiens a non gradu sit æqualis suo medio gradui.

*Quinta quæstio : Utrum cælum possit suo motu et lumine inferiora corpora transmutare.*

*Quæstio sexta : Utrum corpora gravia et levia in suis motibus requirant medium.*

*Quæstio septima : Utrum omne corpus naturale habeat locum naturalem.*

*Quæstio octava : Utrum tempus sit consequens motum.*

*Quæstio nona: Utrum tempus sit numerus motus secundum prius et posterius.*

*Quæstio decima : Utrum motus reperiatur in tribus generibus tantum.*

*Quæstio undecima : Utrum omnis motus sit de contrario in contrarium.*

Comme nous l'avons dit en l'article II, les deux textes manuscrits que nous avons eus en main sont incomplets; l'un[1] ne contient que les quatre premières questions; l'autre[2] présente, en outre, le commencement de la cinquième question.

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6527.
2. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6559.

C'est la quatrième question qui va, un instant, retenir notre attention.

Le second article est consacré à l'examen de ce problème qui a préoccupé presque tous les Scolastiques d'Oxford : Que faut-il entendre par vitesse d'un corps animé d'un mouvement de rotation? L'auteur du *Traité des six inconvénients* énumère les diverses opinions émises avant lui. Il cite, en particulier, l'opinion de Magister Ricardus de Versellis ou de Uselis : La vitesse du rayon d'un cercle ou d'une portion de ce rayon, en une rotation autour du centre, c'est la vitesse du point milieu du segment qui tourne. Mais il ne regarde pas cette opinion comme démontrée par le maître qui la propose; il lui préfère la position prise par Maître Thomas Bradwardine en son *Tractatus de proportionibus* : La vitesse du corps animé d'un mouvement de rotation, c'est la vitesse du point de ce corps qui se trouve le plus éloigné de l'axe.

La solution que l'auteur du *Traité des six inconvénients* a donnée de ce premier problème contraste avec celle qu'en son troisième article, il va donner de cet autre problème : « La vitesse de tout mouvement local uniformément difforme est-elle équivalente à son degré moyen? »

Celui qui voudrait saisir la différence extrême qui distingue, à cette époque, la Logique d'Oxford de la Logique de Paris ne pourrait rien trouver de plus propre à son objet que la comparaison entre ce que le *Tractatus de sex inconvenientibus* écrit de ce problème et ce que le *Tractatus de difformitate qualitatum* en a dit. L'argumentation du premier de ces traités n'est qu'un pitoyable entassement de *sophismata*. Elle prend pour point de départ ce prétendu dilemme[1] : « Si la vitesse de tout mouvement local n'est pas équivalente à son degré moyen, elle est équivalente à son degré le plus intense. » Par une accumulation d'*inconvenientia*, elle rend intenable la seconde position, et elle en conclut que la première est la bonne.

Cet auteur donc, venu après Guillaume Heytesbury, n'a fait faire aucun progrès à la démonstration de cette proposition[2] :

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6559, fol. 38, col. c.
2. Ms. cit., fol. 39, coll. a et b.

« En tout mouvement uniformément difforme qui commence au degré zéro et croît sans cesse, l'espace parcouru pendant un certain temps est égal à celui que ferait parcourir, pendant le même temps ou pendant un temps égal, son degré moyen de vitesse. » Bien au contraire ! Les semblants de démonstration des *Dubia parisiensia* ou de Jean de Dumbleton, pour insuffisants qu'ils fussent, offraient aux yeux, toutefois, un reflet de vérité; ce reflet, on le chercherait vainement en l'obscure dialectique du *Tractatus de sex inconvenientibus*.

### E. *L'opuscule intitulé :* **A est unum calidum.**

L'auteur du *Traité des six inconvénients* avait pu lire le *Tractatus de figuratione intensionum* de maître Nicole Oresme; l'avait-il lu en effet? Si oui, il avait tiré si peu de fruit de cette lecture que rien, en son écrit, n'en garde le souvenir. Mais l'École d'Oxford va nous présenter d'autres ouvrages où l'influence de Nicole Oresme a laissé une marque reconnaissable.

En un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale[1], un certain Jean a réuni quelques-uns des traités les plus célèbres sur les *Sophismata;* les *Sophismata* d'Albert de Saxe occupent le début du recueil; puis viennent les *Sophismata* de Clymeton; la copie de ces derniers a été achevée le lundi de la Septuagésime de l'an MCCCLXXXIXI *(sic)*. A ces copies, probablement faites à Paris, Jean a joint un cahier, venant sans doute d'Oxford et écrit, comme le dit la table qu'il a mise à la fin de son œuvre[2], *in littera anglicana veteri;* ce cahier contient les trente premiers sophismes d'Heytesbury; les deux derniers ont été transcrits par Jean.

Or, immédiatement après les *Sophismata* de Clymeton et avant les *Sophismata* d'Heytesbury, cette collection nous présente[3], transcrite de la main de Jean, une suite de vingt-

1. Bibliothèque Nationale, fonds latin, ms. n° 16134 (ancien fonds Sorbonne, ms. n° 848).
2. Ms. cit., fol. 146, col. a.
3. Ms. cit., fol. 73, col. b, à fol. 80, col. d.

deux sophismes. Aucun nom d'auteur n'est joint à ce traité qui ne porte point de titre; il commence d'emblée par cet énoncé du premier sophisme : « *A est unum calidum per totum quod per horam alterabitur e gradu uniformi, et tamen per illam* [*horam*] *nec alterabitur uniformiter quoad tempus nec quoad partes subjecti.* » Les premiers mots de ce premier sophisme servaient de titre à la collection tout entière, comme en témoigne ce propos[1] par lequel Jean termine sa transcription : « *Explicit iste liber qui intitulatur A est unum calidum. Deo gratias.* »

Ce recueil de sophismes est un parfait modèle du genre de Logique qui était en vogue à l'École d'Oxford; les *calculationes* les plus chicanières n'y sont que trop fréquentes.

Le vingt-deuxième et dernier sophisme est ainsi formulé[2]: « *In aliquo instanti, extremo remissiori* [*subjecti*] *correspondebit gradus summus caliditatis; et, immediate ante illud instans, terminabitur latitudo caliditatis ad non gradum.* »

C'est en discutant ce sophisme que l'auteur est amené à formuler la proposition suivante[3] dont la démonstration terminera son traité :

« Un mobile se meut pendant une heure qui a été divisée en parties proportionnelles, et son mouvement est de telle sorte : Durant toute la première partie proportionnelle, il se meut avec une certaine vitesse; durant la seconde partie proportionnelle, il accélère continuellement son mouvement, jusqu'à un degré double, en sorte qu'à la fin de la seconde partie proportionnelle, il atteigne une vitesse double de celle de la première partie; pendant la troisième partie proportionnelle, il se meut continuellement, d'une manière uniforme, avec ce degré double de vitesse; au commencement de la quatrième partie, il commence à accélérer son mouvement et, pendant cette quatrième partie, il accroît continuellement sa vitesse, d'une manière uniformément difforme, de telle sorte qu'il ait à la fin une vitesse double de celle qu'il avait en la troisième partie, et quadruple de celle qui correspondait à la

1. Ms. cit., fol. 80, col. d.
2. Ms. cit., fol. 79, col. d.
3. Ms. cit., fol. 80, col. b.

première partie; durant la cinquième partie proportionnelle, il se meut avec une vitesse uniforme; durant la sixième, il accélère uniformément son mouvement, comme ci-devant, jusqu'à une vitesse double; durant la septième, il se meut uniformément; et ainsi alternativement sans fin. Je dis qu'en l'heure entière, le mobile parcourra un chemin qui est trois fois et deux tiers de fois le chemin parcouru en la première partie proportionnelle. »

Nous reconnaissons un des problèmes que Nicole Oresme a résolus en son *Tractatus de figuratione intensionum*. La solution donnée par le maître d'Oxford est équivalente, cela va sans dire, à celle qu'a donnée le Maître parisien; nous pourrions dire plus exactement qu'elle lui est, au fond, identique; mais Oresme a fait, pour l'exposer, un très heureux usage de la représentation par coordonnées; le Logicien anglais ne veut pas user de cette figuration géométrique; il veut que sa déduction conserve une allure purement arithmétique; il traduit donc en langage arithmétique le raisonnement de forme géométrique qu'Oresme a donné.

Le développement de ce raisonnement exige, bien entendu, l'évaluation de l'espace qu'un mobile parcourt pendant un certain temps lorsqu'un mouvement uniformément varié l'entraîne; tout ce que nous venons de dire montre assez que cette évaluation était alors familière aux logiciens d'Oxford; aussi notre auteur se borne-t il à la rappeler comme vérité banale : « *Ipsa est uniformiter difformis; ergo est æqualis suo gradui medio.* »

### VI. *Le* Liber calculationum *de Riccardus de Ghlymi Eshedi.*

Venons enfin à celui des écrits, engendrés par la Logique d'Oxford, qui a connu, peut-être, la vogue la plus forte et la plus étendue, à ce livre dont l'auteur, regardé comme le Calculateur par excellence, a perdu son nom véritable de Riccardus de Ghlymi Eshedi pour emprunter, on ne sait comment, celui de Swineshead ou Suiseth.

Le traité qui va nous occuper est divisé en chapitres; dans la rédaction manuscrite que nous avons eue en main et dans les plus anciennes éditions imprimées, ces chapitres ne portent pas de titres; l'édition donnée à Pavie, en 1498, par Franciscus Gyrardengus, leur en a attribué; voici la liste, complétée, de ces chapitres:

I. *De intensione et remissione.* — II. *De difformibus.* — III. *De intensione elementi.* — IV. *De intensione mixtorum.* — V. *De augmentatione.* — VI. *De reactione.* — VII. *De potentia rei.* — VIII. *De difficultate actionis.* — IX. *De maximo et minimo.* — X. *De loco elementi.* — XI. *De luminosis.* — XII. *De actione luminosi.* — XIII. *De motu locali.* — XIV. *De medio non resistente.* — XV. *De medio uniformiter difformi.* — XVI. *De inductione gradus summi.* — XVII. *De acquisitione alterationis.*

La seule lecture de cette table manifeste l'analogie qui existe entre le plan du traité du Calculateur et ceux de trois ouvrages décrits en ce qui précède : Le *Tractatus de primo motore* de Swineshead, la *Summa* de Jean de Dumbleton, enfin le *Tractatus de sex inconvenientibus;* nous sommes en présence de quatre traités de la même famille. La comparaison entre la table des matières du *Liber calculationum* et celle du *Tractatus de primo motore* suffirait également à démontrer, à défaut de témoignage direct, que ces deux ouvrages ne sauraient être du même Swineshead; un seul et même auteur n'écrit pas deux ouvrages si semblables par leur objet et si différents par leur composition.

Le *Liber calculationum* nous présente, parvenus à leur plein développement, tous les défauts de l'École d'Oxford; les discussions sophistiques en forment le fond constant; elles ont ravi d'admiration les ergoteurs pour qui la Philosophie n'avait plus d'autre objet que de fournir matière à dispute; en ce livre, ils trouvaient un véritable arsenal de roueries et de chicanes; livre médiocre et sans originalité, d'ailleurs, où l'on ne saurait découvrir la moindre pensée qui n'ait été maintes fois agitée, retournée, examinée sous toutes ses faces par les docteurs de Paris ou d'Oxford, le *Liber calculationum* est l'œuvre d'une Science sénile et qui commence à radoter; le succès prodigieux que

cette œuvre va rencontrer à Paris, la grande vogue dont elle jouira auprès de tout un parti de maîtres italiens, signalent vraiment la décrépitude de la Scolastique; les Humanistes ne s'y tromperont pas, et lorsqu'ils voudront cribler de traits mortels les universités et ce qu'on y enseigne, ils sauront où viser; les *calculationes* de Suiseth seront le point vulnérable vers lequel, de préférence, ils dirigeront leur tir.

Cependant, les propos ennuyeux qu'un vieillard ressasse peuvent être bons à entendre et précieux à retenir; ils nous transmettent les connaissances acquises au temps où ce vieillard était jeune; ils sont la tradition, sans laquelle aucun progrès ne serait possible; même en ce *Liber calculationum,* dont les arguties compliquées les rebutaient, les étudiants de la Renaissance eussent pu trouver de précieuses vérités, héritage des maîtres nominalistes du XIVe siècle; ils y eussent reconnu, en particulier, les legs de Nicole Oresme.

En effet, tout comme la collection de sophismes intitulée : *A est unum calidum,* le traité de Riccardus de Ghlymi Eshedi porte la trace reconnaissable qu'a laissée l'influence du *Tractatus de figuratione intensionum.*

Au chapitre *De difformibus*, qui est le second de tout l'ouvrage, l'auteur est amené à formuler[1] la proposition suivante: « Si l'on supposait que la première partie proportionnelle d'une certaine qualité eût une intensité déterminée, que la seconde partie proportionnelle eût une intensité double, que la troisième eût une intensité triple et ainsi à l'infini, le tout aurait une intensité [moyenne] précisément égale à celle de la seconde partie proportionnelle; ce qui, tout d'abord, ne semble pas vrai, car cette qualité paraît infinie. »

Cette proposition est une de celles qu'Oresme a établies au traité *De difformitate qualitatum*[2]. La démonstration donnée par Riccardus de Ghlymi Eshedi est la traduction en langage arithmétique de la démonstration géométrique d'Oresme; le Maître d'Oxford, en effet, comme tous ses compatriotes,

1. Bibl. Nat., fonds latin, ms. n° 6558, fol. 6, col. b. — Subtilissimi Doctoris Anglici Suiset *Calculationum Liber*, Paduæ (ca. 1480), 5° fol. imprimé, col. d.
2. Voir § XVIII.

se refuse à employer la représentation par coordonnées; mais la traduction est textuelle, à ce point que le lecteur est porté à tracer la figure qui éclairerait la déduction; et c'est bien ce qu'a fait un lecteur du manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale; mais la lecture du texte montre sans peine que le dessin de cette figure n'était nullement en l'intention de l'auteur.

Le chapitre *De difformibus,* où se trouve traité le problème dont nous venons de parler, débute par l'examen de cette question: Une latitude uniformément difforme correspond-elle à son degré moyen? L'auteur reproduit en ces termes[1] l'argument qui conclut à l'affirmative:

« Que l'on prenne une telle latitude ou une telle chaleur; que l'on atténue l'une des moitiés jusqu'au degré moyen et que, d'une manière équivalente, on accroisse l'intensité de l'autre moitié jusqu'au degré moyen; le tout n'en devient ni plus ni moins intense, car il acquiert d'un côté une latitude aussi grande que celle qu'il perd de l'autre côté; et maintenant, il est uniformément intense sous un degré égal au degré moyen; il correspond donc maintenant à ce degré moyen. »

Nous n'insisterons pas sur la discussion interminable, aux sophismes enchevêtrés, par laquelle le Calculateur conteste la valeur générale de cette proposition; qu'il nous suffise d'une remarque : Cette proposition, il ne la révoque pas en doute lorsque la latitude considérée est la vitesse d'un mouvement local; il l'invoque alors comme vérité communément admise.

Traitant, par exemple, en son XV^e chapitre, du mouvement d'un mobile en milieu résistant, le Calculateur s'exprime ainsi[2]:

« Si le mobile accélérait uniformément son mouvement, comme il a commencé à l'accélérer à partir du degré nul, il parcourrait en la seconde moitié du temps trois fois plus de chemin qu'en la première. »

Cette phrase suppose que l'on connaisse la loi qui relie, en

1. Ms. cit., fol. 5, col. a; éd. Paduæ, ca. 1480, fol. sign. a 5, col. d.
2. Ms. cit., fol. 58, col. a; éd. Paduæ, ca. 1480, fol. sign. k 2, col. d.

un mouvement uniformément varié, le chemin parcouru au temps employé à le parcourir.

Cette loi, personne ne l'ignore à l'École d'Oxford au temps où Swineshead, Jean de Dumbleton, Guillaume Heytesbury y enseignent; personne ne l'ignore parmi les disciples de ces maîtres. A-t-elle été découverte à Oxford ou, bien plutôt, n'est-elle pas venue de Paris, comme ces « doutes » par lesquels semble s'être complété le *Traité du premier moteur* de Swineshead? C'est une question à laquelle toute réponse péremptoire serait assurément fort mal justifiée. En tout cas, ignorants ou dédaigneux de la représentation par coordonnées, les maîtres d'Oxford n'ont pas su donner à leurs arguments en faveur de cette proposition la netteté des déductions d'Oresme. Non pas que ces déductions soient, ici, vraiment démonstratives; elles supposent, en effet, ce grave postulat: Lorsqu'en un système de coordonnées rectangulaires, les temps ont été pris pour abscisses et les vitesses pour ordonnées, l'aire de la figure représente le chemin parcouru par le mobile. Mais pour justifier ce postulat, il faudra recourir au calcul infinitésimal; jusqu'à l'invention de ce calcul, la Physique n'aura, de la loi du mouvement uniformément varié, aucune démonstration meilleure que celle d'Oresme.

P. DUHEM.

*(A suivre.)*

# L'"ORLANDO FURIOSO" ET LA "PUCELLE" DE VOLTAIRE

(*Suite*[1].)

## IX

Le voyage de Dunois sur le dos de l'âne ailé semble à M. Toldo rappeler, par plusieurs de ses péripéties, ceux des chevaliers intrépides qui montaient l'hippogriffe. Comme eux, Dunois « descend à l'improviste, *Deus ex machina*, pour soutenir le droit des opprimés sur la terre »[2]. Ce rôle de véritable chevalier errant le jette dans une série d'aventures où se reconnaissent de multiples souvenirs de l'*Orlando furioso*.

L. du Bois[3] rapproche la délivrance de Dorothée (chant VII) de celle de Richardet par Roger[4]. M. Toldo, toujours dans la même étude, rappelle à ce propos la délivrance d'Angélique par Roger[5], celle de Birène par Roland[6], et la défense de Genièvre par Renaud[7]. M. Roth[8] n'indique que ces deux derniers épisodes. En effet, ce sont peut-être là ceux qui offrent le plus de ressemblance avec le passage de Voltaire. C'est d'un monstre marin, non du bourreau, qu'Angélique est sauvée. Le seul point qui nous intéresse est que son libérateur chevauche un coursier ailé.

1. Voir *Bull. ital.*, t. XI, p. 287; t. XII, p. 50.
2. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*
3. Voltaire, *Œuvres*, éd. Delangle, t. XIV.
4. *Orlando furioso*, XXV, str. 8 et suiv.
5. Chant X, str. 92 et suiv.
6. *Orlando furioso*, chant IX, et non XI comme l'indique M. Roth; le chant XI contient simplement une variante de l'aventure de l'Orque contée au X[e] chant, et n'est qu'un jeu de l'Arioste qui s'amuse à montrer son habileté à développer le même thème de deux manières différentes. Les souvenirs des deux épisodes devaient se confondre dans l'esprit de Voltaire. Au contraire, dans le chant IX, antérieur à l'abandon d'Olympe par Birène, nous trouvons des détails qui ont pris place dans l'épisode de Dorothée.
7. *Orlando furioso*, chant V.
8. *Der Einfluss von Ariost's « Orlando furioso »*, u. s. w., p. 100.

Sur une monture plus terrestre, le même chevalier délivre le jeune frère de Bradamante condamné à mort. Ici l'on peut trouver assez de rapport entre l'arrivée de Roger sur le lieu du supplice et celle de Dunois sur la place de Milan[1]. De même, le combat que livre Dunois à la foule des diacres et des sacristains est décrit par le même procédé d'énumération de blessures que celui du *Roland,* et dans le même esprit comique[2].

M. Toldo remarque avec raison que l'anecdote, en passant dans la *Pucelle*, prend « le caractère purement voltairien de l'anticléricalisme » ; ce qui ne l'empêche pas de ressembler encore aux épisodes de Birène et de Genièvre : « Olympe aussi assure son libérateur[3] de la fidélité de celui qui l'a, pour de graves raisons, abandonnée :

> Io credea e credo, e creder credo il vero,
> Ch' amasse ed ami me con cor sincero. »

Ce sont en effet les paroles que prononce Olympe à la strophe 23 du chant IX, en racontant à Roland ses malheurs. Voltaire les a rendues assez faiblement par ces vers :

> C'est en ces lieux qu'il m'avait adorée ;
> Il le jurait, et j'ose être assurée
> Que son grand cœur est toujours enflammé,
> Qu'il m'aime encor, car il est trop aimé.
>
> (VII, 50-63.)

D'ailleurs le récit des malheurs d'Olympe débute à peu près comme la confession de Dorothée; leurs amours ont commencé de la même façon : un jeune et bel étranger s'est rapidement « rendu maître de leur cœur ». Les deux amants restent réunis quarante jours dans le *Furioso*[4] ; dans la *Pucelle*, leur union dure « quelques mois »[5] ; mais, au bout d'une semaine

1. *Orlando furioso,* XXV, str. 8; la *Pucelle,* chant VI, vers 401 et suiv. Mais il y a là peut-être aussi des souvenirs personnels d'exécutions sur place de Grève. Cf. les descriptions de ce genre de *Candide.*
2. *Orlando furioso,* str. 11 ; *La Pucelle,* VII, 280 et suiv.
3. C'est plutôt le libérateur futur de son amant.
4. *Orlando furioso,* IX, 24.
5. *La Pucelle,* VII, 101.

tout au juste[1], La Trimouille est maître de la place. Tandis que l'Arioste néglige de nous dire ce que furent au juste les relations de Birène et Olympe, la verve railleuse de Voltaire ne nous laisse ignorer aucun détail de la séduction complète de son héroïne. — Une fois Cimosque tué, Roland rend Olympe à Birène. Ainsi Dunois, ayant défait les ennemis de Dorothée, la remet à La Trimouille qui arrive justement à Milan.

« La ressemblance, » dit encore M. Toldo, « est encore plus étroite avec l'épisode de Genièvre... » Cet épisode[2] occupe tout le Ve chant du *Furioso* et le commencement du VIe. Mais la ressemblance ne commence qu'à la strophe 67 du chant V. En effet, le stratagème de Polinesse et le désespoir d'Ariodant ne sont point passés dans le poème français. Au contraire, M. Toldo fait remarquer que la loi d'Écosse est « entièrement semblable à celle des inquisiteurs milanais ». Elle

. . . . . . . . condanna a morte
Ogni donna e donzella che si prova
Di se far copia altrui ch' al suo consorte.
Morta ne vien, s'in un mese non trova
In sua difesa un cavallier si forte,
Che contra il falso accusator sostegna
Che sia innocente e di morire indegna.

(Str. 67.)

« Entièrement semblable » est peut-être un peu exagéré. Il n'y a pas dans la *Pucelle* de semblable « loi » explicitement exprimée. L'archevêque livre simplement sa nièce à l'Inquisition autant parce qu'il vient de la maudire et de l'excommunier, que pour punir sa faute ; et il insinue que le complice de la malheureuse est

Un hérétique, un damné suborneur...

(Vers 203.)

C'est en vertu d'un usage que Voltaire n'explique même pas, qu'un champion de Dorothée a le droit de surgir en face du

1. Vers 65-83.
2. Sur la question de l'imitation possible de cet épisode dans la tragédie de *Tancrède* (1760), voir Toldo, *Notes sur l'influence du « Furioso » dans la littérature française*, *Bulletin italien*, 1904, p. 56 et suiv.

champion de l'archevêque; ce n'est pas un mois, mais trois jours de répit[1] que l'on accorde à la coupable, et le gant n'est jeté[2] qu'au jour et sur le lieu du supplice. Dans le *Furioso*, Roland, qui connaît la vérité avant d'intervenir, interrompt le duel entre les deux champions, et appelle au combat le véritable coupable; dans la *Pucelle*, Sacrogorgon, remplaçant l'accusateur qui est un ecclésiastique, défie le premier les défenseurs possibles de Dorothée. Quant au sentiment du peuple, il est dans les deux textes favorable à l'accusée[3].

Dans les combats judiciaires du Moyen-Age, le vainqueur pouvait ôter la vie à son adversaire renversé ou blessé, à moins que celui-ci ne confessât ses torts. Dans le duel du *Roland*, Polinesse blessé n'avait plus grand'chose à craindre, puisqu'il expire aussitôt après avoir reconnu ses calomnies. Quel sentiment le pousse donc à cet aveu[4]? Voltaire l'explique tout au long dans la transcription qu'il fait[5] de l'aventure, non sans railler un peu la valeur de ces « jugements de Dieu » :

Le scélérat encor se débattait
Sur la poussière, et son cœur palpitait
Quand le héros lui dit : « Ame traîtresse,
L'Enfer t'attend : crains le diable[6], et confesse
Que l'archevêque est un coquin mitré...
— Oui, monseigneur, oui, vous avez raison :
Je suis un sot, la chose est par trop claire,
Et votre épée a prouvé cette affaire. »

Enfin la jeune femme est remise à son amant qui survient presque miraculeusement dans les deux récits[7], sans que cependant la ressemblance soit aussi grande que M. Toldo semble l'indiquer : Ariodant, la visière baissée, était présent

1. *La Pucelle*, chant VII, vers 217.
2. *La Pucelle*, chant VI, vers 427 et suivants.
3. *Orlando furioso*, chant V, str. 87. — *La Pucelle*, chant VI, vers 464-465; vers 476-478; chant VII, vers 297-298.
4. Strophes 89-90 du chant V.
5. Chant VII de la *Pucelle*, vers 398 et suivants.
6. Soit par inadvertance de l'auteur, soit parce que Sacrogorgon a d'autres péchés sur la conscience, cette confession *in extremis* n'empêche pas son âme d'aller « chez le démon ». (Vers 311.)
7. *Orlando furioso*, VI, 3-14; *La Pucelle*, VIII, 56-85.

avant l'arrivée de Renaud : c'était un des deux champions dont le combat fratricide est heureusement interrompu : il assiste au duel de Renaud et de Polinesse, et se fait connaître quand l'innocence de Genièvre est proclamée. — La Trimouille, au contraire, qui ne connaissait pas le danger de Dorothée, arrive lorsque tout est terminé. L'intrigue est beaucoup plus simple dans la *Pucelle*, et les dessous de l'affaire sont loin d'être combinés avec autant d'ingéniosité que dans le *Furioso*. — Enfin le roi, dont le double rôle de père et de juge est un des éléments dramatiques du récit dans le poème italien, n'existe pas dans le poème français. L'oncle-archevêque n'est dans le débat que l'une des parties; et c'est Dunois lui-même qui remet librement Dorothée aux mains de son amant.

Saint-Marc Girardin[1] reproche à Voltaire de détruire dans son poème tous les principes du Moyen-Age, et en particulier celui de la féodalité, en rendant ridicule la chevalerie. Qu'a donc Dunois de plus ridicule que Renaud, dans cette aventure? Dunois ne prend pas feu et flamme pour une Dorothée inconnue, comme Don Quichotte pour la vertu de la reine Madasime. Il a de fort bonnes raisons[2] pour relever le défi de Sacrogorgon, et d'ailleurs ne s'apprête à commencer le duel, transformé par le zèle des sacristains en bataille rangée, que lorsqu'il a obtenu de Dorothée, pour la satisfaction de sa conscience, le récit de ses malheurs[3]. Ainsi Renaud connaissait par Dalinde l'innocence de Genièvre. — Si Dunois est monté sur un âne volant, c'est toujours en raison de cette transposition par laquelle Voltaire croyait rendre son histoire, non pas grotesque et burlesque, mais, dans sa pensée, *plus comique*, à l'époque où il voyait dans son modèle un poème

1. *La « Pucelle » de Chapelain et la « Pucelle » de Voltaire.* « A chaque instant il arrive à ses chevaliers quelque mésaventure grotesque... Tout ce qui, dans les chevaliers, avait jusque-là inspiré l'intérêt,... les grands coups de lance et les beaux coups d'épée, tout cela est bafoué, ridiculisé, caricaturé à plaisir dans la *Pucelle*... »

2. Ce sont les mêmes raisons qui, dans la pensée de Renaud. poussaient le chevalier inconnu à prendre la défense de Genièvre :

...Sol per gentilezza e per bontade...
Per non lasciar morir tanta beltade...
(V, str. 84.)

Voyez la *Pucelle*, chant VI, vers 448 et suiv.

3. *La Pucelle*, chant VII, vers 36-37.

presque exclusivement comique. Est-ce vraiment, malgré les allusions à l'abbé Trithème, malgré le distique final :

> Il embrassait, il baisait tour à tour
> Le grand Dunois, et sa maîtresse, et l'âne,

est-ce vraiment une caricature grotesque de la chevalerie que cette aventure ? Sont-ils ridicules, les vers où est si joliment décrite l'émotion de deux amants réunis après tant d'épreuves[1] ? Ne peut-on pas les invoquer contre La Harpe, lorsqu'il reproche[2] à Voltaire d'être à mille lieues de l'Arioste, qui, lui, « n'a point négligé les occasions de parler au cœur..., ne repousse point le pathétique quand il se présente, et ne gâte point par une gaîté déplacée ce qui est fait pour être touchant... » ? Et les passages les plus touchants de l'Arioste ne sont-ils pas justement caractérisés par ces traits moqueurs qui arrêtent l'émotion grandissante ou la tempèrent par un sourire ?

## X

Suivons maintenant dans ses pérégrinations le frère d'armes de Dunois. On sait « comment le charmant La Trimouille rencontra un Anglais à Notre-Dame-de-Lorette, et ce qui s'ensuivit avec sa Dorothée »[3]. Pendant que La Trimouille et d'Arondel discutent à grands coups d'épée de l'excellence de leurs dames, le peu scrupuleux Martinguerre enlève, avec tout leur bagage, les deux objets du débat. Salverte[4] a remarqué que cet épisode n'est au fond que « la fable des Voleurs et l'Ane de La Fontaine, mise en action... » ; il trouve cette donnée « rendue plus plaisante encore, puisqu'ici ce n'est point une possession réelle que se disputent les combattants, mais le prix d'opinion qu'ils doivent attacher à cette possession ».

1. Chant VIII, vers 136 et suiv.
2. *Lycée*, III, 1, 2, 1, p. 215 et suivantes.
3. Argument du chant VIII de la *Pucelle*.
4. *Essai sur la « Pucelle » de Voltaire*, etc.

On peut aussi rapprocher le passage de Voltaire[1] de la mésaventure de Renaud et de Ferragus au chant I (str. 17-23) du *Roland furieux*. MM. Toldo et Roth, dans leurs études déjà citées, ont indiqué ce rapprochement, sans noter toutefois les différences de détail qui se présentent entre les deux textes. Dans le *Furioso*, c'est encore une « possession réelle », comme dit Salverte, que se disputent les combattants; s'il fallait en croire l'auteur de l'*Essai sur la « Pucelle »*, Voltaire aurait ainsi rendu l'aventure plus comique. Dans le *Furioso*, la belle s'enfuit d'elle-même, tandis que dans la *Pucelle* les dames sont ravies par un brigand. — Ce qui est certainement imité du poème italien dans l'œuvre de Voltaire, c'est la manière dont les adversaires se réconcilient après s'être aperçus qu'ils sont restés seuls[2]. — Mais, affaiblis par leurs blessures, les héros de Voltaire ne peuvent suivre immédiatement la trace du ravisseur[3], tandis que les chevaliers de l'Arioste se mettent sans tarder à la poursuite d'Angélique.

La ressemblance, très nette pour certains détails, porte toujours le même caractère « *plus comique* ». Cette nuance se marque encore mieux dans la suite (vers 368-377), où Voltaire montre ses héros gémissant de blessures cuisantes, et que Saint-Marc Girardin cite comme ridiculisant et bafouant la chevalerie[4] : « Que dites-vous de cette aventure chevaleresque, de ces plaintes, de ces cris qui sentent le malade d'hôpital, et qu'en eût pensé l'Arioste? » L'Arioste en eût pensé que Voltaire exagérait sa méthode, mais que lui-même avait souvent écrit des vers aussi railleurs; quant à nous, nous en disons que si le ton du poème s'est trop abaissé en cet endroit, il saura se relever à l'occasion. Témoin le prologue du chant IX, qui se rapporte à cette aventure, et que nous avons rapproché de l'octave 22 du chant I de l'Arioste. Témoin les vers qui suivent ce prologue[5], où Voltaire décrit la naissance d'une amitié

1. Chant VIII, vers 305-367.
2. *Orlando furioso*, chant I, str. 18, 19, 20, 21 ; cf. la *Pucelle*, chant VIII, vers 330, 352-353, 359-368.
3. Leurs écuyers s'en sont chargés d'ailleurs. Voyez chant VIII, vers 378-379.
4. *La « Pucelle » de Chapelain et la « Pucelle » de Voltaire.*
5. Chant IX, vers 17-32.

inattendue entre les deux rivaux de la veille. L'Arioste n'était pas allé jusque-là, et ses chevaliers se contentent d'une trêve momentanée.

Continuons à suivre le récit tel que Voltaire nous le présente. Laissons de côté le biblique dévouement de Rosamore et la mort de Martinguerre, dont certains détails semblent traduits mot pour mot du récit fait par l'Arioste du meurtre de Grillo[1]. Venons-en tout de suite au fameux rocher de Sainte-Baume[2]. Il a le pouvoir merveilleux de transformer en haine l'amour des couples qui le gravissent. La ressemblance de ce pouvoir avec celui de l'une des sources enchantées du *Furioso*[3], simplement cité par M. Roth[4], avait été plus longuement indiquée par M. Toldo[5]. « Si je ne me trompe, » dit-il, « il y a dans les effets et aussi dans la cause surnaturelle (du miracle) quelque chose qui rappelle les fontaines de la haine et de l'amour[6], fontaines dont le souvenir pouvait arriver à Voltaire par diverses voies[7], mais que, selon toute présomption, il a tirées de l'Arioste. »

Si le prodige, dans la *Pucelle* comme dans le *Roland*,

. . . . . . . muta in odio l'amorosa cura,

Ce nouveau sentiment est décrit dans le poème français sous des traits plus pittoresques qu'héroïques :

Ce La Trimouille, à qui sa Dorothée
Parut longtemps plus belle que le jour,
La trouve laide, imbécile, affectée,
Gauche, maussade, et lui tourne le dos.
La belle en lui voyait le roi des sots...

D'ailleurs, l'ironie, le scepticisme et le naturalisme de Voltaire ne peuvent admettre que ces réultats soient définitifs. Ils sont d'abord incomplets, sainte Magdeleine — volontaire-

1. *Orlando furioso*, XVIII, 176. Le passage est d'ailleurs imité de la mort de Rhoetus dans l'*Énéide* (IX, vers 344 et suiv.). — *La Pucelle*, IX, 137-142.
2. *La Pucelle*, chant IX, v. 196-321.
3. Chant I, str. 78; chant XLII, str. 35-37 et 61-64.
4. *Der Einfluss von Ariost's « Orlando furioso »*, u. s. w.
5. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*
6. Plus exactement : la fontaine de la haine.
7. Entre autres par le Bojardo. Voyez *Orl. Innam*, II, 15, 59 et suiv.; II, 20, 45.

ment peut-être, insinue Voltaire, — n'ayant pas prévu le « troc » qui met les couples ainsi transformés à l'abri de sa puissance[1] ; et puis, au bas du rocher, le miracle n'opère plus ; les amants se retrouvent « plus tendres que jamais ». Une fois encore, les saints sont joués[2].

Cependant, la belle Agnès, poussée par sa malheureuse étoile, continue à courir de mésaventure en mésaventure. Tandis que deux troupes, l'une anglaise, l'autre française, se disputent sa possession, elle disparaît[3] : nouvelle, et peut-être plus exacte imitation de la fuite d'Angélique pendant le combat de Ferragus et de Renaud. Mais si Agnès s'enfuit, ce n'est pas volontairement : son caractère n'est même pas assez énergique pour prendre cette peu pénible décision ; c'est son cheval qui l'entraîne (vers 285-292). Ainsi, au chant VIII du *Roland*[4], Angélique est emportée par son cheval, aux flancs duquel un démon s'est glissé[5]. Ce cheval possédé va livrer la princesse à l'ermite libertin ; de même, le coursier d'Agnès l'arrête à la porte d'un couvent où sa vertu sera bien exposée.

L'aspect des lieux est d'ailleurs engageant. Les abords du monastère sont riants et frais[6] : bosquets, ruisseaux, fleurs, vignobles, « doux zéphirs » ; enfin

Le paradis de nos premiers parents
N'avait point eu de vallons plus riants,
Plus fortunés, et jamais la nature
Ne fut plus belle, et plus riche, et plus pure.
L'air qu'on respire en ces lieux écartés
Porte la paix dans les cœurs agités...

Ce même paradis est en effet dépeint par de semblables détails dans l'*Orlando furioso*[7] : nous y retrouvons — mais

1. Chant IX, vers 284-303.
2. Ennemis et défenseurs de Voltaire s'accordent en général à reconnaître que le poème tout entier n'est qu'une « machine de guerre » contre la religion. Nous ne croyons pas que ç'ait été l'intention première de l'auteur ; mais il est certain que les instincts et les habitudes de Voltaire ont contribué à donner à la *Pucelle* cette allure.
3. Chant X, vers 263-294.
4. *Orlando furioso*, chant VIII, str. 35 et suiv.
5. Doralice est entraînée de la même façon par les artifices de Maugis (*Orlando furioso*, chant XXVI, str. 128 et chant XXVII, str. 5).
6. Chant X, vers 299 et suiv.
7. Chant XXXIV, str. 49-52.

combien plus pittoresques! — les bosquets, les ruisseaux, les fleurs, les fruits, la « dolce aura », et jusqu'au dernier trait, que Voltaire a puisé là sans aucun doute :

> E quella ai fiori, ai pomi e alle verzura
> Gli odor diversi depredando giva ;
> E di tutti faceva una mistura
> Che di soavità l'alma notriva.

L'histoire de sœur Besogne[1] est dans la note habituelle des fabliaux du Moyen-Age et des contes graveleux du xvi^e siècle. Il y a une anecdote semblable, mais qui ne se passe point au couvent, dans le *Furioso :* c'est celle de Richardet et de Fleurdépine[2]. Cette ressemblance a été indiquée d'abord par L. du Bois, dans ses *Notes* sur la *Pucelle*[3]. M. Toldo a laissé tomber le rapprochement; M. Roth l'a repris[4]. D'ailleurs, pour le détail du récit, pour les conditions où se trouvent les personnages, il y a beaucoup de différence entre les deux épisodes. Quant à l'inspiration de cette aventure, on la retrouve dans Ovide[5], dans le roman de Tristan du Léonais. Il est difficile de déterminer si c'est précisément dans l'Arioste que Voltaire l'a puisée à son tour.

Le chant XI de la *Pucelle* ne présente guère de véritable imitation du *Furioso ;* tout au plus quelques détails peuvent-ils faire penser à tel ou tel épisode du poème italien : les vers 155-157, par exemple, vers que l'on nous dispensera de citer, pourraient bien n'être qu'une cynique et ignoble transposition — cette fois aussi peu ariostesque que possible — d'un charmant passage du *Roland*[6], où le duc d'Albret meurt comme les Anglais dè Voltaire sous les coups de Jeanne :

> Oh felice morire! o dolce fato!
> Che come erano i corpi, ho così fede
> Ch' andâr l'alme abbracciate alla lor sede.

1. Chant X, vers 379 et suiv.
2. Chant XXV, str. 52 et suiv.
3. Voltaire, *Œuvres*, édition Delangle, tome XIV.
4. *Der Einfluss von Ariost's « Orlando furioso »*, u. s. w.
5. *Métamorphoses*, IX.
6. Chant XVIII, octave 179.

Quant au combat des deux saints, Voltaire le justifie[1] par des allusions à l'*Iliade,* et au *Paradis perdu*, où Milton montre saint Michel combattant le démon; peut-être aussi se rappelait-il la lutte de l'archange contre la Discorde dans l'*Orlando furioso*[2]. « Le combat des deux saints, dit Salverte[3], est une parodie plaisante et une critique fine des combats qu'Homère fait livrer à ses dieux... » C'était peut-être aussi une parodie que l'épisode du *Roland :* les deux poètes se trouveraient alors rapprochés par l'intention.

Voltaire commence son douzième chant par la description d'un château dont le propriétaire a la fantaisie de ne laisser pénétrer dans ses murs que des couples; les survenants en nombre impair trouvent porte close et pont levé. Ce bizarre châtelain fait penser au propriétaire de la *Rocca di Tristano*, qui a posé des conditions de ce genre, mais beaucoup plus complexes, à l'hospitalité qu'il offre à tout venant[4]. L'imitation de Voltaire est assez faible. Non seulement la règle d'entrée au château est dans son poème d'une simplicité naïve, mais il ne donne aucune explication de son établissement, tandis que l'Arioste justifie cette singulière façon d'accueillir les gens par une amusante anecdote rétrospective, qui ne manque pas de grâce[5]. On peut se dire que l'aventure de Bradamante n'a d'autre but que d'introduire d'abord l'anecdote de Clodion et de Tristan, ensuite la description d'une galerie de tableaux[6]; mais il faut reconnaître aussi que le château de Voltaire n'est qu'une simple « ficelle » permettant à l'auteur de réunir tels et tels personnages et d'en laisser d'autres à l'écart : l'aumônier reste à la porte, tandis que Monrose peut retrouver Agnès.

JEAN DUBLED.

*(A suivre.)*.

1. Vers 282-295.
2. Chant XXVII, str. 37-39.
3. *Essai sur la « Pucelle » de Voltaire*, etc.
4. Chant XXXII, str. 66-69.
5. Chant XXXII, str. 83-94.
6. Chant XXXIII, str. 1-58.

# TROIS ITALIENS

## PROFESSEURS EN FRANCE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

## PELLEGRINO ROSSI, GUGLIELMO LIBRI, GIUSEPPE FERRARI

(*Suite*[1].)

Un mois après, Donné raconte que, dans la séance du 10 février, Babinet candidat d'Arago vient de battre avec trente-cinq voix Despretz que les physiciens proposaient en première ligne pour remplacer le physicien Dulong et qui ne réunit que dix-neuf suffrages; l'Académie, dit-il, avait hésité un an; toutefois les titres des deux compétiteurs étaient égaux et l'Académie avait voté sans passion; on pourrait ajouter qu'en fait l'hésitation des électeurs n'avait duré que six mois. Mais, dans la séance du 1er juin de cette année, Gay-Lussac, d'après le chroniqueur des *Débats*, annonça que son candidat, ce même Despretz, se retirait sur son conseil pour ne pas s'exposer à un échec certain et décidé d'avance; les autres candidats physiciens en faisaient autant; il ne restait plus sur les rangs que Duhamel, mathématicien beaucoup plus que physicien, mais, disait Donné, poussé par Arago; Gay-Lussac se refusait donc énergiquement au nom des physiciens à faire une présentation, laissant le reste de l'Académie libre d'élire qui bon lui semblerait; Becquerel, Pouillet, Thénard l'appuyèrent, de même que Flourens, Double et, bien entendu, Libri. Une seule voix de majorité renvoya les physiciens délibérer de nouveau, huit jours plus tard, dans une séance dont les académiciens, selon Donné, sortirent *tout émus;* l'élection sur la demande des physiciens fut remise à une date indéterminée; la discussion avait duré une heure entre Thénard, Flourens, Double, Libri, etc., d'un côté, Arago, Ch. Dupin, Poinsot de l'autre. Ce ne fut que le 28 décembre 1840 que les physiciens consentirent au vote: tous les membres

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 157, 243.

de l'Académie présents à Paris étaient venus; on trouva soixante billets dans l'urne. La section compétente présentait en 1re ligne Despretz, en 2e Cagniard-Latour, en 3e Péclet et Peltier *ex-æquo*, en 4e Duhamel; elle fut outrageusement battue et dès le 1er tour; Duhamel eut 38 voix, Despretz 20, Peltier 2. A entendre le *National*, ce résultat ne devait choquer que les *pourvoyeurs de scandales:* nommer un sujet présenté en dernière ligne était un fait assez commun; la section estimait qu'il fallait nommer un physicien expérimentateur, la pluralité de l'Académie avait préféré un physicien géomètre; voilà tout[1]. Oui, mais on fera difficilement croire que la prédilection pour la physique géométrique suffise à expliquer une minorité de 18 voix infligée aux candidats des physiciens. Est-il même défendu de voir une intention malicieuse à l'endroit des physiciens dans l'élection du 26 août 1841 où ils représentèrent exactement leur liste de l'année précédente et où l'on nomma sans doute leur préféré, mais au 2e tour seulement avec une simple majorité de 5 voix, après lui avoir opposé, non leur deuxième candidat qui en eut 3 au premier tour, mais un des deux qu'ils avaient mis en 3e ligne?

Donné dit avec raison qu'il avait fallu que la nécessité de se défendre contre une coterie fût grande pour que des hommes aussi honnêtes que les physiciens de l'Académie eussent fait en 1840 une telle opposition à un candidat du mérite de Duhamel[2]. On nous objectera que nous n'écoutons qu'une cloche, celle des *Débats;* mais précisément l'autre cloche va donner, si nous l'écoutons attentivement, la même note. Le *National* a beau afficher l'indifférence, l'horreur pour les scandales; il a beau qualifier Donné d'écouteur aux portes, de Tartuffe qui *mendie d'indiscrètes révélations;* il a beau feindre d'entendre au pied de la lettre le prétexte invoqué par Thénard pour renvoyer l'élection à six mois; il est trop clair que ni les convenances ni les usages n'exigeaient un si long intervalle entre la mort et le remplacement de Poisson; le National se trahit quand il prétend qu'il n'y a ni servilité ni despotisme

1. Voir les numéros du 18 novembre et 28 décembre 1840.
2. *Débats* de juin 1840.

à l'Académie, quand il dit que Gay-Lussac a donné au débat *un caractère de violence et d'aigreur* qu'on ne saurait excuser; ce n'était évidemment pas pour laisser vide six mois de plus le fauteuil de Poisson que Gay-Lussac s'était si fort échauffé; quant à son *échec* et au *triomphe* d'Arago (j'emploie les termes du *National*) qui, aidé de Dupin, fit décider *à une grande majorité* qu'on voterait immédiatement, cet échec et ce triomphe étaient d'abord si peu assurés qu'on ne vota que beaucoup plus tard[1]. Les termes du *National* sembleront exagérés; mais les partisans de Gay-Lussac déclaraient de leur côté que l'élection de Duhamel serait pour les physiciens un *affront* et pour l'Académie une *source de discordes*[2].

C'est encore Arago qui retarda l'entrée de Le Verrier à l'Institut; il est vrai que du jour où il vit qu'on allait lui forcer la main, il s'exécuta avec cette bonne grâce que Libri lui attribue pour les circonstances où il ne pouvait plus parler en maître[3]; nous avons vu qu'il voulut à toute force, quoique inutilement, donner à Neptune le nom de celui qui l'avait découvert; mais cette insistance ne peut nous faire oublier que son fidèle apologiste du *National* le blâme d'avoir fait mettre Le Verrier, la deuxième fois qu'il se présenta, à la queue des candidats. Un fond de mésintelligence subsistera toujours entre les deux astronomes: le même rédacteur du *National* se plaint qu'Arago, pour ne pas se brouiller avec les savants britanniques, défende contre lui des Anglais à qui, pour son compte, Arago reprochait de vouloir s'approprier les découvertes de Le Verrier[4]. Certaines plaintes d'Arago contre Le Verrier, surtout contre ses collaborateurs de l'Observatoire, Mauvais et Laugier, doivent remonter à la même origine[5]; elles expliquent le projet qu'aurait formé, dit-on, Salvandy, à la fin du Gouvernement de Juillet, de remplacer à l'Observatoire Arago par

1. Sur ces élections, voir le *National* des 3 et 11 juin 1840.
2. Donné, *Débats* du 19 décembre 1840.
3. Louis Blanc dit même qu'Arago perdait beaucoup de ses moyens oratoires quand l'assistance ne lui était pas acquise. *Loco citato.*
4. *National* des 22 novembre 1843 et 4 novembre 1846.
5. Séances de l'Acad. des Sciences des 8 nov. et 27 déc. 1847; lettre de Le Verrier aux *Débats* du 21 décembre 1847 et chronique scientifique de Foucault dans le même journal du 29 décembre 1847.

Le Verrier, et, sous l'Empire, quand Le Verrier remplaça Arago mort, l'évincement de Mauvais et de Laugier[1].

C'est, je pense, pour entraver cette prédominance d'Arago que le Gouvernement rendit le 6 novembre 1833 une ordonnance d'après laquelle, pour les places vacantes à l'École Polytechnique, l'Académie des Sciences et le Conseil de l'École où Arago siégeait depuis quatorze ans, présenteraient chacun au Ministre, non plus un, mais trois candidats. Auparavant, souvent un même homme était le candidat unique des deux corps; rien à dire, quand c'était Laplace, Monge, Berthollet, Poisson, Poinsot, Gay-Lussac ou Thénard; mais on pouvait désormais craindre que ce candidat unique ne représentât plus que la volonté d'un seul homme. Arago ne pouvait souscrire à l'ordonnance en question. La première fois que l'Académie fut invitée à s'y soumettre, en 1844, il la laisse s'y prêter, parce qu'il s'agissait de nommer un directeur d'études, poste qui réclamait sans doute un savant mais en même temps un administrateur et qu'ici par conséquent il fallait que l'administration supérieure, qui a plus de compétence, eût aussi plus de liberté; et, cette fois, Arago n'y perdit rien. Son candidat, Duhamel, nous l'avons vu, quoique inscrit second sur la liste dressée par l'Académie, fut élu. Seulement, lorsqu'il s'agit de remplacer Duhamel comme examinateur, le Conseil de l'École obéit seul à la prescription de présenter trois candidats; l'Académie n'en désigna qu'un et attendit le 30 juillet pour faire cette élection qu'on lui demandait depuis deux mois; le Ministre, pris de court, fut donc obligé de laisser faire les examens de fin d'année par Duhamel; d'où, révolte des élèves. Mais l'Académie n'entendait pas avoir tort. Deux jours après, Charles Dupin protesta en son nom à la Chambre des Pairs contre l'obligation du triple choix, Arago en fit autant le 19 août à l'Institut; et la preuve qu'il était bien visé par l'ordonnance en question, c'est que le 31 août Thénard et Pouillet représentèrent seuls l'Institut dans la Commission qui fut chargée de réorganiser

1. Arago dut peut-être d'être maintenu par Napoléon III à l'Observatoire à la bienveillance avec laquelle il avait jadis accueilli une communication scientifique du prisonnier de Ham.

l'École Polytechnique qu'on venait de licencier; que, le 4 novembre, Arago avertit l'Académie que, *dans les circonstances présentes*, il lui serait impossible de siéger au Conseil de Perfectionnement où elle l'envoyait depuis si longtemps, et que ce fut Dupin qu'elle adjoignit à sa place aux deux autres membres qui y représentaient l'Institut, Thénard et Poinsot[1].

La modification des règlements intérieurs inspirée par Arago à l'Académie des Sciences n'avait point passé sans contestation; on avait vu l'Académie décider sur la proposition de Lacroix qu'elle délibérerait prochainement sur le point de savoir si elle continuerait l'impression de ses Comptes Rendus hebdomadaires; le *National*, dans sa chronique scientifique du 11 mars 1835, dit qu'on prétend que Biot rêve d'une scission entre les physiciens et les naturalistes qui permettrait à chacune des sections d'adopter des statuts particuliers « et même de fermer ses portes au public qui devient par trop incommode ». Les deux velléités échouèrent.

Il ne serait pas impossible de conjecturer de combien le parti d'Arago l'emportait sur la minorité opposante; car on peut comparer deux élections où évidemment les deux partis s'abstinrent tour à tour. On se rappelle les 13 voix sur 32 votants dont Libri dut se contenter pour être désigné au Collège de France; d'autre part, le 21 octobre 1841, Chasles, qui à l'occasion d'un Mémoire venait d'avoir avec Libri, dans l'Institut même, une vive polémique où Arago était intervenu, réunit l'unanimité de 38 votants pour le désigner à une place de l'École Polytechnique. On pourrait donc hasarder le chiffre 15 comme représentant approximativement la supériorité du parti d'Arago dans les grands jours et dans ses beaux jours sur le parti adverse; une contre-épreuve corrobore cette conjecture; l'élection de Duhamel, si laborieusement préparée, fut faite à 16 voix de majorité absolue.

1. Voir le discours de Ch. Dupin dans le *Moniteur* du 2 août et les séances de l'Institut du 14 février et du 4 novembre. Vers ce même temps, Cousin, plus heureux, vit échouer les efforts de la Chambre des Pairs pour limiter son omnipotence.

On peut même pousser la curiosité plus loin et rechercher les principaux membres des deux partis opposés. Il y faut seulement beaucoup de prudence. D'abord il ne faut pas ravaler de pareils savants au rang d'hommes sans conscience dont tous les votes sont inspirés par la haine ; les sentiments généreux et les ressentiments dominaient tour à tour chez eux sans s'étouffer. Arago admirait Le Verrier et le jalousait.

Quelques divergences de vues devant la Chambre entre Gay-Lussac et Arago touchant l'École Polytechnique ne suffiraient pas pour qu'on les supposât en rivalité ; mais, parce qu'à son lit de mort Guy-Lussac écrivit à Arago : « J'ai été très heureux toute ma vie de l'attachement mutuel de nos deux familles », parce qu'Arago, à l'occasion, rend justice à Thénard[1], il n'en est pas moins vrai que, dans les grandes batailles électorales de l'Académie, Gay-Lussac et Thénard figurent parmi les adversaires d'Arago. Je n'ai malheureusement trouvé qu'une lettre intime relative à ces matières, celle de Libri du 29 mai 1839 à laquelle j'ai fait allusion ci-dessus ; on y voit le parti de la résistance en train de naître : Poisson, qui chargeait Libri de dire partout que ne pas nommer Pontécoulant serait *une grande injustice*, va être enlevé par la mort de même que Prony, mais parmi ceux que Libri signale à Cousin comme *déjà bien disposés,* je vois Thénard et Gay-Lussac. Poisson, s'il avait vécu, aurait fini par être un des chefs de l'opposition ; c'est du moins ce qu'on peut inférer de la lettre de Pontécoulant à Encke où il est dit que Poisson, au su d'Arago, était de ceux qui tenaient simplement le Directeur de l'Observatoire pour un observateur adroit.

Outre Thénard, Gay-Lussac, Le Verrier, je mettrais volontiers parmi ceux qui votaient sans déplaisir contre Arago, Flourens, Becquerel, Pouillet. Il serait téméraire d'allonger la liste en y inscrivant tous ceux qui dans telle circonstance importante se rangèrent entre ses adversaires. Mais, pour Flourens et Becquerel, il y a en plus le soin de Libri à leur adresser des paroles gracieuses. Pouillet n'a certainement pas

1. Pour Gay-Lussac, voir son éloge par Arago ; pour Thénard, voir le *Moniteur* du 4 septembre 1844.

à la Chambre des députés contrecarré Arago de gaîté de cœur; il n'y intervient que dans des questions techniques, chemins de fer, télégraphe électrique et il y vote très judicieusement dans le même sens qu'Arago; mais le fait que certains semblaient s'attendre à ce qu'il le contredirait systématiquement, joint à ses opinions conservatrices, est significatif[1], ainsi que le mot de Libri : « Il faut chauffer Pouillet. » Quoique les amis de Guizot aient rêvé d'envoyer Chevreul au Palais Bourbon pour y balancer Arago, quoique nous ayons vu Chevreul en compétition à l'Institut avec un protégé d'Arago, j'hésite à placer l'illustre chimiste dans ce parti, un peu parce que la lettre à Encke nous dit qu'il ne vota pas pour Pontécoulant et surtout parce que je ne vois nulle part son nom mis en avant par Libri. J'hésite aussi pour Cauchy, quoique Libri, dans les *Lettres à un Américain* donne à entendre que la coterie d'Arago le qualifiait d'ignorant et que le *National* se moque volontiers de lui[2]; Cauchy en effet était trop candide pour s'engager dans une ligue; remarquons que, dans la lettre à Cousin du 29 mai 1839, c'est par les sentiments de famille que Libri espère achever de le décider en faveur de Pontécoulant : il prie Cousin de faire parler à Cauchy père pour qu'il agisse sur son fils.

Je mettrais au contraire dans le camp d'Arago Charles Dupin, quoique conservateur et pair et quoiqu'il ait défendu Pontécoulant, parce que ses votes à l'Académie des Sciences, quand ils nous sont connus, m'y invitent; d'ailleurs, il n'avait pas simplement voté contre l'élection de Libri à l'Institut, il avait fait campagne contre lui[3].

Surtout Liouville, Pelouze et Savary durent être des tenants habituels d'Arago; car, outre les débats entre Liouville et Libri où Arago intervient avec vivacité, tous trois ont signé la proposition de réforme électorale propagée par Arago; en effet, même dans les corps qui n'ont rien à démêler avec la politique, rien ne rapproche les hommes comme la com-

1. *Presse* du 20 juin 1842, article précité.
2. Voir les Chroniques scientifiques des 21 avril et 2 juin 1847.
3. Lettre de Libri à G. Capponi du 19 mars 1833.

munauté des vues politiques lorsqu'elle les a conduits à une manifestation publique dans une question brûlante au milieu d'adhérents que l'on compte aisément sur le volet. Les illustrations sont étonnamment rares dans le Comité formé pour le projet d'Arago ; à part David d'Angers, Drolling et les trois savants en question, il ne comprend guère que des journalistes et des avocats. Quant à Biot, qui d'après Libri s'était brouillé puis réconcilié avec Arago, Libri paraît le traiter en homme qu'il n'est pas impossible de gagner ou de regagner[1]. D'une façon générale, je crois qu'Arago s'appuyait surtout sur la section de géométrie et ses adversaires sur la section de physique. Autant les propositions de celle-ci furent alors traversées, autant celles de l'autre étaient d'ordinaire acceptées. C'est peut-être parce que, entre tous les confrères d'Arago, Gay-Lussac avait le plus de chances, grâce à ses ascensions, aux blessures reçues dans ses expériences, de lui disputer la popularité. Peut-être aussi, précisément parce qu'Arago était plutôt un observateur qu'un mathématicien, tenait-il à mettre les géomètres de son côté.

La manière dont Arago menait les campagnes électorales s'entrevoit dans sa lettre à Humboldt et dans la lettre de Pontécoulant à Encke, pourvu qu'on les interprète avec précaution. Je crois qu'Arago, comme tous les hommes habiles à saisir les ridicules, était adroit à en inventer, qu'il lui arrivait d'attaquer à fond des parties faibles d'une œuvre scientifique sans dire un mot des mérites solides qui la recommandaient, qu'il transformait aisément les expressions louches ou trop concises en bévues colossales, et il ne me paraît pas

1. Il y a peut-être quelque affectation dans le passage du Compte rendu de la séance de l'Académie des Sciences du 21 décembre 1835 où l'on spécifie qu'une divergence entre lui et Arago s'est résolue *après une explication amicale et toute scientifique*. Il est vrai que c'est Biot qui émit au nom des géomètres la déclaration fâcheuse pour Libri dans la séance relative à la nomination au Collège de France, mais il était doyen de la section et par suite son organe obligé. Il avait autrefois avec Thénard et Libri appuyé un préparateur de chimie du Collège de France qui demandait une place à la Faculté de Strasbourg (Lettre à Cousin du 5 janv. 1839, Biblioth. V. Cousin). Saisissons l'occasion de donner quelques détails biographiques tirés du dossier de Biot aux Archives Nationales : il avait été canonnier volontaire de septembre 1792 au 23 ventose an II, élève à l'École des Ponts et Chaussées, puis élève et chef de brigade à l'École Polytechnique, puis de nouveau à l'École des Ponts et Chaussées ; en 1797 il était devenu professeur de mathématiques à l'École centrale de l'Oise.

du tout invraisemblable que, le jour du vote sur Pontécoulant, il se soit installé deux heures d'avance dans la cour de l'Institut pour chapitrer les électeurs par des arguments de la dernière minute au nombre desquels figurait la menace de sa démission. Mais il n'est certainement pas allé jusqu'aux impostures dont l'accuse le candidat malheureux : d'après Pontécoulant, il aurait affirmé que l'Académie de Berlin avait dû remettre au concours la question pour laquelle elle avait couronné Pontécoulant ; mais celui-ci, par sa réfutation même, fournit l'excuse d'Arago qui a pris pour un Mémoire postérieur un travail de Hansen jugé dans la même séance que celui de Pontécoulant et honoré d'un simple prix d'encouragement, d'autant que Hansen reconnaissait n'avoir pas traité intégralement la question. Arago a pu pécher par légèreté et c'est déjà trop, mais il n'a pas été jusqu'à la déloyauté.

Si, dans son ensemble, l'Académie des Sciences montrait si peu d'empressement à embrasser la réforme politique préconisée par Arago, comment ce radical déclaré avait-il pu y prendre, y garder un tel pied ? Car, notons-le, les articles de Donné, de Libri ont pu le rendre plus précautionné, ils ne l'ont pas affaibli ; peut-être même a-t-il été plus puissant après 1840 qu'auparavant. Outre le prestige de l'homme, la réponse est dans le peu de moyens dont le Gouvernement disposait alors pour séduire. Le Ministère de l'instruction publique était pauvre en places, en argent ; aujourd'hui où il est en fonds pour élargir, transformer les laboratoires, pour distribuer les bourses de voyages ou d'études aux jeunes gens, des missions aux savants, il fait bon plaire ou ne pas déplaire au Gouvernement. On avait beaucoup moins à espérer de lui sous la monarchie de Juillet, et on en prenait plus à son aise, même dans le service. Il serait amusant de relever les incartades. Je ne sais plus quel professeur de la Faculté de droit de Paris avait interdit son cours à un écrivain juriste dont il était mécontent ; Louis Reybaud, dans *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, raillait la désinvolture avec laquelle les professeurs de Faculté faisaient ou ne faisaient pas leurs cours.

On peut voir, aux archives de l'École de Droit, la fière décision qu'elle prit le 22 novembre 1838 lorsqu'on voulut la soumettre à une inspection irrégulière et blessante.

On croirait que l'inimitié d'Arago et de la pluralité de ses confrères, sans parler des ressentiments causés par les *Lettres sur le Clergé*, devaient suffire à Libri. On le voit pourtant provoquer tout d'un coup à plaisir celle de Cousin. Le 15 août 1842, dans la *Revue des Deux Mondes*, il s'applique à rendre aussi blessante que possible la sévérité de son jugement sur les travaux consacrés par Cousin à Pascal; il appuie de toute sa force sur l'incompétence de Cousin en matière de géométrie; il lance de graves insinuations: Cousin n'a pas assez étudié les manuscrits « *qu'il dit* avoir eus entre les mains » et *a grand soin d'omettre*, dans une lettre qu'il cite, un passage gênant. Et pourtant, outre le concours qu'il lui avait demandé dans sa lutte contre Arago, il avait bien souvent recouru à sa protection, tantôt pour sa naturalisation, tantôt pour sa nomination de professeur au Collège de France, de rédacteur au *Journal des Savants;* il avait espéré obtenir par lui de remplacer Poisson comme examinateur à l'École de Metz; il l'appelait alors *mon cher maître* et signait *votre admirateur*[1].

Quand on songe à ce que perpétrait alors Libri, on se demande ce qui se passait au fond de son âme. Voulait-il, à force de soulever des colères, donner aux accusations futures un air de vengeance? Cette conjecture n'a rien que de vraisemblable. Des deux portraits de lui qu'on voit à notre Galerie des Estampes, l'un lui donne une bonne figure ronde, l'autre dessiné de profil a une expression méditative et observatrice à la fois, avec des yeux qui ne disent rien de bon. Il a pu aussi vouloir couvrir son insuffisance en géométrie par des recherches d'érudition au cours desquelles la tentation est venue. Mais à

1. Peut-être pourrait-on voir le principe de la brouille dans une lettre du 12 août 1841 où il avertit Cousin que le *Journal des Savants* hésite à accepter un article du dit Cousin sur un disciple de Malebranche. — Cousin ne garda pas rancune à son ex-protégé; car on voit Libri après sa fuite le remercier de s'être entremis en sa faveur. — Sur toutes leurs relations, voir les Lettres de Libri à la Bibliothèque V. Cousin que je publie en ce moment dans les Mélanges offerts à M. Emile Picot, et *ibid.* une lettre sans date de Labitte.

ces explications il faut en ajouter une autre. Libri avait très véritablement l'esprit indépendant, l'âme hautaine; tout n'est pas calcul dans sa révolte contre Arago. La preuve en est qu'il s'explique librement sur la politique de Guizot dont pourtant l'amitié lui était si utile. Le 15 mai 1847, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* signé G. L. et dont Guizot n'ignorait certainement pas l'auteur, Libri disait franchement quelques vérités assez délicates et ratifiées depuis par l'histoire; il accordait que la Chambre harcelait trop un Cabinet dont elle était au fond très satisfaite; mais il blâmait Guizot de lui avoir trop tôt sacrifié quelques ministres, de s'être trop laissé absorber par les mariages espagnols, de ne pas faire sentir assez son autorité, de ne pas gouverner assez. On dira que de tels blâmes ne déplaisent pas: sans doute ils plairaient à qui se sentirait d'humeur à imposer sa volonté; mais à un homme qui, avec un air impérieux, louvoie sans cesse, ils devaient paraître indiscrets.

Il faut encore faire entrer en ligne l'amertume du tempérament maladif qui obligeait Libri à se faire souvent remplacer: Mamiani, son ami intime, parle souvent de sa santé chancelante. Enfin il n'est pas indifférent de savoir que son père, au cours d'une vie vagabonde, a encouru pour faux, à Lyon, une condamnation à dix ans de travaux forcés[1].

Libri, en lui-même, à l'origine, n'était pas en tout point indigne de défendre contre Arago la liberté des suffrages à l'Académie des Sciences, de même qu'il défendait contre les ministres ou plutôt contre l'indifférence du public la dignité de la Sorbonne.

Mais ce qui est bien remarquable, c'est que si les rancunes soulevées par lui ont pu faire conduire, plus tard, d'une manière un peu irrégulière l'enquête dont les résultats ont fini par s'imposer à toute l'Europe, il vécut fort tranquille jusqu'au jour où la justice commença ses révélations. Il y eut échange de mauvais procédés entre lui et ses adversaires; mais autre-

1. V. M. Ino de Venegone, dans le n° de juillet-décembre 1909 de *Il libro e la stampa;* on y verra aussi une caricature de Libri. Francisque Bouillier informe Cousin de la condamnation du père de Libri (correspondance de V. Cousin).

ment sa considération ne fut pas entamée. Dans la politique entre les catholiques et l'Université, il n'essuya que des morsures légères. L'affirmation que le christianisme avait nui au progrès des sciences ne lui avait guère suscité de réponses un peu explicites que de la part de C. Acheri, qui n'avait pas la dent très dure; elle n'avait pas empêché Auguste Nisard de lui attribuer une *vraie noblesse de sentiments,* une *remarquable candeur,* une *délicatesse de conscience qui recommande toutes ses idées*[1] !!!. Personne ne fit attention à quelques paroles de mauvais augure de certains chartistes qui flairaient les origines de ses collections. Non seulement il professait à la fois dans les deux plus grands établissements scientifiques de France, mais il inspectait les bibliothèques avec des facilités inusitées et aussi le Collège Royal de Versailles, les principaux collèges communaux et les Écoles normales primaires de l'Académie de Paris, dans le Conseil de laquelle il siégeait. Enfin Sainte-Beuve, dont l'imagination ne se montait pas facilement, le définissait ainsi : tête encyclopédique, adversaire net et logique, bonne lame et inflexible, donnant comme Rossi l'exemple d'une saine justesse dans une langue qui n'est pas la sienne[2]. »

Supposez à Libri un autre caractère, une autre complexion : entré tout jeune à l'Institut, il eût patiemment perfectionné ses facultés de mathématicien ; il se fût détaché sans bruit, puisque sa conscience lui commandait la rupture, de la clientèle d'Arago et, après une vie paisible, il serait mort laissant un nom peu connu, mais respecté. Son imagination méridionale l'a entraîné, il a rêvé une destinée brillante, bruyante, et, grâce à l'humeur hospitalière de la France, il a été à l'Académie des Sciences le chef de l'opposition, jusqu'au jour où il n'a plus osé y reparaître.

Charles DEJOB.

*(A suivre.)*

1. Acheri, *Le christianisme a-t-il nui au développement des connaissances humaines ou du moins de certaines sciences ?* — Aug. Nisard, article sur *l'Hist. des mathém. en Italie* de Lib i, dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 28 juillet 1838.

2. *Chroniques parisiennes*, à la date du 15 juin 1843. — Il faut croire que Libri prononçait beaucoup mieux notre langue que Rossi ; car jamais je ne vois ses adversaires railler son accent.

# CARDUCCI ET LA RENAISSANCE ITALIENNE

## ÉTUDE SUR LES SOURCES DU QUATRIÈME DISCOURS

## *DELLO SVOLGIMENTO DELLA LETTERATURA NAZIONALE*

---

### I

Les cinq « discours » *dello svolgimento della letteratura nazionale* sont des morceaux d'une belle et puissante ordonnance, d'un style richement et savamment nuancé, qui représentent peut-être le plus vigoureux effort de pensée et d'expression qu'ait fait, dans le domaine de la critique, l'auteur des *Odes barbares*, et qui mériteraient d'être étudiés dans leur genèse et leur développement [1]. Je limiterai cette recherche à un seul, le texte primitif de l'ensemble m'étant inaccessible [2]. Il est nécessaire, pour la clarté de ce qui va suivre, que je résume, au moins dans ses grandes lignes, le système développé par Carducci : précaution d'autant moins inutile qu'on ne trouverait pas ailleurs, à ma connaissance, cet exposé méthodique, pas même dans les livres où il serait naturel de l'aller chercher [3].

Selon Carducci, l'histoire littéraire de l'Italie n'est qu'un reflet de son histoire politique et sociale : elle s'explique tout entière par la lutte ou l'accord des trois éléments qui ont

1. Ces discours furent prononcés, sans doute comme *Prolusioni*, à l'Université de Bologne de 1868 à 1871 (*Opere*, I, 27). La rédaction définitive n'en devait pas être encore bien avancée à la fin de 1870, quand Carducci, à l'instigation de Chiarini, songea à publier un volume d'essais critiques ; en effet, il ne fut pas alors question de les insérer dans ce volume (voy. Chiarini, *Memorie*, p. 176, et *Lettere*, p. 150, 20 septembre 1870). Elle devait être terminée au contraire au mois d'août 1871, quand le plan de ce volume (qui ne parut qu'en 1873) fut enfin arrêté (voy. Chiarini, *op. cit.*, p. 177 et 192).

2. Sur cette première rédaction, voyez plus loin, p. 334.

3. Ceci s'applique notamment à celui de Mlle Foscarini-Trabaudi (*Della critica letteraria di G. Carducci*, Bologne, 1911), où, parmi beaucoup de longueurs et de répétitions, j'ai eu le regret de ne pas trouver une seule indication utile pour mon sujet.

formé la nationalité italienne : l'élément chevaleresque ou germanique, principe de division et d'anarchie; l'élément romain ou national, dont le réveil produisit, dans l'ordre politique, les communes, dans l'ordre littéraire, la Renaissance, principe à la fois d'unité et de diversité (d'unité en tant que romain, de diversité en tant qu'italique); l'élément ecclésiastique enfin, qui réunit en lui deux tendances : l'une, ascétique, qui conduisait à la destruction de toute société et de tout art; l'autre, ecclésiastique, romaine elle aussi, qui conserva non seulement la langue, la littérature et la science latines, mais encore, en les recouvrant d'un vernis chrétien, bon nombre de coutumes, de superstitions, d'idées païennes. (Disc. I, *passim;* voyez notamment p. 37, 43, 45, 49.)[1]

Le principe ecclésiastique, réduit à lui-même, ne pouvait être une source d'art; le principe chevaleresque inspira, au nord, une épopée toute d'imitation, au midi une poésie lyrique qui n'était guère plus originale, et ces deux créations s'éteignirent sans laisser de postérité. (Disc. II, p. 67.) Mais, dès le XIIIe siècle, le principe populaire et national, qui n'avait jamais été complètement étouffé, « se met à l'œuvre littéraire » et manifeste sa vitalité non par la destruction, mais par l'assimilation des éléments étrangers; c'est au XIVe siècle, et dans l'œuvre des trois grands « triumvirs », qu'il développa le plus énergiquement cette puissance d'assimilation et de renouvellement : « C'est en eux que se rassemble toute la littérature du XIVe siècle, de la période des communes, dans laquelle le principe national, avec ses deux éléments romain et italique, s'équilibra d'abord avec les deux autres, puis l'emporta sur eux : il s'équilibra dans l'œuvre de Dante au principe ecclésiastique, transforma dans celle de Pétrarque le principe chevaleresque, l'emporta sur l'un et l'autre dans celle de Boccace. Ainsi Dante, Pétrarque et Boccace, ramassant en eux tout le XIVe siècle..., donnèrent à la littérature nationale la matière, les instruments et les formes qui fleurirent le mieux dans les époques les meilleures, et qui durent encore : Dante, la langue, le style et l'inspiration à toute la poésie; Pétrarque, les mètres et les formes à la

1. Je cite l'édition définitive (*Opere*, t. I).

lyrique; Boccace, l'octave et la période à l'épopée et à la prose de la Renaissance. » (Disc. III, p. 113.)

Cette évolution de la littérature n'était que la conséquence de l'évolution même de la nation : « La littérature de l'époque antérieure [c'est-à-dire du XIII^e^ et du XIV^e^ siècles], de même qu'une étincelle jaillit du choc de deux masses, ou la foudre de la rencontre de deux nuages, avait jailli des luttes de l'Église contre l'Empire, puis du peuple contre l'Empire et l'Église[1] : l'élément romain contre le germanique, la bourgeoisie contre la féodalité, la plèbe contre la bourgeoisie, l'esprit laïque contre l'esprit clérical : voilà les mobiles, ou du moins les circonstances de cette littérature. » (Disc., IV, p. 126.)

Tel est, brièvement résumé, le contenu des trois premiers Discours.

Certes, on ne saurait nier que cette brillante transposition d'un système historique dans l'ordre littéraire, avec sa vigoureuse ordonnance logique et son ingénieuse interprétation des faits, ne soit l'œuvre propre de Carducci; mais il n'est pas moins certain que les idées maîtresses de ce système lui sont venues du dehors. Et pouvait-il faire autrement, surtout à cette époque où il s'était fort peu occupé d'histoire, que de les emprunter à des historiens de profession? Il était aisé sans doute de constater, — et il serait difficile de dire qui s'en avisa le premier, — que la nationalité italienne est formée des trois éléments germanique, romain et ecclésiastique; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que la même constatation avait été faite, en ce qui concerne la nation française, dans un livre alors célèbre et qu'un esprit cultivé ne pouvait ignorer, l'*Histoire de la civilisation en France* de Guizot[2]. Cette division avait déterminé le plan de toute la première partie de ce livre, et celle-ci se terminait par un chapitre où Guizot délimitait,

1. Disc. IV, § III, p. 126. Même phrase dans l'article *Di alcune condizioni*, etc. (*Op.*, II, 495, 1868) : « Tra le due moli uno scontro è d'uopo che vi sia... Da quello scontro, come scintilla dall' attrito di due massi, come folgore dall' urto di due nubi, proromperà l'arte nuova ».

2. La théorie des trois éléments formateurs était vite devenue un lieu commun. Ozanam y fait allusion au début de la préface de son livre *Les Germains avant le Christianisme* (1850) : « Toute la société française repose sur trois fondements, etc. », et Saint-Marc Girardin, rendant compte du livre, transcrivait littéralement cette phrase (*Souvenirs de voyages et d'études*, 2^e^ série, Paris, Amyot, s. d., p. 55).

avec une précision dogmatique que Carducci n'a que trop imitée, la part d'influence qui revenait à chacun d'eux. La conclusion générale que Guizot croyait pouvoir tirer de ses vingt-neuf premières leçons, était exprimée en ces termes :

« Le travail de M. de Savigny sur l'histoire du droit romain, après la chute de l'Empire, a changé la face de la science; il a prouvé que le droit romain n'avait point péri, qu'à travers de grandes modifications, sans doute, il s'était perpétué du v[e] au xv[e] siècle, et avait toujours continué à faire une partie considérable de la législation de l'Occident.

» Si je ne me trompe, les faits que j'ai mis sous vos yeux, dans le cours de cette année, ont généralisé ce résultat. Il en résulte, je crois, évidemment que non seulement dans les institutions municipales et les lois civiles, comme l'a prouvé M. de Savigny, mais dans l'ordre politique, dans la philosophie, la littérature, dans toutes les parties, en un mot, de la vie sociale et intellectuelle, la civilisation romaine s'est perpétuée fort au delà de l'empire; qu'on peut en retrouver partout la trace; qu'aucun abîme ne sépare le monde romain et le monde moderne; que le fil peut se renouer dans toutes les carrières; qu'on peut reconnaître partout la transition de la société romaine à la nôtre; que la part, en un mot, de la civilisation ancienne dans la civilisation moderne est plus grande et plus continue qu'on ne le pense communément[1]. » (*Cours d'histoire moderne*, t. III, 1829, p. 203.)

Cette théorie avait été précisée et appliquée à l'histoire de l'Italie par un écrivain florentin, dont la lecture a peut-être suggéré à Carducci l'idée de recourir à Guizot, auquel cet écrivain avait fait lui-même de larges emprunts, Paolo Emiliani-Giudici, auteur de la *Storia politica dei Municipi italiani* (Florence, 1851). Je ne doute aucunement que Carducci ait lu cet ouvrage. De saisissantes similitudes d'expressions en font

1. Ces lignes étaient écrites quand j'ai eu connaissance d'un travail, d'une érudition nette et précise, où M. G. Maugain est arrivé à la même conclusion que moi. Grâce à l'obligeance de mon collègue, j'ai pu lire en épreuves ce travail qui paraîtra dans le prochain numéro des *Annales de l'Université de Grenoble*. Je ne puis donc donner de références précises.

foi[1], ainsi que la communauté de certaines idées qui tiennent dans les deux systèmes une place fort importante.

Sur le caractère et le rôle de l'élément religieux, Emiliani-Giudici avait écrit ceci: « Avant tout il faut distinguer la religion de l'Église. L'une, fondée sur un sentiment puissant et secret, ayant pour but la contemplation des choses surnaturelles, est tout à fait étrangère aux affaires du monde civil... L'autre est une association d'hommes, réunis par un principe commun de croyance, mais consentant à vivre soumis à des lois, à une hiérarchie..., en somme à toutes les formes internes et externes qui constituent un gouvernement. Le paganisme, considéré sous cet aspect, ne possédait rien de tout cela... Le christianisme, dès sa première apparition, montra des aptitudes singulières à devenir une société autonome et très puissante[2]. » (I, p. 51-2.)

Sur la survivance de l'élément national, la part qu'il eut dans le développement des institutions politiques et notamment des communes, ceci :

« L'Église, reconnaissante à l'Empire qui l'émancipait et la légitimait, se gouvernant probablement selon le droit romain, conserva vivante, durant les invasions barbares, l'idée de l'Empire, comme principe infaillible dont dépendaient les futures destinées de l'Italie. Ainsi, aux yeux des peuples, luisait une illusion chère, qui maintenait dans tous les cœurs l'espérance d'une résurrection possible, ou plutôt inévitable, de l'Empire romain. Le régime municipal, que les Barbares ne réussirent pas à changer tout entier, était un fragment des institutions romaines, le seul asile où la tradition nationale se fût abritée. Dans cette vie municipale, les Italiens sentaient et

1. Que l'on compare notamment ces deux phrases, où l'on trouve la même métaphore exprimée à peu près dans les mêmes termes : « Conoscendo che il suddetto sentimento nazionale era un fuoco serbato dallo stesso genio, dirò così, della nazione, simboleggiato nella immagine della potenza romana, [la chiesa] vi soffiò dentro e lo fece miracolosamente divampare ». (*Op. cit.*, I, p. 72). Cf. Carducci : « I vescovi... si aiutarono del popolo e soffiarono nelle ceneri ancor calde del municipio » (Disc. I, p. 32). Dans une lettre du 21 mai 1863 (*Lettere*, p. 87) Carducci demande à Chiarini de lui procurer un ouvrage de Giudici qui est sans doute celui-ci, car il devait aisément trouver à Bologne la *Storia delle Belle Lettere*.

2. Voy. dans l'article de M. Maugain les passages de Guizot où sont exprimées les mêmes idées.

pensaient que la nation vivait toujours. » (I, p. 71.)... « Dans plusieurs villes... persistaient certainement en grande partie les antiques magistratures, dégénérées autant qu'on voudra, de leur essence primitive. Quand la lutte entre les villes et les puissances féodales fut devenue universelle, il faut supposer que l'élément latin se raviva, de même que l'élément barbare s'épuisait. La renaissance des études, et spécialement du droit romain, qui se produisit au même moment, y coopéra aussi. Et voilà pourquoi, quand les villes créèrent leurs magistratures, il était naturel que, dédaignant les noms barbares, elles employassent les vocables patriaux[1]. » (I, p. 140.)

Quant à l'idée maîtresse des cinq Discours, idée qui consiste à éclairer l'histoire littéraire par l'histoire politique, idée qui avait fait la nouveauté des cours de Villemain et qui devait être un jour appliquée à toutes les littératures européennes, elle avait inspiré un autre grand ouvrage d'Emiliani-Giudici, qui était alors très répandu, car c'était le seul livre intéressant et accessible au grand public qui existât sur le sujet, la *Storia delle Belle Lettere in Italia*[2]. Ce livre, Carducci le connaissait bien, car dès 1859, dans la préface aux Poésies de Laurent de Médicis, il le citait deux fois, pour le critiquer assez durement[3]. Certes, il ne partageait point les opinions politiques de ce néo-guelfe, convaincu de la bienfaisante influence de l'Église sur l'Italie naissante, et il devait goûter encore moins ce style prud'hommesque qui associe bizarrement une phraséologie solennelle et une familiarité étudiée ; mais il pouvait d'autant moins se soustraire à l'influence des jugements littéraires de son devancier qu'il était d'accord avec lui sur des points de doctrine essentiels[4]. Le premier (du moins il s'en vante), Emiliani-

1. Je note enfin dans le même auteur cette idée accessoire que l'élément germanique était un principe de dissolution et d'anarchie : « La Féodalité, en paraissant relier l'homme à la terre, le rendait solitaire... et bouleversait cette association nécessaire » (p. 81-2)... « D'autre part, la confusion croissant, grâce à l'anarchie féodale, etc. » (p. 88).

2. Florence, 1844, 1 vol. in-8°. L'histoire politique et l'histoire littéraire, dit-il, « procedono inseparabilmente connette » (p. 40). Cf. toute la conclusion.

3. *Op.*, II, p. 36 et 63.

4. Ils étaient rapprochés notamment par une haine farouche du romantisme, une admiration sans bornes pour Foscolo, un fougueux patriotisme qui, dans le livre d'Emiliani, était traduit avec éclat. Le livre se terminait par cet aphorisme, placé dans la bouche de Dieu le Père, tout simplement : « Risorgano politicamente

Giudici avait protesté contre la « nominanza non buona »[1] du XVe siècle; le premier, il avait signalé la sève populaire qui anime ses productions et insisté sur l'importance de ses deux créations essentielles, le drame religieux et le roman chevaleresque; il avait montré enfin que c'était des Toscans, Laurent de Médicis et Politien, qui avaient les premiers réagi contre un humanisme exclusif, démontré effectivement la puissance et la beauté de la langue vulgaire et préparé la littérature classique; il avait déploré enfin que les lettrés, dans la seconde moitié du XVIe siècle, se fussent encourtisanés, qu'ils eussent trafiqué de leur talent, sans souci des malheurs et des aspirations de la patrie[2]. Nous verrons que ce sont là des idées qui étaient chères à Carducci, idées déjà flottantes dans la préface aux Poésies de Lorenzo, qu'il développera en 1863, et auxquelles il donnera leur expression définitive dans le quatrième Discours.

Cet objet enfin, c'était celui d'un autre livre, aussi nerveusement, aussi fébrilement éloquent que celui d'Emiliani-Giudici était lourd et fade, livre dont on ne dira jamais assez l'influence qu'il exerça sur l'esprit de Carducci vers cette époque, l'*Histoire des Révolutions d'Italie* d'Edgar Quinet[3]. Ce livre, écrit en 1848[4], dédié « aux exilés italiens », tout plein d'une brûlante sympathie pour l'Italie, — sympathie à laquelle Carducci ne semble point toujours avoir pris garde dans les Discours, — développait la pensée de Michelet[5], que l'Italie avait péri pour s'être inféodée à l'esprit, enchaînée aux destinées de l'Église, et avoir laissé aux nations du Nord le soin de faire la Réforme. Désirant ardemment la résurrection d'un

[gli Italiani] e torneranno gloriosissimi in letteratura. » Ce livre est un exemple curieux de ce qu'on pouvait écrire en Toscane sous le *Buon Governo*, qui, en somme, ne méritait pas si mal cette épithète.

1. *Lorenzo de' Medici* dans *Op.*, II, 17.

2. Voyez les leçons VIII-X et la conclusion, p. 1235 suiv.

3. Sur la part qu'a eue la lecture de Michelet et de Quinet dans la conception de l'*Inno a Satana*, qui est de 1863, voyez mon livre *Giosué Carducci*, p. 94. On sait qu'une des plus belles romances des *Nuove Poesie* (1873) n'est que la brillante transcription d'une page de ce livre de Quinet.

4. Deuxième édition en 1857.

5. Sur la solidarité qui unissait ces deux écrivains, défenseurs des mêmes théories historiques et politiques, voyez Michelet, *Histoire de France*, note intitulée « De la méthode », à la fin de la Préface de 1855.

pays qu'il plaint et admire, mais n'osant l'espérer, Quinet médite sur sa mort et invite les Français à puiser dans le spectacle de ce « cadavre » une terrible leçon de choses : l'Italie a péri parce que, n'ayant pas su affirmer son droit, elle s'est toujours cherché un maître, au dedans ou au dehors. Pliée dès l'origine, par sa soumission à l'Église, à la servitude de l'âme, elle a été hantée du rêve chimérique de ressusciter Rome : elle a été « éblouie, accablée par l'image vague de Rome » (p. 24)[1]. « Née dans un tombeau, l'Italie moderne ne veut pas en sortir. Un peuple vivant périt, pour s'obstiner à ressusciter un peuple mort » (p. 52)... « Cette révolution communale, qui partout ailleurs en Europe s'appelle affranchissement, s'appelle en Italie restauration » (p. 18). D'autre part, l'Italie se laisse inculquer par l'Église le venin cosmopolite : et c'est à ce propos que Quinet prend à partie les artistes et les poètes. Dans ce lent suicide, une part de responsabilité leur incombe, car dès le XIVe siècle, ils rivalisent à émousser les énergies, à assoupir l'esprit public. Boccace détruit l'exaltation chevaleresque et l'esprit religieux, sans y substituer un autre idéal (p. 141-2); Pulci et l'Arioste bafouent les traditions chevaleresques, les dogmes et les nationalités. L'Italie met alors son génie à s'oublier elle-même, « attirée dans la forêt des songes » par l'Arioste qui « endort sous l'arbre des Fées ce peuple flagellé » : et il s'apitoie de lui voir produire, au moment même où elle périt, une moisson de chefs-d'œuvre dont son âme est absente : « Crucifiée, mais suspendue à la chimère, elle ne sent plus rien des blessures réelles » (p. 161).

On voit combien ce système flattait les passions républicaines et anticléricales de Carducci. Il était tout naturel que l'auteur de l'*Inno a Satana* s'en inspirât largement; et il s'en est inspiré en effet, plus encore que ne l'a dit M. Maugain, à qui nous devons tant de rapprochements précis et probants. Carducci était d'accord avec Quinet sur une foule d'idées de détail, et sur cette idée centrale, qu'il avait déjà rencontrée chez Emiliani-Giudici, que toute l'histoire de l'Italie au Moyen-Age s'explique par un instinct de restauration. Mais

1. Je cite l'édition des *Œuvres complètes*, Paris, Pagnerre, 1874.

il se séparait de lui dans l'interprétation ou l'appréciation des faits : dans le cosmopolitisme de l'art au XVIe siècle, il voit la suprême grandeur de son pays se dévouant à éclairer le monde; dans cette idée de restauration, où Quinet dénonce un germe de mort, il discerne un principe de vie. C'est que, éclairé par les événements, il a foi dans l'avenir de son pays; il reconnaît que l'Italie a été au tombeau pendant trois siècles, mais il comprend que cette léthargie a pris fin, et qu'il assiste à la naissance d'une « troisième Rome ». De là une attitude ambiguë et même contradictoire; parfois il se borne à reproduire la pensée de Quinet; mais parfois aussi ces lamentations l'agacent, l'exaspèrent, et il proteste, sans s'inquiéter de concilier cette protestation avec son adhésion de tout à l'heure : et nous ne sommes pas peu surpris de le voir, après qu'il a lancé à certains historiens pleurards cette virulente apostrophe : « Comment le traiter de mort, ce peuple du sein duquel surgissent Machiavel et Galilée, dont l'Arioste chante les obsèques, dont Michel-Ange sculpte les tombeaux[1]... », conclure toute son étude, comme Quinet aurait pu le faire, par une phrase où il nous montre l'Italie, « Iphigénie nouvelle », expirant sous les coups de l'Europe, à qui elle vient de révéler la science et l'art[2].

Mais cette attitude était la conséquence d'une lente évolution. Carducci avait débuté en effet par l'adhésion pure et simple. En 1863, il terminait son étude sur Politien par quelques phrases qu'on eût pu croire traduites de Quinet : « Ella [l'Italie] è già morta, e sua sepoltura è l'alto Apennino : il papa e l'imperatore novellamente dopo si lunghi secoli si porgon la mano, sedendo a guardia della sepolta[3] : solo e, come l'anatomico nel camposanto, freddo e impassibile, resta in piedi presso la tomba per istudiare nel cadavere le cagioni della morte il Guicciardino[4]. » Dans la première édition

1. Disc. V, p. 157.
2. *Ibid.*, p. 187. Le germe de cette splendide conclusion était contenu dans une phrase du discours sur Politien (*Op.*, XX, 241).
3. On reconnaît l'idée qui inspirera en 1869 le début du sonnet « Via Ugo Bassi » (*Giumbi*, IX).
4. *Op.*, XX, 465.

complète des *Discours* il crut devoir accueillir tout ce développement, qu'il plaça au début du cinquième[1]; mais, ses idées s'étant modifiées, il prit soin de se réfuter lui-même, non sans quelque ironie : « Ora, écrit-il, avviene di ritornare su me stesso e domandarmi se per avventura non abbia fatto del piagnone, a gridare la morte dell'Italia », etc. Enfin il s'aperçut que ces pages, surtout descriptives, formaient un hors-d'œuvre, que leur couleur oratoire était peu d'accord avec le reste de l'ouvrage[2], et il les supprima purement et simplement dans l'édition définitive (1889)[3]. Mais il voulut conserver sa réfutation, et c'est alors qu'il transporta le reproche qu'il s'était d'abord adressé à ces « storici delle cose e delle lettere italiane » dont il railla les jérémiades. Le texte définitif porte donc, on le voit, des traces de ces fluctuations de pensée.

Il est enfin un dernier point sur lequel Carducci se sépare de Quinet; il n'admet pas que l'Italie ait perdu au XV^e^ siècle le sens de la nationalité : « Elle se sentait nation, et elle l'était, s'écrie-t-il, dans ses traditions, dans sa langue, dans sa gloire. Mais elle n'avait pas voulu sacrifier [comme la France et l'Espagne] la liberté à la force, la variété à l'unité. Et pourquoi l'aurait-elle fait, elle qui, sur les ruines de Rome, s'était redressée avec le sens de l'Italie sociale, de l'Italie des confédérations samnites et étrusques? Si elle l'avait fait, si elle s'était laissé manier par un Allemand, un Angevin ou un Visconti, qui, domptée, pressurée, battue, l'aurait poussée, comme un cheval de bataille, aux conquêtes, aurait-elle fait ce qu'elle fit dans le libre développement de tous ses éléments, de toutes ses énergies provinciales? » (Disc. V, p. 160.) On voit qu'à cette époque, Carducci, encore républicain et mazzinien, se défiait des monarchies centralisatrices et niveleuses : il était loin de la conception unitaire et impérialiste de ses dernières années.

1. *Studi letterari*, Livorno, 1874, p. 155.

2. L'imitation de la péroraison de la Vie d'Agricola y est très sensible : mêmes apostrophes, mêmes reprises : « Avrebbe veduto », etc., mais avec moins de sobriété dans l'emploi du procédé.

3. Je ne sais si la modification a été faite aussi dans la deuxième édition des *Studi letterari*, qui est de la même année 1889.

## II

Tenons-nous-en maintenant aux idées de Carducci sur le xv$^{e}$ siècle. Mais avant d'en rechercher les sources, il est nécessaire de les résumer brièvement.

La littérature de ce siècle a été, selon Carducci, non moins que celle des époques précédentes, conditionnée par l'état politique et social du pays. Voici comment il définit la mission de celui-ci : « Il est vrai que les trois grands écrivains du trecento imprimèrent solidement à la nouvelle production littéraire un sceau national; mais leur œuvre fut surtout individuelle; l'instrument et la matière furent toscans. Il fallait donc exercer les forces et mettre en commun les moyens du travail artistique, pour atteindre à ce degré de perfection, pour conserver cet idéal de beauté auquel le grand triumvirat s'était élevé. Il fallait que l'œuvre même, d'individuelle devînt relativement sociale, que l'empreinte, de toscane se fît italienne. Le mouvement littéraire dans le trecento fut partiel, général dans le cinquecento. Le quattrocento fut un siècle de transition, un peu heurté, un peu anarchique, mais plein de fermentation, fécond en transformations et en phénomènes nouveaux[1]. » Or le début du siècle parut tourner le dos à cet idéal : « Aussitôt après la mort de Boccace, l'élément national commença à manifester dans le développement littéraire deux tendances contraires : l'harmonie qui, dans les œuvres du triumvirat, avait été merveilleuse entre la restauration et l'innovation, entre les souvenirs de l'antiquité et le sentiment du présent, entre l'idéal et le réel, entre la noblesse de la pensée et la popularité de la forme, se rompt. D'un côté la force vive populaire se ranime et s'épanouit dans une luxuriance anarchique de production. D'autre part la littérature savante croit que la tradition classique se suffit à elle-même, et, thésaurisant l'antiquité, reprend l'œuvre des trois grands Florentins,

1. Discours IV, p. 125.

mais avec des préoccupations exclusives et comme fin à elle-même[1]. » Le résultat est que, tandis que les genres en langue vulgaire se chargent de plus en plus d'éléments populaires et tendent au réalisme, la littérature en latin devient de plus en plus étrangère aux préoccupations du siècle.

L'explication de ce phénomène, c'est que la littérature n'avait plus alors d'objet digne d'elle; l'Empire et l'Église avaient également perdu leur force et leur prestige; les *signori,* qui avaient partout remplacé les démocraties, n'avaient nulle part de nobles ou vastes ambitions : « L'obscurcissement des idées, l'absence de principes, l'incertitude même des événements avaient supprimé ces luttes fécondes de passions et de pensée, d'où naît la littérature vivante[2]. »

Mais avec le milieu du siècle les choses changent : trois puissances grandissent, à Naples, à Florence, en Lombardie, qui, groupant autour d'elles les forces moindres, se font équilibre; à l'ombre de chacune d'elles s'épanouit une littérature qui se colore des reflets de l'atmosphère ambiante: plus chevaleresque à Ferrare, plus érudite et voluptueuse à Naples, plus populaire à Florence[3]. C'est dans cette dernière ville que fut reprise et menée à bonne fin l'œuvre du triumvirat; c'est là que, entre les mains d'artistes comme Laurent et Politien, se réalisa pour la première fois cette fusion harmonieuse des éléments antiques et modernes, savants et populaires, qui devait donner à la littérature du XVI^e^ siècle sa marque distinctive, « l'unité dans le classicisme de la forme et dans l'italianité de la langue. »

Et cela même n'était point le résultat d'un effort étrange et déconcertant, mais une continuation, un développement : « La lutte entre les divers éléments ayant cessé par l'extinction, dès la fin du XV^e^ siècle, de l'élément féodal, par le refroidissement du sentiment religieux et la prédominance du sentiment national, on vit cesser aussi au XVI^e^ siècle l'opposition entre les deux forces ou tendances de ce dernier élément, l'une

1. Disc., IV, p. 129. J'ai allégé le texte de quelques incidentes.
2. *Ibid.*, p. 128.
3. *Ibid.*, p. 141 ss.

aristocratique, unitaire, romaine, l'autre démocratique, fédérale, italienne »[1].

Il y avait longtemps que ce système allait se formant dans l'esprit de Carducci. On peut en démêler déjà, nous dit-il lui-même, « un germe et comme la première idée », dans un article qui servit de préambule à la revue *Il Poliziano*, fondée au début de l'année 1859 par les « amici pedanti », et un « bref résumé » en fut publié, en octobre 1865, dans une revue florentine[2]. Il serait fort intéressant de comparer, ce que je ne puis faire, ces premières ébauches au texte définitif[3]. Mais en ce qui concerne le quatrième Discours, nous avons plus qu'une ébauche: la plus grande partie de ce discours est faite en effet, ce que personne, à ma connaissance, n'a paru remarquer, de pièces et de morceaux, et de morceaux déjà publiés. Le préambule en est emprunté presque textuellement à la préface aux *Poesie di Lorenzo de' Medici*, qui parut en avril 1859[4], et les § 3 et 5 sont, sauf quelques transpositions et variantes (les principales seront signalées plus loin) la reproduction des parties les plus saillantes de la Préface aux Poésies de Politien, qui est datée du 15 avril 1863. La comparaison des deux textes, qu'il

1. Disc. V, p. 165-6.

2. Note additionnelle aux Discours, dans *Studi letterari* (Livourne, 1874, p. 137); cette note, datée du 30 mai 1873, non réimprimée dans les *Opere*, se trouve dans l'édition populaire Zanichelli, fasc. 33, p. 3. D'après Carducci lui-même (*Op.*, II, 508), le préambule du *Poliziano* aurait été « reproduit en partie » dans l'essai intitulé « Di alcune condizioni della presente letteratura », d'abord leçon d'inauguration du cours de 1861, puis article publié le 1er janvier 1867 dans la *Rivista bolognese*. J'avoue que je ne retrouve presque rien dans cet article (*Op.*, II, 485-503) des idées contenues dans les cinq Discours. La leçon inaugurale devait contenir aussi quelques idées générales sur l'évolution de la littérature italienne que Carducci se proposait dès lors de développer sous le titre de « Pensieri per introduzione alla storia della letteratura italiana » (*Lettere*, p. 62; 23 nov. 1860). C'était là évidemment la première ébauche des Discours.

3. Les Discours II et III avaient paru, comme Carducci nous en avertit lui-même (*loc. cit.*) dans les fascicules d'avril 1870 et de janvier 1872 de la *Nuova Antologia*. Le texte définitif diffère de celui-là par la transposition de certains développements, l'addition de quelques autres et quelques détails de rédaction: ainsi le § III du troisième Discours était d'abord intercalé entre les § VII et VIII du second, le tableau de l'Italie au XIVe siècle qui termine ce paragraphe (p. 90) était placé plus haut et remplacé à cet endroit par une longue citation de Villari. On n'y lisait ni le début du Disc. I ni le passage sur le poème de Nicolò Casola (p. 57), ajouté sans doute par Carducci après la lecture de la publication de d'Ancona sur ce sujet (*Attila Flagellum Dei*, 1864), ni le début du § VI du Disc. II (p. 69). — Dans le volume de 1874 au contraire le texte des cinq Discours était identique au texte définitif, sauf la modification signalée plus haut.

4. Chiarini, *Memorie*, p. 125. Ce morceau est reproduit au tome II des *Opere* (p. 17 et suiv.).

vaudrait la peine de faire en détail[1], nous aidera beaucoup dans la recherche des sources, la Préface étant, à la différence du Discours, pourvue de références précises[2].

Ces références sont nombreuses, notamment pour le tableau de la renaissance des lettres, qui forme la plus grande partie du § III (p. 129-34) et qui se trouvait déjà, presque identique, dans la Préface (p. 235-41)[3].

Voici, avec l'indication des références entre parenthèses, un dépècement, si je puis ainsi dire, de ce morceau, qui en facilitera l'étude :

*a*. Pétrarque fouillant les « città dei Barbari » (Petrarca, *Senil.*, XV, 1).

*b*. Boccace au Mont Cassin (Benvenuto da Imola, *Coment.*, *Parad.*, XXII).

*c*. Pogge se vante d'avoir délivré ses glorieux ancêtres « dagli ergastoli dei Germani e dei Galli ». (Poggio, *Oratio in fun. N. Nicoli*, [Op. édit. Basil., 1538, pag. 272]).

*d*. Guarino de Vérone blanchit en apprenant la perte de ses livres (Pontico Virunio in Maffei, *Verona illustr.*, part. II, p. 134).

*e*. Le Panormita vend une ferme pour acheter un manuscrit de Tite-Live (Panormita, *Epist.*, V, 118).

*f*. La république de Lucques envoie deux manuscrits à Filippo-Maria Visconti (Tommasi, al 1430, in Cantù, *St. degl' Italiani*, cap. CXXI).

1. Voici l'indication de quelques corrections, choisies parmi les plus caractéristiques. Dans le Discours, les formules se font plus précises, plus concordantes avec l'ensemble du système : « l'elemento indigeno » (p. 241) devient « l'elemento romano » (p. 126); « l'italiana letteratura » (p. 234) devient « la letteratura toscana, divenuta, per virtù del triumvirato, italiana » (p. 122) ; la phrase « la borghesia contro la feodalità » (p. 241) est complétée par « la plebe contro la borghesia » (p. 126); une phrase dont l'intention ironique était peu claire (« ecco stimoli e occasioni e argomenti per la letteratura nazionale »... (p. 243), est remplacée par une énumération plus précise (p. 128). L'anticléricalisme se fait aussi plus violent, plus agressif : le Discours ajoute (p. 134) un développement, qu'il serait bien difficile de justifier, sur l'opposition entre la Papauté et l'esprit humaniste; le jugement sur la Papauté se fait aussi plus sévère : la phrase « Una successione di pontefici migliori » (p. 249) devient : « Una successione, per alcuni anni, di pontefici men tristi » (p. 142).

2. Je reçois, au moment où je termine cet article (8 juin) le fasc. 35 de l'édition « populaire » et je trouve dans les notes, qui sont de M. Emilio Lovarini, de nombreux rapprochements entre les deux textes (p. 212 suiv.).

3. Cette préface peut se lire aujourd'hui, soit au tome XX des Œuvres (auquel je renvoie), soit dans la réédition des Poésies de Politien, que vient de donner M. G. Rossi (Bologne, 1912).

*g*. Cosme de Médicis envoie un manuscrit de Tite-Live à Alphonse V, qui l'ouvre contre l'avis des médecins (Crinito, *De hon. disc.*, XVIII, IX).

*h*. Ce prince est guéri de la fièvre par une lecture de Quinte-Curce. (L'anecdote manquant dans la préface, nous n'avons pas de référence.)

*i*. La lettre de Pogge à Leonardo Bruni est invoquée pour montrer la solidarité qui dès lors unissait tous les esprits libres (Poggio, *Opera*, 301-5; Shepherd, *Vita di Poggio*, cap. II).

*j*. Pomponius Laetus et l'Académie romaine. (Il n'y a de références ni dans le Discours ni dans la Préface. Dans le Discours, Carducci rappelle que Pomponius fut inquiété par Paul II.)

Où était-il naturel que Carducci allât puiser son information? Dans l'immense répertoire de petits faits bien contrôlés et commodément classés qu'est la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi. C'est en effet ce qu'il a fait, et il est singulier qu'il ait mis une sorte de point d'honneur à nous le dissimuler. Bien qu'il ne cite Tiraboschi qu'une seule fois, à propos d'une comparaison[1], il me paraît certain que c'est à lui qu'il a emprunté presque tous les faits énumérés plus haut : les mêmes historiettes sont racontées en effet presque dans les mêmes termes et toujours d'après les mêmes sources (toutes les références sont rigoureusement identiques); il serait bien singulier, il faut l'avouer, que Carducci eût choisi précisément les mêmes détails, et qu'il eût utilisé précisément les mêmes éditions d'ouvrages dont plusieurs avaient été maintes fois réimprimés et qui n'étaient pas tous, au reste, ceux qu'il était le plus naturel de consulter sur le sujet[2]. Le seul passage que Carducci paraît avoir puisé à la

1. Celle entre le culte des reliques au Moyen-Age et celui des manuscrits au xv^e^ siècle (p. 237).

2. Pour l'anecdote *g* par exemple il était plus naturel de renvoyer à Beccadelli (*De dictis et factis Alphonsi regis*, I, 43) qu'à Crinitus, qui n'a fait qu'amplifier le récit de son devancier. — L'incidente « è sia pur un mito », ajoutée dans le Discours à l'anecdote *e*, n'est qu'une réminiscence de Tiraboschi (« lo stesso marchese Maffei crede favoloso questo racconto »). C'est à lui aussi (t. III, p. 1, p. 188) que Carducci doit la connaissance de la condamnation du grammairien Vilgardus, qu'il a mentionnée deux fois (Discours I et IV, p. 49 et 134). C'est enfin d'une lecture trop rapide de l'historien modénais que provient l'attribution à Boiardo d'une traduction

source originale est celui de Pétrarque *(a)*; la lettre à laquelle il l'emprunte est au reste bien connue, et Tiraboschi en avait lui-même (V, I, 103) signalé l'importance en regrettant de ne pouvoir la citer tout entière[1].

Il est un autre ouvrage auquel Carducci doit aussi beaucoup, et qu'il était tout naturel qu'il consultât, l'*Histoire de la Renaissance des Lettres en Europe au XV^e siècle* de J.-P. Charpentier[2], ouvrage au reste excellent pour l'époque, sérieusement documenté et élégamment écrit, que devaient recommander à Carducci la qualité aussi bien que le talent de son auteur[3]. La source principale de Charpentier est naturellement Tiraboschi[4] : aussi ne faut-il pas nous étonner de retrouver chez lui la plupart des anecdotes que nous venons d'énumérer. Mais il y ajoute certains rapprochements et surtout certaines idées générales que Carducci a jugé bon de reprendre, soit pour les faire siennes, soit pour les combattre[5]. La mention de la lettre de Pogge sur le supplice de Jérôme de Prague ne rentrait pas naturellement, il faut l'avouer, dans un tableau

de l'*Amphitryon* de Plaute (p. 149): Tiraboschi avait mentionné à quelques lignes d'intervalle (VI, 877) la traduction de l'*Amphitryon* par Pandolfo Collenuccio et l'adaptation à la scène du *Timon* de Lucien par Boiardo, toutes deux commandées par Hercule d'Este.

Il me paraît commode de donner ici, pour chacune de ces anecdotes, le renvoi à Tiraboschi (édition de Florence, Molini et Landi, 1805-13) et à l'ouvrage de Charpentier, dont il va être question :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *b)* | Tiraboschi | V, I, | p. 118 | Charpentier, | p. 146. |
| *c)* | — | VI, I, | p. 122 | — | » |
| *d)* | — | — | p. 118 | — | p. 179. |
| *e)* | — | — | p. 125-6 | — | » |
| *g)* | — | — | p. 126 | — | p. 264. |
| *h)* | — | — | p. 44 | — | p. 264. |
| *j)* | — | — | p. 107 ss. | — | p. 276 ss. |

1. L'anecdote *b* a pu aussi être puisée ailleurs que dans Tiraboschi, car elle était depuis longtemps de notoriété courante : le texte de Benvenuto est traduit presque littéralement, par exemple, dans Ginguené (éd. 1824, III, 14) et dans Michelet (*Introduction à la Renaissance*, § VII).

2. Paris, 1843, 2 vol. in-8°. Tous mes renvois se rapportent au tome I.

3. Jean-Pierre Charpentier, né en 1797, était un des plus solides élèves de Villemain, pour lequel Carducci professait, on le sait, une très vive admiration (*Op.*, I, 280 et 444); il fut suppléant de J.-V. Leclerc à la Sorbonne de 1833 à 1844 (Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*, 2e édition).

4. Lui non plus ne le cite pas et renvoie directement aux sources originales : cette fâcheuse habitude était donc alors ordinaire.

5. J'incline à croire que Carducci a consulté Charpentier avant Tiraboschi : il cite en effet les mêmes anecdotes que lui; de plus, deux d'entre elles *(g, h)* sont rapprochées de part et d'autre, alors qu'elles sont assez éloignées chez Tiraboschi. Charpentier s'était au reste embrouillé dans ses notes, et avait mêlé bizarrement les deux historiettes racontées par Beccadelli et Crinitus.

général de la Renaissance. Or, nous la trouvons de part et d'autre. Mais je suis frappé surtout de la similitude des réflexions que cette lettre inspire aux deux auteurs : « Veramente, » dit l'un, « fu cotesta una crociata della civiltà[1]; come quella fratellanza negli studi umani per mezzo della lingua latina fu quasi cattolicismo letterario contro la barbarie e la tirannia spirituale. E altiera testimonianza ne dà Poggio Bracciolini, quando in mezzo a' chierici del concilio di Costanza e a'masnadieri di Sigismondo imperatore osava, solo forse, in Europa, venerare la gran figura di Girolamo da Praga dinanzi al rogo e accoglier nel cuore gli ultimi accenti dell'inno che tra il vortice delle fiamme attizzate dallo scettro e dal pastorale il martire del libero esame innalzava al trono di Dio[2]. » Charpentier avait dit : « ... Sous l'impression immédiate de ce fier courage, il [le Pogge] a tracé de Jérôme devant ses juges, de sa présence d'esprit, de son sang-froid à l'aspect du bûcher et au milieu des flammes, un tableau plein de chaleur et d'intérêt, et où, dans la beauté nouvelle du langage, animé par une émotion profonde, éclate une indépendance d'esprit, une tolérance philosophique plus remarquables encore... Qu'un esprit assez indifférent aux questions théologiques qui se débattaient alors... ne voie dans ce spectacle que le courage de l'esprit, c'est-à-dire de la pensée contre la violence matérielle qui la veut écraser, c'est là une tendance philosophique aussi élevée que nouvelle. On voit... qu'un sentiment nouveau a pénétré dans les âmes : la tolérance et l'admiration pour cet indomptable courage d'esprit qui doit vaincre l'inflexibilité dogmatique. » (*Op. cit.*, p. 196.)

Mais voici qui est, je crois, tout à fait probant. Carducci est revenu plusieurs fois sur l'idée que c'était déjà l'esprit de la

1. Cette comparaison était déjà chez Emiliani-Giudici : « Era un sentimento, per così dire, non dissimile da quello che... aveva fatte nascere le crociate. » (*Op. cit.*, p. 489.) Je croirais la rencontre fortuite si la suite du développement n'en rappelait un de Carducci, au reste autrement élégant et poétique : « I dotti di quest'epoca... rendono immagine di turbe di peregrini che col voto di una missione archeologica parlano di slanciarsi per le intentate vie del pensiero delle morte generazioni, etc. » Cf. Carducci, préf., p. 236 : « e i baroni dai torrazzi del castello », etc.

2. Préface, p. 238. Ce passage a passé presque textuellement dans le Discours, p. 132. Je ne sais pourquoi le « *libero esame* » de la Préface est devenu dans le Discours le « *libero esame cristiano* ».

Renaissance, c'est-à-dire un esprit de restauration romaine, qui animait les revendications politiques d'Arnaud de Brescia[1]; or, Charpentier avait fait de son côté des réflexions analogues : « Il y a, dit-il, dans Arnaud, un côté nouveau, un sentiment qui le caractérise et... annonce la vague divination de la pensée et de la liberté antiques... Ses doctrines et ses actes sont des réminiscences de l'antiquité républicaine et des pressentiments de la philosophie moderne[2]. » Certes, l'idée est assez naturelle et le rapprochement pourrait être fortuit; mais Carducci, dans une phrase qui a passé de la Préface au premier Discours (et par conséquent n'a pas reparu dans le quatrième) fait parler Arnaud de Brescia : « ... Gridava al popolo, Rialziamo il Campidoglio, si restituiscano il senato l'ordine equestre il consolato i tribuni[3]! » Or ces mots sont la traduction de quelques vers du *Ligurinus* cités par Charpentier, mais avec une référence tellement obscure[4] qu'il était vraiment bien difficile à Carducci d'en retrouver la provenance.

Carducci termine cet exposé en mentionnant, pour les réfuter, deux opinions, dont il néglige de nous dire qui les avait soutenues, celle de certains détracteurs de la Renaissance, qui voient en elle une fâcheuse rupture de la tradition nationale, et celle de quelques-uns de ses admirateurs, qui voudraient en attribuer le principal honneur aux Grecs venus en Europe après la ruine de leur patrie.

Le premier de ces développements, qui existait déjà dans la Préface (p. 238), mais a été profondément modifié dans le Discours (p. 132), serait, selon M. Maugain, une riposte

1. Premier Discours, p. 33; Préface, p. 240; Discours IV, p. 134.

2. *Op. cit.*, p. 37. La dernière phrase est une citation de Géruzez.

3. De même dans la Préface (p. 240) avec de légères variantes : « Arnaldo lo gridò alto : Né papa né imperatore. Risaliamo il Campidoglio, e ristoriam la repubblica » (p. 33).

4. Gunther, *Antiquit.* Il s'agit sans doute des *Antiquæ Lectiones* de Canisius (1604) où le *Ligurinus* est en effet imprimé (V, II, p. 358 ss.). Les vers traduits par Carducci (III, 330 ss.):

Quin etiam titulos Urbis renovare vetustos,
Nomine plebeio secernere nomen equestre,
Jura tribunorum, sanctum reparare senatum,
Et senio fessas mutasque reponere leges,
Lapsa ruinosis et adhuc pendentia muris
Reddere primævo Capitolia prisca nitori...

se lisent dans l'éd. Migne, t. CCXII, (p. 371).

à Quinet. Je n'en suis pas absolument sûr, le passage de Quinet ne contenant pas de reproches aussi précis que ceux auxquels Carducci fait allusion[1]. Peut-être pensait-il à quelqu'un des historiens ou critiques catholiques et moyenâgeux qui, entre 1850 et 1870 environ, n'épargnèrent pas au XVIe siècle, soit italien, soit français, ce genre de griefs[2]. Mais j'avoue n'avoir pas retrouvé le texte auquel il entend riposter.

La riposte à ceux qui font honneur de la Renaissance aux Grecs, au reste assez brève, a été ajoutée de toutes pièces dans le Discours. Elle s'adresse très vraisemblablement à Villemain et à Charpentier, qui avaient quelque peu, le second à la suite du premier, exagéré l'influence des fugitifs de Constantinople : « Un grand spectacle, avait écrit Charpentier, se présente à nous... Un monde nouveau, sortant des ruines de Constantinople : telle est la révolution que commence le XIVe siècle et qu'accomplit le XVe. De toutes parts donc jaillit une vive et nouvelle lumière, qui, partie de la Grèce, se reflète avec éclat sur l'Italie... » Et ailleurs : « L'Italie leur dut tout à coup une nouvelle et puissante initiation[3]... »

Charpentier ne faisait au reste que répéter presque textuellement les paroles de Villemain, qui, dans son livre sur Lascaris, avait quelque peu exagéré l'influence de son héros : « De toutes parts l'antiquité sortait de ses ruines, et l'amour des arts renaissait avec elle... Tous ses soins [de Cosme de Médicis] lui semblèrent payés par la présence de Lascaris,

1. ... « L'accusa che altri fanno al culto delle risorte lettere latine e greche : cioè dello avere l'arte italiana per esse smarrito il sentimento e il concetto religioso, abbandonato le tradizioni nazionali, alterato le forme, impoverito la lingua. » Le texte visé de Quinet (*op. cit.*, p. 227) ne contient rien de pareil.

2. Petit de Julleville, en 1886, y faisait encore allusion dans un manuel scolaire : « Est-ce à dire que la Renaissance ait été inutile, ou, comme le veulent quelques-uns, nuisible? et que la veine nationale, abandonnée à ses seules ressources, fût devenue inépuisable?... » (*Leçons de littérature française*, 2e éd., t. I, p. 153.) Les mêmes théories avaient été soutenues en Italie, et Settembrini, dès 1865, protestait contre ceux qui voient dans le latinisme « une sorte de corps étranger dans notre littérature, une parenthèse dans notre culture ». « Per me, » ajoutait-il, « il latinismo è un momento necessario della letteratura italiana... A chi poi mi dicesse che il latinismo ha impedito lo svolgimento spontaneo e naturale dell' arte nostra, io dimanderei : Era possibile agli Italiani non ricordare o non ricercare le opere dei Latini loro padri?... » (*Lezioni di letteratura*, 18e éd., I, 290). L'idée que la Renaissance était une continuation, un développement, n'était donc pas vers 1868 aussi nouvelle, on le voit, qu'on pourrait le croire.

3. *Op. cit.*, p. 21 et 257.

apportant les arts et les monuments de la Grèce. Là commença cette noble mission du génie grec au milieu de l'Italie... C'était une vive lumière partout répandue : on abandonnait une scolastique étroite et barbare, pour se tourner vers ces nobles études[1]. »

A. JEANROY.

*(A suivre.)*

1. *Lascaris, ou les Grecs du* XV^e^ *siècle*, Paris, 1826, I, p. 122 ss. Carducci a dû connaître ce travail de Villemain par Charpentier, qui le cite p. 262. Il était aisément accessible, ayant été réimprimé au tome II des *Mélanges d'histoire et de littérature*. C'est peut-être aussi d'après Villemain qu'il a ajouté en 1863 un trait à sa peinture de Florence. Dans sa préface aux *Poesie di Lorenzo* (*Op.*, II, 55), il qualifiait cette ville de « Atene novella », probablement d'après un vers de Politien (*Praelectio ad Homerum*). Dans la Préface à Politien (p. 239) il cite textuellement l'expression « città meonia », empruntée à un passage du *Rusticus*, qui avait été imprimé *in extenso* par Villemain (*Littérature au moyen âge*, 22e leçon, éd. de 1830, p. 340).

# QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

## CONCOURS DE 1912 : SUJETS DE COMPOSITIONS

### AGRÉGATION D'ITALIEN.

Thème. — La vie mondaine au XVIIIe siècle. (Taine, *L'ancien régime*, livre II, ch. III, depuis : « A la longue, le simple plaisir cesse de plaire... », jusqu'à : « ... selon des formes apprises, dans un cercle borné. »)

Version. — Nascita delle grazie. (Foscolo, *Le Grazie*, Inno primo, v. 28, 31-91.)

Dissertation française. — Des sources poétiques et de l'originalité personnelle de Torquato Tasso dans le récit de l'expédition maritime contenu au chant XV de la *Jérusalem délivrée*.

Dissertation italienne. — Il problema religioso nell' Italia contemporanea come si trova esposto nell' opera di A. Fogazzaro.

### CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN.

Composition française. — Dans une de ses *Lettres écrites d'Italie* (1739), le Président de Brosses porte sur le poème de l'Arioste le jugement suivant : « L'Arioste fait mes délices perpétuelles. Quel homme a jamais mieux su manier sa langue dans tous les tons, sublime, moral, tendre ou badin? Qui a su mieux peindre les situations, perdre et retrouver, d'une façon plus naturelle, un si grand nombre de personnages? »

A l'aide des épisodes du *Roland furieux* qui vous sont les plus familiers, vous essayerez de justifier, de rectifier ou de compléter cette appréciation de l'art de l'Arioste.

Composition en langue italienne. — Delineare la fisonomia di Dante quale ci vien rappresentata dal poeta stesso nei suoi colloquî coi personaggi della *Divina Commedia*, e nella tradizione popolare tramandataci dai novellieri.

Thème. — Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1re partie (vers la fin), depuis : « Je n'ai point assez vu les Grecs modernes... », jusqu'à : «..... que je ne préfère à un pareil homme. » (Un paragraphe supprimé au milieu.)

Version. — Traiano Boccalini, *Ragguagli di Parnaso*, I, 45, jusqu'à : «...come in loro particolarissimo elemento faceva bisogno che vivessero. »

# BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

## DES QUESTIONS ET DES AUTEURS PORTÉS AU PROGRAMME DE L'AGRÉGATION D'ITALIEN EN 1913.

## I. Histoire de la littérature.

### Question I. — La poésie lyrique au XIV^e siècle.

(Textes d'explication : Dante, Canz. *Ei m'incresce di me...; Così nel mio parlar...*; *Amor tu vedi ben...; Io son venuto...; Tre donne intorno al cor...;* son. *Guido vorrei...; Io mi credea del tutto...;* Cino da Pistoia, les six pièces contenues au tome I du *Manuale* D'Ancona (p. 400-405); Pétrarque, *Rime* n^os 28, 50-53, 126-129, 267-275, 323, 359-366 (d'après les éditions Carducci-Ferrari ou Rigutini-Scherillo; Boccace, madr. *Io son del terzo ciel...;* son. *Colui per cui Miseno...; S' io temo di Baia...; Se Dante piange...; Or sei salito...*

**Éditions**. — Pour Dante, en dehors des éditions du *Canzoniere* dues à Fraticelli (Florence, 1858 et suiv.) et à Giuliani (Bibl. diamante Barbèra, à la suite de la *Vita Nuova*), on poura consulter le commentaire plus récent de A. Santi (*Il Canzoniere di Dante*, t. II, Rome, 1907), dont il ne faut se servir qu'avec la plus extrême réserve.

Pour Pétrarque, outre les éditions Carducci-Ferrari (Florence, Sansoni) et Rigutini-Scherillo (Milan, Hoepli), mentionnées au programme, il faut se reporter à celles de G. Mestica (Florence, Barbèra, 1896) et E. Modigliani (Rome, Soc. Filol. Rom., 1904). On consultera aussi l'édition des poésies dites « stravaganti » de Pétrarque, due à A. Solerti (*Rime disperse o a lui attribuite,* Florence, 1909).

Sur le texte du *Canzoniere*, voir E. Sicardi, dans le *Giorn. stor. della lett. ital.*, t. L, LI, LIII, LV, LVI et LVII.

Pour les poésies de Cino, voir *Rime di Cino da Pistoia e d'altri* (Florence, 1862), édition due aux soins de G. Carducci, et précédée d'une importante introduction.

Le texte des poésies de Boccace que nous reproduisons ci-après est celui qui a été publié par Baldelli en 1802, et réimprimé au tome XVI des *Opere volgari di G. Boccaccio* (Florence, 1834); une nouvelle édition en est annoncée comme imminente par M. Aldo F. Massèra (Bologne, Zanichelli), auteur, avec M. L. Manicardi, d'une *Introduzione al testo critico del Canzoniere del Boccaccio* (Castel Fiorentino 1901).

**Ouvrages à consulter.**

[Pour une bibliographie détaillée, nous renvoyons aux indications fournies par le *Manuale* D'Ancona, t. I et VI, par les revues spéciales (*Bull. della Soc. dantesca, Giornale dantesco, Giorn. stor. della lett.*

*italiana*, etc...) et par les ouvrages que nous signalons ci-après. Ceux-ci ne représentent qu'un choix évidemment restreint, mais conseillé par l'expérience.]

1° Sur Dante :

N. Zingarelli, *Dante* (Stor. letteraria d'Italia ; Milan).

*Le Opere minori di Dante* (Conférences de la *Lectura Dantis ;* Florence, 1906).

G. Carducci, *Delle rime di Dante* (1865) et *La Canzone Tre donne* (1904). Le premier de ces morceaux est au tome I des *Opere di G. C.*, le second au tome XVI.

L. Pastine, *Su l'origine della lirica italiana* (dans la *Rivista d'Italia* de juillet 1912).

2° Sur Pétrarque :

F. de Sanctis, *Saggio critico sul Petrarca* (Naples, 1864 ; 2° édit., Naples, 1907).

A. Mézières, *Pétrarque* (Paris, 1868 ; 2° édit. 1895, sans aucune modification).

G. Finzi, *Petrarca* (Florence, 1900, collection « Pantheon ».

C. Segrè, *Studi petrarcheschi* (Florence, 1903).

G. Volpi, *Il Trecento* (Storia letter. d'Italia ; Milan ; ce volume a eu une seconde édition).

G. A. Cesareo, *Su l'ordinamento del Canzoniere* (dans le *Giorn. stor. lett. ital*, t. XIX et XX) et *Le poesie volgari del P.* (dans la *Nuova Antol.*, 1895, vol. LVII); de ces articles est sorti un volume : *Su le Poesie volgari di F. Petrarca* (Rocca San Casciano, 1898).

H. Cochin, *La chronologie du Canzoniere* (Paris, 1898).

F. Colagrosso, *Studi di letteratura italiana* (Vérone, 1892 ; renferme un article sur *La metrica nella cronologia del Canzoniere*).

V. Cian, *Nugellae vulgares* (dans *La Favilla,* Pérouse, 1904) et : *La coscienza artistica del Poeta del Canzoniere* (dans la *Nuova Antol.*, juillet 1904).

F. d'Ovidio, *Madonna Laura* (*Nuova Antol.*, t. XIII et XVI, 1888); sur le même sujet, un article de G. Gröber est inséré dans la *Miscellanea di studi offerti ad Arturo Graf* (Bergame, 1903).

F. Flamini, *La topografia del Canzoniere* (Suppl. n° 12 du *Giornale storico,* Turin, 1910 ; cet ouvrage discute toutes les publications antérieures sur la question).

E. Sicardi, *Gli amori estravaganti di F. Petrarca e l'amore unico per Madonna Laura de Sade* (Milan, 1900).

B. Zumbini, *Studi sul Petrarca* (Florence, 1895).

U. Chiurlo, Sur les idées politiques de Pétrarque, comparées à celles de Dante, dans le *Giornale Dantesco* (anno XVI, 1908).

N. Scarano, *L'invidia del Petrarca* (dans le *Giornale storico della lett. ital.,* t. XXIX et t. XXXI).

G. Melodia, *Difesa del Petrarca* (Florence, 1902; publié d'abord dans le *Giornale Dantesco*, N. S. I., 1897); et *Studi sulle rime del Petrarca* (Catane, 1909).

3° Sur Cino et sur Boccace :

Voir le *Trecento* de G. Volpi et les ouvrages cités ci-dessus à propos des éditions de ces deux poètes; la préface de Carducci à son édition de Cino a été réimprimée par lui dans son *Libro delle prefazioni*, dont la « Biblioteca diamante » Barbèra vient de donner une réimpression (1912).

## Question II. — La Nouvelle italienne au XVI$^e$ siècle et son rayonnement dans la littérature européenne.

Textes d'explication : Luigi da Porto, *Romeo e Giulietta;* Machiavel, *Belfagor arcidiavolo;* A. Firenzuola, *Ragionamenti* (p. 62-108 des *Prose scelte* di A. Firenzuola, Florence, Sansoni); M. Bandello, *Novelle*, I, 21; III, 65; IV, 18; G. B. Giraldi, *Ecatommiti*, III, 7).

**Éditions.** — Pour le conte de Machiavel, il faut recourir aux œuvres complètes de cet auteur; celui de Giraldi est intégralement reproduit ci-après. L'édition de Firenzuola est spécifiée dans le programme. Les réimpressions des nouvelles de Bandello se sont multipliées en ces dernières années; signalons celle qui est comprise dans la collection des *Scrittori d'Italia* (5 vol., Bari, 1910-1912); les candidats auront surtout recours aux *Quaranta novelle scelte di M. Bandello* publiées dans la *Bibl. classica economica* Sonzogno (n° 121) avec d'utiles notes et introductions de F. Picco; le volume contient en outre la nouvelle de Luigi da Porto.

**Ouvrages à consulter :**

F. Flamini, *Il Cinquecento* (Storia letter. d'Italia; Milan).

G. Brognoligo, *Studi di storia letteraria* (Roma-Milano, 1903; études capitales sur L. da Porto, précédemment publiées dans le *Propugnatore*, n. serie, t. V, le *Giornale ligustico*, 1892, etc.).

R. Davidsohn, *Die Feindschaft der Montecchi und Cappelletti* (dans la *Deutsche Rundschau*, déc 1903).

G. Chiarini, *Studi Shakespeariani* (Livourne, 1896; l'étude sur Roméo et Juliette avait paru d'abord dans la *Nuova Antol.* de 1887).

E. Koeppel, *Studien zur Geschichte der italienischen Novelle in der englischen Literatur des XVI Jahrhunderts* (Strasbourg, 1892).

A.-L. Stiefel, *Bemerkungen zu den Dramatisierungen der Romeo und Julia Fabel* (Arch. für das St. der neueren Spr. und Literaturen, CXXVII, 3-4).

L. Cappelletti, *La questione della novella di Belfagor* (*Propugnatore*, 1880).

P. Villari, *N. Machiavelli e i suoi tempi*, 2e éd., Milan, 1897 (pour *Belfagor*, voir tome III, p. 196 et suiv., où l'auteur renvoie aux discussions antérieures).

O. Tommasini, *N. Machiavelli*, t. II (Rome, 1911).

G. Fatini, *Angelo Firenzuola e la borghesia letterata del Rinascimento* (Cortone, 1907).

E. Ciafardini, article sur Firenzuola dans la *Rivista d'Italia* de juillet 1912.

Ernesto Masi, *Matteo Bandello, o Vita italiana in un novelliere del Cinquecento* (Bologne, 1900; précédemment dans la *Nuova Antol.*, oct.-nov. 1892).

D. Morellini, *M. Bandello novellatore lombardo* (Sondrio, 1900; étude purement biographique).

H. Meyer, *M. Bandello nach seinen Widmungen* (dans l'*Arch. f. das Stud. der neueren Spr. und Lit.*, N. S. VIII et IX).

Luzio-Renier, *Cultura e relazioni letterarie d'Isabella d'Este* (dans le *Giorn. storico*, t. XXXIV, p. 85).

Alcide Bonneau, *Curiosa* (Paris, 1827).

G. Lafoscade, *Le théâtre d'Alfred de Musset* (thèse Paris, 1901).

W. Grieg, *Giraldi Cintio and the English drama* (dans *Modern languages quarterly*, V, 1902).

C. Segrè, *Le fonti italiane di Otello* (dans la *Nuova Antologia* de janvier 1909).

A. Vecoli, *L'intento morale negli Ecatommiti di G. B. Giraldi* (Camaiore, 1907).

G. Bertino, *Gli Hecatommithi di G. B. Giraldi* (Sassari, 1903. — Ces deux derniers ouvrages sont des plaquettes assez minces, de 117 et de 133 pages, qui n'épuisent pas le sujet; on ne les cite ici qu'en raison de la rareté des études publiées sur Giraldi, et l'on se dispense par là d'en citer quelques autres du même genre).

## Question III. — La tragédie et le mélodrame en Italie de 1690 à 1750.

(Textes d'explication : S. Maffei, *Merope*, actes I et III; Métastase, *Didone*, acte II ; *Clemenza di Tito*, acte III; *Le unità di luogo e di tempo*, p. 182-189 du tome IV du *Manuale* D'Ancona.)

**Éditions.** — Deux réimpressions récentes de la *Merope* sont à signaler, l'une dans la *Bibliotheca Romanica* de l'éditeur Heitz à Strasbourg (n° 108), l'autre dans une collection de classiques publiée par la maison R. Giusti de Livourne (1910). Parmi les éditions anciennes, la plus importante est celle de Vérone, 1745, accompagnée de diverses dissertations relatives à la tragédie de Maffei et à celle de Voltaire.

Les deux mélodrames de Métastase sont contenus dans le volume

n° 51 de la *Biblioteca classica economica* (Milan, Sonzogno), parmi les *Drammi scelti di P. Metastasio.*

Pour les écrits théoriques de Métastase, outre le fragment porté au programme, on se reportera au texte complet de son *Estratto dell' arte poetica d'Aristotile.*

**Ouvrages généraux à consulter :**

G. V. Gravina, *Della Ragion poetica* (Rome, 1708); *Della tragedia* (Naples, 1715). — Parmi les réimpressions assez nombreuses de ces traités, nous signalons celle qui a paru dans les *Classici italiani* publiés à Milan.

Antonio Conti, *Le quattro tragedie* (Florence, 1751).

Apostolo Zeno, Lettre à Charles VI et Marie-Thérèse d'Autriche, au tome VIII de ses *Poesie* (Venise, 1744).

Emilio Bertana, *Il teatro tragico italiano del secolo* XVIII *prima dell' Alfieri* (supplément n° 4 du *Giornale storico della letterat. ital.*, Turin, 1901).

E. Bertana, *La Tragedia* (Milan, s. d., collection des *Generi letterari*).

A. Parducci, *La tragedia classica italiana del secolo* XVIII (Rocca San Casciano, 1902).

Ch. Dejob, *Études sur la tragédie* (Paris, 1896).

Alfredo Galletti, *Le teorie drammatiche e la tragedia in Italia nel secolo* XVIII (Parte I; Cremona, 1901).

G. Maugain, *Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1750 environ* (Paris, 1909).

**Études particulières :**

Alfonso Bertoldi, *Studio su G. V. Gravina* (Bologne, 1885).

F. Moffa, *Raffronti tra il Gravina e S. Maffei* (Pozzuoli, 1900).

E. Bouvy, *La « Merope » de Maffei en France et la « Mérope » de Voltaire en Italie*, notes bibliographiques (*Bull. italien*, t. II, 1902).

G. Canonica, *Merope nella storia del teatro tragico greco, latino e italiano* (Milan, 1893).

(Parmi les publications innombrables relatives à la *Merope* de Maffei, nous nous bornons à signaler une thèse latine de R. Dumas (Paris, 1877), traduite en italien (Vérone, 1880), une dissertation allemande de Gottfried Hartmann (*Merope im ital. und franz. Drama,* Leipzig, 1892, etc..., etc...).

Max Fehr, *Apostolo Zeno und seine Reform des Operntextes;* ein Beitrag zur geschichte des Libretto's (Zurich, 1912).

Paolo Arcari, *L'arte poetica di P. Metastasio* (Milan, 1902).

A. de Gubernatis, *P. Metastasio*, Corso di lezioni (Florence, 1910); cfr. *Giornale storico*, t. LX, p. 194-214.

L. Falconi, *P. Metastasio alla corte di Carlo VI e sua rinomanza nei secoli XVIII e XIX* (Vienne, 1883).

On consultera encore avec plaisir le livre de Stendhal, *Vies de Haydn, Mozart et Métastase* (Paris, 1817).

## II. Histoire de l'Art et de la Civilisation.

### Question I. — Titien.

**Ouvrages généraux.**

E. Muntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, t. III.

André Michel, *Histoire de l'art*, t. IV, 1re partie, chap. III, § IX (Paris, 1909).

L. Hourticq, *La peinture, des origines au XVIe siècle*, 9e partie (Paris, 1908).

Crowe and Cavalcaselle, *A history of painting in North Italy*. (Londres, 1871), 2 vol.

P. Molmenti, *La peinture vénitienne*, traduction de Crozals (Florence, 1904).

B. Berenson, *The Venetian painters of the Renaissance*, 3e édition (London, 1909).

Ch. Yriarte, *Venise*, 2e édition, in-f° (Paris, 1878).

**Ouvrages spéciaux.**

Il est fort utile, sinon nécessaire, pour bien connaître l'œuvre du Titien, de l'avoir étudiée au moins à Venise, Florence, Paris et Madrid. On trouvera cet œuvre reproduit à peu près au complet en phototypie dans: Titien, *l'œuvre du maître* (Paris, Hachette, 1911).

Comme textes anciens, on consultera :

Lodovico Dolce, *L'Aretino, ovvero dialogo della pittura*. (Il en existe une édition moderne, publiée à Milan chez Daelli en 1863).

Vasari, *Descrizione delle opere di Tiziano di Cadore* (dans toutes les éditions complètes de Vasari).

Les principales monographies récentes sont :

Crowe e Cavalcaselle, *Tiziano, la sua vita e i suoi tempi* (Florence, 1877, 2 vol.)

G. Lafenestre, *La vie et l'œuvre du Titien*, in-f° (Paris, 1886), 2e édition in-12 (Paris, 1909).

Knackfuss, *Tizian* (Bielefeld et Leipzig, 1896).

G. Gronau, *Tizian* (Londres, 1904).

M. Hamel, *Titien* (Les grands artistes) (Paris, 1904).

L. Hourticq, *Promenades au Louvre: Titien* (*Revue de l'art ancien et moderne*, juillet et août 1912).

## Question II. — Les Coryphées du Nationalisme italien de 1844 à 1849.

(Textes d'explication : G. Carducci, *Letture del Risorgimento italiano*, t. II, extraits de Guerrazzi, Mazzini, Gioberti, Balbo, Settembrini, d'Azeglio et Montanelli contenus entre les pages 74 et 332 ; G.-B. Niccolini, extraits d'*Arnaldo da Brescia* contenus au tome V du *Manuale* d'Ancona, p 251-257 ; G. Giusti, *Il papato di prete Pero, la Rassegnazione, Delenda Carthago, Agli Spettri, Congresso di birri, a Leopoldo II, la Repubblica*.)

Une bibliographie complète de cette question serait beaucoup plus considérable que ne le comporte le caractère de ces notes sommaires; il convient donc de renvoyer les candidats, d'une part, pour chacun des auteurs ci-dessus mentionnés, aux bibliographies qu'ils trouveront dans le *Manuale* D'Ancona, t. V et VI, d'autre part, pour les événements historiques, au livre fondamental de C. Tivaroni, *L'Italia durante il dominio austriaco*, 3 vol. (Turin, 1892-94), et l'*Italia degli Italiani*, 3 vol. (Turin, 1895-97), — Voir aussi G. Mazzoni, *L'ottocento*, (Milan, Vallardi) et P. Orsi, *L'Italia moderna* (Milan, 1902).

Mais en dehors des indications bibliographiques proprement dites, il y a lieu de recommander aux candidats de prendre une connaissance, au moins générale, des œuvres principales de ces divers patriotes et en particulier des suivantes :

F. D. Guerrazzi, parmi ses romans, surtout l'*Assedio di Firenze;* en outre, *Vita degli uomini illustri d'Italia in politica e in armi* (4 vol.); *Lettere* a cura di G. Carducci (Livorno, 1880).

G. Mazzini, *Scritti editi ed inediti;* edizione nazionale (Imola, 1906 et suiv.). Une édition antérieure a paru à Milan-Rome, 1861-1891.

V. Gioberti, *Della nazionalità italiana* (1847); *Delle condizioni presenti e future d'Italia* (1848); *Del Primato morale e civile degli Italiani* (1843); *Del Rinnovamento civile d'Italia* (1851); récemment réimprimé à Bari, 1911-1912, dans la collection des « Scrittori d'Italia »).

C. Balbo, *Delle speranze d'Italia* (1844).

L. Settembrini, *Ricordanze della mia vita* (Naples, 1880-81).

M. d'Azeglio, outre ses romans très populaires (*Ettore Fieramosca* et *Niccolò de' Lapi*): *Degli ultimi casi di Romagna* (1846); *I lutti di Lombardia* (1848); *I miei Ricordi* (nombreuses éditions, en particulier celle de Florence en trois volumes, 1899; des réimpressions populaires en un volume ont paru en 1908 et 1910); *Scritti politici e letterari* preceduti da uno studio di Marco Tabarrini (Florence, 1872, 2 vol.). A signaler aussi : *L'Italie de 1847 à 1865*; correspondance de M. d'Azeglio, traduction, Introduction et notes de G. Rendu (Paris, 1867).

G. Montanelli, *Memorie sull' Italia e specialmente sulla Toscana dal 1814 al 1850* (Turin, 1858, 2 vol.); *L'impero, il papa e la democrazia in Italia* (Florence, 1859).

A. Vannucci, *Ricordi della vita e delle opere di G. B. Niccolini*, 2 vol. (Florence, 1866).

*Opere di* G.-B. Niccolini, 3 vol. (Florence, 1847; sur le théâtre de Niccolini, voir le chapitre IX du livre de E. Bertana sur *La Tragedia*, et le volume de Massimo Baldini, *Il Teatro di G. B. Niccolini*, Florence, 1907).

G. Giusti, *Le Poesie*, avec un commentaire de G. Puccianti (Florence, 1899); *L'Epistolario* raccolto, ordinato e annotato da F. Martini, 3 vol. (Florence, 1904).

Sur l'ensemble de cette période on consultera aussi avec plaisir et profit les conférences sur *La vita italiana nel Risorgimento* (Florence, Bemporad, 4 vol., 1897-1901).

---

# POÉSIES LYRIQUES DE BOCCACE

Io son del terzo ciel cosa gentile,
Sì vago de' begli occhi di costei
Che s'io fossi mortal me ne morrei.
E vo di fronda in fronda a mio diletto
Intorniando gli aurei suoi bei crini,
E me di me accendendo;
E 'n questa mia Fiammetta con effetto
Mostro il poter de' dardi miei divini,
Andando ogn' uom ferendo
Che lei negli occhi mira, ov' io discendo
Ciaschedun' ora ch' è piacer di lei,
Vera reina degli regni miei.

(*Filocolo*, l. IV, questione VII; t. II, p. 81 de l'éd. Moutier.)

Colui per cui Misen primieramente
Fosti nomato, le cui ceneri ancora
Sparte nella tua terra fan dimora
E 'l faran credo perpetualmente,
Facea trombando inanimir la gente
E ad arme ed a guerra d'ora in ora,
E de' legni d'Enea di poppa in prora
Batter il mar con legni virilmente.

Ma tu di pace e d'amore e di gioia
Se' fatto grembo e dilettoso seno,
Degno d'eterno nome e di memoria.
Ben lo so io che in te ogni mia noia
Lasciai, e femmi d'allegrezza pieno
Colui ch' è sire e re d'ogni mia gloria.

(*Rime*, t. XVI du *Opere*, éd. Moutier, p. 70.)

S' io temo di Baia e'l cielo e'l mare,
La terra e l'onde, e i laghi e le fontane,
E le parti domestiche e le strane,
Alcun non sene dee maravigliare.
Quivi s'attende solo a festeggiare
Con suoni e canti, e con parole vane
Ad inveschiar le menti non ben sane,
O d'Amor le vittorie a ragionare.
E avvi Vener sì piena licenza
Che spesso avvien che tal Lucrezia vienvi
Che torna Cleopatra al suo ostello;
Ed io lo so, e di quinci ho temenza,
Non con la donna mia sì fatti sienvi
Che 'l petto l'aprano ed entrinsi in quello.

(*Ibid.*, p. 81.)

Se Dante piange, dove ch' el sì sia,
Che li concetti del suo alto ingegno
Aperti sieno stati al vulgo indegno,
Come tu di' della Lettura mia,
Ciò mi dispiace molto, nè mai fia
Ch' io non ne porti verso me disdegno,
Come che alquanto pur me ne ritegno,
Perché d'altrui non mia fu tal follia.
Vana speranza e vera povertate,
E l'abbagliato senno degli amici,
E i loro preghi ciò mi fecer fare:
Ma non goderan guar di tal derrate
Questi ingrati meccanici, nimici
D'ogni leggiadro e caro adoperare!

(*Ibid.*, p. 50.)

Or sei salito, caro signor mio,
Nel regno al qual salire ancor aspetta
Ogn' anima da Dio a quello eletta,
Nel suo partir di questo mondo rio.
Or se' colà dove spesso il desio
Ti tirò già per vedere Lauretta;
Or sei dove la mia bella Fiammetta
Siede con lei nel cospetto di Dio.

Or con Sennuccio e con Cino e con Dante
Vivi sicuro d'eterno riposo,
Mirando cose da noi non intese.
Deh! se a grado ti fui nel mondo errante,
Tirami dietro a te, dove gioioso
Veggia colei che pria d'amor m'accese.

*(Ibid.*, p. 95.)

# LE MORE DE VENISE

(G. B. Giraldi, *Ecatommiti*, deca III, nov. VII.)

Fu già in Venezia un Moro molto valoroso, il quale, per essere prò della persona, et per aver dato segno, nelle cose della guerra, di gran prudenza et di vivace ingegno, era molto caro a que' signori, i quali, nel dar premio agli atti virtuosi, avanzano quante republiche fur mai. Avvenne che una virtuosa donna, di maravigliosa bellezza, Disdemona chiamata, tratta non da appetito donnesco, ma dalla virtù del Moro, s'innamorò di lui, ed egli, vinto dalla bellezza e dal nobile pensiero della donna, similmente di lei si accese, ed ebbero tanto favorevole Amore, che si congiunsero insieme per matrimonio, ancora che i parenti della donna facessero ciò che poterono, perché ella altro marito si prendesse, che lui; et vissero insieme di sì concorde volere, ed in tanta tranquillità, mentre furono in Venezia, che mai tra loro non fu, non dirò cosa, ma parola men che amorevole.

Occorse che i signori veneziani fecero mutazione delle genti d'arme, ch'essi sogliono tenere in Cipri, ed elessero per capitano dei soldati che là mandavano, il Moro; il quale, ancora che molto lieto fosse del l'onore che gli era offerto (però che tal grado di degnità non si suol dare, se non ad uomini et nobili, et forti, et fedeli, et che abbiano mostrato avere in sè molto valore), si scemava nondimeno la sua allegrezza, qualora egli si poneva innanzi la lunghezza et la malagevolezza del viaggio, pensandosi che Disdemona ne devesse rimanere offesa. La donna, che altro bene non aveva al mondo che il Moro, ed era molto contenta del testimonio ch' aveva avuto il marito della sua virtù da così possente et nobile republica, non vedea l'ora che il marito, colle sue genti, si mettesse in camino, ed ella andasse seco in compagnia in così onorato luogo; ma le dava gran noia il vedere il Moro turbato. Et non ne sapendo la cagione, un giorno, mangiando, gli disse: Che vuole egli dir, Moro, che poi che vi è stato dato dalla

Signoria così onorato grado, ve ne state tanto maninconico? A Disdemona disse il Moro: Turba la contentezza del ricevuto onore, l'amore che io ti porto, perché io veggo di necessità delle due cose deverne avvenir l'una, ovvero che io ti meni con esso meco a' pericoli del mare, ovvero che, per non ti dar questo disagio, ti lasci in Venezia. La prima non mi potrebbe essere se non grave, perché ogni fatica che tu ne sostenessi, ed ogni pericolo che ci sopravvenisse, mi recherebbe estrema molestia; la seconda, devendoti lasciare mi sarebbe odioso a me medesimo, perché, partendomi da te, mi partirei dalla mia vita. Disdemona, ciò inteso: Deh, disse, marito mio, che pensieri son questi che vi vanno per l'animo? a che lasciate che cosa tal vi turbi? voglio io venire con voi, ovunque anderete, sebbene così devessi passare in camiscia per lo fuoco, come son per venire per acqua con voi, in sicura e ben guarnita nave. E se pure vi soranno pericoli e fatiche, io con voi ne voglio essere a parte, e mi terrei d'essere poco amata da voi, quando, per non mi avere in compagnia nel mare, pensaste di lasciarmi in Venezia, o vi persuadeste che più tosto mi volessi star qui sicura, ch' essere con voi in uno istesso pericolo. Però voglio che vi apparecchiate al viaggio, con tutta quella allegrezza che merita la qualità del grado che tenete. Gittò allora le braccia al collo, tutto lieto, il Moro alla mogliera, e con uno affettuoso bacio, le disse: Iddio ci conservi lungamente in questa amorevolezza, moglie mia cara. Et indi a poco pigliati gli suoi arnesi et messosi ad ordine per lo camino, entrò colla sua donna et con tutta la compagnia, nella galea, et date le vele al vento, si mise in camino, et con somma tranquillità del mare, se n'andò in Cipri.

Aveva costui nella compagnia un' alfiero di bellissima presenza, ma della più scelerata natura, che mai fosse uomo nel mondo. Era questi molto caro al Moro, non avendo egli delle sue cattività notizia alcuna; perché quantunque egli fosse di vilissimo animo, copriva nondimeno coll' alte et superbe parole, et colla sua presenza di modo la viltà ch' egli chiudea nel cuore, che si scopriva nella sembianza un Ettore od uno Achille. Avea similmente menato questo malvagio la sua moglie in Cipri, la quale era bella ed onesta giovane, et per essere Italiana, era molto amata dalla moglie del Moro, et si stava la maggior parte del giorno con lei. Nella medesima compagnia era anco un capo di squadra, carissimo al Moro. Andava spessissime volte questi a casa del Moro, et spesso mangiava con lui et con la moglie. Laonde la donna, che lo conosceva così grato a suo marito, gli dava segni di grandissima benivolenza; la qual cosa era molto cara al Moro. Lo scelerato alfiero, non curando punto la fede data alla sua moglie, nè amicizia nè fede, nè obbligo ch' egli avesse al Moro, s'innamorò di Disdemona ardentissimamente, et voltò tutto il suo pensiero a vedere se gli poteva venir fatto di godersi di lei; ma non ardiva di dimos-

trarsi, temendo che, se il Moro se ne avvedesse, non gli desse subito morte. Cercò egli con varii modi, quanto più occultamente poteva, di fare accorta la donna ch' egli l'amava; ma ella ch' avea nel Moro ogni suo pensiero, non pensava punto nè allo alfiero, nè ad altri. Et tutte le cose ch' egli facea per accenderla di lui, non più operavano, che se fatte non le avesse. Onde s'immaginò costui che ciò avvenisse, perché ella fosse accesa del capo di squadra, et pensò volerlosi levar dinanzi agli occhi. Et non pure a ciò piegò la mente, ma mutò l'amore, che egli portava alla donna, in acerbissimo odio; et si diè con ogni studio a pensare, come gli potesse venir fatto che, ucciso il capo di squadra, se non potesse goder della donna, il Moro anco non ne godesse.

Et rivolgendosi per l'animo varie cose tutte scelerate et malvagie, alla fine si deliberò di volerla accusare di adulterio al marito, et dargli ad intendere che l'adultero era il capo di squadra; ma sappiendo costui l'amore singolare che portava il Moro a Disdemona, et l'amicizia ch' egli avea col capo di squadra, conosceva apertamente che, se con astuta froda non faceva inganno al Moro, era impossibile a dargli a vedere nè l'uno nè l'altro. Per la qual cosa si mise ad aspettare che il tempo ed il luogo gli aprisse la via da entrare a così scelerata impresa. Et non passò molto, che il Moro, per aver messa mano alla spada il capo di squadra, nella guardia, contra un soldato, et dategli delle ferite, lo privò del grado; la qual cosa fu gravissima a Disdemona, et molte volte aveva tentato di rappacificare il marito con lui. Tra questo mezzo, disse il Moro allo scelerato alfieri, che la moglie gli dava tanta seccaggine per lo capo di squadra, che temea finalmente di non essere astretto a ripigliarlo. Prese da ció il mal uomo argomento di por mano agli orditi inganni, et disse: Ha forse Disdemona cagione di vederlo volentieri? Et perché? disse il Moro. Io non voglio, rispose l'alfieri, por mano tra marito et moglie; ma se terrete aperti gli occhi, voi stesso lo vi vedrete. Nè, per diligenza che facesse il Moro, volle l'alfieri più oltre passare; benché lasciarono tali parole così pungente spina nell' animo del Moro, che si diede con sommo studio a pensare ciò che volessero dire tali parole, et se ne stava tutto maninconioso. Laonde, tentando un giorno la moglie di ammollire l'ira sua verso il capo di squadra, et pregandolo a non voler mettere in oblio la servitù et l'amicizia di tanti anni, per un picciolo fallo, essendo massimamente nata pace fra il soldato ferito ed il capo di squadra, venne il Moro in ira et le disse: Gran cosa è questa, Disdemona, che tu tanta cura ti pigli di costui; non è però egli nè tuo fratello, nè tuo parente, che tanto ti debba essere a cuore. La donna, tutta cortese ed umile: Non vorrei, disse, che voi vi adiraste con meco; altro non mi muove che il dolermi di vedervi privato di così caro amico, qual so, per lo testimonio di voi medesimo, che vi è stato il capo di squadra. Non ha però egli commesso sì grave errore, che gli debbiate portare tanto odio.

Ma voi Mori sete di natura tanto caldi, ch' ogni poco di cosa vi move ad ira ed a vendetta. A queste parole, più irato, rispose il Moro: Tale lo potrebbe provare, che non sel crede; vedrò tal vendetta delle ingiurie che mi son fatte, che ne resterò sazio. Rimase la donna tutta isbigottita a queste parole; et veduto, fuor del suo costume, il marito contra lei riscaldato, umilmente disse: Altro che buon fine a parlarvi di ciò non mi ha indotta; ma perché più non vi abbiate di adirar meco, non vi dirò più mai di ciò parola. Veduta il Moro la instanza che di nuovo gli avea fatta la moglie in favore del capo di squadra, s'imaginò che le parole che gli avea detto l'alfieri, gli avessero voluto significare, che Disdemona fosse innamorata di lui, et se n'andò a quel ribaldo tutto maninconioso, et cominciò a tentare che egli più apertamente gli parlasse.

L'alfieri, intento al danno di questa misera donna, dopo l'avere finto di non voler dir cosa che fosse per dispiacergli, mostrandosi vinto da' preghi del Moro, disse: Io non posso negare, che non m'incresca incredibilmente di avervi a dir cosa, che sia per esservi più di qualunque altra molesta; ma poi che pur volete ch' io vi la dica, et la cura ch' io debbo aver dell' onor vostro, come di mio signore, mi sprona anco a dirlovi, non voglio ora mancare nè alla vostra dimanda nè al debito mio. Devete adunque sapere che non per altro è grave alla donna vostra il veder il capo di squadra in disgrazia vostra, che per lo piacere che ella si piglia con lui, qualora egli in casa vostra viene, come colei a cui già è venuta a noia questa vostra nerezza. Queste parole passarono il cuore al Moro insino alle radici; ma, per saper più oltre (ancora ch' egli credesse vero quanto avea detto l'alfieri, per lo sospetto che già gli era nato nell' animo) disse, con fiero viso: Non so io a che mi tenga che non ti tagli questa lingua tanto audace, che ha avuto ardire di dar tale infamia alla donna mia. L'alfiero allora: Non mi aspettava, disse, capitano, di questo mio amorevole ufficio altra mercede; ma poi che tanto oltre mi ha portato il debito mio, et il desiderio dell' onor vostro, io vi replico, che così sta la cosa come intesa l'avete, et se la donna, col mostrar di amarvi, vi ha così appannati gli occhi, che non abbiate veduto quel che veder devevate, non è mica per ciò che io non vi dica il vero. Perché il medesimo capo di squadra l'ha detto a me, come quegli, cui non pareva la sua felicità compiuta, se non ne faceva alcuno altro consapevole. Et gli soggiunse: Et se io non avessi temuta l'ira vostra, gli avrei dato, quando ciò mi disse, quella mercede, coll' ucciderlo, della quale egli era degno. Ma poscia che il farvi sapere quello che più a voi che a qualunque altro appartiene, me ne fa avere così sconvenevole guiderdone, me ne vorrei essere stato cheto, che non sarei, tacendo, incorso nella disgrazia vostra. Il Moro allora tutto cruccioso: Se non mi fai, disse, vedere cogli occhi quello che

detto mi hai, viviti sicuro che ti farò conoscere, che meglio per te sarebbe che tu fossi nato mutolo. Agevol mi sarebbe stato questo, soggiunse il malvagio, quando egli in casa vostra veniva; ma ora che, non per quello che bisognava, ma per vie più lieve cagione, l'avete scacciato, non mi potrà essere se non malagevole, che ancora che io stimi, ch' egli di Disdemona si goda, qualora voi gliene date l'agio, molto più cautamente lo dee far ora, che si vede esservi venuto in odio, che non facea di prima. Ma anco non perdo la speranza di potervi far vedere quel che creder non mi volete. Et con queste parole si dipartirono.

Il misero Moro, come tocco da pungentissimo strale, se n'andò a casa, attendendo che venisse il giorno, che l'alfieri gli facesse veder quello che lo devea far per sempre misero. Ma non minor noia dava al maladetto alfieri la castità, ch' egli sapeva che osservava la donna, perché gli parea non poter ritrovar modo a far credere al Moro quello che falsamente detto gli aveva : et voltato in varie parti il pensiero, pensò lo scelerato a nuova malizia. Andava sovente la moglie del Moro, come ho detto, a casa della moglie dell' alfieri, et se ne stava con lei buona parte del giorno; onde veggendo costui ch' ella talora portava seco un pannicello da naso, ch' egli sapeva che le avea donato il Moro, il qual pannicello era lavorato alla moresca, sottilissimamente, ed era carissimo alla donna, et parimente al Moro, si pensò di toglierlo secretamente, e quindi apparecchiarle l'ultimo danno. Ed avendo egli una fanciulla di tre anni, la quale era molto amata da Disdemona, un giorno, che la misera donna a casa di questo reo si era andata a stare, prese egli la fanciulla in braccio e alla donna la porse; la quale la prese et la si recò al petto. Questo ingannatore, che eccellentemente giocava di mano, le levò da cintola il pannicello così accortamente, che ella punto non se n'avvide, et da lei tutto allegro si dipartì. Disdemona, ciò non sappiendo, se ne andò a casa, et occupata da altri pensieri, non si avvide del pannicello. Ma, indi ad alquanti giorni, cercandone, et nol ritrovando, stava tutta timida che il Moro non gliele chiedesse, come egli sovente facea. Lo scelerato alfieri, pigliatosi comodo tempo, se ne andò al capo di squadra, e con astuta malizia gli lasciò il pannicello a capo del letto, nè se ne avvide il capo di squadra se non la seguente mattina, che, levandosi del letto, essendo il pannicello caduto in terra, vi pose il piede sopra; nè sapendosi imaginare come in casa l'avesse, conoscendolo cosa di Disdemona, deliberò di dargliele, ed attendendo che il Moro fosse uscito di casa, se n'andò all' uscio di dietro, ed ivi picchiò. Volle la Fortuna, che parea che coll' alfieri congiurata si fosse alla morte della meschina, che in quell' ora appunto il Moro si venne a casa, ed udendo picchiare l'uscio, si fece alla finestra, et tutto cruccioso disse: Chi picchia là? Il capo di squadra, udita la voce del Moro, temendo

ch' egli non scendesse a danno suo, senza rispondere parola si diede a fuggire. Il Moro, scese le scale ed aperto l'uscio, uscì nella strada et cercando di lui nol ritrovò; onde entrato in casa, pieno di mal talento, dimandò alla moglie, chi fosse colui che laggiù picchiava. La donna rispose, quel che vero era, che nol sapeva; ma il Moro disse: Mi ha egli paruto il capo di squadra. Non so io, disse ella, se sia stato né egli, né altri. Rattenne il Moro il furore, quantunque d'ira ardesse, nè prima volle far cosa alcuna, che parlasse coll' alfieri, al quale subitamente se n'andò, et gli disse quanto era occorso, et lo piegò ad intendere dal capo di squadra tutto quello ch' egli poteva intorno a ciò.

Egli, lieto di così fatto avvenimento, gli promise di farlo. Ed al capo di squadra parlò un giorno costui, che il Moro era in luogo, onde gli poteva vedere insieme ragionare; e parlandogli di ogn' altra cosa che della donna, facea le maggiori risa del mondo, et mostrando di maravigliarsi, facea di molti atti, et col capo e colle mani, come che udisse cose maravigliose. Il Moro, tosto che gli vide partiti, andò verso l'alfieri, per sapere ciò che colui detto gli avesse. Questi, dopo aversi fatto lungamente pregare, al fin gli disse: Non mi ha egli celata cosa alcuna, et mi ha detto che si ha goduto della moglie vostra, ogni volta che voi, coll' esser fuori, gli ne avete dato tempo; et che l'ultima fiata ch' egli è stato con lei, gli ha ella donato quel pannicello da naso, che voi, quando la sposaste, le deste in dono. Il Moro ringraziò l'alfieri, et gli parve che se ritrovava che la donna non avesse il pannicello, potesse essere chiaro che così fosse, come gli avea detto l'alfieri. Per la qual cosa, un giorno dopo desinare, entrato in varii ragionamenti colla donna, le chiese il pannicello. La infelice, che di questo avea molto temuto, a tal dimanda divenne nel viso tutta fuoco; et per celare il rossore, il quale molto bene notò il Moro, corse alla cassa, et finse di cercarlo; et dopo molto averlo cercato: Non so, disse, com' ora non lo ritrovi; l'avreste voi forse avuto? S'avuto lo avessi, disse egli, perché te lo chiederei io? ma ne cercherai più agiatamente un' altra volta. Et partitosi cominciò a pensare come devesse far morire la donna, ed insieme il capo di squadra, sì che a lui non fosse data colpa della sua morte. Et pensando giorno et notte sopra ciò, non poteva fare che la donna non si avvedesse ch' egli non era quegli che verso lei per addietro essere soleva. Et gli disse più volte: Che cosa avete voi, che così vi turbi? che ove solevate essere il più festoso uomo del mondo, siete ora il più maninconico che viva? Trovava il Moro varie cagioni di rispondere alla donna, ma non ne rimaneva ella punto contenta. Et posto ch' ella sapesse che per niuno suo misfatto non devesse essere così turbato il Moro, dubitava nondimeno che per la troppa copia ch' egli aveva di lei, non gli fosse venuta a noia. Et talora diceva colla moglie dell' alfieri: Io non so che mi dica io del Moro; egli soleva essere verso me tutto amore; ora, da non so che

pochi giorni in quà, è divenuto un altro. Et temo molto di non essere io quella che dia esempio alle giovani, di non maritarsi contra il voler de' suoi; et che da me le donne italiane imparino di non si accompagnare con uomo, cui la Natura ed il Cielo, ed il modo della vita disgiunge da noi. Ma perché io so ch' egli è molto amico del vostro marito, e comunica con lui le cose sue, vi prego che, se avete intesa cosa alcuna da lui, della quale mi possiate avvisare, che non mi manchiate di aiuto; et tutto ciò le diceva dirottamente piangendo. La moglie dell' alfieri, che il tutto sapeva (come colei, cui il marito aveva voluto usare per mezzana alla morte della donna, ma non l'aveva ella mai voluto acconsentire, et temendo del marito, non ardiva di dirle cosa alcuna) solo le disse: Abbiate cura di non dare di voi sospetto al marito, et cercate con ogni studio ch' egli in voi conosca amore et fede. Ciò faccio io, disse ella, ma nulla mi giova.

Il Moro, in questo mezzo tempo, cercava tuttavia di più certificarsi di quello che non avrebbe voluto ritrovare, et pregò l'alfieri, che operasse di modo, che potesse vedere il pannicello in podestà del capo di squadra; et benché ciò fosse grave al malvagio, gli promise nondimeno di usare ogni diligenza, perché egli di ciò si certificasse. Aveva il capo di squadra una donna in casa, che maravigliosi trapunti faceva sulla tela di rensa; la quale veggendo quel pannicello, ed intendendo ch' era della donna del Moro, et ch' era per esserle reso, prima ch' ella l'avesse, si mise a farne un simile; et mentre ella ciò faceva, s'avvide l'alfieri ch' ella appresso una finestra si stava, et da chi passava per la strada poteva essere veduta; onde fece egli ciò vedere al Moro. Il quale tenne certissimo che l'onestissima donna fosse in fatto adultera, et conchiuse coll' alfiero di uccidere lei ed il capo di squadra. Trattando ambidue tra loro come ciò si devesse fare; lo pregò il Moro ch' egli volesse essere quegli che il capo di squadra uccidesse, promettendo di restargliene obligato eternamente. Et ricusando egli di voler far cosa tale, come malagevolissima et di molto pericolo, per essere il capo di squadra non meno accorto che valoroso, dopo molto averlo pregato, datagli buona quantità di danari, lo indusse a dire che proverebbe di tentar la fortuna. Fatta questa risoluzione, uscendo una sera il capo di squadra di casa di una meretrice, colla quale egli si sollazzava, essendo la notte buia, gli si accostò l'alfiero con la spada in mano, et gli dirizzò un colpo alle gambe, per farlo cadere, ed avvenne ch' egli gli tagliò la destra coscia a traverso, onde il misero cadde. Gli fu addosso l'alfieri, per finire di ucciderlo; ma avendo il capo di squadra, che coraggioso era ed avvezzo nel sangue et nelle morti, tratta la spada, et, così ferito come egli era, dirizzatosi alla difesa, gridò ad alta voce: Io sono assassinato. Per la qual cosa, sentendo l'alfieri correr gente, ed alquanti de' soldati ch' ivi attorno erano alloggiati, si mise a fuggire, per non ivi essere colto; et

data una volta, fè vista anch' egli di essere corso al romore. E ponendosi tra gli altri, vedutagli mozza la gamba, giudicò che se bene non era morto, morirebbe ad ogni modo di quel colpo; et quantunque fosse di ciò lietissimo, si dolse nondimeno col capo di squadra, come s'egli suo fratello fosse stato.

La mattina, la cosa si sparse per tutta la città, ed andò anco alle orecchie di Disdemona; onde ella, ch' amorevole era, et non pensava ch' indi le devesse avvenir male, mostrò di avere grandissimo dolore di così fatto caso. Di ciò fece il Moro pessimo concetto, ed andò a ritrovare l'alfieri, et gli disse: Tu sai bene che l'asina di mia moglie è in tanto affanno per lo caso del capo di squadra, ch' ella è per impazzare. Et come potevate, disse egli, pensare altrimente, essendo colui l'anima sua? — Anima sua, eh? replicò il Moro; io le trarrò ben io l'anima del corpo, che mi terrei non essere uomo, se non togliessi dal mondo questa malvagia. Et discorrendo l'uno con l'altro, se di veleno o di coltello si devea far morir la donna, nè accettandosi questo nè quello da loro, disse l'alfiero : Un modo mi è egli venuto nella mente, che vi sodisfarete, et non se ne avrà sospetto alcuno; ed egli è tale: La casa ove voi state è vecchissima, ed il palco della camera vostra ha di molte fessure; voglio che con una calza piena di rena percotiamo Disdemona, tanto ch' ella ne muoia, perché non appaia in lei segno alcuno di battitura; morta che ella sarà, faremo cadere parte del palco, et romperemo il capo alla donna, fingendo che una trave nel cadere rotta gliele abbia ed uccisa, ed a questo modo non sarà persona che di voi pigli sospetto alcuno, stimando ognuno la sua morte essere venuta a caso. Piacque al Moro il crudel consiglio; ed aspettato il tempo che convenevole gli parve, essendo egli una notte con lei nel letto ed avendo già nascoso l'alfieri in un camerino che nella camera entrava, l'alfiero, secondo l'ordine tra lor dato, fe non so che strepito nel camerino; et sentitolo, subitamente disse il Moro alla moglie: Hai tu sentito quello strepito? — Hollo sentito, disse ella. — Lèvati, soggiunse il Moro, et vedi che cosa è. — Levossi la infelice Disdemona, et tosto ch' ella fu appresso il camerino, n' uscì l'alfieri, il quale essendo forte et di buon nerbo, colla calza, che in punto aveva, le diede una crudel percossa, nel mezzo della schiena, onde la donna subito cadde, senza poter trarne appena fuori il fiato. Ma con quella poca voce che potè avere, chiamò il Moro che l'aiutasse. Egli, uscito del letto, le disse: Sceleratissima donna, la mercede hai della tua disonestà; così si trattano quelle che, fingendo di amare i loro mariti, pongono loro le corna in capo. La misera donna, ciò udendo, et sentendosi giunta al fine (però che l'alfiero un altro colpo dato le avea) disse, che in testimonio della sua fede, ella chiamava la giustizia divina, poi che quella del mondo le veniva meno; et chiamando ella Iddio che l'aiutasse, sopraggiungendo la terza percossa,

rimase uccisa dall' empio alfieri. Poscia messala nel letto e spezzatale la testa, fecero egli ed il Moro cadere, come aveano ordinato fra loro, il palco della camera, et cominciò il Moro a chiamare soccorso, che la casa cadeva; alla voce del quale corsono i vicini, et scoperto il letto, trovarono la donna sotto le travi morta.

La qual cosa, per la buona vita della donna, increbbe ad ognuno. Il giorno seguente fu Disdemona sepellita, con universal dolore di quel popolo. Ma non volle Iddio, giusto riguardatore degli animi altrui, che così gran sceleraggine se ne rimanesse senza la dicevole pena. Imperocché il Moro, che la donna aveva amata più che gli occhi suoi, veggendosene privo, cominciò ad avere tanto desiderio di lei, che l'andava, come fuori di sè, cercando per tutti i luoghi della casa; et considerando tra sè che l'alfieri era stato cagione ch' egli avesse perduta colla sua donna tutto il dolce della vita, ed anco sè medesimo, gli venne lo scelerato in tanto odio, che non aveva occhio col quale vedere lo potesse; et se non avesse avuto timore della inviolabile giustizia de' signori veneziani, l'avrebbe palesemente ucciso. Ma non potendo far questo, con sua salvezza, gli levò la insegna, et più nol volle nella compagnia; onde nacque tanta aspra nimicizia tra l'uno et l'altro, che non si potrebbe imaginare la maggiore né la più grave. Per la qual cosa l'alfiero, peggiore di tutti gli scelerati, voltò tutto il pensiero a' danni del Moro, et ritrovato il capo di squadra, che già era risanato, et con una gamba di legno se n'andava in vece della tagliata, gli disse: Venuto è il tempo che tu possi far vendetta della tua tagliata gamba; et quando tu voglia venire con esso meco a Venezia, io ti dirò chi è stato il malfattore, che qui non ardirei di dirloti, per molti rispetti; ed io ne farò per te testimonio in giudicio. Il capo di squadra, che si ritrovava fieramente offeso, et non sapeva perché, ringraziò l'alfieri et seco a Venezia se ne venne. Ove giunti che furono, gli disse che il Moro era stato quegli che gli avea tagliata la gamba, per opinione che si era nata nella testa, ch' egli si giacesse con Disdemona; et che, per questa medesima cagione, egli aveva uccisa lei, et poscia data voce che il palco caduto uccisa l'avesse. Il capo di squadra, inteso ciò, accusò il Moro alla signoria, et della gamba a lui tagliata, et della morte della donna, ed indusse per testimonio l'alfieri, il quale disse che l'uno et l'altro era vero, perché il Moro avea il tutto comunicato seco, et l'avea voluto indurre a fare l'uno et l'altro maleficio; et che avendo poscia uccisa la moglie, per bestial gelosia che gli era nata nel capo, gli avea narrata la maniera ch' egli avea tenuto in darle morte.

I signori veneziani, intesa la crudeltà usata dal barbaro in una lor cittadina, fecero dar delle mani adosso al Moro in Cipri, et condurlo a Venezia, et con molti tormenti cercarono di ritrovare il vero. Ma vincendo egli, col valore dell' animo, ogni martorio, il tutto negò

così costantemente, che non se ne potè mai trarre cosa alcuna. Ma sebbene, per la sua costanza, egli schifò la morte, non fu però che, dopo lo essere stato molti giorni in prigione, non fosse dannato a perpetuo esilio, nel quale finalmente fu da' parenti della donna, come egli meritava, ucciso. Andò l'alfieri alla sua patria, et non volendo egli mancare del suo costume, accusò uno suo compagno, dicendo ch' egli ricercato l'avea di ammazzare un suo nimico, che gentiluomo era; per la qual cosa fu preso colui et messo al martorio. Et negando egli esser vero quanto dicea l'accusatore, fu messo al martorio anco l'alfieri per paragone; ove fu talmente collato, che gli si corroppero le interiora, onde, uscito di prigione, et condotto a casa, miseramente se ne morì: tal fece Iddio vendetta della innocenza di Disdemona. Et tutto questo successo narrò la moglie dell' alfieri, del fatto consapevole, poi ch' egli fu morto, come io lo vi ho narrato.

---

# RAPPORT

## SUR LES CONCOURS D'AGRÉGATION D'ITALIEN

### ET DE CERTIFICAT D'APTITUDE

#### A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

#### EN 1912

---

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les deux concours d'agrégation d'italien et de certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue italienne dans les lycées et collèges. Comme les années précédentes, ces deux séries d'épreuves ont été subies devant un jury unique, dont vous avez bien voulu me confier la présidence[1].

1. Le jury était composé de MM. H. Hauvette, professeur adjoint à l'Université de Paris, président; E. Bouvy, chargé de cours à l'Université de Bordeaux, et G. Maugain, professeur adjoint à l'Université de Grenoble. Mais peu avant le commencement des épreuves écrites, M. Bouvy, surchargé par son service à Bordeaux, a demandé à être relevé des fonctions de membre du jury, au grand regret de ses collègues. M. Martin Paoli, professeur au Lycée Louis-le-Grand, qui avait fait partie du jury pendant les quatre années précédentes, a bien voulu accepter de le remplacer au pied levé.

## Agrégation.

Sur onze candidats inscrits, neuf ont pris part à toutes les épreuves écrites ; ce dernier chiffre est identique à celui de 1911. Bien que le jury se soit montré sévère dans la notation des deux dissertations écrites, qui n'ont pas donné ce qu'il croyait pouvoir espérer, le total général des points obtenus par le candidat classé premier est sensiblement égal au total atteint aux deux précédents concours.

*Épreuves écrites.* — La correction du thème a été satisfaisante, mais peu de candidats ont su repenser en italien une page de Taine[1], où abondaient locutions et tournures purement françaises; ces courtes propositions, simplement juxtaposées, devaient être rendues, en italien, en un style un peu plus périodique, où la liaison des idées fût mieux marquée, conformément au génie de cette langue ; tel concurrent a commis l'erreur de morceler encore davantage la pensée de Taine.

Le texte de la version, emprunté aux *Grazie* d'Ugo Foscolo[2], offrait de réelles difficultés, tant pour bien saisir la liaison des idées et la valeur exacte des images, que pour comprendre les assez nombreuses allusions classiques et mythologiques ; peu de candidats savaient que *Lieo* est un des noms de Bacchus. Pour la méthode de la traduction, le jury recommande une certaine indépendance littérale, qui ne dispense pourtant pas de conserver l'ordre dans lequel le poète a disposé les divers membres de ses phrases et même, lorsque cela est possible, l'ordre des idées et des images dans chaque proposition ; en d'autres termes, il faut dégager nettement du mot à mot servile le sens du texte, tout en essayant d'en conserver le mouvement.

La dissertation italienne portait sur la crise religieuse que traverse l'Italie contemporaine, telle qu'elle apparaît dans l'œuvre d'A. Fogazzaro[3]. Il semblait qu'un sujet aussi directement emprunté au programme, et dont l'intérêt général est rehaussé d'un certain attrait d'actualité, dût inspirer heureusement plusieurs candidats. Une seule copie, d'un développement un peu grêle en certaines parties, mais bien pensée et clairement composée, a envisagé le problème sous ses principaux aspects, scientifique, politique, moral ; une ou deux autres ont intelligemment traité tel ou tel côté de la question, sans en bien saisir l'ensemble ; plusieurs possédaient une connaissance estimable des origines du modernisme italien, mais ils n'ont pas su rattacher cette

1. *L'Ancien Régime*, livre II, ch. III : « A la longue, le simple plaisir cesse de plaire..... selon des formes apprises, dans un cercle borné. »

2. *Inno I* : « Eran l'Olimpo e il Fulminante e il Fato..... Le perle e il primo fior nunzio d'aprile. »

3. Il problema religioso nell' Italia contemporanea, come si trova esposto nell' opera di Antonio Fogazzaro.

étude des origines au fond même du sujet. Avec l'art de composer, ce qui a fait défaut est donc une vue nette et synthétique d'un problème assurément complexe, mais dont les éléments essentiels sont fort clairement exposés dans trois ou quatre volumes, que les candidats ne pouvaient manquer d'avoir lus avec un très vif intérêt.

La question à traiter en français : « Des sources poétiques et de l'originalité personnelle de Torquato Tasso dans le récit de l'expédition maritime, contenu au chant XV de la *Jérusalem délivrée*, » portait sur un point particulier du programme, mais que les bonnes éditions commentées du poème de Tasse n'omettent pas de signaler, en fournissant les directions essentielles pour en faire une étude plus approfondie. Il semble cependant que la majorité des candidats aient été pris au dépourvu. Il faut leur rappeler que l'étude attentive des textes est une partie importante de leur préparation, même en vue de l'écrit. Les sources antiques, auxquelles le Tasse a pu puiser, ont été signalées par la plupart des candidats; une seule a été omise : c'est Platon, qui, dans le *Timée* et le *Critias*, a fait des allusions assez développées à la légende de l'Atlantide. Mais l'auteur de la *Jérusalem* s'est surtout inspiré de trois poètes italiens : Dante (*Inf.*, XXVI, épisode d'Ulysse), Luigi Pulci (*Morgante*, XXV, st. 210 et suiv., Renaud et Richarde, franchissant le détroit de Gibraltar), et l'Arioste (*Orl. fur.*, XV, Astolphe revenant de l'île d'Alcine). Aucun candidat n'a pleinement analysé les réminiscences de ces trois épisodes célèbres, qui ont fourni au Tasse les éléments principaux de son chant XV; des confusions graves ont été commises; dans plusieurs copies, cette première partie du sujet a été prudemment passée sous silence. Dans la seconde partie, il s'agissait d'examiner comment le Tasse a su combiner et fondre harmonieusement les emprunts faits à ses devanciers; cette recherche devait fournir l'occasion d'énoncer quelques remarques précises sur l'art de l'imitation et de l'adaptation dans la poésie du Tasse, et sur les qualités propres de son imagination et de son style. Comme pour la dissertation en italien, deux copies seulement ont atteint ou dépassé la moyenne.

*Épreuves orales*. — Les candidats ont certainement tenu compte des observations formulées dans mon précédent rapport en ce qui concerne le thème oral, car les trois traductions improvisées qui ont été faites d'une page pittoresque de Charles Nodier (*Jean Sbogar*, ch. I) ont été fort convenables; l'un des admissibles a même prévenu de lui-même les questions qui lui auraient été posées sur certaines nuances d'expressions (*azzurro, ceruleo, turchino, blù, oscuro, scuro, cupo, tetro; — palazzo, castello, fortezza, rocca,* etc...); c'est à quoi tous doivent s'exercer. A noter une fâcheuse ignorance des noms géographiques, cependant italiens : *Aquileia Friuli, tirolese,* sont des mots que le jury a entendu estropier de diverses façons.

Les explications préparées ont porté, en vertu du tirage au sort[1], sur une page de Sacchetti (nov. 114, début) et sur quatre octaves de l'Arioste (c. 42, st. 47-50), auxquelles étaient joints six vers latins de Sannazar (Égl. IV, v. 7-13). Deux des explications latines ont été passables; la troisième, outre des contresens, a montré que le candidat n'avait aucune idée de la quantité des mots latins et de leur accentuation; or, c'est précisément un des points sur lesquels le jury doit se montrer le plus exigeant.

La première partie de la nouvelle 114 de Sacchetti se prêtait à des remarques d'ordre philologique et historique; on pouvait en outre y étudier l'art de Sacchetti, et chercher quelle avait été, dans ce récit, la source du conteur. Ce programme a été rempli dans toutes ses parties par un seul des concurrents. — La facilité apparente du texte de l'Arioste était un petit piège qu'aucun des trois candidats n'a entièrement évité : plus l'idée générale du morceau est claire, plus il y a lieu d'être attentif au sens précis et aux nuances exactes des diverses expressions; quelques faux sens ont été commis. Il convient aussi de signaler comme dangereuse la tendance manifestée par un des admissibles à négliger le texte proposé, pour développer avec plus ou moins de bonheur tel point de vue ingénieux ou telle remarque d'ordre général; l'explication doit viser à l'intelligence scrupuleuse du morceau et ne pas dégénérer en leçon sur l'ensemble de l'œuvre d'où il est tiré, ou sur son auteur. Quelques observations sobres, en manière de conclusion, doivent suffire à ce point de vue; elles frapperaient d'autant plus des élèves qu'elles s'appuieraient sur une explication mieux fouillée.

La leçon en français a eu pour sujet : « L'art de la composition dans le Décaméron, tant dans le plan général de l'œuvre que dans les nouvelles les plus caractéristiques. » Une leçon a donné vraiment satisfaction parce qu'elle a passé en revue, avec ordre et clarté, les aspects essentiels de la question, en tirant un bon parti des nouvelles inscrites au programme; plusieurs des observations formulées étaient fines et personnelles, malheureusement mêlées à un ou deux jugements très contestables. Une autre épreuve a présenté lourdement et sans nuances le minimum de ce qu'il fallait dire; une troisième, très distinguée en certaines parties, a eu le tort de négliger un côté du sujet (le cadre du Décaméron) et de ramener la question à « la vraisemblance dans les nouvelles du Décaméron ». Les candidats doivent s'imposer la discipline nécessaire pour traiter un sujet tel qu'il est énoncé, sans l'élargir ni le restreindre.

1. Comme les années précédentes, le petit nombre d'admissibles a permis de comparer la valeur des candidats sur des textes et des sujets identiques; chacun de ceux-ci a été tiré au sort par le candidat que le sort avait désigné pour subir le premier chacune des épreuves.

La même réflexion s'applique à la leçon en langue italienne, sur les arguments que l'on peut faire valoir pour réhabiliter le XVII^e siècle italien, généralement jugé avec une excessive sévérité[1]; car un des concurrents n'a traité qu'un côté de la question, et si intelligemment qu'il l'ait traité, il s'est mis lui-même en état d'infériorité. Après avoir montré comment se justifie en partie le dédain où a été longtemps tenu le Seicento, on pouvait chercher dans l'histoire politique, dans le mouvement scientifique, dans l'art, dans la littérature — dans la littérature politique surtout — des raisons pour reviser une condamnation trop absolue. Deux leçons ont été jugées bonnes; l'une avait l'avantage d'une documentation plus riche, mais l'autre se recommandait par un plan plus ingénieux, par une forme plus correcte où s'exprimait une pensée plus personnelle.

L'explication d'un texte espagnol n'a pas donné plus de satisfaction qu'en 1911, et les candidats s'obstinent à négliger la préparation de cette épreuve. Le jury avait choisi une page de critique littéraire, empruntée à une revue, et ne contenant que des expressions de langue usuelle[2]. Plusieurs de celles-ci n'ont pas été comprises : une des traductions entendues a été si faible qu'elle eût suffi à faire échouer son auteur, même s'il avait été, par ailleurs, en mesure de disputer le premier rang. Il faut répéter aux concurrents des futurs concours que cette épreuve peut jouer un rôle important dans le classement définitif. Ce qu'on leur demande est en somme peu de chose : d'une part quelque familiarité avec le vocabulaire espagnol courant, leur permettant d'entendre un morceau facile, d'autre part des connaissances grammaticales rentrant dans la culture générale élémentaire que l'on est en droit d'exiger du moindre romaniste.

Les notes de prononciation ont été sensiblement égales à celles de l'an dernier. Deux éléments d'appréciation entrent ici en jeu : d'une part le jury est très sensible à une prononciation dont le timbre, le rythme et l'harmonie lui rappellent le mieux la parole d'Italiens cultivés ; mais d'autre part il doit tenir compte des fautes d'accent, et il arrive que la prononciation la plus agréable n'est pas toujours la plus correcte.

## Certificat d'Aptitude.

Dix-huit candidats ont pris part au concours pour les épreuves écrites, exactement comme en 1911. Il n'est pas indispensable que ce chiffre devienne plus élevé, car il ne comprend déjà que trop de

1. « Frequenti e severe critiche furono mosse dagli storici al Seicento italiano. — Si ricercherà se tale condanna si debba rivocare, e con quali argomenti. »

Les sujets d'histoire de l'art, déposés dans l'urne pour chacune des deux leçons, y sont obstinément restés. Les candidats futurs n'en doivent pas conclure que ce genre de questions reste exclu des épreuves.

2. *La España moderna*, 1° julio 1912, p. 101.

concurrents très insuffisamment préparés; l'essentiel est que les premières places soient chaudement disputées : elles le sont de plus en plus. Les points obtenus par les six admissibles de cette année dépassent d'une dizaine d'unités ceux du concours précédent. C'est un résultat très encourageant. J'insisterai surtout, comme de coutume, sur les progrès que le jury désire encore voir réaliser.

*Épreuves écrites.* — La composition française éliminatoire n'a pas donné de résultats aussi satisfaisants que l'an dernier; cependant, sur dix composants, trois ont obtenu des notes qui les dispensent de cette épreuve pour les concours futurs; cinq ont été très faibles.

Plusieurs concurrents ne paraissent pas comprendre qu'ils doivent traiter le sujet proposé et non un autre; une copie portait ingénument ce titre : « Arioste, 1474-1533, son poème épique *le Roland furieux* », au lieu de la question plus particulière dont le texte avait été distribué[1] ; mais d'autres, sans l'annoncer avec cette candeur, se sont bornés aussi à exprimer quelques généralités indifférentes. Or, l'Arioste figurait au programme de cette année; sur quoi donc pouvait-on espérer obtenir quelques impressions personnelles ?

Le texte du thème, tiré de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*[2], et fort clair dans son ensemble, a pourtant donné lieu à un contresens, même dans de bonnes copies : « La même impartialité... m'empêcherait de traiter les Turcs aussi sévèrement que je le fais, *si je n'avais vu chez eux que les abus* trop communs chez les peuples vainqueurs » veut dire : *si j'avais vu seulement chez eux les abus...*, et ne comporte aucune négation; pareille méprise révèle une fâcheuse absence de réflexion. D'ailleurs les avertissements contenus dans le rapport de 1911 semblent avoir été mis à profit, et cette épreuve est, cette année, sensiblement supérieure : un 17 a été donné, et neuf autres copies ont obtenu des notes oscillant entre 11 1/2 et 14 3/4.

La version — un *Ragguaglio di Parnaso* de Traiano Boccalini[3] — offrait d'assez sérieuses difficultés, soit d'interprétation, soit surtout de traduction; car les phrases de T. Boccalini, très longues et encombrées d'incidentes, ne pouvaient passer telles quelles en français; l'enchevêtrement des idées que l'écrivain italien rendait sensible par

1. Dans une de ses *Lettres écrites d'Italie* (1739), le président de Brosses porte sur le poème de l'Arioste le jugement suivant : « L'Arioste fait mes délices perpétuelles. Quel homme a jamais mieux su manier sa langue dans tous les tons, sublime, moral, tendre ou badin? Qui a su mieux peindre les situations, perdre et retrouver d'une façon plus naturelle un si grand nombre de personnages? »

A l'aide des épisodes du *Roland furieux* qui vous sont les plus familiers, vous essaierez de justifier, de rectifier ou de compléter cette appréciation de l'art de l'Arioste.

2. Chateaubriand, *Itinéraire*, 1re partie (vers la fin) : « Je n'ai point assez vu les Grecs modernes... je ne connais point de bête brute que je préfère à un pareil homme. »

3. *Ragguaglio*, 45 de la première centurie, abrégé de la fin.

le procédé de la subordination à outrance, doit s'exprimer dans notre langue par la coordination et la simple juxtaposition. C'est là un exercice délicat; pour arriver à ne fausser aucune nuance, il faut s'y être préparé méthodiquement; mais là réside en fin de compte tout l'intérêt de la version.

Les candidats étaient invités à composer en italien un portrait moral de Dante, d'après l'attitude qu'on lui voit prendre en face des âmes de l'autre monde dans son poème, et d'après les légendes populaires conservées par les conteurs [1]. Au programme figuraient, avec une nouvelle de Sacchetti, caractéristique à cet égard, les entrevues de Dante avec Ciacco et avec Filippo Argenti. La difficulté était de relier les données tirées des conteurs à celles que fournit la Divine Comédie : trop de candidats se sont bornés à parler de Sacchetti en un court post-scriptum; ceux qui connaissaient d'autres anecdotes analogues ont eu moins de peine à faire cadrer les quelques traits légendaires avec l'image que le poète a tracée de lui-même. La rencontre avec Filippo Argenti présentait l'aspect violent et vindicatif de son caractère; l'entretien avec Ciacco en révélait le côté bienveillant et pitoyable; l'un et l'autre appelaient des rapprochements avec divers épisodes fameux dans ces deux genres; et comme Ciacco ouvre à Dante des perspectives mélancoliques sur la politique florentine et sur l'exil qui le menace, on pouvait penser aux prédictions plus explicites de Farinata, de Brunetto Latini et surtout de Cacciaguida, en présence desquelles Dante révèle les sentiments qui ont le plus tourmenté sa grande âme passionnée. La matière ne manquait pas; plusieurs candidats en ont tiré un bon parti : neuf copies ont atteint des notes échelonnées de 20 à 30 (sur 40).

*Épreuves orales.* — Le thème oral est surtout destiné à s'assurer que les candidats manient aisément la langue courante. Le texte qu'on leur a demandé de traduire présentait un vocabulaire assez riche, et d'ailleurs parfaitement usuel; il a été généralement rendu avec aisance et précision. Mais cet exercice improvisé a démontré aussi que les candidats laissent facilement échapper des négligences et des incorrections, qu'un peu de présence d'esprit permettrait d'éviter.

La traduction improvisée (N. Tommaseo, *Manuale d'Ancona,* t. V, p. 530) offrait des difficultés assez réelles, car la pensée, parfois subtile, exigeait un certain effort de réflexion pour être bien saisie dans toutes ses nuances. Deux épreuves ont été jugées bonnes et trois passables.

Dans l'épreuve de lecture expliquée, les candidats ont montré plus de bonne volonté que d'adresse; beaucoup de choses justes ont été

1. « Delineare la fisionomia di Dante quale ci vien rappresentata dal poeta stesso nei suoi colloquî coi personaggi della *Divina Commedia*, e nella tradizione tramandataci dai novellieri. »

dites, mais l'art d'équilibrer les diverses parties de l'explication, en un temps limité, a révélé plus d'une incertitude. Le morceau tiré au sort, un passage de l'entrevue de Dante avec Ciacco (Inf., VI, v. 40-75) fournissait l'occasion d'un abondant commentaire, mais il ne fallait pas essayer de tout dire : la difficulté était de faire un choix. L'interprétation littérale du texte constitue une part essentielle de l'épreuve; elle ne doit pourtant pas usurper la place due aux explications historiques, psychologiques, morales, poétiques. C'est d'ailleurs une plus grave erreur encore de négliger l'interprétation littérale pour se lancer dans des considérations qui ne sont pas toujours appropriées au passage : quelques indications sobres mais précises exigent plus de goût qu'une tirade même brillante, et elles porteraient d'autant plus sur des élèves que le morceau leur aurait été mieux expliqué. Aucune épreuve n'a égalé les deux meilleures du concours précédent; deux cependant ont obtenu des notes satisfaisantes, et une la moyenne.

Un progrès sensible, au contraire, a été réalisé dans la traduction accompagnée d'un commentaire grammatical. Le texte de Sacchetti (nov. 31) donnait lieu à de nombreuses explications, même en se gardant des digressions philologiques, qui sortent du caractère de l'examen, et exposent leurs auteurs à commettre de lourdes bévues. Quatre épreuves ont paru assez bonnes, et une cinquième a approché beaucoup de la moyenne; aucune ne s'est élevée bien haut. Pour fixer la ligne de conduite des candidats, qui sur certains points manifestent quelque hésitation, le jury leur recommande le plan suivant: lecture et traduction *française* (l'insistance à cet égard n'est pas superflue) du passage, soit dans son entier, soit par morceaux intelligemment découpés; s'il le juge utile, le candidat reviendra sur quelques détails de sa traduction pour la justifier ou la compléter; — il expliquera ensuite les particularités les plus notables du texte au point de vue de la grammaire et de la langue, en suivant l'ordre où elles se présentent; mais il est bien entendu que si une remarque faite à la ligne 2 doit être renouvelée aux lignes 7, 11, etc....., la remarque englobera en une fois toutes les particularités analogues que présente le texte. Cette partie du commentaire doit être aussi précise que possible, et l'on évitera les lenteurs inutiles et les digressions; quelques observations de grammaire historique seront ici à leur place. Ensuite le candidat choisira, parmi les particularités rencontrées, deux ou trois faits qui se prêtent à une petite leçon de grammaire usuelle; pour cela, il prendra comme point de départ les exemples de son texte, mais il élargira la question en citant ou en forgeant d'autres exemples. Ainsi, dans le morceau de Sacchetti, se rencontraient de nombreuses tournures avec le gérondif, les unes hors d'usage, les autres encore vivantes; mais tous les emplois du gérondif n'y étaient pas représentés: c'était l'occasion de traiter dans son ensemble la

question générale des tournures avec le gérondif en italien. Le choix judicieux des faits grammaticaux donnant lieu à cette partie de l'épreuve est un des éléments d'appréciation auxquels le jury accorde le plus d'importance.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

H. HAUVETTE.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**Winifred Smith**, *The Commedia dell' arte, a study in italian popular comedy*. New-York, Columbia University press, 1912 ; in-8°.

La bibliographie de plus en plus étendue du genre italien par excellence de la *Commedia dell' arte* vient de s'enrichir d'un travail d'ensemble, ni trop sommaire, ni trop développé, travail à la fois d'érudition et de vulgarisation, publié sous le patronage du Département de littérature anglaise et comparée de la « Columbia University », à New-York. L'intérêt du livre de M. Winifred Smith réside d'abord en ce qu'il est bien construit. Son plan est net et lumineux. Il commence par une définition de la *Commedia dell' arte,* l'indication générale de son thème, la recherche des causes de son succès en Italie. Il le continue par l'étude des origines et des développements du genre jusqu'au moment de sa pleine floraison, et par celle de ses formes définitives, c'est-à-dire des divers scénarios typiques de comédies, de pastorales, de tragédies. Arrivé à ce point de son exposé, l'auteur sort des frontières italiennes et suit les destinées et les adaptations de la comédie à masques dans les principales littératures : en France, en Allemagne et en Espagne d'une part, et de l'autre en Angleterre, dans la littérature du temps d'Élisabeth. Ce dernier chapitre, le plus intéressant au point de vue anglo-américain, est aussi celui où les italianisants trouveront le plus de faits ignorés à glaner. L'auteur examine enfin les dernières transformations de la *Commedia dell' arte* dans son pays d'origine et au dehors, transformations qui sont pour elle le prélude de sa disparition.

Quelques jolies illustrations empruntées à des gravures contemporaines de Callot, de Karel Dujardin, de Claude Gillot, de Pater — pourquoi pas de Watteau qui en a fait de si jolies? — viennent agrémenter cet ouvrage d'une lecture facile. Deux appendices contiennent une double liste de scenarios italiens et de pièces anglaises qui s'en sont inspirées. La seconde de ces listes est surtout intéressante. Le volume se termine par une bibliographie très sérieusement établie, où l'on regrette seulement de ne pas voir figurer le livre du pauvre Philippe Monnier : *Venise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, qui contient un si joli chapitre sur la matière...

Eugène BOUVY.

**Carlo Segrè**, *Relazioni letterarie fra Italia e Inghilterra. Studi.* Firenze, Lemonnier, 1911; in-16.

La première des études contenues dans ce volume met au point la question controversée des *sources italiennes de l'* « *Othello* » *de Shakespeare.* Très au courant de la bibliographie allemande et anglaise à ce sujet, M. Segré ne détermine pas seulement les textes qui ont pu fournir la fabulation du drame : il y a d'autres sources, plus difficiles à saisir : la connaissance que Shakespeare avait des mœurs italiennes. La critique de cette connaissance, qui est tantôt précise, tantôt vague et même incohérente, permet de conclure, contrairement à une hypothèse récemment soutenue, que le grand auteur anglais n'a pas vu l'Italie, et a puisé ses informations dans les livres, leur donnant ensuite l'aspect du réel par la force de son génie. — Le travail sur *Deux pétrarquistes anglais du* XVI<sup>e</sup> *siècle* avait déjà paru dans les *Studi petrarcheschi* du même auteur : des corrections, et un plus riche appareil bibliographique, expliquent qu'on les ait ici repris. Aussi bien manquerait-il quelque chose d'essentiel à l'étude des rapports intellectuels entre l'Angleterre et l'Italie, si on ne rappelait l'époque glorieuse où des hommes tels que le comte de Surrey et sir Thomas Wyatt apprenaient à l'école de Pétrarque le culte de la forme, et l'implantaient en leur pays. — *Le* « *Spectator* » *d'Addison et* « *l'Osservatore* » *de Gozzi* est une étude de psychologie comparée : le succès du *Spectator* et l'insuccès de l'*Osservatore* s'expliquent par l'état de la culture anglaise et italienne à l'époque où écrivirent Addison et Gozzi. — *Baretti et Ester Thrale* est une excellente contribution à la biographie de Baretti en Angleterre ; on peut continuer à la lire avec intérêt après le livre de Lacy Collison-Morley (G. Baretti and his Friends) qui, bien que paru postérieurement, ne la dépasse pas. — Dans ses recherches sur *Lady Holland et ses hôtes italiens*, l'auteur nous fait un très curieux tableau des mœurs de la haute société anglaise du début du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi laquelle évolua Foscolo ; ici encore, le *Foscolo en Angleterre* de M. Viglione ne dispensera pas de lire le chapitre de M. Segré : car ce qui manque précisément au travail de M. Viglione, c'est le tableau des milieux anglais, indispensable pour faire ressortir la physionomie du poète exilé. — Trois appendices complètent le volume : *Deux nouvelles italiennes et les* « *Joyeuses commères de Windsor* »; *Shakespeare à Milan?; Copie des notes manuscrites de G. Baretti aux deux volumes de la correspondance entre Ester Thrale et Samuel Johnson.* L'information est toujours sûre et précise ; dans ces délicates questions d'influence, l'auteur apporte une prudence qui est la sagesse même. Mais la qualité qui domine ces études détachées et leur donne une unité substantielle, est la connaissance des réalités anglaises et des réalités italiennes. On n'a jamais l'impression

d'une érudition abstraite et livresque; on se sent, au contraire, en présence d'une mentalité très souple, qui explique les individus par les temps et par les milieux, et qui a pénétré très avant dans l'âme des deux pays. C'est une méthode excellente que de tenir compte de la vie en littérature.

Paul HAZARD.

*Opere di* **Al. Manzoni**. Edizione Hoepli. Vol. IV. Parte prima. *Carteggio di Al. Manzoni*, a cura di **G. Sforza** e **G. Gallavresi**, con 12 ritratti e 2 fac-simili. 1803-1821. Milano, Hoepli, 1912; in-16.

Il suffit de comparer l'édition antérieure du Carteggio de Manzoni avec celle dont MM. Sforza et Gallavresi nous donnent aujourd'hui la première partie, pour se réjouir du progrès accompli de l'une à l'autre. Sollicitées par ces chercheurs ingénieux et patients, les archives privées se sont ouvertes, aussi bien que les collections publiques: le nombre des lettres s'est multiplié. Autrefois heurtée et fragmentaire, la correspondance de Manzoni offre maintenant une continuité presque parfaite; nous pouvons suivre les étapes de la vie du poète, et assister notamment à cette conversion qui nous apparaît comme l'évolution naturelle de sa psychologie. La méthode qu'on a suivie pour présenter au public ces lettres retrouvées mérite elle-même tous éloges. Chacune d'elles porte l'indication précise de la collection à laquelle elle appartient; on nous fait même connaître, le cas échéant, le nom de celui qui l'a collationnée. Des notes précises expliquent les allusions aux faits contemporains; pour chaque nom propre, une notice très brève et très dense, avec l'indication rapide des livres essentiels à consulter en vue d'une plus ample information: ces notes s'interdisent tout caractère littéraire; au lecteur de juger et d'admirer, s'il lui plaît; les éditeurs se contentent de fournir impartialement les éléments de connaissance. Suivant un principe qu'il avait déjà adopté dans son édition des lettres de Confalonieri, M. Gallavresi ajoute, chaque fois qu'il le peut, les textes des correspondants aux textes de Manzoni. C'est une étrange erreur que de publier les réponses sans faire connaître les demandes. Pourtant elle est commune: on vient de la commettre encore, en publiant la correspondance d'un de nos plus célèbres auteurs français; félicitons M. Gallavresi de l'avoir évitée. Il a soin de distinguer, par l'emploi de caractères typographiques distincts, les deux catégories de lettres; la différence saute aux yeux.

Les critiques ne peuvent porter que sur de minimes détails, et n'enlèvent rien à la valeur de l'ensemble. N'y a-t-il pas quelque excès à vouloir donner, à propos d'une liste de livres commandés par Manzoni, des indications sur tous les auteurs qu'il cite? Car alors, on

ne voit pas très bien pourquoi tel écrivain a droit à une notice, tandis que tel autre s'en voit privé; pourquoi l'on fournit, à propos des uns, une bibliographie sommaire, tandis qu'on n'indique pas à propos des autres des livres même essentiels. On en arrive à des notes si pauvres, qu'il vaudrait mieux les supprimer franchement; comme celle sur Le Tourneur (p. 394) : « traducteur de l'Arioste et de Shakespeare ». Les notes complémentaires, d'ailleurs incommodes à consulter, ne remédient pas toujours à ce défaut. Même arbitraire aux pages 400-401, à propos d'une autre liste d'auteurs. Signalons encore, page 566, cette note étrange sur J.-B. Say : « économiste lyonnais, une des colonnes de la Décade. On parle souvent de lui dans P. Ronce, *Frédéric Bastiat, sa vie, son œuvre*, Paris, 1905. » Dans tous les cas de ce genre, il fallait ou bien ne rien mettre, ou bien se montrer tout à fait au courant de la bibliographie contemporaine.

Pour les lettres écrites en français, les éditeurs se font un devoir de respecter le texte, comme il convient; mais ils ajoutent un *sic* aux formes qu'ils jugent anormales. A vrai dire, ce *sic* nous paraît malencontreux. Car il arrive qu'ils le placent après des formes qui sont parfaitement correctes, et où les Français les plus puristes ne trouveraient rien à redire. Page 64, lettre 34: Mon cher Fauriel, si j'avais su qu'il existait [sic] un homme qui n'eut que votre bonté... » Pourquoi reprendre ici Manzoni? Page 109, lettre 54: « Ne vous effrayez pas en voyant des vers; ce n'est [sic] assurément pas des encouragements que je vous demande... » Ce serait une critique de maître d'école que de vouloir *ce sont* au lieu de *c'est*. Page 116, lettre 58. « Au reste, je ne sçaurais [sic] pas vous dire... » Ce n'est pas l'orthographe de sçaurais qui est curieuse: elle est courante alors. Tout au plus pourrait-on critiquer le *pas*. Dans plus d'un cas, le *sic* scandalisé apparaît aussi, tandis que la psychologie de Manzoni explique parfaitement l'incorrection ou la négligence apparentes. Page 90, lettre 44: « l'homme dont je voudrais être l'ami, et le disciple et l'ami ». La répétition est tout à fait jolie; *ami* semble indiquer insuffisamment la nature des rapports qui doivent unir les deux correspondants; le plus jeune précise donc, en se corrigeant: et le disciple et l'ami ». Inversement, devant des énormités grammaticales, les éditeurs ne sourcillent pas. Ni « je suis réussi à », ni « j'ai demandé de vous », ni « j'ai retardé à vous écrire », ne les étonnent; l'orthographe de *Elléniste*, ou de *ancore*, ne les arrêtent point; ils mettent un *sic* à *désirer de*, mais n'en mettent jamais à *espérer de*. Tout ceci ne serait qu'une mauvaise querelle, sans une conclusion qui semble s'imposer: il ne faudrait pas introduire un élément d'appréciation subjectif, dans une édition aussi rigoureusement scientifique par ailleurs.

Les éditeurs suppléent, par des mots mis entre crochets, aux omissions et aux lacunes. Ils ont raison en général. Ils ont tort dans

des exemples comme ceux-ci. Page 78, lettre 38: « Ni ma mère, ni moi, nous n'avons [pas] même mis le pied dans Milan... » L'addition de *pas* constitue une véritable faute de français. Page 313, lettre 157 (Henriette Blondel): « J'aimerais bien savoir si vous avez reçu une lettre que nous vous écrivions tous [les] trois, Alexandre, maman et moi... » *Tous les trois* n'aurait pas le même sens que *tous trois*, qui est parfaitement correct.

On le voit: nous n'avons à reprendre, à titre d'exemple, que de menus détails. Il sera aisé de les faire disparaître dans les éditions postérieures qu'une telle correspondance ne manquera point d'avoir. Car dans son ensemble elle présente l'aspect d'un texte définitif; il est peu probable que l'avenir puisse lui apporter des compléments, ou même des suppléments, qui aient une réelle importance. Son apparition est un véritable événement dans la république des lettres. Il reste à souhaiter que M. Gallavresi nous donne bientôt la suite, en continuant la rude et glorieuse tâche qu'il a entreprise.

Paul HAZARD.

**G. Petraglione, V. Tocci** : *Vita*, Nuova Antologia per le scuole medie, quarta edizione riveduta e migliorata. Milano, C. Tamburini, 1912.

La 4ᵉ édition de l'Anthologie de Petraglione et Tocci vient de paraître. Publiée pour la première fois en septembre 1908, elle eut une 2ᵉ édition en juin 1909, une 3ᵉ en septembre 1911 ; c'est dire le succès qu'elle a rencontré et rencontre encore dans les écoles italiennes.

Ce succès est dû à l'originalité de son but et à l'intérêt des morceaux qui la composent.

Elle rompt, en effet, avec les habitudes traditionnelles et classiques qui faisaient de l'anthologie une illustration de l'histoire littéraire d'un pays; elle ne prétend pas donner des extraits de tous les chefs-d'œuvre, classés par ordre chronologique, et il y aurait à signaler bien des lacunes: c'est ainsi que les « Promessi Sposi » n'y figurent pas, et cela à cause de leur notoriété même.

C'est au développement de l'homme qu'elle vise, et elle constitue ainsi autant un livre d'éducation que d'instruction. Elle va suivre l'homme hors de l'école et lui apprendre à vivre. Elle doit être, comme l'indique la préface, « stimolo per spingere lo sguardo verso gli orizzonti della vita anche più remoti », et par les adjonctions faites aux éditions antérieures et marquées d'un astérisque, elle se propose d'établir toujours de nouveaux contacts entre l'école et la vie.

Son titre même de *Vita* dit clairement son but, si le plan de l'ou-

vrage ne le mettait pas aussi en évidence. Tout est subordonné à une préoccupation morale. De là le désordre apparent de ce recueil où Léonard de Vinci se trouve entre La Fontaine et d'Annunzio, où un Giacosa coudoie Anacréon, et Boudha un Filippo di Filippi, où figurent non seulement Daudet mais encore Maeterlink et Roosevelt et tant d'autres qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer réunis et surtout dans un livre de classe; car on n'a pas craint de faire de larges emprunts à toutes les littératures, à tous les pays, élargissant ainsi le cadre de la pensée italienne pour atteindre à la pensée humaine universelle.

C'est le même souci d'enseigner la vie et, en même temps, de renouveler les sources d'intérêt, qui explique la grande place faite aux auteurs modernes, aux auteurs vivants.

L'anthologie est divisée en trois parties, prose et vers mélangés, séparées par des « intermezzi » composés uniquement de vers.

La I^re^ partie s'adresse plus spécialement aux jeunes, à ceux dont l'imagination a encore besoin d'aliment. Elle s'ouvre par cette étrange figure de Papiol décrite par Arrigo Boito, et qui nous introduit dans le monde de la fantaisie. Suivent en effet, des contes, de ces délicieux contes d'Andersen, des frères Grimm, de Daudet, etc..., de gracieuses histoires d'enfants, des récits, des fables, des nouvelles, sans oublier les scènes si vivantes de Renato Fucini.

L'intermezzo qui vient après est placé sous l'invocation de la Poésie (Giovanni Prati) et contient des pièces lyriques et descriptives.

La II^e^ partie traite de la nature et de l'homme, décrit les phénomènes naturels avec Giacosa, Elisée Reclus et d'autres, les monts et les plaines, les monuments et les villes. Elle nous promène dans le monde entier, nous offrant des tableaux de mœurs pleins de couleur locale et nous faisant pénétrer dans l'esprit même de certaines civilisations (voir les articles de Giuseppe Ricchieri sur l'Angleterre « Costumi inglesi » et sur la Chine « Lotta di due civiltà ». Elle finit par le récit d'expéditions polaires, la lutte de l'homme contre la nature.

Un nouvel intermezzo contient tous les grands noms de poètes, depuis Carducci en remontant jusqu'à Dante.

La III^e^ et dernière partie peut s'intituler du nom de l'article de Mazzini qui le commence: « legge di vita », loi de vivre. Les articles psychologiques et pédagogiques, les conseils aux étudiants, sont destinés à former l'homme moral, à le diriger, tandis que les articles sur le style lui apprennent à parler et à écrire sa langue. Enfin les pages glorieuses de la lutte pour l'indépendance, l'épopée garibaldienne, entretiendront en lui l'amour de la patrie; puis l'industrie et l'art lui indiqueront des voies nouvelles.

Le livre finit par un aphorisme sur le bienfait de la vie, de Léonard de Vinci, qui met ici comme le sceau de sa pensée vaste et universelle.

Tout cet ensemble forme, avec les index, un gros volume de 788 pages, que certains pourront juger trop touffu : les uns voudraient y voir moins de morceaux descriptifs, d'autres moins d'articles techniques. Mais, à tout prendre, c'est une mine de renseignements et de conseils de tous genres ; il y a de quoi satisfaire les goûts de chacun. Les extraits sont assez développés pour former un tout compréhensible ; la plus grande variété préside au choix des morceaux ; si l'on ajoute à cela la netteté des caractères typographiques, on aura un livre d'une lecture facile et agréable qui peut rendre les plus grands services à la jeunesse studieuse.

Je regrette seulement l'absence de références ; si elles sont, comme le pensent Petraglione et Tocci, inutiles et inopportunes pour les élèves, elles n'en sont pas moins précieuses pour les maîtres ou même pour les simples lecteurs.

Marguerite MONOYER.

---

# CHRONIQUE

~~~ Sans prétendre donner, à proprement parler, des comptes rendus des quelques ouvrages énumérés ci-après, il a semblé qu'ils méritaient mieux qu'une simple mention parmi les « publications adressées au Bulletin », et nous les recommandons tout spécialement à ceux qui s'intéressent à la langue et à la littérature d'Italie, en joignant à leurs titres quelques observations sommaires.

« Ab Jove principium. » M. Ernesto Monaci, de l'Université de Rome, avait publié, dès 1889, le premier fascicule d'une *Crestomazia italiana dei primi secoli* (Città di Castello, S. Lapi), et je me souviens que, ayant jadis à expliquer ces vieux textes sous la direction de mon maître Pio Rajna, à Florence, mes compagnons d'étude et moi nous attendions avec impatience le « prospetto grammaticale » et le « glossario » promis sur la couverture. Il fallut huit ans pour que parût un second fascicule, qui contenait encore uniquement des textes; voici enfin, en 1912, l'œuvre entièrement achevée en plus de 700 pages in-4°; elle est magistrale, et constitue un admirable monument de la philologie italienne, à l'aurore du XX^e^ siècle. Je n'essaierai pas de donner ici une idée tant soit peu précise de la rigueur scientifique avec laquelle ces spécimens de la vieille langue sont établis, accompagnés des variantes des divers manuscrits, complétés par des notices bibliographiques et par le dépouillement méthodique des formes grammaticales et du vocabulaire; je me borne à signaler que les textes les plus importants, tant documentaires que littéraires, dialectaux ou toscans, depuis la charte capouane de 960 jusqu'à Cecco Angiolieri et à Guido Cavalcanti — c'est-à-dire jusqu'au moment où va paraître Dante, — y sont classés chronologiquement; c'est un inappréciable répertoire, aussi bien pour le linguiste que pour l'historien d'une grande littérature à sa naissance; c'est, avec tous les progrès réalisés depuis près d'un siècle dans ce domaine, le très digne pendant du beau Manuel que V. Nannucci avait publié en 1837. On peut admirer sans réserve la noble émulation des savants qui entourent d'un culte aussi éclairé les origines de leur langue et de leur poésie; le flambeau passe de main en main, toujours plus brillant.

~~~ Les inévitables lenteurs avec lesquelles avance la grande histoire de Florence de M. R. Davidsohn, toute hérissée de documents puisés

directement aux Archives, rendent particulièrement opportune la publication d'une histoire plus sommaire, mais encore très étudiée, plus synthétique, mais aussi très solide, comme celle qu'a entreprise M. Romolo Caggese : *Firenze dalla decadenza di Roma al Risorgimento d'Italia* (Florence, Seeber-Lumachi, in-16). Le premier volume (1912) va « des origines à l'époque de Dante » ; le second (qui vient de paraître avec la date 1913) nous conduit « du priorat de Dante à la chute de la République ».

Comme on le voit, le récit est assez rapide; le cinquième chapitre de ce second volume, par exemple, expose en 140 pages toute la politique de la « Repubblica medicea », depuis la rentrée triomphale de Cosme (1434) jusqu'au gouvernement de Laurent, depuis la république de Savonarole jusqu'au siège de 1530, — tout un siècle, merveilleusement rempli. C'est que l'auteur n'a essayé de refaire ni l'histoire de Perrens ni celle de G. Capponi, encore moins de devancer celle de Davidsohn : il a voulu voir de haut et tracer nettement la ligne générale de cette histoire complexe; il s'est intéressé particulièrement aux luttes économiques, au mouvement politique et social. Ce résumé est donc original; il a sa nouveauté; on le lit avec le plus vif plaisir, d'autant plus que M. Caggese, rejetant à la fin de chaque chapitre les notes (simples renvois aux sources), a voulu qu'aucune discussion particulière n'arrêtât l'élan de son récit.

~~ La librairie italienne offrait déjà depuis de longues années aux étudiants et aux amateurs d'histoire littéraire une intéressante « Antologia della nostra critica letteraria moderna », due aux soins de M. Luigi Morandi, et qui a eu de nombreuses réimpressions. Voici qu'un éditeur napolitain à qui, depuis quelque temps, on est redevable d'excellentes publications scolaires, nous présente une volumineuse « *Antologia della critica e dell' erudizione* coordinata allo studio della storia letteraria italiana, ad uso delle persone cólte e delle scuole, da Francesco Flamini » (Naples, Perrella, 1913; petit in-8°, 1140 pages; 4 francs). Le nom du compilateur le recommande assez aux lecteurs, depuis longtemps familiers avec les beaux travaux du savant professeurs de Pise. Bornons-nous à dire que ce vaste tableau de la littérature italienne, tracé dans ces pages substantielles par près de deux cents critiques, dont plusieurs étrangers, est divisé suivant le plan déjà adopté par M. Flamini dans son excellent « Compendio di storia della letteratura italiana », et laissons à l'un de nos collaborateurs le plaisir de dire avec plus de détails les rares mérites de ce recueil.

~~ M. Albert Counson professeur à l'Université de Gand, bien connu parmi nous pour ses travaux sur Malherbe, et sur Dante dans notre littérature, a entrepris, sous le titre de *La Pensée Romane*, une grande œuvre, destinée à définir ce qu'il entend par « l'esprit des littératures dans les nations latines ». Un essai de synthèse aussi vaste,

inspiré par d'aussi généreuses intentions, commande le respect par son ampleur même; d'ailleurs un pareil livre est un acte d'une haute portée, au moment où la Belgique est tourmentée par l'assaut que les flamingants livrent à la culture française. L'œuvre de M. Counson a d'ailleurs sa valeur propre, indépendante des circonstances dramatiques auxquelles elle doit un vif intérêt d'actualité. Nous en avons seulement sous les yeux le premier volume (Louvain-Paris, 1911; 371 pages); il n'y aura lieu de formuler un jugement équitable sur cette vue synthétique de la civilisation romane que lorsque nous en pourrons saisir le plan dans tout son développement. Ce livre I nous présente six chapitres, outre une introduction; ils portent les titres suivants: I. Histoire littéraire; II. Romania; III. La chevalerie française; IV. La courtoisie; V. L'esprit franciscain; VI. La littérature du principat. Ce dernier chapitre nous conduit jusqu'à Galilée.

~~ Dans l'édition complète des *Opere di Alessandro Manzoni,* entreprise par la maison U. Hoepli de Milan, le tome IV (parte prima, 1912) est consacré au « *Carteggio di A. Manzoni* a cura di G. Sforza e G. Gallavresi ». Les lettres contenues dans ce volume de 610 pages vont de 1803 à 1821; elles sont ornées de douze portraits et de deux fac-similés. La correspondance de Manzoni, sobrement annotée, et pourvue d'un excellent index, y est beaucoup plus riche et plus complète que dans les éditions antérieures. Les savants éditeurs ont naturellement visé à constituer cet important *Carteggio* de façon à peu près définitive, et il est probable en effet, qu'après eux, il ne restera plus guère à glaner.

~~ Le même éditeur publie dans sa « Bibliothèque classique » des « *Prose e Poesie di U. Foscolo* scelte ed illustrate da Ernesto Marinoni » (1913, 375 pages; 2 francs), qui méritent d'être recommandées aux admirateurs de ce grand poète. Le choix comprend tout l'essentiel de l'œuvre de Foscolo, sauf ses tragédies (*Ultime Lettere*, *Sepolcri*, *Grazie*, odes, sonnets, épigrammes, et même quelques poésies juvéniles, notamment l'ode « *Bonaparte liberatore* »). Mais la nouveauté du volume réside dans les introductions biographiques et critiques, fort étendues, et de tous points excellentes, que M. Marinoni a conçues à peu près sur le plan suivi par M. Scherillo dans son édition de Leopardi, parue dans la même collection. L'appendice contient même des lettres inédites de Mathilde Viscontini-Dembowski à Ugo Foscolo, qui donnent au volume un intérêt très supérieur à ce que l'on attend communément d'une édition classique.

~~ La question de la prononciation du latin, agitée depuis quelque temps dans les cercles universitaires, puis par les gens d'Église et jusque dans la presse, intéresse particulièrement les étudiants de langues romanes; car il y a quelque chose de choquant à ce qu'un italianisant puisse expliquer l'étymologie d'un mot italien en faussant

l'accent, la valeur de plusieurs consonnes et au moins d'une voyelle du mot latin correspondant: n'est-il pas intolérable, par exemple, d'entendre dire que *gómito* vient de *cŭbitŭs*? Cela est si vrai que, depuis plusieurs années, le rapport annuel du concours d'agrégation d'italien recommande aux candidats une prononciation moins ridicule, et que, pour les diriger, M. E. Bourciez a bien voulu rédiger quelques précieuses notes insérées ici même (1910, p.357). Voici que M. Alcide Macé, l'un des plus vaillants champions de la réforme, publie dans la Collection à l'usage des classes, de la maison C. Klincksieck, un excellent manuel pratique de la *Prononciation du latin*. C'est le livre que doit avoir sous la main quiconque désire abandonner une prononciation décidément déraisonnable.

~~ Les bons livres de classe italiens à l'usage des élèves français sont encore rares et pas toujours très satisfaisants. M. G. Padovani, auquel on doit déjà d'utiles manuels de lecture et de conversation, publie un nouveau volume : *In Italia, tra gli Italiani* (Paris, Vuibert), qui affecte la forme d'un récit de voyage dialogué à travers l'Italie du nord (pas plus au sud que Sienne), et est à la fois descriptif, historique et narratif. Le livre rendra des services. Cependant une observation s'impose : quand les élèves sont déjà en état de lire un ouvrage de ce genre, il vaut mieux se hâter de leur mettre entre les mains des textes littéraires. Si purement qu'écrive M. Padovani, ses petites phrases, volontairement courtes et simples, ne donnent une idée exacte ni du vocabulaire ni du style des grands prosateurs italiens: c'est à eux qu'il faut conduire au plus tôt les élèves. Il serait très fâcheux que, sous prétexte de méthode directe, les élèves en restassent toujours à la conversation.

Henri HAUVETTE.

~~ Comme cette année et comme l'année dernière, M. Dejob mettra au concours, en juillet 1913, une bourse de vacances pour l'Italie. Nulle condition d'âge, de sexe, de grade. Il suffit d'être Français et de s'engager à passer, en cas de succès, deux mois consécutifs en Italie entre le 1er août et le 1er novembre. Le concours aura lieu à Paris. Epreuves écrites: un thème et l'appréciation en italien d'une page d'un classique italien, le tout en quatre heures. Epreuves orales: traduction improvisée, et suivie d'un bref commentaire, d'une page de français et d'une page d'italien. Le candidat qui obtiendra la bourse recevra deux cents francs séance tenante, cent francs à la nouvelle de son arrivée à Florence, cent francs dans les cinq jours qui précéderont son retour en France. Prière d'envoyer les déclarations de candidature à M. Dejob, rue de Ménilmontant, 80, à Paris. — M. Dejob offrira, d'autre part, comme les années précédentes, au candidat classé le premier à l'agrégation d'italien cinquante francs de livres à choisir dans une liste donnée.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## PAR NOMS D'AUTEURS


Pages.

Barckhausen (H.). — *Deux lettres de Raphaël Mengs* . . . . . . . . . . . . . . 238

Barrère (J.). — E. Levi-Malvano, *Montesquieu e Machiavelli* (bibl.). . . . . . 275

Bouvy (E.). — W. Smith, *The Commedia dell' arte, a study in italian popular comedy* (bibl.) . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 370

— Merlin Cocai (Teofilo Folengo), *Le Maccheronee, a cura di* A. Luzio (bibl.). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 81

Caillet (L.). — Une nouvelle copie authentique de la lettre d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, à ses sujets, écrite du camp de Saint-Quentin le 15 août 1557 pour leur annoncer sa victoire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 132

Cambillard (C.). — H. Grandgent, *La Divina Commedia, t. II, Purgatorio* (bibl.) 180

Dejob (C.). — Trois Italiens professeurs en France sous le gouvernement de Juillet : Pellegrino Rossi, Guglielmo Libri, Giuseppe Ferrari 157, 243 et 318

Dubled (J.). — L'« Orlando furioso » et la « Pucelle » de Voltaire. . . . 50 et 299

Duhem (P.). — La dialectique d'Oxford et la scolastique italienne 6, 93, 203 et 289

Hauvette (H.). — L'italien dans l'enseignement secondaire français en 1912 : « Pour l'enseignement de l'italien ». . . . . . . . . . . . 176

— Rapport sur les concours d'agrégation d'italien et du certificat d'aptitude en 1912 . . . . . . . . . . . . . . . . . . 361

— P. Toynbee, *Dante Alighieri, his life and works*, 4e éd. (bibl.) 270

— F. Torraca, *Per la biografia di Giovanni Boccaccio, appunti* (bibl.) . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 273

Hazard (P.). — C. Segrè, *Relazioni fra Italia e Inghilterra* (bibl.) . . . . . . . . 371

— *Opere di* Al. Manzoni, *ed. Hoepli, vol. IV, parte I : Carteggio di* Al. Manzoni, *a cura di* G. Sforza *e* G. Gallavresi (bibl.). 373

Jeanroy (A.). — Carducci et la Renaissance italienne. Étude sur les sources du quatrième discours « Dello svolgimento della letteratura italiana ». . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 323

Lalo (Ch.). — G. Del Vecchio, *Il fenomeno della guerra e l'idea della pace* (bibl.) 85

— C. Del Vecchio, *Sull' idea di una scienza del diritto universale comparato. — Il progresso giuridico. — La comunicabilità del diritto e le idee del Vico* (bibl.). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 278

Martin (J.). — Un éducateur chrétien du Quattrocento : Victorin de Feltre et la cour de Mantoue. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 121 et 163

Monnoyer (M.). — G. Petraglione, V. Tocci, *Vita. Nuova antologia per le scuole medie*, quarta edizione (bibl.) . . . . . . . . . . . . . 374

Morel-Fatio (A.). — Caduta del conte d'Olivares l'anno MDCXXXXIII, par le P. Ippolito Camillo Guido, ministre de Modène en Espagne . . . . . . . . . . . . . . . . . . 27, 136 et 224

Pages.

PÉLISSIER (L.-G.). — F. Tomassetti, V. Federici e P. Egidi, *Statuti della provincia romana (Vicovaro, Cave, ecc.)* (bibl.) . . . . . . . 77
— *Bullettino dell' Istituto storico italiano*, fasc. 31 (bibl.). . . 78
— L. Schiaparelli, *I diplomi italiani di Lodovico III e di Ridolfo II* (bibl.) . . . . . . . . . . . . . . . . . 99
— *Statuti di Ascoli Piceno dell' anno MCCCLXXVIII a cura di Zdekauer e P. Sella* (bibl.) . . . . . . . . . . . . . 80
— Ch. Joret, *D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle* (bibl.). . . . . . 82
— P. Gruyer, *Napoléon roi de l'île d'Elbe* (bibl.). . . . . . . 84
— F. Novati, *Epistolario di Colluccio Salutati* (bibl.). . . . . 180

PITOLLET (C.). — C. Beccaria, *Scritti e lettere inediti, raccolti ed illustrati da E. Landry* (bibl.) . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 171
— G. Fumagalli, *Che e l'ha detto? Tesoro di citazioni italiane e straniere. — L'Ape latina : dizionarietto di 2588 frasi, sentenze, proverbi, motti, divisi, locuzioni latine* (bibl.) . . 184

RICHARD (G.). — B. Croce, *La filosofia di G. B. Vico* (Saggi filosofici II) (bibl.). 279

TOYNBEE (P.). — « Anubis » or « a nubibus » in Dante's letter to Henry VII . . 1

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

### I. Articles de fond.

« Anubis » or « a nubibus » in Dante's Letter to Henry VII **(P. Toynbee)**, p. 1. — La dialectique d'Oxford et la scolastique italienne **(P. Duhem)**, p. 6, 93, 203 et 289. — Un éducateur chrétien du Quattrocento : Victorin de Feltre et la cour de Mantoue **(J. Martin)**, p. 121 et 193. — Une nouvelle copie authentique de la lettre d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, à ses sujets, écrite du camp de Saint-Quentin le 15 avril 1557 pour leur annoncer sa victoire **(L. Caillet)**, p. 132. — Caduta del Conte d'Olivares l'anno MDCXXXXIII, par le P. Ippolito Camillo Guido, ministre de Modène en Espagne **(A. Morel-Fatio)**, p. 27, 136 et 224. — L'« Orlando furioso » et la « Pucelle » de Voltaire **(J. Dubled)**, p. 50 et 299. — Deux lettres de Raphaël Mengs **(H. Barckhausen)**, p. 238. — Trois Italiens professeurs en France sous le gouvernement de Juillet : Pellegrino Rossi, Guglielmo Libri, Giuseppe Ferrari **(C. Dejob)**, p. 157, 243 et 310. — Carducci et la Renaissance italienne. Etude sur les sources du quatrième discours « Dello Svolgimento della letteratura italiana » **(A. Jeanroy)**, p. 323.

### II. Questions d'enseignement.

L'enseignement des langues méridionales en France **(H. Hauvette)**, p. 74. — Les Jurys d'italien en 1912, p. 176. — L'italien dans l'enseignement secondaire français en 1912 : « Pour l'enseignement de l'italien » **(H. Hauvette)**, p. 176. — Agrégation d'italien : programme du concours de 1913. Programme du certificat d'aptitude d'italien, p. 268. — Concours de 1912 : sujets de composition, p. 342. — Bibliographie sommaire des questions et des auteurs portés au programme de l'agrégation d'italien en 1913. — Poésies lyriques de Boccace. — Le More de Venise (G. B. Giraldi, *Ecatommiti*, deca III, nov. VII), p. 343. — Rapport sur les concours d'agrégation d'italien et de certificat d'aptitude en 1912 **(H. Hauvette)**, p. 361.

### III. Bibliographie.

P. Toynbee, Dante Alighieri, his life and works, 4ᵉ éd. **(H. Hauvette)**, p. 270. — H. Grandgent, La Divina Commedia, t. II, Purgatorio **(C. Cambillard)**, p. 180. — F. Tomassetti, V. Federici e P. Egidi, Statuti della provincia romana (Vicovaro, Cave, ecc) **(L.-G. Pélissier)**, p. 77. — F. Torraca, Per la biografia di Giovanni Boccaccio, appunti **(H. Hauvette)**, p. 273. — L. Schiaparelli, I diplomi italiani di Lodovico III e di Ridolfo II **(L.-G. Pélissier)**, p. 79. — F. Novati, Epistolario di Coluccio Salutati **(L.-G. Pélissier)**, p. 180. — Merlin Cocai (Teofilo Folengo), Le Maccheronee, a cura di A. Luzio **(E. Bouvy)**, p. 81. — C. Segrè, Relazioni letterarie fra Italia e Inghilterra **(P. Hazard)**, p. 371. — C. Beccaria, Scritti e lettere

inediti, raccolti ed illustrati da E. Landry **(C. Pitollet)**, p. 181. — E. Levi-Malvano, Montesquieu et Machiavelli **(J. Barrère)**, p. 275. — W. Smith, The Commedia dell' arte a study in italian popular comedy **(E. Bouvy)**, p. 370. — B. Croce, La filosofia di Giambattista Vico (Saggi filosofici II) **(G. Richard)**, p. 279. — Ch. Joret, D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle **(L.-G. Pélissier)**, p. 82. — P. Gruyer, Napoléon roi de l'île d'Elbe **(L.-G. Pélissier)**, p. 84. — Opere di Al. Manzoni, ed. Hoepli, vol. IV, parte I : Carteggio di Al. Manzoni, a cura di G. Sforza e G. Gallavresi **(P. Hazard)**, p. 372. — Bullettino dell' Istituto storico italiano, fasc. 31 **(L.-G. Pélissier)**, p. 78. — Zdekauer e P. Sella, Statuti di Ascoli Piceno dell' anno MDCCCLXXVIII **(L.-G. Pélissier)**, p. 80. — G. Fumagalli, Chi l'ha detto?... — L'Ape latina... **(C. Pitollet)**, p. 184. — G. Petraglione, V. Tocci, Vita. Nuova antologia per le scuole medie, 4ª edizione **(M. Monoyer)**, p. 374. — G. Del Vecchio, Il fenomeno della guerra e l'idea della pace **(Ch. Lalo)**, p. 85. — G. Del Vecchio, Sull' idea di una scienza del diritto universale comparato. — Il progresso giuridico. — La comunicabilità del diritto e le idee del Vico **(Ch. Lalo)**, p. 278.

IV. Chroniques. . . . . . . . . . . . . . . . . 87, 191, 286, 377

*15 novembre 1912.*

*Le Secrétaire de la Rédaction,* Eugène BOUVY.
*Le Directeur-Gérant,* Georges RADET.

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.